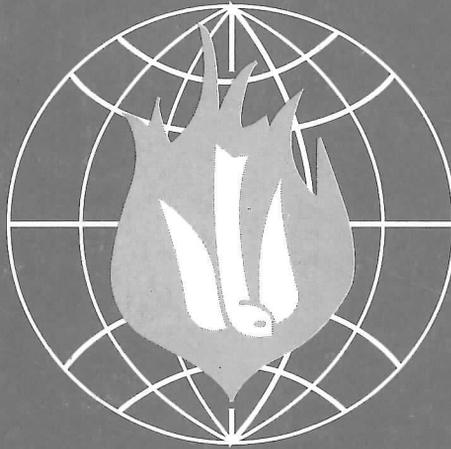


N° 6  
Deuxième  
semestre  
1997

# Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité



**1830-1850**

**Ozanam, Libermann et d'autres :  
la Bonne Nouvelle aux pauvres**

Congrégation du Saint-Esprit,  
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

# Mémoire Spiritaine

*Histoire, Mission, Spiritualité*

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

*Directeur* : Paul Coulon *Administrateur* : René Charrier

*Comité de rédaction* : Christian Berton, Bernard Ducol, Michel Legrain, Ghislain de Banville, Jean Ernoult, Srs Anita Disier et Paul Girolet

*Conseil de rédaction* : Annie Bart ( Bordeaux ) – Joseph-Roger de Benoist, pb ( Sénégal ) – François Bontinck, cism ( Zaïre ) – Paule Brasseur ( Paris ) – Joseph Carrard, cssp ( Suisse ) – Gérard Cholvy ( Montpellier ) – Jean Comby ( Lyon ) – Jean Criaud, cssp ( Cameroun ) – † Bernard David ( Martinique ) – Nazaire Diatta, cssp ( Cameroun ) – Casimir Eke, cssp ( Nigéria ) – Sean P. Farragher, cssp ( Irlande ) – Jacques Gadille ( Lyon ) – David E. Gardinier ( U.S.A. ) – Jean Guennou, mep ( Paris ) – Johann Henschel, cssp ( Allemagne ) – Bruno Hubsch ( Lyon ) – Henri J. Koren, cssp ( U.S.A. ) – Philippe Laburthe-Tolra ( Paris ) – Jean Le Gall, cssp ( Alex ) – † Joseph Michel, cssp ( Paris ) – Gallus Marandu, cssp ( Tanzanie ) – Christian de Mare, cssp ( Irlande ) – Henry F. Moloney, cssp ( Irlande ) – Gérard Morel, cssp ( Gabon ) – Adelio Torres Neiva, cssp ( Portugal ) – Vincent O'Toole, cssp ( Rome ) – Jean-Claude Pariat, cssp ( Rome ) – Jean Pirotte ( Belgique ) – Bernard Plongeron ( Paris ) – Jacques Prévotat ( Paris ) – Claude Prudhomme ( Lyon ) – Gaétan Renaud, cssp ( Canada ) – † François Renault, pb ( Rome ) – Claude Sœtens ( Belgique ) – Jean-Louis Vellut ( Belgique ) – Gérard Vieira, cssp ( Sénégal ) – Pierre Wauters, cssp ( Congo )

## *Mémoire Spiritaine*

**Siège social : 30, rue Lhomond, 75005 Paris**

**Rédaction et administration :**

**12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex**

Téléphone et fax : 01.41.80.92.44

**Abonnements :**

**France : 200 F – Autres pays : 230 F**

**C.C.P. : Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K**

*(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements à destination des pays de la zone CFA)*

A paraître en 1998 : n° 7 et 8

*Les quatre premiers numéros de la revue sont disponibles, au prix de 100 F. le numéro (port compris, pour la France)*

## Mémoire Spiritaine, n° 6, ( 2<sup>e</sup> semestre 1997 )

### Editorial

- 3 1830-1850 : Ozanam, Libermann et d'autres :  
la Bonne Nouvelle aux pauvres...

### Autour des fondateurs

- 7 *Paul Coulon*  
Libermann chez Frédéric Ozanam, en décembre 1839 :  
l'embellie de Lyon ou la grâce de Fourvière.
- 38 *Paul Coulon et Jean Ernoult*  
« Aux racines de l'arbre spiritain » : présentation d'un livre-ressource  
sur Claude-François Poullart des Places, dirigé par Christian de Mare.

### La mission spiritaine dans l'histoire

- 47 *Paul Christophe*  
Le clergé à la découverte de la condition ouvrière ( 1830-1848 ).
- 79 *Adolphe Cabon*  
Le P. J.-B. Loevenbruck ( 1795-1876 ), précurseur du catholicisme social  
et de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil, dès 1822.
- 97 *René Charrier*  
Où l'on voit Libermann découvrir avec admiration les œuvres sociales mar-  
seillaises des abbés Julien ( 1805-1848 ) et Perrée ( 1811-1888 ).
- 119 *Georges-Henri Thibault*  
Homme d'œuvres entreprenant, ami du P. Libermann,  
M. Germainville ( 1806-1881 ).

### Documents

- 143 *Bruno Hübsch*  
Frédéric Ozanam et la Propagation de la Foi.  
Etude suivie de trois lettres inédites d'Ozanam à André Terret.

### Chroniques et commentaires

- 165 *Annie Bart*  
*AFRIQUE NOUVELLE*, un hebdomadaire catholique dans l'histoire  
( 1947-1987 ).
- 179 *Jean Comby*  
L'évangélisation dans le Mungo et à l'ouest-Cameroun ( 1917-1964 ) :  
présentation de la thèse d'Augustin Sagne.

## Antoine Frédéric OZANAM

Né à Milan le 23 avril 1813, mort à Marseille le 8 septembre 1853, il a été, selon Lacordaire, l'une des figures les plus marquantes du catholicisme au XIX<sup>e</sup> siècle.

Après ses classes secondaires à Lyon, durant lesquelles il surmonte une crise religieuse, il se rend à Paris pour ses études universitaires. La défense de la vérité et l'engagement social constitueront deux pôles de sa brève mais généreuse existence.

En 1833, il fonde, avec quelques amis, la Société de Saint-Vincent de Paul qui a essaimé sur les cinq continents. Il est également à l'origine des célèbres Conférences de Notre-Dame, à Paris.

Titulaire de la chaire de Droit commercial à Lyon, puis professeur de Littérature étrangère à la Sorbonne, il se livre à l'étude de la civilisation chrétienne aux temps barbares, de Dante et de la littérature dans l'Italie du Moyen-Age. En 1848, il participe à la fondation du journal *L'Ere nouvelle*, où il s'attache à « faire passer l'esprit du christianisme dans les institutions républicaines ». Il se présente, la même année, aux élections à l'Assemblée nationale. Son programme audacieux procède d'une intuition prophétique qui lui fait pressentir le fossé grandissant entre forts et faibles, riches et pauvres.

Sa santé l'ayant éloigné prématurément de l'enseignement, considéré par lui comme un apostolat, il consacre ses ultimes forces à ses recherches scientifiques et à la Société de Saint-Vincent de Paul, avant de s'éteindre, à 40 ans, dans un abandon total à Dieu.

Fils, époux, père et ami d'une rare délicatesse, il a profondément marqué ceux qui l'ont connu. Témoin de la Foi dans tous les aspects de sa vie personnelle, familiale, professionnelle et civique, il a été béatifié le 22 août 1997, à Notre-Dame de Paris, par le pape Jean-Paul II, lors des Journées Mondiales de la Jeunesse.



**Ozanam à 39 ans ( 1852 )**  
( *Dessin de Louis Janmot* )



### **Ozanam, Libermann et d'autres : la Bonne Nouvelle aux pauvres...**

La béatification de Frédéric Ozanam ( 1813-1853 ), le 22 août dernier, lors des Journées Mondiales de la Jeunesse, a été une excellente nouvelle pour les amis de Libermann ( 1802-1852 ), car ces deux-là ont beaucoup de choses en commun : la même conjoncture historique, l'identique inspiration évangélique et une commune lecture des signes des temps. Ce copieux<sup>1</sup> numéro 6 de *Mémoire Spiritaine* a été construit autour de ces deux figures qui ont partagé une même passion et un même souci : annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres...

En route pour Rome où il va soumettre son projet missionnaire, en décembre 1839, Libermann s'arrête à Lyon. C'est à la famille Ozanam qu'il demande l'hospitalité. Frédéric est seul à la maison, avec la vieille bonne de la famille. Libermann et lui vont être ensemble pendant trois semaines. Paul Coulon traite de ce séjour lyonnais. A tous points de vue, c'est un moment clé dans l'itinéraire ( l'*itinérance* ) libermannienne. Il valait le coup de s'y arrêter longuement, en prenant le soin de justifier dans des notes importantes ( que personne n'est obligé de lire ! ) l'interprétation ici donnée de ces jours lyonnais comme le temps de la *grâce* fondatrice après la « petite lumière » de Rennes et avant la confirmation romaine.

Frédéric Ozanam est connu de la France entière comme l'un des fondateurs, à Paris, le 23 avril 1833, de la première Conférence de Charité, qui

---

1. Copieux : 24 pages supplémentaires...pour compenser le retard de parution !

deviendra la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*. Dans la capitale où il arrive comme étudiant, fin 1831, sa vocation pour les pauvres naît dans un groupe animé par Emmanuel Bailly et la sœur Rosalie, de la communauté des Filles de la Charité, sise rue de l'Épée-de-Bois, près de l'église Saint-Médard. Tout à côté également de la rue des Postes où se trouve le séminaire du Saint-Esprit.

A la même époque, un autre Frédéric, le jeune Le Vavasseur, malade, est accueilli par la sœur Rosalie, près de sa communauté, pendant deux ans ( 1832-1833 ) ; il consacre son temps « à voir les pauvres de sœur Rosalie ». Influence décisive qui le tourne vers les pauvres de son île Bourbon et fera de lui l'initiateur de l'*Œuvre des Noirs* à laquelle s'adjoint précisément Libermann en cette fin d'année 1839...

Revenu à Lyon fin 1835, Ozanam, au souci des pauvres de France, ajoute le souci missionnaire, si puissant à Lyon ( Pauline Jaricot et consorts ). Il devient même le principal rédacteur des *Annales de la Propagation de la Foi*. Pour cette raison, on peut supposer que, malgré sa discrétion sur les raisons de son voyage à Rome, Libermann a dû entretenir son hôte de son projet pour les Noirs. Cet engagement missionnaire d'Ozanam valait bien une contribution. Bruno Hübsch donne ici une version plus élaborée ( « Frédéric Ozanam et la propagation de la Foi » ) d'un texte initialement préparé pour le livret accompagnant une exposition organisée par le Centre de Documentation et d'Archives missionnaires des Œuvres Pontificales Missionnaires de Lyon<sup>2</sup>, en attendant un prochain colloque sur ce thème<sup>3</sup>. Cette étude paraît dans la partie *Documents* de ce numéro parce qu'elle est suivie de trois lettres inédites d'Ozanam que nous sommes fiers de publier.

Dans un mouvement inverse mais de semblable inspiration, Libermann devenu supérieur d'une société missionnaire pour les colonies et l'Afrique, ne pourra passer à côté des pauvres de France, pauvres de pain et pauvres d'Évangile : « Je voudrais former une œuvre qui s'étende à toutes les classes pauvres... » ( 27 mai 1847, à M. Germainville ).

A son frère prêtre, Frédéric Ozanam écrivait, le 21 avril 1848 : « Il faut que les curés renoncent à leurs petites paroisses bourgeoises, troupeaux d'élite au milieu d'une immense population qu'ils ne connaissent pas ». L'article fouillé de Paul Christophe montre bien la situation générale de l'Église face à la nouvelle société industrielle engendrant domination de l'argent, escl-

---

2. 12, rue Sala 69002 Lyon.

3. Lyon, 4-5 décembre 1998.



## Le Vavas seur, Ozanam, et la sœur Rosalie en 1832-1834

En 1833, « les jeunes de la toute nouvelle *Conférence de Charité* », dont Frédéric Ozanam, « trouvent un modèle et une expérience en la personne de sœur Rosalie Rendu ( 1787-1856 ) âgée alors de 46 ans, *Fille de la Charité* depuis 1802, supérieure de la maison de la rue de l'Épée-de-Bois depuis 1815 ; son dévouement s'exerce auprès de la population pauvre du quartier Mouffetard et du Faubourg Saint-Marcel.

Or, sœur Rosalie, sans avoir jamais disposé du texte des *Règles* de

saint Vincent ni de celui de ses *Entretiens*, vit de l'esprit de son fondateur et adopte ses méthodes. (...)

Comme lui, elle pense que ce sont les pauvres qui évangélisent les riches, jouant pour eux les scènes de la vie future. Comme lui, elle vit cette expérience ( pour être écoutée, reçue, aimée ) de se faire humble et servante, dans une attitude de simplicité dépouillée et joyeuse. L'influence de Soeur Rosalie est fondamentale sur les origines de la petite Société [ la *Conférence de Charité* ]. »

Mgr Yves MARCHASSON, *Cahiers Ozanam*, n° 134, 4-1996, p. 120-121.

En 1832, Frédéric Le Vavas seur ( né en 1811 ) « se rendit à Paris. M. Blanquart l'adressa à Sœur Rosalie qui le lui avait recommandé quand il se rendit à Versailles. La Sœur Rosalie le reçut avec une affection toute maternelle dont Le Vavas seur gardera toujours une reconnaissance bien tendre ; elle lui procura un logement dans une pension bourgeoise voisine de la Communauté. (...) M. Récamier lui avait prescrit un régime pour réparer sa tête épuisée, et presque tout son temps, car il en donnait peu à l'étude, n'étant pas capable de travailler, était consacré à voir les pauvres de la Sœur Rosalie. (...) Le Vavas seur a toujours regardé le séjour qu'il fit près de cette Sœur [ 1832-1834 ] comme un des plus grands bienfaits que Dieu lui a faits. »

Frédéric LE VAVASSEUR, *Note autobiographique* ( 1853 ), ND, I, p. 615-616.

vage des hommes, travail des enfants, nouvelles pauvretés : quelques voix épiscopales et sacerdotales s'élèvent, et parfois avec une force véhémence, mais il s'agit d'une minorité.

Libermann peut se compter parmi cette minorité agissante, et c'est pour cela qu'il a partie liée avec les abbés Julien et Perrée, avec Monsieur Germainville. Quant au P. Jean-Baptiste Loevenbruck, spiritain picaresque et hors-norme, il avait été un précurseur du catholicisme social dès 1822. Toutes personnalités que nous rencontrons dans trois contributions au style différent mais bien articulées entre elles par l'identique contexte et la personne de Libermann.

C'est ainsi que ce numéro 6 nous fait effectuer un véritable tour de la France des années 1830-1850 avec les sujets traités ( Lyon, Paris, Lille, Marseille, Bordeaux ), mais tout aussi bien de celle d'aujourd'hui avec les auteurs des articles ( Paris, Lille, Lyon, Bordeaux ). Deux chroniques seulement nous emmènent en Afrique : celles d'Annie Bart et de Jean Comby, mais elles viennent encore de Bordeaux et de Lyon !

Signalons qu'après deux ans de travail, sort enfin le quatrième volume de la collection annexe à notre revue, consacré à notre fondateur et dirigé par Christian de Mare : *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places ( 1679-1709 ). Ecrits et Etudes*, 424 p. ( dont 45 d'illustrations ). Dans ce numéro, vous en trouverez une présentation circonstanciée.

Le retard de ce numéro 6 ( daté de 1997 ! ) ne devrait pas empêcher nos *fidèles* abonnés de recevoir en cette même année 1998 les numéros 7 et 8 qui seront consacrés ( cent-cinquantième oblige : 1848-1998 ) à l'abolition de l'esclavage et à l'*union* ( réussie ) entre le « Saint-Cœur de Marie » de Libermann et le « Saint-Esprit » de Poullart des Places.

*Paul Coulon*

### **Libermann chez Frédéric Ozanam, en décembre 1839 : l'embellie de Lyon ou la grâce de Fourvière**

*Paul Coulon\**

Dans la journée du 7 décembre 1839, la maison Ozanam, à Lyon, donnait l'hospitalité à un ecclésiastique de passage, M. Libermann. Après diverses tentatives ailleurs, il était finalement venu frapper à la porte de cette famille bourgeoise lyonnaise parce qu'il avait connu, au séminaire sulpicien de Paris, le fils aîné de la famille, l'abbé Alphonse Ozanam<sup>1</sup>, il y avait de cela une dizaine d'années. Depuis, si Alphonse était devenu missionnaire diocésain<sup>2</sup>, Libermann, entré dans l'Eglise en 1826 après avoir été un *juif ardent et de*

---

\* Paul Coulon, spiritain, a passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement enseignant à l'Institut catholique de Paris (Ethnologie religieuse africaine – Histoire des missions – Théologie de la Mission) et assistant du directeur de l'Institut de Science et de Théologie des Religions. Il s'est spécialisé dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes. Il collabore aux revues *Spiritus* et *Pentecôte sur le monde*.

1. Pour les sigles et abréviations usuels, on se reportera à la page 3 de couverture. *ND*, I, p. 684 : note du P. Cabon sur la famille Ozanam. De façon évocatrice mais peut-être trop imaginative, voir Jean LETOURNEUR, *Cahiers Libermann, pro manuscripto*, Chevilly-Larue, Séminaire des Missions, [1968], Livret 4, cahier n° 7 : Rennes, p. 181-182. Sur les rencontres (brèves) au séminaire entre Charles-Alphonse (appelé Alphonse) Ozanam (1804-1888) et Libermann, voir le témoignage de Mgr Ozanam, *ND*, I, p. 139. Après avoir fait des études de médecine, comme son père et à la demande de ce dernier, Alphonse était entré à Saint-Sulpice en 1826 et avait été ordonné en 1831.

2. De 1835 à 1841, l'abbé Alphonse Ozanam fit partie de la Société de la Croix de Jésus, ou prêtres de Saint-Irénée, appelés *Chartreux*, de Lyon. Cf. *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome III : L'engagement (1845-1849), Paris, Celse, 1978, p. 103, note 214 ; A.-M. ODIN, *Les Chartreux de Lyon*, Lyon, A. M. Audin imprimeur, 1937 ; J. COSTE, G. LESSARD, *Origines maristes (1786-1836)*, tome 4 : Compléments et Index, Romen, Via Alessandro Poerio, 63, 1967, p. 315-316.

*bonne foi*<sup>3</sup> et désireux de se faire prêtre, n'avait pu jusque là *recevoir d'autre ordre que celui d'acolyte à cause d'une maladie qui lui survint peu après son entrée à Saint-Sulpice*<sup>4</sup>.

### Chez les Ozanam, après bien d'autres...

Si l'abbé Alphonse semble ne pas avoir été là pour l'accueillir<sup>5</sup>, il le fut par Frédéric Ozanam – né en 1813 – et par la domestique de la famille, Marie Cruiziat, dite « Guigui »<sup>6</sup>. Frédéric, encore sous le coup de la perte de sa mère<sup>7</sup>, préparait pour le 16 décembre la leçon d'ouverture du cours de droit commercial qu'il inaugurerait à la Faculté de Droit de Lyon. Les Ozanam sont de grands chrétiens. Frédéric est très connu pour avoir lancé avec d'autres jeunes gens, en avril 1833, lorsqu'il était étudiant à Paris, la Société

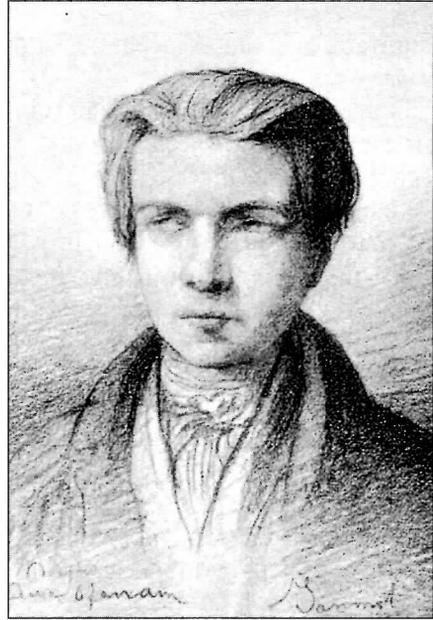
3. *Mémoire de M. Tisserant, ND*, I, p. 595. Nous appelons *Mémoire de M. Tisserant*, du nom de l'un des trois fondateurs du Saint-Cœur de Marie (Le Vasseur, Tisserant et Libermann), le plus important texte *mémorial* écrit sur les origines de l'Œuvre des Noirs et les débuts de la société fondée par Libermann et ses compagnons. L'intitulé exact de ce document est : *Quelques notes sur l'établissement de la pauvre petite Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie*. C'est un cahier manuscrit de 52 pages à l'écriture minuscule et serrée, conservé aux Archives CSSp en 16-B-I. Le P. Cabon l'a publié dans ses *Notes et Documents*, mais, au lieu de donner ce texte en respectant l'unité de son jaillissement initial, il l'a découpé en morceaux répartis sur les tomes I à IV. Il est écrit d'un trait, en six jours, à partir du 13 octobre 1842, sous les yeux de Libermann lui-même qui revoit et annote le texte.

4. *Idem*, p. 596.

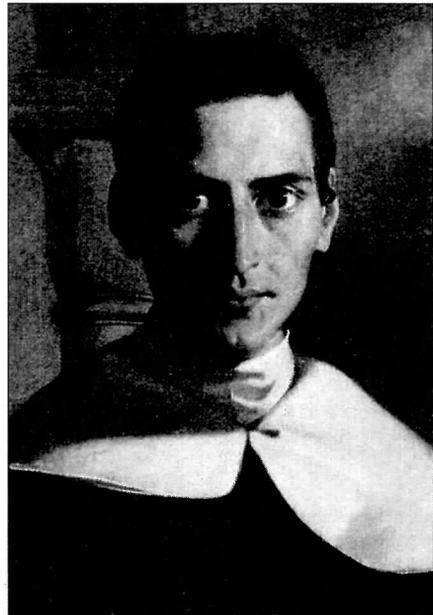
5. Déposition de Mgr Charles-Alphonse Ozanam au Procès Apostolique (Session IX<sup>e</sup>, 21 février 1879, Ad 33<sup>um</sup>), cité dans *ND*, I, p. 684 : « J'ai *entendu dire seulement* (c'est nous qui soulignons) que, arrivé à Lyon, l'hospitalité lui a été refusée dans plusieurs maisons ; alors, il l'a reçue de ma famille. » En effet, contrairement à ce que dit le P. Cabon (*ND*, I, p. 684), l'abbé Ozanam, devenu prêtre romain, lors de sa déposition au Procès de l'Ordinaire (*Sessio XIX*, 30 novembre 1868), n'indique aucune rencontre avec Libermann entre le séminaire Saint-Sulpice et le séjour à Rome en 1840 : « J'ai connu le serviteur de Dieu à Issy en 1829-30, où je le voyais une fois par semaine. Nous passions les mercredis ensemble, causant de sujets qui pouvaient nous porter à une piété plus fervente (...) J'ai revu le P. Libermann à Rome, où je le trouvais dans un grenier... » (p. 362 de la copie des Arch. CSSp).

6. Le troisième fils, Charles (1824-1890), qui deviendra médecin, était alors au pensionnat des Minimes. La maison des Ozanam se situe « tout près de l'Hotel de Ville, au n° 5 de la rue Pizay, parallèle à la rue de l'Arbre-sec, qu'elle rejoint, sans déboucher sur le Rhône, par une ruelle appelée Petite rue Pizay » (Marcel VINCENT, *Ozanam. Une jeunesse romantique. 1813-1833*, Paris, Mediaspaul, 1994, p. 45). Sur Marie Cruiziat (1768-1857), soixante-douze ans au service de trois générations d'Ozanam à Milan, Lyon et Paris, voir la note 176 dans *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome III : L'engagement (1845-1849), Paris, Celse, 1978, p. 91.

7. Elle était décédée le 14 octobre 1839. Voir C.-A. OZANAM, *Vie de Frédéric Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne*, Paris Poussielgue frères, 1879, p. 75 et 327-328. Voir également la très belle lettre qu'il écrira à ce sujet à son ami François Lallier, *Lyon, Noël 1839*, dans *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome I : *Lettres de jeunesse (1819-1840)*, Paris, Bloud et Gay, 1961, p. 374-377. Monsieur Ozanam, père, était décédé le 12 mai 1837. On peut ainsi mesurer les approximations narratives de Jean LETOURNEUR, *op. cit.*, p. 182, écrivant de l'arrivée de Libermann chez les Ozanam : « Les parents s'excusèrent de l'absence de leur fils... »



Le 8 mars 1835, l'abbé Henri-Dominique Lacordaire ( 1802-1861 ) – *ci-contre, peint par Chassériau* – ouvre la station de Carême à Notre-Dame de Paris : avec d'autres, l'étudiant Frédéric Ozanam ( 1813-1853 ) – *ci-dessus, à dr., à vingt ans, dessiné par son ami Louis Janmot* – était intervenu auprès de Mgr de Quélen en faveur de cette initiative. En 1837, Ozanam, qui avait regagné Lyon, reçut Dom Prosper Guéranger ( 1805-1875 ), prieur de Solesmes – *ci-dessus, à g., en 1842* – qui partait à Rome pour aller faire approuver les constitutions des bénédictins restaurés par lui en France. De même, en mars 1839, afin de restaurer l'ordre dominicain en France, Lacordaire part faire son noviciat en Italie et passe à Lyon où il est reçu par Ozanam...



charitable de Saint-Vincent de Paul, confrérie laïque se vouant à *toutes les misères*<sup>8</sup>.

Cet engagement chrétien avait transformé leur domicile en plaque-tournante du catholicisme français « dont le foyer lyonnais est probablement le plus riche et le plus diversifié<sup>9</sup> » à cette époque. La famille Ozanam servait notamment de halte habituelle pour ceux qui faisaient le pèlerinage de Rome. En mars 1837, Dom Guéranger avait rencontré Frédéric Ozanam à Lyon, alors qu'il se rendait à Rome pour y faire approuver les Constitutions de la congrégation bénédictine qu'il venait de relancer en France, à Solesmes<sup>10</sup>. Lacordaire venait tout juste de passer en mars 1839 ; lui, c'était l'ordre dominicain qu'il voulait restaurer en France avec l'approbation du Saint-Siège<sup>11</sup>.

Lacordaire et ses compagnons avaient été triomphalement reçus à Lyon : « La Société de Saint-Vincent-de-Paul, conduite par Ozanam, leur avait fait une sorte d'ovation<sup>12</sup>. » Libermann n'avait ni la notoriété ni l'allure des « trois pèlerins de Saint Dominique ». Nul doute pourtant qu'il dut expliquer à ses hôtes qu'il se rendait, lui aussi, à Rome. Expliqua-t-il pour quelle raison ? Laissa-t-il entendre qu'il s'agissait d'un projet *pour les Noirs* ? Peut-être dans la mesure où son hôte, Frédéric Ozanam, s'intéressait de près aux missions et participait à la rédaction des *Annales de la Propagation de la Foi*<sup>13</sup>.

8. C.-A. OZANAM, *op. cit.*, chapitre V : Origines de la société de Saint Vincent de Paul, p. 185-209 ; et Marcel VINCENT, *op. cit.*, p. 257-283.

9. G. CHOLVY, Y.-M. HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, tome I : 1800-1880, 1985, p. 90.

10. Dom Paul DELATTE, *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, nouvelle éd. revue et corrigée, Solesmes, 1984, chapitre VI : Rome et l'approbation des Constitutions (1837), p. 183.

11. Voir le chapitre X : Station de Metz – Vocation dominicaine, in Théophile FOISSET, *Vie du R. P. Lacordaire*, Paris, Jacques Lecoffre, 1870, tome I, p. 424-479, et, en particulier, pour le voyage à Rome, p. 473-474. Ayant quitté Paris le 7 mars 1839, Lacordaire et ses compagnons furent à Rome le 25 mars. Dans la lettre du 9 février 1839 où Lacordaire annonçait à Ozanam son voyage à Rome, il précisait qu'il s'arrêterait à Lyon en ajoutant : « J'espère que vous nous aiderez à faire les pèlerinages que tout fervent catholique ne doit pas omettre à Lyon. » ( Cité par Mgr BAUNARD, *Frédéric Ozanam d'après sa correspondance*, Paris, Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord éditeur, 1912, p. 234. ) Parmi ces pèlerinages, il y avait celui de Fourvière : cf. Jean COMBY, « Lyon et Marie », p. 115-136, et Valérie BELIN, « De la spécificité des pèlerinages à Notre Dame de Fourvière », p. 137-150, dans J. COMBY (dir.), *Théologie, histoire et piété mariale*, Actes du colloque de la Faculté de Théologie de Lyon, 1-3 octobre 1996, Lyon, Profac, 1997.

12. T. FOISSET, *op. cit.*, p. 474.

13. Cf. C.-A. OZANAM, *op. cit.*, p. 316, qui donne des précisions. Dans une lettre à Charles de Montalembert ( Lyon, 27 août 1839 ), Fr. Ozanam écrivait : « Mes courts loisirs sont remplis par les soins qu'exige la rédaction des *Annales de la Propagation de la Foi* », dans *Lettres de Frédéric Ozanam*, t. I, *op. cit.*, lettre n° 212, p. 362 où il est précisé en note qu'« Ozanam rédigea les *Annales de la Propagation de la Foi*, de 1838 à 1844 ». Jeanne CARON, éditrice du tome II des *Lettres : Premières années à la Sorbonne (1841-1844)*, Paris, Celse, 1971, note dans son introduction, p. 23 : « Peut-être n'a-t-on pas toujours prêt

Si Libermann s'arrêtait à Lyon, c'est qu'il avait diverses consultations à faire en attendant que le rejoigne un compagnon de voyage, Maxime de la Brunière. Ce dernier, jeune sous-diacre de vingt-deux ans<sup>14</sup>, avait été orienté par son directeur spirituel, un peu contre son gré, *vers les Nègres*<sup>15</sup> pour lesquels deux séminaristes créoles de Saint-Sulpice, Frédéric Le Vavas seur et Eugène Tisserant, projetaient de fonder une œuvre. Ancien conseiller spirituel de ces séminaristes et de bien d'autres lorsqu'il était à Issy, M. Libermann s'était rallié à ce projet depuis Rennes où, inscrit comme novice lui-même, il s'était vu confier la fonction de maître des novices dans la congrégation renaissante des eudistes. Pour le moment, ce n'était toutefois qu'à titre de conseiller et de guide qu'il s'était enrôlé dans cette nouvelle œuvre, aux côtés de M. de la Brunière, « jeune homme riche, plein de ferveur et de talents », comme devait l'écrire plus tard M. Tisserant dans son *Mémoire*<sup>16</sup>. Traduisant l'opinion, commune alors, du petit groupe en pleine effervescence pour la cause des nègres, M. Tisserant ajoutait : « M. de la Brunière venait de finir sa théologie, et comme M. Le Vavas seur n'était alors que minoré, le premier [M. de la Brunière] (...) devait être à la tête de l'œuvre<sup>17</sup> ». Libermann était le seul à pouvoir se libérer pour ce *voyage à Rome*<sup>18</sup> que les sulpiciens, M. Pinault surtout, conseillaient de faire<sup>19</sup>. De la Brunière accepta de financer l'entreprise ; il partit voir sa famille et demander des lettres de recommandation à son grand-oncle, évêque de Mende, qui avait passé la tourmente révolutionnaire à Rome et y avait quelques connaissances<sup>20</sup>. Libermann et lui devaient se retrouver après ces démarches.

---

une suffisante attention à l'ouverture d'Ozanam sur le catholicisme missionnaire. » Voir dans la partie *Documents* de ce numéro de *Mémoire Spiritaine* la contribution de Bruno Hübsch sur « Frédéric Ozanam et la Propagation de la Foi ».

14. Sur Maxime de la Brunière, voir J. LETOURNEUR, *Cahiers Libermann, op. cit.*, cahier n° 8 : Rome 1840-1841, p. 20-21.

15. Voir la lettre de M. de la Brunière à M. Carof, séminariste à Issy, en 1840 : « Il y a trois ans que je reçus l'attrait qui me faisait soupirer après les pauvres missions de la Chine (...) Cependant, M. Le Vavas seur, cherchant quelques missionnaires pour les Nègres, M. Gallais [sulpicien, son directeur spirituel] me proposa de m'unir à lui. Je n'y pus consentir qu'avec beaucoup de répugnance... » (*ND*, II, p. 57).

16. *Mémoire de M. Tisserant, op. cit.*, *ND*, I, p. 660.

17. *Ibidem*.

18. *Ibidem*.

19. *Idem*, p. 661. Pour le Procès Apostolique, Le Vavas seur témoignera que ce sont ceux des directeurs de Saint-Sulpice qui étaient favorables à l'Œuvre des Noirs, qui conseillaient le voyage à Rome : *Prima Positio super virtutibus*, Rome, 1906, p. 107, § 56. La même chose, selon M. Collin : « Il y allait [à Rome] surtout à l'instigation de M. Pinault », *Idem*, p. 127, § 165.

20. Pour ce grand-oncle, Mgr Claude Brulley de la Brunière, décédé à l'âge de 89 ans en 1848, voir sa notice nécrologique dans *L'Ami de la Religion*, tome 140, 20 mars 1849, p. 749-752.

M. Libermann mit à profit son séjour lyonnais – qui devait durer jusqu’après Noël – pour consulter divers prêtres, pour prier à Notre-Dame de Fourvière et pour faire son courrier<sup>21</sup>. Son hôte savait-il l’étrange chemin qu’avait suivi jusqu’à ce jour ce petit homme discret et ne payant pas de mine, venu du judaïsme le plus orthodoxe<sup>22</sup>, l’important rôle joué par lui comme conseiller spirituel hors-cadre alors qu’il était gardé au séminaire d’Issy par la charité de la compagnie de Saint-Sulpice<sup>23</sup> ? Probablement pas dans le détail. Il dut toutefois remarquer qu’il recevait beaucoup de courrier, au point qu’« il avait honte de dire le nombre de lettres auxquelles il avait à répondre<sup>24</sup> ».

### « Que Dieu seul »

Le séjour lyonnais de Libermann, chez Frédéric Ozanam, pendant trois semaines, en décembre 1839, n’a pas été étudié jusqu’à ce jour de façon renouvelée, même si, de tout temps, on en a pressenti l’importance<sup>25</sup>. Ce séjour fut beaucoup plus, en effet, qu’une simple escale technique dans un voyage

21. Sans que l’on puisse savoir d’où il le tient, un des meilleurs connaisseurs des témoignages concernant Libermann, le P. Delaplace, écrit : « Il consacra six jours entiers à la prière, passant de longues heures auprès de Marie. Après cette préparation, il alla ( ... ) consulter... » ( *Vie du Vénérable P. Libermann, fondateur de la société des Missionnaires du Saint Cœur de Marie et premier supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, par un Père de la même congrégation*, Paris, Victor Sarlit, 1878, p. 157.

22. Jean LETOURNEUR émet l’hypothèse que Frédéric Ozanam aurait été au courant de l’origine israélite de Libermann, sa propre famille se considérant elle-même comme d’origine juive : *Cahiers Libermann*, *op. cit.*, n° 7, p. 182 et 197. C’est une simple supposition en ce qui concerne Frédéric ; quant à Alphonse, il le savait nécessairement puisqu’il avait été à Saint-Sulpice en même temps que Libermann. Les Ozanam ne cachaient pas leur origine juive ( ... croyaient-ils ). Ainsi C.-A. OZANAM, *op. cit.*, p. 2, écrit : « Juive d’origine, comme l’indique son nom, qui s’écrivait primitivement Hozanna, ou plutôt Hosannam, selon l’usage hébraïque de mettre au pluriel les noms de famille, elle ( *cette famille* ) embrassa le christianisme dès les temps les plus reculés. » Marcel VINCENT, *op. cit.*, p. 17-18, fait bien le point sur cette « croyance » familiale consignée par M. Ozanam, père, dans le *Livre de famille* écrit par lui.

23. M. Tisserant, dans son *Mémoire*, *op. cit.*, ND, I, p. 595-598, donne la « première lecture » que nous ayons de la vie de Libermann comme préparation providentielle « à l’exécution des desseins qu’il ( *Dieu* ) avait formé sur elle » : ce récit de fondation, à la fois histoire, exégèse et herméneutique, date en effet de 1842 et est donc très proche des origines.

24. Fait rapporté par le P. Delaplace, dans la *Vie du Vénérable P. Libermann...*, *op. cit.*, p. 161.

25. C’est ainsi que, dans les Archives CSSp ( 628-A-III ), on trouve un texte dactylographié intitulé « Centenaire du 8 décembre 1839 et Notre-Dame de Fourvière » : il s’agit d’un entretien imaginaire, mais fort bien informé, entre Frédéric Ozanam, Libermann et un sulpicien du grand séminaire de Lyon ( *voir plus loin* ). Par la suite, Jean Letourneur devait à son tour saisir toute l’importance du séjour lyonnais de Libermann et le traiter dans son style à lui : voir *Cahiers Libermann*, n° 7, Rennes, p. 175-198 : mon propre texte est né de la lecture de ces pages.

géographique : il fut *une étape spirituelle dans une aventure intérieure* à résonance déjà ecclésiale et non plus simplement personnelle. Et cela se lit dans les lettres qu'il envoie depuis Lyon.

Dans les lettres qui nous sont parvenues<sup>26</sup>, se manifeste tout d'abord la conscience aigüe et douloureuse de l'aspect humainement incompréhensible de ce nouveau départ dans sa vie. A son âge – bientôt trent-huit ans –, et dans son état – simple minoré –, est-ce bien raisonnable ? La lettre qu'il écrit, le jeudi 12 décembre, à son frère aîné Samson, médecin, et à sa belle-sœur, Babette, habitant rue de l'Ail, à Strasbourg, montre comment il analyse sa situation et le sens qu'il lui donne<sup>27</sup> :

« J'ai quitté Rennes pour toujours. C'est une grande imprudence – pour ne pas dire une folie – selon tous ceux qui jugent des choses en hommes de ce monde. J'avais là un avenir certain ; j'étais sûr d'avoir de quoi vivre et d'avoir même une certaine existence honorable ( ... ) J'ai quitté Rennes. Je serai désapprouvé par un grand nombre de ceux qui m'aimaient et m'estimaient auparavant ; je serai peut-être traité comme un insensé, comme un orgueilleux, méprisé, persécuté même. ( ... )<sup>28</sup>. »

En écrivant cela, Libermann savait de quoi il parlait : M. Louïs<sup>29</sup> de la Morinière, supérieur des eudistes, lui avait effectivement dit à Rennes, avant son départ, que « son dessein était une illusion du démon et un effet de l'amour propre<sup>30</sup> », alors pourtant que Libermann l'avait supplié par écrit de ne pas aggraver sa souffrance en essayant de l'arrêter : « L'ordre est donné de la part de Dieu et la résolution est prise<sup>31</sup>. » Libermann, en effet, n'avait pas

26. Vu l'abondance du courrier qu'il recevait ( voir *supra* ), on peut supposer que Libermann a beaucoup écrit depuis Lyon. Peu de ces lettres nous sont parvenues.

27. *LS*, II, p. 299-303, avec une erreur de date ( 10 décembre, au lieu de 12 ). L'examen de l'original donne la date : *Lyon, le 12 décembre 1839*. Les cachets de la poste indiquent : Lyon, 13 décembre 1839 ; Strasbourg, 15 décembre 1839.

28. *Idem*, p. 300-301. Ces quelques extraits font l'économie de plusieurs lignes d'une tonalité tellement « radicale » qu'ils nous paraissent difficilement acceptables, par exemple : « ...pendant tout le temps que j'ai à traîner ma chair de corruption sur cette terre de malheur ». Il faut replacer le tout dans le double contexte de la vie de Libermann et du style « ascétique » de l'époque. Dans les années de maturité du Libermann fondateur et supérieur, ce langage « fou » disparaîtra, il fera preuve de moelleux sans baisser le niveau de ses exigences de sainteté...

29. Louïs ( qui fait partie du nom ) s'écrit normalement avec un tréma, mais se prononce Louis.

30. *Mémoire de M. Tisserant, op. cit.*, *ND*, I, p. 665. Plus tard, dans une lettre de La Neuville, du 2 janvier 1842, Libermann devait écrire à M. de la Morinière : « Je ne suis pas étonné que vous ayez jugé mon départ de Rennes comme la suite d'une illusion du démon... » (*ND*, III, p. 91 ).

31. Lettre à M. Louïs de la Morinière, supérieur de la Congrégation de Jésus et de Marie : *Rennes, le 30 novembre 1839* (*LS*, II, p. 295-299 ).

pris sa décision à la légère : il avait beaucoup consulté après le 28 octobre 1839, date à laquelle, en « la fête des saints apôtres SS. Simon et Jude », « le bon Dieu » lui avait « donné quelque petite lumière »<sup>32</sup> le poussant à « se donner tout entier à l'œuvre des Noirs »<sup>33</sup>. De ces consultations multiples semble témoigner, en novembre, la réponse qu'il fait au directeur sulpicien de la Solitude, à Issy, M. Faillon : « Je craignais quelque secrète illusion, et cependant je ne pouvais concevoir une illusion si considérable et si apparente que vous fussiez si mécontent, tandis que j'interrogeais tous ceux que je connaissais et avec qui j'étais le plus en rapport, et personne ne voulait rien me dire ; mais voilà donc enfin la chose découverte. Que les saints noms de Jésus et de Marie en soient bénis !<sup>34</sup> »

Depuis Lyon donc, à son frère et à sa belle-sœur, Libermann réaffirme la conscience qu'il a d'obéir à la volonté de Dieu, tout en restant très discret : « Je ne puis pas vous faire connaître ce que le bon Dieu demande de moi pour le moment ; je vous dirai seulement que je poursuivrai ce qu'il lui a plu de m'inspirer dans sa bonté infinie, et que je mets ma confiance en lui<sup>35</sup>. » Ce voyage vers l'inconnu, il l'entreprend en ne comptant que sur Dieu : « Je suis l'homme le plus heureux du monde parce que je n'ai plus que Dieu seul<sup>36</sup>. » Cette équipée dans la foi n'est pas sans rappeler l'aventure d'Abraham, le père des croyants, selon l'auteur de la *Lettre aux Hébreux* : « Par la foi, répondant à l'appel, Abraham obéit et partit pour un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. » ( *He* 11, 8 )

Cette plongée dans l'inconnu est à regarder comme une véritable mort pour les hommes : « Regardez-moi comme un homme mort et enterré », écrit-il

32. Lettre de Libermann (Rennes) à Le Vavas seur (Paris), le 28 octobre 1839, reproduite dans le *Mémoire de M. Tisserant*, ND, I, p. 661.

33. *Mémoire de M. Tisserant*, ND, I, p. 660.

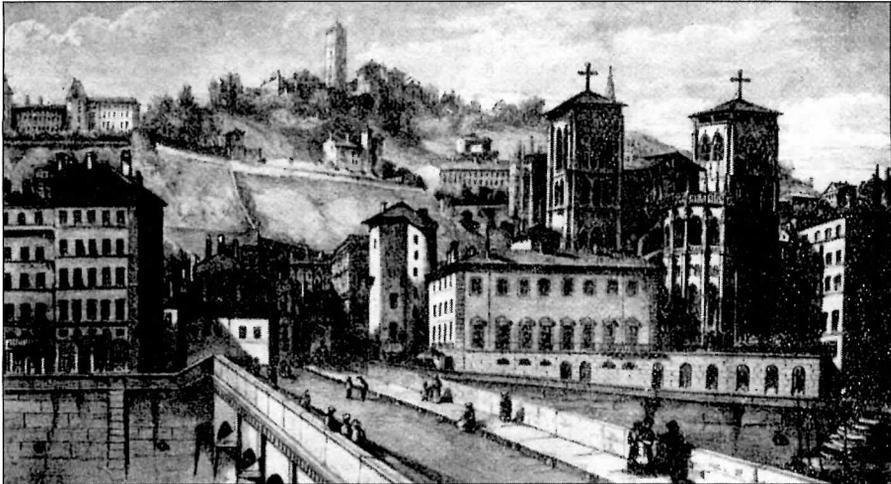
34. *Rennes, le 13 novembre 1839*, ND, IV, p. 7 (Supplément au tome premier).

35. Lettre du 12 décembre (suite), *LS*, II, p. 302. De Rennes, pour aller à Lyon, il était passé par Paris où, une fois de plus et avec les mêmes résultats contrastés, il avait consulté, nous dit Tisserant : « ... à l'exception de M. Pinault, auprès duquel il oublia un instant la plaie si vive de son âme, le Seigneur lui avait réservé une nouvelle croix », « il y fut contredit dans son dessein d'aller à Rome par une personne de haute vertu, en laquelle il avait confiance, et traité d'imprudent » ( *Mémoire de M. Tisserant*, ND, I, p. 670 ). Au Procès de l'Ordinaire, son neveu devenu spiritain, François-Xavier, fils de Samson et de Babette, devait témoigner ainsi de la discrétion de son oncle : « J'étais jeune lorsqu'il passa à Paris, lors de son premier voyage à Rome. Il dîna avec deux de mes oncles ; je me rappelle encore le recueillement et l'affabilité qu'il fit paraître pendant tout le repas. Je ne me souviens pas lui avoir entendu faire la moindre allusion à ses projets ; et il ne l'a évidemment pas fait, car mes oncles l'auraient fait savoir à mon père qui certainement n'en sut rien » ( Procès de l'Ordinaire, 4 mars 1869, Séance XXV, n° 40, p. 554 de la copie des Archives CSSp ).

36. Lettre citée, *LS*, II, p. 302.



*Ci-dessus* : La chapelle de Fourvière au début du XIX<sup>e</sup> siècle.  
*Ci-dessous* : La cathédrale Saint-Jean et l'archevêché de Lyon  
au pied de la colline de Fourvière, vers 1830 ; on voit la tour  
qui a été construite alors, qui sera démolie et remplacée en 1852  
par un nouveau clocher surmonté d'une Vierge dorée...



textuellement à son frère et à sa belle-sœur<sup>37</sup>. Il est difficile de ne pas voir dans la route qu'emprunte Libermann un *chemin de croix*, et dans le langage qu'il emploie, ce que l'apôtre Paul appelle la *folie du langage de la Croix* ( I Co 1, 18 ), mais « ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes » ( I Co 1, 25 ).

## La grâce de Fourvière

Ce mélange de souffrances et de certitude va accompagner Libermann durant tout son séjour à Lyon<sup>38</sup>, mais aussi, et enfin !, de paix. En effet, à Lyon, il fut confirmé à la fois dans sa certitude et dans les risques qu'il prenait, en recevant dès le début de son séjour, une *grâce particulière*, paradoxale mais logique, dont M. Tisserant, écrivant sous son contrôle, a rendu compte dans son *Mémoire*.

En effet, arrivé à Lyon le samedi 7 décembre<sup>39</sup>, il s'empressa de participer à la grande fête mariale de la ville, celle de l'Immaculée Conception, qui, en raison du deuxième dimanche de l'Avent tombant le 8 décembre, se célébra le lundi 9 décembre<sup>40</sup>. Or la fête de cette année devait voir l'érection canonique en la chapelle de Fourvière de l'Archiconfrérie de Notre-Dame

37. *Ibidem*.

38. Avec justesse, Jean Letourneur dans ses *Cahiers Libermann* a intitulé le chapitre du départ de Rennes et du séjour à Lyon jusqu'à l'embarquement pour Rome *La voie douloureuse*, la *via dolorosa* étant le nom traditionnel du *chemin de croix* ( cahier n° 7, p. 175 ). Il montre également que, *vu de l'extérieur*, le séjour lyonnais ne fut pas aussi sombre que les premiers biographes ont bien voulu le dire. Par ailleurs, on se reportera à l'analyse de la lettre à son frère du 12 décembre 1839 faite par P. BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann ( 1802-1852 )*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, tome I, p. 272-275 : dans un chapitre consacré à l'analyse de l'expérience mystique de Libermann, il rapproche l'expérience de la présence/absence de Dieu et le thème de *Dieu seul*, de la dernière partie de *La nuit obscure* de saint Jean de la Croix, livre II, chap. V et chap. VI, p. 563, dans JEAN DE LA CROIX, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1959, p. 550-558.

39. Le *Mémoire de M. Tisserant*, *op. cit.*, ( ND, I, p. 670 ) avait écrit « le jour où cette cité ( ... ) célèbre la fête » de l'Immaculée Conception ( *i. e.* le 8 décembre ) mais Libermann raye le mot *jour* et corrige entre les deux lignes : « la veille ou l'avant-veille du jour... ». J. LETOURNEUR établit, à partir des horaires des diligences, que ce ne put être que le samedi 7 décembre : ce qui concorde tout à fait avec l'hésitation même de Libermann, nous verrons pourquoi dans une note suivante ( *Cahiers Libermann*, n° 7, p. 177-178, note 468 ).

40. Cette précision ( voir la note suivante qui en établit la preuve ) modifie la tradition spiritaine qui a toujours pensé que la grâce de Fourvière, dont nous allons parler, avait eu lieu le 8 décembre : ainsi le texte cité à la note 25 sur le « Centenaire du 8 décembre 1839 et Notre-Dame de Fourvière », ou le P. Jean Letourneur ( *Cahiers Libermann*, *op. cit.*, p. 183 ) qui écrit : « Une chose est absolument certaine : c'est à Fourvière et en ce 8 décembre, que Libermann reçut l'une des grandes grâces de sa vie ».

des Victoires pour la ville de Lyon<sup>41</sup>. Etant donné le rôle joué par cette Archiconfrérie et son fondateur, le curé Desgenettes, dans la naissance de l'*Œuvre des Noirs*, Libermann ne pouvait voir dans cette coïncidence qu'un clin d'œil du Ciel<sup>42</sup>... Il se joignit donc à la foule montée à Notre-Dame de Fourvière, le 9 décembre, et « sentit l'efficace de sa prière unie aux supplications de tant de milliers de cœurs priant avec lui et pour lui : car *il fut guéri de sa peine* dans ce sanctuaire de Marie. Fortifiée par la consolatrice des affligés qui versa le baume sur la plaie, *il ne craignit plus tant les maux de la terre*<sup>43</sup> ».

C'est M. Tisserant qui rapporte dans son *Mémoire* le souvenir précis de cette grâce. Il le tient de Libermann. L'importance que ce dernier attribuait à cette *guérison* est soulignée par la note que Libermann ajoute *de sa main* dans la marge, en parlant de lui à la troisième personne pour respecter le récit :

« Pendant son séjour à Lyon, il alla consulter un supérieur d'une maison religieuse, il en fut mal reçu, et ce bon supérieur se mit à rire aux éclats dès qu'il eut entendu parler du projet de M. Libermann et n'y répondit rien, mais il quitta aussitôt le parloir. Il lui est arrivé plusieurs autres petites circonstances<sup>44</sup> qui contribuèrent à le maintenir sur la croix, quoique la Très Sainte Vierge lui eût rendu le calme et communiqué par la divine volonté la force de continuer et de porter avec une volonté ferme tous les mépris des hommes<sup>45</sup>. »

---

41. Dans une « Addition de la troisième édition » du *Manuel* de cette Archiconfrérie ( reproduite dans les éditions suivantes ), son fondateur, M. Desgenettes écrivait, le 15 décembre 1839 : « Lyon, la catholique Lyon, a désiré, a demandé que le centre de son agrégation fût établi dans cette sainte chapelle de Fourvières que Marie a illustrée et sanctifiée par tant de prodiges, œuvres de sa miséricorde et de sa puissance. Le 9 décembre, jour où l'église de Lyon célébrait cette année la fête de l'immaculée Conception de Marie, l'ouverture de la confrérie a eu lieu à Notre-Dame de Fourvières, au milieu de la pompe la plus pieuse et par la solennité la plus touchante. » ( DUFricHE-DESgenettes, *Manuel d'instructions et de prières à l'usage des membres de l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, établie dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris*, Paris, Imprimerie et fonderie de E.-J. Bailly, 1840, 5<sup>e</sup> édition revue et augmentée de l'Histoire de l'Archiconfrérie, p. 444 ( voir p. 454 pour la date du texte ).

42. Voir *Mémoire de M. Tisserant, op. cit.*, ND, I, p. 633.

43. *Mémoire de M. Tisserant, op. cit.*, ND, p. 670. C'est nous qui soulignons. Dans un autre passage du *Mémoire*, parlant du départ de Rennes, M. Tisserant donne la lecture a posteriori faite par Libermann de ses épreuves à Rennes, avec une allusion sans doute à la grâce de Fourvière : « Dieu permettait cette rude épreuve pour la sanctification et l'avancement de notre cher Père. ( ... ) C'était une conduite particulière de la Providence du Cœur de Marie, et une grâce pour laquelle il a rendu à sa libératrice de grandes actions de grâces, lorsque, le calme étant revenu, il lui fut donné de découvrir quelque chose du motif que Dieu avait en permettant que son âme fut si étrangement ballottée » ( ND, I, p. 664-665 ).

44. Témoignage de M. Dupont : « M. Libermann m'a raconté qu'à Notre-Dame de Fourvière, on lui avait interdit de dire ( *sic* au lieu de : *servir* ) la S<sup>te</sup> Messe et qu'on l'avait fait sortir, tant on doutait de lui » ( *Processus Ordinarius*, Sessio XV, 6 août 1868, p. 284 ).

45. *Op. cit.*, ND, I, p. 670-671. La grande charité de Libermann lui interdit de nommer le religieux

## De quelques fréquentations lyonnaises de Libermann

Heureusement pour lui, Libermann n'a pas rencontré à Lyon que du *mépris* de la part des hommes ! Un témoignage, qui ne nous est parvenu qu'en 1927, nous renseigne un peu sur ses fréquentations lyonnaises. Il s'agit d'un texte – étrange dans son origine – de M. Etienne Clair, né à Annonay en 1818 et entré au grand séminaire de Lyon<sup>46</sup>. Il était le neveu de Mgr Jean-Marie Mioland ( 1788-1859 ) qui venait d'être sacré évêque d'Amiens, le 22 avril 1838, après avoir été longtemps supérieur des prêtres de Saint-Irénée, ces missionnaires diocésains appelés *chartreux* dont faisait partie l'abbé Alphonse Ozanam<sup>47</sup>. Voici le passage concernant Lyon en décembre 1839 :

« A mon entrée au Séminaire [*de Lyon*] nous correspondîmes [*lui et Libermann*], et un jour je fus très étonné de recevoir sa visite : il partait pour Rome, me fit part de ses mécomptes, de ses projets, du but de son voyage, de quelques aventures désagréables racontées dans cette *Vie*<sup>48</sup> et de ses besoins d'argent. Je ne pouvais l'assis-

---

dont il est question, mais nous savons de qui il s'agissait par la déposition de Le Vavas seur pour le Procès Apostolique ( 1878-1882 ) : c'était le supérieur des jésuites de Lyon ! ( *Positio super virtutibus*, Rome, 1906, dans le *Summarium supra dubio*, p. 107-108, § 58-59 ). On notera que jamais Libermann ne dit de mal des jésuites pour lesquels il a la plus grande estime en une période où cette attitude n'est pas forcément commune en France : cf. M. LEROY, *Le mythe jésuite. De Béranger à Michelet*, Paris, P. U. F., 1992. Par ailleurs, il est intéressant de noter une « grâce de Fourvière » parallèle à celle de Libermann, qui est advenue à l'abbé Pierre-Julien Eymard, faisant son noviciat mariste, le 21 novembre 1839, un jour de fête mariale là-aussi : « Ce matin, à Fourvière, Notre-Seigneur m'a fait une grande faveur pendant mon action de grâce après la Sainte Messe... » ( [G. TROUSSIER], *Le Bx Pierre-Julien Eymard, sa vie et ses œuvres ( 1811-1868 )*, Paris, 1928, tome I, p. 129 ).

46. La correspondance de Libermann avec M. Clair est une des plus importantes qui nous soient parvenues : 52 lettres ou résumés. La « fin » de M. Clair a été assez peu ordinaire : il quitte la congrégation fin 1853, lui intente procès sur procès, travaille au diocèse de Lyon, est interné dans une maison de santé, puis passe en Suisse où il devient protestant et se marie... Aussi peu ordinaire fut la façon dont nous parvint son ultime témoignage sur Libermann. Nous citons le P. Cabon, dans *ND*, II, p. 192 : « En 1927, M. l'abbé Hervier, aumônier du Monastère des Dominicaines, à Pellevoisin, remettait à la Maison-Mère un exemplaire de la *Vie du Vénérable Libermann*, 4<sup>e</sup> édition ( 1882 ), qu'il avait acheté d'occasion à Genève, en 1907 ou 1908 ; elle a ceci de remarquable, écrivait-il, qu'elle est suivie de huit pages manuscrites, rédigées par quelqu'un qui se donne comme le disciple, le confrère et le confesseur du P. Libermann pendant plusieurs années. Le volume porte l'*ex libris* de « E.-P.-J. Clair » [Etienne-Pierre-Joseph Clair] ; l'écriture des huit pages et les allusions qu'on y trouve indiquent manifestement qu'elles ont été écrites par M. Clair. »

47. C'est en juillet 1839 que M. Clair avait fait la connaissance de Libermann, à Amiens : il y était venu pour les vacances voir son oncle, et Libermann était là pour rencontrer M. de Brandt, vicaire général et son ancien ( et tumultueux ) novice chez les eudistes à Rennes. Cf. *ND*, II, p. 192. Libermann étaient bien loin de se douter alors qu'il reviendrait un jour à Amiens pour y être ordonné par Mgr Mioland, le 18 septembre 1841, et y établir le siège de sa congrégation !

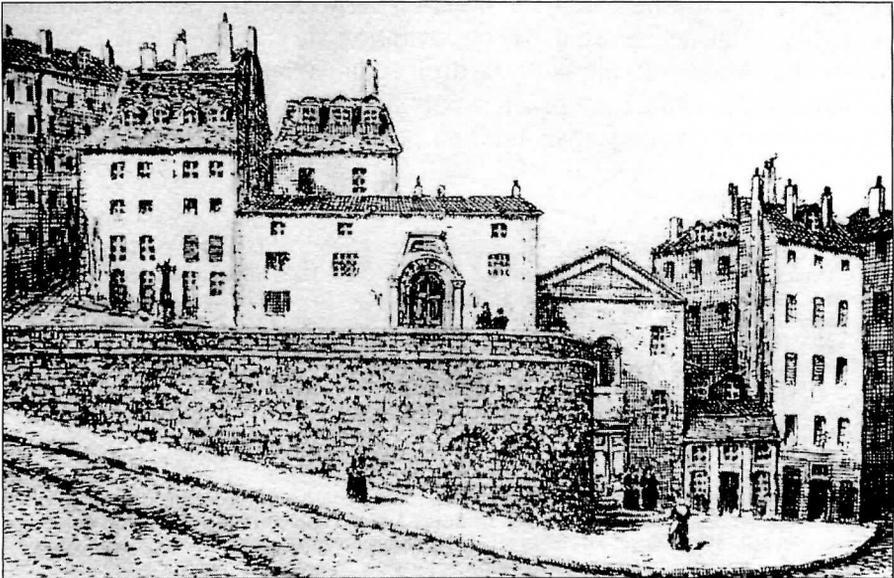
48. Celle de Libermann écrite par Dom Pitra, dont il est question dans une note précédente.



*Ci-contre*, entrée du « palais des Arts » en 1839, situé place des Terreaux, à Lyon, aujourd'hui palais Saint-Pierre, musée des Beaux-Arts : c'est là qu'Ozanam inaugura sa chaire de droit commercial, le 16 décembre.

(Photo Odile Lolom)

*Ci-dessous* : Le grand séminaire Saint-Irénée, à Lyon, alors situé place Croix-Paquet, non loin du Rhône et du quai Saint-Clair. Libermann y vint souvent pendant son séjour lyonnais.



ter. Il témoigna le désir de consulter mon directeur, qui était M. de La Rechette<sup>49</sup>, à qui j'en parlai et qui le reçut avec plaisir, ayant avantageusement entendu parler de lui à Paris. Il rencontra également M. Quèna jeune, professeur de dogme, qui l'avait connu au Séminaire de Saint-Sulpice et me dit beaucoup de bien de lui. Il vint assez souvent au Séminaire et partagea même nos promenades pour me voir plus à son aise et bientôt il me fit des propositions de m'attacher à son œuvre, pour l'aider dans la formation des sujets<sup>50</sup>. »

Ce témoignage nous fait immédiatement nous poser la question, sans réponse : pourquoi Libermann n'a-t-il pas pris logement au séminaire Saint-Irénée puisqu'il y avait des connaissances et des amis ? Et s'il a demandé à le faire, pourquoi lui aurait-on refusé l'hospitalité ? L'hypothèse suivant laquelle il aurait évité de faire pareille demande pour ne pas avoir à dire le but de son voyage ne tient pas en face de ce texte. Celui-ci, en effet, montre que, s'il resta très discret dans ses diverses lettres sur les raisons et la destination de son voyage, il en parla manifestement avec d'autres sans réticence et dans un but de consultation.

Si Libermann consulte et se déplace dans Lyon, il doit passer beaucoup de temps à son courrier, fort abondant, nous l'avons-vu<sup>51</sup>. C'est ainsi qu'il écrit plusieurs lettres importantes en ce dimanche 15 décembre qui est un peu une veillée d'armes pour son hôte, Frédéric Ozanam. En effet, comme ce dernier vient de l'écrire dans son invitation au président de la chambre de commerce de Lyon, « le cours de droit commercial, à l'institution duquel la chambre de commerce a pris une part si active, s'ouvrira lundi prochain 16 décembre à 3 heures après-midi au palais des Arts<sup>52</sup>. »

---

49. Depuis Rome, Libermann écrira plusieurs fois à M. Clair. Dans une lettre du 25 juillet 1840, il parle de ce sulpicien dont il écrit le nom de façon phonétique : « Je vous prie de remercier M. Larchette de la bonne lettre qu'il a bien voulu m'écrire et lui présenter mes respects très sincères. » *ND*, II, p. 208.

50. *ND*, II, p. 193.

51. Lorsqu'il quittera Lyon, il demandera à M. Clair de lui faire suivre son courrier en Avignon ( voir plus loin ) s'il continuait d'en arriver après son départ, ce qui fut le cas. Dans une lettre à M. Clair ( *Rome, le 4 mars 1840* ), un post-scriptum de Libermann précise : « Je n'ai pas reçu les lettres que vous m'avez envoyées à Avignon » ( *ND*, II, p. 205 ).

52. Ce billet vient d'être publié dans le dernier tome des *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome V : Supplément et tables, Paris, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Editions Klincksieck, 1997, p. 90. Le « palais des Arts » dont il est question est situé place des Terreaux : ancien couvent des bénédictines de Saint-Pierre, c'est aujourd'hui le palais Saint-Pierre, musée des Beaux-Arts. Ce texte d'Ozanam invalide donc la photo parue dans les *Cahiers Ozanam*, 1981, n° 1 : « Frédéric Ozanam à Lyon », qui présentait, p. 56, l'actuelle Ecole de commerce de Lyon ( ancien Hôtel Villeroy ) comme le lieu où fut donné le cours d'Ozanam.

Des quatre lettres de Libermann, écrites en ce dimanche et qui nous soient parvenues<sup>53</sup>, nous en retiendrons deux. Comment ne pas être frappé par leur ton et leur contenu où l'on trouve tout à la fois : l'humble certitude de faire la volonté de Dieu dans le présent, même si l'avenir reste obscur ; la souffrance d'avoir à faire souffrir les autres par sa décision ou ses paroles ; la sûreté et la fermeté de sa pensée dans les conseils et les mises au point qu'il se croit obligé de faire.

### **La lettre à M. Jérôme Louïs de la Morinière, supérieur général des eudistes, à Rennes**

Voici ce qu'il écrit à M. Louïs de la Morinière, supérieur des eudistes, à Rennes, – qui l'a laissé partir escomptant son retour après mûre réflexion – pour le « tirer d'une incertitude plus longue<sup>54</sup> » :

« J'ai consulté à Lyon comme vous l'avez désiré ( ... ) deux prêtres pleins de zèle et très respectables, tous les deux hommes de communauté et ayant beaucoup d'expérience dans la conduite des âmes [*On notera les critères de compétence mis en avant pour la circonstance*]. Tous les deux sont d'accord que j'ai dû quitter la Congrégation *pour suivre la voie de Dieu quoique plus incertaine*<sup>55</sup>. Je suis véritablement affligé, Monsieur le Supérieur, de tout le chagrin que je suis obligé de vous causer ainsi qu'à tous ces chers Messieurs ( ... ) Mais ( ... ) vous voyez bien que je m'expose moi-même aux plus grands maux dans le désir de servir Dieu ( ... ). ... j'ai cru voir la divine volonté, je la suis au dépens de mon repos, de ma santé, de mon bien-être

---

53. Nous trouvons parfois trace, dans d'autres correspondances, de lettres de Libermann écrites depuis Lyon et qui ne nous sont pas parvenues. Ainsi, les Archives des eudistes conservent une lettre que le sulpicien Mollevault écrivait à M. Louïs de la Morinière, le 31 janvier 1840, et dans laquelle il parle de Libermann en disant : « J'ai reçu de Lyon, il y a quelque temps, une lettre de M. Libermann. Il me marque qu'il n'est plus avec vous, qu'il regrette de ne m'avoir pas consulté, et il ne me donne point son adresse. J'ignorais son départ, et j'ai été d'autant plus étonné que, durant son séjour à Issy, il agissait comme devant retourner et ne laissait présumer aucun motif de changement. Je le croyais même plus zélé que jamais pour votre Congrégation. Depuis je ne sais ce qu'il est devenu. » ( Arch. des eudistes, Généralat Louïs de La Morinière, Lettres de M. Mollevault, 27 ; citée par Charles DU CHESNAY, « Le Vénérable François Libermann ( 1802-1852 ), Saint Jean Eudes et les Eudistes », *Notre Vie, Revue eudiste de spiritualité et d'information*, tome VIII, n° 83, septembre-octobre 1961, p. 339-340 ).

54. Lettre à Monsieur l'abbé Louis, Supérieur de la Maison Saint-Martin, à Rennes, Ille-et-Vilaine : *Lyon, le 15 décembre 1839. ND*, I, p. 573-577.

55. C'est nous qui soulignons.

et peut-être de ma vie même. ( ... ) Il me semble que mes intentions et mes désirs sont purs et pour la plus grande gloire de Dieu<sup>56</sup>. »

Au lieu de tirer sa révérence le plus rapidement possible à ce supérieur qui n'est plus le sien, Libermann ajoute une deuxième partie à sa lettre : « Maintenant, Monsieur le Supérieur, je prendrai la liberté de vous adresser quelques conseils pour le bien de la Congrégation. » En deux pages, Libermann propose alors un plan pour résoudre les difficultés rencontrées par les eudistes dans leur redémarrage. La tension, perceptible dans le début de la lettre, disparaît entièrement ; l'analyse se fait précise ; les points s'enchaînent... Le spirituel apparaît doublé d'un maître-organisateur et un fin psychologue<sup>57</sup>, même si les historiens eudistes ont pu avoir, au cours des ans, des appréciations assez divergentes sur l'analyse libermannienne de la situation de leur société à l'époque de M. Louïs<sup>58</sup>.

### **La lettre à M. Féret ( 1797-1863 ), sulpicien, directeur au grand séminaire de Nantes**

La lettre la plus importante, à notre avis, que Libermann écrit en ce dimanche 15 décembre, fut adressée à M. Féret, prêtre, directeur au séminaire de Nantes<sup>59</sup>. Il faut que l'autorité spirituelle ( et l'amitié ) de M. Libermann,

56. *Idem*, p. 573-574.

57. *Idem*, p. 574-577. Libermann conseillait, entre autres, aux eudistes de se consacrer, faute de pouvoir reprendre des grands séminaires, à des petits séminaires dont le besoin se faisait sentir. Une lettre inédite du 17 décembre 1839, retrouvée en 1962 ( Arch. CSSP 14-A-III ), à M. de Bogenet, vicaire général de Limoges et s'intéressant aux petits séminaires, reprend cette question ; il lui conseille de se joindre aux eudistes s'ils s'engagent dans les petits séminaires, comme M. Mollevault, sulpicien, et lui, Libermann, le leur conseillent.

58. On opposera deux auteurs. Dans l'ouvrage du P. Joseph DAUPHIN, *Le Révérend Père Louïs de la Morinière, son généralat ( 1830-1849 )*, Paris, Delhomme & Briquet, Rennes, Institution Saint-Martin, 1893, on peut lire, à propos de cette lettre du 15 décembre 1839 : « M. Libermann lui donnait les conseils suivants, marqués au coin d'une grande sagesse, et que l'on se vit obligé d'exécuter plus tard » ( p. 152 ), et « Nous le répétons, ces conseils étaient sages, et la Congrégation n'eût pu que gagner à les mettre immédiatement en pratique » ( p. 156 ). Par contre, plus récemment, le grand historien que fut Charles DU CHESNAY, dans l'article cité à la note 42 qui s'en prend aux exagérations de P. BLANCHARD, *op. cit.*, écrit : « M. Libermann aussi eudiste que M. Louis. Soit. Mais pas plus. » ( p. 336 ), et « ...Mais pourquoi en faire systématiquement grief à M. Louis et toujours considérer M. Libermann comme le chevalier sans peur et sans reproche ? Le gouvernement de sa propre congrégation apprendra au P. Libermann que les choses ne sont pas aussi simples qu'on les imagine... » ( p. 339 ).

59. J. LETOURNEUR, *op. cit.*, ( Cahier n° 7, p. 197 ) promeut M. Féret au rang de supérieur du grand séminaire, abusé par le titre de *directeur* alors que la tradition sulpicienne distingue les *directeurs au séminaire* et le *supérieur du séminaire*. M. Féret deviendra supérieur du grand séminaire de Nantes en 1850.

simple minoré, ait été grande pour qu'il pût adresser en toute simplicité une telle lettre à un directeur de séminaire, plus avancé que lui en âge ( 43 ans ) et prêtre<sup>60</sup>...

Expédiant ce qui concerne son propre cas en quelques lignes rapides ( « Vous avez su, sans doute, que j'ai quitté Rennes, et je viens vous apprendre que c'est pour toujours » ), il ajoute immédiatement : « J'ai d'autres choses à vous dire, qui vous intéressent davantage et qui sont plus utiles pour la gloire de Dieu<sup>61</sup> ». Après avoir parlé d'un projet d'« association à former parmi les prêtres<sup>62</sup> » qui intéresse M. Féret, Libermann prend une page entière de précautions littéraires et spirituelles afin de pouvoir déclarer fermement à ce dernier : « *J'en veux à vos principes sur la direction des vocations*<sup>63</sup> ». Suivent cinq pages parmi les plus belles de Libermann sur l'art de la direction spirituelle. Nulle hésitation ici, nul tourment, mais une parfaite maîtrise et une grande finesse d'analyse appuyée sur saint Jean et saint Paul, où transparait l'expérience du praticien : « Un directeur doit se garder de vouloir *conduire* une âme ; c'est à Dieu à la conduire, et au directeur à procurer le moyen qu'elle ne s'oppose pas à cette conduite<sup>64</sup>. »

Les deux dernières pages de cette lettre nous donnent sans doute la raison de cette correspondance avec M. Féret. En effet, Libermann concrétise le reproche fait à celui-ci en prenant l'exemple précis de la vocation missionnaire de Maxime de la Brunière sur laquelle le sulpicien de Nantes s'est permis un jugement devant Frédéric Le Vavas seur... qui l'a rapporté à Libermann ! Voilà un bel exemple d'une façon toute humaine de juger des vocations ! Libermann ne peut laisser passer pareille chose. Cela nous donne deux pages énergiques qui sont, nous semble-t-il, *le premier écrit de Libermann où transparait sa vision théologique et spirituelle de la Mission pour les « nègres »*. Pour cette raison, voici ces deux pages en entier<sup>65</sup> :

---

Cf. L. BERTRAND, *Bibliothèque sulpicienne ou Histoire littéraire de la Compagnie de Saint-Sulpice*, Paris, Picard, 1900, tome II : XIX<sup>e</sup> siècle, notice 83 : M. FERET ( 1797-1863 ), p. 265-266. Voir également *Notice sur la vie et la mort de M. l'abbé Féret, Supérieur du Grand-Séminaire, vicaire-général et chanoine-honoraire de Nantes*, Nantes, Imprimerie M. Bourgeois, 1863, 43 p.

60. Texte de cette lettre : *LS*, II, p. 307-318. A compléter pour quelques lignes ou mots non reproduits dans les *LS*, par *ND*, I, p. 673-674.

61. *LS*, II, p. 307.

62. *Idem*, p. 308.

63. *Idem*, p. 310.

64. *Idem*, p. 311.

65. *Idem*, p. 316 bas à 318 haut : nous numérotions en marge les lignes du texte pour faciliter les renvois au cours de notre analyse. Les deux noms qui manquent dans le texte de l'édition des *Lettres Spirituelles* ( et que nous restituons entre crochets ) sont ceux de M. Le Vavas seur et de M. de la Brunière, comme le signale *ND*, I, p. 673.

- « Voyez un peu combien, sur de simples raisons que nous avançons et qui souvent ne sont rien, nous tendons à ruiner le service de Dieu ; notre esprit est si borné et si misérable qu'il se trompe sans cesse. Cette parole que vous avez dite à monsieur [Le Vavasseau], par rapport à monsieur [de la Brunière], a retenti jusqu'au fond de mes entrailles, lorsqu'il me l'a rapportée : « Quel massacre vous allez faire si vous arrachez ce jeune homme à la France pour l'emmener avec vous évangéliser les nègres ! » Il faut donc que tous ceux qui sont fervents, généreux, de grand caractère, restent en France ; et ces pauvres âmes abandonnées, pour lesquelles Dieu inspire des sentiments si généreux, il faut les laisser courir en enfer par millions ! Il ne faut leur envoyer pour les sauver que du rebut, que des âmes communes, que des imbéciles, que des gens qui ne peuvent pas faire grand'chose ! Non, il me semble que ce n'est pas selon Dieu. Les vues de Notre-Seigneur sont plus étendues. Il est venu sauver tous les hommes ; il s'est sacrifié pour tous, pour les plus vils comme pour les plus relevés, et par conséquent son esprit sacerdotal n'est rien autre chose qu'un esprit de réconciliation et de salut pour le genre humain tout entier ; et, par conséquent aussi, ceux qui ont la plénitude du sacerdoce de leur Maître doivent étendre leur miséricorde sur toute la terre, et se réjouir lorsque ce divin Maître envoie des sauveurs aux âmes délaissées, et ne pas être avares pour ne leur donner que ce qui ne peut servir à grand'chose. D'ailleurs, c'est calculer et mesurer les choses en homme, que de mesurer ainsi les facultés humaines. Quand Notre-Seigneur a envoyé le grand saint Paul aux vils gentils, qui a osé vouloir retenir cet incomparable Apôtre dans la Judée pour le bien du peuple choisi ? Il y avait cependant des raisons bien plus apparentes et plus puissantes pour croire qu'il produirait un plus grand bien parmi son peuple que parmi les gentils. »

L'introduction ( lignes 1 à 3 ) résume la thèse que Libermann va développer en l'illustrant par la position de M. Féret vis-à-vis de M. de la Brunière : nos *simples raisons* ( 1 ) tendent à *ruiner le service de Dieu* ( 2 ).

La pensée de M. Féret ( *Quel massacre...*, 6-8 ) revient à opposer dans l'ordre du salut ( *pour les sauver*, 11-12 ) *l'ici de la France* ( 7, 9 ) au *là-bas des nègres* ( 8 ) ; à considérer qu'il y a deux catégories d'*âmes* ( 9 ) et deux catégories d'*envoyés* ( *envoyer*, 11 ) ; et qu'aux gens de France, il faut réserver *tous ceux qui sont fervents, généreux, de grand caractère* ( 8-9 ) et laisser *courir en enfer par millions* ( 11 ) *ces pauvres âmes abandonnées* ( 9-10 ) des nègres en ne leur envoyant *que du rebut, que des âmes communes, que des imbéciles* ( 12 ).

Par deux fois, le jugement de Libermann va tomber en reprenant l'opposition qu'il avait établi au début entre nos *simples raisons* humaines ( 1 ) et *le service de Dieu* ( 2 ) : – *Non, il me semble que ce n'est pas selon Dieu* ( 13-14 ) : suit une démonstration par l'analyse de la pensée de Dieu ( 14-18 ) ; – *D'ailleurs, c'est calculer et mesurer les choses en homme* ( 23 ) : suit une démonstration par l'action de Dieu dans l'histoire de son Eglise aux temps apostoliques ( 24-29 ).

### *Les vues de Notre-Seigneur : une théologie de la Mission universelle*

A l'inverse des vues de M. Féret qui ne veut regarder que la France, « les vues de Notre-Seigneur sont plus étendues. Il est venu sauver tous les hommes » ( 15-16 ), le salut en Jésus-Christ est universel au sens propre.

A l'argument du *massacre* ( 6 ) hypothétique mis en avant par M. Féret, Libermann répond en rappelant le très réel *sacrifice* de Notre-Seigneur : « Il s'est sacrifié pour tous. » ( 15-16 )

Alors que M. Féret oppose *en France* ( 9 ) et chez *les nègres* ( 8 ), avec la connotation de mépris et d'infériorité que le mot *nègre* comporte alors en renvoyant à l'esclavage<sup>66</sup>, Libermann montre que cette opposition n'est pas pertinente *selon Dieu* : l'« esprit sacerdotal » de Notre-Seigneur « n'est rien d'autre qu'un esprit de *réconciliation* et de salut *pour le genre humain tout entier* » ( 17-18 ) [C'est nous qui soulignons], « pour les plus vils comme pour les plus relevés » ( 16 ) : cette dernière distinction – établie par les hommes – n'a donc pas de sens en Jésus-Christ ; en réconciliant ( 18 ), il réunit l'*ici* et le *là-bas*, le vil et le relevé, la France et les nègres.

Mais cela n'est pas sans conséquence : il y a devoir d'assistance à personnes en danger dans le cas des nègres, car, comparativement à la France, ce sont des *pauvres âmes abandonnées* ( 9-10 ), menacées de *courir en enfer par millions* ( 11 )<sup>67</sup> ; Dieu qui veut « sauver tous les hommes » ( 15 ) est

66. Cf. Serge DAGET, « Les mots *esclave, nègre, Noir* et les jugements de valeur sur la traite négrière dans la littérature abolitionniste française de 1770 à 1845 », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, tome LX ( 1973 ), n° 221, p. 511-548. Voir également P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann ( 1802-1852 ), Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, p. 541-546 et p. 581-594.

67. Pour comprendre cette hantise de Libermann, il faut la référer à la théologie du salut assez restrictive qui prévalait encore en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elisabeth Germain a bien mis en lumière *la catéchèse du salut dans la France de la Restauration* à partir de l'analyse des catéchismes utilisés dans

logique avec lui-même quand « il inspire des sentiments si généreux » ( 10 ) à des gens comme M. de la Brunière « qui sont fervents, généreux, de grand caractère » ( 8-9 ).

Des *vues de Notre-Seigneur* ( 14 ) et de son *esprit sacerdotal* ( 17 ), Libermann tire une importante conséquence théologique ( « par conséquent aussi », 19 ) sur la Mission des évêques dans l'Eglise : puisqu'ils « ont la plénitude du sacerdoce de leur Maître » ( 19 ), il se trouvent en charge du monde entier à sa suite ; ils « doivent étendre leur miséricorde sur toute la terre » ( 20 ). Ils ont en charge la mission universelle de l'Eglise et, par conséquent, non seulement ils ne doivent pas parler de *massacre* quand surgissent des vocations pour les nègres ( *des sauveurs pour les âmes délaissées*, 21 ), mais ils doivent *se réjouir* ( 20 ) et *ne pas être avarés* dans la qualité du don ( 22 ).

Doit-on s'étonner de la clarté et de la fermeté de cette ecclésiologie missionnaire ? A la fois, oui et non. Oui, parce qu'on y retrouve de façon étonnante, et jusque dans la formulation même, les éléments que le concile Vatican II rassemblera sur ce sujet dans son décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Eglise. Une mise en parallèle le montre très clairement :

### **Libermann ( Lignes 19-23 ) :**

« Ceux qui ont *la plénitude du sacerdoce* de leur maître doivent étendre leur miséricorde *sur toute la terre* et *se réjouir* lorsque *ce divin maître envoie* des sauveurs aux âmes délaissées et *ne pas être avarés* pour ne leur donner [parmi les vocations] que ce qui ne peut servir à grand'chose. »

### **Vatican II, *Ad Gentes*, n° 38 :**

« Tous *les évêques*, en tant que membres du corps épiscopal qui succède au collège des apôtres, ont été consacrés non seulement pour un diocèse mais *pour le salut du monde entier*. Il appartiendra à l'évêque ( ... ) d'*encourager volontiers* des vocations de jeunes et de clercs pour les instituts missionnaires, *acceptant avec reconnaissance que Dieu en choisisse quelques uns* qui entreront dans l'activité mission-

---

les différents diocèses pour les petits Français ( et les grands ) d'alors. Certes, Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, mais peu le sont, même parmi les catholiques, alors, que dire des autres ! Cf. E. GERMAIN, *Parler du salut ? Aux origines d'une mentalité religieuse. La catéchèse du salut dans la France de la Restauration*, Paris, Beauchesne, 1967.

naire de l'Eglise ; ( ... ) le concile souhaite vivement que les évêques, réfléchissant à la très grave pénurie de prêtres qui empêche l'évangélisation de nombreuses régions, envoient à des diocèses manquant de clergé *quelques uns de leurs meilleurs prêtres* qui se proposent pour l'œuvre missionnaire...<sup>68</sup> »

Mais, par ailleurs, il est intéressant de souligner que cette ecclésiologie missionnaire de Libermann semble avoir été assez largement partagée par les évêques français de l'époque<sup>69</sup>. Au moment même où Libermann part pour Rome, un processus se met en route en France qui en est une parfaite illustration. Le 22 novembre 1839, l'Amiral Duperré, Ministre de la Marine et des Colonies, s'adresse à son collègue Ministre de la Justice et des Cultes pour lui signifier que le Séminaire du Saint-Esprit a été « chargé de fournir pour 1840 trente-six nouveaux prêtres à nos quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane française et de Bourbon » parce qu'en vue d'une émancipation des esclaves, « il était indispensable de préparer la solution de cette grande question par la transformation morale des noirs »<sup>70</sup>. Ayant constaté que le Séminaire du Saint-Esprit s'avérait « hors d'état de les fournir [les prêtres demandés] avec son personnel actuel », le Ministère de la Justice et des Cultes adressait une « Circulaire aux Evêques », en date du 3 décembre 1839, pour leur faire la même demande avec beaucoup d'insistance : « Il s'agit à la fois de faire de trois cent mille individus encore esclaves, des hommes dignes de la liberté qui leur est promise, dignes du titre de citoyens français qu'ils vont acquérir, et d'assurer la tranquillité des colons, leurs anciens maîtres, ainsi que la prospérité des possessions françaises d'outre-mer. Le clergé catholique ne peut, ni ne doit hésiter à répondre à l'appel qui lui est fait au nom de si grands intérêts<sup>71</sup>. »

Les réponses apportées par les évêques français, dans les semaines qui ont suivi, traduisent une vive conscience de leur devoir missionnaire, qu'il nous faut d'autant plus souligner qu'elles constituent le paysage historique et ecclé-

---

68. VATICAN II, Décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Eglise ( 1965 ), n° 38 ( Devoir missionnaire des évêques ). Traduction de Mgr Guy Riobé et de Georges Blond, dans : *Concile œcuménique Vatican II, Constitutions, Décrets, Déclarations, Messages*, Texte français et latin, table biblique et analytique et index de sources, Paris Le Centurion, 1967, p. 594-596. C'est nous qui soulignons en mettant en italiques les mots parallèles des deux textes.

69. Cf. André RETIF, « Les évêques français et les missions au XIX<sup>e</sup> siècle », *Etudes*, t. 295, juin 1957, p. 362-372.

70. Lettre reproduite dans *ND*, Appendice au tome neuvième, 1836-1847, « La réforme du clergé et séminaire des colonies », p. 30-32.

71. *Idem*, p. 32-33.



« Le 9 janvier 1826,  
 les anciens eudistes,  
 convoqués en assemblée,  
 déclarèrent  
 leur Congrégation rétablie...  
 A la mort du P. Blanchard,  
 survenue en 1830,  
 l'honneur fut confié  
 [au P. Louis de la Morinière,  
*portrait ci-contre*]  
 de consolider et de mener  
 à bien l'œuvre, à laquelle,  
 du vivant de ce dernier,  
 il avait été si étroitement associé.  
 Il y mit sa foi ardente  
 et son indomptable énergie... »

E. GEORGES, *La Congrégation de Jésus  
 et Marie, dite des Eudistes*, Lyon/Paris,  
 Emmanuel Vitte, 1933, p. 127-129.

« Pierre-François Féret,  
 né le 6 août 1797,  
 à Aufferville, diocèse de Coutances,  
 entra sous-diacre au séminaire  
 de Saint-Sulpice en octobre 1819.  
 Après sa Solitude, il fut envoyé  
 au séminaire de Nantes, où il est resté  
 jusqu'à sa mort arrivée  
 le 23 janvier 1863.  
 Il professa d'abord et longtemps  
 l'Écriture Sainte (...) Enfin,  
 au mois de juillet 1850,  
 il succéda à M. Morel,  
 supérieur du grand séminaire  
 de Nantes, mort le 3 janvier  
 précédent. »

L. BERTRAND, *Bibliothèque  
 sulpicienne ou Histoire littéraire  
 de la Compagnie de Saint-Sulpice*,  
 tome deuxième : XIX<sup>e</sup> siècle,  
 Paris, A. Picard, 1900, p. 265.

**NOTICE**  
 SUR LA VIE ET LA MORT  
 DE  
**M. L'ABBÉ FÉRET**  
 Supérieur du Grand-Séminaire,  
 VICAIRE - GÉNÉRAL ET CHANOINE - HONORAIRE DU DIOCÈSE  
 DE NANTES.

—  
*Verbum ipsius quasi facula ardebat.*  
 (Eccel., ch. 48, v. 1.)



NANTES  
 IMPRIMERIE M. BOURGEOIS,  
 Rue du Pas-Périlleux, 40.  
 1863

sial dans lequel s'inscrit l'initiative de Libermann et des siens. Dans une lettre pastorale à son clergé du 27 décembre 1839, Mgr de Bonald, évêque du Puy et archevêque nommé de Lyon, reprend la question de fond en comble : ni les lumières des philosophes, ni la « profusion typographique » des protestants diffuseurs de Bibles ne peuvent préparer les esclaves à la liberté ; aussi se tourne-t-il vers ses prêtres pour les encourager à accepter : « N'aurons-nous pas l'honneur, dans ce diocèse si croyant, de fournir de saintes recrues pour former cette cohorte d'apôtres ?<sup>72</sup> » Début février 1840, *L'Ami de la Religion* rend compte des réactions des circulaires à leur clergé de trois autres évêques. Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse : « Considérant les besoins extrêmes des contrées pour lesquelles on sollicite de bons et saints prêtres, quelque sacrifice qui puisse en résulter pour le diocèse, il engage et exhorte les ecclésiastiques qui se sentiraient appelés à un ministère si capable de procurer la gloire de Dieu, à lui donner connaissance de leur détermination<sup>73</sup>. » L'évêque de Langres, Mgr Parisis : « Il lui en coûtera de perdre un seul de ses prêtres, mais il se croirait coupable devant Dieu si pour ménager à son diocèse un peu plus d'abondance spirituelle, il se refusait à procurer la grâce du salut à une population nombreuse...<sup>74</sup>. » Quant à Mgr Robin, de Bayeux, il ne dit pas autre chose : « Quoique le prélat tienne singulièrement à chacun de ses prêtres ( ... ) il applaudira ( ... ) au généreux dessein de ceux qui se consacraient à cette mission, et il leur en facilitera l'exécution<sup>75</sup>. »

*Notre-Seigneur ne « mesure » pas « en homme » :  
l'excès divin et la folie de la Croix*

Pour faire bonne mesure ( mesure divine et non pas mesure humaine ), Libermann complète son argumentation à M. Féret en présentant non plus seulement les *vues de Notre-Seigneur* ( 14 ) mais l'action divine dans les premiers temps apostoliques de l'Eglise. L'exemple choisi – la vocation de saint Paul – montre une fois de plus combien il y a opposition entre *mesurer les choses en homme* ( 23 ) et agir *selon Dieu* ( 14 ).

A la mesure humaine qui fait montre d'avarice ( *êtres avarés*, 22 ), Notre-

72. *L'Ami de la Religion*, tome 104, n° 3225, Mardi 7 janvier 1840, p. 41-43.

73. *L'Ami de la Religion*, tome 104, n° 3237, Mardi 4 février 1840, p. 232.

74. *Ibidem*.

75. *Ibidem*.

Seigneur répond en effet par *l'excès*. A l'opinion de M. Féret quant à ce qui est « bon pour les nègres », Libermann oppose la logique de Notre-Seigneur qui « a envoyé le *grand* saint Paul aux *vils gentils* » ( 25 ) [c'est nous qui soulignons]. Libermann insiste en soulignant le défi à la raison ordinaire : « Il y avait cependant des raisons bien plus apparentes qu'il produirait [saint Paul] un plus grand bien parmi son peuple que parmi les gentils. » ( 26-27 )

Autrement dit, la logique évangélique est à l'opposé de la pure logique humaine des apparences. Nous retrouvons là le paradoxe de la Croix du Christ lyriquement exprimé dans le chant de *l'Exultet* de la veillée pascale : « *O inestimabilis dilectio caritatis : ut servum redimeres, Filium tradidisti !* », « pour sauver l'esclave, tu livres le Fils » ; pour sauver les *vils gentils* ( 25 ), tu leur envoies *cet incomparable apôtre* ( 26 ) plutôt que de le laisser *parmi son peuple* ( 28 ), *peuple choisi* ( 26 ) par Toi, pourtant...

Déroutante logique divine qui préfère les *gentils* ( 29 ) au *peuple choisi* ( 26 ) et manifeste l'amour de Notre-Seigneur pour les plus éloignés. Libermann défend la vocation du brillant Maxime de la Brunière, car il reconnaît là la façon de faire habituelle de Dieu : les *nègres* ( 8 ) sont *de pauvres âmes abandonnées pour lesquelles Dieu inspire des sentiments si généreux* ( 9-10 ). Vouloir s'opposer à cette vocation, c'est être un bien mauvais directeur spirituel qui ne comprend rien aux sentiments de Notre-Seigneur et à la logique de la Croix.

Tout montre chez Libermann – par exemple, dans ce texte : « il s'est sacrifié » ( 15 ) ; « son esprit sacerdotal » ( 17 ) – que sa théologie missionnaire, théologie du *salut* ( 18 ) est axée sur la Croix. Nous en avons une preuve formelle et intéressante dans l'espèce de lettre-mémorial qu'il adressera en 1844 à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, au sujet des origines de sa société missionnaire<sup>76</sup>. Là, Libermann y explique qu'avant les lumières spéciales, à Rome, qui l'ont poussé à mettre sa nouvelle société sous le patronage du Très Saint-Cœur de Marie, il pensait que *seule la Croix* pouvait théologiquement convenir à une société missionnaire : « Je pensais que la

---

76. A la demande de M. Desgenettes lui-même, curé de Notre-Dame des Victoires, fondateur de l'Archiconfrérie du même nom alors en pleine expansion mondiale, très lié à l'origine de l'Œuvre des Noirs, Libermann entreprit de fournir les éléments d'une *Notice* sur sa société missionnaire à insérer dans le bulletin de l'Archiconfrérie. Commencée le 4 février 1844 ( Cf. ancienne copie aux Arch. CSSp 22-B-III ) et terminée le 9 février, cette longue lettre ( *ND*, VI, p. 37-48 ) se présente comme un mémorial, « avec beaucoup de détails », de tout ce qui s'est passé depuis les origines, mémorial qui met en évidence « la puissante protection du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie » ( p. 37 ). Non seulement les faits sont rappelés mais, en ce qui le concerne, Libermann décrit comment il les a vécus, quelles motivations le poussaient et quels fruits missionnaires apparaissent déjà en 1844.

société devait trouver dans sa consécration toutes ses dévotions et un modèle parfait de toutes les vertus fondamentales de l'apostolat ; et je ne sais pourquoi je n'eus même pas l'idée que nous trouvions cela parfaitement dans la dévotion au très saint et immaculé Cœur. Je me fixai donc vers un autre objet : la Croix<sup>77</sup>. » La lettre à M. Féret – écrite avant Rome – traduit bien cette orientation théologique. D'ailleurs, Frédéric Le Vavasseur lorsqu'il s'était ouvert du projet de l'Œuvre des Noirs à M. Libermann, quelques mois plus tôt, allait tout à fait dans le même sens en parlant de « notre communauté qu'on pourrait appeler Missionnaire de la Sainte-Croix, ou de tout autre nom qu'on croira être de la volonté de Dieu...<sup>78</sup>. »

### **Les grandes convictions intérieures de Libermann à la fin de 1839, lorsqu'il quitte Lyon**

La passion contenue qui traverse cette lettre à M. Féret, la détermination qui apparaît dans celle adressée à M. Louis de la Morinière ainsi que dans la lettre à son frère et à sa belle-sœur, nous montrent que la halte lyonnaise fut un temps fort dans l'errance libermannienne. Soulignons-en quelques points.

#### ***Libermann a gagné en assurance intérieure***

Il suffit de comparer le ton et les conseils donnés dans la lettre à M. Féret du 15 décembre avec ce qu'il écrivait au même, un mois auparavant, depuis Rennes. M. Féret avait sollicité ses conseils pour la marche du séminaire de Nantes et « la manière de le rendre fervent »<sup>79</sup>. Libermann avait répondu, alors : « On me fait une grande renommée ; mais, dans la stricte et sincère vérité, je suis un vase inutile dans l'Eglise de Dieu. ( ... ) Je suis ici comme un morceau de bois vermoulu, où le feu ne prend qu'à demi et sourdement, qui n'éclaire ni n'échauffe personne. ( ... ) N'allez pas me demander des avis ou des conseils ; voudriez-vous perdre votre séminaire<sup>80</sup> ? » Est-ce bien le

77. *ND*, VI, p. 40.

78. Lettre de fin février/début mars 1839, citée dans le *Mémoire de M. Tisserant, op. cit.*, *ND*, I, p. 636.

79. A Monsieur Féret, Directeur au Séminaire de Nantes. *Rennes, le 13 novembre 1839*, dans *LS*, II, p. 292-295 ( avec compléments pour les passages omis, *ND*, I, p. 548-549 ).

80. *Idem*, p. 293-294.

même homme qui, depuis Lyon, – en s’excusant, certes, d’être « un gueux qui ne sait pas vivre lui-même » –, lui écrit fermement : « J’en veux à vos principes sur la direction des vocations »<sup>81</sup> ?

Bien plus tard, écrivant à la congrégation du Saint-Esprit tout de suite après la mort de Libermann pour apporter son témoignage, M. Féret faisait allusion de mémoire à cette lettre<sup>82</sup>. Il est intéressant de voir ce qu’il en avait retenu, douze ans après : « Il m’y parlait avec une remarquable énergie du zèle avec lequel on devait s’empresse d’alimenter la Congrégation et les Missions et leur procurer de bons sujets<sup>83</sup>. »

Cette lettre du 15 décembre nous offre, en effet, le premier aperçu sur la force (« avec une remarquable énergie ») de l’engagement missionnaire de Libermann pour les Nègres, sur la théologie du salut, sur le devoir missionnaire des évêques théologiquement enraciné dans la succession apostolique, sur le rôle missionnaire de l’ensemble des baptisés acceptant les vocations pour les missions.

### *Libermann prend le parti des Nègres en Christ*

Pour récent qu’il soit, le parti que prend Libermann pour les Nègres est fort. Il s’agit d’une *conformation* (au sens paulinien) active de Libermann au point de vue de Dieu (« selon Dieu », 14 ; « les vues de Notre-Seigneur », 14) sur « ces pauvres âmes abandonnées » (9-10), conformation qui n’est pas simple adhésion intellectuelle mais identification affective aux nègres : la réflexion de M. Féret (« Quel massacre... », 6-8) est ressentie par lui comme une injure, comme une injustice, au point, écrit-il, qu’elle « a retenti jusqu’au fond de mes entrailles » (5).

Il faut noter toutefois que cette passion n’est pas une émotion facile, car ses racines sont *christologiques* : mépriser les nègres au point de se désintéresser de leur salut en ne leur envoyant « que du rebut » (12), c’est faire

---

81. *LS*, II, p. 316 et 310. Libermann aura conscience d’y être allé un peu fort. Dans une lettre écrite depuis Rome, le 7 juillet 1840, à un séminariste diacre de Nantes, il demandera : « Dites-moi dans votre prochaine lettre, s’il vous plaît, comment va M. Ferret (*sic*). Je crains qu’il soit fâché contre moi à cause de la lettre que je lui ai adressée de Lyon » (*ND*, II, p. 147). En fait, M. Féret ne fut apparemment pas choqué par le ton et le contenu de cette lettre si l’on en croit son témoignage après la mort de Libermann : « Quelle tête, quel cœur de prêtre que ce bon P. Libermann ! » (Lettre du 16 avril 1852, *ND*, I, p. 535)

82. Lettre qu’il n’avait pas alors retrouvée, ce qui advint par la suite, fort heureusement pour nous !

83. *Grand Séminaire de Nantes*, 16 avril 1852, *ND*, I, p. 535.

bon marché du *sacrifice* de Notre Seigneur ( 14 ) et de ses « vues » « pour les sauver » ( 14, 11-12 ). Si l'on ne craignait de faire preuve d'anachronisme – quant à l'expression, mais nullement quant au fond –, nous pourrions parler dans le cas de Libermann d'« *amour de préférence pour les pauvres* », « nègres » en l'occurrence<sup>84</sup>. Nous avons déjà vu plus haut que, pour Libermann, cela se lit clairement dans l'envoi par Dieu de l'« incomparable apôtre » saint Paul « aux vils gentils » ( 24 ).

### *Une ecclésiologie missionnaire*

Il faut souligner, par ailleurs, l'ecclésiologie missionnaire qui sous-tend la prise de position libermannienne. L'Eglise est le prolongement de Jésus-Christ « venu sauver tous les hommes » ( 14-15 ), qui « s'est sacrifié pour tous » ( 15-16 ) : théologie de la Croix, théologie de l'« esprit sacerdotal » ( 17 ) défini comme « esprit de réconciliation et de salut pour le genre humain tout entier » ( 17-18 ). Les évêques, « ceux qui ont la plénitude du sacerdoce de leur Maître » ( 19 ), ne peuvent donc pas avoir un point de vue plus restreint : tous, tant qu'ils sont, ont le monde en charge, ils « doivent étendre leur miséricorde sur toute la terre » ( 20 ). Et pas seulement de façon théorique et à contre-cœur : ils doivent « se réjouir » des vocations missionnaires issues de chez eux, « ne pas être avarés » ( 20-22 ). Libermann a une juste idée de la vocation : ce qui est demandé à l'évêque, c'est de *reconnaître* les vocations, de ne pas s'y opposer, car c'est Dieu qui « inspire des sentiments aussi généreux » pour « ces pauvres âmes abandonnées » ( 9-10 ), et s'ils doivent « se réjouir », c'est « lorsque ce Divin Maître envoie des sauveurs aux âmes délaissées » ( 20-21 ).

On comprendra l'intérêt qu'il y a à souligner le fait qu'au moment où Libermann va à Rome consulter pour un projet missionnaire, il garde une juste notion de la place des évêques dans l'Eglise comme responsables de l'évangélisation ( « évangéliser les nègres », 8 ) pour « toute la terre » ( 20 ). Son ecclésiologie apparaît donc équilibrée. On comprend pourquoi, plus tard,

---

84. Popularisée par la théologie latino-américaine dite « de la libération », cette expression est profondément traditionnelle dans son fond. Jean-Paul II l'a reprise lors de ses voyages en Amérique latine, et la Congrégation romaine pour la Doctrine de la foi l'a tout à fait officialisée dans son *Instruction sur la liberté chrétienne et la libération* du 22 mars 1986, n° 66-68 ( *Documentation Catholique*, n° 1916, 20 avril 1986, p. 393-411 ).

il aura soin de maintenir des liens étroits avec la Congrégation de la Propagande romaine mais tout aussi bien avec les évêques de France : il n'hésitera pas, en effet, à faire de vastes tournées dans les séminaires diocésains pour aider sans scrupule les évêques à remplir leur devoir missionnaire à l'égard du monde entier<sup>85</sup>. Autrement dit, la lettre à M. Féret du 15 décembre 1839, avec sa passion contenue, *nous révèle un Libermann-missionnaire avant le Libermann-fondateur.*

### *L'exemple de saint Paul*

Il n'est peut-être pas inutile de noter également l'arrière-plan personnel qui se dessine en filigrane dans l'exemple que Libermann donne de l'apôtre Paul. Certes, il défend là la vocation missionnaire de Maxime de la Brunière pour les nègres, mais la problématique *Juifs/Gentils* qu'il utilise, si elle est ironique pour son correspondant<sup>86</sup>, ne peut pas ne pas évoquer pour Libermann lui-même et pour son lecteur, sa propre condition à lui, qui est à l'image même de celle de saint Paul : lui aussi est du « peuple choisi » ( 26 ), « circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, ( ... ) Hébreu fils d'Hébreux » ( *Ph* 3, 5 ), fils de rabbin comme Paul était pharisien ! Lui aussi a rencontré Jésus sur son chemin... Lorsqu'il défend la vocation aux nègres de M. de la Brunière, ne défend-t-il pas en même temps sa vocation pour l'Œuvre des Noirs, toute récente mais toute pacifiante ( grâce de Fourvière ), retrouvant en elle la même logique divine qui avait arraché Paul à ses certitudes pour l'envoyer aux Gentils ? Quoiqu'il en soit, on ne peut que souligner la présence de ces deux thèmes ( saint Paul et le binôme *Peuple choisi/Gentils* ) dans ce premier texte *missionnaire* : en effet, d'une façon ou d'une autre, on les retrouve dans toute la vie de Libermann.

---

85. Fidèle à cette position, six mois plus tard, lorsque Rome aura finalement donné son feu vert au projet de l'Œuvre des Noirs, il répondra à M. Le Vasseur prévoyant l'ouverture immédiate d'un noviciat : « Je ne vois pas de grandes difficultés à commencer le noviciat l'an prochain ; cependant, il serait peut-être utile que je prisse un peu de temps pour parcourir quelques bons diocèses et y trouver quelques prêtres pieux, propres à notre œuvre... » ( *Rome, le 12 juillet 1840. ND, II, p. 87.* )

86. Celui-ci, dans le fond, n'est qu'un descendant de ces « vils gentils » autrefois évangélisés par l'apôtre !

## Conclusion : Ozanam et Libermann dans le « mouvement religieux qui ébranle heureusement une partie de la France »<sup>87</sup>

Fin décembre 1839, les *pèlerins de l'Œuvre des Noirs*, Libermann et Maxime de la Brunière, se retrouvèrent à Marseille<sup>88</sup> où ils rencontrèrent un ami de Libermann, l'abbé Perrée<sup>89</sup>, avant de prendre le bateau à vapeur, le 1<sup>er</sup> janvier 1840, à destination de Cività-Vecchia, port de Rome...

Libermann restera à Rome une année pleine : du 6 janvier 1840 au 8 janvier 1841<sup>90</sup>. C'est l'année où tout bascule dans cette vie apparemment sans but jusque là. C'est de cette année qu'est née la société missionnaire de Libermann : née de la pensée et des souffrances de Libermann qui en fait approuver *le projet* par la Propagande et en rédige *la Règle de vie*, tout en voyant s'ouvrir pour lui le chemin du sacerdoce... Mais ceci est une autre histoire, une longue histoire pour un autre numéro ! Reste à conclure.

Libermann ne se comprend que dans le paysage général où il s'inscrit. Son initiative rejoint de multiples initiatives jaillissant alors un peu partout dans l'Eglise de France, et que le Saint-Siège accueille avec d'autant plus d'intérêt que les idées nouvelles qu'elles traduisent sont orientées vers Rome et constituent « un nouveau printemps pour l'Eglise », suivant le titre retenu par Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire pour résumer les années 1830-1850 en France<sup>91</sup>.

Il ne s'agit pas là uniquement d'un jugement d'historiens bénéficiant du recul des années. En effet, dans les jours mêmes où Libermann vient de recevoir à Rome les encouragements du cardinal-préfet de la Propagande ( 8 juin 1840 ), Frédéric Ozanam, depuis Lyon, écrit à un ami, le 12 juillet 1840, en appréciant ainsi « les derniers actes publics du S. Siège » : « les allocutions contre

87. Frédéric Ozanam à Gustave Olivier. *Lyon, 11 juillet 1840*. lettre 242, dans : *Lettres de Frédéric Ozanam* tome I : Lettres de jeunesse ( 1819-1840 ), Paris, Bloud et Gay, 1960, p. 410.

88. Le témoignage de M. Gamon ( *ND*, I, p. 70 ) nous fournit les précisions suivantes : « Ils s'étaient donné rendez-vous, lui et M. de la Brunière, pour tel jour, à midi, dans la cathédrale d'Avignon. M. Libermann eut un retard d'un jour, et ce ne fut qu'à Marseille qu'il put rejoindre son compagnon de voyage, qui, éprouvé lui-même par de grandes peines intérieures, fut loin de soulager le cœur de son confrère. »

89. Voir dans ce numéro la contribution de René CHARRIER : « Où l'on voit le P. Libermann découvrir avec admiration les œuvres sociales marseillaises des abbés Julien ( 1805-1848 ) et Perrée ( 1811-1888 ) ». Par ailleurs, il y aurait d'autres choses à dire sur ce qui s'est passé à Marseille avant l'embarquement, que nous ne traitons pas ici.

90. Ces dates précises sont fournies par le *mémoire de M. Tisserant, op. cit., ND*, I, p. 1.

91. G. CHOLVY, Y.-M. HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. I : 1800-1880, Toulouse, Privat, 1985, p. 89-98.

la Prusse et la Russie, les bulles pour la suppression de la traite, les encouragements donnés à toutes les nouvelles fondations dans l'Église, à toutes les réformes dans l'art religieux ; cela, dis-je, achève d'éclairer la position et de signaler, au moment même où nous sommes, une transition remarquable<sup>92</sup>. »

Au moment où Ozanam écrit ces lignes, il vient d'entrer dans la phase active de sa vie : il a inauguré son cours de droit commercial à Lyon et s'apprête à passer à la Sorbonne pour la chaire de littératures étrangères, en 1841, à l'âge de vingt-huit ans. Libermann va également commencer sa vie « publique » de fondateur : il ne fait alors que le soupçonner. Tous les deux auront une carrière brève mais intense, et mourront à une année d'intervalle : 1852 pour Libermann, qui avait 50 ans ; et 1853 pour Ozanam, qui n'en aura que 40 ! Tous les deux sont passionnés par les Missions, par la propagation de la foi dans le monde. Chacun à sa façon.

En professeur, Ozanam se penchera sur l'apparition historique de la « civilisation chrétienne » et, en homme de foi, il se demandera comment l'Église pourra effectuer de nouveau un *passage aux barbares*, à ces barbares nouveaux de la société industrielle naissante<sup>93</sup>...

Libermann, de son côté, réfléchira dans son action missionnaire sur le même problème, fondamentalement : comment l'Église peut-elle *passer aux nègres* en apportant la foi et aussi la civilisation, mais pas l'Europe<sup>94</sup>...

92. Frédéric Ozanam à Ferdinand Velay. Lyon, 12 juillet 1840. Lettre 243 dans *Lettres de Frédéric Ozanam*, t. I, *op. cit.*, p. 412.

93. La célèbre formule – dont l'expression complète est : *Passons aux barbares, et suivons Pie IX* – constituait les derniers mots d'un article (fruit lui-même d'un discours prononcé au Cercle catholique) paru dans *Le Correspondant*, t. XXI, 10 février 1848 [deux jours avant le déclenchement des événements révolutionnaires...], p. 412-435, sous le titre : « Les dangers de Rome et ses espérances ». Le mot *barbares* devait faire choc – choquer ! – et dans sa correspondance, il s'en explique longuement avec son ami « magistrat » Théophile Foisset : *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome III, *op. cit.*, lettre 784 du 22 février 1848, p. 378-382. Sur ce thème central de la pensée d'Ozanam, voir Pierre MICHEL, « Civilisation chrétienne et barbarie dans l'œuvre d'Ozanam », p. 267-280, in J.-R. DERRE, J. GADILLE, X. DE MONT-CLOS et B. PLONGERON, *Civilisation chrétienne*, Approche d'une idéologie XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Beauchesne, 1975.

94. L'expression « passer aux nègres » ne se trouve pas telle quelle chez Libermann, mais on ne peut pas ne pas la rapprocher de son « Faites-vous nègres avec les nègres » à la communauté de Dakar et du Gabon, avec son abîme de signification théologique : cf. Paul COULON, « 'Faites-vous nègres avec les nègres' ou la stratégie missionnaire d'un mystique (1847) », in P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 489-546.

**« Aux racines de l'arbre spiritain » :  
présentation d'un livre-ressource  
sur Claude-François Poullart des Places,  
dirigé par Christian de Mare**

*Paul Coulon et Jean Ernoult\**

Le quatrième livre de la collection *Mémoire Spiritaine – Etudes et Documents* qui vient de paraître<sup>1</sup>, en bonne logique chronologique, aurait dû ouvrir la dite collection puisqu'avec lui, nous sommes renvoyés véritablement « aux racines de l'arbre spiritain ». En effet, le 300<sup>e</sup> anniversaire que la Congrégation du Saint-Esprit se prépare à célébrer en 2003, et qui explique le présent effort de publication, est celui de sa fondation par *Messire Claude-François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte*. Ce livre a été envisagé dès le début de la revue *Mémoire Spiritaine* et de sa collection, en 1995, mais il a demandé une longue mise au point. Il nous faut ici en raconter la genèse et l'histoire, voire même la préhistoire.

---

\* Paul Coulon, spiritain, a passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement enseignant à l'Institut catholique de Paris et assistant du directeur de l'Institut de Science et de Théologie des Religions. Il s'est spécialisé dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes. Jean Ernoult, spiritain, missionnaire au Congo de 1948 à 1978, réside actuellement à la maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit, rue Lhomond (Paris), où il s'occupe de l'histoire de la Province spiritaine de France et collabore à *Mémoire Spiritaine* dont il a été le premier administrateur. Il vient de publier, en 1997, une histoire, illustrée de nombreux documents, sous le titre : *La Maison Mère de la congrégation du Saint-Esprit*, Paris, 30, rue Lhomond, 64 p., 25 F.

1. Christian de MARE (dir.), *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places (1679-1709)*, *Ecrits et Etudes*, Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond (5<sup>e</sup>), décembre 1997, 424 p., 45 pages d'illustrations, relié sous jaquette (Collection « Mémoire Spiritaine – Etudes et Documents », n° 4), 175 F.



*Christian de Mare, spiritain  
présente*

**AUX RACINES DE L'ARBRE SPIRITAIN**

**CLAUDE-FRANÇOIS  
POULLART DES PLACES  
(1679-1709)**

**Écrits et Études**

**Mémoire  
Spiritaine**

**ETUDES  
ET  
DOCUMENTS**

**4**

**Congrégation du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond, 75005 PARIS**

## Genèse d'un projet

En 1988, lorsque parut aux éditions du Cerf le *Libermann* dirigé par Paul Coulon et Paule Brasseur<sup>2</sup>, le P. Wilfrid Gandy, spiritain anglais archiviste de sa province, exprima le désir qu'une identique réalisation se fît autour de la figure de Poullart des Places. N'aurait-on pas pu rassembler en un volume organique tous les articles épars concernant le fondateur de la Congrégation ? Cette idée n'alla pas plus loin lorsque l'on fit remarquer l'extrême inégalité de valeur des articles proposés et les incessantes répétitions de leur contenu. Tous, en effet, se référaient obligatoirement aux mêmes très rares textes de Poullart des Places : mort à trente ans, ce dernier ne pouvait avoir laissé une abondante littérature.

A la même époque, le P. Seán Farragher, historien spiritain irlandais travaillant en lien avec le P. Joseph Michel<sup>3</sup>, s'était mis à écrire la biographie documentée qui manquait en langue anglaise sur le fondateur de la congrégation. Elle parut en 1992, comblant substantiellement les attentes des anglophones<sup>4</sup>.

En 1995, pourtant, il devint clair au Comité Histoire de la province spiritaine de France et à la rédaction de la revue *Mémoire Spiritaine* naissante qu'il y avait matière à faire un livre nouveau autour de la figure de Poullart des Places, qui ne ferait pas double emploi avec les biographies déjà écrites par les PP. Joseph Michel<sup>5</sup> et Seán Farragher.

Même si ce livre ne devait pas être très gros, il apparaissait possible de rassembler un certain nombre d'études parues depuis quarante ans, à condition qu'elles soient historiquement bien informées et ne se contentent pas de reprendre sous une forme ou sous une autre – paraphrase, résumé ou commentaire spirituel – ce qui avait été précédemment écrit par les pionniers en la matière.

Sans nous prononcer sur les choix à opérer, nous avons systématiquement rassemblé toute la production écrite ou traduite en français concernant Poul-

2. Paul COULON, Paule BRASSEUR, *Libermann (1802-1852). Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988, 942 p., (Collection Cerf-Histoire).

3. Voir Seán FARRAGHER, « Pourquoi nous sommes tous débiteurs du P. Joseph Michel », *Mémoire Spiritaine* n° 4 (1996/2), p. 111-116.

4. Seán P. FARRAGHER, *Led by the Spirit. The Life and Work of Claude Poullart des Places, founder of the Congregation of the Holy Spirit*, Dublin, Paraclete Press, 1992, 282 p.

5. Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris, Editions Saint-Paul, 1962, 352 p.

lart des Places. A qui pouvait-on ensuite demander de faire, dans un premier temps, œuvre de discernement sur cet ensemble de textes, avant d'en faire, dans un deuxième temps, la présentation unifiée en un volume ?

Il nous a semblé qu'un homme était tout indiqué : Christian de Mare. Maître des novices en France, puis assistant du maître des novices au noviciat international européen de Templeogue, en Irlande, il avait dépensé, depuis plus de dix ans, beaucoup de temps à étudier nos fondateurs et à les présenter dans le contexte initiatique d'un noviciat. Et cela, auprès de jeunes franco-phones et anglophones, avec les références culturelles différentes que cela suppose. De ce fait, il nous a paru être tout à fait *the right man at the right place* et nous lui avons confié le projet<sup>6</sup>.

Sa bonne connaissance du dossier lui a permis de faire le choix qui a abouti aux textes du présent volume. Ce choix repose sur le respect des critères rigoureux – notamment en matière historique – que nous avons fixés. Dans l'étude qui ouvre le livre (« Un jour de Pentecôte, il y aura bientôt 300 ans... »), Christian de Mare fait l'histoire de l'influence de Poullart des Places à travers les ouvrages et les articles qui lui ont été consacrés, depuis les origines ou presque. On trouvera là présentés l'ensemble des travaux produits sur Poullart des Places, ainsi que leurs auteurs, même si tous ces écrits n'ont pas été repris dans ce livre pour diverses raisons.

Christian de Mare a pris soin, ensuite, d'établir l'enchaînement des études retenues en les faisant précéder chacune d'une brève introduction. C'est en raison de tout ce travail fondamental – sélection et présentation – que nous avons tenu à ce que ce livre soit présenté sous l'autorité de son nom, même si le travail fourni ensuite pour le développement et la finition de l'ouvrage a été une œuvre largement collective.

Après cet investissement initial du maître d'œuvre, tout aurait pu aller très vite, si nous en étions restés là... Mais comme l'appétit vient en mangeant, les bonnes idées arrivent aussi parfois en travaillant ! Chargés de produire

---

6. Christian de Mare, spiritain, né à Paris en 1929, a été ordonné prêtre en 1954 au terme d'études théologiques à Rome. Depuis cette date et jusqu'à aujourd'hui, son ministère a été au service de la formation des prêtres diocésains en Afrique et des spiritains en Europe. Après un séjour de douze ans au Sénégal (1955-1967) au grand séminaire de Sébikhotane en tant que professeur puis supérieur, il est envoyé à Rome au Séminaire français comme vice-recteur, et ensuite au Consortium d'Etudes Missionnaires (inter-instituts) à Lyon. En 1973, il est nommé au Congo comme recteur du grand séminaire « Libermann » (puis « Emile Biayenda ») de Brazzaville. De 1985 à 1997, il est chargé de la formation des novices spiritains, tout d'abord au noviciat de la Province de France à Chevilly-Larue, puis au noviciat interprovincial européen de Dublin. Au cours de cette période, il exercera un temps les fonctions d'assistant provincial (deuxième vicaire). Depuis la rentrée 1998, il est de nouveau au séminaire français de Rome.

concrètement le livre, Paul Coulon et Jean Ernoult ont beaucoup travaillé pendant un an ( juste au moment où le décès de Joseph Michel, le 23 juin 1996, les privait de celui qui aurait dû être le grand conseiller de l'opération... ) pour penser l'architecture du volume et finalement en augmenter le contenu d'une façon qui apparaît évidente après coup.

### **Inclure les *Ecrits* de Poullart des Places ?**

Après avoir été supérieur général de 1968 à 1974, le P. Joseph Lécuyer était devenu un membre éminent et actif du Groupe d'Etudes Spiritaines de la maison généralice. Depuis le séminaire français de Rome où il avait repris sa place de directeur, il avait appliqué sa grande intelligence théologique nourrie d'écriture Sainte et de patristique à la relecture des écrits de Poullart des Places. En 1977, il publiait le fruit riche et savoureux de ce travail dans trois livraisons des *Cahiers Spiritains*<sup>7</sup>. Bien entendu, ces pages du P. Lécuyer nous paraissaient devoir figurer dans notre volume, même si, par la suite, leur auteur devait encore approfondir sa connaissance du fondateur.

Mais un problème pratique se posait. Cette relecture de Poullart des Places faite par le P. Lécuyer ( sans parler des autres articles retenus pour ce livre ) renvoie sans arrêt aux *textes* mêmes du fondateur. Bien des lecteurs du volume que nous préparions n'auraient sans doute pas à portée de main une édition des *Ecrits* de Poullart des Places : à quoi bon alors éditer des commentaires ? Une solution se présentait : pourquoi ne pas reprendre dans ce volume l'ensemble ( peu conséquent en nombre de pages ) de ces *Ecrits*, et fournir ainsi un ouvrage complet sur le fondateur, réunissant aussi bien ses écrits que des études le concernant lui-même ou commentant ses textes ?

Une objection se présentait aussitôt : nous disposions déjà de deux éditions de ces *Ecrits*. D'une part, la première édition historique réalisée par le P. Henry J. Koren en 1959<sup>8</sup> ; d'autre part, une nouvelle édition effectuée par le P. Lécuyer lui-même en 1983, parue dans le n° 16 des *Cahiers Spiritains* et même rééditée par la suite en un livret à part<sup>9</sup>. Fallait-il une troisième

7. *Cahiers Spiritains*, n° 3, mai-août 1977, p. 3 à 18 ; n° 4, septembre-décembre 1977, p. 3 à 17 et n° 5, janvier-avril 1978, p. 3 à 20.

8. Voir plus loin, à la note 10, la référence complète de cette édition français-anglais.

9. Joseph LÉCUYER, "Les Ecrits de Claude-François Poullart des Places, 1679-1709", *Cahiers Spiritains* n° 16, Pâques 1983, p. 5-87. *Claude-François Poullart des Places, 1679-1709. Ecrits*. Réédition des *Cahiers spiritains* n° 16, 1988, Centre spiritain de recherche et d'animation, maison généralice, Clivo di Cinna 195, Roma.

édition ? Un petit retour en arrière sur l'histoire des deux premières éditions permettra de comprendre pourquoi nous avons finalement choisi d'intégrer dans ce volume une nouvelle édition des *Écrits* de Poullart des Places, et pas seulement pour des raisons de commodité.

### **Le travail pionnier du P. Henry J. Koren**

A titre de contribution historique, rapportons ici le témoignage du P. Henry J. Koren au sujet de la première édition français-anglais des *Écrits* de Poullart des Places, qu'il mit en chantier en 1958 depuis l'université spiritaine Duquesne ( Pittsburgh, PA, USA ) où il était alors président de la faculté de philosophie. Dans une lettre du 23 septembre 1996 à Paul Coulon, Henry J. Koren écrit ceci à propos de ce travail : « Lorsque j'ai demandé à la maison mère de Paris de m'envoyer une copie microfilmée de ses écrits [ceux de Poullart des Places], personne ne semblait savoir ce que c'était qu'un microfilm, et l'archiviste ( ou son assistant ) de dire : "Que peut-on bien faire d'une copie de ces écrits ? Personne ne s'intéresse à Poullart des Places !" Par chance, il y avait justement un historien belge de passage à nos archives, le chanoine Jadin, et le P. Lambert Vogel, conseiller général, lui a demandé de faire pour moi une copie microfilmée avec son propre appareil photographique. C'est ainsi que je pus sortir la première édition des écrits de notre fondateur. Mon travail était imparfait ; il comportait des omissions et des erreurs. Celles-ci furent aggravées dans le texte français, dactylographié par le P. Maurice Carignan, qui prit également quelques libertés avec les notes de bas de page. J'aurais dû relire son travail et j'ai négligé de le faire. »

Cette édition des *Écrits* par le P. Koren parut courant 1959<sup>10</sup> en vue du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Poullart des Places ( 2 octobre 1709 ), précisément au moment où le P. Joseph Michel, ayant quitté son poste d'aumônier général des étudiants d'outre-mer à l'automne 1958, avait été affecté

---

10. Voici le double intitulé rigoureux français-anglais de cette édition : Henry J. KOREN CSSp et Maurice CARIGNAN CSSp ( Ed., Introduction et texte annoté par ), *Les Écrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit* ; Henry J. KOREN CSSp, S.T.D. ( Edited by ), *The Spiritual Writings of Father Claude Francis Poullart des Places, Founder of the Congregation of the Holy Ghost*, Duquesne University, Pittsburgh, Pa., U.S.A. ; Editions E. Nauwelaerts, Louvain, Belgique ; Editions Spiritus, Rhenen, U., Hollande, 1959, 297 p. ( Duquesne Studies, Spiritan Series, 3 ). La préface est symboliquement datée : « Université Duquesne, en ce deux-cent-quarante-neuvième anniversaire de la mort de M. Claude-François Poullart des Places, le 2 octobre 1958 ».

à la rue Lhomond pour des « recherches historiques sur la Congrégation »<sup>11</sup>. Il s'agissait concrètement, là aussi, de la préparation du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort du fondateur. Historien de formation, le P. Joseph Michel allait appliquer la rigueur de sa méthode à reprendre de fond en comble toutes les questions concernant le fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit. Il dut certainement bénir le P. Koren de son édition des *Ecrits...* mais il ne mit pas longtemps à repérer et à inventorier les « omissions » et les « erreurs » dont parlaient le P. Koren.

Le 18 janvier 1960, il écrivait au P. Koren : « Voulant utiliser pour mon étude sur la vie de notre Fondateur l'édition que vous avez faite de ses écrits, j'ai été amené à confronter le texte que vous avez publié avec les manuscrits originaux conservés aux Archives de notre Maison-Mère et qui sont tous de la main de M. Poullart des Places. J'ai remarqué quelques fautes de lecture, quelques omissions, l'une ou l'autre interpolation. Certaines modifications s'expliquent manifestement par un désir d'améliorer le style du texte original. D'autres modifient la pensée de M. Poullart des Places ou la rendent inintelligibles (*sic*). J'ai cru bon de porter à votre connaissance et en même temps de vous soumettre le relevé des *corrigenda* et *addenda* que j'ai cru devoir porter sur mon exemplaire des *Ecrits spirituels*. Bien cordialement vôtre *in Sp. S.* » On lit en note : « Il me semble que c'est bien M. Poullart des Places lui-même qui a souligné certains passages de ses *réflexions sur le passé* »<sup>12</sup>.

Est-ce parce qu'il était au courant des défauts de l'édition Koren ou par simple réflexe de « vieux routier » de l'étude critique des textes, toujours est-il que le P. Joseph Lécuyer précise dans la préface à sa nouvelle édition des *Ecrits* ( Rome, le 26 février 1983 ) : « Le texte des écrits a été revu avec soin sur les manuscrits conservés aux Archives de la Congrégation du Saint-Esprit.<sup>13</sup> » Or, quand on compare le texte revu et corrigé par le P. Lécuyer avec l'exemplaire personnel du P. Joseph Michel, force est bien de constater que l'édition Lécuyer n'est pas parfaite : la plupart des erreurs ont été rectifiées, pas toutes. Il est vraisemblable que le P. Lécuyer n'ait pas eu connaissance du travail effectué par le P. Joseph Michel.

11. Voir Jean ERNOULT et Paul COULON, « Histoire d'un historien spiritain : le Père Joseph Michel (1912-1996) », *Mémoire Spiritaine*, n° 4 ( 1996/2 ), p. 51-88.

12. Double au papier carbone de la lettre originale dactylographiée, aux Archives CSSp ( Salle Libermann ), dans l'exemplaire personnel du P. Joseph Michel, celui-là même où il a reporté les *corrigenda* et les *addenda* dont il parle.

13. *Cahiers Spiritains* n° 16, Pâques 1983, p. 7-8.

Par ailleurs, un peu plus avant dans sa préface, le P. Lécuyer ajoutait : « Nous ne publions pas en entier les *Règlements Généraux et Particuliers* composés par Poullart des Places pour la communauté des Pauvres Ecoliers ( ... ) Nous n'en donnerons que les quelques règles qui manifestent mieux l'esprit de l'œuvre et de son fondateur.<sup>14</sup> »

Du coup, il nous a semblé utile de donner enfin dans ce volume une édition la plus fidèle possible de l'ensemble des *Ecrits* de Poullart des Places, y compris les *Règlements* dans leur intégralité, en y intégrant les corrections du premier exemplaire de Joseph Michel ( celui des Archives ) et même d'un second provenant ( sans doute ) de sa bibliothèque personnelle.

L'intérêt des éditions Koren et Lécuyer résidait aussi dans les précisions et éclaircissements apportés par les notes de bas de page qu'ils avaient ajoutées. Celles du P. Lécuyer bénéficiaient des travaux du P. Michel et de sa vaste science scripturaire et théologique. Nous avons intégré toutes ces notes dans l'édition ici proposée<sup>15</sup>.

## De l'architecture de ce volume

Comme son sous-titre l'indique, ce livre a un double contenu : les *Ecrits* de Poullart des Places, ainsi que des *Etudes* sur sa personne et sur son œuvre. Toutefois, l'architecture interne de l'ouvrage est plus élaborée, et il nous reste à la mettre en lumière.

La *première partie* entend donner les points de repère indispensables pour tirer profit de ce qui suit. Nous avons déjà présenté plus haut la contribution initiale de Christian de Mare, véritable « histoire de l'influence de Poullart des Places à travers les ouvrages et les articles qui lui ont été consacrés ». Elle est suivie par celle de Bernard Ducol qui, de façon succincte mais satisfaisante, replace la vie et l'œuvre de Poullart « dans son temps » : il précise les dates, les événements, les personnes, les lieux, les auteurs dont il est sans cesse question dans la suite de l'ouvrage.

La *deuxième partie* est constituée par l'ensemble des *Etudes* retenues autour de la personne et de l'œuvre de Poullart des Places, à l'exception des textes

---

14. *Idem*, p. 8.

15. *Mémoire Spiritaine* se doit de rendre hommage au P. Jean Ernoult pour le travail long et minutieux de lecture et de saisie informatique de tous ces éléments qui font de cette édition des *Ecrits* la plus au point jusqu'à aujourd'hui, critiquement et scientifiquement parlant.

de Joseph Lécuyer dont il sera question plus loin. On remarquera tout de suite la présence massive et justifiée de Joseph Michel avec un ensemble de trois articles qui résument toute sa vie de recherches sur le fondateur, depuis ses tout débuts ( 1959 et 1963 ) jusqu'à ses plus récentes découvertes ( 1985 ). La recherche universitaire non spiritaine est représentée par Jean Orcibal ( Ecole Pratique des Hautes Etudes, V<sup>e</sup> section ) et Pierre Blanchard ( Facultés catholiques de Lyon ). Les familles religieuses proches de Poullart sont là à travers Yves Poutet, des Frères des écoles chrétiennes. Quant à l'arc-en-ciel spiritain, il s'étend des U.S.A ( et de la Hollande ) avec Henry J. Koren jusqu'à l'Irlande de Seán Farragher et au Sénégal de Nazaire Diatta. On notera le caractère éminemment symbolique de la contribution de ce dernier : avec lui, c'est le relais passé aux mains de l'Afrique dans un texte qui a reçu le plein accord de Joseph Michel lui-même juste avant sa mort.

La *troisième partie* se compose des 45 pages de la relecture des *Ecrits* de Poullart des Places par le P. Joseph Lécuyer, dont nous avons abondamment parlé au début de cette présentation. Volontairement, nous avons respecté le texte d'origine sans chercher à l'harmoniser avec les positions un peu différentes que Joseph Lécuyer prendra, après cinq années supplémentaires de fréquentation des écrits du fondateur, dans les introductions faites pour son édition des *Ecrits* dans les *Cahiers Spiritains* n° 16 ( Pâques 1983 ). On notera le souci constant du P. Lécuyer de relier ensemble la vie et la doctrine spirituelle de nos deux fondateurs : Poullart des Places et Libermann.

Les *Ecrits* eux-mêmes de Poullart des Places constituent la *quatrième partie* de l'ouvrage. On se reportera à ce que nous avons dit plus haut sur les raisons de cette nouvelle édition et sur les principes adoptés pour sa mise en œuvre.

En *conclusion* parfaitement opportune de cet ouvrage sur Poullart des Places, nous donnons la parole à celui qui a si magnifiquement rajeuni son œuvre dans le même Esprit : Libermann. Sa *Notice de 1850 sur la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie et sur ses œuvres*, pas assez connue, constitue une véritable relecture de l'œuvre spiritaine dans ses deux sources...

Soulignons, avant de conclure, que ce volume est abondamment *illustré* au sens noble du terme ! Nous avons tenu à reprendre ici un ensemble de documents connus de la plupart des spiritains mais pas forcément des autres lecteurs possibles. Toutefois, nous avons innové en profitant de ce que Bernard Ducol avait préparé pour son petit guide *A Paris sur les pas de Claude-François Poullart des Places*, et d'illustrations collectées par Seán Farragher pour sa biographie en anglais de Poullart des Places.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir éditer dans ce livre pour la première fois en couleurs le seul portrait authentique que nous ayons de notre fondateur : effectué non de son vivant mais tout de suite après sa mort. N'est-il pas étonnant qu'il en ait été quasiment de même pour Libermann, crayonné par l'abbé de Ségur au lendemain de son décès au séminaire du Saint-Esprit de la rue des Postes ? Pierre Blanchard, dans ce volume, termine sa contribution par une pertinente remarque sur « les affinités mystérieuses de ces deux visages, émaciés par la souffrance, rayonnants de spiritualité et d'où jaillit, comme d'une source inépuisable, la paix, la Paix de Dieu<sup>16</sup> ».

### **Poullart des Places : une figure forte et attachante**

Si l'on a également sous la main une biographie de Poullart des Places ( celle de Joseph Michel, en français, toujours disponible, ou celle de Seán Farragher, en anglais ), il nous semble qu'avec ce livre-ci, on dispose véritablement aujourd'hui de tous les éléments possibles pour partir à la découverte de la figure forte et attachante du fondateur de la congrégation du Saint-Esprit : aussi bien sur le plan historique que sur celui de la dimension spirituelle de sa personne et de ses écrits.

Cet ouvrage « somme » ne se propose pas autre chose que de permettre au plus grand nombre la découverte que le P. Lécuyer explique avoir faite lui-même tardivement mais avec émerveillement au contact des *Ecrits* de Poullart des Places : « En les relisant posément, tranquillement ( ce que nous faisons si peu de nos jours ), il m'a semblé qu'on pouvait y déceler, au-delà d'un style qui n'est plus le nôtre, un *esprit* qui nous concerne : je veux dire une attitude spirituelle devant Dieu et devant le monde, qui rejoint, au travers des siècles, nos préoccupations d'aujourd'hui, et qui se retrouve au long de notre histoire spiritaine, en particulier dans celui qui nous a si profondément marqués de son empreinte, le P. Libermann.<sup>17</sup> »

---

16. Dans Christian de MARE ( dir. ), *op. cit.* : Pierre BLANCHARD, « Claude-François Poullart des Places et François-Marie-Paul Libermann », p. 170.

17. Dans Christian DE MARE ( dir. ), *op. cit.* : Joseph LECUYER, « En relisant Poullart des Places », p. 224.

## **Le clergé à la découverte de la condition ouvrière ( 1830-1848 )**

*Paul Christophe\**

En France, le régime issu de la Révolution de juillet ( 27-28-29 juillet 1830 : les Trois Glorieuses ) évolua rapidement vers le conservatisme politique. Dès 1833, Guizot pouvait s'en féliciter : « Les émeutes sont mortes, les clubs sont morts, la propagande révolutionnaire est morte, l'esprit révolutionnaire, cet esprit de guerre aveugle qui semblait s'être emparé un moment de toute la nation, est mort<sup>1</sup>... » Dans le domaine social c'était l'immobilisme absolu. Les artisans et les ouvriers avaient assuré le triomphe de la révolution lancée par la bourgeoisie, mais rien ne changea pour les travailleurs. Dès le 25 août 1830, le préfet de police Girod de l'Ain avait indiqué fermement que rien ne viendrait limiter la « liberté du travail » : « Aucune demande à nous adres-

---

\* Né en 1932, Paul CHRISTOPHE est prêtre du diocèse de Cambrai. Docteur en théologie et licencié ès Lettres, il enseigne l'histoire depuis 1953. Professeur à l'Université catholique de Lille, il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, les uns de recherche, les autres d'initiation pour de larges publics. Entre autres : *L'Eglise dans l'histoire des hommes* ( Paris, Droguet et Ardont, 2 vol., 1984-1986 ) ; *1789, Les Prêtres dans la Révolution* ( Paris, Editions Ouvrières, 1986 ) ; *1936, Les catholiques et le Front populaire* ( Paris, Editions Ouvrières, 1986 ) ; *1939-1940, Les catholiques devant la guerre* ( Paris, Editions Ouvrières, 1989 ) ; *Les pauvres et la pauvreté* ( Paris, Desclée, 2 vol., 1985-1987 ) ; *Vocabulaire historique de culture chrétienne* ( Paris, Desclée, 1991 ) ; *Petit dictionnaire de l'histoire de l'Eglise* ( Paris, Desclée de Brouwer, 1994 ) ; *Grandes figures sociales du XIX<sup>e</sup> siècle* ( Paris, Desclée de Brouwer, 1995 ). Chez Desclée, il a dirigé jusqu'à sa récente ( et regrettable ) disparition la collection « Bibliothèque d'Histoire du Christianisme ». Il dirige présentement la « Petite Collection Cerf-Histoire ». Aux mêmes éditions du Cerf, il a entrepris une remarquable édition critique des *Carnets du cardinal Alfred Baudrillart*, qui en est à son deuxième volume, 1996-1997.

1. P.-B. HIGONNET, « La composition de la Chambre des députés de 1827 à 1831 », *Revue historique*, t. 239, avril-juin 1968, p. 371.

sée pour que nous intervenions entre le maître et l'ouvrier, au sujet de la fixation du salaire ou de la durée du travail journalier, ou du choix des ouvriers, ne sera admise, comme étant formée en opposition aux lois qui ont consacré le principe de la liberté de l'industrie<sup>2</sup>. » C'est la bourgeoisie qui était arrivée au pouvoir en juillet 1830. Un fait est remarquable : dans le différend politique de mars 1830, 79 % des 221 signataires de l'adresse au roi étaient d'origine bourgeoise, alors que 63 % des 181 partisans du ministère Polignac étaient des nobles ; et parmi les 221, il y avait une soixantaine d'hommes d'affaires dont la moitié étaient des banquiers<sup>3</sup>. La bourgeoisie française allait donc refuser toute aide aux ouvriers au nom de la liberté. D'Argout, ministre du Commerce, faisait écho à Girod de l'Ain : « Quel que soit le sort de l'ouvrier, il ne dépend pas du fabricant de l'améliorer... Aucune loi ne permet de donner un tarif à une manufacture. S'il y a des traités, ils n'engagent que ceux qui y souscrivent, l'autorité administrative loin de pouvoir y soumettre personne ne saurait s'en mêler... Si les prud'hommes s'y laissaient induire, la Cour de cassation en ferait justice<sup>4</sup>. »

### « Une loi de fer pour défendre de tuer les enfants par le travail »

Dans la course au profit, aucune loi n'interdisait aux fabricants de remplacer les adultes par des enfants pour en obtenir, ils le reconnaissent eux-mêmes, « une économie notoire en raison de l'infériorité du salaire exigé par les enfants pour des travaux qui demandent moins de force que d'adresse. Et comme on peut ainsi occuper plusieurs membres d'une même famille, l'amélioration qu'éprouve la condition des aînés par le gain des plus jeunes contribue à dispenser le fabricant d'élever aussi haut le taux général de la main-d'œuvre<sup>5</sup>. » L'emploi des enfants dans l'industrie sera dénoncé par les médecins, les économistes, les hommes politiques. L'un des rares actes sociaux à mettre au compte de Montalembert est précisément son intervention pour réclamer une loi limitant le travail des enfants. On le voit en décembre 1837 collectionner des notes sur cette question :

---

2. H. SEE, *Histoire économique de la France*, Paris,....., t. 2, p. 200.

3. P.-B. HIGONNET, *art. cit.*, p. 357-358.

4. Cité dans Charles MORAZE, *Les Bourgeois conquérants*, Paris, Armand Colin, 1957, p. 154.

5. Archives de la Chambre de Commerce de Lille, 29 septembre 1837. Cité dans P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Paris, Bloud et Gay, 1965, p. 171.



### L'Industrie et la Banque :

« Fusion des compagnies, effusion des actionnaires. »

( Extrait de : Honoré Daumier, *Les Beaux jours de la vie*, Paris, 1845 )

« C'est la bourgeoisie qui était arrivée au pouvoir en juillet 1830. Un fait est remarquable : dans le différend politique de mars 1830, 79 % des 221 signataires de l'adresse au roi étaient d'origine bourgeoise, alors que 63 % des 181 partisans du ministère Polignac étaient des nobles ; et parmi les 221, il y avait une soixantaine d'hommes d'affaires dont la moitié étaient des banquiers. La bourgeoisie française allait donc refuser toute aide aux ouvriers au nom de la liberté. »

Paul CHRISTOPHE, *ci-dessus*, p. 48

« Age depuis 4 ou 5 ans ; à Rouen, 6, 7, 8, âge général. Salaire 0,25 à 0,75. Economie pour fabricants. Durée du travail 12 à 16 heures sans prendre l'air. Travaux de nuit exceptionnels mais occasionnels. Confusion des sexes. Instruction et moralité nulles<sup>6</sup>. »

L'industrie textile mobilisait dans le département de la Seine-Inférieure un grand nombre de femmes et d'enfants, et il n'est pas étonnant de relever, dans les notes de Montalembert, que l'on y travaillait à 6 ou 7 ans. Dans son mandement de carême pour 1838, le cardinal-archevêque de Rouen, Mgr de Croy-Solre, réclame l'intervention législative de l'Etat pour protéger l'enfance : c'est la première voix d'évêque à demander une loi pour améliorer les conditions du travail<sup>7</sup>. Nommé archevêque de Rouen depuis 1823, Mgr de Croy, par ailleurs grand-aumônier de France en 1821, et pair en 1822, était resté éloigné de son diocèse en raison de ses fonctions à la cour<sup>8</sup>. La Révolution de 1830 devait l'amener à y résider, à le parcourir et à signer un texte dont *La Presse* de Girardin allait faire l'éloge<sup>9</sup>. Elle relèverait tout particulièrement le passage dans lequel l'archevêque de Rouen dénonçait le travail accablant imposé aux enfants :

« Quel est au vrai le sort de l'enfance ? demandait Mgr de Croy. Ouvrez les yeux et voyez. Les parents et les maîtres demandent à ces jeunes plantes de porter des fruits dans la saison des fleurs ; par des fatigues excessives et trop prolongées, ils épuisent leur sève naissante, peu en peine de les laisser végéter et périr sur une tige chancelante et desséchée. Pauvres petits enfants ! Que les lois se hâtent d'étendre leur protection sur votre existence, et que la postérité lise avec étonnement sur le front de ce siècle, si content de lui-même : 'En ces jours de progrès et de découvertes, il fallut une loi de fer pour défendre de tuer les enfants par le travail'<sup>10</sup>. »

---

6. A. TRANNOY, *Le Romantisme politique de Montalembert avant 1843*, Paris, Bloud et Gay, 1942, p. 459.

7. Sur les évêques et la question ouvrière avant 1848, voir : P. DROULERS, « Le cardinal de Bonald et la question ouvrière à Lyon avant 1848 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* (R. H. M. C.), 1957, p. 281-301 ; P. DROULERS, « Des évêques parlent de la question ouvrière en France avant 1848 », *Revue de l'Action Populaire*, n° 147, avril 1961, p. 442-460 ; P. DROULERS, « L'épiscopat devant la question ouvrière sous la Monarchie de Juillet », *Revue historique*, t. 229, 1963, p. 335-362.

8. T. DE MOREMBERT, « Croy-Solre (Gustave-Maximilien de) », *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, t. 13, 1956, col. 1074-1075.

9. *L'Ami de la Religion*, t. 96, n° 2943, 20 mars 1838, p. 534-535.

10. Cité dans *L'Ami de la Religion*, t. 96, n° 2934, 27 février 1838, p. 387. Sur les dures conditions de vie des enfants-ouvriers à Rouen et sur la visite pastorale de l'archevêque, voir : N.-J. CHALINE, « Une image du diocèse de Rouen sous l'épiscopat de Mgr de Croy (1823-1844) », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* (R. H. E. F.), janvier-juin 1972, p. 53-71... Il faut d'ailleurs ajouter que l'exploitation par

En mars 1840, devant la Chambre des pairs, Montalembert reprenait ces phrases percutantes en les renforçant de toute sa fougue d'orateur<sup>11</sup>. En mars 1841 fut votée la loi qui interdisait le travail aux enfants de moins de 8 ans et réglementait le travail des plus âgés jusqu'à 16 ans<sup>12</sup>. En évoquant cette loi, alors en discussion, et pourtant bien modeste et comportant de graves lacunes<sup>13</sup>, l'évêque de Cambrai, Mgr Belmas, s'inspirait encore de Mgr de Croy pour constater avec tristesse : « Il a fallu une loi pour obliger les hommes à être humains<sup>14</sup>. »

### Le travail du dimanche obligatoire

A la tête d'un diocèse qui correspondait alors à tout le département du Nord<sup>15</sup>, et qui comprenait donc non seulement le bassin houiller de Valenciennes-Anzin, mais encore l'industrie textile de Lille-Roubaix-Tourcoing, Mgr Belmas avait d'ailleurs devancé l'archevêque de Rouen, en stigmatisant dans son mandement de carême de 1837 la cupidité des patrons qui exigeaient de leurs ouvriers le travail du dimanche pour s'enrichir plus rapidement :

« Un mouvement général, écrit-il, entraîne les hommes vers les choses terrestres ; le désir des richesses est le seul sentiment qui les anime... Le jour du repos du Seigneur est ouvertement profané. Sous prétexte d'un préjudice qui résulterait d'un arrêt momentané du travail, ceux qui l'exigent menacent d'en priver les chrétiens qu'un reste de foi porterait à remplir des devoirs plus sacrés ; comme si l'on pouvait appe-

---

le travail des enfants abandonnés et placés en nourrice dans des familles pauvres était reconnue et recommandée par l'administration elle-même. Cf. M.-Cl. MURIN, « Les abandons d'enfants à Bourg et dans le département de l'Ain à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> », dans *Cahiers d'histoire*, t. 10, 1965, p. 135-166 et p. 233-248.

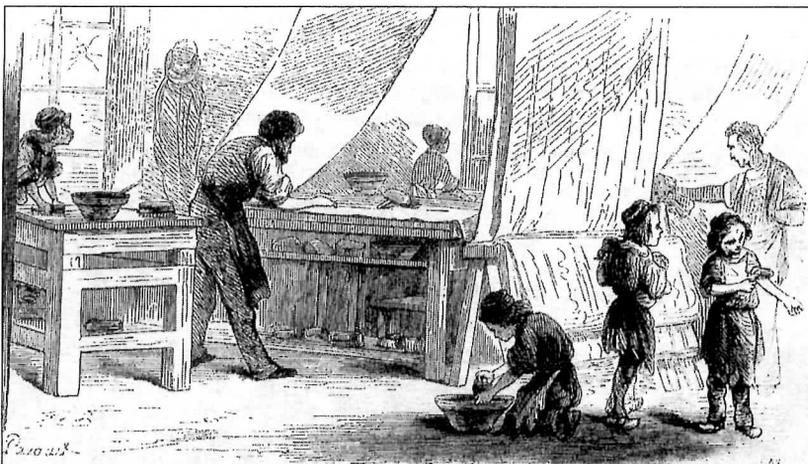
11. A. TRANNOY, *op. cit.*, p. 461.

12. La loi du 22 mars 1841 fixait à 8 ans l'âge minimum pour travailler. Elle limitait à huit heures la journée de travail des enfants de 8 à 12 ans, à douze heures celle des enfants de 12 à 16 ans ; elle interdisait le travail de nuit aux enfants âgés de moins de 13 ans, et le travail dominical aux enfants âgés de moins de 16 ans. Cf. *Le Moniteur universel* du mercredi 24 mars 1841, p. 721.

13. Elle ne s'appliquait qu'aux fabriques occupant plus de 20 ouvriers. De plus, « les fonctions d'inspecteurs étant gratuites ne pouvaient convenir qu'à des bourgeois par état amis des industriels ». Cf. P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille...*, *op. cit.*, p. 173s.

14. Monseigneur Belmas ajoutait d'ailleurs : « Encore même il a été nécessaire que l'humanité et la religion fissent des concessions et des sacrifices bien douloureux pour elles. » L. MAHIEU, *Mgr Louis Belmas*, Paris, Picard, 1934, t. 2, p. 391.

15. Dès 1820, il était question de la création d'un évêché à Lille. Il fut érigé en octobre 1913.



## L'ENFANT DE FABRIQUE.

Par ordre et sous les auspices de l'Académie des Sciences morales et politiques, le docteur Louis-René Villermé entreprend une enquête qui sera publiée à Paris, en 1840, sous le titre *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (2 volumes).

Le chapitre IV du second volume est consacré aux *Enfants employés dans les manufactures*. On peut y lire :

« Tout le monde (...) reconnaît que l'emploi des enfants dans les ateliers industriels est d'une nécessité absolue : c'est d'abord une économie, et d'ailleurs "la tâche qui leur est confiée exige une délicatesse dans les doigts, pour rattacher les fils, et une souplesse de corps pour se glisser sous les métiers, qu'on ne rencontre pas chez les adultes"... » (p. 119)

ler dommage grave la faible diminution d'un énorme profit... L'aveuglement est tel chez le plus grand nombre, le fanatisme est poussé si loin chez quelques-uns, qu'ils renverraient de leurs ateliers l'ouvrier qui s'en serait absenté le dimanche<sup>16</sup>. »

L'évêque de Cambrai reprenait ce problème dans son mandement de février 1838, pour dénoncer non seulement le dommage spirituel résultant de la profanation du dimanche, mais encore le dommage physique encouru par les ouvriers, conséquence du manque de « repos que la nature elle-même réclame pour la réparation de leurs forces... Nos temples sont abandonnés pour les ateliers ; l'argent est devenu plus que jamais l'idole du siècle... Il faut qu'un ouvrier travaille le dimanche ou renonce à travailler les autres jours de la semaine ; et le besoin de gagner le pain pour eux-mêmes et pour leur famille devient... une tentation à laquelle il est difficile de résister. » Et Mgr Belmas déclarait nettement : « Le philanthrope offre le travail aux hommes comme moyen de subsistance, mais il y a de la barbarie à leur en prescrire l'excès. » En 1839, à la dénonciation du travail excessif l'évêque ajoute celle du salaire insuffisant : « Cette soif immodérée des richesses immole à ses fureurs ceux qu'elle emploie, et leur fait sacrifier leur temps, leurs forces, leur santé, par les travaux incessants qu'elle exige d'eux ; ne leur abandonnant, pour récompense, qu'une faible portion de ce qu'ils produisent, laquelle répond à peine à une goutte, une seule goutte de leurs abondantes sueurs. » C'est la dignité de l'homme qui est elle-même méconnue : « On dirait qu'en tenant les hommes continuellement en présence des machines qu'une nécessité mécanique fait fonctionner, on cherche à leur faire entendre qu'ils ne sont eux-mêmes que des machines, n'ayant de supériorité sur les autres que celle d'entretenir et de diriger leurs mouvements. »

En février 1841, le dernier mandement de carême du vieil évêque dénonçait encore avec vigueur l'inhumanité des conditions de travail : « La soif insatiable de l'or est devenue le sentiment dominant ; on lui sacrifie tous les autres ; on lui immole les forces, la santé de ses semblables, non seulement de la génération actuelle, mais des générations futures. »

---

16. L. MAHIEU, *op. cit.*, p. 385 s

## Mgr Giraud : « L'exploitation de l'homme par l'homme »



**Mgr Pierre Giraud**  
( 1791-1852 )

Monseigneur Giraud, évêque de Rodez, se vit attribuer le siège de Cambrai, redevenu archevêché après la mort de Mgr Belmas<sup>17</sup>. A Rodez, il avait déjà dénoncé la réduction des hommes à l'état de machines, mais il avait aussi déclaré en 1839 : « Eteindre la mendicité est une question d'économie politique dont nous n'avons point à nous occuper<sup>18</sup>. » En 1845, la situation sociale de son diocèse l'amène à consacrer son mandement de carême exclusivement à la question du travail, il le précise lui-même : « Les classes laborieuses qui forment la grande majorité de notre troupeau ont un droit tout particulier à nos sollicitudes<sup>19</sup>. »

Mgr Giraud redit que le caractère pénible du travail est une conséquence du péché, mais il verra « avec bonheur sortir des doctrines de l'Évangile toutes conséquences favorables au bien-être matériel des peuples<sup>20</sup> ». En face de la multiplication « des classes ouvrières dans une proportion toujours croissante », du développement du machinisme, des crises de surproduction, du chômage périodique ou partiel<sup>21</sup>, l'archevêque de Cambrai refuse de partager le point de vue de ceux qui veulent diviser la société en deux classes diamétralement opposées, « celle des travailleurs et celle des consommateurs, des hommes de labeur et des hommes de loisir ; ... ici l'abeille industrielle,

17. *Ibidem*, p. 489 s.

18. P. DROULERS, art. cit., *Revue de l'Action populaire*, avril 1961, p. 458, note 42.

19. Mgr P. GIRAUD, *Instruction pastorale et mandement de carême. Sur la loi du travail*, 1<sup>er</sup> janvier 1845, p. 4.

20. *Ibidem*, p. 10. Sans pour autant « réduire aux proportions d'un intérêt purement temporel, inter-préter dans le sens étroit d'une régénération toute terrestre le fait surnaturel, le mystère divin de la rédemption du monde par le sacrifice de la croix » ( p. 9 ).

21. *Ibidem*, p. 2.

là le frelon parasite : d'un côté de malheureux opprimés, de l'autre de cruels oppresseurs s'engraissant de la substance d'innocentes victimes<sup>22</sup> ». La solution aux problèmes du travail, Mgr Giraud la voit dans le respect du repos dominical :

« Cette assertion s'établit par un raisonnement bien simple. La réduction du nombre des journées élèverait proportionnellement le prix de la main-d'œuvre. Les six jours de travail nourriront ainsi le jour du repos. Avec une somme égale de salaire, l'ouvrier aurait de plus le délassément qui répare et renouvelle les forces... Il y aurait diminution peut-être dans la quantité des produits, mais l'on n'aurait pas du moins à en craindre l'exagération. Un écoulement plus facile et plus régulier n'amènerait pas aussi fréquemment l'encombrement des débouchés, l'abaissement subit du prix des marchandises, ces crises commerciales, ces chômages ruineux, ces brusques suspensions du rouage industriel qui laissent sans ouvrage et sans pain des populations entières de travailleurs<sup>23</sup>. »

Raisonnement trop simple, voire simpliste, mais à partir duquel l'archevêque va flétrir en termes véhéments le mépris de l'homme engendré par le capitalisme libéral :

« Où serait le mal si la production fléchissait d'un septième ? Est-il nécessaire que le fabricant arrive à la fortune au pas de course, avec la promptitude de la vapeur qui met en jeu ses machines ?... Puis, est-il nécessaire que l'ouvrier périsse corps et âme pour que le maître monte plus vite au sommet de l'opulence, et faut-il absolument que cet édifice d'orgueil et d'ambition s'élève sur les débris d'intelligences abaissées, de santés ruinées, de consciences perverses, d'âmes immortelles perdues pour l'éternité ?<sup>24</sup> »

Il dénonce avec violence l'excès de travail imposé aux femmes et aux enfants, et à l'ouvrier en général, le caractère odieux des tarifs qui taxent l'absence de l'ouvrier le dimanche, les théories malthusiennes de ceux qui voient dans la fécondité des foyers ouvriers la raison de leur misère et qui commencent à prendre peur devant leur importance numérique :

« Sans dissimuler à l'ouvrier l'étendue de ses devoirs, la religion, déclare-t-il, n'en rappellera qu'avec plus de force à ceux qui tiennent son sort dans leurs mains les

---

22. *Ibidem*, p. 11.

23. *Ibidem*, p. 17.

24. *Ibidem*, p. 17-18.

droits sacrés de la nature et de l'humanité. Elle protestera donc, et contre cette oppression de la faiblesse de l'âge et de la faiblesse du sexe, renouvelée des plus mauvais jours de la violence païenne, qui contraint des parents infortunés à *immoler* et le jour et la nuit, *leurs fils et leurs filles aux démons* ( Ps. 105, 37 ) de l'usine et de la fabrique, cruels Moloch, insatiables Mammon, qui dévorent les générations dans leur fleur et étouffent en elles tout rayon d'intelligence, tout germe de vertu... et contre cette oppression plus odieuse encore de la conscience condamnée à la cruelle nécessité ou de plier sous des ordres impies ou de laisser périr une famille dans les angoisses de la faim... et contre ce code monstrueux de délits et de peines insolemment arbitraires, qui taxe la prière, tarifie les heures données à l'instruction chrétienne, met à l'amende l'assistance au service divin et ferme la porte de l'atelier à quiconque estime assez son âme pour ne pas vouloir descendre jusqu'à l'état de brute ou de machine... et contre cette prévoyance homicide qui s'effrayant de l'accroissement de la population ouvrière, n'imagine rien de mieux que de la vouer au célibat ou de réglementer la fécondité de ses mariages, à peu près comme ce roi d'Égypte qui, alarmé de voir les enfants d'Israël se multiplier dans une proportion supérieure à celle de son peuple, se dit en lui-même : *Voici que ce peuple devient nombreux et qu'il sera bientôt plus fort que nous : opprimons-le avec sagesse et arrêtons ses progrès en l'accablant de travaux et en attaquant ses rejetons dans leur racine* ( Ex. 1, 9-10 )<sup>25</sup>. »

Sans stigmatiser aussi précisément que Mgr Belmas l'injustice des salaires, Mgr Giraud, avec l'appui de l'Écriture, parvenu à ce point de son mandement, va se résumer « en une diatribe, à peine croyable en sa puissance, où sous le romantisme des mots affleure la réalité la plus quotidienne et la plus notoire de la misère, du rachitisme, de la mortalité dans les agglomérations ouvrières<sup>26</sup> », écrivant ainsi une page véritablement « vengeresse<sup>27</sup> » :

« Et pour tout dire en un mot, la religion proteste contre cette exploitation de l'homme par l'homme qui spéculé sur son semblable comme sur un vil bétail, ou comme sur un agent et un pur instrument de production ; qui calcule froidement jusqu'à quelles limites on peut ajouter à sa tâche, sans qu'il tombe écrasé sous le poids ; qui suppute goutte à goutte ce que des ruisseaux de sueur peuvent lui rappor-

25. *Ibidem*, p. 18-19.

26. P. DROULERS, art. cit., *Revue de l'Action Populaire*, avril 1961, p. 449.

27. Le mot est de L. MAHIEU, « L'Église de France et la question ouvrière avant la Révolution de 1848 spécialement dans le diocèse de Cambrai : Mgr Belmas et le cardinal Giraud », *Bulletin des Facultés catholiques de Lille*, juillet 1949, p. 47.

ter d'or, pareille à ces vampires que la sombre imagination des enfants de la Germanie nous représente s'abattant sur des corps pleins de force et de vie, et n'abandonnant leur proie qu'après lui avoir tiré toute la moëlle de ses os et tout le sang de ses veines !

« Non certes, ce ne sera pas la religion, elle qui à toutes les époques s'est élevée contre l'infâme trafic des esclaves africains, et qui vient récemment encore de le flétrir par une bulle partie de la Chaire apostolique<sup>28</sup>, qui admettra pour ses propres enfants, un joug qu'elle écarte avec horreur de la tête de l'étranger et du barbare ; elle ne transige pas plus avec la *traite* des Blancs qu'avec la *traite* des Noirs, qu'avec la *traite* de toute créature faite à l'image de Dieu, n'importe sa couleur et la latitude qui l'a vue naître ; et, si sa voix de mère est méprisée, elle en appellera à toutes les consciences, à toutes les entrailles humaines et portera le cri de l'opprimé jusqu'au tribunal de celui *qui doit rendre à chacun selon ses œuvres* ( Mat. 16, 27 ).<sup>29</sup> »

Ainsi, trois ans avant le *Manifeste du Parti communiste*<sup>30</sup>, Mgr Giraud dénonce « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Il a emprunté probablement l'expression aux catholiques sociaux qu'il cite dans son mandement : Villeneuve, de Coux, Rousseau. Dans les années 1840-1841, Louis Rousseau écrivait : « L'état normal de la civilisation consiste dans la lutte du principe spirituel qui tend incessamment à éliminer de la société l'élément païen, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme, contre le principe matériel qui tend à retenir cet élément subversif<sup>31</sup>. »

L'année suivante, le mandement de Mgr Giraud traitait de la loi du repos dominical et précisait la pensée de l'archevêque à l'égard des salaires : « Ce n'est pas la religion... qui méconnaîtra le droit du travailleur à un salaire qui suffise à son entretien et à celui de ses enfants lorsque ceux-ci ne sont pas encore en âge d'y pourvoir par eux-mêmes ; elle fait même des vœux pour que ces besoins satisfaits, il lui reste un excédent qui lui vienne en aide au temps de la maladie, de la vieillesse, de l'interruption des travaux<sup>32</sup>. »

28. Lettres apostoliques « pour détourner du commerce des Nègres », *In Supremo Apostolatus*, ( 3 décembre 1839 ). Rappelons que l'on trouve dans le n° 1 de *Mémoire Spiritaine* ( avril 1995, p. 135-145 ) la seule édition récente latin-français, avec présentation, de ce texte important de Grégoire XVI. ( Ndr )

29. Mgr P. GIRAUD, *Instruction pastorale et mandement de carême. Sur la loi du travail*, 1<sup>er</sup> janvier 1845, p. 19-20.

30. K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Editions sociales, 1954, p. 46.

31. J. TOUCHORD, *Oux Origines du Catholicisme social. Louis Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 151, note 126. Cf. l'action de Gerbet et de la revue l'*Université catholique*. J.-B. DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France ( 1822-1870 )*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, p. 52 et 58.

32. Mgr P. GIRAUD, *Instruction pastorale et mandement de carême. Sur la loi du repos*, 15 janvier 1846, p. 19-21.

## **Mgr Rendu : « On ne s'associe plus que pour l'or »**

La même année 1845 où Mgr Giraud décrivait les conséquences odieuses du capitalisme libéral en ascension, l'évêque d'Annecy, relevant du Royaume de Sardaigne, Mgr Rendu, lui faisait écho dans un mandement sur les confréries. Aux associations chrétiennes et à leurs œuvres de charité, il opposait les coalitions d'intérêt des riches capitalistes dont il fustigeait les buts dans un vigoureux langage :

« On obéit encore, il est vrai, à l'esprit d'association créé par le catholicisme ; mais on ne s'associe plus que pour l'or. On se groupe autour d'un intérêt terrestre ; on se coalise pour vaincre des rivaux. On se rassemble pour une exploitation d'où l'on veut chasser d'autres exploitants... Où a passé le capitalisme des sociétés industrielles, que trouvez-vous ? Les procès, la rivalité, les banqueroutes, le dédain du pauvre, et souvent la ruine et le désespoir... Le riche capitaliste se présente à ses associés ; mais ce n'est pas lui qui se lie, il se garde tout entier pour lui-même, il n'engage que ses écus, et encore il dit : Voilà de l'or que je viens associer au vôtre, et quand les sueurs du peuple l'auront fait prospérer, je viendrai le reprendre avec tout ce qu'il aura produit !..<sup>33</sup>. »

L'année suivante, dans un mandement sur la sanctification du dimanche, Mgr Rendu déclare que la loi du repos est loin d'être inutile, car il ne suffit pas que l'homme comprenne naturellement qu'un repos périodique lui est nécessaire, il faut encore qu'il puisse le prendre ; et Dieu savait « qu'il y aurait dans notre siècle des maîtres cupides qui, non contents de forcer les ouvriers à travailler pendant le jour du Seigneur, voudraient encore, s'il était possible, ajouter des heures de fatigue à celles dont se compose le jour. Il savait donc qu'un temps viendrait, où des spéculateurs avides, attendant une pièce

---

33. Mgr RENDU, *Mandement pour le carême de 1845. Sur les confréries*. J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 85, 136-137. Mgr Rendu, évêque d'Annecy, donc à l'époque en pays étranger, adressait en 1845 à son roi, Charles-Albert, un *Mémoire sur la Question ouvrière*, que P. Droulers qualifie de « document d'origine épiscopale le plus clairvoyant de ces années, sur la question ouvrière comme fait et l'absence de toute réglementation du travail, sur la nécessité de l'intervention de l'Etat par une loi qui puisse y introduire la justice, la mesure... ». Cf. M. RIGAUX, *En face du problème social. Est-il vrai que l'Eglise s'en désintéresse ?*, Paris, *Action populaire*, Spes, 1934, p. 109-111. Sur la misère dans le diocèse d'Annecy et sur la formation d'un vaste prolétariat rural aux ressources précaires et d'un prolétariat industriel misérable, voir R. DEVOS, « Quelques aspects de la vie religieuse dans le diocèse d'Annecy au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ( d'après une enquête de Mgr Rendu ) », *Cahiers d'Histoire*, t. 11, 1966, p. 49-83.

de monnaie de chaque goutte de sueur qui tombe du front du pauvre travailleur, s'irriteraient contre les institutions et les lois qui auraient pour but d'imposer le repos à l'humanité haletant sous le poids du fardeau qu'on lui impose. N'est-ce pas à ceux-là qu'il fallait dire : Il faut que vos serviteurs se reposent aussi bien que vous ! Le jour du Seigneur est aussi le jour de l'homme<sup>34</sup>. » Mgr Rendu rejoint ainsi le point de vue de l'archevêque de Cambrai : s'ils continuent à prêcher au travailleur « la résignation, la fidélité, la tempérance », ils plaident « auprès des maîtres la sainte cause de la justice, de la religion et de l'humanité<sup>35</sup> ».

### **Mgr Affre dénonce le système même de l'économie libérale**

En 1840, Mgr Affre succède à Mgr de Quélen, à l'archevêché de Paris. A partir de cette année-là précisément les diverses enquêtes présentent la misère non plus comme un fait marginal mais comme la réalité vécue habituellement par les classes laborieuses des villes et plus particulièrement de la capitale<sup>36</sup>. Le nouvel archevêque de Paris, « censeur acerbe et réformateur tranchant » aux dires de ceux que son action gêne<sup>37</sup>, en fait « indépendant jusqu'à se montrer farouche », repoussant avec horreur « tout ce qui sent la complaisance, les formules toutes faites, le conformisme commode et sans histoires, la popularité<sup>38</sup> », allait dénoncer avec vigueur le système même de l'économie libérale, qui subordonne l'intérêt des ouvriers au profit de quelques privilégiés ; il proteste déjà contre le développement de besoins factices chez l'ouvrier au détriment de l'augmentation d'un véritable bien-être, et cela pour accroître encore le bénéfice des riches ; il fustige dans les hausses mêm-

34. Mgr RENDU, *Mandement pour le carême de 1846. Sur la sanctification du dimanche*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 85, 155.

35. Mgr P. GIRAUD, *Instruction pastorale et mandement de carême. Sur la loi du travail*, 1<sup>er</sup> janvier 1845, p. 24.

36. L. CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958, p. 156.

37. Cf. Rapport du préfet d'Amiens, le 9 mars 1832. Dans P. POUPARD, *Correspondance inédite entre Mgr Antonio Garibaldi, internonce à Paris et Mgr Césaire Mathieu, archevêque de Besançon*, Contribution à l'histoire de l'administration ecclésiastique sous la Monarchie de Juillet, Rome, Presses de l'Université Grégorienne/Paris, E. de Boccard, 1961, p. 79.

38. J. LEFLON, « Monseigneur Affre, homme de caractère et homme de l'Eglise », *Etudes*, septembre 1948, p. 213. Voir aussi R. LIMOUZIN-LAMOTHE, J. LEFLON, *M<sup>gr</sup> Denys-Auguste Affre, archevêque de Paris (1793-1848)*, J. Vrin, 1971, p. 129-135

mes de salaire les calculs de ceux qui ne se soucient nullement de la dignité de l'homme, mais uniquement d'avoir en nombre suffisant des esclaves obligés de travailler pour gagner leur pain au jour le jour. Son mandement de 1843 dresse un violent réquisitoire contre le libéralisme économique :

« Ecoute, ô homme, s'écrie non pas une passion en délire, mais une science impie et sans miséricorde, écoute : Il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul Seigneur, tu aimeras l'or, le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. Elle le dit froidement après de longs calculs et des raisonnements infinis... Les docteurs de cette science funeste ont essayé de faire de l'immense majorité des hommes un vil instrument destiné à accumuler la richesse dans un petit nombre de mains privilégiées. Afin d'y parvenir, les uns ont voulu réduire le salaire au plus strict nécessaire ; d'autres ont préféré qu'il fût abondant, mais à condition de persuader aux pauvres ouvriers l'imprévoyance sur leur avenir. Ils ont donné le conseil impitoyable de les exciter à dévorer promptement le fruit de leurs sueurs en favorisant des goûts, des besoins factices. Le salaire sorti du trésor du riche y retourne ainsi plus promptement, pour en accroître indéfiniment la valeur... Voici un autre raisonnement, où la cupidité n'affiche pas moins de mépris pour les pauvres. Si nous avons besoin d'eux, a-t-elle dit, pour produire la richesse d'aujourd'hui, dans peu nous aurons besoin de leurs enfants pour la produire encore. *Il faut donc hausser le salaire, jusqu'à ce que cette classe soit de nouveau en état de s'élever en nombre suffisant à la quantité de travail demandé.* L'entendez-vous, il faut nourrir l'ouvrier et ses enfants pour avoir assez d'instruments de fabrication, et non parce qu'ils sont des êtres intelligents, ayant le front tourné vers le ciel...<sup>39</sup>. »



**Mgr Denis-Auguste Affre  
(1793-1848)**

Et Mgr Affre déplore la formation d'une classe nombreuse tombée dans l'esclavage, « réduite à l'aliment du jour, elle ne peut plus désormais s'affran-

39. Mgr AFFRE, *Instruction pastorale sur les rapports de la charité avec la foi*, 15 février 1843, p. 24 s.

chir du paupérisme, nouveau nom de cette servitude ». Mais les riches se sont mis à craindre, car « en frappant le pauvre, ce fléau est devenu menaçant » pour eux ; et ils se sont mis « à calculer ce qu'il faut de misère et d'oppression pour le contenir ». Les malheureux deviennent une menace pour « une société où ils meurent plus qu'ils ne vivent ».

### **L'abaissement de l'homme au niveau de la machine**

L'année suivante, 1844, Mgr Olivier, évêque d'Evreux, estimé de Mgr Affre qui avait été son professeur de théologie<sup>40</sup>, aborde également le problème de la sanctification du dimanche. A la tête d'un diocèse qui comptait l'industrie drapière de Louviers, Mgr Olivier, ancien curé de Saint-Roch, confesseur de la reine Marie-Amélie et recommandé fortement par elle pour l'évêché d'Evreux<sup>41</sup>, tout en louant l'essor des manufactures qui permettent l'embauche de nombreux ouvriers, n'en dénonce pas moins l'abaissement de l'homme au niveau de la machine, l'instauration d'un nouvel esclavage, et le sort dramatique de la famille ouvrière dont l'enfant est condamné au travail dès le plus jeune âge :

« Certes, écrit-il, vous avez bien rempli le mandat que Dieu vous avait donné en faveur des indigents... lorsque vous leur avez ouvert ces magnifiques manufactures, où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de l'ordre qui y préside, du nombre des ouvriers qui y sont admis, de l'activité qui s'y déploie, ou des ressources qui en résultent, et de l'amour du travail qui y prend la place d'une honteuse apathie.

« Mais quel mal vous aurez causé, ô vous qui vouliez n'être que les bienfaiteurs de vos frères, si vous avez tellement courbé ces créatures de Dieu vers la terre qu'elles ne soient plus que comme les rouages de vos étonnantes machines ; si jamais leurs cœurs ne s'élèvent vers leur créateur tout-puissant...

« L'esclavage reparaitra parmi nous sous un autre titre, non plus au profit de maîtres barbares, mais au détriment de ces pauvres ouvriers dont la constitution viciée ne sera plus propre qu'à des excès grossiers, et qui, pour augmenter leurs salaires, imposeront à leurs plus jeunes enfants un travail qui dépassera leurs forces et les conduira d'un seul bond de l'adolescence à la décrépitude...<sup>42</sup> »

L'évêque d'Evreux soulève en outre le problème de la déchristianisation

40. P. POUPARD, *op. cit.*, p. 317, note 4.

41. *Ibidem*, p. 316, note 3.

42. Mgr OLIVIER, *Mandement pour le carême de 1844. Sur la sanctification du dimanche*. J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 79, 1043.

ouvrière, en évoquant l'impossibilité psychologique pour les enfants qui travaillent de pénétrer dans une église pour s'y trouver à côté de gens endimanchés : « Que d'enfants dans nos fermes et dans nos ateliers, consacrés à la garde des troupeaux et aux travaux des manufactures, dès le premier âge de la vie, qui n'ont jamais entendu la voix de la religion, ne sont jamais entrés que furtivement dans les temples, ou n'en n'ont jamais dépassé le seuil, parce qu'ils n'osaient pénétrer dans le sanctuaire, en raison des vêtements qu'ils portent jusqu'au soir...<sup>43</sup> » Et Mgr Olivier réagit vigoureusement contre les accusations portées à l'égard des travailleurs. La responsabilité première de leur caractère instable et dangereux incombe à leurs employeurs : « Cessez donc, leur dit-il, vos lamentations sur l'immoralité des dernières classes de la société, ô vous qui siégez tour à tour à côté des juges de la terre... Vous avez semé le vent, vous devez recueillir des tempêtes... Vous avez exigé et payé les sueurs du peuple, au moment où se distribuaient pour tous les enfants de Dieu les leçons de la sagesse. Que lui parlez-vous de morale, de mœurs, de pureté, de respect pour les vieillards, d'obéissance aux parents, de fidélité dans les alliances, de sainteté des devoirs. Il ne peut vous entendre...<sup>44</sup> »

### **Mgr de Bonald : « proportionner le salaire au labeur »**

Aux ouvriers de Lyon, dont la condition était particulièrement dure, Mgr de Bonald s'était adressé dès son arrivée en juillet 1840. Remplaçant après la mort du cardinal Fesch, l'administrateur Mgr de Pins<sup>45</sup>, il avait parlé des « injustices » dont les ouvriers étaient souvent victimes, et il avait invité les fabricants chrétiens à ménager les enfants, à leur distribuer « la tâche journalière avec cette prudence qui tient compte de l'âge et de la santé, et non point avec cette cupidité barbare qui ailleurs, pour quelques lambeaux d'étoffe, fauche impitoyablement ces jeunes plantes quand à peine elles commencent à s'ouvrir à la vie<sup>46</sup> ».

---

43. *Ibidem*, 1044

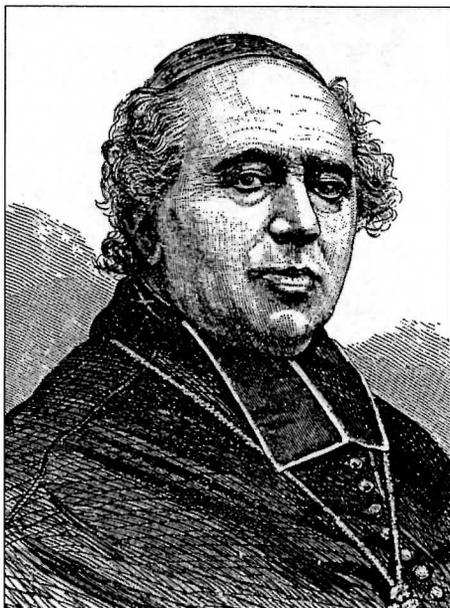
44. *Ibidem*, 1044

45. A. LATREILLE, « Un épisode de l'histoire religieuse de la Restauration : la question de l'administration du diocèse de Lyon (1814-1839) », *R.H.E.F.*, t. 30, 1944, p. 92-93.

46. Cf. DROULERS, « Le cardinal de Bonald et la question ouvrière à Lyon avant 1848 », *R. H. M. C.*, 1957, p. 281-301 ; P. DROULERS, « Des évêques parlent de la question ouvrière en France avant 1848 », *Revue de l'Action Populaire*, n° 147, avril 1961, p. 451-453 ; P. DROULERS, « L'épiscopat devant la question ouvrière sous la Monarchie de Juillet », *Revue historique*, t. 229, 1963, p. 348-350.

Dans son mandement de carême pour 1842, sur la sanctification du dimanche, l'archevêque de Lyon protestait contre les économistes qui ne voyaient dans l'ouvrier que son utilité et son rendement jusqu'à l'identifier à la machine elle-même :

« Qu'est-ce que l'homme pour la cupidité ? Rien autre chose qu'une machine qui fonctionne, une roue qui accélère le mouvement, un levier qui soulève, un marteau qui brise la pierre, une enclume qui façonne le fer. Qu'est-ce que le jeune enfant ? Elle n'y voit qu'une pièce d'engrenage qui n'a pas encore toute sa puissance. Voilà à ses yeux toute la dignité de la nature humaine. »



**Mgr Louis de Bonald**  
(1784-1870)

En réclamant le repos du dimanche, le cardinal de Bonald montrait le caractère impitoyable de la production industrielle, et l'asservissement auquel elle condamnait les ouvriers :

« Le dimanche, écrivait-il, vous ne souffrez pas d'interruption dans les travaux publics : il faut que les maisons s'élèvent, que les canaux se creusent, que les machines fonctionnent. La religion vous crie : Mais les forces de l'ouvrier s'épuisent ! – Vos entrailles ne sont point émues. – Mais les fatigues abrutissent son âme et abrègent son existence ! – Vous ne savez que répondre : Il nous faut des produits et de l'argent. – Mais l'enfance se flétrit ! – Un enfant descendu dans la tombe, un autre prendra sa place à l'atelier. Il faut que nos trésors s'accumulent et que les commandes soient prêtes ! – Ce sont là toutes vos excuses... Sachez donc que dans la société la religion et la vertu sont plus nécessaires que l'argent et l'industrie : il lui faut des hommes, et non des brutes ou des automates. »

Plus encore, en 1845, à ceux qui accusent les prêtres d'empiéter sur tout et d'envahir tout lorsqu'ils s'occupent des pauvres et prêchent en leur faveur, Mgr de Bonald répliquera par une série de questions mettant en cause la légi-

timité de leurs richesses : « Mais ceux qui parlent si haut de l'ambition clérical et des usurpations de l'Eglise croient-ils que, si la charité ne nous défendait de soulever le voile qui les couvre, nous ne puissions à notre tour révéler et leurs usurpations et leurs empiétements et leur ambition ? Ont-ils une conscience si pure qu'il ne fût pas possible de découvrir sur elle quelques taches livides d'ambition et de cupidité ? Et dans ce faste, qui insulte à la misère de l'ouvrier et du pauvre, nous serait-il bien difficile de trouver aussi des empiétements et des usurpations ? » En 1847, l'archevêque de Lyon réclame « une justice rigoureuse pour proportionner le salaire au labeur », et en 1848, peu de temps avant la Révolution de février, il blâme encore l'asservissement auquel les riches soumettent l'ouvrier qui doit renoncer à sa dignité d'homme : « N'est-il pas vrai que... l'ouvrier, sous peine de mourir de faim, ne peut plus ni s'arrêter un moment pour réfléchir, ni se reposer un instant pour prier, ni se recueillir assez pour sonder sa conscience ; et que, toujours penché vers la matière, il faut qu'il oublie non seulement qu'il est chrétien, mais même qu'il est homme ?... Ce n'est pas assez pour son cœur et son esprit d'agir et de produire, d'extraire des métaux et de gagner un salaire, il faut qu'il pense et qu'il aime : voilà pour lui aussi la véritable vie. »

### **Prise de conscience d'une question ouvrière**

La plupart de ces diverses interventions épiscopales avaient pour objet de rappeler la sanctification du dimanche. Mais force est de constater que les évêques, par-delà le travail exigé le dimanche par les patrons, ont pris conscience d'une question ouvrière. Ils dénoncent, en un vigoureux langage, l'écrasement des ouvriers qui ne peuvent jamais reprendre haleine, qui sont exploités par un salaire insuffisant, qui n'ont pas la possibilité de vivre humainement. Ils blâment la condition qui leur est faite, et qui constitue un attentat permanent, non seulement contre leur conscience religieuse, mais contre leur santé, contre leur intelligence, contre leur dignité... Plus qu'à une production incontrôlée qui amène des crises et plus qu'à une concurrence effrénée qui pousse les employeurs à imposer de bas salaires, ils s'en prennent essentiellement au « culte » de l'argent, à la « cupidité » sans frein, à la volonté du monde industriel de s'enrichir le plus rapidement possible, fût-ce au prix de l'avilissement de l'homme. Le mépris de l'homme a été provoqué par le mépris de Dieu et de la religion, et c'est pour cela que les évêques insistent avant tout sur le retour à la religion et la réforme des cœurs. Sans doute

ils s'aventurent peu dans le domaine des remèdes possibles à une telle situation. Ils recommandent toujours l'aumône, accordent leur faveur aux caisses d'épargne et aux salles d'asile ; ils réclament un salaire juste, estiment que le travail de six jours doit permettre à la famille ouvrière de vivre toute la semaine et d'améliorer sa condition de vie. Ils demandent l'intervention de la loi spécialement pour protéger les enfants qui travaillent dans les manufactures, « mais on ne peut guère dire qu'ils recommandent directement une législation du travail, pas plus que l'association ouvrière<sup>47</sup> ». Ils se cantonnent en général dans le domaine des principes moraux et spirituels, protestant vigoureusement contre tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme ; ils interviennent en tant qu'évêques, au nom de l'Évangile, et posent ainsi, avant l'archevêque de Mayence, Mgr Ketteler, les premières pierres d'une doctrine sociale de l'Église concernant la question ouvrière.

D'ailleurs, même en se maintenant dans le domaine qu'ils estiment le leur, les évêques se voyaient reprocher d'intervenir abusivement dans « tout ce qui tient à l'organisation matérielle et morale de l'humanité » : ainsi *L'Impartial du Nord*, dirigé par Delescluze, protestait contre « l'infaillibilité archiépiscopale<sup>48</sup> » : le rejet de la religion, en tant que force d'oppression, conduisait les libéraux et les socialistes à passer sous silence la critique des abus du capitalisme faite par Mgr Giraud...

## L'opposition du monde de l'industrie et de la politique

Le monde de l'industrie prenait lui aussi à l'occasion position contre les mandements des évêques, mais pour d'autres raisons : tel l'industriel de Roubaix, Mimerel, qui accusait d'incompétence les hommes qui, tel Mgr Belmas, formulaient contre les employeurs des accusations injustifiées<sup>49</sup>. Les évêques se heurtaient en fait à l'ensemble des hommes compétents en matière économique, qui professaient que la source du progrès était l'absolue liberté du travail ; ils s'opposaient à la bourgeoisie conservatrice au pouvoir : Dunoyer, préfet, puis conseiller d'État sous la Monarchie de juillet, écrivait en 1845 :

47. P. DROULERS, *art. cit.*, *Revue historique*, 1963, p. 358.

48. P. DROULERS, *art. cit.*, *Revue de l'Action Populaire*, p. 460.

49. A. MIMEREL, *Du paupérisme dans ses Rapports avec l'Industrie*, Lille, 1841, p. 1-2. P. DROULERS, « Le cardinal de Bonald... », *R. H. M. C.*, p. 288, note 3.

« Dans la meilleure organisation sociale, la misère, comme l'inégalité, est, dans un certain degré, chose inévitable... Vous trouvez qu'elle est un mal hideux ? ajoutez qu'elle est un mal nécessaire... Il est bon, qu'il y ait dans la société des lieux inférieurs où soient exposées à tomber les familles qui se conduisent mal... La misère est ce redoutable enfer... Il ne sera peut-être donné qu'à la misère et aux salutaires horreurs dont elle marche escortée, de nous conduire à l'intelligence et à la pratique des vertus les plus vraiment nécessaires au progrès de notre espèce et à son développement régulier... Elle offre un salubre spectacle à toute la partie demeurée saine des classes les moins heureuses ; elle est faite pour les remplir d'un salubre effroi ; elle les exhorte aux vertus difficiles dont elles ont besoin pour arriver à une condition meilleure... De ce que tout homme vivant a le droit de vivre, s'ensuit-il que les autres sont obligés de le nourrir ?...<sup>50</sup>. »

Même si tous les bourgeois conservateurs n'allaient pas aussi loin dans la louange de la misère, inévitable, nécessaire, salubre, la majorité d'entre eux s'accordaient sur les principes du libéralisme économique et le refus de l'intervention de l'Etat dans les rapports entre travailleurs et employeurs. La loi de 1841 elle-même qui créait un précédent en cette matière, ne fut pas votée sans opposition. A la Chambre des pairs, Gay-Lussac, à propos du contrôle nécessaire par la loi, s'était élevé contre la violation du domicile patronal : « Le patron est maître dans sa manufacture. Son établissement n'est qu'un asile de travail ; c'est un sanctuaire qui doit être aussi sacré que la maison paternelle, et qui ne peut être violé que dans des circonstances extraordinaires, dans l'intérêt social... Il reçoit un travail qu'il a acheté à prix convenu avec le père de l'enfant... Violent à chaque instant le domicile d'un fabricant, le soumettre à une surveillance continuelle, inquisitoriale... c'est aller bien trop loin. » A la Chambre des députés, Lestiboudois avait trouvé exagérées les dispositions de la loi : « On ne tolère qu'un travail de huit heures pour les enfants âgés de moins de 12 ans, disait-il, quand tout l'atelier travaille douze heures. Cette distinction n'est ni fondée ni praticable aujourd'hui ; elle n'est pas fondée, car les plus jeunes enfants n'ont pas, dans les manufactures, un travail aussi pénible, aussi assidu que les autres ; ils ont des intervalles de repos plus ou moins prolongés...<sup>51</sup> » De même pour Barrois, la journée de treize heures, imposée auparavant à des enfants de 8 ans, était

---

50. E. LABROUSSE, *Le Mouvement ouvrier et les Théories sociales en France de 1815 à 1848*, Paris, C. D. U., 1954, p. 126.

51. *Ibidem*, p. 132. Et R. PERNOUD, *Histoire de la Bourgeoisie en France*, Paris, Seuil, t. 2, 1962, p. 505.

« longue mais non fatigante » et leur permettait de prendre ainsi « l'habitude du travail, de l'ordre, de l'obéissance, de vivre de peu et de s'entendre avec leurs compagnons ». On sait du reste que cette loi restera largement inappliquée<sup>52</sup>, Montalembert lui-même se désintéressera de son exécution<sup>53</sup>.

Les mandements des évêques allaient donc à contre-courant des positions reçues, et ceci permet de comprendre les limites de leur influence. Ou mieux, si les journaux bourgeois ne s'y opposaient pas directement, ils les ignoraient ou en utilisaient les passages qui servaient leur cause. *Le Courrier de Lyon* ne retient du mandement de Mgr Giraud en 1845 que la mise en garde contre les théoriciens socialistes, l'éloge adressé au gouvernement pour les Caisses d'épargne et pour la loi de 1841, et la réprobation de la débauche des ouvriers<sup>54</sup>. Si les légitimistes y prêtent attention, ils ont peu d'influence sur l'opinion, et les évêques s'exposent d'autant plus à se voir taxer de politique antiorléaniste<sup>55</sup>.

### Une minorité de l'épiscopat et quelques voix énergiques de prêtres

Force est de constater en outre que ces évêques, préoccupés de la question ouvrière, ne représentaient qu'une minorité de l'épiscopat, celle précisément qui, dans une France toujours largement rurale, se trouvait au contact des réalités industrielles. Le relevé de quelques phrases isolées favorables aux ouvriers n'augmenterait que de peu leur nombre. Ainsi Mgr Gousset se plaint à Reims de la violation du dimanche causée par la « honteuse cupidité des

---

52. La loi de 1841 reste sans effet, que ce soit à Caen ou en Haute-Loire. Cf. G. DESERT, « Le milieu ouvrier caennais à la fin de la Monarchie de juillet », *Actes des Congrès des Sociétés savantes*, 1956, p. 653. J. PLOTON, « Le moulinage de la soie à Dunière : 1718-1914 », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1966, p. 155s. Elle est même inappliquée à Mulhouse, alors que les manufacturiers calvinistes mulhousiens en avaient été les promoteurs : en raison de la concurrence ils ne peuvent renoncer seuls à une main-d'œuvre à prix réduit, pendant que les industriels de Roubaix et Lille se refusent à appliquer la loi. Cf. A. DE NEUFVILLE, *Le Mouvement social protestant en France depuis 1880*, Paris, P.U.F., 1927, p. 23-27. R. OBERLÉ, « L'histoire de l'éducation, contribution à l'histoire sociale : l'exemple de Mulhouse », *Annales E. S. C.*, 1960, p. 963-973. R. OBERLÉ, « Le travail des enfants-ouvriers et leur instruction à Mulhouse au XIX<sup>e</sup> siècle », *Actes des Congrès des Sociétés savantes* 1960, p. 539-557.

53. A. TRANNOY, *op. cit.*, p. 462.

54. *Le Courrier de Lyon*, 11 février 1845, p. 1.

55. Cf. le mandement du cardinal de Croy. P. DROULERS, *art. cit.*, *Revue Historique*, t. 229, 1963, p. 342.

maîtres, lesquels multiplient le travail à leur profit et diminuent le salaire des ouvriers, en leur offrant pour compensation le triste avantage de trouver leurs ateliers toujours ouverts. Ils ne s'enrichiraient, ce semble, pas assez vite s'ils passaient un seul jour sans utiliser autant qu'il est en leur pouvoir les bras que le pauvre met à leur service et la nécessité où il est de leur prodiguer ses sueurs<sup>56</sup>. » A Versailles, Mgr Gros décrit l'ouvrier qui, « affaissé sous le poids d'un travail incessant, se dessèche, il vieillit, il se courbe vers la tombe, il meurt avant le temps<sup>57</sup>. » A Bordeaux, Mgr Donnet plaint les ouvriers obligés à travailler le dimanche « par l'inique tyrannie des dispensateurs du salaire<sup>58</sup> ». A Bourges, le cardinal Du Pont proteste aussi contre les « chefs d'établissements industriels qui ne permettent pas aux bras qu'ils emploient de suspendre leurs travaux, qui ôtent tout moyen de sanctifier le dimanche à une multitude d'individus attachés à leurs exploitations et à leurs usines, ne leur laissant souvent d'autre alternative que de sacrifier leur conscience ou de perdre le modique salaire qui les nourrit<sup>59</sup>. »

Durant les années 1846-1847, quelques prêtres feront écho à la parole de ces évêques : le curé de Bitschwiller, dans le Haut-Rhin, déclarait « qu'on faisait des ouvriers des machines comme d'autres machines de fer et de bois, et qu'ensuite quand on n'avait plus besoin d'eux on s'en débarrassait, comme de vieilles machines de fer et de bois, en les brisant » ; l'abbé Le Tournier, à Lannion, affirmait que les contributions ne servaient pas à adoucir le sort



**Mgr François Donnet**  
( 1795-1882 )

56. Mgr GOUSSET, *Mandement de carême*, 20 janvier 1843, p. 17-19.

57. Mgr GROS, *Mandement de carême*, 2 février 1847, p. 10-11.

58. Mgr DONNET, *Mandement pour le carême de 1839. Sur l'observation du dimanche*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 81, 24.

59. Card. Du PONT, *Mandement pour le carême de 1844. Du repos du dimanche*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 81, 562.

des malheureux, mais « à entretenir une certaine classe qui en abuse »<sup>60</sup>... D'autres prêtres retrouvaient les accents des Pères de l'Eglise et reprenaient les doctrines du Moyen Age concernant les droits du pauvre. L'abbé Doucet, du clergé de Saint-Thomas d'Aquin à Paris, prêchait en ces termes : « Riches de la terre, en recevant vos richesses, par quelque voie qu'elles vous soient venues, avec elles vous avez reçu les droits imprescriptibles que le pauvre conserve sur ce que demande le soutien de son existence. Si c'est la fortune de vos ancêtres dont vous jouissez aujourd'hui, c'est un bien grevé de plusieurs pensions alimentaires, passez-moi l'expression ; en jouir sans acquitter cette dette de la nature, c'est un larcin, c'est plus encore, c'est un homicide<sup>61</sup>. » L'abbé Richard précisait à Saint-Michel de Dijon, que « le pauvre avait des droits sur le superflu du riche, et que le superflu du riche était tout ce qui excédait ses besoins les plus stricts. » L'abbé Blanc, vicaire de la cathédrale de Nancy, écrivait : « Si le riche ne fournit pas abri, pain et vêtement au travailleur honnête qui en manque, toutes les lois, tous les pouvoirs civils et politiques tombent. Chacun rentre dans le libre exercice du droit naturel, chacun peut s'approprier ce qui est nécessaire à sa subsistance : le droit de vivre est le premier de tous les droits<sup>62</sup>. »

Allant plus loin que tous les autres, Lacordaire réclamait une législation du travail et l'association ouvrière. Dans une conférence à Notre-Dame en 1846, il présente à ses auditeurs la misère devenue une institution : « Peut-être, déclare-t-il, ne pouvant supporter vous-mêmes le spectacle de cette implacable spoliation accomplie de vos mains, vous vous retournerez vers le corps du peuple et lui vanterez ce qu'il vous doit de bien-être en échange du bien-vivre. Oh ! je vous y attendais. Le corps du peuple ! Mais écoutez donc le bruit de Manchester, de Birmingham, des Flandres, le cri non pas de la pauvreté mais de la misère... mais le cri du paupérisme, c'est-à-dire le cri de la détresse arrivée à l'état de système, de puissance, et sortant par une malédiction inattendue du développement même de la richesse. » Il récidivait l'année suivante à Bruxelles pour décrire la naissance du prolétariat et l'injustice du sort qui l'accable : « Nous sommes entourés d'hommes qui ne deman-

60. J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 394-395.

61. A. DOUCET, *Instruction 23 sur le précepte de l'aumône*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 75, 1142-1143.

62. J.-B. DUROSELLE, *op. cit.*, p. 395-396. En 1844, Maurice Maignen rédige un plan de roman dans lequel « il est question d'un prêtre qui se fait ouvrier pour mieux connaître les besoins du peuple et faire de l'apostolat en milieu ouvrier. » Cf. Ch. MAIGNEN, *Maurice Maignen, directeur du cercle Montparnasse et les origines du mouvement social catholique en France (1822-1890)*, Luçon, t. 1, 1927, p. 61.

dent qu'à vivre du travail et qui ne le peuvent pas. Il y a une misère qui est inassistée, une misère que la société n'assiste même pas, qui, à la lettre, meurt de faim... Le développement de la richesse entraîne par un contre-coup fatal et comme inexplicable, le développement de la misère, en sorte qu'à mesure que la richesse s'accumule, là où elle se produit, là où se font les plus grandes merveilles, on peut être sûr dès à présent que la misère la plus profonde se développera dans une proportion pareille ou développement de la richesse... Il a été dit à l'homme : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front", et il ne peut même pas vivre de sa condamnation. » Et Lacordaire s'opposait avec force à ceux qui estimaient providentielle l'inégalité sociale aboutissant à la misère des uns face à l'opulence des autres : « La misère n'est pas venue de Dieu, la misère est anti-chrétienne, la misère est contraire à la volonté et à la providence de Celui qui nourrit les oiseaux du ciel... Il faut à tout prix que l'homme, que le peuple de Dieu travaille pour que la misère disparaisse<sup>63</sup>. »

### **La religion, école de résignation**

Toutes ces voix d'évêques et de prêtres qui s'indignaient de la misère des ouvriers ne réussissaient pas cependant à briser la force d'inertie des idées reçues. La religion restait pour la majorité des prêtres le moyen le plus sûr de faire accepter aux ouvriers et aux pauvres la précarité de leur condition, dans l'espoir d'un monde meilleur. A Lille, en 1840, le curé de Sainte-Madeleine parlait de « montrer aux ouvriers le moyen non pas de rentrer dans le paradis terrestre mais de parvenir à un paradis meilleur<sup>64</sup>. » La religion se présentait toujours pour l'ensemble des évêques comme une école de résignation. Celui de Cahors, Mgr Bardou, regrettait les plaintes des chrétiens qui pourraient acquérir une abondance de biens spirituels s'ils acceptaient sans amertume la dureté de leur vie : « Ne s'élevant jamais par l'espérance vers la région de la joie et du repos, ils n'ont point assez de courage pour supporter une vie de travail, de privations et de souffrances, et alors des plaintes amères s'échappent de leur cœur. Pourquoi, disent-ils, ... l'un coule-t-il des jours tranquilles dans les jouissances de la fortune, tandis

---

63. C. HUMBERT, « Lacordaire et le capitalisme naissant », *Economie et Humanisme*, n° 130, janvier-février 1961, p. 19.

64. P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille...*, op. cit., p. 375.



**Visite de charité dans un taudis en 1844.**

La « charité » telle que la pratiquera Frédéric Ozanam au sein de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul va de pair avec une pensée économique et politique qui vise à une véritable transformation de la société : « Il y a exploitation de l'homme par l'homme quand le maître considère l'ouvrier, non comme un associé ou comme un auxiliaire, mais comme un instrument dont il faut tirer le plus de service possible au moindre prix qu'il se pourra. L'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'esclavage. »

( *Cours de droit commercial*, Lyon, 1839-1840 )

que l'autre subit les rigueurs de la pauvreté ?... Chrétien, laisse là tes murmures<sup>65</sup>. » L'inégalité existante continue d'apparaître en général comme le fondement de la société. C'est ce que prêche à Lille le curé de Saint-Maurice : « L'inégale répartition des fortunes est nécessaire pour maintenir le bonheur sur la terre. Le pauvre travaille pour le riche, le riche assiste le pauvre et l'harmonie de la société résulte de cette différence de ses membres, comme celle de l'orgue de l'inégale grosseur de ses tuyaux<sup>66</sup>. » S'il n'y avait pas de pauvres à qui faire l'aumône, le salut des riches serait quasiment impossible, l'abbé Longin, curé de Saint-Louis d'Antin à Paris, l'affirme toujours<sup>67</sup> : « Je le dirai même, s'il n'y avait point de misérables, le salut des riches serait presque désespéré, et ce n'est en quelque sorte que pour vous sauver, ô puissants du siècle, que la Providence a livré tant de ses enfants aux angoisses de la faim, aux persécutions du besoin...<sup>68</sup>. » Ces aumônes, d'ailleurs, rassurent le pouvoir et tranquillisent la société<sup>69</sup>, et l'aide aux écoles chrétiennes est la meilleure assurance possible pour les propriétés, *L'Ami de la Religion* l'affirme sans vergogne :

« Vous savez, écrit-il, faire assurer vos maisons contre le feu, vos récoltes contre la grêle... En cela, vous êtes sages... Eh bien ! dans ces temps de désordre où le corps social est menacé de tant de côtés, il y aurait encore pour vous un meilleur objet de dépense, une meilleure précaution à prendre pour mettre vos propriétés à l'abri des accidents que mille signes mauvais vous font prévoir ; ce serait de les faire assurer par les écoles chrétiennes... Vos plus solides garanties sont là. Elles sont où les enfants du peuple reçoivent une instruction morale et religieuse. Elles sont où ils apprennent à respecter le bien d'autrui, l'ordre et les positions sociales que le sort fait à chacun<sup>70</sup>. »

Allant encore plus loin, l'abbé Luc, curé de Douendorf dans le Bas-Rhin, ne craint pas d'écrire : « La pauvreté, considérée comme une nécessité inhérente à la majeure partie des hommes, n'est point un mal... Elle sert de base à l'autorité, augmente le courage, illustre le mérite, opère des merveilles, est

---

65. Mgr BARDOU, *Mandement pour le carême de 1845. Sur la sanctification du travail*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 84, 911.

66. P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille...*, *op. cit.*, p. 375.

67. Dans un discours sur l'aumône, dont il nous avertit qu'il l'a prononcé plusieurs fois, en en modifiant simplement l'exorde et la péroraison. J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 75, 613.

68. LONGIN, *Discours 5 sur l'aumône*. J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 75, 623.

69. *Ibidem*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, tome 75, 623.

70. *L'Ami de la Religion*, t. 106, n° 3308, 18 juillet 1840, p. 116.

utile et avantageuse au gouvernement<sup>71</sup>. » C'est aussi la défense de l'ordre qui emplit le champ de vision du représentant pontifical en France, Mgr Garibaldi<sup>72</sup>. Si la religion représente une garantie pour l'ordre public, le développement de l'instruction apparaît dangereux car elle répand les idées libérales, et la tentation se présente à certains évêques de la tenir pour inutile. L'évêque de Belley, Mgr Devie, s'adresse en ces termes au peuple de l'Ain : « Consolez-vous donc, pieux cultivateurs, sages artisans, et vous tous qui n'avez ni le temps, ni les talents nécessaires pour acquérir les sciences qui font aujourd'hui tant de bruit ; consolez-vous, parce que ces connaissances ne sont pas nécessaires pour obtenir le ciel. Contentez-vous donc de bien connaître la religion et de la pratiquer fidèlement ; au moment de la mort, vous serez amplement dédommagés des sacrifices que vous aurez faits ; oui, dans ce moment suprême et inévitable, si Dieu vous fait miséricorde, vous en saurez plus dans un instant que tous les savants de l'univers n'ont pu en apprendre depuis le commencement du monde jusqu'à présent<sup>73</sup>. » En 1844 le *Dictionnaire de Théologie* de l'abbé Bergier est réédité à Lille chez L. Lefort, imprimeur de M. l'archevêque de Cambrai : les articles *biens, richesses, aumône, pauvre, hôpital*, demeurent absolument inchangés ; il s'est enrichi des articles *communisme* et *socialistes*, présentés et combattus de façon sommaire. Il possède surtout en plus l'article *propriété*, inexistant dans les éditions de 1789 et 1830, et dans lequel le salaire est défini comme une convention entre l'employeur et l'ouvrier... avec l'appui de l'Evangile<sup>74</sup>...

### Une large incompréhension de la réalité

Au total, il reste une large incompréhension de la réalité. Les évêques demandent aux ouvriers de quitter le maître qui les force à travailler le dimanche :

71. LUC, *De la question du paupérisme sous le point de vue politique et social*, Debécourt, 1842, p. 9. (AN., F 19/5760).

72. P. DROULERS, *La nonciature de Paris et les troubles sociaux-politiques sous la Monarchie de juillet*, *Miscellanea historiae pontificiae*, vol. XII, Roma, Pontificio Università Gregoriana, 1959, p. 440.

73. Mgr DEVIE, *Mandement*, 2 février 1844, p. 18. Cf. P. ZIND, *Les Nouvelles Congrégations de Frères enseignants en France de 1800 à 1830*, Centre d'histoire du catholicisme français de l'Université de Lyon, p. 355.

74. BERGIER, *Dictionnaire de Théologie*, nouvelle édition, Lille, L. Lefort, Libraire, Imprimeur de M. l'archevêque de Cambrai, 1844, t. 4, p. 29.

c'est une obligation dès que l'on trouve un employeur plus chrétien<sup>75</sup> : une seule crainte doit les habiter, celle de déplaire à Dieu<sup>76</sup>. Un tel langage avait peu de chance, il est vrai, d'être entendu. En 1843, l'abbé Levassor, vicaire à Saint-Pierre de Chartres, déclare que dans toute la ville il n'y a pas plus de dix ouvriers de 14 à 25 ans qui continuent à pratiquer<sup>77</sup>. Le curé de Sainte-Madeleine, à Lille, estime qu'on pourrait penser que les ouvriers relèvent « de quelque secte dissidente tant ils sont étrangers à nos sacrements<sup>78</sup> ». Le curé de Saint-Sauveur, à Lille encore, écrit : « Les 12 à 15 000 ouvriers, dont est composée en partie notre paroisse, vivent presque sans religion et dans l'ignorance la plus complète<sup>79</sup>. » La mission qui y fut donnée en 1844 se solde par un échec : l'objectif était de « faire quelque chose avec la classe ouvrière si nombreuse dans cette paroisse », mais « les ouvriers ne vinrent pas »<sup>80</sup>. En 1848, un curé de Paris pense que sur 100 000 ouvriers, 15 000 seulement sont chrétiens<sup>81</sup>. Malgré leurs efforts les évêques ne parviennent d'ailleurs pas en certains cas à fonder une paroisse dans les faubourgs : ainsi, à Montpellier, au faubourg Boutonnet peuplé alors de 2 000 habitants environ, « il n'y a aucune ressource pour la religion<sup>82</sup> ». Mais une foi traditionnelle, préservée dans le monde rural toujours numériquement le plus important, permettait d'entretenir bien des illusions ; l'évêque de Maurienne, Mgr Vibert, constatait que « la foi et le respect des choses religieuses se sont maintenus dans nos paisibles vallées et dans nos montagnes, et, ajoutait-il, nous en bénissons chaque jour l'auteur de tout bien<sup>83</sup> ».

Les évêques et les prêtres sociaux ne constituaient finalement qu'une faible minorité. Cependant un phénomène important s'était réalisé : le monolithisme de l'enseignement du clergé en matière sociale avait disparu : la condi-

---

75. Mgr BILLET, *Lettre pastorale pour le carême de 1846. Sur la sanctification du dimanche*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 83, 1340.

76. Mgr MENJAUD, *Mandement sur la sanctification des dimanches*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 84, 808.

77. E. SEVRIN, *Mgr Clausel de Montals, Evêque de Chartres (1769-1857)*, Paris, Vrin, t. 2, p. 480.

78. P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille...*, *op. cit.*, p. 363.

79. L. TRENARD, « Aux origines de la déchristianisation. Le diocèse de Cambrai de 1830 à 1848 », *Revue du Nord*, t. 47, 1965, p. 423.

80. R. PREUX, « Un document de travail : le registre des missionnaires diocésains de Cambrai au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, t. 49, n<sup>o</sup> 194, juillet-septembre 1967, p. 580.

81. J. GAY, *Le Mouvement démocratique et les Catholiques français de 1830 à 1880*, Paris, 1911, p. 30, note.

82. G. CHOLVY, *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Montpellier, XXXII), Paris, P. U. F., 1968, p. 353.

83. Mgr VIBERT, *Mandement pour le carême de 1844. Sur la sanctification du dimanche*, J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 83, 1086.

tion ouvrière apparaissait comme une réalité nouvelle qui méritait attention et protection. Et tout le courant humanitaire animé par les catholiques et leurs œuvres contrastait fort avec l'inertie gouvernementale : certains adversaires de l'individualisme libéral pensaient donc être en droit de pouvoir compter sur l'Eglise pour apporter un remède à la crise sociale. Louis Rousseau écrivait :

« Dans un pareil état de choses, l'action individuelle étant sans connexion avec le but social, il se forme autant de centres particuliers d'action qu'il y a je ne dis pas seulement de familles mais d'individus. Aux effets de cette constitution radicalement défectueuse, on oppose un code pénal, des gendarmes, des geôliers, des échafauds..., puis vient une époque où il faut des armées formidables pour maintenir ce que l'on appelle l'ordre..., le tout en vain. La société croulera si la religion ne lui vient en aide, non seulement avec la morale de charité, mais avec son principe de vérité appliqué aux relations de l'ordre industriel<sup>84</sup>. »

### **A la veille de la Révolution de février 1848, rapprochement entre le clergé et le peuple**

Un certain rapprochement se dessinait ainsi entre le clergé et le peuple, et il était d'autant plus possible qu'une coupure s'était établie entre l'Etat et l'Eglise. L'épiscopat de la Monarchie de juillet comptait au départ soixante-douze évêques de la Restauration et une douzaine d'entre eux détenaient encore un siège épiscopal en 1848. Au fil des ans, Louis-Philippe nommera soixante-dix-sept évêques, mais l'épiscopat restera toujours disparate sous son règne<sup>85</sup>. Les nouveaux évêques n'avaient aucune raison déterminante de soutenir le nouveau régime. Le clergé de second ordre restait en général carliste de sentiment. Les jeunes prêtres, ordonnés après 1830, étaient formés par des maîtres attachés aux Bourbons. La monarchie du roi bourgeois ne présentait pour eux aucun attrait. *L'Avenir* au contraire et tout le courant de liberté dont le journal était porteur les avaient influencés durablement. La *Censure de Toulouse* avait blâmé d'ailleurs le prosélytisme des rédacteurs de *L'Avenir*, et tout particulièrement le fait que « dès le principe, ils ont tra-

84. J. TOUCHARD, *Aux Origines du Catholicisme social. Louis Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 121.

85. Ch. POUTHAS, « Le clergé sous la monarchie constitutionnelle. 1814-1848 », *R. H. E. F.*, t. 29, 1943, p. 49-51.

vaillé à gagner le jeune clergé ; ils lui ont inspiré du mépris pour les anciens du sanctuaire, et de la méfiance pour l'enseignement des évêques<sup>86</sup>. » De Prague, où il se tenait au courant des affaires de France, Mgr Frayssinous écrivait à M. Boyer : « J'avais bien quelque pressentiment de l'état du jeune clergé ; mais ce que vous m'en dites fixe mon opinion. Il est vrai que nous sommes arrivés à un âge qu'on accuse de vanter le temps passé et de plaindre le présent. Ce faible de la vieillesse est réel, et il faut s'en défier. Mais ici ce sont des causes nouvelles qui ont dû inévitablement amener un nouvel esprit, et qui ne sont que trop remarquables<sup>87</sup>. » Ce nouvel esprit se marquait par un développement de l'ultramontanisme du bas clergé qui trouvait à Rome un recours contre l'excès d'autorité de certains évêques<sup>88</sup>. L'esprit d'indépendance existait également à la tête de l'Eglise de France : Mgr Affre mettait en toute occasion un soin jaloux à sauvegarder son pouvoir spirituel contre toute tentative d'ingérence de l'Etat. Et le libéralisme politique, malgré les encycliques de 1832 et 1834, gardait ses fidèles parmi les catholiques : en 1845, Mgr Affre écrivait : « Les institutions libres, la liberté de conscience, la liberté politique, la liberté civile, la liberté individuelle, la liberté des familles, la liberté de l'éducation, la liberté des opinions, l'égalité devant la loi, l'égalité répartition des impôts et des charges publiques, tout cela, nous le prenons au sérieux, nous l'acceptons franchement » ; en 1847, l'évêque de Langres, Mgr Parisi, publiait son ouvrage sur les *Cas de Conscience* ; il s'y prononçait contre une religion d'Etat et prenait position en faveur de la liberté de la presse, de l'enseignement et des cultes. *L'Ami de la Religion* se demandait comment les solutions prônées par l'évêque de Langres étaient compatibles avec *Mirari vos*<sup>89</sup>.

Mais depuis 1846, les anciens disciples de Lamennais avaient vu la réalisation de leurs rêves : l'élection d'un pape libéral. Le cardinal Mastai avait atteint en quarante-huit heures de conclave la majorité des deux-tiers ; aux dires de Grégoire XVI, « chez les Mastai, tout le monde était libéral, jusqu'au chat de la maison ». Apprécié des milieux libéraux de son diocèse d'Imola

---

86. *Censura plurium Galliae episcoporum in LVI propositiones excerptas ex variis scriptis D. De La Mennais et ejus discipulorum*, Toulouse, 1832, p. VII.

87. J. P. MIGNE, *Collection des Orateurs sacrés*, t. 77, 1229, note 641.

88. Cf. la brochure des frères ALLIGNOL, *De l'état actuel du Clergé de France*, parue en 1839. Ils réclament l'inamovibilité des desservants, et demandent que les prêtres soient associés à l'administration du diocèse. Ch. POUTHAS, *L'Eglise et les Questions religieuses sous la Monarchie constitutionnelle (1814-1848)*, C.D.U., p. 188.

89. *L'Ami de la Religion*, t. 136, n° 4497, 22 février 1848, p. 441-445.

en raison de son caractère conciliant et de son absence d'esprit partisan, l'ancien cardinal Mastai, devenu pape sous le nom de Pie IX, prit une série de mesures qui confirmèrent les espérances mises en lui. L'amnistie générale accordée aux condamnés politiques, le choix du libéral cardinal Gizzi comme secrétaire d'Etat, la décision d'introduire l'éclairage au gaz et les chemins de fer dans les Etats pontificaux, autant de gestes qui ravissaient les libéraux et les rendaient inattentifs à la première encyclique de Pie IX : *Qui Pluribus*, laquelle synthétisait l'enseignement du précédent pontificat et condamnait à nouveau les principes du libéralisme religieux<sup>90</sup>. L'opinion prenait pour des options libérales les choix du pape qui provenaient simplement de sa libéralité d'âme, et Ozanam écrivait de Pie IX en 1847 : « Ce courageux réformateur des abus du gouvernement temporel, semble vraiment envoyé de Dieu pour conclure la grande affaire du XIX<sup>e</sup> siècle, l'alliance de la religion et de la liberté. »

Il faut ajouter qu'à partir de 1842 la lutte menée par les catholiques pour obtenir de l'Etat la reconnaissance de la liberté de l'enseignement secondaire creuse un fossé entre l'Eglise et la monarchie. Montalembert anime un « Parti catholique » qui réussit aux élections de 1846 à envoyer à la Chambre des députés 146 élus<sup>91</sup>.

Ce conflit entre l'Université et le clergé sépara nettement la cause de la religion de celle de l'Etat et donna au clergé une allure libérale, même s'il poursuivait l'intérêt catholique beaucoup plus que la cause libérale<sup>92</sup>. Le clergé, distant du régime, tenté de s'en rapprocher vers 1840, se trouve de ce fait en opposition avec la nouvelle dynastie. Renaissant à la vie intellectuelle, séduit par un certain idéal de liberté, il commence à prendre conscience de l'injustice de la misère ouvrière. L'Eglise de France semble prendre un nouveau départ. « 1848 la surprend en pleine crise de croissance. Or, toute crise de croissance comporte ses incertitudes et ses fièvres, ses générosités et ses illusions, ses élans et ses impuissances... La Révolution de 1848 est venue trop tôt pour une Eglise qui se renouvelle ; elle la surprend encore démunie de l'équipement indispensable pour répondre avec fermeté aux nécessités du moment<sup>93</sup>. » Mais l'opinion était sensibilisée par ce qui apparais-

90. R. AUBERT, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, t. 21 de l'*Histoire de l'Eglise* de A. FLICHE et V. MARTIN, Bloud et Gay, 1952, p. 12-21.

91. Ch. POUTHAS, *op. cit.*, p. 283293. L. TRENARD, « La liberté d'enseignement à la veille de 1848 », *Revue du Nord*, t. 49, n° 194, juillet-septembre 1967, p. 421-481.

92. Ch. POUTHAS, *op. cit.*, p. 293.

93. J. LEFLON, *L'Eglise de France et la Révolution de 1848*, Bloud et Gay, 1948, p. 41.

sait neuf dans l'attitude du clergé français, d'autant plus que son chef suprême, Pie IX, « semblait personnifier ce courant d'aspirations imprécises où s'unissaient, à la veille de 1848, un souffle de christianisme et un souffle de démocratie<sup>94</sup>. »

Vient de paraître, aux éditions du Cerf, à Paris :

Paul Christophe

### **L'Église de France dans la Révolution de 1848**

Il y a cent cinquante ans, en février 1848, une révolution éclatait à Paris. Elle se voulait sociale. Spectacle étonnant, les insurgés acclamaient les prêtres aux cris de « Vive la religion, vive le Christ, vive Pie IX ! ». Cette popularité du clergé s'expliquait par ses choix : détaché du régime de Louis-Philippe, il se situait du côté de ceux qui revendiquaient la liberté. Mais surtout il plaidait, aux côtés de laïcs engagés et par la voix d'évêques courageux, la cause de l'ouvrier que l'industrie moderne réduisait à l'état de machine.

Mais il y eut aussi l'insurrection de juin 1848. Elle entraîna le désenchantement, le reflux des espérances, le silence des prêtres, le reniement de la liberté. Les causes sont multiples : le décalage entre les villes et les villages de France sans doute, mais aussi la crainte de tout bouleversement social, un enseignement routinier, l'inadaptation de l'Église aux évolutions en cours, la peur du principe même de liberté qu'elle se refusait d'appliquer à son propre fonctionnement.

La révolution de 1848 a laissé l'amertume d'une occasion manquée. À l'heure où le libéralisme économique semble triompher, la mémoire de l'histoire peut aider les hommes à se situer dans le présent et à orienter l'avenir.

---

94. R. AUBERT, *op. cit.*, p. 20.



## **Le Père Jean-Baptiste Loevenbruck (1795-1876)**

**précurseur  
du catholicisme social  
et de l'œuvre  
des Orphelins Apprentis d'Auteuil  
dès 1822**

*Adolphe Cabon*

*Le texte que nous publions ci-dessous a été trouvé dans nos archives spiritaines de Chevilly, dans le dossier concernant le P. Jean-Baptiste Loevenbruck<sup>1</sup>. C'est un texte rédigé, mais non signé. La date de sa composition n'est pas davantage indiquée. Il est toutefois facile pour des habitués des archives de Chevilly de reconnaître l'écriture du P. Adolphe Cabon ( † en 1961 ), qui fut longtemps secrétaire-archiviste à la maison mère de la rue Lhomond ( Paris ), et auquel on doit en particulier d'avoir rassemblé et publié les Notes et Documents relatifs à la vie et l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann<sup>2</sup>.*

*La rédaction de ce document fut-elle faite en vue de publication ou pour une conférence ? Il est impossible de fournir une conclusion. En revanche, ce qu'on peut avancer, c'est que, pour arriver à ce texte, le P. Cabon s'est imposé la lecture des douze cahiers manuscrits du P. Loevenbruck, ( environ 600 pages grand format mais d'une écriture large et épaisse ) et celle des*

---

1. Arch. CSSp, 46-A bis.

2. Treize volumes, deux Appendices et un volume de Compléments, Paris, Maison Mère, 30, rue Lhomond, 1929-1956.

numéros de l'Ami de la Religion concernant les années 1822-1850. Il avait même pris soin de recopier à la main, de sa petite écriture claire et soignée, tous les passages, plus ou moins longs, qu'il avait découverts dans ce journal et qui abordaient de près ou de loin son sujet. A vrai dire, il en avait oublié ou omis quelques-uns, mais bien peu, et de maigre importance. Malheureusement, dans son texte, il n'avait pas pris soin d'indiquer dans leur intégralité les références qu'il avait pourtant en sa possession, comme le montrent ses notes de lecture. Nous avons dû nous astreindre à les vérifier, à les relever, et à les inclure en note.

Nous avons respecté entièrement le texte du P. Cabon ( d'une lecture parfois difficile ), en modifiant toutefois son titre pour le rendre plus explicite<sup>3</sup>. Par contre, le P. René Charrier, qui prépare une biographie du P. Loevenbruck, étonnant et picaresque personnage, a pris soin d'ajouter un important appareil de notes donnant les références, les compléments et les corrections qu'il a cru devoir apporter.

Les Archives de la Congrégation du Saint-Esprit conservent un volumineux manuscrit, tout entier de la main du P. Loevenbruck, membre de la Congrégation, et dans lequel, à la demande de son Supérieur général, le Père raconte sa vie de missionnaire en France<sup>4</sup>, car jamais il ne passa en pays infidèle ou dans les Colonies. Ce sont de véritables Mémoires, rédigés entre 1865 et 1868, et fort curieux, non seulement par ce qu'ils racontent, mais aussi et surtout par les jugements qui y sont portés. Le Père en effet se décerne à lui-même blâme et louange, selon qu'il croit le mériter ; il n'y met aucune fausse honte ; il se dédouble comme si son présent n'avait plus rien de commun avec son passé et comme si, pour être le seul à bien connaître les circonstances, il était le seul apte à apprécier équitablement sa propre conduite ; d'ailleurs, il n'écrit pas pour la postérité, mais pour son supérieur et peut-être, en ce faisant, a-t-il parfois une arrière-pensée, celle de justifier son genre de vie, car les missions qu'il prêche dans les paroisses le retiennent hors de

3. Le titre donné par le P. Cabon était : « Un précurseur de l'Œuvre d'Auteuil en 1822 ».

4. Douze cahiers manuscrits à la cote 46 A, intitulés *Souvenirs d'un missionnaire*. En tête du premier cahier le titre est encore plus explicite : « Souvenirs et conseils d'un vieux missionnaire qui a exercé son ministère plus d'un demi-siècle ». C'est en 1860 que le P. Schwindenhammer demanda au P. Loevenbruck d'écrire ses souvenirs ; il se mit tout de suite à l'ouvrage. ; au début de son premier cahier, il indique avoir commencé la rédaction en 1861, un jour de fête de la très sainte Vierge à Angers. Voir, pour cette rédaction, plusieurs lettres du P. Loevenbruck à son supérieur général ( 16 novembre 1860, 4 octobre 1863, 22 juillet 1863, 12 juillet 1864, 24 juin 1865 ). Les lettres en question se situent dans les archives à la cote 46-A bis.

sa communauté la plus grande partie de l'année ; jamais il n'est en compagnie de ses confrères ; or, il le sait, cette position n'est pas admise dans la Congrégation et il semble vouloir justifier par le bien qu'il fait cette dérogation à la règle<sup>5</sup>. S'il vante son passé, que personne n'attaque, c'est qu'il considère en lui deux hommes, le vieillard d'aujourd'hui et le jeune missionnaire d'autrefois à succès brillants, qu'il est inutile de voiler et qui gardent toutes leurs premières couleurs. Au demeurant, toute sa vie, il fut d'un zèle ardent et d'une éminente piété : c'est le témoignage de ses contemporains ; le connaissant autrement que par ses Mémoires, nous sommes en droit d'attribuer le grand bien qu'il fit à sa vertu autant qu'à son talent et nous ne tiendrons pas compte, pour le mieux estimer, de ces petites vanteries. Nous citerons le manuscrit tant qu'il nous sera possible, et nous en tirerons les quelques faits qui font, de l'une de ses œuvres, une première ébauche de l'œuvre d'Auteuil.

Jean Loevenbruck naquit à Kemplich, au diocèse de Metz, le 2 juin 1795, de parents aisés et chrétiens. Ce fut d'abord un enfant terrible ; quand il eut fait sa première communion à 13 ans, il s'assagit et entra au petit séminaire de Metz ; ses études littéraires achevées, il voulut passer aux Missions Etrangères de Paris d'abord, puis au noviciat des Jésuites récemment rétablis ; les événements de 1814 l'en empêchèrent ; il alla terminer ses études théologiques au Grand Séminaire de Mayence sous M. Liebermann, plus tard vicaire général de Strasbourg et le plus dévoué protecteur de son homonyme le vénérable Père Libermann, au palais épiscopal de ce diocèse. N'étant encore que sous-diacre, en avril 1817, il fut admis, sur la recommandation de son évêque<sup>6</sup>, dans la société des missionnaires de France, fondée par l'abbé Rauzan, supprimée en 1809, restaurée en 1814 ; ce n'était pas une congrégation religieuse, mais une compagnie de prêtres séculiers sous l'autorité d'un supé-

---

5. A plusieurs reprises, le P. Schwindenhammer tente de ramener le P. Loevenbruck dans une communauté, Bordeaux, Langonnet ou autre ; chaque fois le P. Loevenbruck trouve un échappatoire. Devant de telles réticences, le supérieur général en arrivera à écrire au crayon sur une lettre où son correspondant freinait ardemment : *le laisser ; il est perdu pour nous.* ( Arch. CSSp, 46 A bis ). En fait, il gardera toujours des liens épistolaires réguliers avec le P. Schwindenhammer ainsi qu'avec l'économiste général. Sur la fin de sa carrière, il s'arrêta quelque peu dans certaines communautés : Langonnet, Saint-Ilan, Chevilly, Cellule ; on en profitait pour lui faire prêcher des retraites à ses confrères ou à leurs élèves. Ceux-ci comme ceux-là admiraient l'ardeur et la fougue du vieux prédicateur.

6. Mgr Gaspard-Jean-André Jauffret, né le 13 décembre 1759 à La Roquebrussanne ( Var ) ; études à Toulon ; séminaire à Aix-en-Provence ; ministère sacerdotal à Paris ; retiré dans sa famille durant la Révolution ; retour à Paris ; vicaire général du cardinal Fesch à Lyon ; vicaire de la grande aumônerie à Paris ; évêque de Metz le 15 juillet 1806 ; archevêque d'Aix-en-Provence ( sans bulle ) en 1811 ; retour à Metz ; mort le 12 mai 1823 à Paris, lors d'un voyage.

rieur, qui disposait d'eux pour des missions paroissiales. Avant d'être prêtre, M. Loevenbruck prêcha<sup>7</sup> ; prêtre en novembre 1817<sup>8</sup>, il continua de donner des Missions avec le plus grand fruit pour les âmes, d'abord dans le midi<sup>9</sup>, puis en Normandie où il contribua à la fondation des Missionnaires de Notre-Dame de la Délivrande<sup>10</sup>, près de Caen, au diocèse de Bayeux ; dans les principales villes de Bretagne ; enfin à Paris même, dans les derniers mois de 1822<sup>11</sup>, où il fut fixé à Sainte-Geneviève<sup>12</sup>, pour le service de cette église, service consistant en une sorte de mission perpétuelle, car on y prêchait deux fois par jour. C'est là qu'il fonda l'*Association de Saint-Joseph* ; voici comment dans ses Mémoires il en conte l'origine.

« Dès les premiers mois que j'y fus placé [à Paris], je conçus le plan grandiose de l'Œuvre de Saint-Joseph, qui jusqu'en 1830, fit tant de bruit et de bien en France et ailleurs. Lorsque je communiquai ce plan ou projet à mon vénérable supérieur des Missions de France, pour lui demander d'essayer de le réaliser, il fut comme dans une stupeur d'admiration, d'étonnement, et me fit entendre de telles paroles d'approbation que je n'oserais les transcrire. Fort de son plein et si encourageant assentiment, et d'après son conseil, je commençai par exposer mon plan à l'Archevêque de Paris<sup>13</sup>, puis au Prince de Croÿ<sup>14</sup>, grand aumônier de France et à

---

7. Après avoir été ordonné diacre à Issy en septembre 1817, il prêcha lors d'une mission en Camargue ( cahier n° 1, p. 4-5 ).

8. Il fut ordonné prêtre à Grenoble, le dimanche 4 janvier 1818, juste avant la grande mission qui commença le 6 janvier, pour s'achever le 26 février. De Mgr Claude Simon ( 1744-1825 ), l'évêque de Grenoble en 1818, on disait qu'il *gardait fidèlement résidence* et que pour cette raison *les diocèses voisins lui envoyèrent souvent leurs clercs pour les ordinations*. ( *L'Épiscopat français 1802-1905*, p. 250 ). Il est permis de croire que c'est lui qui ordonna prêtre Jean-Baptiste Loevenbruck, mais aucun document entre nos mains ne fournit cette précision.

9. Il participa entre autres à des missions qui eurent lieu à Clermont-Ferrand, Toulouse, Bayonne, Saint-Jean de Luz, Tartas, Mugron, Carpentras, Avignon, Tarascon, Marseille et Toulon.

10. La fondation de Notre-Dame de la Délivrande ( en 1821 ) est racontée par le P. Loevenbruck dans le cahier n° 2, p. 64-67. Voir aussi un article dans le bulletin de Notre-Dame de la Délivrande et gardé dans les Arch. CSSp, 46-A bis.

11. En fait après des missions ou retraites prêchées dans les grandes villes de Bretagne, ( Saint-Malo, Brest, Quimper, Lorient, Rennes... ) le P. Loevenbruck participa, en 1821, à des missions en Normandie ( Honfleur, Cahagnes ), à Versailles puis, de nouveau, en Normandie ( Orbec, Valognes ) ; au début de 1822, il prêcha encore en Normandie ( Villers-Bocage, et Falaise ).

12. Il s'agit de l'actuel Panthéon.

13. Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, né à Paris en 1778 ; ordonné prêtre en 1807 ; vicaire général de Saint-Brieuc ; en 1808 attaché à la grande aumônerie ; vicaire général de Mgr de Talleyrand-Périgord à Paris ; évêque titulaire de Samosate et auxiliaire de Paris le 1<sup>er</sup> octobre 1817 ; archevêque de Paris le 20 octobre 181 ; mort le 31 décembre 1839 à Paris.

14. Gustave-Maximilien-Just de Croÿ-Solre, né en 1773, à Vieux-Condé ( Nord ) ; émigré en Autriche ; nommé évêque de Strasbourg le 8 août 1817 ; grand aumônier le 28 octobre 1821 ; archevêque de Rouen le 4 juillet 1823 ; cardinal le 21 mars 1825 ; mort à Rouen le 1<sup>er</sup> janvier 1844.



### Les trompettes de la renommée...

« ...Lorsqu'on plaça [ le 2 mai 1823 ] au haut du magnifique Dôme de Ste Geneviève une croix dorée monumentale, quelques heures avant que Mgr de Quélen, archevêque de Paris, vint pour faire la bénédiction solennelle, j'eus l'idée de faire annoncer cette cérémonie à toute la capitale par cent trompettes placés sur la grande galerie circulaire du Dôme... »

Jean-Baptiste LOEVENBRUCK, *Souvenirs d'un missionnaire*,  
Cahier n° 2, p. 84.

Mgr Frayssinous<sup>15</sup>, qui tous les trois le trouvèrent admirable et l'approuvèrent chaleureusement. Le grand aumônier eut même l'obligeance de recommander l'œuvre à tous les évêques de France, qui à leur tour en écrivirent à tous les curés de leurs paroisses, ainsi que, beaucoup de prélats, aux maires de leur département, en leur envoyant mon petit *prospectus* ou *notice* pour faire connaître l'œuvre. Elle consistait à protéger chrétiennement, pour le corps et pour l'âme, les jeunes gens de la classe laborieuse, nés à Paris ou y venant des diverses parties de la France et de l'Europe pour s'y perfectionner dans leur profession, ou y gagner plus d'argent que dans leur pays natal. Pour atteindre ce but, il fallait éloigner d'eux bien des dangers, les prémunir contre ceux qu'on ne pouvait éviter et les fortifier par tous les moyens que la religion suggère et fournit<sup>16</sup>. »

Il s'agit là d'une œuvre qui n'a avec celle d'Auteuil qu'une parenté assez éloignée ; elle groupe, non des orphelins ou enfants abandonnés, mais des *patronés* dont on fait des apprentis puis des ouvriers capables de se suffire à eux-mêmes ; elle se rapproche des patronages établis par les Conférences Saint-Vincent de Paul ou mieux par les Frères de Saint-Vincent de Paul de M. Le Prévost<sup>17</sup>.

Voici d'après l'*Ami de la Religion et du Roi*, comment était constituée l'Association de Saint-Joseph :

« L'Association renferme quatre sortes de personnes : 1 ) des commerçants et chefs d'atelier qui s'excitent mutuellement à la piété et des jeunes gens employés dans leurs maisons et fabriques ; 2 ) des commis, artistes et ouvriers de tous les métiers, qui ne sont admis dans l'Association qu'après avoir donné des preuves de bonne conduite et qui reçoivent alors les conseils et les secours dont ils peuvent avoir besoin ;

---

15. Mgr Denis-Antoine de Frayssinous, prélat français né en 1765, dans le Rouergue ; se cache sous la Terreur ; conféréncier ecclésiastique sous le Consulat et l'Empire, aux Carmes et à Saint-Sulpice ; conférences interdites en 1809 et reprises en 1814-1822 ; grand maître de l'Université en 1822 ; ministre des Affaires ecclésiastiques de 1824 à 1828 ; retiré à Rome en 1830 ; rentre en France en 1838 ; mort en 1841.

16. Arch. CSSp, 46-A : cahier n° 2, p. 84-85. La première trace de l'Association de Saint-Joseph dans l'*Ami de la religion* se situe au tome XXXIII : mercredi 14 août 1822, p. 8-9. Y sont évoqués le but de l'œuvre et les débuts de son organisation ; on y fournit même l'adresse du directeur : rue Saint-Jacques n° 215. Voir, dans ce même journal, des articles ou communiqués insérés dans les « nouvelles ecclésiastiques » : XXXIII : 31 août 1822, p. 84 ; 4 septembre 1822, p. 100 ; 21 septembre 1822, p. 186 ; 6 novembre 1822, p. 393. XXXIV : 18 décembre 1822, p. 165 ; 28 décembre 1822, p. 214 ; 4 janvier 1823, p. 231. XXXV : 22 mars 1823, p. 179 ; 26 mars 1823, p. 201 ; 29 mars 1823, p. 218. XXXVI : 21 mai 1823, p. 37.

17. Les Conférences Saint-Vincent de Paul sont issues de la Société de Saint-Vincent de Paul fondée en mai 1833 par sept amis dont Frédéric Ozanam et M. Bailly. Leur mot d'ordre et programme était : *Allons aux pauvres*. En 1845, trois membres de la dite Société, l'abbé Le Prévost, Maignen et Myonnet fondent un institut religieux ( en costume laïc ) ordonné aux œuvres sociales ; il s'appelleront tout d'abord les *Fils de Saint-Vincent de Paul*. Voir : Daniel Rops, *L'Eglise des Révolutions*.

3 ) des apprentis ; 4 ) des enfants destinés la plupart au commerce et aux métiers et qui reçoivent dans des établissements séparés, une éducation conforme à leur destination future<sup>18</sup>. »

La première classe jeta d'abord un grand éclat et fit la vogue de l'Association entière parce qu'elle réunissait des patrons occupant dans le commerce et l'industrie une position en vue ; la seconde fut celle qui peut-être fit le plus de bien immédiat ; elle donna en effet son résultat sur le champ, en offrant à nombre de jeunes gens un secours décisif à un moment qui décidait de leur carrière ; la dernière contenait des éléments qui, plus tard, formèrent les établissements Saint-Nicolas, en se mêlant aux apprentis de la troisième.

Cette troisième est celle qui nous intéresse surtout parce que nous y trouvons une ébauche de l'Œuvre d'Auteuil. On l'a confondue avec la quatrième et M. Loevenbruck lui-même semble le faire parfois parce que l'une et l'autre avaient les mêmes besoins ; mais en 1825, quand l'Œuvre bat son plein et que les influences de la cour de Charles X ne l'ont pas imprégnée, les apprentis sont nettement distingués des élèves de l'Ecole professionnelle de la quatrième classe.

Ce ne sont pas seulement des apprentis ; ce sont des enfants délaissés, orphelins pour la plupart ; on en vint même à les désigner sous le nom d'*Orphelins* plutôt que sous celui d'*Apprentis*. Ils avaient leur place à part dans la première conception que M. Loevenbruck forma de sa grande œuvre ; pour les y faire entrer, il fallait créer un organisme capable de répondre à leurs besoins ; aussi sont-ils peut-être les derniers venus dans l'Association de Saint-Joseph.

Fondée à la fin de 1822, l'Association célébra sa première fête patronale à Sainte-Geneviève, le 19 mars 1823, sous la présidence de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. Un abbé Letourneur prononça le discours et dans le compte-rendu de la cérémonie, on nous dit « *qu'il excita la charité de son auditoire en faveur des pauvres enfans qu'on entraîne violemment pour un modique gain dans les ateliers où on les accable de travaux*<sup>19</sup> ». Il s'agit ici d'enfants sans protection et sans défense et non pas de ceux pour qui s'ouvrirent les écoles destinées à la quatrième classe, dont il a été question plus haut :

18. *L'Ami de la Religion* : XLII, mercredi 2 mars 1825, p. 84.

19. *L'Ami de la Religion* : XXXV, samedi 22 mars 1823, p. 179-180. L'abbé Letourneur était le *prédicateur ordinaire du roi* ; son sermon a duré trois quarts d'heure.

ces derniers ont une famille ; il ne leur manque qu'une maison où, en faisant les classes primaires, ils s'initient aux divers métiers.

Sur ce point nous avons le témoignage formel de M. Loevenbruck :

« J'avais aussi, dit-il, dans un vaste local du faubourg Saint-Antoine, un orphelinat pour les jeunes garçons de la basse classe. Le premier local, au bout d'un an ou 18 mois, était devenu insuffisant et je dus transférer cet établissement à Vaugirard et à Sèvres, puis définitivement dans le *Grand Commun* du château de Versailles que le roi Charles X mit tout entier à ma disposition<sup>20</sup>. »

Avant que le Grand Commun de Versailles eut ainsi reçu l'Orphelinat, nous trouvons cette œuvre en pleine exercice ; peut-être même a-t-elle déjà évolué et s'est-elle rapprochée des écoles professionnelles qui la rejoindront au Grand Commun. Nous lisons en effet dans l'*Ami de la Religion et du Roi* une note du 4 décembre 1824 :

« Il existe dans cette capitale un grand nombre d'enfants d'autant plus dignes d'intérêt que bien souvent leur misère ne peut être attribuée qu'aux suites de la Révolution ou à de malheureuses circonstances. Destinés à mendier leur pain ou à le gagner par un travail assidu, ils sont vendus, pour ainsi dire, à des chefs d'atelier, avant d'avoir pu s'instruire de leur religion, et dès lors tout moyen d'instruction leur devient impossible. C'est pour remédier à un état de choses si triste et si fâcheux, même pour la société, que plusieurs bons jeunes gens qui appartiennent aux Ecoles de droit et de médecine, ont conçu l'idée d'invoquer la générosité publique en faveur de ces enfants. Une maison a été établie pour eux tout près de Paris [Sèvres et Vaugirard] ; on leur apprend à lire, à écrire et même à dessiner ; de manière qu'au sortir de l'établissement ils puissent se placer avantageusement chez les maîtres de l'Association Saint-Joseph qui achèvent par leurs conseils et par leurs exemples de les fortifier dans les bons principes qu'on s'est efforcé de leur inspirer<sup>21</sup>. »

En lisant cet entrefilet, on serait tenté de conclure que ces jeunes étudiants ont conçu l'œuvre des enfants abandonnés. Il n'en est rien ; ils ont conçu l'idée de venir en aide aux petits malheureux recueillis par l'Association de Saint-Joseph, c'est tout. Ils font partie de la fameuse *Congrégation* qui joue

20. Cahier n° 3, p. 99-100 ; l'*Ami de la Religion* : XXXVIII, 12 novembre 1823, p. 7-8. On y évoque cette fondation pour les enfants de 5 à 13 ans ; dans cette pension sise chez M. Forget, rue Moreau, n° 17, faubourg Saint-Antoine, *les enfants apprendront à lire, à écrire, à calculer et à dessiner suffisamment pour pouvoir, au sortir de la pension, entrer en apprentissage chez de bons maîtres.*

21. L'*Ami de la Religion* : XLII, samedi 4 décembre 1824, p. 103.

un rôle si important dans l'histoire de la bienfaisance privée sous la Restauration. Or, M. de Grandmaison, dans son ouvrage si copieusement documenté *La Congrégation*<sup>22</sup>, dit expressément ( p. 215 ) que les congréganistes prirent, dès le début, une part active à cette Association, mais il en nomme nettement le fondateur, M. Loevenbruck ; il cite aussi le nom du trésorier de la caisse entretenue par les étudiants, M. de Pellieux, qui déjà remplissait cette charge en 1824 comme l'atteste l'*Ami de la Religion*.

Il est donc avéré que M. Loevenbruck ouvrit son Orphelinat – sa maison d'Apprentis orphelins – dès les premiers temps de l'Association de Saint-Joseph ; que cette œuvre a successivement occupé trois locaux, au faubourg Saint-Antoine, à Sèvres, à Vaugirard, avant les événements que nous allons raconter. Ajoutons ce curieux souvenir conservé par l'*Ami de la Religion* dans son article du 4 décembre 1824 :

« Un autre avantage de cette maison [des Orphelins], c'est de préparer les enfans à la première communion. Souvent deux mois suffisent pour les instruire et les disposer à cet acte important. On peut donc, pour une somme bien modique, assurer le sort d'un enfant et lui donner les moyens de faire avec fruit sa première communion, bonheur qu'il n'aura pas s'il rentre en apprentissage avant d'avoir été préparé à un acte si important en lui-même et par ses suites<sup>23</sup>. »

Nous voici donc aux œuvres inspirées en 1875 à l'Abbé Roussel : œuvre de la première communion, œuvre des orphelins-apprentis.

L'Œuvre des Apprentis-Orphelins suivit les destinées de l'Association de Saint-Joseph. La grande notoriété conquise très vite par l'Association, son extension rapide portèrent le fondateur à chercher quelque appui solide du côté de la Cour. Déjà le roi Louis XVIII avait été très favorable à l'œuvre. Charles X, qui succéda à son frère le 16 septembre 1824, continua cette bienveillance ; au commencement ce fut un bienfait, dans la suite ce devint une charge.

« Au bout de trois ans, raconte M. Loevenbruck, tout l'ensemble de l'œuvre avait pris un tel accroissement et une si grande importance que la Cour me proposa de mettre S.A.R. le duc de Bordeaux ( alors âgé de 4 ans ) à la tête, comme président

22. Geoffroy de GRANDMAISON, *La Congrégation 1801-1830*, Librairie Plon, 1889.

23. *L'Ami de la Religion* : XLII, samedi 4 décembre 1824. Les offrandes, est-il ajouté, peuvent être remises à l'Abbé Martin, aumônier de l'École Polytechnique ou à M. Pillieux, secrétaire de la société, rue de Vaugirard, n° 53 ( nom assez proche de celui de M. de Pellieux, cité plus haut ? ).

et protecteur, pour se rendre plus populaire ( c'est-à-dire : pour rendre le Prince plus populaire ). Cette proposition me combla de joie, parce que je supposais que cet insigne honneur consoliderait à tout jamais cette œuvre. Je me trompais complètement. Jusqu'alors j'avais tout créé, développé et dirigé en maître, sans graves et sérieuses entraves. Mais l'entourage du jeune prince voulut peu à peu se mêler de l'œuvre sans la connaître suffisamment et sans le vouloir, a fini par gêner, entraver sa marche. J'avais plus d'honneurs et de ressources ; mais j'étais moins libre pour faire tout le bien qui se faisait précédemment ; et puis, en 1830, à la révolution de juillet, toute l'œuvre croula avec le trône de la branche aînée des Bourbons, tandis que, sans l'auréole de ce haut patronage, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui dans son intégrité et ses développements<sup>24</sup>. »

L'*Ami de la Religion* ajoutait aux renseignements sur les diverses catégories de membres, ces explications sur le gouvernement de l'Association : « L'Association a des règlements de discipline que le directeur modifie suivant les circonstances, après en avoir conféré avec les présidents d'arrondissements ». Chacun des douze arrondissements de la capitale avait en effet son Conseil et son Président qui conféraient au moins une fois par mois avec le directeur général. « Une commission de cinq personnes, nommées par le Prince protecteur, est chargée de la haute administration de l'œuvre. Le directeur fait exécuter les décisions de ce Conseil qui vote et surveille l'emploi des fonds. Les dons de la famille royale et ceux de la ville de Paris forment le fonds capital. Quant aux frais d'apprentissage et d'éducation pour les jeunes enfans, M. le duc de Bordeaux doit en payer une partie et s'associera les jeunes gens des familles aisées. Il recevra tous les ans leurs souscriptions et celles qu'ils auront pu recueillir<sup>25</sup>. »

Nous possédons en effet les comptes rendus annuels des réunions convoquées chaque année par le duc de Bordeaux en faveur de l'œuvre. La dernière réunion eut lieu le 9 mai 1830, deux mois avant la révolution qui renversa la monarchie légitime. Dans ces comptes rendus, le duc de Bordeaux est souvent qualifié de protecteur des orphelins : ce sont en effet les orphelins qui avaient besoin d'aide.

On voit aussi par les lignes qui précèdent que l'Association avait deux caisses : l'une qui formait le fonds *capital*, l'autre destinée aux *frais* d'assistance et d'apprentissage. On peut même conclure que l'Association embrasse trop

24. Cahier n° 3, p. 119-120.

25. *L'Ami de la Religion* : XLIII, mercredi 2 mars 1825, p. 85.

d'objets : elle a tendance à se scinder, bien qu'elle conserve un directeur unique. Les œuvres entreprises par elle sont en effet trop disparates pour être unies. Les patrons cherchaient dans l'Association leur bien spirituel tout d'abord ; les patronés qui voulaient assurer leur persévérance dans la vertu, sous la conduite de patrons chrétiens, recevaient en outre une aide matérielle : ces deux classes tenaient étroitement l'une à l'autre ; elles restèrent liées ensemble. D'un autre côté, les élèves de l'école primaire et professionnelle, ainsi que les orphelins à qui l'on donnait l'instruction élémentaire et l'éducation chrétienne, en même temps qu'ils se formaient à un métier, se trouvèrent normalement rapprochés. Une circonstance aida à la scission : patrons et patronés eurent leur centre au couvent des Bernardins qui est aujourd'hui la caserne des Bernardins ; c'est dans la grande salle de cet ancien monastère que la messe était dite chaque dimanche pour eux ; là qu'ils trouvaient des salles de jeu et de lecture ; là qu'était le bureau du président. Au contraire, les élèves de l'école professionnelle et les orphelins émigrèrent en 1825 au Grand Commun de Versailles qui avait abrité autrefois 6 000 personnes ; une chapelle y fut aménagée, ainsi que des classes et des salles. Logées dans des locaux différents, les œuvres, sans devenir étrangères les unes aux autres, eurent entre elles des rapports moins assidus. On conçoit aussi que les deux classes, celle des élèves et celle des orphelins, en contact continu, eurent tendance à ne plus former qu'un seul corps.

Cette observation explique en partie ce qui nous reste obscur dans la suite de l'histoire des orphelins apprentis et qu'il nous faut néanmoins exposer.

M. Loevenbruck, malgré son activité inlassable, ne suffisait pas seul à diriger une association aussi étendue et aussi complexe, qui se développait de jour en jour et à remplir en même temps ses fonctions de missionnaire à Sainte-Geneviève ; aussi s'était-il adjoint un sous-directeur. Il en eut trois successivement ; nous ignorons leurs noms<sup>26</sup>. Un quatrième est l'abbé Bervanger, du diocèse de Metz comme M. Loevenbruck.

« Je l'avais admis, dit ce dernier, en qualité de mon sous-directeur avec deux mille cinq cents francs d'appointement par an que je lui faisais, en sus du logement, chauffage, éclairage, parce qu'il ne pouvait comme moi, se dévouer gratuitement à la chose, appartenant à une famille pauvre, qui avait besoin de recevoir de lui des secours pour vivre<sup>27</sup>. »

---

26. *L'Ami de la religion*, XXXIX, 24 mars 1824, p. 168, laisse entendre que, parmi les sous-directeurs, il y eut l'abbé Cadiergues, collègue des Missions de France, et travaillant à Sainte-Geneviève, comme le P. Loevenbruck.

27. Cahier n° 3, p. 100.

Or, à ce point de notre récit, un problème délicat se pose. Nous voici en face de deux témoignages qui semblent contradictoires, rendus par deux témoins également dignes de foi : comment les accorder ? M. Loevenbruck affirme en effet que les œuvres, soutenues dans la suite par M. Bervanger sont une continuation d'une des branches de son Association de Saint-Joseph.

« Cet orphelinat [du Grand Commun], dit-il, existe encore aujourd'hui [vers 1865] à Paris, rue de Vaugirard, et à Issy sous le nom de Saint-Nicolas. Il a souvent eu plus de quinze cent enfants. L'abbé Bervanger, depuis 1830, avec les ressources de M. de Noailles, a beaucoup développé cette œuvre, annexe de ma grande œuvre de Saint-Joseph.... Pendant plus de 25 ans, n'ayant à s'occuper que de cet établissement d'orphelins, il est parvenu avec succès à lui donner une telle extension que bien des personnes ont cru qu'il en était le premier fondateur, ainsi que de toute l'Association de Saint-Joseph, dont il n'a été cependant que le dernier sous-directeur, à la suite des trois autres que j'avais eus avant lui. Il ne me remplaça comme directeur en chef que lorsque je crus devoir me retirer pour des motifs que je dirai<sup>28</sup>. »

D'autre part, M. Bervanger assigne une autre origine à l'œuvre de Saint-Nicolas ; il en parle comme d'une innovation réalisée en 1827, dans les conditions modestes et pénibles d'une œuvre qui commence. Voici sur ce point les traditions de son établissement, recueillies dans un article de l'*Univers*, signé Martin Poisy, dans les premiers mois de 1842 :

« Au faubourg Saint-Marceau prenait naissance en 1827 l'œuvre de Saint-Nicolas. Sept pauvres enfants y formaient le germe de l'établissement ; tout y était pauvre. Un honnête ouvrier était chargé de surveiller les études et l'atelier ; sa femme préparait la nourriture des enfants et s'occupait des autres soins du ménage. Au bout de six mois, un logement plus vaste et plus approprié à la fondation s'ouvrit aux élèves. »

Ainsi, ici un embryon d'œuvre qui végète et sort à peine de la misère ; là, une œuvre en plein succès dont la Cour s'occupe activement et dont le dauphin duc de Bordeaux, à titre de protecteur, assure chaque année l'existence par lui-même et avec le concours de nombreux jeunes gens des meilleures familles. Sans chercher une conciliation parfaite qui serait bien difficile, voici quelques considérations qui éclaireront un peu les données du problème. Dans l'Association de Saint-Joseph, au-dessous d'un conseil géné-

---

28. Cahier n° 3, p. 100-101.

ral, M. Loevenbruck avait établi des conseils d'arrondissement, formé de patrons qui jouissaient d'une certaine autonomie en se pliant aux règlements communs ; il est probable aussi que chaque patron conservait la liberté de son initiative personnelle pour le bien, sauf à encadrer dans l'Association ses industries particulières. M. Loevenbruck les avait habitués à cette latitude et après que l'Association eût été dissoute en 1830, il rencontra d'anciens membres qui avaient conservé, sous leur direction personnelle des vestiges ou des débris des œuvres autrefois entreprises en commun ; en 1834, quand furent fondées les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les premiers confrères découvrirent au faubourg Saint-Marceau des nids d'apprentis dans le genre de celui qui est signalé en 1827. Rien d'étrange donc qu'on ait trouvé, en 1827, un orphelinat en germe chez un ouvrier du faubourg ; rien d'étrange, non plus, que cet ouvrier ait dirigé ses orphelins sur l'œuvre de M. Loevenbruck, alors aux soins de M. Bervanger.

Il a pu se faire en outre que, auparavant, au Grand Commun de Versailles, une complète fusion ait été opérée, pour la commodité du service, entre la classe des orphelins et celle des élèves de l'école professionnelle et qu'il en soit résulté une unique école, à la fois pour les fils Partisans entretenus par leurs parents et pour les enfants abandonnés au compte de la Cour et de la charité publique.

L'apport si touchant de l'orphelinat du faubourg Saint-Marceau n'a-t-il pas ranimé les premières traditions de l'orphelinat du faubourg Saint-Antoine et ne s'est-on pas plu, dès lors, au lieu de perdre les nouveaux venus dans la masse, à rattacher la masse entière au mince groupe qui lui était adjoint et qui rappelait les origines, peut-être un peu oubliées par un sous-directeur récemment préposé à l'œuvre ? L'âme très charitable de M. Bervanger y aura peut-être trouvé une douce consolation ; à moins qu'il n'ait voulu, en donnant aux Etablissements Saint-Nicolas une origine modeste, détourner des orages qu'aurait pu attirer des commencements plus somptueux.

M. Loevenbruck ne tarda pas à abandonner la direction de l'Association de Saint-Joseph. Vers la fin de 1826, il fut compris par ses supérieurs dans l'équipe de missionnaires qui devaient donner à Rouen une grande mission. Pendant son absence, ses œuvres restèrent aux soins de M. Bervanger, sous-directeur. Mais une aventure imprévue changea le cours de sa vie.

« Appelés par le cardinal de Croÿ [archevêque de Rouen], quinze missionnaires de France travaillaient au renouvellement spirituel de la ville. Des émeutiers troublèrent les exercices et renouvelèrent les horreurs de 93 dans la cathédrale et devant

l'archevêché. Le P. Loevenbruck, ignorant l'existence de l'émeute et du vandalisme qui l'accompagnait, se rendait de son église au collège royal où il logeait, quand il tomba aux mains de ces barbares. Traîné successivement dans quatre rues, dépouillé de sa soutane que ces forcenés avaient enlevée par lambeaux, meurtri de coups, il eut certainement cueilli la palme du martyr, sans l'intervention compatissante d'un robuste garçon boucher, qui, sous le spécieux prétexte d'achever la sanglante besogne, l'arracha à la fureur des bourreaux et le mit en sûreté dans une demeure dont il défendit victorieusement l'entrée<sup>29</sup>. »

M. Loevenbruck passa huit jours au lit et fut ensuite condamné par les médecins à un long repos en Normandie.

« Je revins à Paris, dit-il, où je trouvai les choses dans un tel état que, par suite de ma tête affaiblie et malade, j'eus la crainte de ne pouvoir continuer à les diriger convenablement. Ma longue absence et l'ambition de quelques individus avaient fourni au démon le moyen d'embrouiller les affaires, de semer la zizanie et de déconcerter mon courage au point que je ne me reconnaissais plus moi-même ? Un rien m'effrayait. Je crus devoir consulter un médecin de mes amis ; il me conseilla le repos, l'abstention de tout sollicitude et de lointains voyages. Il me parut qu'il avait raison et je pris mes mesures pour suivre ses conseils<sup>30</sup>. »

Il voyagea donc d'abord dans les Alpes suisses et françaises, puis en France où il parcourut 6 à 700 lieues, donna de nouveau des missions, séjourna en Savoie, au Piémont, revint en France, prêcha en diverses villes du midi et rentra à Paris après 18 mois d'absence, à la fin de 1828 ou au commencement de 1829.

« Pendant mon absence, continuent les Mémoires, le prêtre, sous-directeur de mes œuvres pour la classe laborieuse, ouvriers et enfants, s'était tellement habitué à diriger le tout en chef que je lui aurais fait la plus grande peine si je m'étais remis de nouveau à la tête. Je ne pouvais pas rester dans la capitale sans le faire. Je crus donc

---

29. P. L. REYNAUD, *Notice biographique sur le R.P. Loevenbruck*, Angers, Imprimerie Tandon et Daloux, 1876, p. 11. Le P. Reynaud, Oblat de Marie Immaculée, rédige une courte biographie du P. Loevenbruck aussitôt après sa mort à Angers, en 1876 ; pour ce, il utilise les cahiers du vieux missionnaire et un paquet de lettres encore entre les mains de ceux avec qui vivait le P. Loevenbruck au Pont-Brionneau, à Angers. Sur la demande expresse de Mgr de Mazenod, qui le connaissait bien et l'estimait, le P. Loevenbruck avait cédé aux Oblats de Marie Immaculée sa résidence d'Angers ; les oblats lui avaient laissé la jouissance d'une partie des locaux. La mission de Rouen eut lieu du 16 mai au 25 juin 1826. Voir : *l'Ami de la Religion*, XLVIII, 24 mai 1826, p. 55-56 ; 1<sup>er</sup> juillet 1826, p. 231 ; 19 juillet 1826, p. 318 ; le journal, naturellement, relate les incidents et le *martyre manqué* du P. Loevenbruck.

30. Cahier n° 3, p. 119-120.

devoir de nouveau m'éloigner par prudence et par raison de santé, me dirigeant d'abord vers la Suisse et ensuite vers l'Italie où je me sentais attiré invinciblement ; et bientôt je reconnus pourquoi et pour quels motifs divins, j'étais poussé loin de la capitale de la France : un terrible ouragan politique allait y éclater et avec la branche aînée des Bourbons y renverser toutes mes œuvres, parce que j'avais accédé au désir de Charles X en acceptant le duc de Bordeaux pour président honoraire et protecteur de mon Association Saint-Joseph, ainsi que de ses diverses ramifications. Ce que je croyais un immense bienfait devint, sinon la cause, au moins l'occasion de la chute de cette entreprise grandiose, pour laquelle j'avais sacrifié mon modeste patrimoine et les plus belles années de ma vie<sup>31</sup>. ( ... ) Si, au moment où éclata la révolution de 1830, je m'étais trouvé à Paris, il est probable que j'y aurais perdu la vie, tant j'y étais connu de la population<sup>32</sup>. »

Le savoir-faire de M. Loevenbruck avait engagé des personnes charitables à le mettre à la tête d'autres œuvres. Il avait été prié d'accepter la direction du *Refuge des jeunes prisonniers* dont le conseil d'administration était composé des premières notabilités de Paris ; les Frères des écoles chrétiennes étaient chargés, sous sa direction, des détails intérieurs de l'établissement où il y avait, outre les classes d'instruction élémentaire, bon nombre d'ateliers de diverses professions qu'apprenaient les jeunes détenus. Le *Refuge* se rattachait, sous certains rapports, à l'Association de Saint-Joseph ; c'est pourquoi M. Loevenbruck avait consenti à la conduire.<sup>33</sup>

Peu après ( en 1825 ), il fut aussi nommé directeur général de la *Société catholique des bons livres*, composée de 24 membres, parmi lesquels se trouvaient des ducs et des princes, des pairs de France, des députés et autres per-

---

31. Cahier n° 3, dos de la page 141.

32. Cahier n° 4, p. 1. Le retour à Paris doit être situé vers le deuxième trimestre de 1828. En effet, d'après Lucienne PORTIER, *Antonio Rosmini 1797-1835. Un grand spirituel à la lumière de sa correspondance*, Editions du Cerf, Paris, 1991, p. 69, le P. Loevenbruck est arrivé à Domodossola le 8 juillet 1828, venant de Paris. Le P. Loevenbruck, qui ne craint jamais d'enjoliver les choses à son avantage, oublie de dire ici que lors de son voyage de santé en Italie il a rencontré Rosmini et s'est engagé avec lui pour fonder un institut dit de la Charité ; ils se sont même fixés rendez-vous à Domodossola le 20 février 1828, rendez-vous auquel Loevenbruck arrive avec quelques mois de retard. Voir : *L'Ami de la Religion*, L, 17 janvier 1827, p. 293-294 : « Cette œuvre [de Saint-Joseph], si précieuse pour la classe ouvrière, se continue avec succès. M. l'abbé Bervanger la dirige actuellement à la place de l'abbé Loevenbruck qui a donné sa démission, et qui a été obligé de prendre du repos à la suite des scènes de Rouen. M. l'abbé Bervanger, compatriote et ami de M. Loevenbruck, conduit l'association avec beaucoup de sagesse et de prudence... »

33. Cahier n° 3, p. 98. *L'Ami de la Religion*, XXXIII, 21 août 1822, p. 83 ; 19 octobre 1822, p. 309 ; XLI, 1<sup>er</sup> septembre 1824, p. 1050 ; XLII, 29 décembre 1824, p. 213 ; 1<sup>er</sup> janvier 1825, p. 229 ; 2 février 1825, p. 373.

sonnages célèbres. « Nous parvinmes, disent les Mémoires, à répandre et à propager des centaines de mille de volumes d'excellents livres<sup>34</sup>. »

« A peu près, vers le même temps, continue notre manuscrit, je fis aussi un essai pour instituer des Frères faisant l'école dans les campagnes et petites villes, où on ne pouvait avoir des Frères des Ecoles chrétiennes, et, après en avoir formé un certain noyau, voyant que cela me prenait trop de temps, je remis cette nouvelle et excellente œuvre, approuvée par le Gouvernement, à un prêtre zélé, M. l'abbé Poirier, qui avait tout le loisir nécessaire pour s'en occuper à l'aise et suffisamment<sup>35</sup>. »

Voilà ce dont fut capable un prêtre de 30 ans, sans formation spéciale, qui par son initiative personnelle réussit à donner satisfaction à des besoins si multiples et si divers.

La révolution de 1830, qui fut fatale à tant de fondations catholiques, n'emporta pas le travail de M. Loevenbruck sans qu'il n'en resta des traces. Les établissements de Saint-Nicolas subsistèrent et prirent un rapide accroissement. Par ailleurs, les membres dispersés de l'Association de Saint-Joseph formèrent sous divers noms, à Paris et en province, de nouvelles œuvres et sociétés pour la classe laborieuse.

« Combien n'en ai-je pas retrouvé, dans diverses parties de la France, de mes braves associés, écrit M. Loevenbruck, faisant l'édification de leur pays par une solide piété et un zèle des plus édifiant ! J'en fus souvent touché singulièrement, comprenant mieux que jamais le bien que mon œuvre avait fait et celui qu'elle aurait pu conti-

---

34. Cahier n° 3, p. 99. Parmi les personnages célèbres, Loevenbruck cite : le docteur Desgenettes, Berryer, de Bonald père. Le P. Loevenbruck s'était déjà préoccupé de propager les bons livres. Dès la mission de Grenoble en 1818, il avait lancé une Bibliothèque ( Cahier n° 1, dos de la page 8 ) ; il en fit autant lors de quelques missions suivantes en Normandie. L'*Ami de la Religion* du 28 août 1824 ( XLI, p. 69 ) publie un bref compte rendu de cette fondation : « L'objet que l'on se propose est de répandre des bons livres ; de former à Paris et dans les provinces des dépôts de ces ouvrages pour les prêter ou les donner au moindre prix possible... » L'organisation de la société est aussi évoquée : un comité directeur de cinq membres, dont trois ecclésiastiques ; un conseil général de vingt-quatre membres, « se réunissant au moins quatre fois par an pour délibérer sur la situation et les travaux de la société » ; enfin, une assemblée générale annuelle des sociétaires. Voir aussi : l'*Ami de la Religion*, XLI, 29 septembre 1824, p. 219 ; 16 octobre 1824, p. 293 ; 27 octobre 1824, p. 341. Le même journal ( XLII, mercredi 2 février 1825, p. 373 ) fournit un argument supplémentaire quant à la participation du P. Loevenbruck à cette œuvre des Bons Livres et à celle du Refuge : « Le 25 janvier, jour de la fête de la conversion de saint Paul, patron de la société catholique des Bons Livres, plusieurs membres de cette société se sont réunis dans la chapelle de la maison du Refuge, rue des Grès-Saint-Jacques. Ils ont assisté à la messe, célébrée par l'abbé Loevenbruck, membre de la direction, et ont tenu ensuite séance dans une des salles de la maison. La société continue à publier de bons ouvrages. »

35. Cahier n° 3, p. 99.

nuer de faire si je n'avais pas accepté la royale coopération de la Cour, laquelle après m'avoir enivré de gloire et de joie finit par devenir si funeste et si déplorable<sup>36</sup>. »

Après la révolution de 1830, il prêcha beaucoup en Savoie ; cette région faisant alors partie du royaume de Piémont, il n'y était pas gêné par les persécutions que les vainqueurs de juillet exercèrent contre les Missionnaires de France, tenus pour les partisans de la branche aînée des Bourbons. Pendant ce temps, il fonda, dans le monastère de Tamié, une communauté de missionnaires qu'il gouverna de 1835 à 1840<sup>37</sup>. Puis il revint en France et reprit son activité ordinaire, non plus dans la société des Missionnaires de France, dissoute, il est vrai, à la révolution, mais reconstituée en 1834 en Congrégation des Prêtres de la Miséricorde.

Libre de tout engagement, il répondit en 1847 à l'appel d'un de ses anciens confrères, M. Leguay, devenu depuis deux ans Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, qui l'appelait à travailler avec lui au relèvement de cet institut. Il y entra. Le talent qu'il avait montré dans l'organisation des œuvres fut mis à contribution. M. Leguay méditait la réforme de la congrégation ; il y employa son nouveau confrère dans de délicates négociations entreprises à cet effet à Rome. Ce dernier réussit ; mais la Providence l'avait destiné à rendre à la congrégation un autre service plus signalé. En 1848, il fut appelé à traiter de la fusion des deux Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Deux fois il se rendit à Rome dans ce but et il eut le bonheur de voir aboutir ses efforts. Par suite, il se trouva engagé dans une Société qui devait devenir société religieuse quelques années plus tard<sup>38</sup>.

Ses confrères étaient voués aux Missions près des Noirs d'Afrique et des

36. Cahier n° 3, p. 103-104. A quelques reprises, dans ses souvenirs, il signale sa joie de retrouver ici ou là l'un ou l'autre de ses *anciens* de Saint-Joseph ; à vrai dire, il ne signale que des cas de belle réussite.

37. Cahier n° 4, p. 33 ss., et début du cahier n° 5. Le P. Loevenbruck oublie de signaler qu'il travaille à Tamié sous la houlette de l'abbé Antonio Rosmini-Serbatì. Il l'a rencontré à Milan le 8 juin 1827 et s'est associé à lui pour la fondation de l'*Institut de la Charité* à Domodossola. Leur collaboration, peu facile, durera jusqu'en 1839, date où le P. Loevenbruck quitte Tamié pour un carême à Béziers ; déçu par certains aspects de la personnalité de Loevenbruck et par certaines de ses initiatives, plutôt intempestives, Rosmini, pourtant patient et souvent charitable à son égard, le qualifie alors de *fuyard* (Lucienne PORTIER, op. cit., p. 112-118).

38. La Société en question est, bien entendu, la Congrégation du Saint-Esprit, devenue canoniquement institut religieux en 1855. Le texte du P. Cabon semble majorer quelque peu le rôle du P. Loevenbruck dans la *Fusion* ; sans vouloir minimiser les services qu'il rendit alors à Paris, comme à Rome, il faut admettre qu'il fut avant tout mandataire de M. Monnet pour les Messieurs du Saint-Esprit, et du P. Libermann pour les Prêtres du Saint-Cœur de Marie (cf. Michel LEGRAIN, *Une union de congrégations au XIX<sup>e</sup> siècle : le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie. Une étude historique et canonique*, Paris, Institut Catholique de Paris, 1965, thèse dactylographiée).

Colonies ; il avait dépassé la cinquantaine, il ne pouvait les suivre en ces pays ; il obtint de continuer ses prédications en France, seul ou avec l'aide de prêtres bénévoles ; il s'y adonna depuis 1849 jusqu'à 1875, pendant 25 ans. Il y usa ses forces, fit un bien considérable dans les évêchés d'Angers, du Mans, de Laval, de Rennes et autres, tant par ses instructions en chaire que par ses directions au confessionnal. Il mourut le 5 mars 1876, à Angers.

Les établissements Saint-Nicolas subsistèrent à travers les révolutions, grâce au dévouement de M. Bervanger et de son associé le Vicomte Victor de Noailles. M. de Noailles mit une grande partie de sa fortune au service de l'œuvre ; il mourut en 1837<sup>39</sup>. La plus grande difficulté que trouva le directeur général, ne fut pas seulement de se procurer de l'argent, mais aussi d'assurer le concours de maîtres compétents, d'abord des ouvriers parisiens de bonne volonté ; puis avec ceux-ci qui restèrent chargés des ateliers, une congrégation lyonnaise nouvellement fondée à la tête des classes ; ensuite des laïques qui s'essayèrent en vain de former entre eux une société religieuse. Enfin en 1859, les Frères de la Doctrine chrétienne acceptèrent classes et ateliers sous la haute direction d'un comité présidé par l'Archevêque de Paris.

---

39. Le comte Victor de Noailles est mort le 1<sup>er</sup> juillet 1837, à Vaugirard. Voir : DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, Presses Universitaires de France, Paris, 1951, p. 34. Au sujet de la fondation et de la disparition des différentes œuvres sociales dont il vient d'être question (Saint-Joseph, Bons Livres, Refuge), on lira utilement les pages de Geoffroy de GRANDMAISON, *op. cit.*, p. 212-213, 308-317 ; et 373-377. L'auteur raconte en particulier, quoique assez rapidement, comment et pourquoi ces institutions furent presque entièrement réduites à néant, aussitôt après la révolution de 1830.

## **Où l'on voit Libermann découvrir avec admiration les œuvres sociales marseillaises des abbés Julien ( 1805-1848 ) et Perrée ( 1881-1888 ) ...**

*René Charrier<sup>1</sup>*

Libermann est passé par Marseille au moins à trois reprises. En 1839, alors qu'il partait à Rome faire ses premières démarches en vue de fonder un institut missionnaire ; en 1846, au cours de son long périple de propagande à travers la France, qui l'emmena aussi jusqu'à Rome ; en 1848, lorsqu'il fut contraint à une ultime démarche romaine pour achever les tractations qui aboutirent à ce qu'on a appelé la *fusion* entre sa société du Saint-Cœur de Marie et la Congrégation du Saint-Esprit.

Au cours de ces passages, il ne s'arrêta jamais bien longtemps dans la cité phocéenne ; mais sut, comme il sut toujours le faire, prendre des contacts variés, le plus souvent à caractère utilitaire.

---

1. René Charrier est né en 1925 en Charente-Maritime dans une famille d'origine nantaise ; il a fait ses études dans le diocèse de Nantes jusqu'à son entrée chez les spiritains en 1947 ; docteur en lettres de l'Université de Grenoble pour une thèse sur *L'inspiration biblique dans l'Annonce faite à Marie*, il a été professeur de lettres en France et au Congo ; en 1968, il est affecté en ministère paroissial à Pointe-Noire ; de 1974 à 1980 il est supérieur du *district* spiritain du Congo ; puis maître des novices à Mbalmayo ( Cameroun ) ; rentré d'Afrique en 1988, il profite de ses loisirs à Marseille pour préparer *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains*, premier volume de la collection « Mémoire Spiritaine » paru en 1990 ; tout en assurant la gestion de la revue *Mémoire Spiritaine*, il prépare deux biographies de spiritains.

## L'abbé Perrée, contact marseillais de Libermann

Il avait sur place quelqu'un de connaissance : l'abbé Perrée, qu'il avait connu à Saint-Sulpice. Il avait gardé quelque lien avec lui, puisque de Rennes, le 15 avril 1839, il lui envoie à Saint-Sulpice une lettre de direction spirituelle<sup>2</sup>. Quand, en décembre de cette même année 1839, il quitte les eudistes de Rennes et se lance quelque peu à l'aveuglette dans l'aventure de l'*Œuvre des Noirs*, il part s'embarquer à Marseille afin de gagner Rome et d'y exposer en haut lieu le projet. Il envisage certainement de revoir au passage son ami marseillais, et peut-être même de s'arrêter chez lui. Celui-ci pourra lui faciliter certaines démarches dans une ville et un port qu'il ne connaît pas. Et pourtant il descend à l'hôtel *La Croix de Malte*, « un hôtel très chrétien », dira-t-il à M. de Farcy, en le lui conseillant<sup>3</sup> ; ce qui veut sans doute dire : pas trop cher pour un ecclésiastique peu fortuné.

Arrivé le 31 décembre 1839 en provenance de Lyon, il passe toute la matinée du 1<sup>er</sup> janvier *aux pieds de la très sainte Vierge dans la chapelle Notre-Dame de la Garde*<sup>4</sup>. L'embarquement s'étant effectué à cinq heures le soir en direction de Cività-Vecchia, Libermann n'a pu avoir beaucoup de temps à consacrer à l'abbé Perrée. Il le fit cependant puisque ce dernier dans une lettre-témoignage dira plus tard qu'il l'a vu avec l'abbé de la Brunière<sup>5</sup>.

Quand il reviendra de Rome un an plus tard, en janvier 1841, il n'aura ni ne prendra le temps de revoir l'Abbé Perrée. Arrivé vers le 13 janvier,

---

2. Cette lettre qu'on retrouve dans les *Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3<sup>e</sup> édition, Librairie Poussielgue Frères, 1889, tome 2, p. 236) est une réponse à une lettre de l'abbé Perrée ouvrant son cœur à Libermann peu avant son ordination sacerdotale. L'adresse indique *M. l'abbé Perrée Diacre à Saint-Sulpice* (cf. *ND*, I, p. 473) tandis que des informations fournies en 1996 par l'archiviste diocésain de Marseille situent l'ordination sacerdotale de l'abbé Jean-Joseph-François Perrée en 1839. Né le 18 février 1811 dans une riche famille marseillaise, étudiant en droit puis élève au grand séminaire de Saint-Sulpice ; ordonné prêtre en 1839, il fut placé tout d'abord au petit séminaire pour y enseigner les humanités ; il fut ensuite vicaire et prédicateur apprécié à la paroisse de la Sainte-Trinité, puis curé à Saint-Théodore où il connut des déboires financiers ; il fut ensuite, en 1863, nommé aumônier du noviciat des Frères des écoles chrétiennes, place des Chartreux ; en 1887, aumônier du monastère de la Visitation Sainte-Marie, avenue de Saint-Barnabé ; le 15 janvier 1888, il mourut subitement sur le pont du Jarret en allant dire la messe chez les Visitandines (extraits d'une notice biographique parue dans *l'Echo de Notre-Dame de la Garde*, tome 7, 1887-88, p. 190-191, et renseignements obtenus comme ci-dessus indiqué). Nos autres sources indiquent qu'il était vicaire à Saint-Vincent de Paul au moment où il s'intéressa à l'*Œuvre des Ouvriers* de l'abbé Julien.

3. *ND*, II, p. 131.

4. Lettre de M. de la Brunière à l'Abbé Luquet, à Saint-Sulpice : *ND*, I, p. 686. La chapelle en question n'est pas encore la basilique actuelle.

5. Cette longue lettre, aux allures de *mémoire*, est du 9 juillet 1853 (Arch. CSSp, 12-B-V).

il loge selon toute vraisemblance encore à l'Hôtel de *La Croix de Malte* et quitte Marseille pour Strasbourg. Le *mur*, obstacle à son ordination, est tombé ; il est pressé de rejoindre la ville où il va pouvoir enfin se préparer immédiatement au sacerdoce. Ne va-t-il pas bientôt atteindre la quarantaine ?

En juin 1845, alors que sa fondation du Saint-Cœur de Marie est bien en route et qu'il envisage de passer de nouveau à Marseille, il écrit longuement à l'abbé Perrée. Il s'excuse de ne l'avoir point visité à son retour de Rome en 1841 : « Je ne sais comment il s'est fait qu'à mon retour de Rome je n'ai pu vous retrouver. Je me suis arrêté à Marseille presque une journée entière : il paraît que la Providence ne l'a pas voulu ». A l'heure qu'il est, il songe à passer à Marseille *tôt ou tard*. Il a en effet des projets plein la tête, et en particulier celui d'ouvrir une maison dans le midi, à *Marseille ou environs*, pour une école d'agriculture et des métiers. Il prie donc son correspondant de chercher terrain et ressources<sup>6</sup>.

Deux mois plus tard, il écrit de nouveau. D'après le contenu de la lettre, on comprend qu'il y a déjà eu échange de correspondance. L'abbé Perrée s'est préoccupé du souci exprimé par Libermann. Mais les propositions qu'il a faites ne satisfont pas le demandeur. Il prie son correspondant de chercher du côté d'Hyères, par exemple du côté de l'île du Levant possédée par M. de Noiron : « Oserai-je demander à votre zèle charitable de vouloir bien vous occuper de cela ? Il s'agirait de savoir si cette île du Levant est propice à cette œuvre des jeunes Noirs ; quelle est la qualité du terroir... si on peut y établir des ateliers, etc. ; en un mot tous les renseignements possibles ou utiles pour la chose qu'on veut établir... » Deuxième objet de la lettre, d'ailleurs lié au premier, Libermann reitonne son intention de venir à Marseille : « S'il y a moyen de s'arranger, je ferai le voyage à Marseille vers la fin des vacances ». C'est d'autant plus nécessaire qu'il veut prendre contact aussi avec les armateurs Régis dont l'abbé Perrée lui a parlé ; ils ont ouvert des comptoirs à Whidah sur la côte occidentale d'Afrique, et seraient heureux de voir Libermann y ouvrir un établissement. Les Frères Régis l'ont quelque peu appâté en lui faisant dire que près de Whidah se trouve un royaume puissant, celui des Ashantis<sup>7</sup>.

Il passe enfin à Marseille au cours de 1846, lors de son *tour de France*

6. Lettre du 14 juin 1845 (ND, VII, p. 212-216).

7. Lettre à l'abbé Perrée du 13 août 1845 (ND, VII, p. 269-71) et lettre à la communauté de Gorée du 18 août 1845 (ND, VII, p. 273).

de propagande, entrecoupé par un voyage à Rome. Il veut exposer à la Propagande son plan d'évangélisation de l'Afrique. Du coup, il s'arrête et rencontre l'abbé Perrée, alors que celui-ci est engagé depuis 1841 dans une aventure pastorale peu commune. Il est en effet associé à une œuvre pour l'évangélisation des milieux ouvriers qu'a lancée l'Abbé Jean-Baptiste Julien.

### **Un vicaire marseillais soucieux des ouvriers**

L'Abbé Jean-Baptiste Julien est né le 29 juin 1805 au village de la Bourdonnière, dans la paroisse d'Allauch. Son père y était cordonnier, et avait sept enfants ; il ne fut pas très heureux d'entendre un beau jour son *fiston* manifester son désir de prendre le chemin des études. Ses modestes moyens financiers et ses nombreuses charges ne lui permettaient pas de faire face à pareil engagement. Devant l'insistance répétée de son fils, il céda enfin et l'inscrivit dans une école à latin. Après sa première communion, Jean-Baptiste fut même confié à un vénérable prêtre aux cheveux blancs, populaire à souhait et adoré de ses paroissiens, l'abbé Audric, curé de Saint-Barnabé. Rescapé des persécutions révolutionnaires, ce vénérable prêtre tentait de grouper de jeunes vocations qui combleraient les trous laissés par les années de trouble. Ce n'était pas vraiment un petit séminaire, mais l'établissement avait toutes les apparences d'une école presbytérale. Le jeune Julien fit donc du latin, et suivit désormais la filière ecclésiastique. Ce ne fut pas toujours facile, car des tracasseries anticléricales réussirent à interdire durant quelque temps l'œuvre de l'abbé Audric. Jean-Baptiste Julien dut interrompre ses études. Après ces épreuves, il put entrer au grand séminaire. Il devint prêtre du diocèse de Marseille le 29 mai 1830. Il avait pour évêque le vieux Mgr Fortuné de Mazenod qui allait bientôt, en 1837, laisser la place à son bouillant neveu, Mgr Eugène de Mazenod. D'ailleurs, ce dernier, quoique fort occupé par son groupe naissant d'Oblats de Marie ainsi que par leur apostolat des missions rurales, gouvernait déjà pratiquement le diocèse.

L'abbé Julien fut d'abord vicaire à Auriol, joli bourg de la campagne provençale, mais terre difficile où les hommes et les femmes semblaient se tuer à l'ouvrage. « Ce spectacle émut le cœur de l'abbé Julien. Dès ce moment, il résolut de s'occuper spécialement des travailleurs, persuadé qu'il fallait leur faire apprécier le prix et la beauté du travail, et le leur faire aimer comme

il mérite d'être aimé<sup>8</sup> ». De plus, imitant l'abbé Audric, il groupa quelques enfants dans sa maison pour leur faire un peu de latin. Cela ne dura point ; car, au bout de seize mois, il fut envoyé comme vicaire à Mazargues, à l'autre bout de Marseille par rapport à Auriol. A peine était-il arrivé que la région fut secouée par le choléra<sup>9</sup>. Le village était sérieusement touché, et l'abbé Jean-Baptiste, comme beaucoup d'ecclésiastiques, se dépensa avec ardeur au service des malades et des mourants. Il resta deux ans et demi en cette paroisse périphérique, puis fut nommé curé de Cuges, petite paroisse retirée, à l'écart des agglomérations en croissance. Etait-ce de la part de son évêque une mise en retraite anticipée ou bien un test supplémentaire de formation ?

Le fait est qu'en 1838, de curé il redevient vicaire ; il est en effet placé auprès de l'abbé Desnoyers, à la paroisse de Notre-Dame du Mont, alors paroisse semi-rurale dans la banlieue est de la cité phocéenne. Il ne tarde pas à y ressentir la grande mutation qui s'opérait alors à Marseille. Le port se développait ; la ville se construisait ; les armateurs prospéraient et les usines se multipliaient. Un peuple d'ouvriers s'élaborait dans la population marseillaise.

## Une ville portuaire en pleine mutation

Depuis 1830, la ville avait connu des affrontements politiques divers. L'affaire de la duchesse de Berry débarquée aux environs de Marseille était toutefois retombée ; désormais légitimistes et bonapartistes ne faisaient pas le poids auprès de l'opposition républicaine. En avril 1834, cette dernière déclencha une émeute, qui fut sévèrement réprimée. Les républicains changèrent de stratégie et parlèrent surtout de réformes sociales. On commençait à se dire socialiste.

La situation commerciale était moins troublée :

« Pendant les dix-sept années que dure la monarchie de juillet ( août 1830-février 1848 ) un prodigieux mouvement d'affaires augmente la prospérité de Marseille. Qua-

---

8. « A la mémoire de l'Abbé Julien », préface de l'Abbé Bayle à l'édition de 1856 de la *Pastorale Mauriel* ( Bibliothèque de Marseille, BR, S192, p. 10-11 ).

9. On sait la grande peur et les dégâts du choléra morbus à travers la France en 1832 ; il en fut de même en 1834 à Marseille.

tre éléments nouveaux concourent à cette prospérité : l'arrivée d'une nombreuse colonie grecque, qui lui apporte de riches et vastes relations, surtout avec l'Europe orientale ; la conquête de l'Algérie qui ouvre un champ immense à l'activité de ses négociants ; les premiers travaux du chemin de fer qui réunira bientôt Marseille à Paris, et l'apparition de la marine à vapeur qui assure le développement de ses ports, car on commence, dès 1844, à aménager l'anse de la Joliette. C'est en mars 1832 qu'est inaugurée une ligne régulière de navigation entre Marseille et les ports italiens ; en 1832, celle de Marseille à Alger ; en 1845, celle de Marseille en Corse avec le premier vapeur à hélice, le *Napoléon*. Notons encore que, grâce à l'esprit d'initiative de quelques négociants marseillais, Régis, Fabre, etc., divers comptoirs sont fondés sur la côte occidentale d'Afrique, et peu à peu se forme et grandit une France nouvelle dont les créateurs furent des Marseillais<sup>10</sup>. »

L'industrie, naturellement, profite de ce boom commercial. Les usines et petites exploitations se multiplient et se développent :

« En 1834, il n'y avait encore que quatre moulins à huile, on en comptait déjà trente-six en 1845. La savonnerie marseillaise maintient dans le monde entier la supériorité de ses produits. Du commerce des grains naissent deux industries, celle des minoteries qui, placée à la source même des approvisionnements, luttent avec les produits étrangers dans tout la bassin de la Méditerranée, et celle des pâtes alimentaires qui prend un essor considérable. La fabrication des bougies, celle des produits chimiques, les raffineries de sucre, la distillerie, la tannerie occupent un grand nombre d'ouvriers<sup>11</sup>. »

La population de la ville s'accroît au même rythme<sup>12</sup>. Français et étrangers viennent y chercher du travail et des moyens pour améliorer leur condition. Le vieux Marseille et ses rues étroites ne suffisent plus. L'air du temps est à l'élargissement des voies de communications et à l'aération des quartiers :

10. M. DUBOIS, P. GAFFAREL, ET J.B. SAMAT, *Histoire de Marseille*, Librairie P. Ruat éditeur, Marseille, 1913, p. 168. Parmi les négociants et armateurs de cette époque on peut citer : Charles et Auguste Bazin, Victor et Louis Régis, Jérôme Borelli, Marc-Constantin Frayssinet, etc.

11. *Ut supra*, p. 168-169.

12. « De 146 239 habitants en 1836, la ville passe à 154 025 en 1841, 183 186 en 1846, 195 257 en 1851... Ralentie de 1831 à 1841 à cause du choléra, l'expansion reprend à partir de cette dernière date, très rapidement entre 1841-1846 ( + 29 151 ) ; elle se maintient sur un rythme légèrement plus faible de 1846 à 1851 ( + 12 071 )... » Jean LEFLON, *Eugène de Mazenod*, Librairie Plon, 1965, tome III, 1838-1861, p. 467. L'auteur note aussi que le plus fort pourcentage d'accroissement est atteint dans la zone extra muros : 286 % dans le canton nord et 525 % dans le canton sud.



La colline de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, au temps de Libermann et la Canebière en 1840 ( Tableau de Joseph Jarry ).



« D'importants travaux d'édilité publique, entrepris sous la direction de maires énergiques et laborieux, Tardieu, Rostand, Consolat, Reynard, améliorent la viabilité. Des quartiers nouveaux s'élèvent comme par enchantement et la banlieue se couvre de villas de plaisance. La magnifique promenade du Prado est percée à la même époque et on commence, le long de la mer, la route de la Corniche<sup>13</sup>. »

Au sein de cette ville en pleine transformation, dans ces quartiers nouveaux qui s'édifient très vite à la périphérie de la ville, l'abbé Julien prend conscience du bouillonnement qu'entraînent ces mutations et des problèmes sociaux et religieux qu'ils posent à la conscience diocésaine et paroissiale :

« Il comprit que le peuple pouvait être appelé un jour ou l'autre à des fonctions nouvelles. Il pensa que la civilisation moderne, en suivant son cours, tantôt paisible et tantôt tumultueux, pouvait apporter au peuple l'exercice de droits nouveaux, le faire participer plus ou moins à la vie publique. Il commença dès lors à travailler avec une activité prodigieuse pour communiquer aux classes ouvrières cette dignité, cette sagesse sans laquelle la participation à la vie publique serait pour elles un dangereux honneur. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour moraliser les travailleurs et les instruire<sup>14</sup>. »

### Un projet en faveur des ouvriers

En 1841, il présente à son évêque, Mgr de Mazenod, un *Projet pour l'amélioration des classes pauvres*. C'est le fruit de sa réflexion et de ses échanges avec des abbés ses confrères : l'abbé Isnard, vicaire comme lui à Notre-Dame du Mont, l'abbé Perrée, vicaire à Saint-Vincent de Paul après avoir enseigné quelque temps au petit séminaire, enfin son curé, l'abbé Desnoyers, qui les encourage de tout cœur et avec toutes ses convictions.

Le texte de ce projet a été imprimé, un peu comme un tract de propagande. En effet, en plus des douze pages ( petit format ) exposant les motifs et les éléments de solution, il comporte deux pages pour *l'approbation de Monseigneur l'évêque de Marseille*, et une page en forme d'adhésion ou de bon de participation.

Les auteurs du projet partent d'un constat : l'éducation et l'instruction

---

13. *Histoire de Marseille, ut supra*, p. 170.

14. « A la mémoire de l'abbé Julien », *ut supra*, p. 12.

données par les Frères des Ecoles chrétiennes sont désormais en bonne part infructueuses, et ce par le manque de persévérance des jeunes. On ne peut que gémir sur *la corruption toujours croissante de notre grande cité* et désirer en arrêter *les funestes progrès*. Pour corriger tout cela, grand besoin est : 1 ) d'un grand local qui puisse servir d'école pour les jeunes d'âge scolaire et de patronage pour ceux qui ont déjà fait la première communion ; 2 ) d'une grande chapelle qui puisse, les dimanches et fêtes regrouper les jeunes pour assister aux offices et entendre quelque enseignement religieux.

Les trois prêtres ( les abbés Julien, Isnard et Perrée ), à qui l'évêque confie cette œuvre importante, ont déjà commencé à travailler. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1840, ils ont réuni dans une chapelle de la rue Nau ( n° 7 ), louée pour cela, plus de mille enfants. Ils feraient plus avec une chapelle plus vaste. Ils sont toutefois concients que cette première démarche ne suffit pas. Il faut aller plus loin et acquérir *un terrain assez vaste pour y réunir les élèves des écoles chrétiennes des diverses paroisses de la ville*.

Ce serait l'amorce d'une *société chrétienne d'ouvriers de différentes professions* qui devrait ensuite fournir aux jeunes des moyens d'instruction complémentaire, ainsi que des *amusements innocents*. Conclusion ou objectif : *cette société serait comme une pépinière d'ouvriers probes et consciencieux, d'hommes de peine sûrs et de serviteurs fidèles*. Il faudrait s'adjoindre pour ce but des chefs d'ateliers qui soient *hommes de probité et bons chrétiens*. Sans doute pourrait-on ainsi lutter contre *l'esprit d'indépendance et d'irréligion qui fait tous les jours de nouveaux progrès chez la jeunesse des classes ouvrières* :

« Le but de l'œuvre projetée sera de préserver les jeunes gens du mal qui travaille les classes inférieures, en leur donnant de bonne heure une direction vers le bien et en les enrôlant, chacun selon son état, après leur sortie des classes, dans des associations particulières destinées, entre autres choses, à établir et à maintenir un esprit de paix et d'union dans les divers métiers, qui sont malheureusement si divisés aujourd'hui, qu'il n'est pas rare de les voir armés les uns contre les autres avec une telle fureur, que la force armée a eu souvent bien de la peine à les dissiper<sup>15</sup>. »

A cet organisme, on joindrait une *bibliothèque chrétienne*. Enfin, ultime objectif : *assembler au moins une fois par mois, les pères des enfants fr-*

---

15. *Projet pour l'amélioration des classes ouvrières*, 14 pages in 8° , à Marseille chez Olive, 1841 ( Bibliothèque de Marseille n° 12 117 ) p. 9-10.

quantant l'établissement. Après quoi, il faut bien se préoccuper des moyens, surtout financiers, qui permettront d'atteindre ces différents objectifs. Voici ce qui est proposé :

« Une association de cent Messieurs se constituerait sous le patronage de Saint-Joseph. Chacun des sociétaires s'engagerait à compter chaque année, pendant quatre ans seulement, à titre de prêt gratuit, la somme de cent vingt-cinq francs, pour l'acquisition d'un local convenable, et ferait un don pour la bâtisse de la chapelle<sup>16</sup>. »

Il s'agit donc bien, pour l'essentiel, d'un prêt dont le remboursement *s'effectuera peu à peu avec les ressources qu'offriront à l'œuvre les divers moyens approuvés par Mgr l'Evêque*. Les dons, eux, seront totalement investis dans les constructions.

Au terme de cet exposé, on n'est pas loin de constater la grande parenté entre ce projet et celui de l'abbé Loevenbruck, évoqué ci-dessus par le P. Cabon. Et tout cela, sous le patronage décidément à la mode, du bon saint Joseph.

Le 18 juin 1841, Mgr de Mazenod, nous l'avons signalé, encourage le projet et invite ses diocésains fortunés à fournir généreusement leur participation. Il montre d'ailleurs l'exemple en versant tout de suite *un don de cinq cent francs pour la bâtisse de la chapelle*<sup>17</sup>.

## L'heure des réalisations

Qu'en fut-il exactement de l'exécution du projet ?

Des dons offerts par des personnes aisées ainsi que des prêts consentis par une association de cent messieurs permirent une installation provisoire. Une demande de subvention présentée au conseil municipal n'aboutit point, et provoqua au contraire une polémique avec les milieux d'opposition groupés autour de l'avocat anticlérical Alexandre Clapier. Mgr de Mazenod ne craignit pas de s'y engager lui-même. Les versements ne furent donc pas à la mesure des ambitions initiales. Cependant, le fait est que, dans les années qui suivirent, l'abbé Julien se porta acquéreur d'une guinguette nommée le

---

16. *Ut supra*, p. 11.

17. *Ut supra*, p. 14.

*Cheval Marin* et située derrière l'église de Notre-Dame du Mont, et dans un chemin qui était autrefois une sombre traverse et qui, maintenant, est devenue la continuation de la rue de la Loubière<sup>18</sup>. Le lieu allait d'ailleurs prendre le nom de la Loubière et devenir en quelque sorte le patronyme de l'Œuvre des Ouvriers de l'Abbé Julien.

Il y aménagea son œuvre à la mesure de son immense imagination et de son amour des ouvriers. Il leur fallait des lieux de rencontre, des locaux pour se distraire ou s'instruire, une chapelle pour la prière et l'instruction chrétienne. Le domaine devint un véritable chantier. Les réalisations se multiplièrent : patronage pour jeunes gens, classes du soir, catéchismes d'enfants et de jeunes gens, caisse de secours mutuels, et enfin centre d'accueil :

« L'abbé Julien ne voulut pas seulement donner à ses chers ouvriers des pensées, des conseils, un règlement, une direction. Il s'épuisa pour leur procurer un lieu de réunion. Il se créa des soucis sans nombre dont le poids devenait de plus en plus lourd ; il commença une vie de fatigues incessantes, afin de créer un établissement spacieux où les ouvriers pussent se réunir, se voir, s'amuser ensemble, lire ensemble, prier ensemble et fraterniser ...<sup>19</sup>. »

Il voulut faire pour les femmes ce qu'il entreprenait pour les hommes. Convaincu qu'on ne pouvait agir que globalement pour la classe ouvrière, il s'efforça de donner également aux femmes des possibilités et des moyens de s'instruire et de se former :

« Par ses soins, des ouvriers furent établis ; des écoles, confiées aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, réunirent chaque jour, à trois heures différentes, de nombreux essais de femmes du peuple, avides de s'instruire pour être dans leur famille d'une plus grande utilité<sup>20</sup>. »

Il organisa pour elles comme pour les hommes une association de secours mutuels en maladie et en vieillesse. Il alla plus loin en fondant une crèche pour nourrissons, un ouvroir pour jeunes filles et une sorte d'asile pour les incurables ou les personnes âgées.

L'ambition charitable de l'abbé Julien n'avait en sorte pas de limites. Il

---

18. *Mémorial des Ouvriers* ( Journal mensuel, publié par les œuvres de l'abbé Julien, à partir de 1847 ), p. 11-12.

19. « A la mémoire de l'abbé Julien », p. 14.

20. *Ut supra*, p. 15-16.

avait un grand cœur ; son imagination l'entraînait semble-t-il au delà de la prudence humaine. Le jeune abbé Timon-David, qui l'admira au départ, au point de lui venir en aide, en plus des deux autres prêtres qui s'étaient associés à lui, trouva à la longue qu'il en faisait beaucoup trop, matériellement parlant. Ils se séparèrent sur un réciproque et pacifique aveu de désaccord<sup>21</sup>. L'abbé Timon-David partit sur une voie plus spirituelle qui le conduisit à son œuvre des patronages.

### *Un établissement magnifique... sur une échelle très vaste*

Dès l'année du projet et de son approbation, l'abbé Julien avait pris à bail dans la rue Nau ( n° 7 et 9 ) deux maisons qu'avait occupées, avant la Révolution, l'infirmerie des Pères Minimes. Vendues comme bien religieux selon la loi de 1790, elles eurent plusieurs propriétaires successifs sans être pour autant achevées. Finalement, ce fut la Confrérie des Pénitents noirs qui en fit l'acquisition en 1817, et se chargea de terminer l'immeuble en lui donnant une chapelle. Mais les Pénitents durent s'en séparer et l'immeuble devint la propriété d'un peintre puis d'une femme d'artiste. L'abbé Julien devait plus tard ( en 1847 ) acheter l'immeuble pour la somme de 30 000 francs.

Il est difficile de préciser davantage l'évolution des entreprises des trois prêtres marseillais en faveur des ouvriers. En tout état de cause, l'ensemble des constructions, tant à la rue Nau qu'à la rue de la Loubière, devait être impressionnante au début de l'année 1846.

Libermann, en route pour Rome, comme signalé plus haut, emmené par l'abbé Julien et son ami l'abbé Perrée visiter les locaux de leur œuvre, en fut comme stupéfait et en écrivit à M. Schwindenhammer, son homme de confiance à La Neuville, dans la Somme :

« Je suis à Marseille chez M. Perrée. Il est associé avec deux autres prêtres à l'œuvre des ouvriers, prise sur une échelle très vaste ; ils ont un établissement magnifique dont je n'ai pas encore vu de semblable. Je ne sais si la divine Providence ne nous rapprochera pas de ces Messieurs pour l'utilité de nos pauvres Noirs. Quand je serai instruit à fond sur cette œuvre, je vous en parlerai. Dites à Mr Cacheleux que j'espère lui apporter des renseignements utiles pour l'œuvre des ouvriers<sup>22</sup>. »

---

21. La lettre de l'abbé Julien à son collaborateur pour l'inviter à choisir sa propre route est tout de même *un peu sèche*. *C'était froid, assez aigre même*, aux dires du chanoine Lecigne ( *ut supra*, p. 74-75 ).

22. Lettre du 22 juin 1846 ( *ND*, VIII, p. 178-179 ).

Libermann n'a pas l'intention de copier l'abbé Julien. S'il se laisse préoccuper par les questions sociales et l'apostolat auprès des classes défavorisées, pour l'heure, il songe plutôt à implanter à Marseille ou dans la région un établissement en faveur de l'éducation des noirs. Il a parlé de cette idée à l'abbé Perrée, nous l'avons vu, et l'a mis sur la piste de lieux d'implantation pour ce qui dans sa tête prend l'allure d'une école des métiers, avec des ateliers, mais aussi avec un versant agricole<sup>23</sup>. Il poussera ses intentions jusqu'à solliciter l'autorisation de Mgr de Mazenod pour s'installer à Marseille, et, après l'obtention de celle-ci par le canal de l'abbé Julien, probablement jusqu'à louer une propriété. Mais peu de temps après, au cours de l'année 1847, il renoncera à son projet.

Au moment où Libermann s'arrête à Marseille et découvre l'ampleur de l'œuvre de l'abbé Julien, ce dernier mène ses affaires tambour-battant<sup>24</sup>, sans trop regarder aux incidences financières. Sans doute fait-il confiance à la Providence et aux généreux donateurs qui le soutiennent. En 1846, son œuvre des ouvriers prend le nom d'œuvre du Bon Pasteur. Il continue de bâtir. L'idée lui vient en cette même année d'adjoindre à tous les aspects de son œuvre sociale, une Société de Saint-François Xavier. Dans *Les débuts du Catholicisme social en France (1822-1870)*, Duroselle évoque ce virage de l'abbé Julien qui sent pertinemment le besoin de se rattacher à une organisation moins purement marseillaise. Pour en parler, Duroselle emprunte d'ailleurs au *Mémorial des Ouvriers* :

« Dans le siècle où nous vivons, ce ne sont pas les grands de la terre qui s'élèvent pour opposer une digue à l'impiété et au libertinage ; c'est du rang de la classe ouvrière que sort un apostolat destiné à opérer les plus grands prodiges. L'Œuvre de Saint-

23. Dans une lettre du 19 octobre 1845 adressée au Ministre de la Marine, Libermann parle « de former un établissement pour les jeunes Noirs de la côte d'Afrique, dans le dessein de leur apprendre les arts mécaniques et les métiers » (ND, VII, p. 337). Voir aussi ND, VII, p. 395-396. Après son passage à Marseille et avoir vu l'œuvre de l'abbé Julien, il écrit de Rome : « Quant à la maison de Marseille, c'est à Marseille même qu'il faudra l'établir ; et elle ne commencera sérieusement que l'an prochain » (ND, VIII, p. 196). Le 15 août, il dépose un Mémoire à la Propagande dans lequel il expose son projet de maison dans le midi ; cette maison visera deux catégories : « celle des laboureurs à qui nous tâcherons d'apprendre l'agriculture (...) [et] celle des arts et métiers » (ND, VIII, p. 247 ; et aussi : ND, VIII, p. 306-309 ; VIII, p. 318-319 ; IX, p. 29-30).

24. Dans une lettre écrite à Rome, le 7 août 1846, Libermann revient pour son compagnon de voyage, le P. Blanpin, sur son passage à Marseille. Il y est question d'une malle dont on a perdu les clefs et qu'il a fallu forcer ; l'incident permet de constater que l'abbé Julien vit avec sa mère ; cela permet aussi à Libermann de faire un bref portrait de l'abbé Julien : « M. Julien est un brave homme, mais il est d'un naturel rond et sans nulle cérémonie ; étant occupé et n'ayant pas d'occupation avec vous, il n'aura pas pensé à s'occuper à vous faire bon accueil » (ND, VIII, p. 216).

François-Xavier, si imperceptible à son berceau prend chaque jour des développements qui nous paraissent ne laisser aucun doute à cet égard.

« Désirant ardemment procurer à la classe ouvrière de Marseille les bienfaits d'une association qui procurait déjà de si grands biens dans plusieurs grandes villes de France, j'ai voulu ne rien négliger pour avoir une idée juste de l'organisation de cette Œuvre, je me suis déterminé à visiter les villes où elle est établie<sup>25</sup>. »

De fait, au début le 1846, l'abbé Julien visite Lyon et Paris, y contacte l'abbé Jayol à Lyon, et, à Paris, l'abbé Ledreuille ainsi que l'abbé Gibert, à la paroisse Saint-Sulpice. Il assiste à des réunions, s'informe et apprécie. Il ne monte pas jusqu'à Amiens où Libermann l'a invité à venir<sup>26</sup>, en même temps si possible que M. Germainville<sup>27</sup>. Malgré sa bonne volonté, il ne s'y rendra sans doute jamais ; M. Germainville, lui, ira au Gard en 1847 et 1848.

### L'appoint de la Société de Saint-François-Xavier

Après son retour à Marseille, l'abbé Julien fonde dans son établissement de la Loubière une *Société de Saint-François-Xavier*. On est le 17 janvier 1847. Duroselle s'arrête assez longuement sur le règlement de la Société importé de Paris et Lyon<sup>28</sup>. Plus que la division en centurries et décuries, plus que l'organigramme et le programme des réunions, retenons seulement les objectifs et le recrutement.

Œuvre de religion et de bienfaisance, la Société de Saint-François-Xavier vise un double but : instruire l'ouvrier et l'aider dans ses besoins temporels ; et sur ce dernier point, *tous les sociétaires dans le besoin seront secourus sans établir aucune différence sous le rapport des pratiques religieuses*. Le recrutement ne comporte pas de frontières de classe, mais des limites d'âge : on ne peut être admis avant 17 ans, ni après 50 ans. On doit être de Marseille et n'avoir jamais été repris de justice.

---

25. *Mémorial des ouvriers*, tome I, 1847, p. 21-30, cité par Duroselle p. 283-284.

26. Début janvier 1847, l'abbé Julien écrit à Libermann pour transmettre l'autorisation de Mgr de Mazenod d'ouvrir une maison à Marseille. Il ajoute : « Comme il est très probable que j'irai vous voir dans moins d'un mois, je m'abstiens d'entrer dans aucun détail... Je vous préviendrai avant mon départ de Marseille » (*ND Compléments* p. 98).

27. Voir, dans ce même numéro, l'article sur Germainville et Libermann.

28. DUROSELLE, p. 282-283, citant le *Mémorial des ouvriers*, t. I, 1847, p. 7-28 ; t. II p. 6.

Reste la cotisation de 50 centimes par mois et la réglementation du droit à l'assistance. Ce dernier point mérite d'être noté car il part d'une vision très moderne de la solidarité ouvrière :

« On a droit aux secours après six mois d'admission. Ils sont de 6 francs par semaine pour les malades temporaires, de 3 francs pour les incurables. Les vieillards auront droit à une retraite de 3 francs par semaine s'ils ont plus de 60 ans et sont dans la Société depuis 18 ans au moins. Les frais de médecin et de pharmacien sont couverts au moyen d'une cotisation supplémentaire de 2 francs par an. Enfin, les funérailles sont payées par collecte<sup>29</sup>. »

En ce domaine, on n'aura pas de peine à constater le progrès opéré depuis l'Association de Saint-Joseph du P. Loevenbruck dans les années 1820. L'abbé Julien ira plus loin en d'autres domaines. Le fait par exemple de publier un journal-drapeau, où sont, bien sûr, relatées les activités de l'Œuvre, mais plus encore où sont avancées les opinions du fondateur.

C'est ainsi que l'abbé Julien ose y proclamer *son intention d'agir pour protéger les ouvriers contre les patrons*. Il envisage par exemple le cas où la santé des ouvriers est menacée par *des travaux forcés et continus*. Il s'en prend également au *scandaleux travail du dimanche*, qui prend sa source dans la cupidité des patrons<sup>30</sup>.

A sa suite et probablement nourris de sa pensée, certains de ses collaborateurs épousent eux aussi des idées de progrès. Tel cet ouvrier nommé Marié qui affiche dans le *Mémorial* sa préférence pour les organisations purement ouvrières, parce qu'elles protègent du paternalisme, et proclame sans vergogne : *L'ouvrier doit vivre du salaire qu'il reçoit pour prix de son travail, et non d'aumônes*. Il revendique le droit au travail et envisage la création de caisses de retraite. Opinions avancées qui ne l'empêchent point de croire aussi à un patronage des classes supérieures, fondé sur l'amitié et non sur l'autorité<sup>31</sup>.

Parmi les grandes heures de l'œuvre marseillaise des abbés Julien, Perrée et Isnard, il en faut noter plusieurs. Chacune avec son caractère particulier mais toujours avec le souci de solennité. Une monographie, publiée en 1855

29. DUROSELLE, p. 282-283, citant le *Mémorial des Ouvriers*, t. I, 1847, p. 7-20.

30. DUROSELLE, p. 283, citant le *Mémorial*, t. I, 1847, p. 27-28. On trouvera aussi dans le *Mémorial* un sympathique *éloge du cabanon*, aux pages 154-158.

31. DUROSELLE, p. 284 reprenant le *Mémorial*, t. I, 1847, p. 113-117 et 217-225.

par le Chanoine Alexandre Delobel, sur la paroisse, les curés et les œuvres de la paroisse *Notre-Dame du Mont*, nous aidera à les situer :

« Dans ce local [de la rue Nau], et celui de la Loubière, les enfants venaient en masses compactes... On se réunissait le matin de chaque dimanche à la rue Nau et le soir les enfants allaient jouer à la rue de la Loubière. La plus belle fête eut lieu le 20 septembre 1846 dans l'ancienne chapelle des Pénitents Noirs. Mgr de Mazenod voulut y assister, interroger les enfants qui le ravirent par leurs réponses et présider la consécration à la Sainte Vierge de seize enfants parmi les plus dévoués. Après la cérémonie, un splendide déjeuner réunissait l'évêque et les catéchistes dans le local de la Loubière et Monseigneur fit à l'abbé Julien les compliments les plus élogieux. D'autres fêtes suivirent. Mgr de Mazenod y revint, bénit l'église de la rue de la Loubière, le deuxième dimanche de l'Avent 1846<sup>32</sup>. »

La dernière grande fête qu'organisa l'abbé Julien fut celle du 5 décembre 1847. Ce jour-là, comme le précise le *Mémorial*<sup>33</sup>, la Saint-François-Xavier était célébrée à Marseille... par l'Œuvre des Ouvriers dans le local du Bon Pasteur, rue de la Loubière. C'était le premier anniversaire de la Société de Saint-François à Marseille, et, pour rapporter fidèlement aux lecteurs une telle solennité, l'auteur du compte rendu dans le journal ne craint pas de se hausser jusqu'au dithyrambe :

« Huit cents hommes, égaux par les sentiments et l'esprit, mais différents de costumes et de position sociale, ont majestueusement défilé devant Mgr l'Evêque, qu'à son arrivée matinale sur les lieux, le président de l'association avait reçu et harangué avec autant d'éloquence que de naïveté.

« C'était bien beau à voir que cette masse de jeunes hommes entourant leur pasteur et montant d'un pas solennel les degrés du temple pour aller entendre la messe. ( ... )

---

32. Chanoine Alexandre DELOBEL, *Notre-Dame du Mont Sa paroisse Ses curés Ses œuvres*, Imprimerie Dumas, Saint-Etienne, 1855, p. 124. Si l'on en croit le chanoine LECIGNE, dans son ouvrage *Un père de jeunesse J. Timon-David* ( Imprimerie Jeanne d'Arc, La Loubière, Toulon, 1923 ), l'abbé Timon-David était directeur des catéchismes de la rue Nau depuis le 1<sup>o</sup> juillet 1846. Selon cet auteur, l'abbé Julien « est un bâtisseur de murailles plutôt qu'un éducateur de consciences. Ce second travail, le plus important le prend au dépourvu : il n'a ni le temps d'y songer, ni le goût de s'y appliquer. Il offre à ses enfants de magnifiques abris contre les intempéries du siècle, cela suffit à sa tâche. Il s'en remet au zèle de l'abbé Timon-David pour leur instruction religieuse et leur formation chrétienne » ( p. 70-71 ). Le jugement est sévère ; à la décharge de l'abbé Julien, on doit penser qu'il s'occupe en premier des adultes, laissant le soin de centaines et de centaines d'enfants à l'abbé Timon-David ; la coopération de ce dernier sera de courte durée puisqu'elle s'achève en février 1847.

33. *Mémorial des Ouvriers*, t. I, 1847, p. 11- 16.

« Vers le milieu du sacrifice, un diacre est monté en chaire et a prononcé le panagérique ( sic ) de St-François Xavier. ( ... )

« Le soir il y a eu un banquet et un feu d'artifice.

« Dans une salle qui peut contenir 15 à 1 600 couverts, une foule de convives avaient pris place autour d'une table élégamment servie et éclairée par vingt lustres. Ce repas imposant a offert l'exemple de la plus douce cordialité et d'une édifiante modération.

« Au dessert, l'abbé Julien, qui présidait cette fête de famille, a pris la parole, et dans une courte et énergique allocution, il a mis en parallèle les repas où règne l'esprit de religion, avec ceux qui n'ont d'autre but que les vanités du monde, et il en fait habilement sentir la différence<sup>34</sup>. »

### Un autre aspect de l'Œuvre : la Pastorale de l'Abbé Julien

Faut-il ajouter ici, sans transition aucune, que dès 1844, l'abbé Julien introduisit dans le cadre de ses œuvres de la rue Nau et de la rue de la Loubière des représentations théâtrales. C'était traduire en actes ses intentions concernant les loisirs ouvriers. C'était sans doute aussi le moyen de récolter quelques sous pour la marche et l'extension de cette véritable entreprise, plutôt gourmande en argent. Connaissant l'attachement du peuple marseillais au mystère de la Nativité, et aux petites saynètes de Noël, « il pria Antoine Maurel<sup>35</sup> d'écrire une *Pastorale*. Elle fut composée en langue provençale et représentée pour la première fois, la même année, avec un succès qui dépassa les espérances de l'auteur<sup>36</sup> ». Les années suivantes, toujours à la demande de l'abbé Julien, un poète, nommé Gaston de Flotte y ajouta des vers français plutôt ronflants et qui contrastaient avec l'humour méridional de M. Maurel. Mais, dans ces an-

---

34. *Ut supra*. En décembre 1847, on n'était pas loin de février 1848 ; et l'abbé Julien osera parler dans son allocution des *banquets dits réformistes* en vogue au moment. Entrant quelque peu en politique, il critiquait ces *nombreuses et politiques réunions* où l'on ne traitait guère des intérêts du peuple.

35. Antoine Maurel est ouvrier doreur ; il adhère à l'Œuvre des Ouvriers dès ses débuts. Il en sera un des piliers, et le président de la Société Saint-François-Xavier. A ses dons littéraires, il joint la passion du mutualisme.

36. *A la mémoire de l'abbé Julien, ut supra*, p. 17. Cette *Pastorale*, « on la jouait à la chapelle de la rue Nau. La sacristie devenait le vestiaire de la troupe. On enlevait l'autel dès le dimanche matin, on le remplaçait par des tréteaux... l'abbé Timon était un liturgiste trop scrupuleux pour ne pas souffrir en son âme de ces transformations » (LECIÈRE, *J. Timon-David, op. cit.*, p. 72-73).

nées-là, on ne s'y trompait point, les gens parlaient non pas de la Pastorale Maurel mais de la Pastorale de l'Abbé Julien<sup>37</sup>.

## Une brutale disparition

Quoiqu'il en soit, l'abbé Julien en faisait sans doute beaucoup trop. Subitement en février 1848, alors que montaient les nuages annonciateurs des prochaines journées révolutionnaires, il tomba malade. Il traîna huit jours à peine, et mourut le 26 février. La tourmente avait déjà précipité le départ de Louis-Philippe. Le jour où, à Marseille, disparaissait le fondateur de l'Œuvre des Ouvriers, à Paris, les républicains qui venaient de prendre le pouvoir décidaient la création des ateliers nationaux. L'abbé Julien eut-il adhéré pleinement aux rêves de l'éphémère république ? Sans doute se fut-il réjoui de voir certaines idées prendre corps, que lui aussi avait soutenues.

A son décès, ce fut la stupeur dans Marseille. Même si l'on n'était pas d'accord avec ses idées ou ses entreprises, on connaissait ses convictions et son dévouement. Les journaux marseillais fournirent les plus grands éloges : « on raconte que ses obsèques furent suivies par six cents ouvriers, autant d'autres personnes et plus de mille enfants. (...) La douleur fut profonde (...) et se traduisit par un discours bien senti et bien écrit que le président de la Société de Saint-François-Xavier, Antoine Maurel, prononça dans le cimetière Saint-Charles, pour les 800 ouvriers qui en faisaient partie<sup>38</sup> ».

## Heurs et malheurs d'une succession difficile

La situation que laissait l'abbé Julien était cependant bien inquiétante. Esprit imaginatif et audacieux, homme de conviction et d'action, il n'avait pas spécialement le sens de la gestion. Il avait réalisé certains éléments de son rêve, il avait construit, il avait organisé, mais il avait aussi contracté des dettes

---

37. Chaque année, on joue encore à Marseille la Pastorale Maurel ; on aime à y assister autant qu'à visiter les fameuses crèches à santons et à manger les traditionnels treize desserts. On se rappellera facilement la relativement récente *Pastorale des santons* où l'on retrouvait certains des personnages de la Pastorale de l'abbé Julien : Roustido, Pistachié, le Bohémien, le Meunier, etc.

38. DELOBEL, p. 125.

importantes<sup>39</sup>. Les fêtes et les donateurs n'arrivaient pas à combler les trous que son intrépidité creusait allègrement sans trop calculer.

C'était l'une des principales raisons qui avaient décidé le jeune Timon-David à quitter celui qu'il avait tant admiré au départ. Comme souvent dans ce genre d'affaires, la tombe à peine refermée, les créanciers s'empressèrent de réclamer leur dû. « Les bâtiments, leur mobilier, tout fut la proie des enchères publiques. On adjugea à des prix dérisoires ce qui avait coûté des sommes folles<sup>40</sup>. » Les biens de l'Œuvre des Ouvriers passèrent en d'autres mains. Seule la propriété de la rue Nau échappa aux rapines des créanciers, grâce à des bienfaiteurs qui rachetèrent cour et bâtiments de l'enclos, où encore aujourd'hui se situent certaines des activités de la paroisse Notre-Dame du Mont.

La *Société Saint-François-Xavier* survécut quelque temps, puis disparut, pour se continuer sous d'autres formes<sup>41</sup>. Après la révolution de février, s'établit dans le local de la Loubière une *association pour la défense des libertés religieuses* où se retrouvèrent des légitimistes et des républicains de diverses tendances. Epaulée par un quotidien *Le Spectateur du midi*, elle joua un rôle important dans les élections d'avril 1848. Mais le ver se mit dans le fruit ; les divisions l'emportèrent, facilitées par les séquelles financières de la mort du fondateur de la Loubière. Les légitimistes se portèrent acquéreurs du terrain et des locaux. Les membres de la société de Saint-François-Xavier ne supportèrent pas leur éviction pratique. Ce fut l'affrontement. que Mgr de Mazenod ne réussit pas à totalement arbitrer. Les légitimistes partirent en

---

39. Le chanoine Lecigne est très sévère sur ce point : « L'abbé J... est un organisateur médiocre, il est surtout un économe déplorable. Ses entreprises se poussent l'une l'autre. Il se repose de la première en songeant à la seconde. Mais il faut de l'argent pour élever ces bâtisses, pour ouvrir ces classes du soir, ces cabinets de lecture, ces crèches et ces ouvroirs. Où trouver l'argent ? Le problème n'a pas le temps de se poser qu'il est tranché déjà. L'abbé J... quête ou emprunte. Il emprunte surtout. Il emprunte cent mille francs, comme il emprunterait une pièce de cent sous. Il emprunte à la société hypothécaire, il emprunte sur simple billet ou sur parole, il emprunte à toutes les bourses et à tous les taux d'intérêts. Et il inspire une telle confiance que personne ne lui refuse quoi que ce soit. Les catholiques de Marseille sont comme fascinés par ce prêtre qui a vraiment le cœur et le génie d'un apôtre, mais qui côtoie l'abîme avec une sérénité toute proche de l'inconscience. Il est inévitable qu'un jour ou l'autre une catastrophe éclate et que de tant d'œuvres bâties sur le sable, il ne reste plus qu'un amas de décombres » (LECIGNE, op. cit., p. 72-73).

40. LECIGNE, *ut supra*, p. 75.

41. Antoine Maurel, président de la Société de Saint-François-Xavier, et poète ouvrier, anima le club de la Loubière, écrivit dans le *Spectateur* et s'engagea pour les élections législatives. Rallié au Second Empire, il entame une carrière administrative et devient comptable du Dépôt de mendicité. Il poursuit en même temps son activité dans le domaine des associations mutualistes ; il devient même président du Grand conseil de la Mutualité. cf. *Les Marseillais dans l'histoire*, sous la direction de Pierre Guiral et Félix Reynaud, Privat 1988, article Maurel (Antoine), p. 167-168.

prétendant qu'ils étaient blousés par des complices de la révolution. En janvier 1849, les démocrates chrétiens, avec le support du journal *Le Spectateur*, prolongeant les idées chères à l'abbé Julien, les légitimistes, dont l'abbé Pinatel et quelques-uns de ses confrères, lancèrent en réaction le journal *La Loubière*. La reprise du nom de l'œuvre de l'abbé Julien était tout un symbole. On pouvait croire que, si les lieux semblaient dans une sorte de banqueroute, les idées continuaient de vivre. Et pourtant... :

« Le journal, fondé le 15 mars 1849, devait disparaître le 6 mai, non point, affirmait-il, pour des raisons pécuniaires, mais parce que l'entente de ceux qui formaient le comité s'altérait de jour en jour et qu'on voulait lui imposer des candidats que son programme lui défendait d'accepter. Le rôle de l'immeuble de la rue de la Loubière se terminait sur les accents d'un catholicisme élevé, ultramontain, disait-on, mais il avait donné un mouvement que les élections à l'Assemblée légitimiste de mai 1849 ne vinrent certes pas démentir<sup>42</sup>. »

Mais l'augmentation notable des voix en faveur de la liste *rouge* signalait pour Marseille un sensible glissement vers la gauche. Les journées de juin 1848, sévèrement réprimées, portaient leurs fruits. Et pourtant le Second Empire venait à pas certains.

### ...et qu'en fut-il des deux prêtres associés ?

Demeure un point relativement obscur. Selon nos archives spiritaines, l'abbé Perrée est à Rome en 1847. Au moment où Timon-David s'affranchit de la tutelle de l'abbé Julien, l'abbé Perrée en fait-il autant ? Et pour quelles raisons ? En tout cas, une lettre de Libermann, écrite d'Amiens à Mgr Luquet, le 23 juillet 1847, laisse à penser que, vers cette date, l'abbé Perrée était encore à Rome, où il semble s'intéresser à la question de la *Cafreterie*, question qui s'installe aussi dans les préoccupations de Libermann, du moins pour un moment. Plusieurs mois après la mort de l'abbé Julien, l'abbé Perrée est encore à Rome. Libermann l'y retrouve en octobre 1848, quand il vient dans la cité papale avec Loevenbruck pour terminer les tractations de la fusion. Il guide son ami dans certains sanctuaires romains qu'il connaît pour les avoir

---

42. DELOBEL, op. cit. p. 126.

visités en 1840. Il l'entretient fraternellement de ses démarches romaines. Puis, de Cività Vecchia, ou de Paris, il lui demande quelques menus services auprès des dicastères du Vatican<sup>43</sup>. Dans une autre lettre à Mgr Luquet, il évoquera un projet de l'abbé Perrée, sur lequel nous n'avons pour le moment aucun éclaircissement, ce qui laisse place à toutes sortes de suppositions :

« L'affaire de la communauté religieuse de M. Perrée, à Amiens, n'a pas réussi. Mgr d'Amiens s'est opposé à cet établissement. ( ... ) M. de Brandt m'a demandé si M. Perrée consentirait à faire cet établissement en Angleterre. ( ... ) Quoique je n'aie pas grande confiance dans les succès de cette dernière proposition, je désire cependant que M. Perrée me donne une réponse à ce sujet<sup>44</sup>. »

On retrouvera l'abbé Perrée curé de Saint-Théodore à Marseille<sup>45</sup>. Il entreprit de restaurer son église et sut la décorer en surabondance. Mais tout comme l'abbé Julien, « il était peu fait pour le maniement des deniers : une faillite dans laquelle il perdit, avec une indifférence digne d'un saint, les 400 000 francs formant son avoir paternel, l'avait peut-être rendu trop sceptique dans l'emploi des fonds, et cette inexpérience lui a causé des douleurs qu'il est inutile de rappeler<sup>46</sup> ». Il fut affecté en des aumôneries moins risquées et mourut subitement, le 15 janvier 1888, sur le pont du Jarret, alors qu'il se rendait chez les Visitandines pour leur dire la messe.

De l'abbé Isnard, il n'est point dit qu'il fut imprudent manieur de fonds, comme le furent à l'évidence, malgré tout leur génie apostolique, les ab-

43. *ND*, Compléments, p. 91-95 et p. 113-116. *ND*, X, p. 336. Voir surtout le mémoire de l'abbé Perrée pour le procès informatif sur Libermann (Arch. CSSp, 12-B-V, 14). A Rome en 1848, il fait la connaissance de Loevenbruck et admire le désintéressement de Libermann quand le Vatican lui soustrait son dévoué collaborateur pour l'envoyer en mission délicate à Corfou.

44. *ND*, Compléments, p. 114-115. On peut croire qu'il s'agit toujours du projet de mission en Cafre-rie ; cette région d'Afrique méridionale est alors plus ou moins sous influence anglaise. Le vicaire apostolique du Cap est anglais. Dans une lettre écrite au P. Frédéric Levavasseur encore à Bourbon, Libermann lui demande d'aller voir sur place. Fort de l'échec de ses missionnaires en Australie, il se demande s'il est possible pour des Français de travailler sous un évêque anglais. « Il y a trop de préjugés dans l'esprit des Anglais contre les Français, trop de différence de caractère, etc. Pourrions-nous avoir un supérieur ecclésiastique des nôtres ? Mais le Gouvernement anglais n'y mettra-t-il pas opposition ? » (lettre du 14 octobre 1847 : *ND*, IX, p. 285-288).

45. L'abbé Perrée (« curé de Saint-Théodore, 3 rue des Dominicaines ») écrit le 18 août 1860 au P. Frédéric Levavasseur, alors provincial de France. Il demande des renseignements sur un certain abbé Morau, qui aurait été jadis élève du Saint-Esprit. Il en profite pour évoquer un projet « qui va recevoir sa pleine exécution » et qui tourne autour de l'aide aux Missions. Il ajoute : « Vous me direz un jour ce qui conviendra le mieux à leurs besoins ». Il confirme ainsi l'intérêt qu'il porta durant son ministère marseillais aux africains en résidence ou de passage dans la grande ville portuaire » (Arch. CSSp. 41-A-II, liasse 1859-1886, n° 17).

46. *Echo de N.D. de la Garde*, tome 7, 1887-1888, p. 190-191.

bés Julien, Perrée et Loevenbruck. Il donna quarante années de sa vie à la paroisse Notre-Dame du Mont, passa en d'autres vicariats sur la ville de Marseille, puis devint aumônier des Sœurs Hospitalières de Saint-Augustin. L'affaiblissement de sa vue et de sa santé le contraignit à la retraite qu'il occupa à visiter les malades à l'Hôtel-Dieu. En 1877, il y contracta une pénible maladie qui ne le conduisit à la mort que huit ans plus tard, le 11 mars 1885. On dit que sa charité était inépuisable<sup>47</sup>.

---

47. *Echo de N.D. de la Garde*, tome 4, 1884-1885, p. 326-328.

**Homme d'œuvres entreprenant,  
ami du P. Libermann,  
M. Germainville ( 1806-1881 )**

*Georges-Henri Thibault\**

Les premiers membres de la *Société du Saint-Cœur de Marie*, pour lesquels le P. François Libermann ouvre un noviciat à La Neuville ( Amiens ) en 1841, viennent de grands séminaires ou sont déjà prêtres. Ainsi, certains sont prêts à partir en mission dès l'année suivante. Les départs pour l'Afrique ( pour la *Guinée*, plus précisément ) sont prévus par le port de Bordeaux et c'est à cette occasion que le P. Libermann entre en relation avec un personnage peu connu, homme d'œuvres imaginatif et entreprenant, M. Germainville. Celui-ci, plus tard, écrira le récit d'une de ses rencontres avec Libermann, récit où il parle de l'*Œuvre des soldats*, devenue son activité principale :

*« Il me semble le [le P. Libermann] voir encore retenir le cheval par la bride, le jour que nous nous rendîmes ensemble du Gard à Amiens. C'était en juin 1848, traversant les promenades d'Amiens, apercevant deux grenadiers du 57, [ je ] leur fis signe*

---

\* Georges-Henri Thibault est né à Elbeuf en 1925. Après avoir étudié et pratiqué le droit, il fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1948 et fait ses études théologiques à Rome. En 1954, il reçoit son affectation pour le Sénégal, comme professeur au grand séminaire de Sébikhotane. De 1963 à 1970, il est à Chevilly-Larue, d'abord comme professeur, puis comme directeur du scolasticat spiritain. Il fait ensuite partie de l'Equipe provinciale, mise en place par le chapitre de 1970, pour diriger la Province de France : il y est d'abord vicaire provincial ( 1970-1973 ), puis provincial ( 1973-1979 ). Il occupe ensuite différents postes, à Mortain, à La Croix Valmer, au Séminaire français de Rome, à Vence, à Auteuil, avant de prendre sa retraite à Chevilly, en 1997.

*et ils approchèrent. Le saint homme se mit à rire, mais de tout son cœur, lorsque je voulus savoir [des] nouvelles d'un de leurs sergents que j'avais connu à la caserne Saint-Charles à Toulouse, alors que j'y fus pour établir l'œuvre.<sup>1</sup> Les grenadiers, surpris, s'écrièrent disant : "Est-ce que vous connaissez ce sergent ? – En voici la preuve, leur dis-je." Et, comme je déboutonnais mon gilet pour arracher un superbe Christ que le sergent m'avait donné et que je conserve toujours, Monsieur Libermann, n'y tenait plus ; et là, séance tenante, sous les arbres, nous en voiture, les deux grenadiers par terre, très respectueusement reçurent pour consigne de m'attendre à leur caserne avec d'autres camarades<sup>2</sup>. »*

Entre M. Germainville et le P. Libermann, les échanges de correspondance furent nombreux. Les Archives spiritaines possèdent la plupart des lettres qu'ils s'adressèrent<sup>3</sup>, grâce auxquelles on peut évoquer, de façon assez précise, la vie et les activités de M. Germainville :

### **Les œuvres de M. Germainville à Bordeaux**

Né le 4 mai 1806, à Salies-du-Salat, station thermale située près de Saint-Gaudens, dans l'actuelle Haute-Garonne, Germain Ville<sup>4</sup> est issu d'une famille modeste. D'abord sonneur de cloches dans un collège, puis commis chez un droguiste<sup>5</sup>, il travaille le jour et emploie une partie de ses soirées à faire le catéchisme à des pauvres et à des soldats. A la suite d'une maladie, il fait le vœu de se consacrer à l'apostolat.

Vers 1838, il s'installe à Bordeaux, où, avec ses petites économies, il acquiert, rue Neuve, une maison, vaste, mais délabrée. Avec la bénédiction plus ou moins explicite de l'Archevêque de Bordeaux, il se lance dans les œuvres :

---

1. Il s'agit de l'Œuvre des Soldats, dont il sera question dans l'article.

2. Le P. François Libermann, fondateur de la *Société du Saint-Cœur de Marie*, résidait alors à l'Abbaye Notre-Dame du Gard, à Picquigny (Somme). Le récit que nous citons ici est extrait d'une lettre de M. Germainville, datée du 21 août 1866 ( Arch. CSSp, 41 A, liasse 1866, n° 48 ). Nous en avons rétabli l'orthographe et la ponctuation, toutes deux assez fantaisistes dans l'original ( comme dans toute la correspondance de cet ami du P. Libermann ).

3. Les Archives spiritaines de Chevilly ( Arch. CSSp ) conservent 22 lettres de Libermann à Germainville, entre le 19 janvier 1843 et le 23 mai 1848 ( à cette date, Germainville est installé à Paris ). On a également, dans ces archives, 40 lettres de Germainville à différents spiritains et un nombre considérable de lettres de Germainville à diverses personnes.

4. Germain était son prénom et Ville son nom de famille, mais l'usage prévalut de l'appeler Germainville ou M. Germain.

5. ROHRBACHER, *Histoire de l'Eglise universelle*, 7<sup>e</sup> éd., 1877, t. XIV, p. 599.

il a le génie pour en trouver sans cesse de nouvelles et, chez lui, c'est un va-et-vient perpétuel où tout le monde est accueilli.

Dix œuvres de bienfaisance ont bientôt leur centre rue Neuve :

1) – L'œuvre des militaires, sorte de foyer du soldat, avec instruction religieuse, chant, jeux, classe du soir et prière.

2) – L'œuvre des mères de famille, plus tard Archiconfrérie, approuvée par l'archevêque et le pape Grégoire XVI.

3) – Une œuvre pour les pauvres, en lien avec la Conférence de Saint-Vincent de Paul, avec distribution de pain et de légumes.

4) – La société de Saint-Joseph, pour les vieillards.

5) – La société Saint-François Régis, pour la réhabilitation des mariages irréguliers.

6) – L'œuvre de Saint-Louis de Gonzague, pour la persévérance des jeunes, de 12 à 18 ans.

7) – Un catéchisme pour adultes et pour enfants empêchés par leur travail de participer au catéchismes paroissiaux.

8) – L'œuvre des bons livres, sorte de bibliothèque de prêt.

9) – La confrérie de l'Amour de Dieu et du prochain : association de prières pour la rémission des péchés.

10) – L'œuvre des *décrotteurs* et petits Savoyards.

## Premiers contacts avec le P. Libermann

En 1842, M. Germainville est contacté par l'abbé Ducournau<sup>6</sup> qui lui demande, de la part du P. François Libermann<sup>7</sup>, s'il peut aider à organiser le départ de deux missionnaires pour l'île Bourbon (île de La Réunion). En fait ceux-ci partent plus tôt que prévu, par Nantes, le 9 novembre 1842. Libermann écrit à Ducournau : « Les résultats de vos démarches, pour connaître les départs de navires, ne nous serviront pas pour cette fois : mais ce sera pour une autre fois<sup>8</sup> ».

Dès le mois de décembre, un autre départ s'annonce : celui de tout un groupe pour la Guinée. L'embarquement, d'abord prévu pour janvier 1843, est fina-

---

6. L'abbé Ducournau avait eu M. Libermann comme directeur de conscience, à Saint-Sulpice.

7. En 1842, Libermann vient de fonder, l'année précédente, à La Neuville (près d'Amiens), le noviciat de la *Société du Saint-Cœur de Marie*, institut qui a déjà des sujets à envoyer en mission.

8. ND, IV, 19 : lettre de Libermann à Ducournau, du 9 novembre 1842.

lement retardé jusqu'en septembre et, pendant huit mois il y a un important échange de correspondance entre Libermann et Germainville.

Déjà, en octobre 1842, Ducournau, qui connaissait un *bon tonnelier* désireux de partir en mission, en avait parlé à Germainville et à Libermann. Celui-ci avait répondu : « Le bon Dieu ne m'a pas fait encore connaître si je dois recevoir des Frères pour faire le catéchisme<sup>9</sup> ». Le mois suivant, Libermann écrit : « Pour le bon tonnelier, il ne faudrait pas le rebuter. Je présume que, plus tard, nous pourrions le prendre ; engagez-le à avoir patience pendant quelque temps ; bientôt j'espère avoir des nouvelles de Saint-Domingue, où il pourrait rendre de grands services, non en faisant des tonneaux, mais en travaillant selon son pouvoir et selon la grâce de Dieu pour aider les missionnaires dans les œuvres de zèle<sup>10</sup> ».

En janvier 1843<sup>11</sup>, il est question, pour la première fois, de trois jeunes gens de l'hospice de Bordeaux, auxquels Germainville a pensé pour faire partie du groupe de missionnaires. Deux d'entre eux, Pierre Mersy et Grégoire Six, ont rencontré un prêtre des Missions Etrangères, M. Luquet<sup>12</sup> qui les a encouragés à persévérer dans une vocation de service, et éventuellement missionnaire. Au mois de mai, Libermann écrit à Ducourneau : « Les trois frères de l'hôpital que le bon M. Germainville a chez lui, me font peine. Je n'ai pas dit à M. Germainville que je puis les recevoir encore. Je voudrais une réponse sur ce point de Mgr Barron<sup>13</sup>. Je ne puis admettre des frères pour la Guinée qu'avec le consentement de Monseigneur, parce que c'est lui qui doit se charger de leur entretien<sup>14</sup> ».

Notons en passant que, dans cette initiative de Germainville proposant ces trois jeunes à Libermann, on peut voir l'origine des frères dans la Congrégation du Saint-Esprit. Libermann, en effet, en parle déjà comme de frères, même s'il ne prévoit pas de noviciat préalablement à leur départ.

9. *ND*, III, 386 : lettre de Ducournau à Germainville, du 21 octobre 1842.

10. *ND*, III, 338 : lettre de Libermann à Ducournau, du 11 novembre 1842.

11. *ND*, IV, 84 : lettre de Libermann à Germainville, du 19 janvier 1843.

12. Luquet connaissait Libermann et avait même envisagé d'entrer dans sa communauté.

13. Mgr Barron, originaire de Philadelphie ( Etats-Unis ) avait été chargé, en 1842, par la S.C. de la Propagande du vicariat apostolique des Deux-Guinées et de Sierra Leone. Nouvellement créé, ce vicariat s'étendait sur 8 000 kilomètres de côtes, du fleuve Sénégal au fleuve Orange. Voir : H. KOREN, *CSSp, Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Beauchesne, Paris, 1982, p. 201-202.

14. *ND*, IV, 211-212 : lettre de Libermann à Ducournau, du 1<sup>er</sup> mai 1843.

## Projet d'une maison de missionnaires à Bordeaux

C'est à cette époque qu'apparaît l'idée de Germainville de fonder, à Bordeaux, *une maison de missionnaires*. Il en parle à Libermann qui lui répond : « J'ai lu avec attention et consolation votre projet de former à Bordeaux une maison en faveur des Missions... » et qui, lui, propose : « ...un autre genre d'œuvre qui entrerait bien dans vos vues, et à laquelle vous pourriez être d'une grande utilité tout le temps que vous serez à Bordeaux. C'est un *Petit Séminaire*, où l'on recevrait des jeunes gens de 18 à 30 ans, dont les études auraient été manquées, faute de ressources ou pour d'autres raisons<sup>15</sup> ».

A la fin du mois d'août 1843, arrive à Bordeaux, le P. Jean-Rémi Bessieux<sup>16</sup> : Libermann l'envoie pour mettre au point les derniers détails du voyage vers la Guinée. Le P. Bessieux loge dans un hôtel proche de la maison de M. Germainville. Avec celui-ci et Ducourneau, il voit le tonnelier, M. Bernet, et il commence les emplettes. Au sujet du tonnelier, Bessieux écrit à Libermann : « Mon premier soin, avant l'arrivée des autres Pères, fut de le voir et de lui annoncer le prochain départ pour l'Afrique. Ce jeune homme, d'un peu plus de 25 ans, je crois, ne me paraît pas d'abord bien ferme et bien décidé... » Effectivement, on n'en entend plus parler par la suite.

## Les premiers frères de la *Société du Saint-Cœur de Marie*

« A la Manufacture, continue Bessieux, nous sont offerts Théodore [Odon], cordonnier, Pierre Mersy, jardinier, André, sabotier, et Grégoire Sixte<sup>17</sup>, tailleur. Ces deux derniers semblent offrir plus de solidité dans la vertu. ( ... ) Les engagements réciproques entre ces deux et nous furent, de notre part, que nous nous chargions d'eux pour tous leurs besoins en santé et en maladie, et nous signâmes l'acte par lequel l'administration nous les confiait. Ils

15. ND, IV, 222-223 : lettre de Libermann à Germainville, du 4 mai 1843. Ce projet de séminaire de *vocations tardives* n'aura pas de suite.

16. Jean-Rémi Bessieux, originaire de Villieux ( diocèse de Montpellier ), ordonné prêtre en 1829, entre au noviciat de La Neuville en 1842. Il parvient au Gabon, avec le F. Grégoire, en 1844. Il est nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1848. Après son sacre, à Paris, il repart pour le Gabon où il meurt le 30 avril 1876. NB, BG, t. 11, p. 381-400. Voir aussi : R.P. ROQUES, CSSP, *Le Pionnier du Gabon*. J.R. Bessieux, Ed. Spes, 1956, 256 p.

17. Grégoire Sixte, ou Six, ou Sey. A l'hospice était jointe une section, dite *Manufacture*, où on enseignait aux enfants trouvés des bribes de différents métiers.

n'étaient pas majeurs et n'avaient pas satisfait à la conscription. De leur côté, ils se donnaient à nous à la vie à la mort. Ils furent embarqués au titre de domestiques<sup>18</sup> ».

Sur ses propres instances et sur celles de M. Germainville, un troisième jeune homme fut également admis, Jean Fabé, rémouleur de profession, âgé de 25 ans environ, accoutumé à une vie pauvre et laborieuse<sup>19</sup>.

Les missionnaires en partance pour la Guinée arrivent à Bordeaux fin août 1843. M. Germainville leur fait visiter ses œuvres, les invite à des réunions et à des contacts avec la clientèle si variée de la rue Neuve.

Le convoi des partants comprend dix missionnaires dont la moyenne d'âge est de 28 ans : le plus âgé est le P. Bessieux ( 39 ans ) ; le benjamin, le F. Grégoire ( 19 ans ). Le départ a lieu de Pauillac, à l'estuaire de la Gironde, le 13 septembre 1843, sur le brick *Les deux Clémentines*<sup>20</sup>.

M. Germainville reste ensuite en correspondance avec le P. Libermann, en particulier au sujet de frères, qui, écrit Libermann « nous seront bien utiles. Ils feront le catéchisme et l'école aux petits Noirs, et auront par là des moyens puissants d'établir la foi dans ces pays. Envoyez-moi donc au plus tôt les trois que vous m'annoncez, s'ils sont capables de faire le catéchisme et d'apprendre à lire et un peu à écrire à ces bonnes gens. Il ne faut pas être excessivement habile, mais encore faut-il avoir tant soit peu d'aptitudes pour cela<sup>21</sup> ».

A Ducournau, établi chez M. Germainville, Libermann écrit au mois d'août : « Je me réjouis bien de tout mon cœur que vous soyez enfin fixé. L'œuvre de M. Germainville est si belle ! ( ... ) Je prends part de tout mon cœur à toute sa belle œuvre. ( ... ) Vous voilà donc enfin prêtre. Je m'en réjouis de tout mon cœur. ( ... ) Ne m'oubliez pas auprès de M. Germainville. J'accepte l'offre du logement ; quand il sera besoin, nous en profiterons<sup>22</sup> ». Effectivement, en juin 1845, Germainville héberge trois missionnaires en partance pour Gorée en Sénégalie : M. Stanislas Arragon, M. Ernest Briot et le F. Pierre Mersy.

18. *ND*, V, 322 : notice de Mgr Bessieux, du 16 juin 1862, sur *Les Frères missionnaires*.

19. *Ibid.*, p. 323.

20. Cette tentative d'implantation en Afrique des missionnaires de Libermann sera brève et tragique. Au Cap des Palmes et à Grand-Bassam ( actuelle Côte d'Ivoire ), les missionnaires succomberont les uns après les autres. Les seuls rescapés, le P. Bessieux et le F. Grégoire se rendront au Gabon en septembre 1844. Voir : H. KOREN, *op. cit.*, p. 206-212.

21. *ND*, IV, 416 : lettre de Libermann à Germainville, du 1<sup>er</sup> novembre 1843. Pierre Mersy partira pour La Neuville en décembre 1843 ; Théodore Odon et Vincent Eusèbe le rejoindront le 10 mai 1844 et Siméon Hugues le 1<sup>er</sup> septembre.

22. *ND*, VI, 324-325 : lettre de Libermann à Ducournau, du 24 août 1844.

L'année suivante, du 5 au 13 septembre, M. Germainville reçoit le P. Libermann, de retour d'un long périple à travers la France et jusqu'à Rome<sup>23</sup>. Son invité assiste à plusieurs des réunions qui se tiennent chez lui et il y prend la parole. Libermann est conquis par l'immense confiance en Dieu que montre son ami et se convainc de la possibilité de fonder à Bordeaux une maison, non point directement destinée aux Missions, mais pour y poursuivre les œuvres de Germainville<sup>24</sup>. Il écoute beaucoup, observe, mais ne promet rien, tout en laissant espoir à Germainville.

Celui-ci, dès le début de l'année 1847, insiste pour avoir des Pères. Il s'attire cette réponse : « Vous avez toujours été un méchant ; vous l'êtes encore, mais je pense que vous ne le serez pas toujours. (...) Je suis dans ce moment dans l'absolue impossibilité de vous satisfaire ; c'est avec peine que je peux trouver le personnel nécessaire pour les deux maisons qui font le centre de l'œuvre. (...) Soyez bien assuré que votre œuvre me plaît infiniment et une maison à Bordeaux me sourit ; je crois que vous êtes un peu trop impatient<sup>25</sup> ».

### **Mgr Truffet et ses missionnaires, en partance pour Dakar**

Sur ces entrefaites, arrive à Bordeaux, le 31 mars, un groupe de six missionnaires de la Société du Saint-Cœur de Marie, conduits par Mgr Benoît Truffet, nouveau vicaire apostolique des Deux-Guinées. Tout ce monde loge chez Germainville, sauf Mgr Truffet qui reçoit, chez l'archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, le gîte et le couvert et préside, à la cathédrale, l'office pontifical de Pâques. « Monseigneur fait des prodiges, écrit le P. Louis-Marie Gallais, l'un des partants ; tout Bordeaux retentit de son nom ; on voit un empressement, un enthousiasme, une ivresse que je ne puis traduire ; (...) Je ne crois pas que jamais le Père Lacordaire ait produit plus d'effet.<sup>26</sup> » Trois jours après, il ajoute : « (...) Partout où il prêche, il ne prêche point comme les autres, mais on y voit un véritable envoyé de Dieu, et sitôt qu'il ouvre la bouche, il enlève, il entraîne, il bouleverse, il électrise, il produit

23. 137 jours de voyage, du 11 mai au 25 septembre 1846. Voir : *ND*, VIII, p. 283, 288, 293, 296, 299, 300, 452-457.

24. Arch. CSSp 108-B-1 : étude du P. Cabon (archiviste) sur Bordeaux, p. 2.

25. *ND*, IX, 51-53 : lettre de Libermann à Germainville, du 14 février 1847.

26. Lettre du P. Gallais à Schwindenhammer (6 avril 1847) Arch. CSSp 153-A-III, n° 10. Le P. Ignace Schwindenhammer sera, en 1852, le successeur du P. Libermann à la tête de la *Congrégation du Saint-Esprit*.

un effet magique, et l'on se précipite de toutes parts et en masse à ses genoux, pour recevoir sa bénédiction<sup>27</sup>. » Le même P. Gallais, enchanté de tout, raconte de façon plaisante les petits et les grands événements du séjour à Bordeaux et décrit ce qui se passe chez leur hôte, M. Germainville : « Le cher M. Germain semble prendre à cœur de nous attacher à sa maisonnette ; ( ... ) cet homme fait un bien immense ; il faut bien que ce soit un homme de Dieu ; tous les jours, ce sont des centaines de personnes, des pauvres, des enfants, des orphelins, des veuves et des pères de famille, des soldats, des prostituées, des gens de tout genre et de toute espèce qui viennent réclamer, ceux-là le pain de chaque jour ou quelqu'obole, et ceux-ci le pain spirituel, si nécessaire à leur âme.<sup>28</sup> »

Le 10 avril, les missionnaires quittent Bordeaux pour le port d'embarquement de Pauillac. « Ce ne fut pas sans émotion, écrira plus tard le P. Chevalier, que nous nous séparâmes du bon M. Germainville et de l'excellente famille Ducloux avec qui M. Bouchet, M. Lamoise et moi vivions depuis plus d'un mois. ( ... ) Quand nous avons été sur le point de partir, ces bonnes gens ont voulu absolument nous remettre une caisse remplie de pommes, de raisins secs, de figues et de pruneaux avec deux bouteilles de liqueur. ( ... ) M. Germain de son côté, outre l'hospitalité qu'il nous avait généreusement donnée, voulut que nous emportassions encore divers objets et nous remit une dizaine de bouteilles de vin blanc pour dire la messe durant la traversée<sup>29</sup>. »

Le trois-mâts *L'Etoile de Marie* ne prend la mer que le 15 avril. Le jour même, Mgr Truffet écrit une lettre au P. Libermann et la confie au pilote de rivière pour la poster. Il s'y montre enchanté de l'accueil que lui a réservé l'archevêque de Bordeaux et il ajoute : « M. Germain Ville désirerait avoir un prêtre de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, pour ses pauvres ouvriers, les noirs de l'Europe. Mgr de Bordeaux m'a dit qu'il verrait avec bonheur ce plan réalisé, et m'a prié de vous transmettre sa pensée. Je n'y vois d'autre obstacle que la pénurie des sujets à Amiens<sup>30</sup>. »

Le jour du départ, les adieux sont émouvants : « Mgr et moi, racontera le P. Chevalier, nous nous rendîmes ensuite au bateau à vapeur où nous retrouvâmes nos confrères avec MM. Germain, Ducloux et deux des ouvriers de

27. Lettre du P. Gallais à Libermann ( 9 avril 1847 ) Arch. CSSp 153-A-III, n° 14.

28. Lettre du P. Gallais à Libermann ( 9 avril 1847 ) Arch. CSSp 153-A- III, n° 14.

29. Lettre du P. Chevalier à Libermann ( 17 mai 1847 ) Arch. CSSp 153-A-III, n° 22.

30. *ND*, IX, 431-434 : lettre de Mgr Truffet à Libermann, en mer, le 15 avril 1847.

Mr. Germain qui avaient voulu nous accompagner. Le bon Mr Germain versait des larmes en nous quittant.<sup>31</sup> »

### Une communauté du Saint-Cœur de Marie à Bordeaux

Aux instances répétées de M. Germainville, Libermann apporte enfin une bonne réponse, dans sa lettre du 27 mai 1847 : « Vous désirez toujours nous voir enfin arriver à Bordeaux. Je le désire aussi vivement que vous, ce petit établissement, pour jeter les fondements d'une œuvre importante et d'une grande extension ; il pourrait être la première maison, le coup d'essai pour aller plus loin. Mon désir est depuis longtemps, et ce désir s'est affermi de plus en plus depuis mon retour de voyage et l'an passé. Je voudrais former une œuvre qui s'étende à toutes les classes pauvres ; qui serait en dehors des paroisses. ( ... ) Cette œuvre embrasserait les ouvriers, les matelots, les soldats ; de plus, les bagnes, les prisons et la classe mendiante même. Pour cela je voudrais former des maisons dans quelques-unes de nos principales villes maritimes : Bordeaux, Toulon, Marseille ou Brest, etc. ( ... ) On commencerait tout doucement, et la divine Providence venant au secours, on étendra peu à peu l'œuvre aux classes différentes que je viens de mentionner. On commencera par une classe ; et au fur et à mesure que la Providence favorisera, on avancera. Maintenant venons à votre lettre en particulier. Il faut que nous prenions ensemble des arrangements positifs. J'espère pouvoir vous donner deux Pères assez prochainement. Je pense pouvoir vous donner réponse dans quinze jours à trois semaines ».

La suite de la lettre parle des questions matérielles à examiner pour permettre un bon fonctionnement de l'œuvre. Elle traite de l'immeuble, de la communauté à y établir, de M. Germainville par rapport à ses auxiliaires demeurant chez lui. Et Libermann ajoute : « Quand une fois nous serons d'accord, j'écrirai à Mgr de Bordeaux pour le prier de vouloir bien nous autoriser, je ne puis le faire auparavant. M. Bessieux va venir incessamment à Bordeaux ; causez avec lui de notre affaire avant de me répondre à cette lettre. Je pense que vous vous rappellerez encore M. Bessieux, un des sept qui sont partis les premiers pour la Guinée<sup>32</sup> ».

31. Lettre du P. Chevalier à Libermann ( 17 mai 1847 ) Arch. CSSp 153-A-III, n° 22.

32. ND, IX, 147-150 : lettre de Libermann à Germainville, du 27 mai 1847. M. Bessieux était alors en congé sanitaire en France.

Peu après, M. Germainville reçoit effectivement la visite de M. Bessieux qui regarde, observe, discute avec lui et fait ensuite son rapport à Libermann. Celui-ci prend alors sa décision : « M. Bessieux m'a écrit à votre sujet ou plutôt au sujet de l'œuvre de Dieu qui est entre vos mains. (...) Je vais vous donner un jeune prêtre d'une grande vertu et d'une vertu angélique<sup>33</sup>. Ce n'est pas un grand prédicateur, ni un brillant administrateur, mais un très bon confesseur. Je crois qu'il fera un grand bien dans le confessionnal. Il fera le catéchisme et adressera de temps en temps quelques paroles de piété à ceux qu'il réunira chez vous. Il vous aidera dans tout le reste de l'œuvre. » Dans sa lettre, Libermann pose beaucoup de questions. Germainville demande de l'aide, pensant probablement que ses œuvres vont rester sous sa direction, avec un aumônier. Libermann, lui, veut établir une vraie communauté de plusieurs membres, indépendants de Germainville et l'accueillant, en quelque sorte. Il n'a pas l'intention de s'approprier l'œuvre, mais il entend la diriger et c'est en ce sens qu'il indique que l'œuvre est *tout à fait dans les vues de la Congrégation*. La lettre conclut : « Répondez-moi avec votre cœur ouvert, comme à l'ordinaire. Vous me trouverez sans doute trop prudent et trop prévoyant. Cela n'est pas, mon cher Germain. Je vous le répète, vous devriez venir me trouver, puisque la chose est sûre ; venez chercher M. Clair. Il est bien urgent que nous causions de vive voix ensemble. (...) Quand nous aurons réglé, il faudra que j'écrive à ce sujet à Mgr l'Archevêque<sup>34</sup> ».

Le 15 juillet 1847, M. Germainville, décidé à partir à Amiens, écrit à son archevêque, Mgr Donnet, qu'il va aller chercher le ou les prêtres que Libermann lui a promis. Il indique à l'archevêque qu'il part le dimanche 18 pour Amiens, en s'arrêtant à Orléans et à Paris pour ses œuvres<sup>35</sup>.

Arrivé à Amiens, il se met facilement d'accord avec Libermann et écrit à l'Archevêque : « M. Libermann ne pouvant me donner un seul prêtre a préféré m'en donner deux, et pour les aider, il s'oblige à leur donner 600 F. par an et moi je donnerai 500 F. par an. Ces messieurs feront leur petit ménage. S'il donne un frère, je m'oblige à l'entretenir. J'espère, Monseigneur, que ces conditions vous ferons plaisir. Nous approuvons les présentes conditions et avons l'honneur de les déposer entre vos mains. » Et la lettre, signée de Germainville est contresignée par Libermann<sup>36</sup>.

33. Il s'agit de M. Etienne Clair.

34. *ND*, IX, 150-154 : lettre de Libermann à Germainville, mai 1847 (le jour n'est pas précisé).

35. *ND*, *Compléments*, p. 98-99 : lettre de Germainville à l'archevêque de Bordeaux, du 15 juillet 1847. L'original de cette lettre est à l'archevêché de Bordeaux.

36. *ND*, IX, 237 : lettre de Germainville et Libermann à Mgr Donnet, du 30 juillet 1847.

Germainville est de retour à Bordeaux le 7 août 1847. Il est accompagné de M. Isaïe Boulanger ( supérieur de la nouvelle communauté ) et du F. Thomas Mabit ; le P. Clair les rejoint quelques jours plus tard.

Assez rapidement apparaissent les frictions, causées surtout par M. Clair qui se montre difficile et bizarre. Il mange beaucoup et très souvent, se plaint de tout, se croit hors de sa vocation et Libermann a beau lui écrire, rien n'y fait. Le F. Thomas, brave homme, mais un peu vif, provoque aussi l'agacement de M. Germainville : sa vie de célibataire ne l'a pas habitué à ces tracasseries domestiques. Libermann, dans ses lettres l'exhorte à la patience mais il lui fait part aussi de ses projets : il voudrait créer une sorte de fédération des bonnes œuvres de France, qui pourrait avoir des réunions à Paris : tous ceux qui s'occupent des classes pauvres et ouvrières, des orphelins, des apprentis, des ouvriers malades, coordonneraient ainsi leurs efforts<sup>37</sup>.

M. Germainville n'est pas le seul correspondant à qui Libermann parle de ses projets d'œuvres sociales : il souhaiterait rattacher à sa Congrégation l'œuvre nantaise de M. Guibou<sup>38</sup> et collaborer, à Amiens, avec l'abbé Cacheleux, autre homme de bonnes œuvres<sup>39</sup> ; il voudrait entreprendre des œuvres d'ouvriers et d'orphelins<sup>40</sup>, ouvrir des maisons à Marseille, Toulon, Brest, Nantes, Lorient, pour contribuer à l'évangélisation de la classe ouvrière, des matelots, des soldats, des galériens et prisonniers<sup>41</sup>. Hors de France, il pense à une œuvre pour la Cafrerie ( Afrique du Sud )<sup>42</sup> et à une autre à la Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis<sup>43</sup> et même une autre à Tunis<sup>44</sup>... Mais, en 1848, il est surtout occupé par la *fusion* entre sa *Société du Saint-Cœur de Marie* et la *Congrégation du Saint-Esprit*. Ce sera en fait l'intégration dans celle-ci de l'institut fondé par Libermann qui devient ainsi onzième Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

L'année 1848, c'est aussi celle où éclate une révolution à Paris. Parmi les commentaires de Libermann sur cet événement, retenons ce qu'il écrit à son ami Germainville : « Mon cher Monsieur Germain, Vous voyez comment la

37. ND, IX, 313-316 : lettre de Libermann à Germainville, du 6 novembre 1847.

38. ND, IX, 200 : lettre de Libermann à Jalabert, du 24 juin 1847.

39. ND, IX, 313 : lettre de Libermann à Germainville, du 6 novembre 1847.

40. ND, IX, 315 : lettre de Libermann à Germainville, du 6 novembre 1847.

41. ND, IX, 289 : lettre de Libermann à Le Vasseur, du 14 octobre 1847.

42. ND, IX, 133 : lettre de Libermann à Le Vasseur, du 27 avril 1847 et ND, IX, 255-258 : lettre de Libermann à Le Vasseur, du 14 octobre 1847.

43. ND, IX, 374-375 : lettre de Libermann à l'abbé Perchet, du 9 décembre 1847. L'abbé Perchet était aumônier à New-Orléans ( Louisiane ).

44. ND, IX, 285 : lettre de Libermann à Le Vasseur, du 14 octobre 1847.

Providence semble se déclarer en faveur de vos œuvres, qui sont plus nécessaires que jamais. La classe ouvrière a acquis désormais en France une importance majeure<sup>45</sup>. »

### Une vie de communauté difficile

A Bordeaux, à la communauté de la rue Neuve, la convivialité reste limitée. Sept mois après les débuts, les frictions persistent : on en trouve trace dans cette lettre de Libermann à Germainville : « Le F. Thomas paraît prendre courage et être décidé à vivre en paix avec vous. ( ... ) Le pauvre frère a de bonnes qualités et pourrait être utile à l'œuvre ; il est vif et susceptible ; avec un peu de ménagement on en viendra à bout. Soyez bien assuré que vous ne trouverez que très difficilement un homme parfait ; mais il y en a qui sont plus imparfaits que d'autres. ( ... ) Quant au P. Clair, ayez patience, ne me tourmentez pas trop pour en avoir un autre ; soyez persuadé qu'aussitôt que je serai en mesure, je vous satisferai<sup>46</sup>. » Heureusement, M. Germainville s'entend bien avec le supérieur, le P. Isaïe Boulanger, courtois et bien élevé, fidèle à informer Libermann de la marche de l'œuvre. « Pour tout ce qui regarde le bon M. Germain, lui écrit Libermann, vous faites bien de me tenir au courant de tout ce qui touche au temporel. Je conçois bien que rien n'est fixe et je suis persuadé, aussi bien que vous, qu'il est dans une entière bonne foi là-dessus, croyant y avoir consolidé les choses le mieux du monde<sup>47</sup>. »

### M. Germainville quitte Bordeaux pour Paris

Le 1<sup>er</sup> mai 1848, dans une lettre à Libermann, le P. Boulanger lui annonce le départ de M. Germainville de Bordeaux : « C'est tout décidé, le P. Germain part pour Paris dans deux ou trois heures. ( ... ) Il avait ce voyage en tête. ( ... ) Le pauvre M. Germainville est souvent très tracassier et souvent sur un rien<sup>48</sup> ». Dans une autre lettre ( au P. Chevalier, parti un an plutôt

45. *ND*, X, 130 : lettre de Libermann à Germainville, du 10 mars 1848.

46. *ND*, X, 130-131 : lettre de Libermann à Germainville, du 10 mars 1848.

47. *ND*, X, 50-55 : lettre de Libermann à Boulanger, du 1<sup>er</sup> février 1848.

48. Arch. CSSp 108-B-IV : lettre de Boulanger à Libermann, du 1<sup>er</sup> mai 1848.

à Dakar ), le P. Boulanger écrit : « Rabattez-en un peu au sujet des œuvres du bon M. Germain. ( ... ) L'œuvre des Noirs et celle des militaires, sont à peu près tombées dans l'eau et je ne vois guère d'apparence de les relever, surtout dans les circonstances actuelles. ( ... ) Nos principales œuvres sont une société de mères de familles, les pauvres des trois Conférences de Saint-Vincent de Paul, puis un catéchisme tous les soirs à des enfants et jeunes gens. ( ... ) Nous sommes bien à Bordeaux et notre bon M. Germainville est toujours actif et parfois un peu turbulent. Dans ce moment il est à Paris<sup>49</sup> dans le désir d'y établir quelques œuvres semblables à celles d'ici. Je ne sais s'il réussira ; il aura au moins le mérite d'essayer<sup>50</sup>. »

A Paris, Germainville reçoit cette invitation du P. Libermann : « Ne m'en voulez pas, si je ne viens pas vous trouver à Paris, je ne le puis réellement pas. ( ... ) Je désirerais cependant bien vivement vous voir. Venez donc ici au Gard<sup>51</sup>, vous y passerez un petit bout de temps, vous en avez besoin, vous serez dans une solitude paisible et charmante. ( ... ) J'ai besoin vraiment de vous causer et d'aviser ensemble au bien de votre œuvre, qui est aussi nôtre, ou plutôt qui est celle du bon Dieu<sup>52</sup>. » Il fallait en effet savoir, si M. Germainville devait rester à Paris, quel serait le sort de ses œuvres et de sa maison. Quelques jours après avoir écrit cette lettre, Libermann reçoit des nouvelles de Bordeaux : « Il [Germainville] me semble assez décidé à rester à Paris, puisqu'il me demande draps, rideaux, etc.<sup>53</sup>. »

## Les œuvres de M. Germainville à Paris

A Paris, Germainville<sup>54</sup> s'est mis en rapport avec des amis et connaissances, spécialement des directeurs de Conférences de Saint-Vincent de Paul et de l'œuvre de Saint-François Régis. Mais c'est surtout de ses *chers soldats* qu'il s'occupe : c'est son œuvre de choix. En juillet, il répond à l'invitation de Libermann et passe quelques jours à Notre-Dame du Gard. De là, il écrit à l'archevêque de Bordeaux : « Le bon Dieu m'a toujours inspiré l'heureuse

---

49. On ne sait pas alors si ce départ est temporaire ou définitif.

50. Arch. CSSp B. 108-B-V : lettre de Boulanger à Chevalier, du 23 mai 1848.

51. Abbaye Notre-Dame du Gard ( Somme ), où la *Société du Saint-Cœur de Marie* s'est installée en 1846.

52. ND, X, 196-197 : lettre de Libermann à Germainville, du 23 mai 1848.

53. Arch. CSSp 108-B-IV : lettre de Boulanger à Libermann, du 25 mai 1848.

54. Il habite au 41 de la rue de Vaugirard.

idée de travailler au salut des âmes, mais surtout depuis plusieurs années et, lorsque j'ai attiré des prêtres dans cette maison ( ... ) uniquement pour y établir de bonnes œuvres, ça a été pour consolider cette œuvre et aussi pour plus tard ( ... ) aller travailler ailleurs. Une fois décidé, j'ai pris la diligence. Arrivé à Paris, dans cette grande babylone, sans être recommandé, je fis des démarches pour me procurer de l'ouvrage. Dieu m'exauça. M. le Président général des Conférences [de Saint-Vincent de Paul] me confia une clef pour faire mes réunions dans leurs salles. M. le fondateur de l'œuvre Saint-Régis voulut me recevoir ; bientôt après je travaillai aux deux œuvres à la fois. Un malaise me prit ( ... ) lorsque M. Libermann, arrivé d'Amiens, vint me dire d'aller passer quelques jours chez lui. »

Il raconte alors à Mgr Donnet qu'il s'occupe des soldats, à Amiens, dans un local du Faubourg Noyon<sup>55</sup>, libéré par Libermann : il y organise une sorte de foyer du soldat, vite fréquenté. « Les réunions ont lieu tous les soirs, avec l'aide d'un pieux professeur du lycée. La Conférence Saint-Vincent de Paul fournit livres, papier, plumes, encre et les Messieurs du séminaire des tables à écrire. ( ... ) J'ai aussi fait venir un frère du Gard à la maison d'Amiens où il s'occupe des militaires, pour le dresser ( sic ) pour Bordeaux. »

Il fait allusion aux problèmes qu'il a connus à Bordeaux : « Je voudrais pouvoir faire le bien partout, mais surtout à Bordeaux où les contradictions m'ont assailli, mais votre encouragement, Monseigneur, m'a fortifié et jamais je n'oublierai les bontés que vous avez prodiguées à nos œuvres ». Et il termine sa lettre par ces remarques : « Les réunions des pauvres sont aujourd'hui de la plus grande importance, mais surtout à Paris ; on ne saurait croire combien ce peuple est ignorant en matière de religion ; il vit comme les brutes ; quand on parcourt les faubourgs et visite les familles, on est épouvanté, saisi ; les révolutions n'étonnent plus ; au contraire, on est porté à croire que si on n'y travaille pas à établir des catéchismes, des réunions et dans tous les faubourgs, Paris, dans quelques années, sera inhabitable et déjà certaines rues épouvantent en plein jour. Je voudrais, en me sacrifiant, pouvoir former des maisons d'instruction et à la portée des pauvres. Je crois que, par là, on obtiendrait la paix pour Paris et pour toute la France, car, faire le bien dans Paris, c'est le faire dans toutes les villes de France<sup>56</sup>. »

55. Dans cette maison, s'était trouvé, pour peu de temps, le noviciat de la Société du Saint-Cœur de Marie, avant qu'il s'installe à Notre-Dame du Gard.

56. Arch. CSSp 108-B-IV : lettre de Germainville à Mgr Donnet, du 20 juillet 1848.

Ainsi, M. Germainville est décidé à rester à Paris et, de là, il rayonnera sur la France pour ses œuvres de militaires. N'ayant guère de fortune, il aurait voulu vendre sa maison de Bordeaux, mais Libermann n'avait pas l'intention d'acheter des locaux aussi vétustes<sup>57</sup>.

Libermann, devenu Supérieur général de la *Congrégation du Saint-Esprit*, habite désormais à Paris, rue des Postes. A cette époque, la chapelle du Séminaire du Saint-Esprit reçoit « de pauvres ouvriers, qui se trouvent sans travail, réduits à la dernière misère, sans pain, sans vêtements, sans consolation. Nos Messieurs, écrit Libermann, leur font des instructions et leurs donnent des bons de légumes ; puis on leur fait une loterie des divers objets qu'on nous donne : chemises, pantalons, bas, etc.... surtout blouses et chemises. ( ... ) Un appel [a été fait] à ceux d'entre eux qui n'ont pas fait leur première communion ; un très grand nombre se sont fait inscrire pour venir au catéchisme que nous allons ouvrir. ( ... ) Tous les dimanches ils se rendent à la messe et se comportent bien : il n'est pas possible de faire une plus belle œuvre, ni pour la société, ni pour la religion ; mais, pour la continuer, il faut quelques ressources ». Et Libermann ajoute : « Le bon M. Germain, laïque très zélé, qui ne vit que de bonnes œuvres, me tourmenta d'écrire à quelques bonnes âmes pour obtenir quelques ressources pour venir au secours de cette excellente œuvre<sup>58</sup>. ( ... ) Si par le moyen de vos connaissances, vous pouviez m'obtenir différents objets, vous feriez une chose agréable à Dieu. Il n'est pas nécessaire que ces objets soient neufs : ce sont des choses que les personnes riches ne portent plus. Cependant, il y a des personnes qui donnent même des objets tout neufs : ainsi on a donné à M. Germain douze chemises toutes neuves. Si on vous donnait de l'argent, ce serait excellent. Toutes les semaines, on leur donne des bons pour légumes : chaque bon coûte un sou. Ils étaient la première fois 150 ; la seconde, dimanche dernier, 400 et plus. Ils augmenteront. Il faudrait donc toutes les semaines pour cinq à six cents, c'est-à-dire 29 à 30 F<sup>59</sup>. »

---

57. Le 1<sup>er</sup> juin 1849, la communauté s'installe au 64 de la rue Permentade. L'année suivante, Germainville proposera sa maison de la rue Neuve aux Petites Sœurs des Pauvres.

58. Germainville écrit au vicaire général de Bordeaux : « J'ai établi des catéchismes au Saint-Esprit ». ( Arch. CSSp 108-B-IV : lettre de Germainville à Gignoux, du 17 septembre 1849 ).

59. ND, XI, 48-49 : lettre de Libermann à M<sup>lle</sup> Guillarme, du 19 février 1849.

## Les spiritains quitteront-ils Bordeaux ?

En mars 1849, M. Germainville apprend que Libermann a l'intention de supprimer la communauté de Bordeaux. Il écrit aussitôt à son ami, M. Gignoux, vicaire général et celui-ci, en l'absence de l'Archevêque, se propose « d'écrire à Libermann une lettre très verte ». Le 26 mars, Libermann avise officiellement Mgr Donnet de sa décision, mais prend soin de préciser : « M. Germainville, que j'ai entretenu de cette affaire, quoique bien affligé de ce contre-temps, comprend cependant la nécessité où nous sommes d'agir de la sorte ; il persévère dans son désir de maintenir son œuvre, et je pense qu'il aura l'honneur d'écrire à ce sujet à Votre Grandeur<sup>60</sup>. » Dès le 2 avril, l'archevêque répond à Libermann par une lettre très argumentée où il dit entre autres : « Je comprends toute la valeur de l'œuvre sainte à laquelle votre société s'est dévouée ; mais les âmes sont aussi précieuses parmi nous que chez les infidèles, et la mission que vos bons prêtres remplissent dans une grande ville telle que Bordeaux auprès d'une population que le ministère des Pasteurs ne peut atteindre, est tout aussi profitable à la gloire de Dieu que le soin d'évangéliser les nations étrangères<sup>61</sup>. » Libermann revient sur sa décision : les Pères du Saint-Esprit resteront à Bordeaux ; on a déjà vu qu'ils quittent la rue Neuve pour la rue Permentade, où ils sont encore de nos jours, malgré plusieurs menaces de fermeture au long des années.

## L'œuvre des soldats

A Paris, M. Germainville déménage, vers 1870, au 4, rue Férou, près de Saint-Sulpice, et, plus tard, 12, rue Notre-Dame des Champs.

Il a pour ami, l'abbé Bouix qui l'avait aidé à ses débuts à Bordeaux. Cet abbé Bouix connaît bien, lui aussi, les spiritains. Spécialiste en Droit canonique, il fréquente le Séminaire du Saint-Esprit, y retrouvant fréquemment le P. Gaultier<sup>62</sup> et sa bibliothèque, unique à Paris. Bouix rencontre aussi au

60. *ND*, XI, 90-91 : lettre de Libermann à Mgr Donnet, du 26 mars 1849.

61. Arch. CSSp 109-B-III : lettre de Mgr Donnet à Libermann, du 2 avril 1849.

62. P. Mathurin Gaultier (1803-1869). Voir : PAUL COULON, PAULE BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaire*, Cerf, Paris, 1988, p. 742 ss : « Mathurin Gaultier, professeur au Séminaire du Saint-Esprit... ».

# MANUEL DES ŒUVRES

ET  
INSTITUTIONS DE CHARITÉ  
DE PARIS,

PUBLIÉ PAR ORDRE  
DE M<sup>GR</sup> L'ARCHEVÊQUE,

Dans le *Manuel des œuvres*,  
– au titre reproduit ci-contre –, publié  
par ordre  
de M<sup>GR</sup> l'Archevêque  
et par les soins  
de la commission  
des œuvres,  
à la Librairie  
de V<sup>ve</sup> Poussielgue-  
Rusand, en 1852,  
la page  
76 est consacrée  
aux *Œuvres militaires*.  
M. Germainville  
y figure comme  
le responsable,  
avec son *Manuel du soldat chrétien*,  
et le Séminaire  
du Saint-Esprit  
prend sa part,  
avec d'autres,  
dans cet apostolat.

— 76 —

## ŒUVRE DES MILITAIRES.

Il y a, dans plusieurs paroisses de Paris, des écoles de soldats pour ceux des militaires qui veulent y prendre part. Ils y reçoivent des leçons d'écriture, de lecture, de calcul, d'histoire sainte. Un prêtre désigné par M. le curé y fait une instruction religieuse. On leur donne de bons livres à lire, et notamment le *Manuel du soldat chrétien*, livre composé pour eux et approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris.

Il y a des écoles sur ce plan aux Missions étrangères, à Saint-Roch, au Séminaire du Saint-Esprit, à Saint-Louis-d'Autin, chez les Frères de la rue Saint-Lazare, à Saint-Séverin, à Saint-Ambroise de Popincourt, à Saint Pierre du-Gros-Cailou, à Picpus, à Issy et à Vincennes.

Des conférences ont lieu à l'église des Carmes, le dimanche et le lundi.

S'adresser à M. Germainville, à la Communauté des Carmes, rue de Vaugirard.

Saint-Esprit l'abbé Rohrbacher qui, à partir de cette bibliothèque de la rue des Postes, prépare ( *à coup de lame de rasoir*, dit-on ) sa fameuse *Histoire ecclésiastique*<sup>63</sup>.

A partir de 1849, Germainville se consacre presque entièrement à son œuvre des soldats, sous l'égide officielle de la Société de Saint-Vincent de Paul. « Toujours courant, on le voyait à la fois presque partout, venant ici solliciter un colonel, ailleurs s'entendre avec un aumônier, n'hésitant pas même, s'il le fallait, à harceler les généraux et jusqu'au ministre de la Guerre, pour pouvoir fonder ses bibliothèques de caserne, installer ses lieux de réunion, soit pour récréer les militaires, soit pour les édifier par des retraites où ce prédicateur laïque préparait à merveille le travail du prêtre, aidant lui-même les soldats à faire leur examen de conscience pour la confession et, lorsqu'ils résistaient à la grâce, moitié par bonhomie, moitié par une charitable violence, les entraînant à se mettre à genoux et à réciter le *confiteor*. Cette expérience de la vie militaire lui avait vite inspiré ( dès les premiers temps de Bordeaux ) de composer un petit manuel destiné à contenir le résumé de tout ce que doit faire un soldat chrétien. Liturgie, cantiques, doctrine, exhortation, il y avait de tout dans cet excellent petit livre qu'il a distribué dans toute la France par centaines de mille<sup>64</sup> ».

Ce *Manuel du soldat* est abondamment diffusé dans les *écoles du soldat* que Germainville établit un peu partout<sup>65</sup>. Dès le début de 1850, il y a 31 villes de France qui bénéficient des réunions où l'on utilise le livret de Germainville qui en est déjà à sa sixième édition, tirée à 48 000 exemplaires<sup>66</sup>. En juin 1850, Germainville a fondé quarante de ces écoles ; trois seulement ont périclité<sup>67</sup> ; on en comptera bientôt une soixantaine en France<sup>68</sup>. En 1856, le manuel ( cartonné ) se vend 40 F. le cent ; il contient des conseils aux soldats, des lectures pieuses, des cantiques avec leur musique<sup>69</sup>. En

63. En 1877, les 14 tomes de l'ouvrage connaîtront leur septième édition.

64. Arch. CSSp 45-B-I : Opuscule relatif à l'apostolat de Monsieur Germainville, contenant le rapport présenté à l'Association générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul, par le secrétaire général du Conseil particulier de Bordeaux, en date du 30 novembre 1947, citant un article du journal *L'Univers*, du 20 juin 1881.

65. Arch. CSSp, 108-B-II : circulaire de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, du 20 juillet 1850.

66. ROHRBACHER, *op. cit.*, p. 598.

67. Arch. CSSp 108-B-IV ( 1850 ) : lettre de Germainville à Boulanger ( qu'il appelle le *grand vicaire des négrillons* ).

68. Arch. CSSp, 964-B-I : lettre de Gravière à Schwindenhammer, du 11 novembre 1861. Le P. Jérôme Gravière est alors supérieur de la communauté de Bordeaux.

69. Arch. CSSp 108-B-II : tableau-affiche sur l'œuvre des militaires en 1856.

1860, le manuel est traduit en anglais et en allemand et on vient souvent d'Allemagne pour consulter son auteur<sup>70</sup>. Celui-ci envoie au P. Schwindenhammer un certain nombre d'exemplaires du manuel anglais pour qu'on puisse les utiliser dans les missions spiritaines pour apprendre l'anglais<sup>71</sup>.

Mais le zèle de Germainville ne se limite pas au monde des soldats. Le *Manuel de l'ouvrier* connaît, lui aussi, un beau succès. Germainville le diffuse largement : 200 exemplaires aux anciens insurgés de Paris, 1 300 à Lille et Douai<sup>72</sup>. Le *Manuel du chrétien dans le monde* date de 1860. Quant au *Manuel du marin*, qui en est à sa 3<sup>e</sup> édition en 1863, Germainville en parle dans une lettre au P. Frédéric Le Vasseur qu'il appelle gentiment *le Provincial des Noirs et des Blancs*<sup>73</sup>.

La guerre de Crimée est, pour Germainville, l'occasion de nombreux envois de livres et de secours divers, non seulement en France, dans les camps de départ, mais aussi dans les hôpitaux de Constantinople et du front. C'est aussi à cette occasion, qu'en 1855, Germainville, avec la bénédiction de l'archevêque de Paris, obtient du maréchal Magnan l'organisation d'une aumônerie militaire. L'année suivante, un bref de Pie IX ( 20 avril 1856 ) accorde des indulgences spéciales à cette œuvre des soldats.

Avec la guerre d'Italie, le rôle de Germainville s'élargira encore avec l'appui des *Conférences de Saint-Vincent de Paul*. Les envois de livres et de secours aux soldats lui valent les remerciements officiels des ministres de la Guerre et de la Marine. Des liens de solidarité et de charité active se nouent entre les Conférences de Saint-Vincent de Paul de France, d'Italie, d'Autriche, en vue de l'assistance aux prisonniers et blessés des deux camps.

70. ROHRBACHER, *op. cit.*, t. 14, p. 599.

71. Arch. CSSp 582-B-IV : lettre de Germainville à Schwindenhammer, du 24 mars 1860.

72. Arch. CSSp, 108-B-IV : lettre de Germainville à Gignoux, du 1<sup>er</sup> décembre 1849.

73. Arch. CSSp 582-A-V : lettre de Germainville à Le Vasseur, du 19 février 1863. Le P. Frédéric Le Vasseur, à l'origine de l'*Œuvre des Noirs*, qui, avec Libermann deviendra la *Société du Saint-Cœur de Marie*, avait le titre de *Provincial de France de la Congrégation du Saint-Esprit*. Avec le P. Le Vasseur, Germainville établit des relations amicales qui lui permettent certaines familiarités... par exemple dans le début de cette lettre du 30 mars 1864 : « Prière de lire et d'agir... Révérendissi...si...si...me, Il semble que plus on est dans les Grandeurs, plus aussi on a de responsabilités... » ( Arch. CSSp 41-A, liasse 1864-65, n° 68 ). Ou dans cette autre : « Plus heureux qu'un Roi au milieu d'une armée parfaitement dévouée, et au milieu de laquelle il peut se trouver quelques intrigants capables de jouer leur âme pour occuper son trône, vous êtes dispensé de ce souci, et noyé dans l'amour divin, vous n'avez d'autre ambition que celle d'y faire plonger tout votre Etat-Major, le Maréchal en tête, et vous avez raison. » ( 21 août 1866. Arch. CSSp 41-A, liasse 1866, n° 48 ).

## Relations avec les autorités militaires et avec la troupe

Voici un exemple du genre de relation que Germainville entretient avec les autorités militaires. Le 19 février 1863, Germainville écrit à un maréchal ( le nom ne figure pas sur le document ) : « Monsieur le Maréchal, le porteur [de cette lettre] est un chasseur que j'ai connu il y a déjà bien des années. Il a dû vous dire son histoire. Il va vous raconter ce qu'il a obtenu de Monseigneur de Ségur<sup>74</sup>. Votre riche cœur dominera votre soutien, j'ose l'espérer. Et vous ne voudrez pas exposer un soldat à aller coucher dans une auberge pour deux nuits. Vous allez et de suite lui faire préparer un appartement. Vous ne manquez pas de domestiques, vous en avez plus que tous les autres maréchaux réunis. Quelle vie heureuse que la vôtre ; qu'elle ne vous rende pas insensible pour les autres. De votre excellence le tout dévoué subalterne. ( Signé ) : Germainville ». Et l'original du document porte en marge l'indication : « *Faites-lui l'accueil comme si déjà il était à vous. J'ignore s'il a mangé de la journée*<sup>75</sup> ».

Familier avec les chefs militaires, Germainville reste aussi proche des simples soldats ; il a beaucoup d'estime et d'amitié pour eux. Il oriente certains vers le Séminaire de la rue des Postes. En 1862, il écrit au P. Le Vasseur pour lui adresser un grenadier bientôt libérable et qui songe à devenir frère<sup>76</sup>. En 1863, c'est la même chose avec un chasseur à pied<sup>77</sup>. En 1868, il s'agit d'un soldat libérable qui est enfant naturel, et Germainville écrit : « Je sais que le fondateur [le P. Libermann] ne repoussait pas cette classe, attendu qu'il a commencé par ceux que je lui fis avoir à Bordeaux<sup>78</sup>. » Et, un mois plus tard, même scénario avec un jeune homme de la garde<sup>79</sup>.

## Supplique au pape et nouveaux projets

Bien que les documents dont nous disposons restent discret sur ce point, M. Germainville avait à faire face à certains opposants. On en trouve trace

74. Mgr de Ségur, est celui qui fit *au crayon* le portrait de Libermann sur son lit de mort.

75. Arch. CSSp 582-A-IX : lettre de Germainville à un maréchal, du 19 février 1863.

76. Arch. CSSp 582-A-IX : lettre de Germainville à Le Vasseur, du 27 octobre 1862.

77. Arch. CSSp 582-A-V : Germainville au Supérieur du Saint-Esprit, le 10 mars 1863.

78. Arch. CSSp 582-A-IX : Germainville au Supérieur du Saint-Esprit, le 16 mars 1868.

79. Arch. CSSp 582-A-V : lettre de Germainville à Le Vasseur, du 19 avril 1868.

dans les trois lettres qu'il écrit coup sur coup au P. Gaultier, à qui il demande de trouver une occasion sûre et discrète pour faire parvenir au pape des documents, afin d'obtenir une approbation pour ses œuvres et lui permettre ainsi de mieux contrer ses adversaires. « Cela vaut bien, écrit-il, une guerre aux gallicans, croyez-le bien<sup>80</sup>. »

En 1864, Germainville approche la soixantaine. Il découvre une nouvelle possibilité de *faire le bien*. Il s'agit d'un projet d'œuvre pour les Espagnols de Paris, assez nombreux et tout particulièrement dans le personnel de maison du quartier chic de Passy. Il écrit au P. Schwindenhammer pour lui expliquer la nécessité de cette œuvre qui, dit-il, devrait être confiée aux spiritains. Mais le projet n'aboutit pas<sup>81</sup>.

### Des aumôniers spiritains pour les forts du sud-parisien

N'oubliant pas le temps de ses relations et de son amitié avec le P. Libermann, Germainville continue à fréquenter les maisons de la Congrégation du Saint-Esprit, à Paris, à Monsivry et à Chevilly<sup>82</sup>. Le *Journal du noviciat* et celui du grand scolasticat en gardent quelques traces<sup>83</sup>.

Quand en 1854, le noviciat des clercs quitte la Picardie pour s'établir à Paris, près de la maison mère, à l'impasse des Vignes, M. Germainville, toujours au courant de ce qui se passe chez ses amis spiritains, perçoit là une occasion d'enrôler du monde pour son œuvre des soldats dans la région parisienne. Il existe des garnisons dans les forts qui ceinturent la capitale. Il réussit alors à entraîner quelques novices au fort de Bicêtre<sup>84</sup>.

La coopération ainsi amorcée va se poursuivre. Vers la fin de 1857, le noviciat quitte Paris pour la maison de Monsivry, près de Villejuif. C'est encore plus proche de la ligne sud des forts parisiens. M. Germainville négocie alors avec le directeur des novices prêtres, leur *embrigadement* pour les forts de Bicêtre, Ivry, Charenton, et même Montrouge<sup>85</sup>. Messe, prédication,

80. Arch. CSSp 45-B-VI : lettre à Gaultier, le 24 mai 1862 et deux autres non datées.

81. Arch. CSSp 429-A-1<sup>bis</sup> : lettre de Germainville à Schwindenhammer, du 30 octobre 1864.

82. A Chevilly-Larue ( banlieue sud de Paris ), se trouve une propriété achetée, en 1863, par le P. Schwindenhammer qui y installe les œuvres de formation de la Congrégation du Saint-Esprit.

83. Rien n'assure que ces *Journaux* mentionnent toutes les visites de Germainville.

84. Journal du noviciat : dimanche 01.07.1855 ; jeudi 05.07.1855 ( Arch. CSSp 841, n° 2-3 ).

85. Journal du noviciat : samedi 23.10.1858 et vendredi 26.11.1858 ( Arch. CSSp 841, n° 4-5 ). Du 21 au 24 avril 1859, trois novices au fort de Bicêtre, quatre au fort d'Ivry, trois au fort de Charenton, assurent une retraite pascale ; du 30 mai au 2 juin 1859, une mission est donnée au fort de Charenton, à celui d'Ivry et à Vincennes.

confessions, retraites pour les fêtes, distribution de médailles, de scapulaires, de manuels du soldat, parfois catéchisme, baptême et première communion, sans parler des classes de chant, tout un ministère, jugé missionnaire par les novices, s'effectue avec plus ou moins de succès. Au gré des lieux, ou de l'humeur des troupes ( dont certaines rentrent d'Italie ou du Mexique ), au gré aussi de celle des autorités. Au début de 1860, une circulaire ministérielle interdit tout sermon ou instruction avant, pendant et après la messe ; seule reste tolérée la célébration de la messe<sup>86</sup>. Mais cela ne fait point reculer l'ardeur missionnaire des novices, quitte pour eux à palabrer vigoureusement avec les officiers et même d'en appeler aux autorités supérieures, religieuses et militaires<sup>87</sup>.

Cette incorporation à l'œuvre des militaires continue quand le noviciat quitte Monsivry pour Chevilly en 1864. C'est alors surtout le fort de Bicêtre, le plus proche, qui est desservi chaque dimanche par un ou deux novices.

### Un ami en visite

Pendant tout ce temps, M. Germainville vient de temps en temps au noviciat principalement, mais aussi au scolasticat, pour rendre visite à ses amis, pour se retremper chez eux spirituellement, et surtout pour relancer ses troupes. Le propre des noviciats étant de se renouveler chaque année, il faut donc revenir, convaincre, entraîner, encourager. M. Germainville le fait par des visites relativement fréquentes. Il vient cinq fois au moins au noviciat en 1855 et six fois entre 1858 et 1860. En revanche, il est des périodes où il n'apparaît point, soit que le chroniqueur ait omis de noter sa visite, soit, et on s'en rend compte facilement en lisant le journal, qu'il n'y ait pas suffisamment de prêtres à mobiliser ces années-là.

Quand il vient, M. Germainville assiste parfois à la messe le matin dans la chapelle du noviciat<sup>88</sup> ; il fait même retraite à deux reprises à Chevilly<sup>89</sup> ;

---

86. Journal du noviciat : 26.02.1860 ( Arch. CSSp 841, n° 4-5 ).

87. Dans le journal du noviciat, le dimanche 30.10.1864, sous le titre « apostolat des militaires », le rédacteur du journal raconte en détail et sur un ton vif les accrochages du novice-prêtre Limbour avec les autorités du fort de Bicêtre. ( Arch. CSSp 841, n° 5 ).

88. Journal du noviciat, mardi 17.07.1855 : « Ce matin vers 9 heures M. Germainville a reçu la ste communion dans la chapelle du noviciat. » ( Arch. CSSp 841, n° 2-3 ).

89. Journal du noviciat : samedi 17.09.1864 ( Arch. CSSp 841 n° 5 ) ; Journal du scolasticat : mardi 19.10.1865 ( Arch. CSSp 971, n° 3 ).

le plus souvent, il vient dîner ou souper et bavarde avec les novices pendant la récréation qui suit le repas<sup>90</sup>. Les jeunes l'écoutent avec sympathie et considération ; il est pour eux l'ami de Libermann, un témoin des premiers temps de l'Institut. Le fondateur l'estimait ; ses fils l'admirent pour son zèle et se laissent volontiers incorporer à l'œuvre des militaires.

On notera avec intérêt un des derniers passages où le *journaliste* résume bien ce sentiment, lors d'une visite de M. Germainville à Chevilly : « Après avoir dîné avec nous, M. de Germainville prend part à notre récréation, vient au tombeau du Vénéré Père et nous intéresse beaucoup par les détails qu'il nous donne sur son œuvre des Militaires ; sur ses rapports avec Notre Vénéré fondateur ; sur les commencements des œuvres que nous avons à Bordeaux<sup>91</sup>. » Germainville accomplit ainsi à Chevilly, un *pèlerinage* sur la tombe de Libermann, décédé le 2 février 1852, inhumé à Notre-Dame du Gard, et dont les restes ont été transportés à Chevilly le 28 juillet 1865<sup>92</sup>.

### Témoignage au procès de béatification de Libermann

Le 6 juillet 1868, M. Germainville donne son témoignage au *procès* relatif à la béatification du P. Libermann : « J'entrai en rapport avec le Serviteur de Dieu à l'occasion d'une demande que je lui fis d'admettre quelqu'un à qui je m'intéressais, comme frère dans sa Congrégation. Il me répondit qu'il n'avait jamais eu l'intention d'avoir des frères dans sa Congrégation. Cependant, sur mes instances, il admit celui que je lui recommandais. Ma confiance dans le P. Libermann et mon estime pour ses vertus s'accrurent lorsque je lui présentai quelques enfants naturels en le priant de les accueillir dans sa Congrégation et de ne pas tenir compte du vice de leur naissance. Il me dit que c'était justice d'avoir un soin particulier de ces jeunes gens et qu'il se

---

90. Journal du noviciat : vendredi 04.02.1859 : « Mr Germainville est venu avec plusieurs soldats passer ici une partie de la récréation du soir. » ; samedi 16.04.1859 – dimanche 12.08.1860 ( Arch. CSSp 841 n° 4-5 ) ; Journal du noviciat : mardi 24.09.1867 – mardi 30.06.1868 ( Arch. CSSp 841, n° 5 ) ; Journal du noviciat : dimanche 12.10.1873 – dimanche 16.11.1873 – samedi 07.02.1874 – dimanche 22.02.1874 – vendredi 11.06.1875 ( Arch. CSSp 841, n° 7 ). La dernière fois qu'est signalé un passage de M. Germainville à Chevilly se situe le vendredi 26 octobre 1879, un peu plus d'un an avant le décès de l'homme d'œuvre bordelais.

91. Journal du noviciat : mardi 16 mars 1875 ( Arch. CSSp 841, n° 7 ). On remarquera l'annoblissement que le rédacteur accorde admirativement à M. Germainville ; le geste se renouvelle trois autres fois ( 07.02.1874 – 22.02.1874 – 11.06.1875 ).

92. *ND*, XIII, 771.

garderait de les repousser. Ils furent en effet reçus par lui et je compris de quel esprit de charité il était animé. ( ... ) En 1848, je vins à Paris et j'eus des rapports multiples avec le P. Libermann. Il me prit un jour avec lui et m'emmena à Notre-Dame du Gard<sup>93</sup>. Je ne saurais dire combien je fus édifié par l'esprit de foi, la douceur, la piété et la simplicité du Serviteur de Dieu. ( ... ) Dans toutes les circonstances où je l'ai vu, dans les relations que nous avons eues, dans les voyages que nous avons faits, j'ai toujours été édifié de sa conduite, de ses manières, de l'excellence de ses vertus, de l'héroïsme de sa charité, de la vivacité de sa foi et des ardeurs de son zèle apostolique<sup>94</sup>. »

M. Germainville meurt à Paris, à la fin du mois de juin 1881, à 75 ans, quatre mois après le premier successeur de Libermann, le P. Ignace Schwindenhammer<sup>95</sup>. Le service religieux d'inhumation est célébré en l'église Notre-Dame des Champs, sa paroisse, le 29 juin 1881. Le journal *L'Univers* du 28 juin 1881 écrit : « Un homme d'œuvres qui avait fait sa spécialité des militaires vient de mourir après dix jours de maladie, succédant à un long affaiblissement<sup>96</sup> ».

Le novice qui tenait le journal avait tout aussi bien évoqué le personnage quand, le 26 octobre 1879, il avait consigné le dernier passage de *M. Germainville, le grand apôtre des soldats*<sup>97</sup>.

---

93. Il a été fait allusion à ce passage en Picardie au début de cet article.

94. Arch. CSSp : Actes relatifs au procès de béatification de Libermann. Procès ordinaire de Paris, session du 6 juillet 1868, p. 195-199.

95. Le P. Ignace Schwindenhammer meurt à Paris le 6 mars 1881.

96. Arch. CSSp 45-B-1, coupure du journal *L'Univers*, du 28 juin 1881.

97. Journal du noviciat : vendredi 26.10.1879 ( Arch. CSSp 841, n° 7 ).

**Frédéric Ozanam  
et  
la Propagation de la Foi**

**Etude  
suivie de  
trois lettres inédites  
d'Ozanam à André Terret**

*Bruno Hübsch\**



Même né à Milan, le 23 avril 1813, Frédéric Ozanam est un *gone* de Lyon. C'est là que, dès l'âge de trois ans, il va s'ouvrir au monde, sans cependant oublier l'italien. Son père, devenu médecin à 40 ans, va dès 1818 exercer à l'Hôtel-Dieu et sa famille maternelle est toute lyonnaise.

Il fait des études brillantes au Collège Royal de Lyon (l'actuel lycée Ampère). Il y sera l'élève de l'abbé Noiro, professeur de philosophie qui marquera profondément des générations d'élèves et qui eut une forte influence sur Frédéric. Il l'aide, dans sa période adolescente à réfléchir sur ses doutes et à ancrer sa foi dans une rencontre personnelle avec Dieu, dans l'Eglise.

Tandis que l'aîné de Frédéric, Alphonse, s'est orienté vers la prêtrise, et que le petit frère Charles commence ses études<sup>1</sup>, le docteur Ozanam verrait bien son fils devenir avocat et juriste.

C'est la raison pour laquelle il lui fait faire un stage chez un avoué, Maître Coulet, en attendant qu'il ait dix-huit ans et qu'il aille étudier le droit à Paris,

---

\* Bruno Hübsch, prêtre du diocèse de Lyon, a travaillé pendant 26 ans à Madagascar. Il est actuellement professeur d'histoire de l'Eglise et de missiologie à la Faculté de théologie de Lyon. Outre des traductions de l'allemand (par ex., J. JEREMIAS, *Les paraboles de Jésus*, Le Puy-Lyon, Xavier Mapus, 1964) et des ouvrages en malgache, il a dirigé la publication de l'ouvrage *Madagascar et le christianisme*, Paris, Karthala, 1993. *Ci-dessus* : Frédéric Ozanam, pastel de Sophie Bouvet d'après le dessin de Louis Janmot, Paris, 1852.

1. Trois enfants survivants, donc, sur les quatorze enfants qu'eut le couple Ozanam, la plupart étant morts en bas âge, cependant qu'une sœur aînée de Frédéric devait mourir à dix-huit ans.

car Lyon n'est pas encore une ville universitaire. Il publie alors ses *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*<sup>2</sup>, qui seront remarquées de Lamartine et dont Lamennais fera un compte rendu dans *L'Avenir*. Il quitte Lyon, le 2 novembre 1831, juste avant la première révolte des canuts.

Arrivé à Paris, après quelques jours d'installation, il rend visite au grand savant André-Marie Ampère, originaire de Lyon : celui-ci l'invite à venir loger chez lui<sup>3</sup>. Temps d'étude intense. Outre le droit, Frédéric suit les cours de littérature, d'hébreu et même de sanscrit... Boulimie intellectuelle ; affirmation ferme et polie de sa foi, face à des professeurs rationalistes ; rencontres avec des personnalités parisiennes ; avec des camarades, dont plusieurs viennent aussi de Lyon, participation aux *Conférences d'histoire* qu'organise, pour les étudiants, Emmanuel Bailly, directeur de journaux catholiques<sup>4</sup>.

C'est le désir de ne point seulement palabrer mais d'agir qui conduit Ozanam et quelques amis à fonder une *Conférence de charité*, le 23 avril 1833. Guidés par la Sœur Rosalie, des Filles de la Charité, et patronnés par Emmanuel Bailly, ils commencent à visiter des familles démunies du quartier latin et à essayer de les aider dans leur misère. Bientôt leur groupe s'agrandit, et d'autres conférences vont surgir ça et là dans la jeunesse étudiante. Elle devient peu à peu la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*.

Les études se poursuivent : licencié en droit en 1834, licencié ès lettres en 1835, il soutient le 30 août 1836 son doctorat en droit, après avoir acquis son habilitation d'avocat. Mais, en juillet 1835, il avait publié son deuxième

2. *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon, par un catholique* (signé : O. M.), *Le Précurseur*, journal constitutionnel de Lyon et du Midi, 11 et 14 mai 1831. Cf. Eugène GALOPIN, *Essai de bibliographie chronologique sur Antoine-Frédéric Ozanam (1813-1853)*, Paris, Les Belles Lettres, 1933, n° 44.

3. Pour la vie d'Ozanam jusqu'à vingt ans, voir Marcel VINCENT, *Ozanam, une jeunesse romantique, 1813-1833*, Paris, Médiaspaul, 1994, p. 191-196. Ce livre constitue, pour la première moitié de la vie de Frédéric Ozanam, la meilleure étude existante : elle intègre tous les acquis de la science historique sur le premier XIX<sup>e</sup> siècle et s'appuie sur l'édition critique des *Lettres*, qui vient de s'achever. Voici la référence exacte de ces dernières auxquelles nous renverrons désormais par l'abréviation *Lettres* en indiquant le tome et la page : *Lettres de Frédéric Ozanam*, I- Lettres de jeunesse (1819-1840), Paris Bloud et Gay, 1961 ; II- Premières années à la Sorbonne (1841-1844), Paris, Celse, 1971 ; III- L'Engagement (1845-1849), Paris, Celse, 1978 ; IV- Les Dernières années (1850-1853), Paris, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Klincksieck, 1992 ; V- Supplément et tables, Paris, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Klincksieck, 1997.

4. Né dans le Pas-de-Calais, Emmanuel Bailly (1791-1861) s'installe à Paris en 1825. Sous la Restauration, il fonde *La Société des Bonnes Etudes*, d'où est sortie, après 1830, la *Conférence d'histoire* (dont fit partie Ozanam). Cette dernière devait être à l'origine des *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, dont Bailly a été considéré comme le cofondateur. Homme de presse, Bailly dirigea la *Tribune catholique* (1832) qui fusionna en 1834 avec *L'Univers religieux* de l'abbé Migne. C'est de là que sortit le journal *L'Univers* dont Bailly fut un des principaux rédacteurs jusqu'en 1842, année où lui succéda Louis Veuillot. Deux des fils Bailly devinrent religieux dans la congrégation des Augustins de l'Assomption, dont Vincent de Paul Bailly, fondateur du journal *La Croix* et son rédacteur en chef de 1883 à 1900.

ouvrage *Deux chanceliers d'Angleterre*<sup>5</sup>, montrant ainsi que l'histoire occupait sa pensée encore plus que le droit. Il rentre à Lyon et s'inscrit au barreau. Voilà de quoi combler les vœux de son père. Il a 24 ans : bien plus que l'exercice d'une profession juridique, il rêve de littérature et compte achever sa thèse sur la Philosophie de Dante. Mais il faut bien vivre et, s'il habite avec les siens, assurer son indépendance financière.

### Les engagements lyonnais d'Ozanam et de ses amis

Ses camarades lyonnais et lui fondent en septembre 1836 la première *Conférence de Saint-Vincent-de-Paul* de la ville, sur la paroisse de Saint-Pierre – Saint-Nizier. Ce groupe de jeunes hommes est public, or la plupart des œuvres caritatives de Lyon sont animées par les membres de la *Congrégation*, association comprenant plusieurs branches, masculines et féminines<sup>6</sup>, et marquées par le secret de l'appartenance de ses membres<sup>7</sup>. Mais un groupe dont on connaît les membres et dont on sait l'appartenance à une société fondée à Paris et aspirant à se répandre, cela crée forcément des oppositions. Ce que Frédéric en écrit à son ami François Lallier, le 17 mai 1838, donne un aperçu de sa verve épistolaire et de sa liberté de ton :

« Il n'est pas possible de se faire illusion, la Société a rencontré des défiances partout. Si à Lyon elle n'a jamais encouru le blâme de l'autorité ecclésiastique, si même quelques prêtres vénérables l'ont encouragée, elle n'a pas cessé d'être l'objet des vexations de beaucoup de laïques, les gros bonnets de l'orthodoxie, Pères de concile en frac et en pantalon à sous-pieds, Docteurs qui prononcent entre la lecture du journal et les discussions du comptoir, entre la poire et le fromage ; gens pour qui les nouveaux venus sont toujours les mal venus, pour qui tout ce qui arrive de Paris est présumé pervers, qui font de leur opinion politique un 13<sup>e</sup> article du Symbole ; qui s'approprient les œuvres de charité comme leur chose et disent, en se mettant modestement à la place de Notre-Seigneur : "Quiconque n'est pas avec nous est contre nous." Vous ne sauriez croire les mesquineries, les vilénies, les arguties, les minuties, les avanies dont ces gens-là, avec la meilleure foi du monde, ont usé contre nous.

5. A.-F. OZANAM, « Deux chanceliers d'Angleterre, Bacon de Vérulam et S. Thomas de Cantorbéry », *Revue européenne*, 2<sup>e</sup> série, t. II, juillet 1835, p. 1-40 & octobre 1835, p. 447-500, publié en livre en 1836 : Paris, Debécourt et Périsset frères ; Lyon, Périsset frères, III-252 p.

6. Pauline Jaricot y appartenait.

7. Cela remontait à la période napoléonienne, du temps des difficultés entre le Pape et l'Empereur.

Les plus estimables ont été entraînés par la foule, et nous avons dû souffrir beaucoup de ceux même qui nous aimaient. Au reste, nous n'avons pas à nous plaindre quand nous avons affaire à un monde où M. Lacordaire est anathématisé, M. de Ravignan déclaré inintelligible, l'abbé Cœur suspect, et M. Combalot mauvaise tête.<sup>8</sup> »

C'est dans ce contexte, qu'en parlant des Conférences, il répète à ses amis : « Ne pas se faire voir, mais se laisser voir. » Outre la visite et l'aide aux démunis avec les fonds qu'ils versent eux-mêmes ou récoltent par des loteries, les confrères s'intéressent aux jeunes soldats de la garnison pour tenter de leur offrir lectures et loisirs. Rapidement, une conférence s'ouvre à la paroisse Saint-François qui assume la collaboration avec le *patronage des jeunes libérés* ( de prison ). En avril 1839, il y a 32 membres dans la conférence de Saint-Pierre – Saint-Nizier, et 27 dans celle de Saint-François.

Le *Conseil de Lyon de la Propagation de la Foi* était le fleuron des œuvres inspirées par la *Congrégation* : tous ses membres en faisaient partie. Il semble qu'Ozanam y était aussi affilié ; mais étant secrète, nous n'en avons d'autre preuve que son entrée dans le Conseil de Lyon. Comme le suggère le P. Marcel Vincent, le plus récent historien de F. Ozanam, il est fort possible qu'en acceptant de travailler avec la Propagation de la Foi, il eût voulu montrer à ses amis sa volonté de collaborer avec eux : les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul étaient *autres* que les œuvres soutenues par les congréganistes, elles n'étaient pas concurrentes...

Nous connaissons Ozanam essentiellement par la correspondance abondante qu'il adressait à ses amis. Il n'est donc pas étonnant que nous n'ayons pas de traces écrites de son activité lyonnaise, quand ses interlocuteurs habitent la même ville ; pratiquement tout se passait entre les Terreaux et Bellecour...

De même, si les procès-verbaux du Conseil ne parlent pas d'Ozanam entre 1836 et 1839, c'est qu'en fait, les comptes rendus ne se font l'écho que des discussions et décisions concernant la marche générale de l'Œuvre.

L'année 1837 est pour Ozanam une année de postulation. La Chambre de commerce de Lyon, en effet, a décidé d'ouvrir une chaire de Droit commercial, dans cette deuxième ville de France où les transactions sont une des activités essentielles. Mais il faut aussi que la municipalité participe à cette

---

8. A François Lallier, *Lyon, le 17 mai 1838. Lettres*, I, n° 175, p. 308.

création et qu'il puisse être lui-même un candidat *soutenu*<sup>9</sup>. Reste aussi son désir d'obtenir son doctorat ès lettres. Pour ce faire, il décide de monter à Paris : « Mon père ne s'y oppose point, écrit-il à Emmanuel Bailly, le 13 mars 1837, mais il n'y sourit guère, plus empressé de me voir avancer dans la carrière du barreau que d'applaudir à mes tentatives pour me faire une carrière différente<sup>10</sup>. »

Or tandis qu'Ozanam est à Paris pour pousser ses affaires, son père fait une chute dans un escalier et meurt brusquement, le 12 mai 1837. Retour dramatique. Il a maintenant la charge de sa mère et de son jeune frère ; la perspective de la chaire lui apparaît comme capitale, même s'il poursuit son travail d'avocat pour lequel il n'a pas grand goût. Il continue sa collaboration à *L'Univers*, le journal dirigé par Emmanuel Bailly, auquel il envoie des articles qui lui sont rétribués. Mais les organes administratifs sont lents, et l'année 1838 se passera dans l'attente d'une possible candidature.

### **Ozanam, rédacteur des *Annales***

En août 1838, le Conseil de la Propagation de la Foi lui propose de devenir le rédacteur des *Annales de la Propagation de la Foi*. Cette publication est un instrument essentiel pour l'animation et le progrès de l'Œuvre. On sait que celle-ci est divisée en dizaines, centaines et milliers suivant le système mis au point par Pauline Jaricot, afin de faire remonter *le sou par semaine* que versent les adhérents. Chaque chef de dizaine reçoit un exemplaire des *Annales*, à charge pour lui de le faire circuler parmi les dix membres. Cette publication bimestrielle publiée en plusieurs langues fait connaître les nouvelles qui sont envoyées des Missions. A travers les récits des heurs et malheurs des missionnaires, on découvre avancées, reculs et persécutions rencontrés dans l'annonce de l'Évangile. On y apprend l'importance de l'aide que les chrétiens apportent par leurs prières et leur offrande hebdomadaire.

Depuis 1823, les *Annales*, appelées d'abord *Nouvelles reçues des Missions*, se sont voulues héritières des *Lettres édifiantes et curieuses* publiées par les

---

9. Il s'y emploie activement. Voir sa demande d'intervention, pour appuyer sa nomination, auprès de Jean-Jacques Ampère, fils du physicien André-Marie Ampère (chez qui il avait logé à Paris en 1831) et futur professeur au Collège de France : *Lyon, 16 février 1837, Lettres*, I, n° 140, p. 249-251. Toutes ses lettres de 1837 parlent de cette question.

10. A Emmanuel Bailly. *Lyon, ce 13 mars 1837. Lettres*, I, n° 144, p. 257.

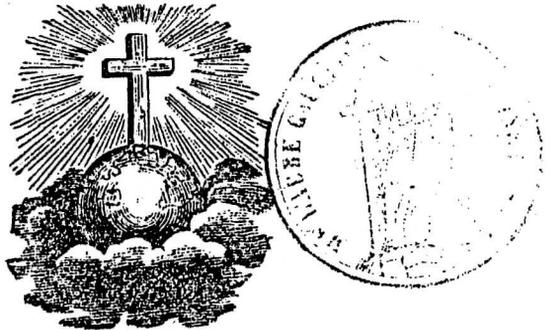
ANNALES  
DE LA  
PROPAGATION DE LA FOI.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX  
MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS AUX MISSIONS  
ET A L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

*Collection faisant suite aux Lettres édifiantes.*

JANVIER 1840. — N° LXVIII.



A. LYON,  
CHEZ L'ÉDITEUR DES ANNALES,  
RUE DU PÉRAT, N° 6.

jesuites au XVIII<sup>e</sup> siècle et plusieurs fois rééditées au début du XIX<sup>e</sup>. Le champ géographique qu'elles couvrent s'élargit peu à peu, de l'Amérique du Nord et de l'Asie, vers l'Océanie et l'Afrique.

Pour Ozanam, c'était d'abord servir l'Œuvre dont l'extension étonnante à travers l'Europe prenait de plus en plus d'ampleur ; c'était s'inscrire dans la lignée des *Lettres édifiantes* et de tout ce qu'elles avaient apporté à la connaissance des civilisations au milieu desquelles œuvraient les missionnaires. C'était aussi rejoindre un projet de jeunesse lié à une vision philosophique. Il l'expliquait à 18 ans à un ami, et, à lire ce qu'il devait dire de ses travaux bien plus tard vers 1850, on peut penser que la ligne générale de sa recherche était effectivement tracée dès cette époque :

« ...Ce que je crois pouvoir assurer, c'est qu'il y a une Providence et que cette Providence n'a point pu abandonner pendant 6 000 ans<sup>11</sup> des créatures raisonnables, naturellement désireuses du vrai, du bien et du beau, au mauvais génie du mal et de l'erreur ; que, par conséquent, toutes les *créances* du genre humain ne peuvent pas être des extravagances et il y a eu des vérités de par le monde. Ces vérités, il s'agit de les retrouver, de les dégager de l'erreur qui les enveloppe ; il faut chercher dans les ruines de l'ancien monde la pierre angulaire sur laquelle on reconstruira le nouveau<sup>12</sup>. »

Il faut donc essayer, à travers toutes les variations qu'apportèrent l'histoire et la géographie, de retrouver ce noyau de vérités qu'on appelait alors *religion primitive*. Au-delà du caractère hypothétique de cette thèse préétablie, il y avait au moins la possibilité d'un regard ouvert sur d'autres religions et cultures.

Pour son premier article dans les *Annales*, Ozanam doit rendre compte des fêtes solennelles qui entourèrent dans l'Eglise de Lyon la réception des reliques de Saint Exupère, le 1<sup>er</sup> décembre 1838<sup>13</sup>. Ces ossements d'un martyr romain avaient été offerts par le pape Grégoire XVI, en signe de remerciement pour le travail de la Propagation de la Foi dont Lyon était le siège principal. Exercice de style. Ce fut une occasion de *chanter* les missions, au moment où dans plusieurs pays ( Vietnam, Corée ) des chrétiens, prêtres et laïcs, étaient exécutés pour leur foi. Dans les numéros suivants, il a souci

11. Date assignée alors à la Création.

12. A Hippolyte Fortoul et Huchard. *Lyon, 15 janvier 1831. Lettres*, I, n° 25, p. 34.

13. *Annales de la Propagation de la Foi* ( désormais citées : *Annales* ), t. XI, janvier 1839, p. 168-179.

d'introduire les lettres des missionnaires par des notices qui situent le champ de leurs activités. Pour l'Inde<sup>14</sup> comme pour l'Indochine<sup>15</sup>, il compose des articles pour présenter, avec des cartes, la situation des Missions catholiques dans ces pays. A cela s'ajoute le compte rendu annuel de l'activité de la Propagation de la Foi, où il s'efforce, avant de donner les chiffres détaillés des ressources et des subsides, de brosse la marche de l'Œuvre<sup>16</sup>.

Mais tandis qu'il accepte ce travail de rédacteur, dont les honoraires sont un appoint non négligeable<sup>17</sup>, il achève sa thèse qu'il va soutenir à Paris le 7 janvier 1839. Ce travail sur Dante sera fort remarqué ; en juillet-août, il en assurera la publication sous le titre de *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*<sup>18</sup>, ouvrage immédiatement traduit en italien<sup>19</sup>.

La municipalité de Lyon l'a choisi pour la chaire de droit commercial le 26 janvier 1839, mais la nomination n'est ratifiée que le 8 juillet par le ministre. Sa mère tombe malade et il écrit :

« Comme cette funeste maladie se prolonge depuis plus de deux mois, elle ne me dégage point de songer à mes affaires ( ... ) *La Propagation de la Foi*, mon cabinet d'avocat, la préparation de mes cours, autant de soucis qui viennent se jeter au travers de mes tristesses<sup>20</sup>. »

## Un remarquable *Etat général des Missions* en 1840

Madame Ozanam meurt le 14 octobre 1839. Le 16 décembre, il commence avec succès ses cours qu'il prononcera, jusqu'en juin 1840 au *palais des Arts*, situé place des Terreaux<sup>21</sup>. Mais il n'abandonne pas ses autres occupations :

14. « Géographie sacrée de l'Inde », *Annales*, t. XI, n° LXVII, novembre 1839, p. 579-590.

15. « Missions d'Asie. Géographie sacrée de l'Indochine », *Annales*, t. XII, n° LXX, mars 1840, p. 115-123.

16. « Compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. 1838 », *Annales*, t. XI, n° LXIV, mai 1839, p. 283-287 et 464 ; « Compte rendu de l'année 1839 », *Annales*, t. XII, n° LXX, mai 1840, p. 211-237, etc. Cf. E. GALOPIN, *op. cit.*, avec une erreur concernant le compte rendu de 1840 : voir plus loin.

17. 1 200 F par an, soit 100 F par mois ( = 2 000 F d'aujourd'hui ),

18. A.-F. OZANAM, Docteur en droit et Docteur ès lettres, *Dante et la philosophie catholique du treizième siècle*, Paris, Debécourt, Lyon, Giberton et Brun, 1839, 408 p.

19. Quatre traductions simultanées paraissent, courant 1841, à Milan, Naples, Florence et Pistoie. Cf. E. GALOPIN, *op. cit.*, p. 74.

20. A François Lallier. *Lyon, 12 octobre 1839. Lettres*, I, n° 215, p. 366-367.

21. Ancien couvent des bénédictines de Saint-Pierre, c'est aujourd'hui le palais Saint-Pierre, musée des Beaux-Arts.

« En même temps il n'a pas fallu négliger la *Propagation de la Foi* et dans le numéro de juillet prochain des *Annales*, vous trouverez un long travail souvent détestable par la forme, mais important au fond, que j'ai dû faire pour établir, autant qu'il est possible, d'après des renseignements sûrs, une *Statistique générale des Missions*<sup>22</sup>. Je vous le signale comme document<sup>23</sup>. »

Prolongeant le travail fait pour l'Inde et l'Indochine, il a en effet tenté un article remarquable où il recense avec précision l'état de toutes les circonscriptions ecclésiastiques des *terres de Missions*. Il offre là un document unique dans les quarante premières années des *Annales*.

En juillet 1840, Ozanam reçoit du ministre Cousin, qui l'a plusieurs fois soutenu, l'invitation à se présenter à l'*agrégation des Facultés*, un concours qui vient d'être créé. Travail intensif de trois mois. Le 2 octobre, il est reçu premier et le 9, Cousin lui demande d'être le professeur suppléant de Claude Fauriel, un Stéphanois qui, en 1830, a fondé la chaire de littératures étrangères à la Sorbonne. Promotion flatteuse : adieu le droit ! Ozanam part quinze jours sur les bords du Rhin pour *sentir* le cadre où se sont élaborées les légendes allemandes des Nibelungen, qui doivent faire l'objet de son cours.

Il rentre à Lyon le 1<sup>er</sup> novembre. A travers ses lettres, on ne le voit pas trop sensible à la terrible crue qui ravage Lyon durant ce mois : en effet, par l'intermédiaire de l'abbé Noirod, il a l'occasion de faire la connaissance, d'apprécier et de choisir Amélie Soulacroix, fille du recteur de l'Académie de Lyon. Fiançailles, préparatifs de départ : c'est à Paris que se déroulera désormais sa carrière, même s'il reviendra se marier avec son aimée, le 23 juin 1841, à Saint-Nizier de Lyon.

Le 24 décembre 1840, il écrit au secrétaire de la Propagation de la Foi Dominique Meynis : « ...Ici comme là, à Paris aussi bien qu'à Lyon, je ne cesse pas de vous appartenir toujours et de penser avec un grand plaisir qu'il m'est encore donné de prendre part à l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi<sup>24</sup>. »

Il n'est plus *le* rédacteur, mais il est appelé à fournir deux articles par an, dont le compte rendu annuel de l'activité de l'Œuvre, et perçoit 600 F. Car en même temps, mais à titre tout à fait confidentiel, il est l'émissaire du Conseil

22. « Etat général des Missions », *Annales*, t. XII, n° LXXI, juillet 1840, p. 305-365 (E. GALOPIN, *op. cit.*, n° 130).

23. A François Lallier. *Lyon, dimanche 21 juin. Lettres*, I, n° 241, p. 241-242.

24. A Dominique Meynis. *Jeudi, 24 décembre 1840. Lettres*, I, n° 269, p. 442.

de Lyon pour les démarches qui lui seront confiées où il devra user de ses relations avec nombre de personnalités gravitant dans les échelons supérieurs de l'Etat. Ses lettres à Dominique Meynis nous renseignent à la fois sur les causes dont on l'invite à s'occuper et sur la composition des articles qu'il envoie. Elles ont été recueillies dans la correspondance, souvent à partir de copies anciennes ; il n'en reste qu'une quinzaine dans nos Archives. Elles ont été présentées dans un Mémoire de maîtrise soutenu par Bernard Lapalu en 1986 sous la direction du Professeur Jacques Gadille.

### **Ozanam, agent parisien de la Propagation de la Foi**

Les affaires qu'il traite, ou sur lesquelles il apporte des conseils, touchent à la politique de la Propagation de la Foi. Celle-ci, forte d'une encyclique louangeuse de Grégoire XVI ( septembre 1840 )<sup>25</sup> se veut la seule organisation mondiale destinée au soutien des missions. Or vient de se fonder une *Œuvre du catholicisme en Europe* : elle entend aider les petites communautés catholiques dispersées au milieu d'une majorité protestante, de l'Ecosse aux pays nordiques<sup>26</sup>. Celles-ci, étant en Europe, ne recevaient pas de subsides de la Propagation de la Foi ; pourtant leur situation méritait qu'on s'y intéresse. Seulement, une institution concurrente risquait de faire diminuer les ressources ! Pour éviter qu'elle ne reçoive un appui épiscopal ou romain, Ozanam est invité, dans la discrétion absolue, à agir auprès de l'archevêque de Paris et d'autres évêques. L'Œuvre acceptera, sous la pression de Rome, de se dissoudre et la Propagation de la Foi prendra désormais en compte dans ses aides les Eglises disséminées en Europe...

Mais le problème se reposera avec la fondation de la Sainte-Enfance ( 1843 ). Celle-ci, initiée par Mgr de Forbin-Janson, veut ouvrir l'esprit des enfants et des jeunes aux besoins des Missions et en particulier au sort des enfants abandonnés ( les *petits Chinois* ). Il faudra que la spécificité de l'Œuvre apparaisse, pour que se calment lentement les inquiétudes du Conseil de Lyon<sup>27</sup>.

25. Encyclique *Probe nostis* relative à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, *Annales*, t. 12, n° LXXIII, texte latin-français, p. 603-615.

26. Sur cette œuvre, dont le président-fondateur était le Comte Ferdinand de Bertier de Sauvigny, voir *Lettres*, II, à partir du n° 285 ( A Dominique Meynis, *Paris, 15 février 1841*, p. 74-75 ) ; toutes les lettres adressées au même jusqu'en juin de cette même année 1841 : n° 287, 289, 293, 302, 309, 320, 326.

27. N° 469, A Dominique Meynis, *Paris, 14 février 1843, Lettres*, II, p. 416 et n° 1400 [520 bis], A Dominique Meynis, *Paris, 24 décembre 1843, Lettres*, V, p. 106-107.

En 1842, pour son vingtième anniversaire, la Propagation de la Foi avait fait frapper des médailles. Ozanam fut chargé d'en remettre à quelques personnalités qui avaient favorisé son action, tels Montalembert ou Sauzet, Lyonnais, président de la Chambre des Députés. Elle eût voulu en offrir au roi Louis-Philippe : l'Œuvre en effet n'était pas une association autorisée, mais seulement tolérée, et elle désirait bénéficier de la bienveillance royale, mais d'une manière discrète. Après bien des démarches, ce fut la Reine Amélie que rencontra Ozanam et qui, lectrice des *Annales*, promit de remettre la médaille à son époux<sup>28</sup>.

Dans le cadre de la question d'Orient, très sensible à cette époque, il importait que la diplomatie française puisse obtenir des assurances pour la protection des minorités chrétiennes de l'Empire ottoman, aidées des subventions de la Propagation de la Foi. Ozanam en fit plusieurs fois toucher mot à Guizot, ministre des Affaires étrangères. Collusion politique, mais aussi ingénierie humanitaire...

Quant aux *Annales*, si Ozanam n'eut pas à faire le compte rendu de 1841, il proposa en 1842 un *Essai sur le bouddhisme* qui fut jugé trop *savant* pour les lecteurs de l'Œuvre et pour lequel il dut trouver une autre revue<sup>29</sup>. En revanche, il rédigea les comptes rendus d'activité des années suivantes en leur donnant de l'ampleur. Pour celui de 1842<sup>30</sup>, où il retrace les origines de la Propagation de la Foi, il évoque de manière discrète le rôle de Pauline Jaricot, en ces termes :

« ...Trois ans plus tard, une personne de Lyon, dont la vie consumée en bonnes œuvres rappelle les vierges chrétiennes des premiers temps, reçut de son frère, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre pleine de la plus douloureuse émotion. Il y faisait connaître le dénûment de la maison des Missions étrangères, et proposait de lui assurer des ressources régulières par l'établissement d'une compagnie de charité. La religieuse femme recueillit cette inspiration ; et dans le courant de 1820 elle établit une association d'aumônes à raison d'un sou par semaine en faveur du séminaire des Missions...<sup>31</sup>. »

28. N° 468, A Dominique Meynis, 31 janvier 1843, *Lettres*, II, p. 414-415.

29. N° 397, A Dominique Meynis, Paris, 18 mai 1842, *Lettres*, II, p. 289. L'*Essai sur le Bouddhisme* devait finalement paraître dans *L'Université catholique*, t. XIII, 78<sup>e</sup> livraison, juin 1842, p. 453-462.

30. « Compte rendu de 1842 », *Annales*, t. XV, mars 1843, p. 169-179.

31. *Idem*, p. 173. Pauline Jaricot (1799-1862) Née le 22 juillet 1799 au 16 de la rue Tupin, dans la paroisse Saint-Nizier à Lyon. Après un temps de vie mondaine et une grave maladie, elle est orientée par l'abbé Wurtz vers le service de Dieu et à Noël 1816 fait le vœu de virginité perpétuelle. En 1818, elle commence à faire des recrues pour une association organisée par les Missions étrangères de Paris et à recueillir



**Pauline Jaricot  
( 1799-1862 )**

« Il y a toute espèce de croix et chaque temps pour les Saints a produit la sienne.

Laissez-moi vous expliquer celle-ci qui est quelque chose d'absolument lyonnais et de moderne.

Le pressoir qui presse le mieux, c'est cela que les Saints chargent sur leurs épaules. (...)

Telle Pauline Jaricot de Lyon quarante ans avec son gros parapluie.

Qu'elle est vieille ! Regardez-la qui monte à Fourvières sous la pluie.

Que c'est raide ! Je n'en peux plus ! Les larmes coulent sur son visage vénérable,

Car il y a ce mendiant tout en haut qui l'attend et qui la couvre d'injures abominables.

Voici la pauvre vieille femme qui a eu l'idée de sauver le monde !

Elle a demandé à Dieu l'Eglise Catholique pour sa part et pas autre chose pour sa part que toute la terre qui est ronde, Et puisque le diligent Gustave Perre l'a débarrassée de sa propriété de Rostrel,

Avec un million d'Ave *Maria* elle a fondé une banque dans le Ciel !

Elle va mourir comme la Vierge, toute seule dans sa petite maison.

Elle n'a plus à côté d'elle que Constance Poitrasson.

Et, pour que l'Agneau immolé l'accueille au pied de son Trône,

Elle tient serré fort dans sa main son certificat d'indigence sur papier jaune. »

Paul CLAUDEL, *Poésies diverses*, dans *Œuvre poétique*, Paris, Gallimard, NRF/Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 831-833.

Il profite de celui de 1843 pour tracer un tableau bien documenté des progrès des missions depuis la fondation de la Propagation de la Foi en 1822<sup>32</sup>. Pour 1844, le Conseil de Lyon lui demande de présenter *les effets de la Propagation de la Foi dans le peuple chrétien*. Les idées ne lui manquaient pas, et il écrit aussitôt à Meynis :

« L'Œuvre habitue les fidèles à prier, à donner pour des misères absentes, pour les besoins qu'ils ne voient pas. Hésiteront-ils ensuite à secourir autour d'eux les malheurs qu'ils voient, à faire aux pauvres, aux églises le bien dont ils seront témoins, qui grandira sous leurs yeux ? L'Œuvre habitue à donner avec régularité, avec intelligence. Elle habitue enfin à pratiquer non plus d'une façon vague mais en réalité, cette admirable doctrine de la communion des saints qui, en chacun de nos frères, nous découvre un membre de la personne sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ et resserre nos liens en nous rattachant à notre divin chef<sup>33</sup>. »

Là-dessus, le Conseil de Paris réclame d'avoir la primeur du texte d'Ozanam puisque celui-ci est dans la capitale, mais Lyon qui s'est réservé la rédaction des *Annales*, entend bien que les articles lui parviennent d'abord, avant de les transmettre pour avis à Paris. Ozanam mis au courant opine totalement dans ce sens et écrit :

« L'esprit d'une œuvre se conserve toujours plus fidèlement au lieu où elle se forma. Dieu qui sait répartir les vocations entre les hommes, partage aussi les saints et les saintes institutions entre les différentes églises de la chrétienté, et comme on ne nous prendra ni Saint Irénée, ni Notre-Dame de Fourvières<sup>34</sup>, on ne nous enlèvera pas non plus la Propagation de la Foi<sup>35</sup>. »

---

quelques fonds. Dans les premiers jours de 1820, elle a l'idée d'un mode de collecte basé sur un groupement des associés en dizaines, centaines, etc., et le rendement dépasse rapidement les espérances. Le 3 mai 1822, l'œuvre ainsi lancée est officiellement organisée sous le titre d'Œuvre de la Propagation de la Foi par un groupe de congréganistes lyonnais, dont Benoît Coste, qui en fait accepter le caractère universel. En 1826, elle fonde une autre association de prière et de charité, le Rosaire vivant. En 1835, elle se rend en pèlerinage à Mugnano et à Rome, puis, abusée par des hommes d'affaires sans scrupule, elle se lance dans une entreprise industrielle à but social qui fait faillite en 1852 : c'est à cela que fait allusion le texte de Paul Claudel donné dans l'encadré accompagnant son portrait. Dix ans plus tard, elle meurt dans la misère, à Lyon, le 9 janvier 1862. Sa cause de béatification est introduite le 18 juin 1930.

32. « Compte rendu de 1843 », *Annales*, t. XVI, n° 94, mai 1844, p. 177-205. « Il faut premièrement considérer quelle était la situation des Missions catholiques en 1822. Le monde sortait d'une tempête : pendant vingt-cinq ans, la guerre générale avait embrasé la chrétienté et troublé les mers... » (p. 178).

33. N° 599, A Dominique Meynis, *Paris, 29 janvier 1845, Lettres*, III, p. 57.

34. Ozanam écrit toujours *Fourvières* avec un *s* final.

35. N° 599, A Dominique Meynis, *Paris, 26 février 1845, Lettres*, III, p. 61.

Mais il demande au Conseil de lui fournir quelques faits précis qui pourraient illustrer son propos. Il ne les obtient pas et doit se contenter d'en appeler à des exemples pris dans l'histoire : « J'y ai porté [à ce compte rendu] toute l'application dont j'étais capable, pour le fond et pour la forme. J'y ai consacré beaucoup de temps...<sup>36</sup>. »

En fait, le Conseil de Lyon réduisit à sept les dix-sept pages qu'il lui envoyait<sup>37</sup> ! Il discuta les raisons de ses amis, mais il ajoutait :

« Il ne me reste que le regret d'avoir si mal servi l'Œuvre lorsqu'elle me donne si peu d'occasions de lui-être utile ( ... ) Croyez cependant qu'il me serait bien doux d'entretenir des rapports plus actifs avec la Propagation de la Foi qui me rappelle tant de chers souvenirs et où je vois toujours un des plus grands moyens qu'ait employés la Providence pour le salut du siècle présent<sup>38</sup>. »

Il est vrai que recevant une indemnité pour sa fonction de rédacteur ( dont il reversait une grande part ), il craignait de ne point mériter cet argent venu *du bien des pauvres*.

Au début de 1846, il donne encore un article sur le Japon, alors fermé à tout contact avec l'extérieur<sup>39</sup>. Celui-ci sera accepté mais ne paraîtra qu'en 1849<sup>40</sup>. Ce sera sa dernière contribution aux *Annales*, mais non son dernier échange épistolaire avec ses amis du Conseil de Lyon.

Ayant reçu les critiques pertinentes d'un journaliste sur la forme rédactionnelle de la revue, il les transmet au Conseil de Lyon et les appuie de sa propre expérience. Il faudrait que les extraits des lettres rapportées soient mieux coupés et parfois corrigés dans leur français, qu'on évite des dithyrambes nationalistes ( français ) en songeant que ces textes doivent être lus en d'autres langues par des étrangers. Des synthèses sur l'activité missionnaire dans les différents pays du globe seraient nécessaires comme il serait bon régulièrement de joindre de courtes notices pour situer les rapports des missionnaires :

36. N° 606, Au même, *Paris, 23 avril 1845, Lettres*, III, p. 69.

37. « Compte rendu de 1844 », *Annales*, t. XVII, n° 100, mai 1845, p. 161-167.

38. N° 606, A Dominique Meynis, *Paris, 23 avril 1845, Lettres*, III, p. 70.

39. N° 670, A Dominique Meynis, *Paris, 25 février [1846], Lettres*, III, p. 177-178, et les lettres suivantes au même : n° 672 ( 4 mars 1846 ), n° 675 ( 18 mars 1846 ).

40. « Missions du Japon », *Annales*, t. XXI, n° 125, juillet 1849, p. 217-235, avec cette flamboyante introduction, qui laisse rêveur aujourd'hui : « Au moment où la civilisation chrétienne cerne pour ainsi dire toute l'Asie, et vient forcer les portes de la Chine, quand les Missions catholiques, redoublant d'effort, pénètrent jusqu'au fond de la Mongolie et de la Corée, on se demande si l'Eglise ne reprendra pas possession de ces îles du Japon qui lui donnèrent, il y a deux siècles, tant de saints et de martyrs... » ( p. 217 )

« Pourquoi les *Annales* où l'on trouve le récit des événements les plus beaux, les plus touchants, les plus faits pour intéresser l'humanité tout entière, n'ont-elles pas le rang qui devrait leur appartenir dans la littérature religieuse ? Je voudrais que la plus grande Œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle en eût aussi le meilleur journal<sup>41</sup>. »

### D'autres engagements, les dernières années...

En août 1846, Ozanam tombe gravement malade. Il se remet lentement. En novembre, il part en Italie pour une mission de recherches historiques et il n'en revient qu'en juillet 1847. Si les relations amicales avec Lyon restent vives, la collaboration rédactionnelle est terminée. Il est alors repris par son travail de Professeur en Sorbonne, ses recherches pour ses *Etudes germaniques* dont paraît en juillet le premier volume, *Les Germains avant le christianisme*<sup>42</sup>, et par ses responsabilités de Vice-président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

La Révolution de février 1848 le voit s'engager dans l'action politique, surtout au travers de *L'Ere Nouvelle* dont il est un des rédacteurs. Ce journal visait à infléchir la pensée des catholiques restés nostalgiques de l'entente ancienne du Trône et de l'Autel et voulait les ouvrir aux problèmes sociaux. Au départ – le n° 1 est du 15 avril 1848 –, il fut bien accueilli. Mais, combattu par les conservateurs, le quotidien perdit peu à peu ses lecteurs et dut cesser sa parution avec le n° 145 du 1<sup>er</sup> juin 1849<sup>43</sup>.

Ozanam, dans le même temps, parvenait à rédiger et à publier le deuxième volume de ses *Etudes germaniques* : *La civilisation chrétienne chez les Francs*<sup>44</sup>. L'obtention successive en 1849 et 1850 pour ces deux ouvrages du prix Gobert, décerné par l'Académie à une œuvre historique, confirma la qualité de son œuvre<sup>45</sup>. Il aurait voulu pouvoir poursuivre ce grand travail historique sur le rôle de l'Eglise dans l'édification de la civilisation euro-

41. N° 691, A Dominique Meynis, *Paris, le 24 juillet 1846, Lettres*, III, p. 203-204.

42. A. F. OZANAM, *Les Germains avant le christianisme*, recherches sur les origines, les traditions, les institutions des peuples germaniques, et sur leur établissement dans l'Empire romain, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1847, 428 p. Cf. E. GALOPIN, n° 179, pour les variantes et les traductions.

43. Cf. E. GALOPIN, n° 188 à 247.

44. A.-F. OZANAM, *La civilisation chrétienne chez les Francs*, Recherches sur l'histoire ecclésiastique, politique et littéraire des temps mérovingiens, et sur le règne de Charlemagne, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1849, 560 p. Cf. E. GALOPIN, n° 256 pour les différentes éditions.

45. N° 903, A Jean-Jacques Ampère, *Versailles, 21 juillet 1849, Lettres*, III, p. 543-545 ; n° 1002, Au même, *Paris [20 juillet 1850], Lettres*, IV, p. 118.

péenne ; c'est ce qu'il explique à André Terret, vice-président du Conseil de la Propagation de la Foi, dans une des lettres que nous publions ci-après.

Mais en avril 1852, sa santé devenue par trop mauvaise va l'obliger à demander un congé universitaire. Il doit aller chercher eaux thermales et climats qui puissent soulager sa néphrite tuberculeuse. Ses lettres à ses amis lyonnais corroborent ce qu'il écrivait à André Terret, fin juin 1851, dans la dernière lettre inédite que nous donnons ci-dessous : « Tout ce qui me vient de Lyon m'est très cher ; je le trouve plus cher encore de la part de ce petit nombre d'amis, auxquels m'attachent les plus étroits liens. »

Pour Ozanam, l'amitié d'un groupe d'hommes, dans un engagement au service des autres, a été une valeur fondamentale : cette amitié fut au départ de la *Conférence de charité*, bientôt devenue *Conférence de Saint-Vincent-de-Paul*. Il la retrouva dans sa participation au Conseil lyonnais de la *Propagation de la Foi*.

La première lui avait fait découvrir ce que pouvait être une forme d'action chrétienne dans la société, au service des démunis. La seconde, en l'ouvrant à l'universel par le souci d'annoncer l'Évangile à toute la terre, le faisait participer à la réalisation concrète de la *Communion des saints*.

\*\*\*

## **Lettres inédites de Frédéric Ozanam\*** **Introduites et annotées par Bruno Hübsch**

Paris le 8 Janvier 1839<sup>46</sup>

*[Remerciements et annonce de son proche retour]*

Monsieur<sup>47</sup>

Je viens de recevoir avec un vif sentiment de reconnaissance la lettre dont vous m'avez honoré. La prolongation de mon absence et de mon silence mérit-

---

\* Monsieur Geoffroy de Galbert, descendant de Monsieur André Terret, a eu l'obligeance de nous communiquer les photocopies de trois lettres adressées par Ozanam à son aïeul et nous a autorisés à reproduire ces documents.

46. Lettre à André Terret. La veille, 7 janvier, Ozanam venait d'être proclamé Docteur ès lettres pour sa thèse sur Dante. Il est remarquable qu'il n'y fasse pas allusion. Nous respectons dans notre transcription la plupart des particularités orthographiques de l'époque ( *tems* pour *temps* ), la graphie de certains noms propres ou l'utilisation ( ou non ) des majuscules, l'absence de certains accents...

47. André Terret ( 1794-1859 ), un des fondateurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi le 3 mai

taît de votre part autre chose que le bienveillant intérêt exprimé dans toutes vos paroles. Avant huit jours j'aurai l'honneur de vous présenter moi-même les excuses qui peuvent me justifier. Car, ainsi que je l'annonçais il y a quelques tems à M. Menis<sup>48</sup> je pars après demain.

La multitude de mes occupations en ce moment ne me permet pas d'être plus long, et d'ailleurs les vôtres plus importantes et plus nombreuses me feraient une loi d'être court. Veuillez cependant recevoir l'assurance de mon dévouement cordial à l'œuvre de la propagation de la foi, de ma vénération pour le conseil, et pour vous Monsieur, de ma Respectueuse fraternité en N. S. J. Ch. auprès de qui je vous demande un souvenir dans vos prières<sup>49</sup> :

Votre très humble et affectionné serviteur

A.-F. Ozanam

\*\*\*

[Paris, février 1851]<sup>50</sup>

*[Excuses pour une supposition erronée. Demande d'un compte rendu pour les Etude germaniques.]*

Monsieur et ami<sup>51</sup>,

Comment vous témoigner ma confusion et mon regret de vous avoir causé tant d'ennuis ? Dans un moment de tendresse trop paternelle pour un livre dernier né, j'ai eu le tort de m'inquiéter, d'écrire à Dufieux<sup>52</sup> et de lui re-

1822, était vice-président du Conseil de Lyon. D'abord fabricant de soieries, il devient, en 1829, directeur des forges de la Loire et de l'Ardèche dont on lui demandait de redresser la situation, ce qu'il fit en 7 ans.

48. Lettre, non retrouvée, à Dominique Meynis, secrétaire du Conseil de Lyon. Ozanam, depuis août 1838, est le rédacteur des *Annales de la Propagation de la Foi*. Le Conseil devait s'inquiéter de sa longue absence de Lyon (début novembre 1838 - 15 janvier 1839), même si elle était motivée par une chose aussi importante que sa soutenance de doctorat.

49. Les formules alambiquées reflètent sans doute la différence d'âge (presque 20 ans) et de situation sociale en même temps que la commune fraternité dans la *Congrégation*.

50. Date présumée d'après la lettre à Dufieux à laquelle celle-ci fait écho : *Paris, 9 janvier 1851, Lettres*, IV, n° 1051, p. 205-207.

51. Par rapport à la lettre du 8 janvier 1839 que nous avons donnée ci-dessus, on notera qu'Ozanam est maintenant Professeur en Sorbonne : sur André Terret, voir ce que nous avons dit plus haut en note. Celui-ci donnait des articles de critique littéraire à la *Gazette de Lyon*, un quotidien catholique à la naissance duquel il avait participé (cf. Lettre à Alexandre Dufieux du 2 avril 1845, n° 604, *Lettres*, III, p. 65-66 avec la note 94).

52. Sans doute, lettre n° 1051 : *Paris, 9 janvier 1851, Lettres*, IV, p. 205-207. Alexandre Dufieux était un Lyonnais, ami cher à Ozanam. En fait, dès le 22 septembre 1849 (cf. *Lettres*, III, A Alexandre Dufieux, n° 939, du 19 octobre 1849, note 266), il y avait eu dans la *Gazette de Lyon*, un compte rendu signé

commander ce nouveau venu, à qui je souhaitais un bon accueil dans notre chère ville de Lyon. Certes il ne pouvait y trouver un meilleur parrain que vous, Monsieur, et c'était un assez grand bienfait, pour qu'il dût l'attendre avec un peu de patience. D'ailleurs j'ai su depuis que vous aviez bien voulu citer plusieurs fois cet ouvrage dans la *Gazette de Lyon*, et je viens de recevoir un numéro où mon nom est rappelé avec une complaisance qui traduit assurément la main d'un ami. Recevez donc dès à présent mes remerciements sincères, et croyez que je serai infiniment touché d'avoir occupé quelques unes de vos heures, quand elles sont passées à tant de grands intérêts et de bonnes actions.

Si M. Lecoffre vous a envoyé le premier volume des *Etudes Germaniques*<sup>53</sup>, ce n'est pas pour ajouter au fardeau dont vous vous êtes courageusement chargé. Seulement mon excellent éditeur serait charmé, si en rendant compte du tome second, vous pouviez rappeler le précédent ; et il vous suffira pour cela d'avoir parcouru la table et la préface. Pardonnez-moi ces indiscretions. Je ne puis pas dire qu'elles soient exemptes de tout intérêt personnel : Mais je crois y mêler un vrai désir de servir l'enseignement chrétien et les bonnes études, en popularisant quelques vérités négligées et de beaux génies méconnus. Ces beaux génies sont des Saints, après avoir tiré le monde de la barbarie, ils peuvent encore l'en préserver aujourd'hui. Ce ne serait peut être pas un moyen méprisable de sauver la patrie, que de raviver le culte de ces Grands hommes qui la fondèrent. Pour moi je ne crains pas les foudres dont on menace Paris tant que je vois, comme ces jours derniers, la foule se presser au tombeau de Sainte Geneviève<sup>54</sup> ; et je suis tranquille pour mes amis de Lyon, quand je pense qu'ils reposent sous la houlette de S. Pothin, de S. Irénée.

Puisque je parle de nos amis, permettez moi de me rappeler à leur souve-

---

T. A. ( André Terret ) sur la *Civilisation chrétienne des Francs* paru en avril 1849. Mais, avec l'attribution deux ans de suite du Prix Gobert à l'un puis à l'autre volume de ses *Etudes germaniques*, Ozanam désirait un article plus conséquent dans ce journal lyonnais. Il le répète dans une lettre à Joseph Arthaud, le 22 novembre 1849 ( n° 949, *Lettres*, III, p. 606-607 ) et à Alexandre Dufieux, le 14 juillet 1850 ( n° 999, *Lettres*, IV, p. 110-114 ).

53. Il s'agit de l'ouvrage *Les Germains avant le Christianisme*, paru en juillet 1847.

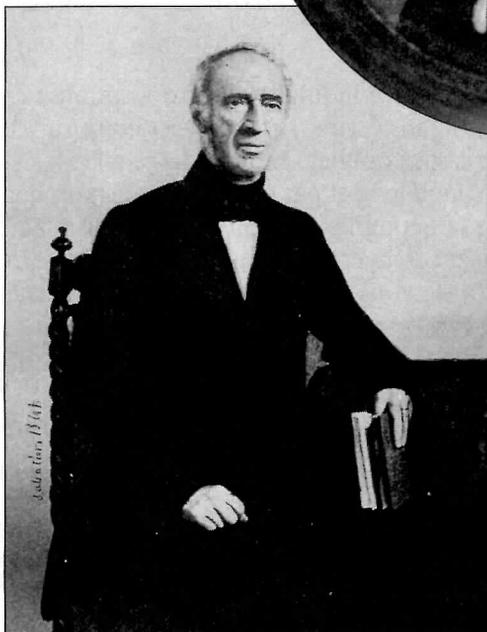
54. Ozanam écrit, le 25 février 1851, à Vincenzo, marquis de Salvo ( n° 1060, *Lettres*, IV, 218-219 ) : « ... On chantait hier le *Te Deum* du 24 février [anniversaire de la 2<sup>e</sup> République] et l'on avait certes raison de remercier Dieu, car n'est-ce pas une merveille qu'en deux ans et demi, depuis juin 1848, il n'y ait plus eu ni sang répandu ni désordre public, que nous ayons vu la rente remonter à 97, plus haut qu'en 1834, toutes les affaires reprendre leur cours, les lettres et les sciences reflourir, la religion plus libre que jamais... » ( p. 219 )

**André Terret  
( 1794-1859 )**

Ci-contre :  
**Miniature, vers 1820.**



Ci-dessous :  
**Photographie,**  
vers 1850.



André Terret ( 1794-1859 ), notable lyonnais, fabricant de soieries, puis directeur des forges de la Loire, était un des fondateurs de *La Gazette de Lyon* et surtout de la Propagation de la foi, dont il était vice-président depuis 1822 et dont il occupa la présidence de 1854 à sa mort.

( Extrait de : *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome 3, Paris, Celse, 1978, p. 103, note 213. )

nir par un interprète qui leur est si cher. Veuillez les assurer que je tiens toujours à la colline de Fourvières comme au sol où j'ai mes racines. Mes Respectes à Messieurs les membres du conseil de la propagation de la foi, particulièrement à M. de Jessé. Mille amitiés à Dufieux et à Dugas ; je me reproche de les avoir mis en émoi, mais je les remercie de cette nouvelle preuve de leur affection. Je n'oublie pas non plus le docteur Arthaud, mais je crains bien qu'il ne m'ait oublié. Enfin recevez, Monsieur et ami, l'assurance de mon respectueux attachement et de ma vive gratitude.

Votre dévoué serviteur A.-F. Ozanam

\*\*\*

[Fin juin 1851]<sup>55</sup>

*[Réflexions sur la mort de son cousin P. Jaillard et de l'épouse de son ami J. D. Chaurand. Exposé de son dessein fondamental pour présenter l'œuvre du Christianisme. Remerciements pour les encouragements venus de Lyon.]*

Monsieur et ami,

C'est bien tard vous remercier de votre indulgente et trop flatteuse critique. Mais au moment où je devais vous écrire, sont arrivées coup sur coup ces tristes nouvelles qui m'ont fait tout oublier. Et pouvais-je en effet vous aller entretenir de votre article, de mon livre et par conséquent de moi, quand vous veniez de confier à la terre la dépouille de mon bon et vénéré parent M. Jaillard<sup>56</sup> ou quand vous aviez à essuyer les larmes de mon malheureux ami Chaurand<sup>57</sup> ? Hélas, j'étais avec vous ; mes pensées pendant plusieurs

55. L'article de Terret sur Ozanam, dont il est question dans cette lettre, avait paru le 3 juin 1851 dans la *Gazette de Lyon*. Pierre Jaillard meurt le 12 juin. On peut donc penser que cette lettre, non datée, fut écrite à la fin du mois. ( Cf. lettre n° 1078, A Alexandre Dufieux, *Paris, 10 juin 1851, Lettres*, IV, p. 235-237 ).

56. Pierre Jaillard ( 1789-1851 ) avait épousé la cousine germaine de la mère d'Ozanam. Négociant, il avait été juge au tribunal de commerce et était resté l'homme de bon conseil auquel on se référait volontiers. « Il offrait le type de ces hommes accomplis telle que la foi seule est capable de produire », dit M. Pérouze à son enterrement ( *Gazette de Lyon*, 16 juin 1851 ).

57. Jean Dominique Chaurand ( 1813-1878 ), condisciple lyonnais d'Ozanam à Paris, avait participé à la première conférence de Charité. Il avait fait un « beau » mariage le 2 janvier 1840 ( il « épouse un million », écrit Ozanam à son cousin Henri Pessonneaux : n° 222, *Lyon, 15 janvier 1840, Lettres*, I, n° 222, p. 378 ).

jours n'ont pas quitté cette route douloureuse que je connais trop. Quel homme de bien, quel grand Chrétien nous avons perdu, et malgré tant de vertus que Lyon réunit encore, qu'il serait difficile de remplacer un esprit si élevé, une conscience si droite au cœur si oublieux de lui même. Heureusement il laisse des fils excellens et tout à fait capables de continuer ses traditions. Mais ce pauvre Chaurand, quelle perte est la sienne pour nous si fiers quand nous vîmes au sortir des bancs notre camarade conclure cette belle et charmante alliance que nous étions loin de croire que le bonheur n'y durerait pas douze ans ! Ah ! qu'il faut bien là toute la foi ! Ce n'est pas de trop d'un Dieu crucifié pour soutenir de pareilles douleurs. Pour moi je me sens incapable de trouver une parole de consolation qui soit à leur mesure et cependant, je m'afflige, je me reproche de n'être point là pour les partager. Sans doute le chemin de fer<sup>58</sup> rapproche singulièrement les distances, mais à mesure que tout les mouvemens s'accélèrent l'activité de la vie se multiplie les occupations se pressent, et il devient aussi difficile de trouver six jours qu'autrefois trois semaines.

Si j'avais six jours à moi, c'est à Lyon que je voudrais les donner, et vous comprenez bien, Monsieur et ami, que j'en emploierais quelque chose à vous voir, à vous exprimer ma vive gratitude. Je ne puis faire qu'une plainte, c'est que l'excès de vos éloges vous mène bien au delà de toute justice ; et que vous traitez de simples espérances comme autant de réalités. En effet le livre dont vous avez rendu un compte si bienveillant, n'est qu'un fragment du travail que je voudrais faire avec l'aide de Dieu, sur *l'Histoire de l'esprit humain aux tems barbares* et qui serait l'œuvre de ma vie. Grâce au *Génie du Christianisme*<sup>59</sup> et au mouvement littéraire que ce livre immortel a déterminé, la réhabilitation du moyen age est à peu près complète.

Mais les esprits décidés à tourner toute l'histoire contre l'Eglise, ont imaginé de louer précisément le moyen age, comme une première émancipation de l'esprit humain secouant le joug de l'Eglise. A les entendre, les vrais siècles de ténèbres, ce sont les siècles barbares d'après la chute de l'Empire Romain jusqu'aux Croisades, les siècles pendant lesquels le Christianisme,

---

58. On venait d'inaugurer le chemin de fer Paris-Chalon-sur-Saône ( 3 juin 1851 ). La ligne n'arrivera à Lyon-Perrache qu'en 1856...

59. Le livre de Chateaubriand ( 1802 ) inaugura la redécouverte romantique du Moyen-Age et la connaissance du travail missionnaire aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. A propos du *Génie* et des *Martyrs*, Ozanam écrit : « Ces livres m'ont fait beaucoup de bien » ( A Alexandre Dufieux, *Paris, le 14 juillet 1850*, Lettres, IV, n° 999, p. 112 ).

maître absolu des consciences, ne travaille qu'à les obscurcir et les opprimer. Tout était perdu si Abailard<sup>60</sup> ne fut venu, précurseur de Luther, réveiller la raison et porter à l'autorité les premiers coups. C'est à quoi je me propose de répondre, en montrant que tout ce qu'il y a de grand, de beau, de Saint au moyen âge a ses racines dans les tems barbares, et que le Christianisme n'a jamais mieux servi l'humanité, mieux prouvé sa force divine qu'en luttant contre ces affreux périls de la Barbarie. J'espère de ce travail quelque utilité pour les autres, parce que je l'éprouve pour moi même. Aucune démonstration ne me touche davantage. Et si pour faire aimer un grand homme, il suffit de raconter ses actions, je ne sache rien de plus capable de faire reconnaître, honorer, aimer Dieu, que de raconter ces six siècles pendant lesquels sous la garde de son église, la civilisation a franchi un abîme où elle devait cent fois périr : *Forti tegente Brachio*<sup>61</sup>.

Mais en concevant un si grand dessein, je ne m'en dissimule pas les difficultés, et encore moins mon insuffisance. Voilà pourquoi, Monsieur et cher ami, vous faites bien de me soutenir. Dans ces études historiques, il y a des momens de découragement, où l'on se sent comme perdu, comme le mineur égaré au fond de son puits. Alors si l'on s'entend appelé par une voix amie, on se trouve rassuré, on comprend qu'on est pas seul, on reprend sa pioche et son marteau, et l'on se résigne volontiers à travailler dans l'obscurité sûr que ce travail profite à d'autres qui le pousseront plus loin. Mais s'il est toujours agréable à la faiblesse humaine d'être encouragée, combien les sympathies deviennent plus douces quand elles ont l'accent de la patrie, de l'amitié, de la confraternité chrétienne. Tout ce qui me vient de Lyon m'est très cher : je le trouve plus cher encore de la part de ce petit nombre d'amis, auxquels m'attachent les plus étroits liens. Adieu, Monsieur, et encore merci mille fois. Mes meilleurs souvenirs à tous les nôtres, particulièrement à Dufieux, Arthaud et Dugas<sup>62</sup>. A vous, Monsieur, la reconnaissance et l'attachement de votre dévoué.

A.-F. Ozanam

\*\*\*

60. Lire : Abélard.

61. Cette description du projet d'Ozanam complète ses exposés à Théophile Foisset, du 26 janvier 1848 ( Lettres, III, n° 777, p. 366-370 ) ; à François Lallier, du 30 janvier 1850 ( Lettres, IV, n° 957, p. 40-41 ) ; à Théophile Foisset, du 12 novembre 1850 ( Lettres, IV, n° 1041, 190-193 ). La citation latine rappelle l'expression biblique de Dieu agissant « à main forte et à bras étendus ».

62. Tous, ses vieux amis de cœur. Alexandre Dufieux ( 1806-1857 ) était un des rédacteurs de la *Gazette de Lyon* ; Joseph Arthaud ( 1813-1883 ) était un médecin en qui Ozanam avait toute confiance. Quant à Prosper Dugas ( 1810-1875 ), il était négociant, lié aux œuvres catholiques.



### Un hebdomadaire catholique dans l'histoire ( 1947-1987 )

Annie Bart

*Annie BART est agrégée d'Histoire, actuellement maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication au département Information-Communication de l'I.U.T. Michel de Montaigne, à Bordeaux. Assistante de 1977 à 1983 à l'Université Nationale du Rwanda, elle a ensuite enseigné à l'École de Journalisme de Marseille. Après une thèse sur l'histoire des médias au Rwanda ( 1982 ) elle a continué à écrire sur ce pays mais également sur la presse catholique en Afrique. Elle fait partie du conseil scientifique de Mémoire Spiritaine qui est très heureuse de donner ici quelques pages de son dernier ouvrage... à titre apéritif<sup>1</sup> !*

La création d'un journal à vocation inter-régionale avait été évoquée dès 1945 par les évêques d'Afrique de l'Ouest réunis à Koumi, près de Bobo Dioulasso<sup>2</sup>. Avec la fin de la guerre, ils redoutaient un retour en force des anticléricaux : déjà les subventions aux écoles catholiques avaient cessé ; ils voulaient coordonner leurs efforts en matière d'enseignement, d'œuvres mais

---

1. Annie LENOBLE-BART, *AFRIQUE NOUVELLE, un hebdomadaire catholique dans l'histoire ( 1947-1987 )*, Talence, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 317 p., 120 F.

2. Le détail de cette conférence a été raconté par un des participants - Mgr André Dupont - dans le numéro spécial 30<sup>e</sup> anniversaire, p. 7. Selon lui, c'est là que fut adopté le nom du journal.

aussi de presse pour faire entendre la voix de l'Église et donner aux catholiques un large moyen d'expression de qualité alors que partis politiques – dont le R.D.A. apparenté au parti communiste – et protestants avaient les leurs. L'Église catholique, elle, ne pouvait revendiquer que deux bulletins locaux, *La Côte d'Ivoire Chrétienne* et *La Croix au Dahomey*. Une répartition des tâches se fit entre les différentes congrégations présentes et la conception d'un hebdomadaire échut aux Pères Blancs.

À la suite de contre-temps divers, *Afrique Nouvelle* ne sortit que le 15 juin 1947, à Dakar, à destination de toute l'A.O.F., mais aussi de l'Afrique Equatoriale, jusqu'à la publication de « rivaux » comme *Foyer chrétien*, en Côte-d'Ivoire, *La semaine de l'A.E.F.* au Congo, *Le Cameroun catholique* suivi par *L'effort camerounais*, puis, en mars 1960, par *Présence chrétienne, mensuel d'informations catholique*<sup>3</sup>. Par la suite, la multiplication de journaux locaux est venue concurrencer sa diffusion çà et là, comme le souligne un lecteur dans le *Courrier* du n° 723 (14 juin 1961) : « Monseigneur (Dupont) constate une baisse sensible des lecteurs d'Afrique Nouvelle en Haute Volta depuis la création du journal. De tous ceux qui étaient ses lecteurs il ne reste aujourd'hui que le tiers. Dans le monde d'aujourd'hui, surtout au moment où les pays d'expression française acquièrent leur indépendance, chaque pays désire créer ses journaux, quotidiens, hebdomadaires ou mensuels. Comme le Niger pour le Temps du Niger, le Dahomey pour le Daho-Matin, L'Eten-dard, L'Aube Nouvelle, Abidjan pour Fraternité et beaucoup d'autres qui créent les leurs. Et tous ces journaux sont nos confrères ». Pourtant nombre d'abonnés écrivent pour dire leur attachement à un périodique qui leur donne des nouvelles de toute l'Afrique et non de leur seule patrie, tout en étant « un grand ami à qui je peux poser tous les problèmes qui me touchent », comme le dit un Voltaïque dans le courrier du n° 1 706.

Bien que prise entre la hiérarchie catholique et l'administration coloniale relayée par les autorités des États indépendants, *Afrique Nouvelle* n'en a pas moins joué un rôle fondamental dans l'opinion publique, véritable « tribune de l'Afrique de l'Ouest<sup>4</sup> », « la seule revue en Afrique noire où existe la liberté d'expression<sup>5</sup> », « qui a beaucoup contribué à l'avancement des idées

---

3. *Afrique Nouvelle* cite régulièrement ces journaux. Exemple n° 729 (26 juillet 1981) p. 16 : *Notre confrère de Yaoundé, L'Effort Camerounais, qui s'est déjà signalé de très nombreuses fois par ses prises de position courageuses, dénonce dans un article récent la situation intolérable (...). Voici ce qu'il écrit (texte)*.

4. J.-R. de Benoist, spécial 30<sup>e</sup> anniversaire, décembre 1977, p. 47.

5. J. Traoré, courrier des lecteurs, n° 1412 (21-27 juillet 1976), p. 2. Idée que l'on retrouve souvent dans les lettres publiées cf. n° 1417, 1421, 1475, 1484, etc.

*dans la sous-région<sup>6</sup> », « l'une des revues les plus objectives ( au niveau des analyses ) et les plus faciles à lire ( présentation simple ) de notre continent, à l'avant-garde de l'émancipation africaine<sup>7</sup> », « un hebdomadaire, qui, de l'opinion des techniciens de la presse, est le mieux fait du continent africain<sup>8</sup> ».*

Le souci du *feed back* a toujours été présent, et des modifications ont été apportées dans les débuts au fur et à mesure des demandes. Exemple, l'introduction d'une nouvelle rubrique traitant d'instruction civique au moment où les institutions de l'Afrique noire changeaient et nécessitaient des mises au point, présentée ainsi le 7 février 1956, en page 1 : *« nous ne pouvons nous transformer en une entreprise de cours par correspondance ( ... ) Cependant pour vous aider à mieux comprendre le jargon politique, pour vous permettre de mieux saisir la différence entre les pouvoirs d'un maire et ceux d'un conseiller général, d'avoir une notion plus exacte des droits et des devoirs du citoyen ( ... ) Ernest Milcent vous fera part, désormais de quelques réflexions ( ... ) au fil des jours, de l'actualité ( ... ). Ces réflexions pourront d'ailleurs être alimentées ( ... ) par des lettres ou des suggestions de lecteurs ».*

Le journal a vite compris aussi que les nouvelles locales étaient fondamentales pour maintenir l'intérêt des lecteurs. Les rubriques pays par pays du continent africain ont été complétées par une double page *Dans nos villes... dans nos villages... avec nos correspondants particuliers*, beaucoup plus pointilliste encore. Le courrier publié prouve le succès de cette initiative. A titre d'illustration, voici des extraits d'une lettre signée *Un Savéen à l'étranger Assogba Félix de Valois ( Niger )* : *« C'est avec joie que nous voyons paraître chaque fois et dans plusieurs numéros du journal Afrique Nouvelle l'atmosphère environnant notre chère Savé. Ces nouvelles rédigées et publiées dans tout l'univers par notre ami Albert Affouda évoquent en nous, jeunes Savéens résidant à l'étranger, les souvenirs lointains du temps passé ( ... ). Désormais plus attentif à l'écoute de ses nouvelles, je transmets à M. Affouda Albert mes enthousiastes félicitations pour l'honneur qu'il a toujours réservé à notre chère Savé ».*

Toute protestation était prise au sérieux, souvent avec l'humour que la

---

6. Babacar TOURÉ, "Presse et pluralisme au Sénégal" in *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme*, Paris, Institut Panos, UJAO-SEP, L'Harmattan, 1991, p. 53.

7. Courrier les lecteurs, Afantsawo Simon (Togo) in n° 737 (20 septembre 1961) p. 2.

8. *La Liberté* (Fribourg - Suisse), 22 octobre 1961 cité dans n° 746 (22 novembre 1961) p. 2.

rédaction voulait partager avec les « *les gens intelligents* ». « Je me désabonne ( ... ) *Il serait tellement plus sympathique que nos amis mécontents s'expliquent. Ils collaboreraient à notre travail. Nous dire : "Attention ! vous déraisonnez : voici pourquoi" est une preuve d'amitié. Mais la réaction "Je boude, na !" est quelque peu infantile... ( ... ) Pauvre de nous, travailleurs de l'information qui suons tant pour arriver à cerner le plus possible d'authenticité dans le flot de nouvelles envahissant la rédaction !* », fait mine de se lamenter un journaliste, le 27 septembre 1963.

*Afrique Nouvelle* s'est finalement tue. « Suspendue » depuis juin 1987 – juste après avoir célébré ses 40 ans ! –, elle avait déjà connu une interruption de près de deux ans entre le 15 juin 1972 – numéro spécial 25<sup>e</sup> anniversaire ! – et le 6 mars 1974. Ce silence, ajouté au fait que les espoirs de relance sont minces, permet d'essayer de faire une première synthèse sur son contenu, son rôle et sa portée pendant une quarantaine d'années. ( ... )

## Le plan de l'ouvrage

Le travail que nous présentons ici, globalement, se veut avant tout une analyse de presse, une réflexion sur la manière dont l'actualité a été traitée par des témoins privilégiés et sur ce qu'ils nous semblent révéler d'une opinion spécifique<sup>9</sup>. Pour faciliter l'exposé, nous avons d'abord étudié la vie du journal lui-même et ses grandes options. Puis nous avons essayé de faire le tour de tout ce que son étiquette de *catholique* sous-tendait. Dans une troisième partie, nous nous sommes attardée sur la période si riche de la fin de la colonisation et des années qui ont suivi. Il semble incontestable que c'est l'époque où s'est forgée la réputation du périodique. Houphouët-Boigny lui-même n'a-t-il pas dit, en 1958 : « *Si vous voulez dire quelque chose et être entendu de toute l'Afrique, écrivez-le dans Afrique Nouvelle*<sup>10</sup> ». Et le P. de Benoist, longtemps après, dans le numéro spécial 30<sup>e</sup> anniversaire, remarquait que « *pour plusieurs hommes politiques, le premier pas vers le pouvoir fut un article dans Afrique Nouvelle* ». Enfin, nous terminons par la présentation de quelques grandes figures de la vie politique africaine et française qui, pour des raisons diverses, ont marqué le périodique et per-

9. Un peu à la manière de Jacques THIBAU, *Le Monde. Histoire d'un journal. Un journal dans l'histoire*, Paris, Simoën, 1978, 472 p. Une nouvelle édition plus complète est sortie, en 1996, chez Plon.

10. Cité dans le n° 1288 du 15 juin 1972.

mettent de faire, une fois encore mais différemment, le tour de ses options, de ses convictions. ( ... )

### **Une solide réputation de compétence**

Au temps de la colonisation, le journal a très vite eu une réputation de sérieux, mais également d'indépendance par rapport aux pouvoirs politiques. Ensuite, il a été la seule publication importante privée ( avec *Africa* ), servant de modèle pour un certain nombre d'autres. C'est ainsi que bien des journalistes, y compris gouvernementaux, sont venus faire un stage de formation ou de perfectionnement à *Afrique Nouvelle*. On lui reconnaissait un style particulier, élégant, et tout à la fois ferme mais modéré. Alcino Da Costa en attribue le mérite, pour son époque, à Sœur Jean-Bernard qui relisait la totalité de la production.

De toutes façons, on avait affaire à des professionnels. Les Pères de Benoist et Jacquet, par exemple, avaient suivi une formation d'un an à l'Ecole de Journalisme de Lille en vue d'intégrer la rédaction ; de nombreux collaborateurs avaient une grande pratique des médias et certains, comme Alcino Da Costa ont enseigné au CESTI<sup>11</sup> où ils ont pu recruter de bonnes plumes, René Odou par exemple. M. Bomboté, lui aussi en poste au CESTI avant d'être expert auprès de l'UNESCO, a prêté main forte pour la relance en 1974. Tous ces atouts ont assuré à la publication une large audience étayée par une forte mobilisation des lecteurs pour la diffusion.

### **Une diffusion militante**

La principale solution pour essayer d'améliorer vraiment la situation a toujours été de multiplier les points de vente et de vouloir augmenter la diffusion. Parmi tant d'autres textes qui prônent ce moyen, citons cet éditorial du n° 1467 d'Alcino da Costa qui, dans une « *Lettre aux lecteurs* », souligne l'amélioration de la qualité du papier ( des lecteurs s'étaient plaints de sa médiocrité à plusieurs reprises ). « *Cela a des conséquences financières. N'ayez pas peur, il ne s'agit pas encore d'augmenter le prix du journal, bien*

---

11. Ecole de journalisme de Dakar.

*qu'il faudra y arriver. Nous nous permettons seulement de vous demander une contribution sous une autre forme : aider à la diffusion d'Afrique Nouvelle ( ... ). La meilleure façon de lutter contre cette invasion ( de la presse importée ) est de soutenir votre hedomadaire qui se veut toujours plus africain, plus équilibré et plus près de ses lecteurs ».*

Dès le n° 5, en page 1 un encadré proclame : « *Chaque abonné d'Afrique Nouvelle doit trouver un lecteur de plus. Chaque lecteur doit devenir un abonné* ». Et le n° 17 ( 30 novembre 1947 ) lance un Grand concours de propagande pour 1948 : « *Trop nombreux sont encore les évolués qui ne sont pas abonnés ou qui ne lisent aucun journal. Celui qui veut se tenir à la hauteur, qui veut s'instruire, se développer toujours davantage doit faire de bonnes lectures, sinon il devient inévitablement un arriéré à tout point de vue : intellectuel, religieux et moral. Un journal répondant à vos besoins est donc indispensable. ( ... ) Engagez vos amis à s'abonner à Afrique Nouvelle afin qu'eux aussi puissent aussi profiter de la lecture d'un journal intéressant et instructif. Il dépendra de votre aide pour que, sans augmentation de l'abonnement nous paraissions une fois par mois sur 8 pages.* »

En 1954, les numéros de février et mars voient apparaître une rubrique « *De porte en porte* » en première page qui fait un tour d'horizon, pays par pays, « *de nos fidèles amis qui se dévouent à la diffusion d'Afrique Nouvelle* ».

L'année suivante ( 27 décembre 1955 ), un éditorial du Père de Benoist « *Un + un = deux* » démontre que « *si chacun de nos huit mille lecteurs trouve un abonné de plus, notre tirage doublera. ( ... ) La réussite de l'opération un + un = deux, voilà le cadeau que nous vous demandons pour 1956* ». Et on tient régulièrement au courant de l'évolution de la situation.

Au début de l'année 1960, la deuxième de couverture s'intitule « *A nos diffuseurs* » et un texte fait le point : « *La presse a beaucoup d'influence sur le monde qui nous entoure. Les dirigeants le savent bien. Inutile de juger nous-mêmes la nôtre, vous nous apportez le témoignage chaque semaine que vous l'attendez. Ne soyez pas égoïstes et pensez à ceux qui ne la lisent pas encore. ( ... ) Ecrivez-nous ce qui va et ce qui ne va pas. Nous tâcherons de vous servir mieux, selon nos possibilités, car rappelez-vous que nous avons des dépositaires de Dakar à Fort-Lamy et de Gao à Brazzaville* ». Dans les mois qui suivent, une « publicité » est même faite, comme le 23 mars 1960, pour un bulletin de liaison des diffuseurs, *Ensemble*. Régulièrement, un *Courrier des diffuseurs* fait l'apologie des meilleurs ou des slogans invitent à les rejoindre : *Devenez diffuseur d'AFRIQUE NOUVELLE* barre des pages sur toute leur largeur.

À partir de 1982 à nouveau, on retrouve des encarts pour célébrer un diffuseur. « *Depuis 1966, en effet, à l'Office des Postes et Télécommunications de Bamako où il travaille, notre ami s'efforce de donner à notre journal le rayonnement qu'il mérite. Il en a fait "sa chose" au point que certains de ses collègues le surnomment gentiment Monsieur Afrique Nouvelle*<sup>12</sup> ».

Un concours est même annoncé à la fin de 1955 pour récompenser ceux qui auront réussi à récolter le plus d'abonnements nouveaux. Le premier prix est un réfrigérateur à pétrole. Les résultats sont affichés : le tirage, de 8 000 exemplaires en octobre 1955, est passé à 12 250 le 26 mars 1957. Et si le bénéfice était de 5 766 F C.F.A. à ce moment là, l'année suivante, d'après les rapports des assemblées des Archevêques de l'AOF, le déficit atteint 2 292 362 F. Un autre concours s'étale sur 1958-1959. Une opération, « *Voulez-vous voyager gratuitement par avion ?* », est lancée en 1960 pour augmenter les ventes. À la fin de l'année l'éditorial du 9 novembre appelle à trouver de nouveaux abonnés. Une campagne démarre au début de 1961 pour un objectif de 3 000. Dans chaque numéro, il en est donné des nouvelles. Le cap des 1 000 premiers est signalé le 31 mai 1961.

Des encarts informent de la mise en place d'une diffusion dans les kiosques des principales villes de France ( 30 août 1961 : « *Si vous ne pouvez vous le procurer, signalez-le nous* » ) ou dans des lieux précis ( *À Lyon, vous trouverez Afrique Nouvelle chez Mme Cordier, 46, rue de la Charité* ). L'ouverture à Dakar d'un hall d'exposition à l'entrée libre et gratuite fait l'objet d'un reportage illustré le 13 septembre 1963.

À partir du 31 octobre 1963, plusieurs numéros proposent des moyens pour organiser les « journées de presse » : anciens exemplaires gratuits, affiches, calendriers. Des bons de commande sont insérés pour ce matériel et des résultats ponctuels sont publiés.

En 1966, la proximité du 1 000<sup>e</sup> numéro amène à faire participer « *à la campagne des 1 000 nouveaux abonnés* » en même temps que les lecteurs sont sollicités pour répondre à une grande enquête sur leur journal. L'année suivante on peut lire dans le numéro du 23 mars « *la campagne des 2 000 nouveaux abonnés a commencé* ». A la fin de 1969 apparaît une nouvelle formule : « *le 15 juin 1947 paraissait à Dakar le premier numéro d'Afrique Nouvelle et donc depuis bientôt 22 ans contre vents et marées Afrique Nouvelle a honoré chaque semaine sa promesse de servir l'Afrique. Cette fidé-*

12. N° 1729 (25-31 août 1982) p. 2 ; cf. aussi n° 1755 (23 février-1er mars 1983) p. 4.

*lité et cette présence lui ont valu d'être le plus grand hebdomadaire de l'Ouest africain. Ne mériteraient-elles pas que vous vous abonnez ? »*

Variations sur un même thème, en 1981 et 1982, presque toutes les avant-dernières pages de couverture sont entièrement occupées par les tarifs et modalités d'abonnement mais aussi, sur la moitié de la surface, par une photo d'un ou de plusieurs lecteurs d'*Afrique Nouvelle* accompagnée d'un texte, à chaque fois différent, expliquant les raisons du choix ; la formule-type varie mais souvent s'apparente à celle-ci du 23 décembre 1981 : « *Younoussa Diallo est infirmier d'État au Mali. Dans sa profession il est exigeant avec lui-même. Dans ses lectures aussi. C'est pourquoi il a choisi...* » ou à « *La vie moderne exige qu'on soit informé de ce qui se passe autour de soi. Pour ce faire, Mme Bineta Dioh, secrétaire à Dakar ( Sénégal ) a choisi Afrique Nouvelle. Pour votre propre prestige, faites comme elle* » ( 9 septembre 1981 ). Au total, on y trouve toutes les professions, depuis les plus prestigieuses ( une célèbre chanteuse malgache ou un avocat ) jusqu'aux plus humbles, en passant par des étudiants-stagiaires du CESTI, des élèves, des membres de Caritas ou de la Croix Rouge, un ingénieur agronome en retraite, des secrétaires, un commerçant, des comptables, des infirmiers..., avec cependant une majorité d'abbés et de missionnaires, voire deux évêques ; tous les pays sont représentés : africains ou voisins comme Bénin, Togo, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon, Congo, Mali, Tchad, Tanzanie, Burundi, Zaïre, Madagascar, Ile Maurice... mais également européens : Allemagne Fédérale, Italie ; la variété des caractéristiques choisies permet à un maximum de gens de se reconnaître : « *A chacun son Afrique Nouvelle pourrait-on dire en regardant cette photo où l'on voit trois lecteurs assidus de notre revue* », dit le n° 1713 ( 5-11 mai 1982 ), « *les lecteurs d'Afrique Nouvelle ne sont pas misogynes. Cette photo ci-contre le prouve bien. En effet, Mlle Marie Camara n'a pas hésité à se mettre entre MM. Demba N'Diaye* » ( n° 1735 du 6 octobre 1982 ). Un cliché montre même le 18 août 1982 un garçon à l'envers sur sa mobylette avec ce commentaire plein d'humour sur son non-conformisme « *Pour lui, lire son journal ne nécessite ni salon ni salle de lecture ( ... ) pourvu qu'il y trouve des choses intéressantes* ».

Des comités de soutien commencent à voir le jour en 1982. « *Cette structure, animée d'hommes et de femmes de bonne volonté, toutes religions confondues, envoie à périodes régulières, ses critiques, ses observations et ses suggestions à la rédaction centrale à Dakar* » ( 15-21 septembre ).

À partir de septembre 1984, 40 % de réduction sont proposés pour un abonnement de six mois : c'est l'« *Opération Rentrée des classes 84* ». C'est la

première fois que ce type de marketing est entrepris, et ce sera la dernière puisqu'*Afrique Nouvelle* disparaît moins de trois ans après.

Parallèlement, les appels à un « prosélytisme » efficace – exemple en 1960 : « *Faire un nouvel abonné c'est travailler à l'indépendance de notre journal, Afrique Nouvelle* » – ont toujours été incessants, des plus ordinaires jusqu'aux plus humoristiques, comme en témoigne cet encadré baptisé *Courrier du cœur* et habilement placé dans la page « Vie familiale » du 6 décembre 1955 : « *Autrefois ma femme se plaignait de mes absences trop fréquentes. Un ami m'a offert un abonnement à Afrique Nouvelle. Ce journal nous passionne tant que nous passons une ou deux soirées par semaine à lire, à discuter ensemble des articles... Et peu à peu, nous arrivons à mieux nous comprendre, à mieux nous connaître. J'ai du plaisir à passer mes soirées chez moi* ». Tous les arguments sont utilisés, des plus désintéressés aux plus terre-à-terre : « *Avez-vous usé suffisamment du matériel gratuit que nous tenons à votre disposition pour augmenter le rayonnement d'AFRIQUE NOUVELLE ?* » (détail des possibilités). « *Il faut croire à ce que l'on fait et le faire dans l'enthousiasme, a-t-on dit. À vous tous qui croyez à AFRIQUE NOUVELLE, de grâce, ne négligez pas les petits moyens – GRATUITS – que nous tenons à votre disposition, pour qu'AFRIQUE NOUVELLE atteigne un cercle toujours plus large de lecteurs* » (19 avril 1961). Une grande photo de jeunes sur un bateau est accompagnée, le 1<sup>er</sup> juillet 1981, de cette légende : « *Imitez-les. Ce sont des confrères qui font une excursion à l'île de Gorée (Sénégal) à l'occasion du bilan des 10 ans du CESTI et de l'ESIJY<sup>13</sup>. Pendant ce moment de détente, tous lisent Afrique Nouvelle* ».

Et des origines jusqu'en 1987 le journal incite régulièrement ses lecteurs à penser à offrir un abonnement comme cadeau (de Noël par exemple).

## Une large audience

« *Comme tous mes compatriotes, je lis AFRIQUE NOUVELLE, seul journal bien informé actuellement sur toutes questions intéressant spécialement le continent noir. Ce journal étant très lu, j'ai estimé que sa tribune était la meilleure pour être entendue de tous* » dit « un lecteur de Bouaké » dans la *Tribune libre* du 2 novembre 1960.

---

13. Ecoles de journalisme, respectivement de Dakar et de Yaoundé

Les indications de tirage ne sont, évidemment, qu'un élément et il est certain qu'un important coefficient de dispersion peut être appliqué ici comme à bien d'autres publications. Il semble qu'il soit au moins de 10 et qu'ainsi le nombre de *100 000 lecteurs* réclamés par la rédaction en 1980 soit vraisemblable. La volonté de garder un prix de vente abordable a sans cesse été répétée comme le dit cette légende d'une photo représentant deux Sénégalais de la médina en train de feuilleter le journal : « *Ceux qui ne voient en Afrique Nouvelle que le journal d'une certaine élite peuvent déchanter. En effet Afrique Nouvelle qui se veut être "la voix des sans voix" n'est pas un produit destiné à une couche sociale déterminée. Il est au contraire à la portée de toutes les bourses et ouvert à tous les courants. Outil d'information, il s'adresse à tous les hommes de bonne volonté quelle que soit ( sic ) leur niveau de culture ou leur situation sociale ( ... ). Ceci répond parfaitement à la vocation de notre journal qui n'aspire pas à demeurer un produit de luxe, mais plutôt un outil à la portée de tout le monde, sans discrimination aucune* » ( 8-14 septembre 1982 ).

Les catholiques ne sont pas le seul public potentiel et dès le début, sans aller jusqu'à parler d'œcuménisme, on note une ouverture assez remarquable pour l'époque. Un résumé de la « philosophie » du journal a été établi en 1983 par Yoro Sarr : « *Il apparaît donc clair qu'Afrique Nouvelle était née pour servir de porte-voix à la chrétienté dans le respect des autres confessions. Son ambition était ainsi d'aider nos compatriotes à s'informer pour s'instruire, à se connaître pour s'aimer, à se former pour servir. L'optique a été maintenue à travers les générations ( ... ). Le but n'était et n'est pas d'imposer quoi que ce soit, le message invite à réfléchir et à opter, à choisir. D'où le nom prophétique d'Afrique Nouvelle<sup>14</sup>* ». De fait, dans le courrier des lecteurs, on trouve des lettres de musulmans, qui écrivent en tant que tels. Des auteurs d'articles sont parfois identifiés ainsi comme le 28 mars 1948 ce « musulman sénégalais » qui disserte « *De l'éducation des femmes en A.O.F.* » ou le 25 mars 1953 ce long texte intitulé « *L'Afrique qui évolue va de pair avec l'Afrique qui croit, nous écrit un infirmier musulman* ». Le P. de Benoist parle d'une clientèle de « *55 % de chrétiens et 45 % de musulmans* » en 1960<sup>15</sup>. Des lecteurs qui se disent athées écrivent même à la rédaction.

---

14. Courrier des lecteurs p. 4, n° 1 754 ( 9-15 février 1983 ). On retrouve dans le n° 3 ( 27 juillet 1947 ), p. 4 : *Notre ambition: aider nos compatriotes à s'informer pour s'instruire à se connaître pour s'aimer à se former pour servir.* Formule reprise dans la citation de Sarr en 1983.

15. *Afrique-Documents* p. 166.

La diffusion avait lieu, principalement, en direction de l'Afrique de l'Ouest, avec la volonté de ne pas se laisser piéger par les frontières, au temps de la colonisation comme après. Mais, par le biais d'expatriés revenus dans leur pays d'origine ou d'Africains émigrés, le journal pouvait faire le 8 novembre 1961 cette déclaration quelque peu grandiloquente si on la compare aux statistiques : « *En dehors de l'Afrique, notre journal part chaque semaine aux USA, en URSS, en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, en Hollande, en Suisse, en Italie, au Portugal, en Norvège, en Suède, au Danemark, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Bulgarie, en Yougoslavie, en Angleterre, en RAU, en Israël, en Arabie Saoudite, au Canada, à la Martinique, au Liban, en Inde, en Chine, à Hong Kong* ».

Au 1<sup>er</sup> juillet 1953, 340 centres de diffusion avaient été enregistrés par la Conférence épiscopale. Il semble qu'ils ne soient plus que 178 en 1981. Nul n'étant prophète en son pays, c'est au Mali que se font, à ce moment-là, près de 30 % des ventes. Arrivent ensuite à égalité Côte d'Ivoire et Haute-Volta avec 20 % environ des 8 019 exemplaires vendus. Le Sénégal n'est qu'en quatrième position ( 13 % ) et tous les autres pays sont très loin derrière ( le suivant, le Niger, compte pour un peu plus de 4 % )<sup>16</sup>. Nous constatons donc une modification importante de la répartition avec la période coloniale où le Sénégal était largement en tête.

Nous avons eu l'occasion de voir qu'une intense campagne d'abonnement était menée en parallèle avec des tentatives pour développer la vente au numéro. Du temps de la colonisation, ils étaient largement minoritaires, sauf, bien évidemment, hors d'Afrique. En 1960, 20 % étaient répartis par l'Agence de Distribution de presse et 65 % par « *un réseau de distributeurs propre au journal*<sup>17</sup> ». Les paroisses ont toujours joué un rôle de relais pour la diffusion, rôle renforcé après la relance. Les lecteurs étrangers au Sénégal écrivaient d'ailleurs régulièrement pour se plaindre de trop longs délais de réception ou de l'irrégularité. Une fois ( le 20 septembre 1961 ), un clin d'œil est fait en direction des protestataires : « *Au moment où le journal sort des presses ( ... ) toute une équipe de jeunes ( 12 ) arrive rue Paul Holle, et dès que le chariot amène les premiers exemplaires à l'encre encore toute fraîche, se met au pliage et à l'expédition ( ... )*.

16. Calculs établis d'après des statistiques fournies par P. Dog, *Mort et résurrection d'un journal : le cas de l'hebdomadaire catholique "Afrique Nouvelle"*, p. 43.

17. *Afrique-Documents*, art. cit.. Le P. de Benoist ne donne pas de renseignements sur les 15% manquants.

*Et nous ajoutons : "Si le journal arrive mal ou en retard, ce n'est sûrement pas de leur faute"... Que chacun se le dise. ( ... ) »*

## **Les démêlés avec la justice**

En 1947, la législation sur la presse n'était pas d'une grande libéralité et dès ses débuts *Afrique Nouvelle*, comme bien d'autres journaux d'ailleurs, connut des problèmes. Pourtant, le ton a toujours été mesuré ( malgré des prises de position fermes ) et la volonté incessante de faire la part des choses. La « politique » générale est parfaitement réaffirmée et très longuement explicitée comme dans l'éditorial du n° 1 001 ( 13 octobre 1966 ) sous la plume de Simon Kiba : « *Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de cacher les erreurs et les échecs puisque de toutes façons leurs répercussions dans le peuple sont inéluctables. D'un autre côté, il ne faut pas montrer toujours le côté fâcheux, pessimiste d'un pays. ( ... ) Cependant, il faut reconnaître que toute vérité n'est pas bonne à dire. ( ... ) Voyez-vous un gouvernement en Afrique acceptant que l'on balaie devant sa porte ? Ce n'est d'ailleurs pas tellement en dénonçant qu'on fera du bien. C'est plutôt en proposant autre chose. Il faut bien avouer qu'il s'agit là souvent d'un casse-tête hebdomadaire. Comment écrire sur tant de pays sans choquer ou vexer quelqu'un, surtout si ce quelqu'un n'aime pas ce que l'on dit ? Or il ne s'agit pas de faire plaisir en embouchant la trompette de la flatterie, mais de dire la vérité. Il s'agit donc ( ... ) de concilier la vérité et la charité. C'est d'ailleurs le rôle de toute presse chrétienne. En Afrique en tous cas, il est bon que la presse catholique soit engagée sur le terrain à la lumière du spirituel. Cette presse qui informe doit être capable de porter des jugements sains. ( ... ) Il faut donc que le journal chrétien sache être, dans la recherche de l'information, à l'affût de ce qui est vrai. »*

Premier incident grave en 1951, peu avant des élections. Le Haut Commissaire Béchard intenta un procès pour la publication le 20 janvier, contraire aux dispositions d'une ordonnance de 1944 ( jamais appliquée ) mais conforme à l'idéal de défense de la liberté de la presse, du compte-rendu d'un procès en diffamation qu'il avait intenté aux *Echos d'Afrique Noire*. Prétexte contre prétexte : les adversaires du gouvernement, et surtout ceux de la S.F.I.O. auquel appartenait le gouverneur en profitèrent.

Les colonnes de l'hebdomadaire sont pleines du sujet lancé le 10 février 1951 par un encadré « *Afrique Nouvelle devant les tribunaux* ». Pendant de

nombreux mois, le procès est au centre des propos, aux accents de « *la loi doit être la même pour tous* », donnant les dernières précisions ou reproduisant la presse, africaine et métropolitaine, y compris *Le Monde*, qui défend *Afrique Nouvelle*. Un titre parmi d'autres, à la une, celui du 10 mars 1951 : « *Voici donc les Pères Blancs assis au banc des souteneurs, des filles publiques et des voleurs*. A cette injure, il faut une réparation, et une réparation solennelle ». Des parlementaires adressèrent une pétition au Président du Conseil de la République et des députés écrivirent à Vincent Auriol. L'indignation fut considérable, car l'hebdomadaire catholique était le seul poursuivi alors que bien d'autres avaient fait la même chose ! Une condamnation symbolique alors que les avocats des accusés avaient plaidé à titre gracieux ( 50 F d'amende avec sursis, mais l'éditorial du n° 189 titrait : « *Justice d'exception est faite, nous avons été condamnés* » ) acheva d'asseoir la popularité... Elle eut le droit de publier les débats et les numéros s'arrachèrent ( le tirage passa de 5 500 à 8 000 exemplaires ). « *Je ne vous apprendis rien en vous disant que c'est à partir de ce procès que le journal a fait son plus grand bond en avant et que les Africains ont compris que c'était vraiment leur journal, un journal totalement indépendant* ». Cela entraîna même une crise gouvernementale à Paris les 4 et 5 avril alors que le ministre de la France d'Outre-Mer de l'époque était François Mitterrand ! Le n° 193 du 14 avril fait état de rumeurs de démission de ce dernier. A titre symbolique, les députés votèrent une réduction de 1 000 francs de son budget. Un nouveau scrutin le lendemain revint sur la mesure mais finalement blâma le Haut Commissaire de l'A.O.F. dont le traitement subit une amputation.

Un peu plus tard, un autre procès lui fut intenté par les planteurs de Côte d'Ivoire à la suite d'un papier sur le sort des travailleurs voltaïques dans les plantations. Remis trois fois, le procès aboutit finalement à un retrait de la plainte.

La dénonciation de scandales, également, valut à *Afrique Nouvelle* une grande popularité, dont le point culminant fut peut-être la mise en cause de la régularité du scrutin d'avril 1955 au Togo en contestant le récit de l'A.F.P. dans le n° 411 : « *la prose officielle ne nous satisfait pas. Nous le déclarons tout net. ( ... ) Il y a eu un véritable truquage électoral, truquage d'autant moins compréhensible, disons explicable, qu'il ne pouvait changer le résultat des élections : les partis nationalistes ne présentant pas de candidats, ne pouvaient avoir d'élus. ( ... ). Nous savons bien que la très grande majorité des Togolais est attachée à la France. Mais il serait grand temps qu'on se persuade en haut lieu que des élections préfabriquées sont une fort mauvaise*

*propagande. L'Union Française se bâtit sur les cœurs, non sur les truquages électoraux. N.B. – Nos lecteurs comprendront que nous n'ayons pas donné de noms. Mais s'il faut les produire, nous les produirons* ». Un mois plus tard, en vertu du droit de réponse, le ministre de la France d'Outre-Mer contre-attaque mais *Afrique Nouvelle* introduit comme seul commentaire : « *N.D.L.R. – Le vrai est parfois invraisemblable* ». Et l'informateur du Togo est intégré à la rédaction.

Ce qui est certain, c'est que de tels incidents font, involontairement, du journal un succès et... une cible pour les autorités.

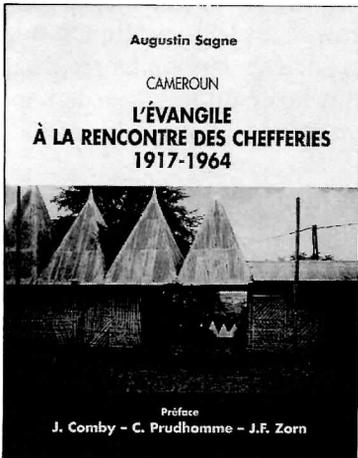
Les saisies, tant sous la colonisation qu'ensuite, furent très nombreuses. Témoins ces petits encarts : en page 1 du n° 579 ( 12 septembre 1958 ) « *Le numéro 578 d'Afrique Nouvelle a été saisi en certains points de l'AOF notamment en quelques villes du Niger. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs qui ont été ainsi privés de leur source habituelle d'information, sans que nous en soyons d'ailleurs avisés officiellement* » ; ou en page 4 du n° 1 713 ( 5-11 mai 1982 ) : « *Nous portons à la connaissance de nos lecteurs que le n° 1 708 d'Afrique Nouvelle a été saisi à Brazzaville.* » Dans l'entretien exclusif que J.-R. de Benoist a obtenu de Sékou Touré ( 3 octobre 1958 ) et dans lequel est évoquée la liberté de la presse, le leader guinéen ne manque pas de remarquer que quatre journaux sont interdits en Côte d'Ivoire parmi lesquels *Afrique Nouvelle*. Pourtant, les interdictions successives en Guinée pesèrent lourd sur les finances, plus encore que celles au Togo ou en Centrafrique ; la susceptibilité de certains gouvernements a contribué à ruiner tous les efforts d'augmentation de la diffusion, comme par exemple celle de Mathieu Kérékou<sup>18</sup>, même si des circuits clandestins pouvaient se mettre en place !

Enfin, des événements imprévus ont parfois aggravé les difficultés habituelles : exemple, les mésaventures du numéro 1 871 ( 15-21 mai 1985 ) abordant la question délicate « *des gris-gris sur le stade* » : « *Certains lecteurs se sont plaints de ne pas trouver notre numéro 1 865 en kiosque au Sénégal. Il semblerait que de gros acheteurs s'en soient servis pour allumer leur feu. Ce numéro est encore disponible et peut être obtenu au bureau du journal.* »

Ces déconvenues n'ont pas empêché le journal d'être connu, reconnu et apprécié. La richesse de son contenu, malgré une présentation ingrate, lui a valu ce succès d'estime.

---

18. Cf. n° 1911 ( 5 mars 1986 ) p. 26. Déjà le Dahomey de 1972 avait interdit le journal cf. n° 1280 ( 10 mars 1972 ) p. 4.



### L'évangélisation dans le Mungo et à l'ouest-Cameroun (1917-1964)

Présentation de la thèse  
d'Augustin Sagne

Jean Comby\*

Sans reprendre toutes les dimensions du travail d'Augustin Sagne<sup>1</sup>, on peut dire que trois aspects retiennent l'attention du lecteur. La lecture en est agréable parce qu'elle intègre d'une manière équilibrée et harmonieuse un certain nombre d'éléments complexes.

Le plan de cette thèse conjointe d'histoire et de théologie, qui est maintenant devenue un livre<sup>2</sup>, suit une progression chronologique : un demi siècle de l'évangélisation du Cameroun, de 1917 à 1964. On comprend qu'apparaisse d'abord la charpente historique du travail. Mais la dimension théologique est bien intégrée ; elle est présente tout au long et se coule dans les étapes historiques, puisque cette théologie évolutive est un des objets de

---

\* Jean Comby, prêtre du diocèse de Lyon, professeur à la faculté de théologie de cette ville, est l'auteur très connu (et traduit en plusieurs langues) de synthèses sur l'histoire de l'Eglise : *Pour lire l'histoire de l'Eglise*, Paris, Le Cerf, 2 tomes, 1984 et 1986 ; *Deux mille ans d'évangélisation*, Paris, Desclée, 1992 (Bibliothèque d'histoire du christianisme, n° 29). Secrétaire et cheville ouvrière de multiples séminaires et colloques, il est très actif en histoire missionnaire au sein du CREDIC (Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme, 31, Place Bellecour, 69002 Lyon).

1. Jean Comby nous donne ici le compte rendu qu'il avait fait dans la revue de la Faculté de théologie et de philosophie de Lyon, *Théophilyon* (1996, I-1, p. 173-180) au sujet de la thèse d'Augustin SAGNE, intitulée : *Evolution des stratégies missionnaires chrétiennes protestantes (SMEP) et catholiques (SCJ) dans le Mungo et à l'ouest-Cameroun (1917-1964)*. Thèse conjointe d'histoire et de théologie soutenue devant l'Université Lyon III, le 4 juillet 1995.

2. Augustin SAGNE, *Cameroun : L'Évangile à la rencontre des chefferies, 1917-1964*, Saint-Maurice (Suisse), Diffusion Saint-Augustin, 1997, 317 p. (Préface de J. Comby, C. Prudhomme et J. F. Zorn ; postfaces de Mgr A. Wouking et de Mgr D. Watio).

cette histoire. Certes, les missionnaires sur le terrain ne sont pas des spéculatifs et ne *théologisent* pas en permanence leur ministère. Mais ils se réfèrent implicitement, ou plus explicitement parfois, dans leurs pratiques, à la théologie officielle de leurs Eglises et de leurs sociétés missionnaires : par exemple, entre beaucoup d'autres choses, à la priorité du salut par le baptême chez les catholiques ou à la priorité du message biblique chez les protestants, ce que montre bien A. Sagne.

La thèse intègre bien également histoire générale et histoire particulière. Il est évident qu'elle n'avait pas à reprendre à compte nouveau l'histoire générale, politique et religieuse de la période. Mais A. Sagne se devait d'intégrer sa recherche personnelle et ses découvertes dans le contexte de l'histoire générale de l'Europe et de l'Afrique ( colonisation, guerres mondiales et décolonisation ) et de l'histoire plus précise du Cameroun. Au fur et à mesure de son travail, A. Sagne nous fait très bien passer du général au particulier, de la reprise d'éléments connus et puisés dans de bonnes sources à des points de vue nouveaux, résultats de sa recherche.

Dans le déroulement de l'évangélisation des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, il y a, certes, beaucoup de points communs aux différents pays et continents, mais il y a aussi trop souvent, chez les historiens, des généralisations hâtives sur les liens entre colonisation et évangélisation, sur les méthodes, catholiques d'un côté, protestants de l'autre. A. Sagne montre bien la spécificité de l'évangélisation d'une région du Cameroun ( le Mungo et l'Ouest Cameroun ), évangélisation qui se différencie de celle d'autres régions du même pays. Il y a, en premier, l'héritage allemand. Ensuite, les Pères du Sacré-Cœur de Jésus de Saint-Quentin ( les déhoniens ) ont leur stratégie propre, qui n'est pas celle des Spiritains leurs voisins. Les lecteurs apprennent avec étonnement l'utilisation, comme langue d'évangélisation, du *pidgin*<sup>3</sup>, qui reçoit ainsi un quasi-statut de langue sacrée, étonnement d'autant plus grand qu'il s'agit là apparemment du choix d'une seule congrégation missionnaire catholique. Voilà sans doute un apport original peu connu. L'étude de traductions de quelques passages du catéchisme et de quelques prières, d'abord en pidgin, puis en langue locale bandjoun, présente un grand intérêt de théologie pratique : nous voyons comment s'opèrent certains déplacements conceptuels et nous saisissons bien là les enjeux de la traduction.

---

3. Aussi bien en Extrême-Orient qu'en Afrique, on appelle *pidgin-english* un système linguistique composite fait d'anglais modifié et d'éléments des langues autochtones.

## Etude comparative des évangélisations catholique et protestante

Un deuxième intérêt de la thèse, et qui en constitue l'apport le plus nouveau, c'est l'histoire rigoureusement parallèle et comparative des deux évangélisations catholique et protestante. Certes, il existait déjà, du côté catholique comme du côté protestant, des ouvrages racontant l'évangélisation par chaque confession, par exemple Le Bayon pour les Pères du Sacré Cœur<sup>4</sup> ou Van Slageren pour les Missions évangéliques<sup>5</sup>. Mais le parallèle que propose A. Sagne est une nouveauté, d'autant plus que la comparaison concerne deux institutions bien définies, la Société des Missions Evangéliques de Paris et la congrégation des Pères du Sacré Cœur de Saint-Quentin ( déhoniens ). Les comparaisons mettent en parallèle des points très précis : les théologies de base, les personnels et leur formation, les activités, etc... Le tableau comparatif des activités des catéchistes catholiques et protestants<sup>6</sup> est particulièrement bienvenu. On aurait pu souhaiter, – mais était-ce possible ? –, d'autres comparaisons encore : par exemple, un parallèle entre traductions catholiques et traductions protestantes ; peut-être aussi un parallèle entre les missionnaires déhoniens et les missionnaires de la Société des Missions Evangéliques de Paris ( SMEP ) : nombre, origine, nationalité, temps de séjour... Le P. Le Bayon, dans son ouvrage sur l'histoire des déhoniens au Cameroun, a donné une liste de tous ceux qui ont travaillé au Cameroun. On aurait aimé trouver les mêmes éléments du côté de la SMEP.

Cette histoire parallèle d'une double évangélisation constitue en même temps une histoire de l'œcuménisme – il vaudrait souvent dire plus justement du non œcuménisme – dans cette terre de mission. En tout cas, cette thèse montre bien que désormais toute histoire de l'évangélisation d'un pays ou d'une région devra mettre en parallèle l'action des diverses confessions chrétiennes.

Soulignons enfin un troisième intérêt de la thèse : l'enquête qu'A. Sagne a faite sur le terrain auprès de témoins de l'évangélisation. Il ne s'agit plus seulement de se référer aux archives des sociétés missionnaires, aux prédi-

---

4. G. LE BAYON, *Les Prêtres du Sacré Cœur et la naissance de l'Eglise au Cameroun*, Paris, Edition Procure des Missions SCJ, 1986, 156 p.

5. J. VAN SLAGEREN, *Les origines de l'Eglise évangélique du Cameroun*, Missions chrétiennes et christianisme indigène, Leiden, E. J. Brill, 1972, 302 p.

6. Dans la thèse, p. 254-255, et dans le livre imprimé, *op. cit.*, p. 148-149.

cateurs de l'Évangile, et aux revues à l'intention des bienfaiteurs, mais bel et bien d'écouter les destinataires du message. Les notes du texte et le tableau donné dans les sources<sup>7</sup> nous les présentent d'une manière précise. À travers ces témoignages, on saisit sur le vif les différences entre le prêché et le reçu ; on se rend compte des motivations de chacun ou du hasard qui a présidé au choix d'une confession chrétienne. Ces choix ne relèvent pas forcément d'une option théologique ou de la mystique !

### Quelques questions

Le lecteur est très intrigué par l'utilisation du *pidgin* comme langue d'évangélisation, c'est-à-dire d'une non-langue, ce qui serait tout le contraire de l'inculturation. Si l'on excepte la région de Douala qui n'est pas directement le sujet de la thèse, le *pidgin* n'est pas une langue utilisée par les Bamiléké dans la vie quotidienne, dans leurs relations ordinaires avec d'autres groupes ou avec les Européens. On ne peut alors que se poser la question : le *pidgin* n'est-il pour les Bamiléké que la langue de la religion catholique, donc une quasi-langue sacrée comme le latin, puisque les protestants, mais également d'autres missionnaires catholiques, ne l'utilisent pas ?

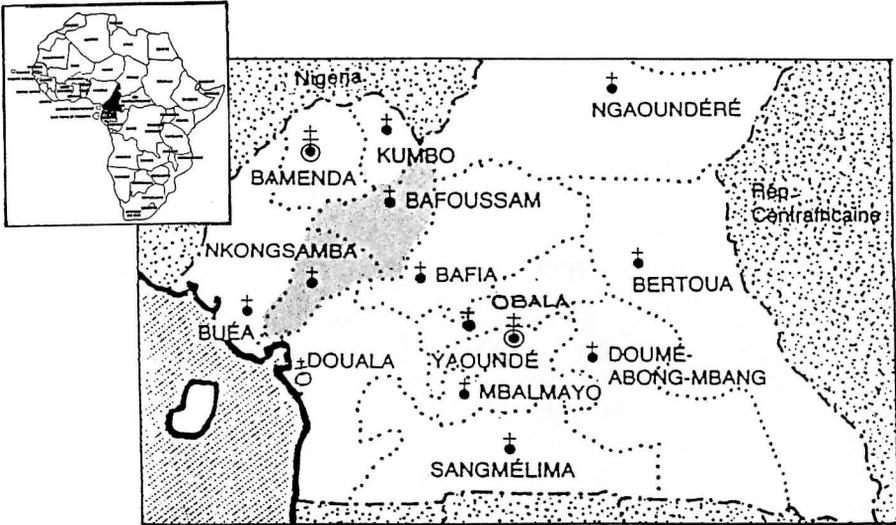
La conclusion reprend deux thèmes. Le premier concerne les ecclésiologies des deux confessions et l'évolution de ces ecclésiologies qui leur a permis de passer d'une Église missionnaire à une Église locale ; le sujet est convenablement développé. Quant au deuxième thème : « *chose de Dieu, chose du Christ, l'Évangile dans les cultures et transformant les cultures* », il semble traité trop brièvement ; on reste un peu sur sa faim. Les dernières pages un peu rapides se ressentent de la hâte terminale. Il y avait sans doute plus à dire pour développer ce qui était présenté plus haut sous le titre : « *le baobab ecclésial de Nkongsamba : beaucoup de branches, peu de racines* ». Il aurait fallu arriver à dire plus longuement en quoi a consisté véritablement cette évangélisation dont l'histoire nous est proposée.

La thèse s'achève sur un constat plutôt pessimiste dans lequel on relève deux aspects : d'une part, l'Évangile ( le christianisme ) n'est pas suffisamment inculturé au niveau de l'expression : langue, culture locale ; et, d'autre part, les baptisés auraient découvert « *le Christ des sacrements* » plutôt que

---

7. Dans le livre imprimé, *op. cit.*, p. 299-300.

« le Christ de la vie totale harmonieuse et concrète ». Cela fait surgir deux séries de questions : 1) – Ce constat est-il particulier à la communauté chrétienne étudiée ? A-t-on des points de comparaison ? Ne doit-on pas faire le même constat pour beaucoup de communautés chrétiennes dans le monde et à travers l'histoire ? 2) – Qu'est-ce donc qu'une évangélisation réussie ? Quels en sont les signes ? Les revues missionnaires insistaient jadis, au-delà du salut apporté, sur le rôle civilisateur et humanisateur du christianisme. Elles évoquaient, entre autres choses, un nouveau sens de l'homme, le relèvement de la condition féminine ou le souci des plus pauvres... Qu'en est-il vraiment avec le recul du temps ?



Cameroun : les diocèses du sud en 1987  
(en grisé : le Mungo et l'Ouest-Cameroun).

Complément de la revue,  
la collection :

**Mémoire Spiritaine**  
**Études et documents**

Sont parus :

- 1 – René CHARRIER, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains*, 240 pages, dont 14 d'illustrations. Prix : 100 F (Frais d'envoi : 23 F).**

Les Frères spiritains n'ont pas toujours eu, dans leur congrégation, la place qu'ils méritaient. Dans la première partie de son livre, René Charrier parle de cette situation sans faux-fuyants. Comment mieux leur rendre justice et hommage que par les pages d'histoire et les *Fioretti* de la deuxième partie de l'ouvrage ? [ *Epuisé.* ]

- 2 – Mgr GAY, *François Libermann. Les chemins de la Paix*, 3<sup>e</sup> édition, 192 pages. Prix : 60 F (Frais d'envoi : 23 F).**

François Libermann, rénovateur, au siècle dernier, de la Congrégation du Saint-Esprit, invite ses disciples à rechercher Dieu sur les chemins de la paix. Il ramène toute la vie spirituelle à ce principe fondamental : se tenir paisiblement aux écoutes de l'Esprit-Saint.

- 3 – Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Église au Congo*, 496 pages, nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos. Prix : 185 F (Frais d'envoi : 33 F).**

De l'estuaire du Congo à l'Oubangui... de 1865 à nos jours... les missionnaires spiritains ont implanté au Congo une centaine de missions. Ce livre offre sur ces missions une somme unique d'informations précises : lieux, personnes, dates ; matériaux pour une histoire de l'Église qui reste à écrire.

*Vient de paraître en février 1998 :*

- 4 – Christian de MARE présente : *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places (1679-1709). Ecrits et Études*, 424 pages, dont 45 d'illustrations, relié. Prix : 175 F (Frais d'envoi : 33 F).**

## Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
<i>Ann. Prop. Foi</i>	<i>Annales de la Propagation de la Foi.</i>
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer ( Aix-en-Provence ).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly ( b. pour boîte ).
Arch. Srs sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	<i>Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.</i>
BPF	<i>Bulletin de la Province de France</i> ( Congrégation du Saint-Esprit ).
CS	<i>Cahiers spiritains</i> , Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, <i>Commentaire de Saint-Jean</i> ( 1895 ou 1988 ).
DC	<i>La Documentation catholique.</i>
<i>Ecr.</i> ( 1959 )	<i>Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places.</i> Ed. français-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. ( Ed. Henry J. KOREN ).
<i>Ecr.</i> ( 1988 )	<i>Claude-François Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,</i> Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. ( Ed. Joseph LECUYER )
ES	<i>Ecrits spirituels du Vénérable Libermann</i> , Paris, Duret, 1891.
<i>ES Supp.</i>	<i>Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,</i> Paris, maison mère, 1891.
<i>Jal</i> ***	<i>Journal de communauté</i> ( Nom de la communauté ).
LS I, II, III	<i>Lettres spirituelles du Vénérable Libermann</i> ( 3 <sup>e</sup> édition, Paris, Poussielgue, ( 1889 ), 3 volumes ).
LS IV	<i>Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de</i> <i>la congrégation</i> , Paris, maison mère, ( 1889 ).
MC	<i>Les Missions catholiques.</i>
NB	Notice biographique
ND I à XIII	<i>Notes et Documents relatifs à la vie et à l'Œuvre du Vénérable</i> <i>François-Marie-Paul Libermann</i> (éd. A. Cabon ) Paris, maison mère ( 30, rue Lhomond ), 1929-1941.
ND IX <i>App.</i>	<i>Appendice</i> au t. IX des <i>ND</i> , Paris, 1939.
ND XIII <i>App.</i>	<i>Appendice</i> au t. XIII des <i>ND</i> , Paris, 1941.
ND <i>Compl.</i>	<i>Notes et Documents. Compléments</i> , Paris, 1956.
NDH	<i>Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation</i> <i>du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la</i> <i>B.V. Marie, 1703-1914</i> , Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

## Dans ce numéro

---

### Editorial

1830-1850 : Ozanam, Libermann et d'autres :  
la Bonne Nouvelle aux pauvres...

### Autour des fondateurs

Libermann chez Frédéric Ozanam, en décembre 1839 :  
l'embellie de Lyon et la grâce de Fourvière.

« Aux racines de l'arbre spiritain » : présentation d'un livre-ressource  
sur Claude-François Poullart des Places, dirigé par Christian de Mare.

### La mission spiritaine dans l'histoire

Le clergé à la découverte de la condition ouvrière ( 1830-1848 ).

Le P. J.-B. Loevenbruck ( 1795-1876 ),  
précurseur du catholicisme social  
et de l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil, dès 1822.

Où l'on voit le P. Libermann découvrir avec admiration les œuvres so-  
ciales marseillaises des abbés Julien ( 1805-1848 ) et Perrée ( 1811-1888 ).

Homme d'œuvres entreprenant, ami de Libermann,  
M. Germainville ( 1806-1881 ).

### Documents

Frédéric Ozanam et la Propagation de la Foi :  
Etude *suivie de* Trois lettres inédites d'Ozanam à André Terret.

### Chroniques et commentaires

*AFRIQUE NOUVELLE*, un hebdomadaire catholique  
dans l'histoire ( 1947-1987 ).

L'évangélisation dans le Mungo et à l'ouest-Cameroun ( 1917-1964 ) :  
présentation de la thèse d'Augustin Sagne.

N° 7  
Premier  
semestre  
1998

# Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité



## De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique

Congrégation du Saint-Esprit,  
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

# Mémoire Spiritaine

*Histoire, Mission, Spiritualité*

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

*Directeur* : Paul Coulon *Administrateur* : René Charrier

*Comité de rédaction* : Christian Berton, Bernard Ducol, Michel Legrain, Ghislain de Banville, Jean Ernoult, Srs Anita Disier et Paul Girolet

*Conseil de rédaction*: Annie Bart ( Bordeaux ) - Joseph-Roger de Benoist, pb ( Sénégal ) - François Bontinck, cicm ( Congo démocratique ) - Paule Brasseur ( Paris ) - Joseph Carrard, cssp ( Suisse ) - Gérard Cholvy ( Montpellier ) - Jean Comby ( Lyon ) - Jean Criaud, cssp ( Chevilly ) - Philippe Delisle ( Lyon ) - Elisabeth Dufourcq ( Paris ) - Nazaire Diatta, cssp ( Cameroun ) - Casimir Eke, cssp ( Nigéria ) - Sean P. Farragher, cssp ( Irlande ) - Jacques Gadille ( Lyon ) - David E. Gardinier ( U.S.A. ) - Jean Guennou, mep ( Paris ) - Johann Henschel, cssp ( Allemagne ) - Bruno Hubsch ( Lyon ) - Henri J. Koren, cssp ( U.S.A. ) - Philippe Laburthe-Tolra ( Paris ) - Jean Le Gall, cssp ( Alex ) - Gallus Marandu, cssp ( Tanzanie ) - Christian de Mare, cssp ( Paris ) - Henry F. Moloney, cssp ( Irlande ) - Gérard Morel, cssp ( Gabon ) - Adelio Torres Neiva, cssp ( Portugal ) - Vincent O'Toole, cssp ( Rome ) - Jean-Claude Pariat, cssp ( Rome ) - Jean Pirotte ( Belgique ) - Bernard Plongeron ( Paris ) - Jacques Prévotat ( Paris ) - Claude Prudhomme ( Lyon ) - Gaétan Renaud, cssp ( Canada ) - Claude Sœtens ( Belgique ) - Jean-Louis Vellut ( Belgique ) - Gérard Vieira, cssp ( Sénégal ) - Pierre Wauters, cssp ( Congo )

## *Mémoire Spiritaine*

**Siège social: 30, rue Lhomond, 75005 Paris**

**Rédaction et administration:**

**12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex**

Téléphone et fax: 01.41.80.92.44

### **Abonnements:**

**France: 200 F - Autres pays: 230 F**

**C.C.P.: Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K**

*(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements  
à destination des pays de la zone CFA)*

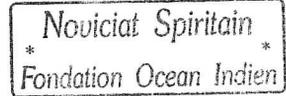
A paraître en 1998 : n° 7 et 8

*Les six premiers numéros de la revue sont disponibles,  
au prix de 100 F. Le numéro (port compris, pour la France)*

# Mémoire Spiritaine, n° 7 (1<sup>er</sup> semestre 1998)

## Editorial

3 1848 : Des événements et des hommes



## Autour des fondateurs

7 *Michel Legrain*

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie :  
préliminaires à une union de congrégations (1/2).

## La mission spiritaine dans l'histoire

28 *Gérard Morel*

De l'hospice de Bordeaux à la côte d'Afrique, le premier frère missionnaire  
de Libermann, Grégoire Sey (1824-1857).

44 *Joseph Carrard*

Histoire des spiritains en Suisse.

74 *Sœurs Anita Disier et Paul Girolet*

Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (1/2).

## Autour de l'esclavage et de son abolition

93 *Paule Brasseur*

De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique.

108 *Daniel Moulinet*

Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves.

127 *Philippe Delisle*

Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe.

## Chroniques et commentaires

129 *Françoise Jacquin*

Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient.

144 *Ghislain de Banville*

Raconte-moi Chevilly-Larue...

## In Memoriam

152 *Philippe Delisle*

Bernard David, historien des Antilles (1927-1998).

## Recensions

L'histoire nous apprend ... qu'il ne faut s'étonner de rien  
et qu'on peut s'attendre à tout, car tout est déjà arrivé.  
Son réalisme devient ainsi un sain relativisme. (...)  
Sa connaissance nous enlève aussi l'illusion fixiste,  
qui a été et qui demeure si pernicieuse  
pour la formation intellectuelle et morale des catholiques.  
Nous avons trop longtemps vécu dans l'idée  
que la société et l'Eglise étaient faites, constituées,  
alors que - dans des conditions profondément différentes bien sûr -  
elles sont à *faire* tous les jours. (...)  
Même s'agissant de l'Eglise et des études théologiques,  
la connaissance de l'histoire nous permet de nous mieux situer  
et de comprendre ce qui se passe. (...)  
Il arrive des choses qui n'ont pas encore été.  
Mais la connaissance de ce qui s'est produit dans le passé  
est une grande et solide école pour comprendre le présent  
et affronter l'avenir.

*Yves Congar*

### **1848 : Des événements et des hommes**

Sacrifiant à ce qui est, paraît-il, une spécificité monomaniaque bien française – la commémoration en tous genres –, notre revue consacre les deux livraisons de cette année 1998 à *faire mémoire* conjointement de l'abolition de l'esclavage et de l'union réussie entre les missionnaires du Saint-Cœur de Marie fondés par Libermann en 1841 et la congrégation du Saint-Esprit née de Poullart des Places en 1703, il y a tout juste cent-cinquante ans dans les deux cas.

Fidèles à notre projet initial, nous ne faisons pas de numéros proprement thématiques. Nous pouvons, toutefois, regrouper quelques contributions autour d'un même sujet, et le titre de couverture se réfère à telle ou telle contribution sur laquelle nous voulons attirer l'attention. Celui du présent numéro est repris de l'article de madame Paule Brasseur : *De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique*. Il indique clairement que nous n'entendons pas nous arrêter à un *événement* statique et datable dans une histoire-chronique (le décret du 27 avril 1848), mais bien plutôt à un processus dans une (plus) longue durée. Processus paradoxal dans lequel 1848 apparaît comme un point d'aboutissement et comme un point de départ. Aboutissement : de la servitude dénoncée pendant des années à la liberté enfin conquise et proclamée. Point de départ : de l'abolition de l'esclavage à une nouvelle forme de dépendance justifiée dans les mentalités, la colonisation.

Dans notre partie centrale « autour de l'esclavage et de son abolition », nous n'avons pas d'autres études à proposer pour le moment en ce qui concerne l'abolition de 1848. Par contre, et pour montrer que l'affirmation claire des principes ne fait généralement qu'inaugurer dans l'histoire une longue période de combat pour son application dans les faits, nous publions un article de

Daniel Moulinet montrant la forme que prend, dans le contexte de la mission en Afrique, le combat contre l'esclavage dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Daniel Moulinet est un spécialiste de ce polygraphe grand agitateur d'opinion que fut Mgr Jean-Joseph Gaume, né en 1802 comme Libermann<sup>1</sup>. S'inscrivant dans la ligne du combat ultramontain, Mgr Gaume ne pouvait que rencontrer cet autre bretteur qu'était le spiritain Mathurin Gaultier, professeur au séminaire du Saint-Esprit et grand pourfendeur du gallicanisme. C'est en étudiant la correspondance entre les deux hommes aux archives générales spiritaines que Daniel Moulinet découvrit cette autre facette de Mgr Gaume : ses liens avec le missionnaire spiritain du Zanguebar, Horner, tissés avant même de devenir directeur de l'Œuvre apostolique chargée de l'aide aux missions dans leurs besoins temporels. Mgr Gaume va s'investir (et investir) dans le rachat des esclaves. A travers des textes d'époque abondamment cités, Daniel Moulinet nous montre l'importance qu'avait prise, en cette fin de siècle, dans la pratique missionnaire, la question du rachat des esclaves, en particulier des enfants. Comment la politique missionnaire des villages de liberté chrétiens se révéla être une impasse pour l'évangélisation relève d'une autre étude déjà faite ailleurs<sup>2</sup>.

Pour ce cent-cinquantième anniversaire de 1848, aurait-il fallu programmer des articles portant plus spécifiquement sur l'histoire des spiritains dans l'histoire de l'esclavage et des combats pour son abolition ? Ce qui, en gros et en détail, pourrait être dit sur ce sujet l'a été à diverses reprises par divers auteurs. On a beaucoup publié sur l'esclavage. Du nouveau est sans doute possible à partir de nos archives. Manquent les gens riches en compétences et en temps pour accomplir un tel travail. Les résultats d'une pareille recherche montreraient qu'en ce domaine comme en tout autre, si les spiritains eurent quelques originaux prophètes (par exemple, M. Monnet, dit le « Père des Noirs », à l'île Bourbon), la majorité d'entre eux partagèrent la mentalité commune de leurs contemporains.

Un bon exemple nous est fourni par le cas du grand M. Bertout, homme providentiel qui devait sauver la congrégation après la tourmente révolutionnaire et qui est également connu pour son célèbre naufrage sur la côte d'Afrique,

---

1. Cf. Daniel MOULINET, *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume (1802-1879)*, Paris, Le Cerf, 1995, 485 p.

2. Cf. Denise BOUCHE, *Les villages de liberté en Afrique noire française, 1887-1910*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 1968, 281 p.

avec son confrère M. Deglicourt, en 1778. L'historien André Zysberg vient de s'intéresser à cette « Rude croisière pour deux missionnaires au siècle des Lumières<sup>3</sup> ». La présentation qu'il fait des deux hommes et de leur expédition nous plonge, non seulement en plein naufrage, mais en plein contexte colonial et esclavagiste. Citons : « *La Mère de famille* devait conduire les deux spiritains à Cayenne, mais ce bâtiment fut armé pour une autre destination à cause des événements d'Amérique. Après six semaines d'attente, Deglicourt et Bertout prirent place sur le *Marin*, un navire jaugeant 250 à 300 tonneaux, affrété par la Compagnie d'Afrique pour aller chercher 200 Noirs à Gorée, afin de les vendre en Guyane. Leur passage sur un navire négrier posait d'autant moins de problème de conscience aux deux prêtres qu'à Cayenne, la congrégation du Saint-Esprit aurait la jouissance d'une "habitation", autrement dit d'une plantation avec des esclaves, dont le jeune Bertout assurerait la direction<sup>4</sup> ».

Décidément, le passé ne se plie pas facilement à ce que nous voudrions qu'il eût été !... Il n'y a pas lieu de s'étonner mais il y aurait sûrement intérêt à nous pencher sur nos archives pour faire une histoire spiritaine vraie, sans anachronisme mais sans fausse pudeur non plus.

Avant de traiter dans le prochain numéro de cet événement connu dans l'histoire spiritaine sous le nom de *fusion* (décret romain du 10 septembre 1848), Michel Legrain commence en ce numéro-ci par mettre de l'ordre et de l'intelligibilité dans les préliminaires à ce rapprochement qui verra l'entrée de tous les missionnaires du Saint-Cœur de Marie dans la congrégation du Saint-Esprit dont Libermann sera alors élu onzième supérieur général. Et si Rome et le Gouvernement français se montrèrent l'un et l'autre favorables à cette *mort-résurrection* – mort de la société de Libermann pour une véritable résurrection de celle du Saint-Esprit –, c'est pour des raisons quasi identiques : le bien de la Mission pour l'Eglise, la bonne administration du culte dans les colonies pour la France.

Et, d'ailleurs, les problèmes de l'esclavage n'étaient pas pour rien dans tout cela. Pour diverses raisons, en effet, bonnes et moins bonnes, depuis quelques

---

3. C'est le titre d'une fort intéressante contribution au volume *Histoires d'archives. Recueil d'articles offert à Lucie Favier par ses collègues et amis*, Paris, Société des amis des Archives de France, 1997, p. 345-368.

4. A. ZYSBERG, *in op. cit.*, p. 345-346. Dans une production spiritaine - Amet LIMBOUR, *La Congrégation du Saint-Esprit depuis sa fondation en la fête de la Pentecôte 1703 jusqu'à la fusion avec la congrégation du S. Cœur de Marie, le 24 août 1848*, Lille, Paris, Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et C<sup>ie</sup>, 1909, p. 43 -, on peut lire la version suivante : « Le Ministère mettait à sa disposition des propriétés importantes qui assureraient des revenus à l'œuvre du Séminaire : il y ajoutait des subsides de l'Etat. »

temps, le séminaire du Saint-Esprit chargé de former le clergé colonial était en butte aux attaques de l'opinion et de la Chambre (Ledru-Rollin notamment, en 1847) : le séminaire passait pour peu favorable à l'abolition et les insuffisances de certains membres du clergé colonial lui étaient imputées... Du coup, le nouveau gouvernement de 1848 ne pouvait guère être favorable à la congrégation du Saint-Esprit, ce qui aggravait sa situation et pouvait remettre en cause sa mission. Si les *événements* de 1848 mirent en avant *l'homme* Schœlcher dont l'action personnelle fut décisive pour l'abolition de l'esclavage, les mêmes événements mirent en avant Libermann, bien vu du ministère et de la nonciature, comme *l'homme* providentiel pour le séminaire du Saint-Esprit.

Même si elles ne concernent pas 1848, les autres contributions de ce numéro ne sont pas simplement décoratives. Le texte de Gérard Morel sur le premier frère missionnaire de Libermann aurait tout aussi bien pu prendre place dans le précédent numéro, puisqu'avec Grégoire Sey, nous retrouvons Bordeaux et M. Germainville ; c'est un bel hommage rendu aux figures obscures mais essentielles de la Mission, car dans la lumière évangélique du mystère pascal, la vie et la mort de l'humble frère Grégoire valent toutes les autres, dont on parle davantage. Les sœurs spiritaines reviennent toute cette année avec l'histoire de leurs vingt-sept ans à Madagascar. Joseph Carrard passe de la miniature à la fresque murale : après les quatre pages du n° 5 sur un portrait peu connu de Libermann, voici les trente pages d'une histoire des spiritains en Suisse (et pas uniquement des spiritains suisses !). Alors que la congrégation du Saint-Esprit s'apprête à renouer avec sa tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle en se rendant en Asie (Taïwan, Philippines), au moment où vient de se terminer à Rome le synode des évêques sur l'Asie, avec Françoise Jacquin, nous nous ouvrons à la rencontre du christianisme et de l'Asie à travers la figure symbolique de Monchanin. Ghislain de Banville honore une publication de la municipalité de Chevilly-Larue en racontant à partir d'elle l'histoire de cette ville où le *séminaire des Missions* spiritain s'est implanté en 1864. En attendant de nous donner un nouvel article sur les questions liées à l'esclavage et aux suites de son abolition, Philippe Delisle rend brièvement compte d'un colloque en Guadeloupe sur ce sujet et, surtout, en notre nom, fait mémoire du grand historien des Antilles, Bernard David, très lié aux archives spiritaines dans le cadre de ses recherches et partie prenante dès le début de l'aventure de *Mémoire Spiritaine*...

Paul Coulon

### **Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie Préliminaires à une union de congrégations**

*Michel Legrain\**

*Le 10 septembre 1848, le pape Pie IX signait l'acte d'union des deux Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'événement, Mémoire Spiritaine, dans chacun de ses deux numéros, y consacrerait un article. Nous en emprunterons la matière à la thèse de P. Michel Legrain, soutenue le 26 mai 1965, sous le titre : Une union de congrégations au XIX<sup>e</sup> siècle, et jamais publiée comme telle.*

---

\* Le P. Michel Legrain, spiritain, a été missionnaire au Congo (Brazzaville), avant d'entamer une longue carrière d'enseignant comme professeur de théologie morale et de droit canonique, tout d'abord au scolasticat spiritain de Chevilly, puis à l'Institut catholique de Paris après sa soutenance de thèse de doctorat en droit canonique, en 1965. Parallèlement à son enseignement et à ses responsabilités universitaires (il fut pendant six ans vice-recteur de l'Institut catholique), une partie de son temps était et est toujours consacrée à l'aumônerie internationale des centres de préparation au mariage, ainsi qu'à un ministère théologique varié pour le service des missions. Parmi ses travaux publiés : *Le corps humain, du soupçon à l'évangélisation* (Paris, Bayard éditions / Centurion, 1978, rééd. 1993) ; *Mariage chrétien, modèle unique ? Des questions venues d'Afrique* (Paris-Lyon, Le Chalet, 1978) ; *Questions autour du mariage : permanences et mutations*, Mulhouse, Salvator, 1983) ; *Les chrétiens face au divorce* (Paris, Bayard éd. / Centurion, 1991) ; *Remariage et communautés chrétiennes* (Mulhouse, Salvator, 1991) ; *Le Père Adolphe Jeanjean, missionnaire au Congo* (Paris, Le Cerf, 1994) ; *Les personnes divorcées remariées : dossier de réflexion* (Paris, Bayard éd./ Centurion, 1994). Il a été aussi le rédacteur final de l'ouvrage collectif *La Foi des catholiques* (Paris, Centurion, 1984).

## Introduction<sup>1</sup>

Depuis 1774, le Séminaire du Saint-Esprit fournissait des prêtres à la Guyane. Quand il se réorganise, après la Révolution, il est officiellement chargé de la formation du clergé colonial. La France, à partir de 1830, envisage une émancipation progressive des esclaves et le Gouvernement reconnaîtra : « Le Séminaire du Saint-Esprit est la seule Congrégation qui, par le but de son institution, soit aujourd'hui en état de former et de fournir aux colonies des ecclésiastiques recommandables... » Et, s'adressant au Supérieur : « C'est donc à vous, Monsieur, qu'est remis exclusivement l'instruction, le choix et la direction générale des prêtres appelés à travailler à l'œuvre laborieuse et délicate de la moralisation des Noirs aux colonies<sup>2</sup>. »

Mais M. Amable Fourdinier, Supérieur du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit depuis 1832, n'a pas toujours eu les moyens nécessaires pour remplir le rôle qu'on attendait de lui. Pour y suppléer, il se met à engager des volontaires sur simple recommandation. Ce qui amène aux colonies un certain nombre d'indésirables ; minorité, certes, mais qui fait parler d'elle et qui ternit la réputation du clergé colonial en général et celle du Séminaire.

M. Fourdinier conçoit alors le projet de regrouper dans une congrégation les prêtres anciens du Séminaire. Jusque là, seuls étaient membres de la Congrégation du Saint-Esprit ceux qui avaient la responsabilité et assuraient la marche du Séminaire du Saint-Esprit. Les autres prêtres, envoyés dans les missions, même s'ils se prévalaient du titre de *spiritains*, étaient entièrement libres. M. Fourdinier met au point son projet en 1836. Il le présente dans une circulaire aux préfets apostoliques et une autre au clergé colonial lui-même. Presque tous les prêtres déclinent son offre et les préfets de la Martinique, de la Guadeloupe et de Bourbon s'opposent fermement au projet. En janvier 1845, M. Fourdinier meurt ; M. Nicolas Warnet lui succède, mais démissionne peu après et laisse la place (à partir du 29 avril 1845) à M. Alexandre Leguay.

Entre temps, M. François Libermann a fondé, en 1841, la *Société du Saint-Cœur de Marie*. L'année suivante, d'accord avec le préfet apostolique, un

---

1. Cette introduction résume les pages 42 à 56 de la thèse du P. Legrain et c'est ensuite le texte même d'un de ses chapitres qui est transcrit : MICHEL LEGRAIN, *Une union de congrégations au XIX<sup>e</sup> siècle : le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie*, Institut Catholique de Paris, 1965, 241 p. photocopées.

2. Arch. CSSp, *Notices biographiques*, n° 21, mars 1911, p. 294. Lettre du Ministre de la Marine, 22 novembre 1839.

premier missionnaire de la jeune congrégation est envoyé à l'île Bourbon, rejoint un an plus tard par deux de ses confrères. M. Fourdinier prend mal cette initiative, revendiquant pour lui seul la responsabilité d'envoyer des ecclésiastiques aux colonies et de leur faire allouer un traitement. Dès 1845, M. Libermann envisage la possibilité d'une union avec la Congrégation du Saint-Esprit. Comme on va le voir, M. Fourdinier n'y était pas favorable et M. Leguay y était hostile.

M. Alexandre Leguay n'est pas un ancien du séminaire qu'il connaît pour y avoir logé quelque temps. Il est alors vicaire général du diocèse de Perpignan, quand il accepte la charge de Supérieur du Séminaire du Saint-Esprit. Dès le premier mois de son arrivée à Paris, il reprend le projet de M. Fourdinier, en y apportant quelques précisions et modifications. Mais prévoir, comme c'était le cas, l'entrée en masse de tout le clergé colonial en exercice dans la Congrégation était une utopie qui condamnait l'entreprise à l'échec. Pourtant, c'est un événement extérieur, la Révolution de février 1848, qui va anéantir le rêve de M. Leguay. Aux yeux du nouveau gouvernement, le Séminaire et M. Leguay sont suspects de tiédeur envers l'émancipation des esclaves : on les disait *antinégrophiles* selon une curieuse expression ! M. Leguay donne sa démission le 29 février 1848.

La rénovation de la Congrégation du Saint-Esprit, en cette année 1848, viedra de l'extérieur, par l'union avec la Société du Saint-Cœur de Marie... union envisagée déjà plusieurs années auparavant...

\* \* \*

### M. Fourdinier, un partenaire difficile<sup>3</sup>

Le Séminaire du Saint-Esprit qui essayait de retrouver vigueur dans un *projet de congrégation*, ainsi que l'écrivait M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, le 19 octobre 1842 ne pouvait voir sans appréhensions de nouveaux venus s'installer aux colonies françaises<sup>4</sup>. Il est dur de recommander au Gouvernement des gens qui, humainement parlant, semblent des

---

3. Nous transcrivons ici les pages 97<sup>bis</sup> à 107 de la thèse de Michel Legrain. Avec l'accord de l'auteur, nous y avons apporté quelques rares modifications de détail. Les sous-titres sont de la rédaction.

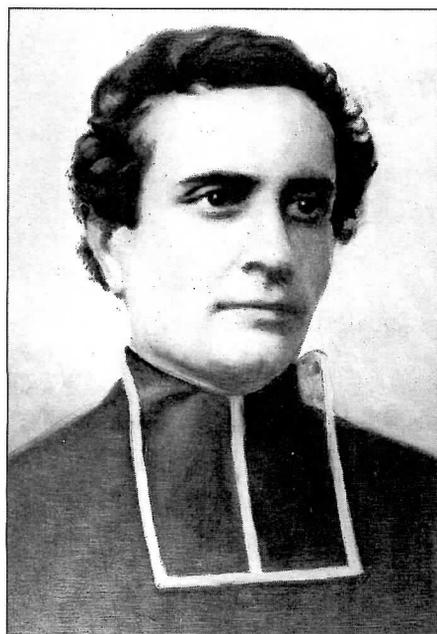
4. ND, III, p. 540-541. M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, 19 octobre 1842.



*De gauche à droite, de haut en bas :*

**M. Amable Fourdinier,**  
7<sup>e</sup> supérieur du Saint-Espirit,  
de 1832 à 1845.

**M. Alexandre Leguay,**  
9<sup>e</sup> supérieur du Saint-Espirit,  
de 1845 à 1848.



**M. Eugène Tisserant,**  
(1814-1845)  
initiateur de l'Œuvre des Noirs  
avec Frédéric Le Vasseur,  
prêtre du Saint-Cœur de Marie,  
préfet apostolique d'Haïti en 1844,  
puis de la Guinée en octobre 1845.  
Meurt en mer, par suite de naufrage,  
le 7 décembre 1845.

concurrents. Bien sûr, écrit M. Fourdinier, « les désirs de Votre Eminence sont des ordres. (...) Cependant, Monseigneur, je suis loin d'avoir la conviction que ces prêtres, au milieu des nôtres et avec les dispositions où sont la plupart des habitants, feront le bien qu'on espère. On dit que ce sont des prêtres éprouvés, et cependant, excepté M. Libermann, ce sont des jeunes gens, dont la plupart ne sont pas encore prêtres<sup>5</sup>. » De son côté, M. Libermann ne se fait pas illusion : même si M. Fourdinier « courait grand danger de voir tomber sa maison », (...) « il fera tout ce qu'il pourra pour nous faire tort, parce qu'il croit en son âme et conscience devoir faire cela<sup>6</sup> ». Ce qui n'empêche nullement les convenances ecclésiastiques de conserver tous leurs droits ; M. Libermann écrit à M. Le Vasseur : « Je suis allé cette semaine-ci voir M. Fourdinier, qui a été on ne peut plus aimable ; m'a montré toutes sortes de choses qui regardent sa société. Il causa avec moi pendant une heure et demie, avec beaucoup de charité<sup>7</sup>. » Et d'ajouter, à M. Collin : « Il me dit que lorsque la divine Providence ouvrira la mission dans la grande île de Madagascar, il nous demandera du monde. Je ne sais que penser de cela ; je ne pense pas que cela fut tout à fait sincère ; cependant, c'est un homme zélé qui veut le bien. Peut-être est-il revenu de ses préventions sur notre compte. Je crois toutefois qu'il avait des vues en me parlant de la sorte<sup>8</sup>... »

Une maladresse de M. Tisserant n'arrange rien : lors de son passage à la Martinique, il dénonce à M. Fourdinier le cas d'un mauvais prêtre. Du coup, M. Fourdinier « nous regarde comme des étourdis, des gens à tête ardente, d'un zèle inconsidéré. (...) Cette imprudence de M. Tisserant va nous brouiller tout<sup>9</sup> ». On redouble donc de prudence, car M. Fourdinier « nous anéantirait s'il en avait le pouvoir<sup>10</sup> ». « Le saint homme serait bien dangereux pour nous, s'il avait beaucoup de pouvoir. Il fait tout contre nous pour nous ruiner, et cela avec les meilleurs sentiments et par un effet de zèle pour le bien. Je crois qu'il est trompé par la crainte du tort que nous pourrions causer au Saint-Esprit<sup>11</sup>. »

5. ND, III, p. 540. M. Fourdinier au Cardinal Préfet de la Propagande, 19 octobre 1842.

6. ND, IV, p. 126 et 128. M. Libermann à M. Le Vasseur, 4 mars 1843. Frédéric Le Vasseur et Eugène Tisserant (dont il est question dans le texte, quelques lignes plus loin) étaient à l'origine du projet de l'*Œuvre des Noirs* qui a donné naissance, grâce à Libermann, à la *Société du Saint-Cœur de Marie*.

7. ND, IV, p. 131. P.S. de la lettre à M. Le Vasseur, 4 mars 1843.

8. ND, IV, p. 149. M. Libermann à M. Collin, 19 mars 1843. M. Marcellin Collin était missionnaire à l'île Bourbon, avec M. Le Vasseur.

9. ND, IV, p. 188. M. Libermann à M. Le Vasseur, 18 avril 1843.

10. ND, VI, p. 323. M. Libermann à M. Collin, août 1844.

11. ND, VI, p. 330. M. Libermann à M. Le Vasseur, 26 août 1844.

L'une des conséquences de cette attitude du Supérieur du séminaire du Saint-Esprit est, qu'à Madagascar « le Ministère nous refuse le trousseau et l'allocation des subsides pour les missionnaires. M. Fourdinier est un saint homme ; c'est lui qui a gagné sa cause et je n'en suis pas fâché. (...) Il a fait beaucoup de démarches pour que les nôtres ne soient pas reçus ; il a enfin réussi<sup>12</sup>. » M. Libermann est d'autant moins fâché qu'on réservait aux missionnaires du Saint-Cœur de Marie les régions les moins salubres ; la jeune congrégation n'avait nul besoin d'aller au devant d'un nouveau désastre.

M. Libermann, avec grande finesse, put tourner l'opposition spiritaine. Par l'intermédiaire de la Mère Javouhey, bien vue officiellement, il signala ses intentions au Gouvernement : « Je disais à la bonne Mère [Javouhey] que j'étais bien décidé à n'avoir jamais affaire à ce bon Supérieur du Saint-Esprit qui, avec les meilleures intentions du monde, nous ruinerait, dans la crainte que nous lui fassions du tort. J'ajoutais que j'allais tourner mes vues d'un autre côté pour envoyer mes missionnaires ailleurs, que j'étais bien fâché de ne pouvoir venir au secours des colonies françaises qui en ont si grand besoin, mais que, au bout du compte, la volonté de Dieu avant tout. Je pense donc que la Mère Javouhey aurait parlé et on s'est empressé de m'arrêter, dans la crainte que nous ayons déjà disposé de nos missionnaires, quand les nouvelles dépêches viendront de Bourbon<sup>13</sup>. » L'argument était convaincant : comment un gouvernement s'entêterait-il à confier le soin spirituel des colonies à des gens (les spiritains) qui avaient un titre, mais pas de personnel suffisant ?

Le 5 janvier 1845, disparaissait M. Fourdinier, qui « dans ses derniers jours, nous desservit complètement au Ministère ». Il était sage d'attendre « que les affaires religieuses des colonies soient traitées. Le délabrement de la maison du Saint-Esprit a mis un désordre complet dans les affaires<sup>15</sup> ».

---

12. *ND*, VI, p. 472. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 8 décembre 1844. M. Ignace Schwindenhammer (1818-1881) était entré au noviciat de la Société du Saint-Cœur de Marie en 1843. Il sera le bras droit de M. Libermann et lui succédera comme Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

13. *ND*, VI, p. 487-488. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 20 décembre 1844.

14. *ND*, VII, p. 129. M. Libermann à M. Le Vasseur, 9 avril 1845.

15. *ND*, VII, p. 127. M. Libermann à M. Le Vasseur, 9 avril 1845.

## Le Séminaire du Saint-Esprit à l'agonie...

A la mort de M. Fourdinier, le Séminaire du Saint-Esprit semble à l'agonie, au dire de M. Libermann : « Ces Messieurs du Saint-Esprit, à ce qu'il paraît, ne sont pas bien d'accord. Ils ne sont que trois<sup>16</sup>. M. Warnet est supérieur par intérim ; M. Hardy a été renvoyé de la Congrégation par M. Fourdinier ; après sa mort, M. Hardy est rentré. On est bien mécontent de tous côtés. Cette maison aurait besoin d'hommes capables pour sa conduite ; elle a besoin d'être menée avec vigueur<sup>17</sup>. » C'était du domaine public, puisque le Nonce lui-même écrivait à la Propagande : « Elle [la maison du Saint-Esprit] a perdu l'estime et la confiance, non seulement de tout l'épiscopat français, mais aussi du Gouvernement, à cause du manque de réussite obtenu par la plus grande partie des sujets envoyés dans les colonies. La façon dont fonctionne actuellement ce Séminaire (...) semble ne pas pouvoir continuer. Dans cette hypothèse, si votre Eminence le jugeait bon, je serais d'avis d'en confier la direction à la Congrégation de M. l'abbé Libermann, qui pourrait l'administrer, avec, comme supérieur M. Libermann en personne et trois ou quatre professeurs et un économiste<sup>18</sup>. »

Tous les gens avertis pensaient en effet qu'à la veille de la discussion de la loi sur l'affranchissement des esclaves, il était urgent d'envoyer aux colonies des prêtres nombreux et capables. Et M. Libermann de confier à son ami M. Le Vasseur : « Le Nonce nous est très attaché ; il veut à toute force que le Séminaire du Saint-Esprit nous soit donné. J'en suis effrayé. Le bien à faire est immense, mais d'une difficulté plus immense encore. Je n'ai fait aucune démarche pour cela ; je n'en ferai aucune. Le Nonce écrit à la Propagande pour cela ; je n'oserai rien demander, je n'oserai rien refuser. Je me tiens sur la négative et laisse faire la divine Providence. Je ne sais si je dois être triste ou content dans le cas où l'intention de Mgr le Nonce aurait son accomplissement. Je reste dans une parfaite indifférence à ce sujet<sup>19</sup>. »

16. *MM*. Nicolas Warnet, Mathurin Gaultier et Jean Hardy.

17. *ND*, VII, p. 33. M. Libermann à M. Le Vasseur, janvier 1845.

18. Lettre du Nonce à la Propagande, 22 janvier 1845. Arch. Prop., Sp.S., 1779-1845, fol. 397 (verso) et 398 (recto).

19. *ND*, VII, p. 32-33. M. Libermann à M. Le Vasseur, janvier 1845. L'idée de cette union n'était pas neuve, comme le fait remarquer M. Libermann à M. Schwindenhammer, le 24 février 1845 : « Mgr Garibaldi, intersonce, qui a précédé Mgr l'Archevêque de Nicée, m'a proposé cette réunion, il y a trois ans. Je lui ai montré alors l'impossibilité de son exécution avec M. Fourdinier. Il l'a senti et n'y revint plus... » (Cf : *ND*, VII, p. 77). Mais M. Libermann n'était pas seul en compétition : depuis un moment déjà, on devisait autour de l'agonisant ; qui prendrait la succession aux Colonies ? On parlait des lazaristes, anciens missionnaires à Bourbon et à Maurice ; mais, depuis 1808, ils ne voulaient plus du

Cette indifférence mystique<sup>20</sup> ne l'empêche pas d'ailleurs de faire part au Ministre de la Marine de sa *pensée sur l'état actuel de la Religion dans nos colonies*, où *l'Œuvre du Saint-Esprit était insuffisante*. Et de préciser : « Le Saint-Esprit ne donnant que des curés aux pays coloniaux, leur influence, si elle ne se borne pas exclusivement aux Blancs, ne s'étendra que sur un bien petit nombre de Noirs. De plus, l'état de souffrance où se trouve depuis si longtemps cette pieuse société, a rendu presque inutile et même souvent nuisible, le zèle de ses membres. Ces malheurs, tout le monde les connaît. Tout le monde sait aussi que le Saint-Esprit est incapable d'y remédier à l'avenir. Sa position actuelle le met hors d'état de soutenir son œuvre, et le discrédit où, malheureusement, il est tombé, en éloignant de lui des ecclésiastiques généreux et vraiment désintéressés le met dans l'impossibilité de se relever de sa chute. Cependant, il me semble qu'il y aurait un moyen efficace de prévenir les maux qui pourraient résulter de cette décadence, et c'est ce dont je veux entretenir Votre Excellence. Mon projet serait de réunir notre Société à celle du Saint-Esprit, de ne former qu'une seule et même Société, afin de travailler de concert à l'œuvre de moralisation des Colonies. Cette réunion ne pourrait avoir que les plus heureux résultats<sup>21</sup>. » Et d'énumérer : le renflouement du personnel, un renouveau des études, une direction ferme qui ne serait plus obligé *d'alimenter le Séminaire colonial par le rebut des diocèses de France*. Si cette réunion ne peut être envisagée, « qu'au moins la protection du Gouvernement nous soit suffisamment accordée pour que nous ne soyons pas entravés dans le bien que nous désirerions faire. Ce serait avec une bien vive douleur que nous nous déciderions à porter nos sueurs à l'étranger, tandis que nos travaux pourraient produire tant de fruits dans nos possessions françaises<sup>22</sup> ».

---

fardeau des colonies. Les picpuciens peut-être ? Ils étaient occupés en Océanie. Certains nommaient les maristes. Schœlcher, sous-secrétaire d'état aux Colonies, avait offert la Guadeloupe à la Congrégation de Sainte-Croix du Mans, etc.

20. PIERRE BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann*, Tome II, *Sa personnalité. Son action*, Desclée de Brouwer, 1960, 518 p., p. 28 : « Prendre la conscience la plus nette des appels intérieurs de Dieu, s'ouvrir, avec la plus transparente sincérité, de ces aspirations à un directeur éclairé, faire les démarches nécessaires auprès des représentants qualifiés de l'Église en les mettant au courant de toutes les données du problème, prier pour que Dieu achève ce qu'il a commencé et incline les hommes et les événements vers l'accomplissement de sa volonté, attendre dans la confiance, la patience et l'indifférence, une décision qu'on se prépare à accepter comme étant l'expression du bon plaisir de Dieu. C'est la méthode mystique si différente dans ses intentions, ses moyens et ses résultats, de la méthode diplomatique, méthode toute humaine dont les succès politiques cachent toujours et préparent souvent les plus réels échecs surnaturels... »

21. ND, VII, p. 52-53. M. Libermann au Ministre de la Marine, 7 février 1845.

22. ND, VII, p. 54. M. Libermann au Ministre de la Marine, 7 février 1845.

Voilà de très fortes paroles, percutantes et habiles, que l'onction ecclésiastique n'atténue guère. Dans une lettre confidentielle adressée à la Mère Javouhey, M. Libermann est encore bien moins tendre, quoique l'indulgente estimation de M. l'abbé Blanchard n'y veuille voir qu'un texte *rédigé dans un climat de charité lucide*<sup>23</sup>. Il y déclare sans ambages : « Le Saint-Esprit, de sa nature, ne saurait suffire à l'accomplissement de l'œuvre religieuse toute entière des colonies ; mais l'état de souffrance où cette pieuse communauté est depuis si longtemps, les dernières épreuves qu'elle a eues, et l'état affligeant où elle est réduite en ce moment, l'ont rendue et la rendent encore, désormais, bien plus incapable de remplir le but qu'elle se proposait. Non seulement le Saint-Esprit est devenu inutile aux colonies, mais il leur est devenu nuisible. J'ai honte, et je regarde presque comme une faute de dire cela. Je vous prie de m'en excuser. Je ne parle à personne autre en ce sens ; mais je dis la vérité et, dans la circonstance présente, je pense pouvoir la dire<sup>24</sup>. »

Et Libermann ajoute : « Les maux du Saint-Esprit ont été bien grands, sa destruction presque entière, et sa résurrection paraît impossible. Tout cela en grande partie tient au discrédit universel dans lequel cette Congrégation si excellente en elle et en ses membres, est tombée. De là, on fut obligé d'alimenter le Séminaire par une multitude de jeunes gens et de prêtres âgés que les diocèses de France rejetaient comme incapables ou indignes d'exercer les saintes fonctions du sacerdoce ; et par suite un clergé colonial méprisé, intéressé et peu édifiant, pour ne pas tout dire. Des sujets distingués, dévoués, n'osaient penser seulement à s'y rendre, et s'il y en avait qui formassent des désirs, les directeurs de leur conscience les en éloignaient<sup>25</sup>. » D'où ce cri du cœur : « Malheur si le Saint-Esprit trouve un homme à mettre à sa tête ! et si ces Messieurs continuent l'œuvre, ils s'opposeront plus que jamais au bien que d'autres pourraient faire, à cause de la faiblesse dans laquelle ils se trouveront<sup>26</sup>. » La solution ? : « Notre Société, jointe à ce qui reste du Saint-Esprit, rétablira les choses dans le Séminaire ; on mettra les études sur des bases solides, et on en inspirera le goût, afin de bannir l'ignorance et le désœuvrement du clergé colonial. La bonne réputation dont nous jouissons, rétablirait celle du Saint-Esprit ; nous attirerions par là de bons sujets, tout

23. P. BLANCHARD, *op. cit.*, p. 420.

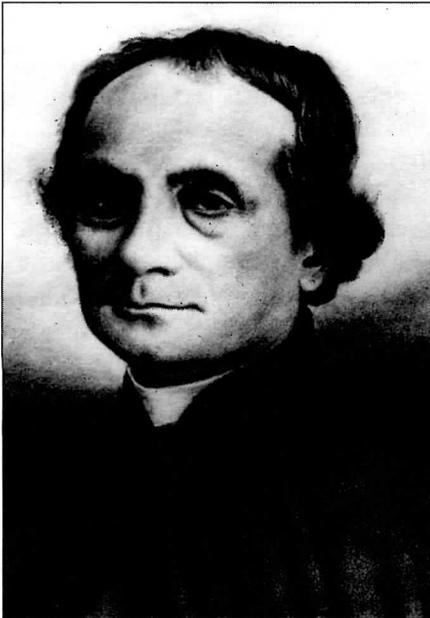
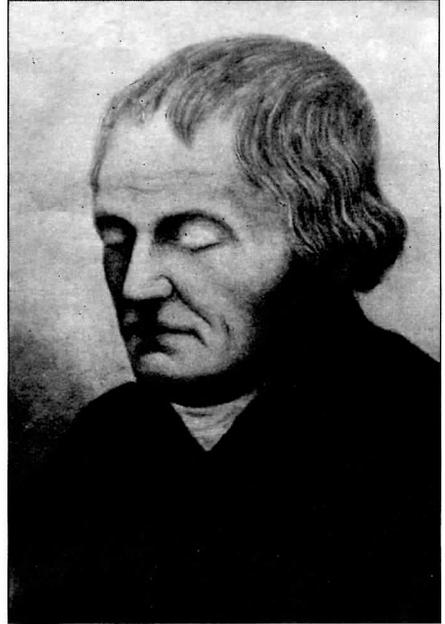
24. ND, VII, p. 83-84. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.

25. ND, VII, p. 84-85. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.

26. ND, VII, p. 86. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.

*Ci-contre, à droite :*  
**Nicolas WARNET**  
(1795-1863)

M. Warnet appartenait au diocèse de Reims. Né le 30 mai 1795, il était dans sa 25<sup>e</sup> année lorsqu'il entra, en octobre 1819, au séminaire du Saint-Esprit, alors, avec M. Bertout, rue Notre-Dame-des-Champs. Ordonné prêtre la veille de la Trinité 1823, il est envoyé à Bourbon, où il aborde le 21 août 1824, et est nommé vicaire à Saint-Denis. Là, M. Warnet rencontre le jeune Frédéric Le Vasseur, dont il soutiendra la vocation par la suite. Ils partent l'un et l'autre pour la France, en 1829-1830. M. Warnet passe à Nantes, à Marseille, à Reims, et entre dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1834.



A la mort de M. Fourdinier, ses confrères le pressent d'accepter la direction de l'œuvre. Il accepte, avec la condition de se démettre entre les mains de M. Leguay, vicaire général de Perpignan à qui l'on a fait appel, mais qui ne peut se rendre à Paris que dans quelques mois. Le 28 avril 1845, M. Warnet donne par acte authentique sa démission et demeure le premier assistant du nouveau Supérieur général, M. Leguay. En 1848, il devait travailler de tout son pouvoir à l'union du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, qui le rendait confrère heureux de son bien-aimé fils spirituel, Frédéric Le Vasseur. Il devait décéder à Saint-Illan, près de Saint-Brieuc, le 30 août 1863.

*Ci-contre, à gauche :*  
**Frédéric Le Vasseur** (1811-1882)

le monde sera convaincu que nous travaillons sérieusement à établir une réforme dans le clergé colonial ; la confiance qu'on nous manifeste persévérera et augmentera<sup>27</sup>. »

### Les hésitations de M. Libermann

Mais M. Libermann voit clair : « Plus je vais, plus je vois de grandes difficultés à ce que la chose puisse réussir tout simplement et tout uniment. Vous verrez. Nous sommes en mesure ; nous avons le personnel nécessaire, mais cela n'est pas tout ; les difficultés viendront de par ailleurs. De plus, je vous avoue qu'il me coûte infiniment de procurer la destruction du Saint-Esprit pour nous mettre à sa place. Il est pénible de bâtir ainsi sur les ruines d'autrui. J'ai toujours eu beaucoup de peines à faire des démarches, dans la crainte que Notre-Seigneur ne les approuve pas. Je les ai faites dans la pensée que si telle n'était pas la divine volonté, elles n'auraient pas de succès. Je les faisais sans violenter les choses, et seulement en donnant des ouvertures, pour que les supérieurs ecclésiastiques puissent agir en conséquence des connaissances que je donnais de notre état de choses. Je l'ai fait avec réserve. J'ai donc pensé de nouveau à notre union avec le Saint-Esprit (...) Cette réunion des deux Congrégations aurait de grands avantages d'un côté, et présenterait des difficultés d'un autre côté. Cela nous donnerait du fil à retordre<sup>28</sup>. »

Et de préciser : « Il est certain que les deux Congrégations existant séparément auront toujours à risquer une certaine rivalité, quoique leur but ne soit pas le même absolument, et par suite se feront du tort. La réunion complèterait l'œuvre du Saint-Esprit et favoriserait la nôtre<sup>29</sup>. » Et il se laisse aller au beau rêve : plus d'opposition, mais une collaboration vraie, efficace, légalement reconnue ; des préfets apostoliques qui encouragent au lieu de contrarier, une unification des efforts missionnaires en France et la possibilité d'une extension pour les colonies étrangères<sup>30</sup>...

Tout cela n'empêche nullement d'entrevoir les obstacles à cette réunion : on

27. *ND*, VII, p. 86-87. M. Libermann à la Mère Javouhey, 9 mars 1845.

28. *ND*, VII, p. 69. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.

29. *ND*, VII, p. 69-70. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.

30. *ND*, VII, p. 70. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.

risque de perdre l'esprit de la Congrégation, d'engendrer des clans, de changer de nom. La solution apparaît parfois clairement, mais elle est obligatoirement unilatérale : « Pour que cette réunion n'apporte pas de changements fâcheux dans l'esprit de la Congrégation, il suffit que notre noviciat soit conduit par ceux tirés de notre Congrégation, et que nos règles conservent leur vigueur. (...) Tout ce qu'on pourrait risquer, c'est que ces Messieurs ne prendront peut-être pas notre esprit tout à fait bien. C'est à nous, à nous appliquer de gagner leur affection et leur estime, afin de pouvoir au moins les attirer à nous et les rapprocher le plus possible de l'esprit de nos règles. » Libermann entre même dans certains détails : « Le nom de notre Congrégation ne sera pas effacé. Mon idée est que la portion de l'œuvre, qui est celle de ces Messieurs, c'est-à-dire le Séminaire, reste sous le vocable du Saint-Esprit, et la portion qui est la nôtre, c'est-à-dire l'œuvre des Noirs, soit sous la protection du Saint-Cœur de Marie. Nous perdrons notre nom parmi les hommes, qui ne manquerons pas de nous appeler les *Spiritains* ; mais ne tenons pas aux mots, mais aux choses<sup>32</sup>. »

Au Cardinal Fransoni, il expose brièvement sa proposition : « Il me coûterait de travailler à nous établir sur les ruines d'une Congrégation plus ancienne que la nôtre, et cela pourrait même produire mauvais effet dans le public. La réunion des deux Sociétés en une me paraîtrait plus conforme à la sainte volonté de Dieu, pourvu que nous n'ayons pas à risquer d'y perdre l'esprit de piété, de ferveur, de zèle, de dévouement, et la charité que je cherche à établir parmi nos missionnaires<sup>33</sup>. »

Il avoue à la Mère Javouhey, qui lui servait d'intermédiaire et de confidente : « Il m'est difficile de faire des démarches auprès de M. Warnet, ne connaissant pas assez ses dispositions. Je risquerais de reculer le succès de l'affaire au lieu de l'avancer. Si nous faisons les premières démarches, ces Messieurs auraient pour ainsi dire le dessus, et ne nous accorderaient pas la supériorité des deux Congrégations réunies ; ils voudraient être les maîtres. Je ne tiens pas à être supérieur. Il s'en faut bien. Je suis accablé et bien en peine avec cette malheureuse supériorité ; mais si nous n'avons pas la supériorité de notre côté,

31. ND, VII, p. 72-73. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845.

32. ND, VII, p. 75. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845. Il est intéressant de noter cette distinction entre le nom et la chose. C'est en négligeant cette différence, du point de vue juridique et du point de vue pratique, que bien des disputes surgiront, au moment de la fusion et surtout, au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'intérieur même de la Congrégation.

33. ND, VII, p. 95. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 19 mars 1845.

notre œuvre des Noirs serait bien aventurée et notre esprit perdu. D'ailleurs nos Messieurs ne consentiraient jamais que je cède sur ce point<sup>34</sup>. »

Peut-on aller plus loin et dire, avec le P. Joseph Janin, qu'en 1845 on fit à M. Libermann des propositions où il s'agissait « de la disparition pure et simple de la Société du Saint-Esprit qui serait remplacée par celle du Saint-Cœur de Marie<sup>35</sup> ». Qui aurait proposé cette substitution ? S'il est vrai que M. Libermann reconnaît que le Nonce veut *lui donner la Maison du Saint-Esprit*<sup>36</sup>, il semble qu'il le comprend bien comme une réunion des deux congrégations, ce que le Nonce avait déjà lui-même envisagé en 1842<sup>37</sup>. Dans toute sa correspondance de 1845, jamais M. Libermann ne parle de substitution, mais de réunion. Il s'agit de choisir entre se réunir ou continuer une vie parallèle ; mais il n'est pas question de s'établir sur les ruines d'autrui.

## L'évolution des affaires coloniales

Tout en continuant de mener de front ses diverses activités, M. Libermann suit de près l'évolution des affaires coloniales. Toujours à la même confidente, il écrit, le 26 juin 1845 : « Je sais que le Supérieur du Saint-Esprit se donne beaucoup de mouvement ; il trace des plans, il prend des mesures, il fait des promesses ; il écrit à Rome, il visite, il poursuit, persécute les principaux employés de la Marine (je veux dire du Ministère). Ses intentions sont pures, ses vues pleines de zèle, mais ses plans sont certainement insuffisants, plus qu'insuffisants<sup>38</sup>. » Malheureusement, il faut tenir compte de l'inertie des bureaux ! Il poursuit : « Comme le Ministère, en bonne administration, ne doit pas aimer à compliquer les choses, ni à faire des changements considérables, il se laissera toujours facilement entraîner à laisser les choses comme elles sont, avec certaines améliorations. Ce qui pourrait me rassurer là-dessus, c'est que l'union entre notre Congrégation et celle du Saint-Esprit, que j'ai proposée, n'apporterait aucun changement à l'état des choses, ne les compliquerait par le moins du monde ; bien au contraire, elle procurerait aux colonies un secours

34. ND, VII, p. 111. M. Libermann à la Mère Javouhey, 5 avril 1845.

35. R.P. JOSEPH JANIN, CSSp, *Le clergé colonial de 1815 à 1850*, Ed. Basuyau, Toulouse, 1935, 422 p., p. 21.

36. ND, VII, p. 47. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 6 février 1845.

37. ND, VII, p. 77. M. Libermann à M. Schwindenhammer, 24 février 1845. Cf. note 19.

38. ND, VII, p. 226. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.

efficace qu'ils n'ont pas reçu jusqu'à présent, et dont on ne peut pas se passer pour la moralisation des esclaves, et ce secours partirait de la même Société. Il y aurait par là une uniformité parfaite dans l'administration générale du clergé colonial<sup>39</sup>. » Et de continuer sa méditation écrite : « Ce que je crains, c'est qu'on ne conclue avec M. le Supérieur du Saint-Esprit, avant de rien conclure pour nous, et alors notre union avec le Saint-Esprit n'est plus guère possible. Vous concevez bien que cette réunion ne peut se faire purement et simplement. Il faut que l'union soit parfaite, la fusion entière ; mais il faut que l'accord soit fait entre les deux parties, et les conditions favorables à toutes deux, et au bien général de l'œuvre coloniale. Cela exige une transaction entre les parties, et un règlement préalable pour la marche de la société nouvelle et pour son administration. Or il est certain que le Saint-Esprit étant définitivement maître des choses, voudrait aussi être maître des conditions, au moins deviendrait exigeant, peut-être même ne voudrait pas entendre parler de réunion. Ceci deviendrait encore plus sérieux si M. Leguay, leur supérieur, était nommé évêque des colonies, comme il paraît le croire<sup>40</sup>. » Puis de conclure : « Plus j'y pense, plus je vois combien il serait malheureux que le Ministère, sans concilier les choses préalablement, donnât haute main au Saint-Esprit, et nommât évêque des colonies le supérieur de cette communauté<sup>41</sup>. »

Sans perdre de temps, le même jour (26 juin 1845), M. Libermann s'adresse au Ministre de la Marine : il essaie de détruire en son esprit les arguments du vieux projet spiritain de réunir tout le clergé colonial en une même congrégation. « Le système d'un clergé régulier desservant les paroisses d'une chrétienté formée, est tout à fait opposé à l'institution primitive de l'Eglise et à tout ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent. Ce système mettrait les colonies dans un état exceptionnel, ce qui est dangereux ; il serait difficile dans son exécution et pourrait avoir de graves inconvénients dans la suite. M. l'abbé Fourdinier avait autrefois formé le dessein d'agréger tout le clergé colonial à la Société du Saint-Esprit. ce projet, tel qu'il était conçu, était absolument inexécutable<sup>42</sup>. » Voici le pourquoi : « Si on exige des vœux, très peu de personnes accepteront l'agrégation ; un grand nombre de ceux qui accepteront, deviendront infidèles à leurs engagements, au bout de quelques années qu'ils auront été isolés dans

---

39. *ND*, VII, p. 226-227. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.

40. *ND*, VII, p. 227-228. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.

41. *ND*, VII, p. 228. M. Libermann à la Mère Javouhey, 26 juin 1845.

42. *ND*, VII, p. 230. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.

les cures. Si l'on se contente d'une promesse en y joignant une cérémonie religieuse, on aura plus de monde, mais avec peu de résultats. (...) Une société pareille serait plus difficile à gouverner qu'un clergé séculier. En général, l'idée d'une semblable agrégation est forcée ; et les choses forcées ne peuvent pas avoir de durée<sup>43</sup>. » Et de lancer une pointe : « Tout le bien que je verrais dans ce dernier parti serait quelques avantages apparents qu'en retirerait la Société du Saint-Esprit. J'ai toujours pensé que ce fut là le principal mobile de la conduite de M. Fourdinier dans cette affaire. (...) En résumé, si on établit la nouvelle Société sur des bases solides pour la conservation et le soutien de ses membres dispersés dans les paroisses, on n'aura jamais qu'un très petit nombre de sujets, parce qu'il faudrait établir des règles sévères ; il faudrait des hommes dévoués, et les hommes dévoués préféreront généralement la vie de communauté à la vie isolée des paroisses, surtout des paroisses coloniales. Si on établit des règles superficielles qui ne gênent pas, si on met les membres dans une certaine latitude, on n'obtiendra aucun résultat ; c'est une pure illusion qu'on se fait, ces règles ne produiront rien, et, au bout de fort peu de temps, tout retombera dans le statu quo<sup>44</sup>. »

### **Un clergé séculier pour les paroisses Des hommes de communauté leur servant d'auxiliaires**

Alors ? Comment se montrer réaliste ? « Si, à un clergé séculier pour les paroisses, on joint des hommes de communauté, leur servant d'auxiliaires et uniquement, exclusivement dévoués aux besoins spirituels et moraux de la population noire, on aurait l'avantage de mettre les Eglises coloniales dans un état normal, comme sont en général toutes les Eglises du monde chrétien, et on procurera aux esclaves l'unique secours efficace et en rapport avec leurs besoins. Dans les colonies, les communautés auront encore l'avantage de produire d'heureux effets sur le clergé paroissial lui-même. N'étant là que comme des auxiliaires et uniquement dévoués aux esclaves, elles n'exciteront pas les oppositions et les jalousies. Les curés et les vicaires verront toujours avec plaisir des prêtres qui les soulagent dans leurs travaux, sans leur être à charge. (...) Ces considérations, jointes à celles qui ont été déjà transmises de ma part

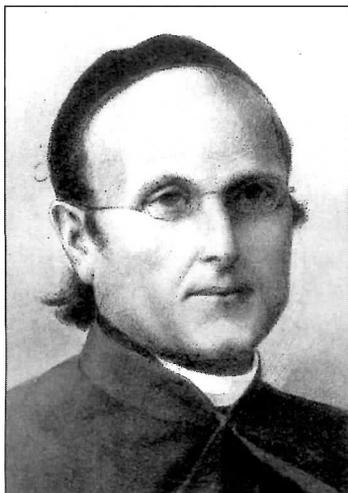
---

43. *ND*, VII, p. 230-231. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.

44. *ND*, VII, p. 231-232. M. Libermann au Minsitre des colonies, 26 juin 1845.

**Anne-Marie Javouhey**  
(1779-1851)

Les relations de la Mère Javouhey avec le Père Libermann datent de la dernière partie de sa vie. C'est Libermann qui prit l'initiative de lui écrire pour la première fois, le 20 février 1844 : « ... Peut-être votre expérience personnelle pourra-t-elle me donner quelques avis sages et utiles. » Une correspondance suivie commença, ainsi que des rencontres...



**Ignace Schwindenhammer**  
(1818-1881)

Entré au noviciat de La Neuville, il y fait sa consécration le 19 mars 1844. Libermann porte alors sur lui un jugement qui ne variera pas par la suite : « C'est un excellent sujet, d'une piété éminente, très capable, très bon pour la conduite des affaires. Il est pour rester ici et non pour aller en mission » (lettre à Le Vasseur du 10 mars 1844). Professeur de théologie à Notre-Dame-du-Gard, il en devient supérieur en 1848. Assistant général en octobre 1849, il est désigné par Libermann sur son lit de mort (2 février 1852) pour lui succéder comme supérieur général de la congrégation.

à Votre Excellence, m'ont engagé à lui offrir mes services et à lui proposer l'union de notre Société à celle du Saint-Esprit. Car les heureux effets qui doivent résulter d'un clergé auxiliaire, joint aux prêtres des paroisses, auraient beaucoup plus d'efficacité si ce clergé auxiliaire appartient à la communauté qui aurait formé ces mêmes prêtres des paroisses<sup>45</sup>. »

Prudent, le Baron de Mackau, Ministre de la Marine et des Colonies, répondit en des termes volontairement vagues : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les considérations qui vous ont conduit à cette proposition et votre mémoire sera l'un des éléments du travail que j'aurai prochainement à préparer sur cette importante matière<sup>46</sup>. »

### Les difficultés s'accroissent

Très vite il fallut déchanter : le 6 septembre 1845, M. Libermann avouait à M. Le Vasseur : « J'avais la pensée de la réunion avec le Saint-Esprit, comme je vous le dis dans ma dernière lettre, mais le supérieur actuel, quoique saint homme, y sera un obstacle absolu, je pense, et il ne peut plus guère en être question ; notre esprit en pourrait souffrir. Le Nonce voulait nous avoir absolument à la place du Saint-Esprit ; mais il ne se mêle plus de cette affaire. Toutes les belles promesses que le Ministre semblait lui avoir faites au sujet des colonies, me paraissent maintenant tomber à l'eau. Il paraîtrait que le Ministre ne prend conseil de personne capable de lui donner des idées exactes, et je crains beaucoup que les choses n'aillent mal. Il est de fait qu'ils n'entendent pas et ne peuvent bien entendre les matières ecclésiastiques ; ils ne comprennent pas assez l'essence du régime ecclésiastique des colonies. Avec ces deux défauts, ils ne peuvent faire que du gâchis<sup>47</sup>. »

Comme exemple de gâchis, notons cet incident rapporté au Cardinal Franconi par M. Libermann : « J'ai déjà l'honneur de vous informer, Monseigneur,

45. ND, VII, p. 232-233. M. Libermann au Ministre de la Marine, 26 juin 1845.

46. ND, VII, p. 473. Le Ministre de la Marine à M. Libermann, 15 juillet 1845. Le premier paragraphe de cette lettre résume le long projet exposé par M. Libermann le 26 juin, sans pour autant en donner une quelconque approbation : « ... vous proposez, pour le service dont il s'agit, l'union de votre Société à celle du Séminaire du Saint-Esprit... » C'est aller un peu vite en besogne que d'en conclure : *la lettre du Ministre peut être considérée comme une approbation du projet, qui ne sera exécuté qu'en 1848*, comme c'est écrit à la page 43 de *Notes et documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de Marie, 1703-1914* (Paris, Maison-Mère, 1917).

47. ND, VII, p. 288. M. Libermann à M. Le Vasseur, 6 septembre 1845.

du plan que j'ai présenté au Ministre de la Marine, afin d'obtenir son concours pour l'exécution du projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique. Une de ces dispositions que renfermait ce plan était la réunion du Sénégal à la Préfecture apostolique des Deux-Guinées, dont Votre Eminence a daigné nous confier le soin<sup>48</sup>. Le Ministère a montré ce plan à M. le Supérieur du Saint-Esprit, et le Gouverneur du Sénégal, au clergé de Gorée et de Saint-Louis. Il est résulté de cette imprudence une irritation très grande dans l'esprit de ces Messieurs. ils imputent mon projet sur le Sénégal à un esprit d'envahissement et de domination<sup>49</sup>. »

Et de narrer un épisode de cette tension : M. Tisserant, revenu d'Haïti et destiné maintenant au Sénégal, était allé demander juridiction au Saint-Esprit avant son départ : « M. Leguay lui a fait de graves reproches de ce que nous voulions empiéter sur la juridiction du Saint-Esprit, par idée d'envahissement, et de ce que nous voulions être indépendants des supérieurs ecclésiastiques légitimes ; il ajoute qu'il avait donné ordre au Vice-Préfet du Sénégal de refuser tout pouvoir à nos missionnaires, et qu'il adresserait ses plaintes à Votre Eminence et au Gouvernement français. Il dit que toute juridiction dans les colonies doit venir du Saint-Esprit, et que c'est à lui seul que nous devons nous adresser. Je ne sais si cela est vrai, car Votre Eminence a eu la bonté de nous accorder des lettres de missionnaires apostoliques pour l'île Bourbon, et M. Fourdinier, qui tenait à son autorité, n'a jamais réclamé. Il serait sans doute plus avantageux pour nous, et utile au ministère de nos missionnaires dans les colonies françaises, que nous ne soyons pas obligé d'obtenir de M. Leguay, la permission pour y avoir entrée, d'autant plus que ces Messieurs du Saint-Esprit ont toujours mis une grande opposition à ce que nous y soyons employés. Cependant, nous ne voudrions pas chercher l'intérêt de notre Congrégation ;

---

48. NDLR : Sur ce sujet, essayons de résumer la situation. La Préfecture apostolique du Sénégal, à laquelle le Séminaire du Saint-Esprit fournissait quelques prêtres, existait depuis 1779. Le 22 janvier 1842, Rome nomme Mgr Edward Barron (ancien vicaire général du diocèse de Philadelphie, Etats-Unis) préfet apostolique de la Guinée supérieure. Cette préfecture devient le Vicariat apostolique de la Guinée supérieure et inférieure et de toute la région de Sierra Leone (toute la côte ouest de l'Afrique du fleuve Sénégal au fleuve Orange), le 28 septembre 1842. Le 13 septembre 1843, un groupe de missionnaires du Saint-Cœur de Marie part pour la *Guinée*. Un an plus tard il n'en reste que le P. Bessieux et le F. Grégoire, installés au Gabon. Mgr Barron rentre en Europe et démissionne. Le 16 janvier 1845, Rome confie les missions des Deux-Guinées (l'ensemble est redevenu Préfecture apostolique) à la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Pour plus de précisions, voir : P. COULON et P. BRASSEUR, *Libermann. 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Ed. du Cerf, Paris, 1988, 944 p. " Le Saint-Siège et les origines du vicariat apostolique des Deux-Guinées (1842-1846) ", par Jean-Irénée Nkulu-Butombe, p. 355 à 381.

49. ND, VII, p. 319. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.

tout notre désir et notre grande satisfaction sera toujours d'obéir à tous les règlements qui émaneront du Saint-Siège ; aussi nous espérons que Votre Eminence trouvera toujours en nous des enfants obéissants et dociles<sup>50</sup>. »

Voilà qui est fort habile : mieux vaut prévenir que guérir ! En avertissant soi-même l'arbitre, on ne risque pas d'être condamné sans avoir été entendu. Et, pour éviter tout nouveau différend, M. Libermann demande à Son Eminence de bien préciser les limites des juridictions, car « j'ignore si Votre Eminence a suivi les géographes français dans les limites de la juridiction qu'elle a communiquée aux autorités différentes<sup>51</sup> ». D'autant plus d'ailleurs que « Mgr Barron m'a dit formellement que sa juridiction s'étendait sur toute la Sénégalie païenne<sup>52</sup> ».

La semaine suivante, M. Libermann revient à la charge, cette fois auprès du Nonce, Mgr Fornari : « Je sais que depuis longtemps le Ministère cherche à empiéter sur la juridiction ecclésiastique des Colonies. Déjà, sous M. Fourdrier, on a donné une ordonnance au Gouverneur de renvoyer tous les prêtres qui n'auront pas les pouvoirs du Supérieur du Saint-Esprit. Le gouvernement étant maître du Supérieur du Saint-Esprit, doit naturellement chercher à lui mettre tout pouvoir en main pour dominer plus facilement dans les affaires ecclésiastiques dans les colonies. De plus, il paraît bien certain que M. Leguay réclame pour le Saint-Esprit un pouvoir que le Saint-Siège ne lui a jamais donné, dans le degré absolu dans lequel il prétend l'avoir<sup>53</sup>. »

### **Echec (provisoire) du projet d'union**

On ne songe plus du tout à une fusion prochaine ! « Les Messieurs du Saint-Esprit ont un supérieur. Tout est fini, et depuis longtemps, je n'y pense plus. (...) Je soupçonne qu'au Ministère, on est bien aise de voir traîner les choses, de voir la communauté, chargée du Séminaire, faible et traînante, afin de rester le maître du spirituel aux Colonies<sup>54</sup>. »

Quant à la querelle pour la juridiction, « le Nonce de France croit que M. Leguay n'a pas le pouvoir d'interdire ni de donner la juridiction. La preuve en

50. *ND*, VII, p. 320. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.

51. *ND*, VII, p. 321. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.

52. *ND*, VII, p. 321. M. Libermann au Cardinal Fransoni, 11 octobre 1845.

53. *ND*, VII, p. 334-335. M. Libermann à Mgr Fornari, 18 octobre 1845.

54. *ND*, VII, p. 365. M. Libermann à M. Le Vavas seur, 6 novembre 1845.

est qu'on lui envoie une lettre de missionnaire apostolique pour chaque ecclésiastique qui part. On les lui envoie en blanc, il est vrai ; mais cela ne fait rien ; toujours est-il que chacun reçoit ses pouvoirs de Rome directement ; il n'a pas plus de pouvoirs que moi, à qui on envoyait tout autant des feuilles en blanc (je veux dire que les feuilles en blanc qu'on lui envoie, ne prouvent pas plus qu'il a le pouvoir, qu'elles ne prouvent que je l'ai, moi). Vous voilà ainsi instruit sur le droit ; venons-en maintenant au fait et à votre fait à vous autres de Bourbon. Si M. Leguay vous interdisait, vous n'obéirez pas à son interdit, et vous exercerez tout comme si rien n'était ; si le Préfet ou le Vice-Préfet voulait vous interdire le saint ministère, vous le prierez d'attendre que la chose soit réglée à Rome, et que M. Leguay n'a pas le pouvoir de lui ordonner cela. Vous lui montrerez vos lettres de missionnaires apostoliques, et vous lui ferez comprendre qu'il agirait directement en opposition aux intentions du Saint-Siège, qui vous a donné ces lettres indépendamment du séminaire du Saint-Esprit. S'il vous interdisait absolument, vous lui demanderez par écrit les motifs de cet interdit, et vous me l'enverrez afin que je le fasse parvenir à Rome<sup>55</sup>. » Mais M. Libermann ajoute : « Je suis sûr que les choses n'en viendront pas à cette extrémité. J'ai cependant mieux aimé vous instruire à fond de ce qui touche à cette affaire, pour le cas de besoin<sup>56</sup>. »

Devant ces événements, on comprend fort bien que M. Libermann ait « accepté une vaste mission dans la Nouvelle Hollande [l'Australie]<sup>57</sup>, quoique ce ne soit pas une mission de Noirs, mais de sauvages cuivrés ». Il s'en explique auprès de ses confrères de Gorée et de Bourbon : « Pour les colonies françaises, nous ne savons pas comment cela se terminera. (...) En attendant, il faut avoir un point solide, une mission importante ; sans cela, nous risquerions de perdre dans l'esprit du clergé en France<sup>58</sup>. » « Il est important maintenant que nous puissions présenter une mission sûre. Nous commençons à être connus, on commence à s'occuper de nous ; si la mission de la Guinée venait à traîner par la faute du Gouvernement, nous n'aurions rien à présenter, et cela nous ferait du tort pour longtemps, et d'ailleurs nous serions embarrassés pour placer notre monde<sup>59</sup>... » Il se justifie encore auprès de M. Arragon, mission-

55. *ND*, VII, p. 368. M. Libermann à M. Le Vavas seur, 6 novembre 1845.

56. *ND*, VII, p. 369. M. Libermann à M. Le Vavas seur, 6 novembre 1845.

57. Le 16 septembre 1845, un groupe de cinq missionnaires du Saint-Cœur de Marie part pour l'Australie, mais la tentative se terminera par un échec.

58. *ND*, VII, p. 274-275. M. Libermann à la Communauté de Gorée, 18 août 1845.

59. *ND*, VII, p. 294. M. Libermann à la Communauté de Bourbon, 6 septembre 1845.

naire en Guinée, qui lui reproche cette dispersion des efforts : « Il était utile d'avoir une autre mission ; cela nous rendra plus indépendants du Gouvernement. Soyez bien tranquille, la Guinée sera toujours, j'espère, notre mission chérie ; elle nous a trop coûté, pour qu'elle ne nous soit chère<sup>60</sup>. »

« Tout est rompu et je vous assure que je me trouve bien soulagé<sup>61</sup>. » « J'abandonne donc la chose à la divine Providence et prie pour M. Leguay<sup>62</sup>. » Ainsi donc, cette année 1845, en ses débuts si prometteuse, avec l'espoir d'un arrangement définitif avec le Saint-Esprit, s'achevait dans la déception de l'échec. Il n'était pas question de forcer le destin, d'aller contre la volonté de Dieu. Dans ces circonstances, comme dans bien d'autres, M. Libermann s'appliquait à lui-même les conseils qu'il donnait à ses dirigés : « Dès que vous voyez de la résistance, arrêtez-vous ; suivez la grâce et ne la précédez jamais<sup>63</sup>. »

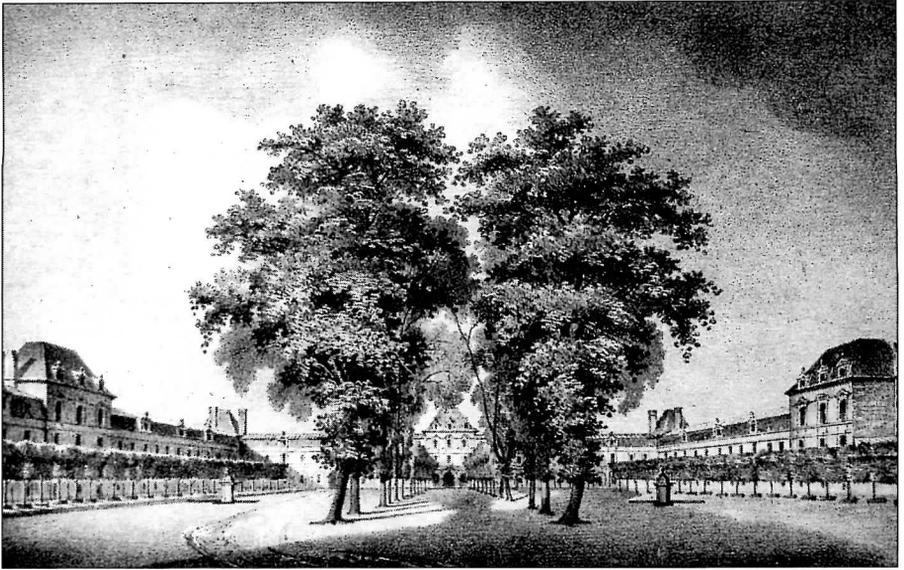
---

60. *ND*, VII, p. 404. M. Libermann à M. Arragon, décembre 1845.

61. *ND*, VII, p. 370. M. Libermann à M. Le Vavas seur, 6 novembre 1845

62. *ND*, VII, p. 369. M. Libermann à M. Le Vavas seur, 6 novembre 1845.

63. *Lettres spirituelles*, t. I, p. 76. Lettre à M. Leray.



De l'hospice de Bordeaux (ci-dessus) à la côte d'Afrique :  
ci-dessous, fin d'une lettre du Frère Grégoire adressée à M. Libermann, depuis  
Gorée, le 15 septembre 1846 (Arch. CSSp, dossier personnel).

cher père je me recommande par vos  
vieux et à cel de tout membres  
de la congrégation à Dieu mon cher  
père je suis et serai pour  
tout jours votre très-humble et  
obéissant enfant  
Frère Grégoire

à monsieur Libermann, supérieur des  
missionnaires de St. Louis de Marie

# LA MISSION SPIRITAINE DANS L'HISTOIRE

---

*Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 28 à 43.*

## **De l'hospice de Bordeaux à la côte de l'Afrique le premier Frère missionnaire de Libermann Grégoire Sey (1824-1857)**

Gérard Morel \*

*Rappelons d'abord par quelle suite de circonstances, il y a un peu plus de 150 ans, deux missionnaires, l'un prêtre, l'autre laïc, commencèrent l'évangélisation du Gabon.*

*En septembre 1841, le P. François Libermann ouvre le noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et la jeune société connaît un essor rapide. En décembre 1842, Mgr Edward Barron, originaire du diocèse de Baltimore (Etats-Unis) et qui vient d'être nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées, prend contact avec Libermann et en obtient la promesse de missionnaires pour la Guinée. Au mois de septembre 1843, un groupe de dix missionnaires (sept prêtres et trois laïcs), ayant à leur tête le P. Jean-Rémi*

---

\* Né à Vire (Calvados) en 1926, Gérard Morel est entré chez les spiritains en 1948. Après ses études théologiques faites à Rome, il enseigne au Séminaire du Saint-Esprit, à La Croix-Valmer (Var), de 1954 à 1958. Depuis 1959, il est à Libreville (Gabon) : d'abord dans l'enseignement, au Collège Bessieux (1959-1967) ; à la paroisse Saint-Michel (1967-1970) ; supérieur principal du district du Gabon (1970-1976) ; puis de nouveau à Saint-Michel (1977-1980) avant d'être chargé de la formation permanente et des vocations (1981-1989) et de se retrouver aujourd'hui à la paroisse Saint-André et chargé de Cocobeach... Publications : Maria ROHRER, Gérard MOREL, *Sur la route de la sainteté, Mère Cécilia*. Sa vie, son pays, son temps, Salon-de-Provence, Editions du Bosquet, sans date [ 1993], 238 p. ; Gérard MOREL, *Naissance d'une Eglise : 1844*. Naissance de l'Eglise catholique au XIX<sup>e</sup> siècle sur la côte ouest de l'Afrique, Salon-de-Provence / Editions du Bosquet, Libreville / C.D.L.C., sans date [ 1994], 48 p.

*Bessieux, embarque à Bordeaux et parvient à Gorée un mois plus tard. Dispersés en trois communautés différentes, Cap des Palmes, Grand Bassam et Assinie, les missionnaires sont décimés par la maladie et la mort. Le P. Bessieux et le Frère Grégoire survivent à l'hécatombe, sont recueillis par un navire français et déposés, le 28 septembre 1844, au Gabon.*

Grégoire Sey (ou Sixte) fait partie des premiers frères de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, ou du moins il est considéré comme tel, alors qu'en septembre 1843, c'est comme *volontaire laïc* qu'il se joint au groupe du P. Bessieux. Il fera sa profession religieuse trois ans plus tard<sup>1</sup>.

Les origines de Grégoire sont entourés de mystère. C'est un *enfant trouvé*, abandonné par sa mère. Grégoire ? Victor ? Lui-même hésite sur son prénom<sup>2</sup>. Sey<sup>3</sup> ? Sixte<sup>4</sup> ? On trouve ces deux orthographes dans les documents écrits où il est question de lui. Où est-il né ? Tout au plus, peut-on supposer qu'il a dû naître à Bordeaux ou dans les environs immédiats, sans qu'il soit possible de donner plus de précisions. Quand est-il né ? Selon le Frère Pierre Mersy, qui lui aussi était un *enfant trouvé* et qui fut son grand ami, « *le bon, le cher et bien aimé Frère Grégoire est né à Bordeaux, je crois en 1824 ou 1825* ». Ce sont ces mêmes années, qui sont mentionnées sur le registre du noviciat de La Neuville<sup>6</sup>.

Les circonstances de sa mort sont aussi imprécises : nous n'avons qu'une date et nous savons seulement qu'il est mort en mer, après s'être embarqué à

1. Selon ND III, p. 411 et ND XIII App., p. 76-84, voici, dans l'ordre chronologique de leur profession religieuse, les sept premiers Frères de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie :

Nom	Date d'entrée	Première profession
1. Olivier RIVIÈRE	25-08-1844	10-04-1845
2. Pierre MERSY	14-12-1843	01-06-1845
3. Fulgence DINJON	21-05-1844	01-06-1845
4. Théodore ODON	10-05-1845	Septembre 1845
5. Jean-Baptiste THIERSÉ	10-04-1844	Octobre 1845
6. Vincent EUSÈBE	10-05-1844	Février 1846
7. Grégoire SEY	13-09-1843	29-11-1846

2. Lettre au P. Libermann, du 16-05-1846, qu'il signe : " *Votre pauvre enfant en Jésus et Marie, Grégoire (Victor)* ". Arch. CSSp, Dossier personnel du Frère Grégoire. Désormais, les lettres en provenance de ce dossier seront citées uniquement avec le destinataire et la date.

3. *Registre des membres admis dans le Noviciat de la Congrégation des Missionnaires du Très Saint-Cœur de Marie*, ND III, p. 409.

4. " Note de Mgr Bessieux ", du 16 juin 1862, sur " l'origine des premiers Frères dans la Congrégation ", ND V, p. 323.

5. " Note sur le F. Grégoire ", par le F. Pierre [Mersy] (Bordeaux, décembre 1863), ND V, p. 328.

6. *Registre des membres admis dans le Noviciat...*, ND III, p. 409.

Libreville, le Vendredi-saint 1857, sur la corvette *Le Grondeur*, pour son premier congé et dernier voyage.

Les documents de la Congrégation sont, pour lui, très laconiques : annonçant son décès, le *Bulletin général* mentionne simplement : « *La communauté du Gabon a perdu Frère Grégoire, le plus ancien Frère de la Mission d'Afrique, qui avait assisté plusieurs missionnaires dans leur maladie et à leur dernier soupir*<sup>7</sup>. »

Essayons cependant de compléter ces maigres informations.

### **Exposé à la boîte de l'hospice, le 9 mai 1824**

De tous temps, on a plus ou moins pratiqué l'abandon des nouveaux-nés. Le XIX<sup>e</sup> siècle ne fait pas exception à cette règle. Comment, à cette époque, recueillait-on les enfants non désirés, d'autant plus nombreux, que l'avortement était alors sanctionné par la peine de mort<sup>8</sup>?

Dans les villes, les mères qui voulaient se débarrasser de leur bébé avaient la possibilité de l'*exposer*<sup>9</sup> anonymement, dans des hospices fondés à cet effet. A Bordeaux, cet établissement était l'*Hospice des enfants trouvés*. Que l'on n'imagine pas une petite œuvre marginale, dans un ensemble hospitalier ; le grand nombre des abandons de bébés avait fait de l'*Hospice des enfants trouvés* l'établissement le plus vaste de la ville.

La précision de l'état civil au XIX<sup>e</sup> siècle, nous permet de chiffrer exactement, année après année l'ampleur de cette pratique. Les registres des naissances, conservés aux Archives municipales, nous révèlent qu'en l'année 1824, il y eut à Bordeaux 2 467 enfants légitimes, 328 enfants naturels et 885 nouveau-nés abandonnés<sup>10</sup>.

7. BG, t. 1, p. 138.

8. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avortement-infanticide, était passible, en France, de la peine de mort. Dans le code pénal de 1794, la sanction devient vingt ans de réclusion pour qui avait provoqué l'avortement. Elle ne concernait plus la mère. Cette relative clémence fut de courte durée, puisqu'en 1810, on revient à la législation antérieure où l'avortement est assimilé à l'infanticide. C'est cette législation qui sera théoriquement maintenue en France, mais de moins en moins appliquée, pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'à la loi Veil de 1975.

9. En Italie, "exposé", *esposito*, devenait parfois le nom de famille de l'enfant. La pratique de l'*exposition* est très ancienne, ainsi que l'atteste un texte d'Alexandrie de l'an I avant l'ère chrétienne. Un mari écrivant à sa femme enceinte lui donne ces conseils : " *Quand tu enfanteras, si c'est un mâle, laisse-le vivre, et si c'est une femelle, expose-la.* " Cité dans KIEFFER-RYDBECK, *Existence païenne au début du christianisme*, Paris, Le Cerf, p. 34.

10. Les informations sur l'état civil bordelais sont empruntées à Louis DESGRAVES et Georges

De 1811 à 1842, ce sont près de 37 000 bébés qui furent *exposés* à Bordeaux<sup>11</sup>, ce qui nous donne une moyenne de trois ou quatre chaque jour. Selon L. Desgraves, la moitié des 885 enfants abandonnés en 1824 moururent au cours de leur première année<sup>12</sup>.

Voici l'*acte de naissance* de Grégoire Sey : « L'an mil huit cent vingt-quatre, le *dit jour* [10 mai], il a été remis un procès verbal, fait à l'hospice des Enfants abandonnés, de cette ville, signé des sieurs Mazaud, Commissaire de police, et *Lapeyre*, Sous-directeur, duquel il résulte qu'il a été exposé à la boîte<sup>13</sup> du dit hospice, le *neuf* du dit, un enfant de sexe *masculin*, âgé d'un *jour*, auquel on a donné les noms de *Grégoire Syx*, enregistré sous le n° 334, ledit procès verbal déposé aux archives de la Mairie, division de l'état civil<sup>14</sup>. »

Mais est-ce bien le futur Frère Grégoire qui a été déposé dans cette *boîte* de l'hospice, le 10 mai 1824 ? Heureusement pour le chercheur, la conscription, qui en France a plusieurs siècles d'existence (elle va disparaître dans les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle) était très active en 1843 et très tatillonne. L'administration suivait minutieusement les données de l'état-civil, surtout pour les garçons qui allaient avoir vingt ans. Au dos de l'acte de naissance dont nous parlons, une inscription au crayon relate les étapes de la minutieuse recherche du conscrit Grégoire :

« *Rect Militaire (1844). En Guinée chez M. BESSIEUX, prêtre et supérieur de mission.*

*Écrit au maire d'Amiens (Somme) 19/12/ n° 601 (réponse du 9 janvier 1845) 2ème lettre, le 31 janvier (n° 89). »*

Aucun doute n'est possible, il s'agit bien de notre Frère Grégoire<sup>15</sup>.

DUPEUX *Bordeaux au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 1969, en particulier p. 75, pour les chiffres de l'année 1824.

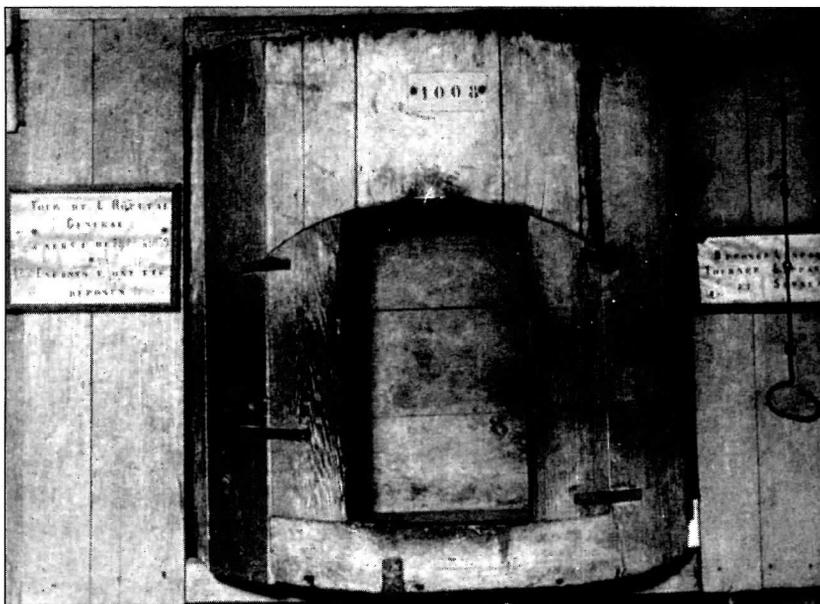
11. Albert RÊCHE, *Dix siècles de vie quotidienne à Bordeaux*, Paris, Seghers, 1983, p. 125 s.

12. ALLEMANDOU et LE PENNEC vont jusqu'à " *plus des 8/10<sup>e</sup> des enfants abandonnés à la naissance qui meurent à plus ou moins brève échéance* ", in : *La naissance de l'aide sociale à l'enfance à Bordeaux sous l'ancien régime*, Talence, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 204.

13. La *boîte* dont il est question ici est, en réalité, un *tour*.

14. Archives municipales de Bordeaux : (EA) 1E acte n° 340. Les abandons de bébés étaient si nombreux que l'état civil de Bordeaux possédait des formulaires imprimés pour les enregistrer. Les mots en italiques sont manuscrits dans le document original et le nom *Grégoire Syx*, y est souligné.

15. On peut lire aussi au revers de ce même acte une information concernant une autre vocation missionnaire bordelaise : " *Siméon Hugues, né le 6 novembre 1824 (agriculteur) E. A (doit s'embarquer pour l'étranger). Réside à SEMOUILLE [La Neuville ?] AMIENS (Somme), chez M. Libermann, Supérieur du Sacré Cœur de Marie. Ecrit le 14/09 (n° 558) (réponse du 30 dit), 2ème lettre, le 31 janvier n° 89.* " Le Frère Hugues était entré au noviciat de La Neuville le 01-09-1844. Cf. *Registre des membres admis dans le Noviciat...*, ND III, p. 404.



**Le tour d'exposition installé à l'hôpital général de Provins  
où il a fonctionné de 1824 à 1859 et reçu 1 258 enfants abandonnés.**

(Albert DUPOUX, *Sur les pas de Monsieur Vincent. Trois cents ans d'histoire parisienne de l'enfance abandonnée*, Paris, Revue de l'Assistance publique à Paris, 1958, hors-texte entre les pages 192-193.)

« Le *tour* placé autrefois à la porte des hospices était généralement de forme cylindrique, divisé en deux parties, l'une concave et l'autre convexe, et pivotait sur lui-même : d'où le nom de *tour*. La partie concave faisait face à la rue et recevait l'enfant, qu'un mouvement de rotation suffisait à amener à l'intérieur de l'hospice, où il était recueilli. Aux termes du décret du 19 janvier 1811, tout hospice désigné par l'autorité compétente pour recevoir les enfants trouvés devait posséder un tour ; mais, à partir de 1830 une réaction se produisit, accusant les tours de multiplier les abandons d'enfants, et l'administration, cédant à ce courant d'opinion, autorisa la suppression des tours par une circulaire du 27 juillet 1838. En 1860, la suppression totale était consommée. Les tours ont cependant encore des partisans convaincus, qui affirment qu'ils ont pour résultat de diminuer le nombre des infanticides. »

Claude AUGÉ (dir.), *Nouveau Larousse illustré*, Dictionnaire universel encyclopédique, Paris, Librairie Larousse, tome VII, s. d.

## Une vieille institution bordelaise : l'*Hospice des enfants trouvés*

Puisque nous ne connaissons pas la famille de Grégoire ni les circonstances exactes de sa naissance, l'intérêt pour tout ce qui fit son enfance et son adolescence, est encore plus grand que pour un enfant entouré dès sa naissance par l'accompagnement d'une vraie famille. Qu'est donc cet *Hospice des enfants trouvés* ?

Dans les débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'archevêque de Bordeaux décide de fonder un *Hôpital des métiers* pour les pauvres et les malades, auquel Hôpital, « on associera une *École de manufacture* destinée aux nombreux enfants abandonnés et que l'on va recueillir<sup>16</sup> ». À partir de 1775, cet *Hôpital de la manufacture* est confié aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour remplir l'établissement, les jurats<sup>17</sup> donnent l'ordre aux archers du guet de compléter les effectifs en organisant de vastes rafles de « *malvivans, caymans et caymanes, belistres et belistresses qui feignent d'être débiles de leurs membres, portant bastons sans nécessité et contrefont avoir maladies cadurques, playes, enflures, rongnes et autres sophistications ... (et aussi) pauvres indigents dont la ville de Bordeaux a esté et est grandement chargée*<sup>18</sup> ».

Peu à peu, cependant, ce sont les enfants abandonnés qui vont fournir la plus grande partie de l'effectif de l'*Hôpital de la manufacture* que l'on appellera plus volontiers *Hôpital des enfants trouvés*. Pour les accueillir, l'hôpital est fait d'immenses bâtiments, s'étalant sur 258 mètres, au bord de la Garonne, en amont du *Pont de Pierre*. Près de la porte d'entrée, ... « *la boîte secourable qui a protégé tant de jeunes victimes contre l'abandon ou l'embarras de leurs parents.... A côté, la sonnette que tirait celui ou celle qui était déterminé à abandonner l'enfant à la charité publique et qui alertait la religieuse chargée de ce service qui, dans l'anonymat, le recueillait*<sup>19</sup> ».

Dès que le bébé était recueilli par la Sœur tourière, il devait impérativement et immédiatement être pris en charge par une nourrice ; problème difficile à résoudre, qui ne pouvait l'être que par les *meneurs et meneuses*, employés de l'hospice, qui devaient trouver les nourrices et leur amener les bébés abandonnés.

16. Albert RÈCHE, *op. cit.*, p. 123.

17. Magistrat municipal dans certaines villes de l'ouest de la France, sous l'Ancien Régime.

18. Albert RÈCHE, *op. cit.*, p. 124.

19. Charles LASSERRE, *Bordeaux médical*, janvier 1968, n° 1, p. 62.

Les rapports financiers de M. Béchade, Administrateur Commissaire de l'Hospice, font état, pour l'année 1824 de subventions pour vingt-cinq *meneurs et meneuses*, avec ce commentaire, digne du meilleur des économistes : « *Leur nombre est suffisant pour faire le service extérieur de l'Hospice des enfants trouvés, ce qui fera une économie de 4 000 francs sur les meneuses et le service n'en souffrira aucunement.* »

Chaque bébé était baptisé avant d'être confié à sa nourrice : « *[Les] enfants trouvés [sont] immédiatement baptisés et portent le nom donné par la Supérieure de l'Hôpital... Confiés à des nourrices, ils sont placés sous l'autorité du Bureau de l'hôpital. Ceux qui survivent sont placés à neuf ans à l'Hôpital de la manufacture, où ils sont enfermés avec les pauvres mendiants et vagabonds<sup>20</sup>...* »

Grégoire a-t-il vécu ce *besoin viscéral* qu'éprouvent les enfants abandonnés, de retrouver leurs parents biologiques ? Quelle place tenait dans son cœur la mère effective que fut sa nourrice ? Questions pour le moment sans réponses. Dans sa correspondance, Grégoire ne parle jamais de sa nourrice et dans tous les rapports que nous avons sur lui, son enfance est totalement occultée.

## La vie à l'Hospice des enfants trouvés

Au milieu de l'Hospice, une vaste cour était entourée par « *les ateliers, les dortoirs, les logements spécialement consacrés les uns aux jeunes filles, les autres aux jeunes garçons<sup>21</sup>* ». La séparation des garçons et des filles était très contrôlée. Si une grossesse survenait, elle était sanctionnée sévèrement.

L'emploi du temps était d'une densité invraisemblable : - les enfants se levaient et faisaient leur toilette et leurs lits de 4 heures à 4 heures 30, puis ils assistaient à la messe ; - de 5 heures 15 à 10 heures 30, travail ; - à 10 heures 30, repas, récréation qui se termine par l'Angelus ; - à midi, reprise des travaux, jusqu'à 17 heures ; - à 17 heures, souper ; - à 18 heures, travail jusqu'à 20 heures ; - à 21 heures, coucher.

On aboutit à 12 heures 15 de travail par jour, soit 75 heures par semaine. Les rebelles au travail et les incorrigibles étaient privés de pain et de vin et

---

20. ALLEMANDOU, LE PENNEC, *op. cit.*, p. 204.

21. Charles LASSERRE, *op. cit.*, p. 62.

passibles de la prison à la discrétion des maîtres et des maîtresses. Les jours de fête, le directeur spirituel devait initier *les enfants des deux sexes* à la lecture, l'écriture et les chiffres, afin qu'ils soient capables de conduire un jour leurs familles<sup>22</sup>.

Avec un tel emploi du temps et de si rares leçons, on se s'étonnera pas d'apprendre par une lettre de M. Audebert à Libermann, en date du 15 avril 1844, que Grégoire « *ne sait pas lire, ni servir la messe*<sup>23</sup> ».

La formation professionnelle des orphelins aurait dû les préparer aux métiers de sabotier, menuisier, tailleur<sup>24</sup>, cordonnier, tonnelier, maçon, vannier et tisserand<sup>25</sup>, mais le souci d'autofinancement de *l'Hospice* avait presque totalement oblitéré cette formation.

### Vocation missionnaire (?) et ... embarquement immédiat !

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce cadre de vie, qui, pour nous, évoque plus la prison que la pension de famille, était celui de presque tous les internats des maisons de formation. C'est pourtant dans une telle atmosphère que sont nées des vocations religieuses missionnaires. *L'Hospice des enfants trouvés* de Bordeaux est l'institution où la Congrégation du Saint-Cœur de Marie a trouvé ses premières vocations de Frères.

Le Frère Pierre Mersy nous donne quelques détails sur l'origine de la vocation religieuse de Grégoire<sup>26</sup>. C'est un récit rédigé une vingtaine d'années après la jeunesse bordelaise des deux amis. Récit bienveillant où l'imagination supplée aux défaillances de la mémoire. On y voit deux bâtisseurs de châteaux en Espagne, s'évadant du confinement de leur orphelinat en rêvant de grands espaces. La rencontre « *du vénérable Mgr Luquet* », alors « *simple missionnaire* », les aurait orientés vers les missionnaires du Saint Cœur de Marie et mis en relation avec Libermann<sup>27</sup>. Dans les premiers contacts des orphelins

22. *Id.*, p. 62 et 69. Encore heureux qu'ils aient pu bénéficier de congés les dimanches et les fêtes. Le repos dominical obligatoire, en France, ne date que de 1906.

23. D'Audebert à Libermann, *Grand Bassam, 15 avril[1844]*, ND V, p. 274.

24. Grégoire apprit le métier de tailleur.

25. Arch. départementales Bordeaux, dossier 189 ; *Revue historique de Bordeaux*, 1926, p. 33

26. Le témoignage du Frère Pierre Mersy sur le Frère Grégoire, recueilli à Bordeaux en décembre 1863, se trouve dans ND V, p. 328-334.

27. Jean Luquet (1810-1858), entré aux Missions Etrangères de Paris après avoir eu Libermann comme directeur spirituel et fait partie de l'Œuvre des Noirs, fut nommé pour la mission de Pondichéry en 1842.

bordelais avec la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, nous rencontrons l'immanquable Monsieur Germainville, cet ami bordelais du P. Libermann toujours prêt à lui rendre service<sup>28</sup>.

En septembre 1843, après bien des retards, la première communauté du Saint-Cœur de Marie passe deux semaines à Bordeaux, préparant l'embarquement pour l'Afrique. Jean-Rémi Bessieux loge à quelques centaines de mètres de l'*Hospice*. Il est mis en relation avec la petite troupe des orphelins désireux de partir en mission : « *A la Manufacture, nous sont offerts Théodore, cordonnier, Pierre Mersy, jardinier, André, sabotier et Grégoire Sixte, tailleur*<sup>29</sup>. »

Les prêtres du Saint-Cœur de Marie ont la témérité d'en prendre trois. Grégoire Sixte, Jean Fabé et André<sup>30</sup>. Pierre Mersy qui n'a que dix-sept ans est jugé trop jeune pour être embarqué lui aussi : en décembre, il se rendra à La Neuville pour y commencer son noviciat<sup>31</sup>.

Libermann, tout en excusant ses missionnaires, leur reprochera d'avoir agi avec trop de précipitation : « *Quant aux Frères, ils (Bessieux et ses compagnons) ont fait une faute, mais ils y étaient forcés par la nécessité. La faute est qu'ils les ont amenés de Bordeaux sans noviciat*<sup>32</sup>. »

## Le grand voyage

Grégoire a dix-neuf ans, mais on ne semble pas s'être soucié de son état-civil. Avec André et Jean, il s'embarque pour l'Afrique, le 13 septembre 1843. C'est le début d'un long et désastreux voyage qui se terminera au Gabon, le 28 septembre 1844. Nous connaissons bien les dix premiers mois du voyage par le *Journal* de M. Audebert<sup>33</sup>.

---

Dans l'attente de son embarquement, il est à Bordeaux du 24 décembre 1842 au 23 janvier 1843. Mise à part la date - le Frère Pierre parle de la Toussaint, au lieu de Noël -, le témoignage de ce dernier correspond tout à fait à ce que nous savons de Luquet et de ses relations avec Libermann. Luquet parle de son séjour à Bordeaux, et notamment de M. Germainville, dans son ouvrage : *Considérations sur les missions catholiques et voyage d'un missionnaire en Inde*, Paris, Bureau de L'Université catholique, 1853, chap. II, p. 46-62. Sur Luquet lui-même et l'influence de sa pensée missionnaire sur Libermann, Cf. P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris Cerf, 1988, p. 383-455 et *Mémoire Spiritaine*, n° 3, 1996/1, p. 19-50.

28. On se reportera, dans ce numéro, à l'article consacré à M. Germainville.

29. Note de Mgr Bessieux, du 16 juin 1862, sur " l'origine des premiers Frères dans la Congrégation ", ND V, p. 323.

30. André : on n'a de lui que le prénom.

31. *Registre des membres admis dans le Noviciat...*, ND III, p. 403.

32. Libermann à la Communauté de Bourbon (*A La Neuville, le 25 février 1844*), ND VI, p. 79.

33. Le *Journal* du P. Audebert, commencé le 31 août 1843, à son départ de La Neuville, et terminé le

Partis de Bordeaux le 13 septembre 1843, sur *Les Deux Clémentines*, les missionnaires parviennent à Gorée (Sénégal) après un mois de navigation et au Cap des Palmes (Liberia), à la fin du mois de novembre.

**Mission catholique et Marine royale** – Dans la vie des premiers missionnaires du Saint-Cœur de Marie, les navires français qui les transportent, jouent un grand rôle, non seulement parce qu'ils y séjournent longuement, parfois plusieurs mois pour un seul voyage, mais aussi parce que dans les premiers temps de leur installation à terre, ils sont accueillis dans les *blockhaus* de la Marine. Ils bénéficient alors des services de la Marine royale, qui se charge de leur courrier, transporte leurs matériaux et ravitaillement.

Dans la longue liste des bateaux, empruntés par les missionnaires, il y a quelques navires de commerce : *Les Deux Clémentines*, *Le Diligent*. Il y a surtout des navires de guerre : *Le Zèbre*, *L'Églantine*, *L'Éperlan*, *L'Indienne*, *L'Alsacienne*, *Le Grenadier*, *Le Gibbe*, *L'Infatigable*, *Le Grondeur*, *La Prévoyante*, *La Malouine*.

« **La Malouine** » : **un voyage parallèle** – Aux Archives nationales, faute de trouver les *Journaux de bord* des *Deux Clémentines*, du *Zèbre* ou du *Grondeur*, on peut consulter celui de *La Malouine*<sup>34</sup>, l'un des navires sur lesquels ont voyagé les missionnaires du Saint-Cœur de Marie. L'intérêt de ce *Journal* est d'autant plus grand qu'il a été commencé le 22 octobre 1843, pour une campagne sur la côte ouest de l'Afrique, qui va se poursuivre jusqu'au mois d'août 1844, c'est-à-dire exactement dans le temps et par tous les points de la côte, du long voyage de nos missionnaires. Nous y croisons plusieurs fois les bateaux sur lesquels sont embarqués Mgr Barron, vicaire apostolique des Deux-Guinées, ou les membres de sa communauté apostolique. Outre des faits, concernant directement les missionnaires, les informations que l'on peut recueillir dans ce document, nous permettent de découvrir ce qu'était leur environnement maritime, pendant leurs voyages.

Le Commandant de *La Malouine* est le Lieutenant de Vaisseau Fleuriot de

---

mercredi 12 juin 1844, à Grand-Bassam, se trouve aux Arch. CSSp en 22-B-I. Il est reproduit en *ND V*, p. 181-250 : c'est à ce texte que nous renvoyons. Voir également la plaquette rédigée pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Bessieux et de Grégoire au Gabon : *Naissance d'une Eglise*, Salon de Provence, Editions du Bosquet (BP 65), 1994.

34. AN, Section Marine, 4 JJ, 345-1.

Langles<sup>35</sup>. Son *Journal* est parfaitement tenu. Il contient des notations très précises, heure par heure, parfois à la minute près, sur la position du bateau (latitude et longitude), la force et la direction du vent, la vitesse en nœuds, les incidents techniques à bord .... Un exemple : « *Au mouillage de Gorée, le 10-9bre-1843, de midi à 4 heures, Beau temps, petite brise, mer belle, louvoyé pour atteindre le mouillage à 3 heures 15, mouillé sur rade de Gorée, serré les voiles, mis de l'ordre dans le gréement, ... 4 heures 1/2 soupé, ...*<sup>36</sup> »

Le 14 février 1844, nous lisons dans le *Journal de La Malouine* : « *L'Eglantine brick de guerre en vue à 6 heures*<sup>37</sup> ». Nous savons par le journal de M. Audebert, qu'à bord de *L'Eglantine*, il y a le vicaire apostolique et ses deux recrues irlandaises, le grand séminariste Jacques Keily et le jeune Frère John Egan. *L'Eglantine* et *La Malouine* vont désormais naviguer de conserve.

À bord de *La Malouine*, se trouve le Gouverneur du Sénégal, qui a sous sa juridiction toutes les terres de la côte ouest d'Afrique où flotte le drapeau français. Il se rend à bord des vaisseaux français qu'il rencontre, pour « *passer l'inspection* ». Il a visité *L'Eglantine* qui, selon le journal, l'a salué, d'abondantes salves d'artillerie.

## L'hécatombe et l'abandon

Le 1<sup>er</sup> mars 1844, *L'Eglantine* arrive au Cap des Palmes où, depuis trois mois, les missionnaires attendent avec impatience leur évêque. Celui-ci leur fait part de sa décision de leur faire quitter le Cap des Palmes (sauf le P. Besieux et Jean Fabé qui y restent pour garder le matériel), pour les deux comptoirs français de Grand-Bassam et Assinie.

Au Cap des Palmes, les missionnaires, inexpérimentés et imprudents, avaient été victimes des fièvres et deux d'entre eux étaient morts. En Côte d'Ivoire quatre autres succombent, sur place ou en mer, lors du voyage de retour<sup>38</sup>.

35. Ce nom ne peut être inconnu des spiritains de la province de France qui comporte, parmi ses membres, le P. Gérard de Langle, descendant de cette famille.

36. Suivant la graphie de l'époque, 9bre = novembre, 10bre = décembre. Le navire *Les Deux Clémentines* qui transporte les missionnaires du Saint-Cœur de Marie a quitté Gorée quinze jours avant qu'y arrive *La Malouine*.

37. Canonnière brick – voilier à deux mâts grésés à voiles carrées –, mise à l'eau le 13 juin 1839, Lieutenant de vaisseau Gensse (Service historique de la marine, carton 17). C'est ce fameux lieutenant qui fera tant souffrir Mgr Barron (Cf. le *Journal du P. Audebert, loc. cit.*) et qui se suicidera à Dakar : sur ces événements, voir le complément apporté par le P. Duparquet au *Journal du P. Audebert, ND V*, p. 249.

38. Le Frère André rejoindra la France. Il ne persévera pas dans la congrégation. Sur les événements

Le 9 septembre 1844, le Gouverneur du Sénégal écrit au Ministre de la marine : « *Nos missionnaires n'ont pu atteindre le Gabon (Fort d'Aumale) et la mission qui avait si bien commencé à Grand-Bassam et Assinie (Forts Nemour et Joinville) n'existe plus. Un seul missionnaire restait au Fort Joinville et il était mourant. Un autre et deux Frères convers sont revenus à Gorée et sont à l'hôpital. Un Frère convers<sup>39</sup> qui restait à Grand Bassam devait être renvoyé par Le Zèbre. Les autres sont morts et l'évêque Barron est revenu par L'Indienne<sup>40</sup>.* »

Découragé, Mgr Barron avait décidé de rentrer aux Etats-Unis. De Gorée il écrit à Libermann et l'informe qu'il est en route vers son diocèse de Philadelphie ; il pense que le P. Bessieux va arriver prochainement à Gorée<sup>41</sup>. Trois mois plus tard, de Marseille, il écrit de nouveau : « *M. Bessieux est embarqué au mois de juin à bord du navire de l'État, Le Zèbre, et peut-être ce navire est-il arrivé déjà en France ou au moins, ne doit-il pas tarder. L'opinion générale était que ce navire, Le Zèbre, devait se rendre bientôt en France<sup>42</sup>.* »

En fait, *Le Zèbre*, qui a pris à son bord le P. Bessieux et Jean Fabé (au Cap des Palmes) et Grégoire (à Assinie) a fait en route au sud, avant de remonter vers la France, et, le 28 septembre 1844, à l'escale du Gabon, Jean-Rémi Bessieux et Grégoire ont débarqué et se sont fixés dans le comptoir français de Libreville<sup>43</sup>.

## Tornade sous l'équateur ... et noviciat

Pendant ses 380 jours de voyage, dont 166 en mer, Grégoire a passé presque la moitié de son temps malade, dont 80 jours couché. Il a sombré dans le coma pendant plus d'un mois. Il a reçu trois fois l'*Extrême-onction*. Il a accompagné dans leur agonie, cinq de ses compagnons, puis les a enterrés. Il est ensuite resté seul à Assinie, pendant deux mois. Cette longue fidélité et toutes ces épreuves ne suffisent certes pas à faire de cette année un noviciat canonique, mais quel postulat !

---

tragiques de cette expédition, le récit le plus détaillé : A. CABON, "La première expédition des missionnaires du Saint-Cœur de Marie en Guinée (1843-1845)", *BG*, t. XXXIV, n° 475, mars 1930, p. 539-588.

39. Il ne peut s'agir que du Frère Grégoire.

40. Copie aux Arch. CSSp, 15-B-3.

41. Lettre du 3 septembre 1844 : *ND V*, p. 66-67.

42. Lettre du 14 décembre 1844 : *Idem*, p. 69.

43. Le Frère Jean continue sa route vers la France, à bord du *Zèbre*. Il mourra en mer.

Grégoire et Bessieux vont passer ensemble au Gabon deux ans sans recevoir aucune nouvelle de leur congrégation. On n'a pas manqué d'écrire quelques *fioretti* sur ces premiers temps de la mission. En ce qui concerne le F. Grégoire lui-même, le témoignage écrit par son ami, le F. Pierre, en 1863, rapporte quelques faits qu'il tient de l'intéressé en personne<sup>44</sup>.

Il y a aussi que Grégoire passe par une terrible épreuve. Sa vocation religieuse est remise en question, il est prêt à tout abandonner. « *Je suis ce pauvre pécheur que vous savez, hélas !*<sup>45</sup> », écrit-il au P. Libermann. Il lui fait part de la grande tentation de sa vie ; il a failli sombrer : « *J'ai été soumis à une rude tentation du démon ; je n'avais plus de goût à rien depuis 4 ou 5 mois, au contraire, j'avais dégoût de tout... Il me semblait que le Bon Dieu me voulait ailleurs, par exemple chez les trappistes pour lesquels j'ai toujours eu du goût*<sup>46</sup>. » Le noviciat va le sauver. En mars 1846, en effet, il quitte le Gabon pour Gorée, où il fait un bref noviciat de sept mois. Enfin religieux à part entière !

Dès la fin de son noviciat, Grégoire repart pour le Gabon, réclamé par *ses supérieurs*. Personne, ni Grégoire, ni son entourage, ne semble avoir pensé qu'après tout ce qu'il a vécu pendant trois ans et demi : ses états de service, ses problèmes de santé, son ignorance de la Congrégation, il aurait pu faire un séjour en France avant de rejoindre le Gabon.

### « Défricher » la correspondance de Grégoire

Al'*Hospice* de Bordeaux, Grégoire n'a reçu que quelques rudiments de lecture et d'écriture. En mars 1845, M. Bessieux, écrit : « *Grégoire ne sait pas encore bien lire ; pour le former, je le fais lire tous les jours pendant les deux repas. Pendant son dîner et son souper, je lis un chapitre de l'Évangile dans la traduction de Carrières, il saura bientôt*<sup>47</sup>. »

---

44. " Note sur le F. Grégoire ", par le F. Pierre [Mersy] (Bordeaux, décembre 1863), *ND V*, p. 328-334. Lors de son noviciat à Gorée, Grégoire y a retrouvé Pierre Mersy. Ce dernier devait à son tour partir pour le Gabon en juillet 1846 ; il y arriva pour l'Assomption, cependant que Grégoire finissait son noviciat. Cf. Arch. CSp, Dossier personnel du F. Pierre Mersy : Pierre Mersy à Libermann, Gabon, le 4 septembre 1846.

45. Grégoire à Libermann, 19 septembre 1846.

46. Grégoire à Libermann, 16 mai 1846.

47. Bessieux à Libermann (*Gabon, le 12 mars 1845*), *ND V*, p. 285.

Seul ou aidé par quelque prêtre, Grégoire va faire des progrès constants comme le démontrent ses lettres. Nous possédons, dans les Archives de la Congrégation, neuf lettres de Grégoire. Elles ont été écrites de mai 1846 à octobre 1856 : cinq au Père Libermann ; trois au Frère Pierre ; une au Père Schwindenhammer.

Plus familier des *friches* de la mission Sainte-Marie, à Libreville, que *des chiffres et des lettres*, Grégoire sollicite l'indulgence de ses lecteurs. Il l'avoue lui-même : « *Je ne sais même pas si vous pourrez défricher ma lettre*<sup>48</sup>. » Ce lapsus exprime bien le travail que demande la lecture des lettres de Grégoire. Leur orthographe est phonétique ; il n'y a pas de ponctuation, pas de paragraphes, pas de majuscules ; des mots sont sautés. Il faut les *défricher*, en suppléant ce qui manque, en interprétant ce qui est indéchiffrable. Cependant, malgré son manque évident de formation littéraire, ses lettres toutes spontanées, foisonnent d'expressions pittoresques, à la formulation claire et parfois élégante. Grégoire a conscience de ses limites. Ce qu'il cherche, ce n'est pas faire une œuvre littéraire, mais communiquer : « *Je ne sais pas écrire, comme vous le voyez mais si vous pouvez me comprendre, c'est là, tout ce que je désire*<sup>49</sup>. »

Il n'y a dans sa correspondance aucune révélation sur son passé bordelais. Ce qu'il livre, avec une très grande simplicité, c'est sa vie au présent, dans ce qui fut son unique communauté, Sainte-Marie du Gabon. Un bateau passe : « *Je profite d'une occasion pour vous ouvrir mon pauvre cœur*<sup>50</sup>. »

A cœur ouvert, voici quelques confidences de Grégoire glanées dans sa correspondance :

« *Je vous assure, il faut beaucoup prendre sur soi, se retenir et se vaincre dans les occasions pour vivre heureux et content dans une communauté ou une maison religieuse ... surtout dans ce pays, on est porté tout de suite à se fâcher*<sup>51</sup>. »

« *Je peux vous dire que si j'avais connu toutes les difficultés qui se trouvent sur la côte d'Afrique, je ne serais pas parti comme cela, ce n'est pas précisément les peines extérieures, mais ce sont celles de l'intérieur, car je*

---

48. Arch. CSSp, dossier personnel, CD 7, lettre au Frère Pierre Mersy du 12 octobre 1856. Toutes les lettres citées du Frère Grégoire proviennent de son dossier personnel sus-cité.

49. Grégoire au Supérieur général, Schwindenhammer, 12 octobre 1856.

50. Grégoire à Libermann, 16 septembre 1849.

51. Grégoire à Libermann, 16 septembre 1849.

*vous assure que je suis bien agité et fatigué dans ce pauvre pays, par le climat, je suis très agité surtout du côté de la sainte vertu de pureté<sup>52</sup>. »*

*« Je suis seul avec deux missionnaires et là, je suis accablé d'ouvrage, du matin au soir, faisant la cuisine, la lessive et tout le train de la maison<sup>53</sup>. »*

Aucune des réponses du P. Libermann aux lettres de Grégoire ne nous est parvenue...

## Mystère pascal

De retour au Gabon, après son noviciat, Grégoire, pendant 11 ans, ne va pas quitter Sainte-Marie de Libreville. Il y mène une vie paisible, partagée entre la prière, à laquelle il est très assidu, et les multiples humbles services d'un homme à tout faire.

Dans ce qui fut peut-être sa dernière lettre, Grégoire écrit au successeur du P. Libermann, le P. Ignace Schwindenhammer : *« Mon bien aimé Père, il me semblerait bien que cela serait assez juste, qu'après être resté douze à treize ans<sup>54</sup> sur la côte d'Afrique, sans bouger du tout, (...) j'allasse passer quelque temps auprès de vous, (...) que j'aie fait une petite retraite de quelques mois, parce que ici, on n'en fait pas souvent, je vous assure ..., et d'autant plus qu'on peut avoir le passage gratis par les navires de guerre qui circulent sur toute la côte.... Ici, réellement, on devient alors à la longue un peu brute<sup>55</sup>. »*

De la croix, à la croix... et à la résurrection ! C'est l'un des titres qui pourrait résumer toute la vie missionnaire de Grégoire. Il s'est embarqué à Bordeaux, en 1843, le jour de la fête de la *Croix glorieuse* et c'est le *Vendredi saint* 10 avril 1857 qu'il s'embarque de nouveau pour ce qui aurait dû être son premier congé.

Grégoire bénéficie d'un passage gratuit sur la corvette à vapeur *Le Grondeur*. Il célèbre la fête de Pâques à bord, le 12 avril. Quelques jours encore, puis le premier dimanche après Pâques, et le lendemain, lundi 20 avril, il meurt en mer entre Libreville et Gorée...

---

52. Grégoire à Libermann, 29 juillet 1850.

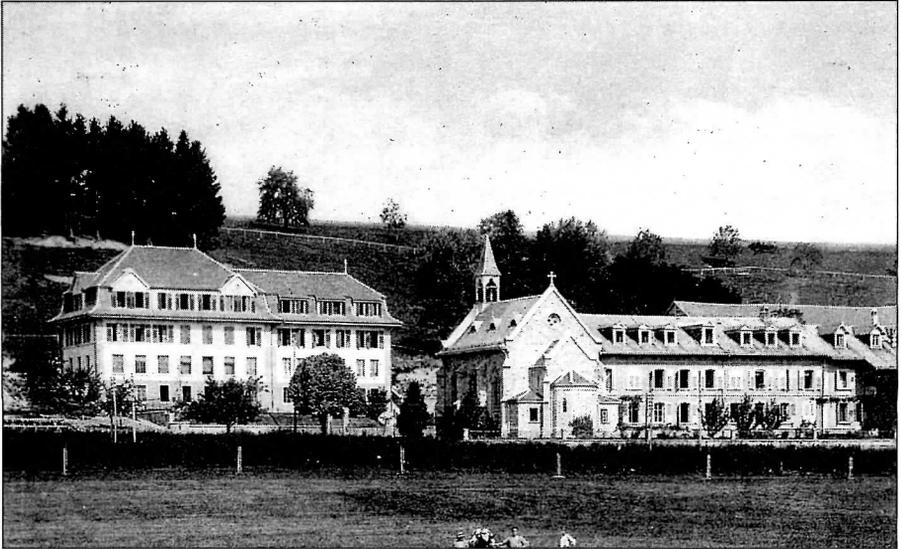
53. Grégoire à Libermann, 14 septembre 1851.

54. Depuis le départ de Bordeaux jusqu'à l'embarquement pour le premier congé, cela fera exactement 13 ans, 6 mois et 27 jours, sans retour au pays natal.

55. Grégoire à Schwindenhammer, 12 décembre 185

**Le Père Gebhard Eigenmann**  
(1841-1910)

Né sur les bords du lac de Constance, est le deuxième suisse à entrer dans la congrégation, en 1860. Directeur du collège de Gibraltar, fondateur puis supérieur de la province du Portugal, il devient conseiller général et visiteur de la congrégation pour le Brésil et les Etats-Unis. Il finit ses jours à Fribourg.



En 1891, les spiritains prennent en charge **la maison de Drogens**, située entre Fribourg et Lausanne. Il s'agit d'une colonie pénitentiaire, semblable à celles dont la congrégation s'occupait en France, à Langonnet et à Saint-Ilan.

## Histoire des spiritains en Suisse

Joseph Carrard\*

« Le 26 juin 1968 ont été érigées en Province par la Sacrée Congrégation des Religieux, les Vice-Provinces de Trinidad, Etats-Unis Ouest, Suisse ». Voilà ce qui est écrit au *Bulletin général* spiritain<sup>1</sup>. En cette année 1968, la congrégation du Saint-Esprit, dirigée par M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre, préparait un chapitre général qui devait commencer en septembre. Six membres de la nouvelle province de Suisse y assistèrent à des titres divers dont le provincial, le Père Fernand Bussard. La province comptait alors 127 membres.

1968 est une date bien récente. Faire une histoire de la province de Suisse serait trop court et occulterait toute une autre histoire. La congrégation a été connue en Suisse bien avant cette année-là. Mieux vaut donc écrire *une histoire des spiritains en Suisse*. Commençons donc par l'entrée du premier suisse dans la congrégation. C'était en en 1854...

La situation en France et dans la congrégation à cette époque est bien connue. 1848 est une année de révolution et de changement dans plusieurs pays

---

\* Né à Estavayer-le-Lac, en Suisse, Le P. Joseph Carrard, après ses études en France et en Allemagne, a été missionnaire dans le diocèse de Mahajanga, à Madagascar, de 1965 à 1986, dont dix ans comme chancelier et archiviste de l'évêché. De 1986 à 1995, il a été responsable du service des archives générales spiritaines, à Chevilly-Larue. Actuellement secrétaire-archiviste à la maison provinciale des spiritains, à Fribourg (Suisse), il fait des recherches sur l'histoire des spiritains et de la mission extérieure en Suisse. Il est également archiviste de MISSIO-OPM (Fribourg).

1. *BG*, t. LI, p. 105.

d'Europe. C'est aussi une année de changement dans la congrégation. La congrégation du Saint-Cœur de Marie s'unit à l'ancienne congrégation du Saint-Esprit, sous la direction du Père Libermann

La Suisse avait aussi eu sa révolution, quelques mois avant les autres. Les cantons catholiques et de tendance conservatrice avaient constitué une ligue séparée, en allemand *Sonderbund*. Leur tort fut de demander de l'aide à l'étranger. Cela déclencha une guerre entre les cantons radicaux et les cantons du *Sonderbund*. Les cantons catholiques de la ligue furent vaincus en fin 1847. La Suisse devint alors un état fédéral avec une nouvelle constitution en 1848.

Des constitutions de tendance radicale furent imposées aux cantons catholiques<sup>2</sup>. Dans le canton de Fribourg, l'un des cantons du *Sonderbund*, l'évêque, Mgr Marilley, dut partir en exil et s'établit à Divonne, à la frontière de la France, jusqu'en 1856. Le grand séminaire de Fribourg fut fermé<sup>3</sup>. Les catholiques jugèrent moins la défaite du *Sonderbund* comme une erreur politique de leur part que comme une nouvelle victoire de la réforme protestante. On peut dire qu'ils s'enfermèrent alors dans un ghetto en position de défensive. Ils organisèrent un certain nombre d'organismes de défense. La *Société Pie IX*, le plus souvent appelée sous son nom allemand : *Piusverein*, en était l'organisation faîtière<sup>4</sup>.

## Le premier spiritain suisse

Dans ce contexte-là, le premier spiritain suisse, Jean-Baptiste Victor Dupraz, entre dans la congrégation. Il était né en 1833, à Echallens, dans le canton de Vaud, à quelques kilomètres de Lausanne et du lac Léman. En 1853, il ne peut entrer au séminaire de Fribourg qui est fermé. Son évêque, en exil, lui donna la possibilité d'étudier au Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris. C'est là qu'avait étudié le P. Libermann. Il y rencontra d'anciens professeurs de celui-ci, dont M. Pinault, et décida de devenir spiritain. Cela n'alla pas tout seul avec son évêque. Selon une lettre du P. Dupraz, Mgr Marilley lui aurait dit : « Vous rentrerez dans le diocèse, n'est-ce pas, lorsque vous serez

2. Charles GILLIARD, *Histoire de Suisse*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1983.

3. Gaston CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg*, Fragnière Frères Editeurs, 1922.

4. Urs ALTERMATT, *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto*, Freiburg Schweiz, Universitäts Verlag, p. 52.

prêtre ? Ah ! Il y a assez de chinois dans le canton de Vaud, sans aller en chercher en Chine<sup>5</sup>. » Le 17 mai 1854, son évêque lui écrivait : « Vous m'annoncez votre résolution d'entrer dans la congrégation de M. Libermann. Je n'ai ni le droit ni la volonté de m'opposer à votre projet <sup>6</sup>. » Son ancien curé, l'abbé Frossard, prit aussi très mal la chose. En 1859, devenu professeur au collège de Fribourg, il lui adressa une lettre dans laquelle il jouait sur les sentiments de patrie et de famille<sup>7</sup>. Mais, en 1860, le Père Dupraz partit pour le Gabon. Il y exerça son ministère jusqu'à sa mort le 7 juin 1870. Il n'eut pas d'émules. En Suisse, l'heure spiritaine n'avait pas encore sonné.

### Les débuts de la congrégation en Suisse alémanique

Six ans plus tard, en 1860, de l'autre côté de la Suisse, à Rorschach, au bord du lac de Constance, un autre Suisse entra dans la congrégation. Il se nommait Gebhard Eigenmann. Il était né en 1841. Il avait fait connaissance avec la congrégation par des parents qu'il avait dans le sud de l'Allemagne. Il faut savoir que le Père Schwindenhammer, supérieur général, avait entrepris une action au Wurtemberg. Plusieurs curés de ce pays étaient acquis à la cause de la congrégation<sup>8</sup>. D'autre part le périodique *Der Katholik*, journal catholique allemand, dans lequel Libermann avait présenté la congrégation en 1845<sup>9</sup>, était lu dans toute l'aire germanophile, semble-t-il. Le cousin allemand de Gebhard, Georges Graf, avait étudié un certain temps dans la congrégation<sup>10</sup>.

Rorschach se trouve dans le canton de Saint-Gall. Ce canton n'avait pas fait partie des cantons du Sonderbund, car c'était un canton où coexistaient des communautés catholiques et protestantes. Cela a pu contribuer à une plus grande ouverture des communautés chrétiennes de cette région.

Le Père Eigenmann<sup>11</sup> passa la plus grande partie de sa vie au Portugal. Il

5. Arch. CSSp, Dossier Dupraz, lettre du 27 avril 1854.

6. *Ibid.*, lettre du 17 mai 1854.

7. *Ibid.*, Fribourg le 23 septembre 1859.

8. P. Josef Th. RATH, CSSp, *Zur Geschichte der Deutschen Provinz der Kongregation vom HI Geist, Die Anfänge der Marienthaler Provinz, 1855-1865*, p. 11.

9. *Der Katholik*, n° 12, 26 Januar 1845.

10. Arch. CSSp, Dossier Eigenmann, lettre du 19 juin 1867 ; dossier Graf.

11. Gebhard Eigenmann (1841-1910) fut directeur du collège de Gibraltar, provincial du Portugal, puis conseiller général et visiteur de la congrégation pour le Brésil et les Etats-Unis. Il finit ses jours à Fribourg.

est le fondateur de cette province spiritaine. Il avait gardé des contacts avec la Suisse et les institutions catholiques de ce pays. Il avait étudié au collège de l'abbaye d'Einsiedeln. Lors d'une visite en Suisse, en 1892, il fut reçu à la table de l'abbé. Il parla vocation religieuse avec le prieur, et eut l'occasion de rencontrer un ancien condisciple, président général des associations catholiques des ouvriers suisses<sup>12</sup> qui dépendait du *Piusverein*.

Un prêtre de ce même canton, l'abbé Karl Bischofberger, curé de Jonschwill dans le Toggenburg, avait embrassé la cause spiritaine. C'était, semble-t-il, un personnage haut en couleur, maître dans sa paroisse<sup>13</sup>. De 1883 à 1900 environ, il envoya régulièrement des jeunes dans la maison spiritaine de Chevilly en vue d'en faire des Frères. La plupart avaient travaillé dans l'industrie de la broderie. On peut se poser la question : pourquoi presque uniquement des Frères ? Il envoya ainsi au moins une vingtaine de jeunes. Certains ne faisaient que passer<sup>14</sup>. Huit tout de même restèrent dans la congrégation.

L'abbé Bischofberger s'était occupé de jeunes dans le patronage des apprentis et ouvriers<sup>15</sup>, dans le *Piusverein*. Il n'est pas impossible qu'il y ait rencontré le Père Eigenmann puisqu'ils avaient les mêmes contacts dans l'Eglise catholique en Suisse.

## On demande des spiritains pour les écoles en Suisse

Les organisations de l'Eglise catholique en Suisse connaissaient la congrégation, ne serait-ce qu'à travers les écoles qu'elle dirigeait en France. Elles vinrent donc frapper à sa porte pour lui demander des enseignants. Ce n'est d'ailleurs pas uniquement la réputation qui importait pour elles, mais aussi le profit économique. Des religieux ou des religieuses coûtaient moins cher. Quand les congrégations religieuses durent quitter la France en 1904, il est dit que Georges Python, homme d'état Fribourgeois, aurait dit à un conseiller national : « Quel intérêt avez-vous donc à empêcher Fribourg de tirer un profit économique des événements de France ?<sup>16</sup> » Il faut ajouter que dans la foulée

12. En allemand : *katholische Arbeitvereine*. Cf. Urs ALTERMATT, *op.cit.* p. 119.

13. Il serait l'un des personnages principaux du roman de Heinrich FEDERER, son ancien vicaire, *Papst und Kaiser im Dorf*.

14. Arch. CSSp, boîte 349. Registre d'entrées des postulants-Frères.

15. Arch. CSSp, Dossier Frère Divitien Amann, lettre du 12 février 1889, du curé de Welfensberg (TG) au supérieur de la congrégation.

16. Pie PHILIPONA, *Georges Python*, Dijon, Publications Lumière, 1927. p. 149.

de 1848, une nouvelle constitution suisse avait été acceptée en 1874<sup>17</sup>. Elle avait été composée à l'époque du *Kulturkampf* et contenait des lois dites « d'exception » concernant les diocèses, les couvents et les jésuites ainsi que les congrégations qui leur étaient affiliées.

Le premier qui proposa une maison à la congrégation fut l'abbé Frossard qui avait été le curé du Père Dupraz. Mais en 1858, la congrégation ne put accepter l'institut de la Gouglera, près de Fribourg<sup>18</sup>. En 1886, on proposa une école commerciale catholique, à Lucerne, sur le Wessemlin<sup>19</sup>. La même année, le curé de Promasens, dans le canton de Fribourg, l'abbé Thierrin, proposait un orphelinat dans sa paroisse<sup>20</sup>. Une année plus tard, on demandait des spiritains pour une colonie pénitentiaire de garçons (en allemand, *Knabenrettungsanstalt*), dans le canton d'Argovie, dans une ancienne abbaye de cisterciennes. Les demandes avaient l'appui du Piusverein. Aucune de ces demandes ne fut acceptée par les supérieurs de Paris.

En 1885, la congrégation accepta une maison, en France, à la frontière suisse, à Douvaine, près de Genève. C'était un orphelinat fondé par un ancien curé de Genève, le Père Joseph. Il était destiné surtout aux petits orphelins catholiques de Genève pour les préserver « de la propagande protestante<sup>21</sup> ». Des religieuses suisses de la Sainte-Croix d'Ingenbohl y travaillaient déjà<sup>22</sup>. Il semble que le plus grand nombre de ces garçons venaient de familles savoyardes établies à Genève. Mais ce fut là le premier contact effectif des spiritains avec la Suisse.

## La première maison en Suisse

La présence des Pères à Douvaine permit aux spiritains de trouver leur première maison en Suisse. En 1891, ils prirent en charge la maison de Drognens, située entre Fribourg et Lausanne. Drognens était une colonie pénitentiaire comme les spiritains en dirigeaient en France, par exemple à Langonnet ou à Saint-Ilan, en Bretagne. Dans le contexte suisse de l'époque, c'était « une mai-

---

17. Charles GILLIARD, *op.cit.* p. 102.

18. Arch. CSSp, 491-A-I.

19. *Ibid.*, 133-A-X.

20. *Ibid.*, 133-A-X.

21. *BG*, t. XIV, p. 135

22. Arch. CSSp, 128-A-II.

son de refuge et de discipline pour les enfants abandonnés et les jeunes délinquants de la Suisse catholique<sup>23</sup> ». L'établissement avait été mis en place par l'abbé Joseph Comte, curé du Châtel-Saint-Denis, qui était un personnage influent du Piusverein<sup>24</sup>. Les spiritains y restèrent de 1891 à 1895<sup>25</sup>. Ils ne s'y sentirent jamais à l'aise. En quatre ans, il y eut cinq supérieurs qui se succédèrent, les Pères Pascal, Lorber, Bertsch, François et Stoffel, avec – en intérim – à l'époque de Bertsch, le Père Rumbach. Ils eurent beaucoup de difficultés à s'adapter à la Suisse. Ainsi le Père Bertsch<sup>26</sup>, supérieur de 1892 à 1893, écrivait-il dans un rapport à ses supérieurs de Paris : « L'Etat de Fribourg est l'équivalent d'un petit canton de France. Un conseiller d'Etat est donc l'équivalent d'un conseiller de canton en France ». En marge, le supérieur de Paris avait écrit : « pas d'accord<sup>27</sup> ». Le conseiller d'Etat en question était Georges Python, qui eut une très grosse influence dans son canton et en Suisse, et qui fonda l'université catholique de Fribourg<sup>28</sup>. Par contre, le Frère Didier, spiritain, était « réputé dans la région », mais en difficulté avec ses supérieurs de Drognens<sup>29</sup>. L'abbé Comte avait déjà écrit au supérieur général : « Vos Frères font si bien et vos directeurs fatigués et usés ne peuvent faire face (...) (il faut) laisser la direction à un Frère et nous donner simplement un aumônier<sup>30</sup>. » Il était impensable à l'époque, dans la congrégation, de donner une responsabilité à un Frère. Nouvelle plainte en novembre 1894, la maison de Drognens marche mal « pendant qu'à quelques kilomètres une maison protestante engouffre les indisciplinés catholiques avec un calme désespérant<sup>31</sup> ». Les spiritains avaient de la peine à comprendre le système suisse et les suisses ignoraient les habitudes de la congrégation. Le Père Bertsch se trouvait ainsi en conflit avec le Frère Didier, avec monsieur et madame Python. Il ne s'entendit pas avec les Sœurs d'Ingenbohl qui s'occupaient de l'intendance et provoqua leur départ. Selon un visiteur, la Sœur Hildegarde qui avait travaillé

23. Prospectus de la Colonie, aux archives de l'évêché de Fribourg.

24. Dominique BARTHÉLEMY op, *Diffuser au lieu d'interdire. Le chanoine Joseph Schorderet (1840-1893)*, Fribourg, Paris / Editions Saint-Paul, Fribourg Suisse / Editions Universitaires, 1993, Volume annexe, p. 33.

25. Arch. CSSp, 504-B.

26. Le Père Victor Bertsch (1841-1903) était un alsacien né à Bitschwiller près de Thann. Il n'a jamais exercé son ministère outre-mer, mais toujours en France, à part l'intermède de Drognens.

27. Arch. CSSp, 504-B-III, lettre du 12 février 1895.

28. Pie PHILIPONA, *op.cit.*

29. Arch. CSSp, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte au P. Grizard CSSp, 17 juillet 1895.

30. *Ibid.*, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte, 25 septembre 1894.

31. *Ibid.*, 504-B-II, lettre de l'abbé Comte, 14 octobre 1894.

auparavant à Douvaine était « un vrai cordon bleu<sup>32</sup> » Mais l'année suivante, après son départ, le Père Philippe Kieffer se plaignait de la cuisine : « On a renvoyé les Sœurs, plus de cuisinière<sup>33</sup>. » En novembre 1895, les spiritains quittaient Drogens. Ils furent remplacés par les Pères salvatoriens.

A Drogens, une autre source de difficultés était que les spiritains voulaient installer à côté de l'œuvre un groupe de petits séminaristes et un postulat de Frères. Il aurait fallu d'abord faire marcher l'institution. Le Père Bertsch écrivait : « Drogens n'avait pour moi quelque attrait que pour l'espoir d'y faire un jour une œuvre de latinistes comme à Seyssinet... à côté de la colonie et d'un petit noviciat de Frères<sup>34</sup> ». Seyssinet, situé près de Grenoble, était une école apostolique pour la formation des jeunes spiritains, mais pas une colonie pénitentiaire. Le Père François écrivit : « L'œuvre de la congrégation en Suisse est plutôt pour les vocations un repoussoir qu'une attraction<sup>35</sup>. » Monsieur Python d'ailleurs écrivait sur le même ton : « Je me berçais de l'espoir que votre congrégation que j'aime pénétrerait en Suisse et en Allemagne sous le couvert de Drogens<sup>36</sup>. »

## La Suisse pays de refuge : la maison de Fribourg

En France voisine, en 1901, une nouvelle loi visait à supprimer les congrégations religieuses. Mgr Le Roy, supérieur général, réussit à démontrer que la congrégation du Saint-Esprit avait une existence légale<sup>37</sup>. Il fallait encore obtenir la reconnaissance des maisons de France. Peu de résidences spiritaines purent subsister. La congrégation fut amenée à diversifier ses implantations. Elle projeta d'installer un séminaire en Suisse. En 1904, fut achetée à Fribourg, la villa des Charmettes (Botzet 9). La villa était petite. On acheta alors aux Sœurs de Saint-Paul, un terrain situé à proximité, pour y construire une maison plus grande (le Botzet 18). Mgr Le Roy en fit la bénédiction le 19 juin 1906<sup>38</sup>.

32. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du P. Ehrhard cssp au P. Guyot CSSp.

33. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du P. Ph. Kieffer, 15 juin 1893.

34. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du 31 juillet 1892, Père Bertsch au Père Emonet.

35. *Ibid.*, 504-B-III, lettre du 11 octobre 1894, Père François au Père Emonet.

36. *Ibid.*, 504-B-II, lettre du 12 novembre 1894, Georges Python au Père Emonet.

37. H. J. KOREN, *Les Spiritains*. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982, p. 196s.

38. *BG*, t. 24, p. 722.

La proximité de l'université catholique fondée par Georges Python fut déterminante dans le choix de la congrégation. Ce dernier était favorable aux missions. Dès 1902, il avait accueilli à Fribourg madame Bigard<sup>39</sup>, fondatrice de l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Le gouvernement Fribourgeois avait conféré à cette œuvre la reconnaissance d'utilité publique et la personnalité morale<sup>40</sup>. Les spiritains le connaissaient déjà depuis l'affaire de Drognens. Il fit tout son possible pour qu'ils puissent être admis en Suisse. Pour tourner la loi suisse sur les congrégations, il demanda que notre maison devienne un foyer d'étudiants qui suivraient les cours à l'université<sup>41</sup>. Il chercha de même, avec les spiritains, un nom pour la maison. Le titre *Institut américain* lui aurait plu, *Institut Pie X* aussi ! Finalement on se détermina pour *Institut des Missions*<sup>42</sup>. On demandait aux spiritains de s'habiller comme le clergé séculier, et de s'appeler *Monsieur l'abbé* pour les Pères, *Monsieur* pour les Frères<sup>43</sup>. Il fallait un supérieur à la maison. Monsieur Python conseilla de ne pas choisir un Français, ce qui aurait pu éveiller des suspicions. On chercha donc un allemand ou un américain, mais on trouva un suisse, le Père Joseph Décaillet, né à Salvan, dans le Valais. Il fut donc le premier supérieur de Fribourg, et le resta jusqu'à sa mort en 1927.

Monseigneur Le Roy connaissait un professeur de Fribourg, monsieur Jean Brunhes, celui que l'on a nommé « le père de la géographie humaine ». Il enseignait aussi à l'université de Lausanne<sup>44</sup>. Il avait écrit à Mgr le Roy, dès 1902, en lui parlant d'un projet qu'il avait en tête : « Nous avons, écrivait-il, nous autres catholiques, dans le personnel si nombreux et exceptionnellement patient et dévoué des missionnaires, une armée de chercheurs et de savants, dont nous ne tirons pas et ne savons pas tirer partie<sup>45</sup> ». Monsieur Brunhes continuait ainsi : « Le Gouvernement (de Fribourg) très dévoué au Christ, organise tout en vue de vos missionnaires, on crée les cours nécessaires, en peu de temps ils sont formés ; et sur l'ensemble du globe ils constituent un réseau de chercheurs *écoutés et suivis*<sup>46</sup>. » En fait, il proposait pour les jeunes

---

39. Les dames Bigard, Stépanie, la mère (1834-1903) et sa fille Jeanne (1859-1934), deux normandes, avaient fondé, en 1889, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre pour la formation du clergé dans les pays de mission. C'est Jeanne qui vint à Fribourg à la mort de sa mère. Cf. Paul LESOURD, *L'holocaste de Jeanne Bigard*, Paris, Plon, 1938. Archives OPM, Fribourg, fonds Saint-Pierre Apôtre.

40. Pie PHILIPONA, *op. cit.* 156.

41. H. J. KOREN, *op. cit.*, p. 413.

42. Arch. CSSp, 16 avril 1904. Lettre du P. Wiisler au Supérieur général.

43. Arch. CSSp, voir les premières lettres venues de Fribourg.

44. Jean BRUNHES, *La Géographie humaine*, Paris, Félix Alcan, 1910.

45. Arch. Institut des Missions. Dossier Fribourg. Lettre de Brunhes à Le Roy, 2 février 1902.

46. *Ibid.* Souligné dans le manuscrit.

Pères une sorte de complément de formation dans les matières scientifiques. C'est pour cette raison qu'en plus d'un certain nombre d'étudiants prenant des cours de théologie, il y en eut d'autres qui participaient à un cours spécial portant sur la géographie, la météorologie, la topographie, la cosmographie... Ce système des cours spéciaux pour missionnaires fonctionna quelques années, mais très vite on n'en parle plus<sup>47</sup>. Le séminaire lui-même accueillit des spiritains de divers pays. Mais la guerre de 1914-1918, les difficultés financières qui suivirent la guerre, lui portèrent un mauvais coup. Après 1921, on n'y trouve plus d'étudiants. La maison revivra plus tard.

### La Suisse pays de refuge : la maison de Montana

La congrégation dut chercher encore une autre maison en Suisse. Car la maison française de Pierrroton où étaient soignés les malades fut aussi fermée en 1903<sup>48</sup>. Elle se trouvait au sud de Bordeaux, sur la commune de Cestas. Il fallut chercher une autre maison pour les spiritains malades. Il s'agissait surtout de tuberculeux.

Dès 1904, des spiritains furent soignés à Leysin, dans les Alpes vaudoises<sup>49</sup>. On peut lire dans un rapport : « Nous sommes installés dans un petit chalet, à la *Dent du Midi*, tenu par une ancienne religieuse de France et pouvant loger une douzaine de personnes. » Mais les supérieurs de la congrégation hésitaient beaucoup devant ces situations nouvelles. Ils avaient tendance à envoyer les malades à Fribourg. Le Père Décaillet, supérieur de la maison, se plaignit : « J'attire votre attention sur le grave inconvénient qu'il y a d'avoir des poitrinaires dans la maison. Nous sommes vingt et sur ce nombre trois poitrinaires. Faut-il contaminer une maison neuve ? Je plains nos chers malades, je m'intéresse aussi à ceux qui sont en bonne santé<sup>50</sup>. » Mais, par ailleurs, pour certains, se faire soigner dans un sanatorium ressemblant à un hôtel, cela faisait luxe. Ainsi, le Père Berthet pouvait écrire dans un rapport de 1913 : « C'est à mon sens plus que la congrégation ne doit à ses membres vu le genre de pauvreté consacrée par nos Règles et Constitutions<sup>51</sup> ».

47. Arch. Prov. Suisse. 2 B 1a. Journal de communauté de Fribourg.

48. *BG*, t. 22, p. 407.

49. Arch. CSSp, 503-B-I.

50. Arch. CSSp, 503-B-I. Lettre de Décaillet à Le Roy.

51. Arch. CSSp, 502-A-I. Rapport du Père Berthet, après sa visite à Montana en 1913.

Mais, heureusement, tous ne pensaient pas ainsi ! Il fallait bien soigner les malades. Leysin était une solution provisoire. Le Père Décaillet se mit en recherche d'une maison. Il pensa à un chalet à Charmey, dans le canton de Fribourg, une maison à Hermance, dans le canton de Genève<sup>52</sup>. En fin 1912, on se fixe sur la région de Sierre, et sur Montana. Un immeuble fut loué sur la commune de Randogne, le chalet des Taulettes. Le 19 janvier 1912, le Père Décaillet vint procéder à l'aménagement de la maison, avec une équipe venue de Fribourg. Cela dura quelque temps. Ils ne rentrèrent à Fribourg que le 5 mars. Dès le 4 mars, un groupe de spiritains étaient arrivé, dont le Père da Cruz<sup>53</sup>. Ce Père passa toute sa vie dans l'œuvre de Montana<sup>54</sup>.

L'installation aux Taulettes n'était que provisoire. Dès 1913, la congrégation se mit à la recherche d'un terrain<sup>55</sup> pour y bâtir une maison plus vaste. Le Père Edouard Paix, fils d'un industriel du nord de la France, apporta les fonds pour la construction. Un terrain fut acheté à la Combaz, plus en altitude. « L'emplacement choisi pour bâtir est à 1500 mètres d'altitude, au niveau de la station climatique de Montana<sup>56</sup>. »

En mars 1918, commencèrent les travaux de construction. La première pierre de la *Villa Notre-Dame* fut bénite le 14 mai 1918. Le 21 octobre 1919, les spiritains en prirent possession. Mais tout n'était pas terminé, on y arriva peu à peu à mesure que l'on avait de l'argent. La maison était un scolasticat pour spiritains tuberculeux. Ils y étudiaient dans la mesure de leurs possibilités et accédaient aux ordres sacrés. Un certain nombre purent partir outre-mer et y travailler ensuite pendant de longues années. Parmi eux, citons le Père Marius Balez décédé en 1972, qui fut le seul spiritain à pouvoir demeurer en Guinée sous le régime de Sékou-Touré.

## Les premiers spiritains suisses

En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques suisses entrèrent dans la congrégation. Il a déjà été question de certains d'entre eux : les Pères Dupraz, Eigenmann, Décaillet. Il a aussi été question des saint-gallois devenus spiri-

52. Arch.CSSp, 503-B- II. Lettres du 5 août et du 28 septembre au supérieur général.

53. Sur le P. da Cruz, voir : Sœur Elise MULLER, « Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Histoire d'une fondation », 4<sup>e</sup> et dernière livraison, *Mémoire Spiritaine*, n° 4, deuxième semestre 1996, p. 36-38.

54. Arch. Villa Notre-Dame, Montana. Journal de communauté.

55. Arch. CSSp, 502-A-I, 2. Correspondance concernant l'achat du terrain, 1913 sq.

56. BG, t. 29, p. 743.

tains. On peut feuilleter les registres d'entrée des différentes maisons de formation de France. On allait bien loin, au siècle dernier, pour faire des études. Ainsi, vers 1866, deux jeunes du diocèse de Sion, nommés de Rivaz et de Rotten, étudièrent-ils à l'abbaye de Langonnet, à l'est de la Bretagne<sup>57</sup>. Qu'est-ce qui les amenait à aller si loin ? Un certain nombre d'entre eux devinrent effectivement spiritains, ainsi les Pères Bourqui, Perroud, Strässle. Comment entraient-ils en relation avec la congrégation ? On lisait les *Annales de la Propagation de la Foi* en Suisse romande<sup>58</sup>. Certains curés étaient ouverts aux Missions comme celui d'Estavayer-le-Lac ou celui d'Autigny<sup>59</sup>.

Un certain nombre de jeunes venaient également de l'œuvre d'*Immensee*. C'était un petit séminaire fondé en Suisse alémanique, en 1885, par un prêtre Français, l'abbé Barral<sup>60</sup>. Vers 1910, la maison traversa une crise. L'évêque de Coire nomma un nouveau directeur. Un certain nombre d'élèves quittèrent la maison pour entrer dans d'autres congrégations<sup>61</sup>. Quelques années plus tard, l'œuvre d'*Immensee* trouvera sa voie et deviendra en 1921, la *Société des Missionnaires suisses*<sup>62</sup>.

Au début de ce siècle, la « province » spiritaine de Suisse était partie pour devenir une circonscription de langue allemande : en 1914, il y avait 13 alémaniques pour 5 romands dans la congrégation.

## L'École des Missions

Ce qui manquait c'était une maison de formation en Suisse. Ce sera l'œuvre du Père Joseph Villettaz. Le Père était un valaisan, né à Grimisuat le 12 avril 1877<sup>63</sup>. Il fut d'abord instituteur et enseigna pendant deux ans dans son village natal. A l'âge de vingt ans, il entra à l'école apostolique de Poitiers tenue par les Jésuites. C'est là que sa vocation se précisa ; il écrit : « Etre missionnaire, voilà mon rêve depuis de longues années ; et le désir de l'être

57. Arch. CSSp, 103-A-I.

58. Arch. CSSp, Dossier Defferrard. Note biographique écrite par le curé d'Autigny.

59. Arch. CSSp, Dossier Joseph Michel, lettre de l'abbé Berset, 10 juin 1885, Dossier Defferrard, note biographique écrite par le curé d'Autigny.

60. Ambros RUST, *Die Bethlehem-Missionare Immensee (Schweiz)*, Freiburg in der Schweiz, Paulusverlag, 1961, p. 12.

61. Arch. CSSp, Dossiers personnels.

62. Ambros RUST, *op. cit.*, p. 39.

63. André BUTTET CSSp, *Le Père Joseph Villettaz*. 2<sup>e</sup> édition, Monthey, Imprimerie Brun, 1986.

parmi les noirs du Congo date presque du commencement de mon séjour à l'école apostolique de Poitiers<sup>64</sup>. » D'après son biographe, ce fut une conférence de Mgr Augouard, l'illustre vicaire apostolique de Brazzaville, qui fut déterminante pour lui<sup>65</sup>. En 1901, il entra au noviciat de la congrégation du Saint-Esprit. En 1906, l'évêque de Sion, Mgr Abbet, écrivit à Mgr Le Roy pour le retenir dans le Valais. Mais le supérieur général préféra lui donner une affectation pour l'Etat indépendant du Congo, devenu Congo Belge en 1908. Le Père Villettaz le remercia et il terminait ainsi : « Ici à Fribourg, tout en repassant ma théologie, je vais faire aussi de la phonétique du P. Sacleux. Cette étude me sera utile au Congo, où les missionnaires sont à mon avis comme au vôtre, plus nécessaires qu'en Valais<sup>66</sup>. » En 1907, il partit enfin pour la mission du Congo. Il y resta dix ans, exerçant son ministère dans le sud, dans la région de Kindu et de Kongolo.

Dès 1916, le Père da Cruz qui résidait encore aux Taulettes, avait envoyé un rapport au supérieur général, concernant « le recrutement en Valais<sup>67</sup> ». Il y était déjà question de rappeler le Père Villettaz du Congo-Belge. Le Père faisait un tableau de la situation en Europe. Après la guerre, il manquerait d'hommes en France et les familles ne voudraient plus laisser partir leurs enfants. Par contre, la Suisse n'avait pas souffert de la guerre. Le Valais était un pays profondément chrétien dans le genre de l'Alsace. Les familles y avaient de nombreux enfants. La difficulté pour ces familles était de payer leurs études. Une seule congrégation était déjà établie dans le Valais, les rédemptoristes. Mais renseignements pris, c'était avant tout une école apostolique de Français réfugiés en Suisse. En parlant du Père Villettaz, le Père ajoutait : « De plus, le Père Villettaz étant valaisan, connaît les coutumes du pays et plaira au clergé et à la population. Comme il revient d'Afrique, il parlera avec cœur des Missions, et sera lui-même pour les parents un argument vivant que leurs enfants ne sont pas perdus pour toujours, et qu'elles [*les familles*] peuvent avoir le bonheur de les revoir. »

C'est ainsi que le Père Villettaz débarqua à Bordeaux le 1<sup>er</sup> août 1917 et fut aussitôt rattaché à la province de France<sup>68</sup>. Selon le système de la congrégation, c'était la province de France qui fondait une maison en Suisse. Dans le

64. Arch. CSSp, Dossier Villettaz. Lettre de demande d'entrée au noviciat. 1900

65. André BUTTET, *op. cit.*, p. 33.

66. Arch. CSSp, Dossier Villettaz. Lettre à Mgr Le Roy, 9 octobre 1906.

67. Arch. CSSp, 502-A-I. Rapport du 10 octobre 1916.

68. BG, t. 28, p. 558 et 550.

rapport du Conseil provincial du 27 août 1917, il est question de l'avantage qu'il y aurait ouvrir une école des missions dans le Valais quand l'occasion s'en présenterait<sup>69</sup>. Le fait qu'il ne soit question que du Valais fait référence au rapport du Père da Cruz. Le Père Benoît, provincial de France, avait déjà parlé dans ce sens au curé de Randogne, là où se trouvait la maison des Taulettes. Ce dernier voyait d'un bon œil la venue d'un Père qui rendrait service au clergé paroissial. Le clergé, en contre-partie, faciliterait le recrutement de jeunes pour les missions. La question qui restait à résoudre était : dans quelle maison envoyer les enfants<sup>70</sup> ? Le Père Benoît donna aux Pères Décaillet, da Cruz et Villettaz, qui connaissaient mieux la situation, la possibilité de choisir. Il faut bien noter la place importante que prennent les supérieurs de Fribourg et de Montana dans la fondation de l'œuvre du Père Villettaz. D'ailleurs le provincial de France aurait dit au Père Villettaz : « Allez en Suisse, et voyez le Père Décaillet. Parlez lui de cette question, puis mettez-vous en mesure de faire un peu de propagande<sup>71</sup> ».

Dès son arrivée, le Père Villettaz rendit visite, avec le Père da Cruz, à l'évêque de Sion, Mgr Abbet. Ils rencontrèrent aussi le chancelier et le supérieur du séminaire diocésain.

Le Père se mit aussitôt au travail. Il fit des conférences avec projections. Les curés furent enchantés de le voir. On le demandait pour des ministères<sup>72</sup>. En octobre 1917, il remplaça le curé de Grimisuat, son village natal, puis celui de Montana. Le fait d'être un enfant du pays était un grand avantage pour le Père. Le Père da Cruz put écrire au provincial de France : « Dernièrement, il a assisté à la réunion des instituteurs du Valais (de langue Française). Autrefois il a été instituteur avant de venir chez nous, et il en connaissait une cinquantaine. Partout il reçoit un accueil chaleureux, et je puis ajouter qu'il produit partout la meilleure impression par son entrain, sa simplicité et son dévouement à rendre service aux curés, qui en usent largement, sans omettre de dire qu'il parle aux gens et aux enfants dans leur patois ! On entend dire : "Tiens ! un missionnaire de chez nous ! et il se porte bien après onze ans d'Afrique !" <sup>73</sup> »

69. Arch. Province de France. Rapport du conseil provincial, 27 août 1917.

70. Arch. CSSp, 506- B-III. Lettre du provincial de France à Décaillet, supérieur de Fribourg.

71. *Ibid.*

72. Arch. CSSp, 502-B-III. 27 septembre 1917. Lettre du Père da Cruz au provincial de France.

73. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 3 mai 1918.

Pour l'année 1917, il pensa d'abord faire étudier les enfants au collège de Sion et les loger dans une maison louée dans les environs. Mais tout cela n'était encore qu'à l'état de projets. Le Père venait d'arriver et l'année scolaire était déjà commencée. C'était trop tard pour cette année. Le Père résidait aux Taulettes et allait faire ses conférences dans les paroisses en préparant l'année à venir. Il pouvait signer alors l'une de ses lettres : « P. Jos. Villettaz, voltigeur<sup>74</sup> ». Le Père Décaillet lui conseillait la prudence. Le Père da Cruz par contre aurait voulu commencer tout de suite. Mais, prenant ses distances par rapport à eux, le Père Villettaz faisait remarquer que « ni l'un ni l'autre n'avaient encore rien fait<sup>75</sup> ».

Pendant la première partie de 1918, on chercha la bonne formule pour l'école du Père Villettaz. Le Père aurait pu prendre un poste au collège de Sion. Le Père da Cruz l'en dissuada<sup>76</sup>. Il y avait deux collèges dans le Valais : l'un à Sion, l'autre à Saint-Maurice. Lequel choisir ? Les enfants seraient-ils dans un internat indépendant du collège ? Serait-ce une école apostolique indépendante de tout établissement officiel, une école apostolique à proximité d'un collège ou bien les élèves seraient-ils internes dans un foyer déjà existant ? Le conseil provincial de France qui était le maître d'œuvre, souhaitait plutôt la troisième solution, parce que la moins coûteuse<sup>77</sup>. Le Père Décaillet, supérieur de Fribourg, fit pencher la balance en faveur de Saint-Maurice : « Les études à St-Maurice me paraissent plus fortes qu'à Sion. L'esprit de l'ensemble du collège me semble meilleur<sup>78</sup> ». C'était aussi le collège où il avait lui-même fait ses études.

## L'École des Missions à Coméraz

En cette année 1918, la fondation du Père Villettaz va prendre un cours imprévu. Il commença par réunir quelques garçons des environs aux Taulettes (Montana) et leur donna quelques cours<sup>79</sup>, tout en se préparant à aller à Saint-Maurice. Mais le collège ne put ouvrir à cause de la grippe espagnole. Le Père

---

74. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 15 octobre 1917, au supérieur général.

75. *Ibid.*

76. Arch. CSSp, 502-B-III. Lettre du 19 janvier 1918, du P. da Cruz au provincial de France.

77. Arch. Province de France. Compte-rendu du conseil provincial 5 août 1918.

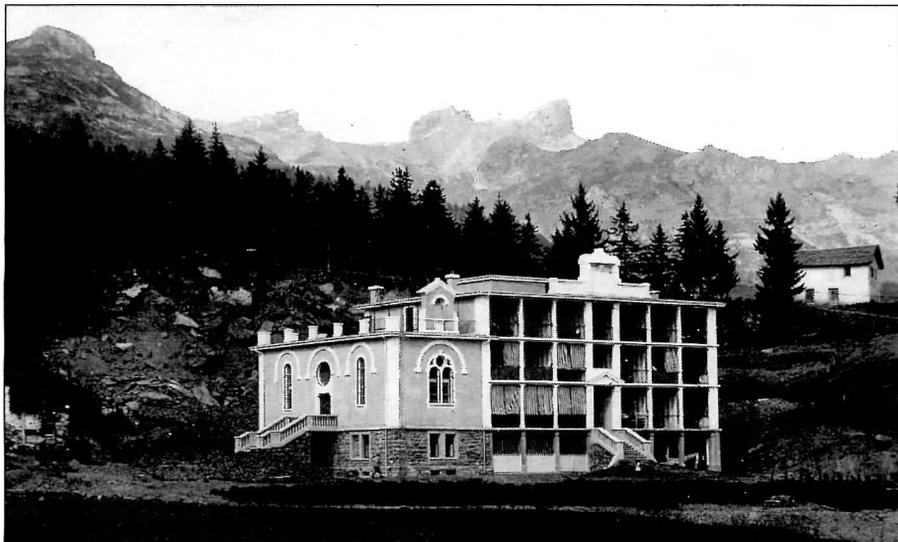
78. Arch. CSSp, 502-B-III, 6 août 1918. Lettre au provincial de France.

79. Arch. CSSP, 502-B-III. 2 septembre 1918, P. da Cruz au provincial de France ; 502-B-III, 15 septembre 1918, P. Villettaz au provincial de France.



**Le Père Joseph Décaillet  
(1865-1927)**

Né à Salvan, dans le Valais,  
prêtre à Chevilly en 1891,  
profès en 1893, il fut le premier  
supérieur de Fribourg en 1903,  
et le resta jusqu'à sa mort.



Le 14 mai 1918, fut bénite la première pierre de la **Villa Notre-Dame**,  
à 1500 mètres d'altitude, au niveau de la station climatique de **Montana**.  
Les spiritains y entrèrent le 21 octobre 1919.

commença une année scolaire dans son village natal de Coméraz. C'est un petit village faisant partie de la commune de Grimisuat, dans les côteaux qui dominent la vallée du Rhône. Il commença son école dans un petit bâtiment en pierres, à un étage, appartenant à sa cousine. Cette dernière qui habitait une maison voisine, faisait fonction de cuisinière. Le Frère Clair Hæring, un Bâlois, fut détaché de la Villa Notre-Dame de Montana pour seconder le Père.

On peut dire en vérité que la province de Suisse commence là, dans ce village à l'écart des grandes voies de circulation, dans cette maison de style traditionnel. Il ne s'agit plus de ces grandes maisons refuges pour spiritains ne pouvant vivre ailleurs, mais de quelque chose de tout petit. Le Père Villettaz pouvait écrire au supérieur de Fribourg : « Me voici prof. de 8 jeunes gens, et installé à Coméraz : tout est ici un peu rustique, et ressemble un peu à la crèche de Bethléem<sup>80</sup> »

A la fin de cette année scolaire à Coméraz, le P. Villettaz et ses écoliers durent encore trouver refuge dans quelques chambres de la Villa Notre-Dame, à Montana, à partir d'octobre. La maison était à peine terminée. C'était encore du provisoire<sup>81</sup>.

### **L'Ecole des Missions au Bois-Noir, à Saint-Maurice**

Le 14 janvier 1920, dix élèves purent enfin entrer dans la maison du Bois-Noir louée depuis peu à Saint-Maurice. Elle sera achetée quelques années plus tard. Voilà la deuxième maison des spiritains de Suisse. Mais le P. Villettaz devait rencontrer d'autres difficultés encore avant de pouvoir continuer. En ce début de 1920, Mgr Bieler, évêque de Sion, enleva au P. Villettaz la juridiction qu'il venait de lui accorder. Le P. da Cruz, supérieur de Montana, écrivit la nouvelle à Mgr Le Roy. Ce dernier démit immédiatement le Père de sa fonction, sans enquête préalable, comme il était courant à l'époque. Il nomma le P. Charles Bourqui à sa place. Le P. da Cruz avait annoncé trop vite la nouvelle au supérieur général, avant que le P. Villettaz ne l'ait fait. Finalement le P. Décaillet put arranger les choses et alla rendre visite à l'évêque avec le Père<sup>82</sup>. Tout rentra dans l'ordre pour quelque temps.

---

80. Arch. CSSp, 506-B-IV, 14 janvier 1919, P. Villettaz au P. Décaillet.

81. Arch. Ecole des Missions du Bouveret. Journal de communauté.

82. Arch. CSSp, 502-B-III, 16 janvier 1920, du P. Villettaz au provincial de France.

La mauvaise entente entre le P. Villettaz et Mgr Bieler était, en fait, une question de personnes. Le Père avait son franc-parler. Il s'en expliquait devant le provincial de France des spiritains : « Les accusations portées contre moi sont les unes tout à fait fausses, les autres aux trois quarts fausses<sup>83</sup>. » Mais il faut peut-être chercher des raisons plus profondes. On a vu comment le catholicisme suisse s'était installé dans la défensive, dans une sorte de ghetto<sup>84</sup>. Les catholiques suisses prenaient leur part aux quêtes pour les Œuvres Pontificales Missionnaires. Mais ils avaient aussi l'œuvre des missions intérieures. Les cantons protestants de la Suisse étaient un peu considérés comme des terres de missions. Il fallait y réinstaller l'Eglise. Et dans ce sens, le diocèse de Sion recevait des subsides pour le district d'Aigles, qui se trouve dans le canton de Vaud, subsides venant de l'œuvre des missions intérieures, mais aussi des Œuvres pontificales dont le siège se trouvait à Lyon. Un pays longtemps refermé sur lui-même, s'ouvrait au monde extérieur. Le P. Villettaz, sous sa bonhomie, avait un rôle de prophète en son pays.

La nouvelle école du Bois-Noir, près de Saint-Maurice, était ouverte. Les élèves n'étudièrent finalement pas au collège. Le provincial de France trouvait que la vie était moins chère en France, le trajet était trop long jusqu'à l'abbaye et il aurait fallu que les élèves tous issus de familles pauvres se payent le costume du collège.

Le Frère Clair était toujours là. Un jeune Père, Joseph Mamie<sup>85</sup>, natif de la Chaux-de-Fond au canton de Neuchâtel, secondait le Père Villettaz. Au 14 janvier 1920, date de l'ouverture, les élèves étaient au nombre de dix. Quatre autres élèves, trois Valaisans et un Neuchâtelois, étaient en classe de sixième, la première classe secondaire dans le système français. Cinq autres élèves préparaient la sixième dont quatre Valaisans et un Fribourgeois d'Estavayer-le-Lac<sup>86</sup>. Les premiers élèves de Coméraz avaient été conduit à l'Ecole de Suse, en Italie. En 1920, l'école de Suse sera déplacée à Allex, près de Valence, dans la vallée du Rhône. Désormais à la fin de chaque année, les petits suisses partaient continuer leurs études soit à Allex, soit à Cellule, une autre école apostolique près de Clermont-Ferrand. Mais tout n'était pas facile pour ces

---

83. Arch. CSSp, *ibid.*

84. cf. Urs ALTERMATT, *op. cit.*

85. Joseph Mamie (1891-1973) quitte le Bois-Noir en 1924. Il va travailler au Canada, sauf 14 ans passés à l'œuvre d'Auteuil.

86. Arch. Prov. Suisse. 2B2 I. Registre statistique des petits apostoliques du Bois-Noir.

jeunes qui partaient dans les maisons de France. « Pour des Valaisans, la transition est trop brusque », écrivait le P. Villettaz. Et parlant de la maison de Suse, dirigée par le P. Benoît, il ajoutait : « Il me semble que la discipline doit y être trop méticuleuse pour des enfants et pas assez fraternelle<sup>87</sup>. »

Un certain nombre de Pères vont se succéder au Bois-Noir. La maison dépendait de la province de France. Elle y envoya le Père Eugène Meyer, un ancien de l'Afrique de l'est, les Pères Jean Berhaut et Louis Walter. Les uns et les autres, en plus de leur enseignement, contribuent à la revue missionnaire éditée par la maison : *Le Papillon*. Ce nom avait été choisi parce qu'au début il ne s'agissait que d'un tract, un papillon, inséré dans la revue des spiritains français, *Les Annales spiritaines*.

L'œuvre du Bois-Noir peut nous apparaître comme une école à la campagne, une école-ferme. On y élève un cochon et une vache. En hiver, on fait boucherie. Pour tuer le cochon, on fait venir le boucher, M. Mettan. Et le P. Villettaz d'inviter le P. Décaillet à venir au Bois-Noir pour cette occasion<sup>88</sup>. Il envoie à sa bienfaitrice de Fribourg, mademoiselle Gendron, un saucisson sec en lui conseillant : « Il faudra le mettre à la cave quelques jours pour le ramollir<sup>89</sup>. » Pas étonnant, alors, que la discipline soit plus relaxe et plus fraternelle dans cette maison !

Le nombre des élèves va passer de 10 élèves en 1920 à 18 élèves en 1929. Il fallait donc voir plus grand, soit agrandir la maison du Bois-Noir, soit trouver quelque chose de plus grand ailleurs. Dans la correspondance avec le provincial de France et le supérieur général, il est question des occasions qui se présentent : l'école primaire de Saint-Maurice (1920), Ecône, près de Riddes, en Valais (1923)<sup>90</sup>, le château de la Verrerie<sup>91</sup>, près de Bulle, dans le canton de Fribourg. Il est aussi question d'un hôtel à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel<sup>92</sup>. On pourrait encore acheter la maison des Pères Blancs, à Saint-Maurice, ou aussi un autre château, celui de Rosières, à Grolley près de Fribourg<sup>93</sup>. Une occasion magnifique serait un hôtel au Bouveret, mais trop cher<sup>94</sup>.

87. Arch. CSSp, 506-B-IV, 10 septembre 1920, P. Villettaz au P. Décaillet.

88. Arch. CSSp, *Ibid.*, 8 décembre 1920. Lettre du P. Villettaz au P. Décaillet

89. Arch. CSSp, *Ibid.*, 14 février 1921. P. Villettaz au P. Décaillet

90. Cette propriété sera achetée bien plus tard par Mgr Lefebvre et ses disciples.

91. Ce château, ou plutôt cette maison de maître, est devenu dans la suite institut pour enfants handicapés sous la direction des Sœurs d'Ingebohl (Renseignement fourni au téléphone par Madame Panchaud, conseillère communale de Progens).

92. Cet hôtel de Cheyres est devenu depuis un couvent des Dominicaines des prisons.

93. Ce château est devenu la maison des Coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi.

94. Arch. CSSp, 502-A-IV.

## L'École des Missions à Fribourg

Les spiritains du Bois-Noir commencèrent à regarder vers la maison des spiritains à Fribourg. Depuis la fin de la guerre, depuis 1920 environ, la maison était sous-employée. Elle abritait des services de la Procure générale et aussi quelques pensionnaires-étudiants, étrangers à la congrégation<sup>95</sup>. Les services de la maison mère de Paris essayaient de trouver des locataires pour cette maison. Tour à tour se présentèrent les dominicains, les dominicaines, les marianistes du collège Saint-Jean, tous plus ou moins voisins de la maison spiritaine. Il fut aussi question de l'œuvre de Saint-Justin, pour les étudiants d'outre-mer, fondée par l'abbé François Charrière qui sera plus tard évêque du diocèse<sup>96</sup>. Mais, en définitive, la maison sera cédée à l'œuvre du Père Villettaz...

En effet, les rapports continuaient à être difficiles entre le P. Villettaz, l'école du Bois-Noir et l'évêché de Sion. En 1929, le P. Pedron, spiritain Français, missionnaire en Oubangui-Chari, invité par l'Œuvre de Saint-Pierre Claver, vint faire une série de conférences à travers la Suisse romande. Dans le Valais, il s'arrêta à Sierre, à Martigny, à Saint-Maurice, à Vouvry, à Monthey, à Sion. Les journaux firent son éloge, mais un journal de Sion, semble-t-il, souffla le chaud et le froid. Après avoir loué les missions extérieures en générales, il terminait ainsi : « Donnons de bons prêtres à notre diocèse, soutenons tout d'abord les œuvres diocésaines, le reste comme il est dit dans l'Évangile, sera donné par surcroît ». *Le Papillon* de mai-juin 1929, sous la plume du P. Eugène Meyer, un alsacien, répondit au journal de Sion. Il représentait le P. Pédron comme un nouveau Pierre l'Ermite prêchant la nouvelle croisade. Reprenant la formule du journal de Sion, il terminait en ces termes : « Donner à ces sauvages avec l'instruction religieuse un peu d'amour de Dieu et un rayon d'espérance, n'est-ce pas rendre notre Univers un peu moins laid et hâter l'arrivée du Règne de Dieu ! Mais *surcroît*, tout cela !... ». Dès le 14 juillet 1929, l'évêque de Sion envoyait un rapport à la maison mère à Paris. « Je n'ai jamais autorisé *Le Papillon*, nous manquons de prêtres, d'autres congrégations étaient avant les spiritains dans le Valais, il faut soutenir en priorité les congrégations missionnaires fondées en Suisse<sup>97</sup>... »

La maison de Fribourg était libre, et ça chauffait vraiment trop dans le Va-

95. Arch. Institut des Missions. Conseil du 23 septembre 1930. Signé Mgr. Le Hunsec.

96. Arch. CSSp, Dossier 506-B-VI.

97. Arch. CSSp, 562-B-IV, 14 juillet 1929, lettre de Mgr Bieler à Mgr Le Hunsec, supérieur général.

lais ! Dès le début de l'année scolaire 1930-1931, l'École des Missions s'installa à Fribourg, à la rue du Botzet n° 18. Les services de la maison Générale qui habitaient encore au 18, traversèrent la rue pour aller au Botzet n° 9, en emportant avec eux le nom d'*Institut des Missions*. Le Botzet n° 18 devint officiellement *Ecole des Missions*. Il semble que les Pères qui passèrent du 18 au 9, apprécièrent peu ce déménagement<sup>98</sup>.

L'École des Missions est donc maintenant à Fribourg. Le 19 octobre 1930 eut lieu, comme chaque année, la journée missionnaire. Monseigneur Besson, évêque du diocèse, invita le P. Villettaz à prêcher dans sa cathédrale, ce qui fut fait aux messes de 8 heures, 9 heures et 11 heures.

Les supérieurs spiritains de la province de France, dont dépendaient Fribourg, décidèrent de remplacer le P. Joseph Villettaz comme directeur de l'école. Les supérieurs avaient appris à mieux connaître la Suisse. Ils choisirent donc comme nouveau supérieur, un spiritain du canton de Fribourg, qui avaient de nombreuses attaches dans la région, et dont le frère était préfet de Romont, une petite ville proche de Fribourg : le P. Jean Bondallaz. Ce dernier arrivait de Guinée, où il exerçait son ministère depuis 1915<sup>99</sup>. A cette occasion, le Père Soul pouvait écrire du P. Villettaz : « Il a été vraiment admirable en acceptant sans aucune plainte de se mettre sous la direction du nouveau supérieur<sup>100</sup>. » Le P. Kranitz, un alsacien, remplaça le P. Walter comme professeur ; agé de 39 ans, il venait de la mission de Linzolo, au Congo.

Dans cette maison plus grande, le nombre des élèves augmenta rapidement, de 22 à l'arrivée en 1930 à 64 en 1934. Le nombre chuta à 42 en 1935. D'après le P. Bondallaz, d'autres congrégations s'apprêtaient à ouvrir des juvénats plus complets, c'est-à-dire avec un plus grand nombre de classes. Cela devait permettre aux enfants de partir plus tard vers la France pour achever leurs études. C'est, en effet, ce que firent les Pères du Sacré-Cœur et les Pères de la Salette. Ils n'envoyaient les enfants en France que pour la classe de quatrième. Chez les spiritains, les élèves s'en allaient en France dès la fin de la sixième<sup>101</sup>. Il fallait donc voir plus grand pour pouvoir augmenter le nombre de classes. D'autre part, la congrégation comptait ouvrir à nouveau le scolasticat international de Fribourg et il ne fallait pas mélanger les œuvres de grands et de petits scolastiques<sup>102</sup>.

98. Arch. CSSp, 503-A-I, Rapport du P. Soul, visiteur des communautés. 1<sup>er</sup> juillet 1931.

99. P. PIACENTINI CSSp, Brochure. Biographie du P. Jean Bondallaz. 1962.

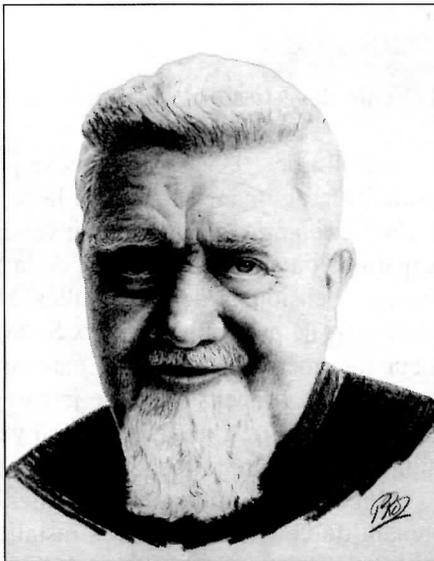
100. Arch. CSSp, 503-A-I, Rapport du P. Soul, *op.cit.*

101. Arch. Institut des Missions. 17 novembre 1935. Rapport du Père Bondallaz au supérieur général.

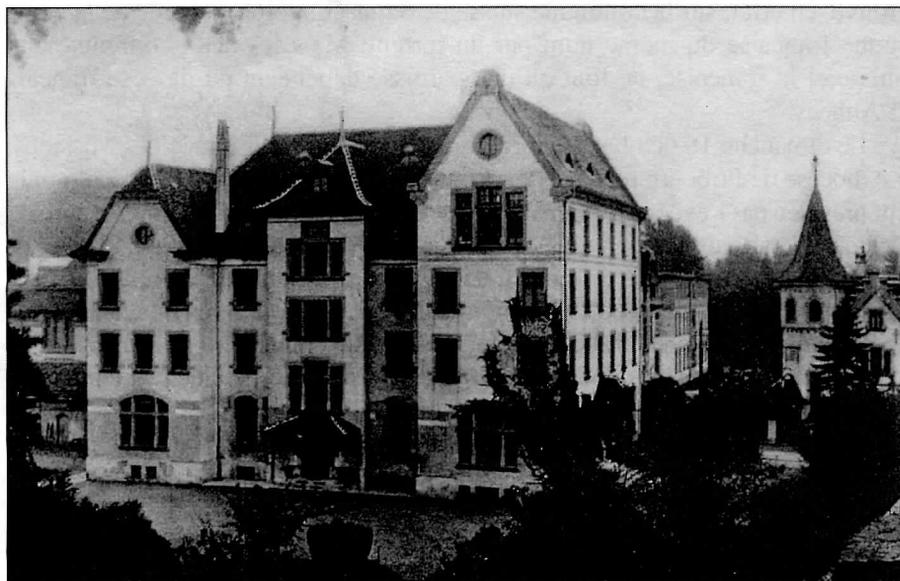
102. *BG*, t. 37, p. 640 ; t. 38, p. 422.



Le P. Jean Bondallaz (1890-1960)



Le P. Joseph Villettaz (1877-1957)



Fribourg. *Au premier plan, le Botzet n° 18. Au fond, à droite, le Botzet n° 9.*

## L'École des Missions au Bouveret

A la fin de 1935, les regards se portèrent à nouveau vers le Bouveret, au bord du lac Léman. Le curé de la paroisse avait signalé au P. Bondallaz que l'hôtel *Chalet de la Forêt* était à vendre<sup>103</sup>. L'acquisition en fut compliquée. Il appartenait à des dominicaines, de la Sarre (Allemagne), qui avaient voulu en faire un pensionnat de jeunes filles. Hitler régnait déjà en Allemagne et le régime nazi ne permettait pas aux Sœurs de posséder une propriété à l'étranger. Leur intermédiaire en Suisse était un prêtre du Haut-Valais, l'abbé Lorenz, qui dirigeait un pensionnat de jeunes gens à Estavayer-le-Lac. L'hôtel venait d'être rénové. Le chauffage central y avait été installé. Après bien des discussions, la propriété fut achetée par les spiritains, en janvier 1936.

Mgr Florent du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy, dit son contentement de voir les spiritains s'installer dans son diocèse. « Il y a longtemps que je voulais avoir des Pères du Saint-Esprit dans mon diocèse<sup>104</sup>. » En effet la congrégation avait acheté une propriété en Suisse, dans le canton du Valais, mais elle faisait partie du diocèse d'Annecy ! L'hôtel *Chalet de la Forêt* se trouve, en effet, sur la commune suisse de Saint-Gingolph, séparée de la commune française du même nom par un torrent. Mais les deux communes, la suisse et la française, ne font qu'une paroisse dépendant du diocèse français d'Annecy.

Le dimanche 18 octobre 1936 fut inaugurée la nouvelle Ecole des Missions. Le diocèse de Fribourg relata cette inauguration dans son journal. La cérémonie fut présidée par l'évêque d'Annecy. Monsieur le chanoine von der Weid, curé de Fribourg, était aussi venu, ainsi que plusieurs prêtres des diocèses de Fribourg et de Sion. La maîtrise de la cathédrale de Fribourg chanta pendant la messe<sup>105</sup>.

Pour ce qui est de l'école elle-même, il y eut peu de changements. C'est le P. Bondallaz qui en restait le supérieur. On ajouta simplement une classe, celle de cinquième. Il y avait donc à l'École des Missions, une classe préparatoire et les deux premières années du secondaire.

Le début de la guerre en 1939 va faire évoluer la situation. Les parents,

---

103. Arch. CSSp, 505-A-I. Documents relatifs à l'achat de la propriété du Bouveret.

104. Arch. Institut des Missions, Fribourg. Dossier Bouveret. Lettre du 12 décembre 1935, au supérieur général.

105. *La Semaine Catholique de la Suisse française*, 29 octobre 1936.

comme il a été dit plus haut, voulaient garder le plus longtemps possible leurs enfants en Suisse. Mais, avec la guerre, ils ne voulurent plus du tout envoyer leurs enfants en France. Le P. Bondallaz reçut des lettres assez fortes venant de curés ou de parents. Il envoya au supérieur général celle du curé d'Attalens<sup>106</sup>, lettre parmi les moins violentes, disait-il. Selon ce curé nous avions une maison à Fribourg, ville universitaire : pourquoi, alors, obliger des suisses à aller en France ? Il avait ces mots durs : « Nous, Suisses, nous supportons moins facilement que d'autres, l'obligation d'en passer par un diktat étranger. » Le P. Bondallaz avait reçu l'ordre de la maison mère de faire partir en France les élèves et les grands séminaristes<sup>107</sup>. Le service des visas accorda des visas à ceux qui avaient déjà séjourné en France. Les plus grands élèves ne peuvent quitter la Suisse, « car ils doivent faire leur service militaire ». Par ailleurs, un certain nombre de jeunes Pères suisses ne pouvaient pas partir outre-mer à cause des événements. Etaient donc ainsi réunis tous les éléments nécessaires pour augmenter au Bouveret le nombre de classes et de professeurs...

### Vers une province spiritaine de Suisse

Les autorités de la congrégation, soit l'administration générale, soit la province de France, commencèrent alors à envisager la possibilité d'ériger une *province* spiritaine de Suisse. La question fut débattue dans la réunion du Conseil général du 22 octobre 1940<sup>108</sup>. La province de France suivit dans un acte du 5 novembre 1940<sup>109</sup>. De toute façon, la guerre qui entourait la Suisse rendait les communications difficiles entre pays. Le P. Bondallaz, supérieur du Bouveret, devint dans les faits une sorte de supérieur provincial pour la Suisse. On parvint ainsi à faire du Bouveret une école avec toutes les classes du secondaire. Les jeunes Pères qui avaient terminé leurs études et ne pouvaient partir en mission à cause des événements, y furent embauchés comme professeurs. Un certain nombre de spiritains suisses furent même reçus comme étudiants au Séminaire des Missions du Botzet à Fribourg.

Les circonstances poussèrent même à l'ouverture d'un noviciat en Suisse.

106. Arch. CSSp, 505-A-VI, Attalens le 25 septembre 1940.

107. Arch. CSSp, *ibid.*, 1<sup>er</sup> octobre 1940. Lettre du P. Bondallaz au provincial de France.

108. Arch. CSSP, 505-A-II. 22 octobre 1940. Décision du Conseil général pour la Suisse.

109. Arch. CSSp, 505-A-VI.

On loua pour ce faire une maison nommée *Le Clos des Mésanges*, située à Blonay au dessus de la ville de Vevey, ville située au bord du lac Léman. Il commença en septembre 1944 pour finir un an plus tard. Il commença avec 12 novices, pour finir avec 10<sup>110</sup>. Si cette année fut importante pour les jeunes novices, il semble qu'elle ait assez peu marqué les esprits à cette époque. C'était une solution provisoire dictée par la guerre. *Le Papillon*, la revue des spiritains du Bouveret, n'en parla même pas.

Ce qui importait, c'était l'École des Missions du Bouveret. C'était la fondation du P. Villettaz. C'était aussi le lieu par lequel la congrégation avait le contact avec la Suisse, les paroisses de Suisse, surtout celles du Valais et de Fribourg d'où venaient les élèves de l'école. Les circonstances avaient regroupé au Bouveret tous les élèves du secondaire qui ne pouvaient plus étudier en France. En 1940, le Conseil général de la congrégation acceptant bon gré mal gré ce que les circonstances imposaient, essayait de mettre les choses au point. Pour la province de France, le coût de la vie en Suisse était trop élevé. Pour aider la future province de Suisse, l'achat d'une ferme fut décidé pour aider financièrement le Bouveret. Des exemples dans ce sens existaient en France, et cela avait l'air d'être utile : les maisons de Chevilly, Langonnet et Cellule avaient leur ferme dirigée par des Frères. Ainsi fut décidé l'achat d'une ferme pour le Bouveret, à environ trois kilomètres de la maison. Le P. Letourneur, procureur général, avait étudié la question en 1943<sup>111</sup>. Mais jusqu'au bout, on se demanda s'il fallait faire des spiritains suisses une entité séparée de la province de France.

En 1943, le P. Antoine Clivaz avait succédé au P. Jean Bondallaz comme supérieur du Bouveret. Le P. Emile Laurent était depuis 1944, provincial de France. Une lettre du P. Antoine Clivaz au Supérieur général nous apprend ce qui a dû se passer à la fin de la guerre : le P. Laurent et son conseil avaient pris la décision de rétablir les choses comme avant la guerre<sup>112</sup>. Il était notamment décidé par Paris que le Bouveret devrait envoyer à Allex les élèves des trois classes supérieures. On peut noter, en passant, que, dans la congrégation, on avait encore tendance à confondre l'administration générale et la province de France, dont les autorités respectives étaient, dans les deux cas, installées au 30, rue Lhomond, Paris, V<sup>e</sup>. Les décisions concernant la Suisse étaient prises

---

110. Arch. CSSp, 502-A-V, Dossier concernant le noviciat de Blonay.

111. Arch. CSSp, 505-A-I, 6 septembre 1943, rapport du P. Letourneur.

112. Arch. CSSp, 505-A-II, 28 juin 1946. Lettre du P. Antoine Clivaz au Supérieur général.

par la province de France, mais c'est auprès du supérieur général que le supérieur du Bouveret écrit pour s'excuser de ne pas être tout à fait d'accord avec « ces décisions ». Le P. Clivaz répond à qui de droit. Il a consulté les conseillers de la maison qu'il dirige et sa conclusion est que c'est une question de vie ou de mort pour l'œuvre. Les parents ne veulent plus envoyer leurs enfants en France. D'ailleurs la province de France a établi des écoles allant jusqu'au baccalauréat pour les régions où elle trouve des vocations : Langonnet pour la Bretagne, Saverne pour l'Alsace. Il emploie un style réaliste pour persuader : « Supprimer les hautes classes ici permettrait de récupérer 2 ou 3 Pères au plus : envoyer 3 Pères en 1946 en Mission pour s'exposer à ne plus en envoyer dans les années à venir... ». Il prend ensuite un ton amical (le supérieur général est Monseigneur Le Hunsec) : « J'ai l'impression d'ailleurs, Monseigneur, de vouloir vous persuader d'une chose dont je crois pouvoir dire que c'est déjà chose faite : vous croyez à l'avenir de notre maison. » Il rappelle alors les discussions et les échanges de lettres qui avaient eu comme sujet la fondation d'une province de Suisse. Le P. Clivaz y revient en conclusion : « En avant donc, avec prudence, certes, mais avec confiance et largeur de vue pour établir une Province digne de ce nom ... Encore une fois, Monseigneur, nous ne demandons pas une Province mais seulement sa préparation. »

### Une communauté principale, une vice-province de Suisse

La réponse ne se fit pas trop attendre. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1946, le « rapport présenté au Conseil général au sujet de l'autonomie provinciale des œuvres de la Suisse<sup>113</sup> » était préparé. On hésitait sur les termes à employer, mais une chose était certaine : on envisageait bien l'autonomie. Le mot *province* se retrouve même dans l'expression employée : « l'autonomie provinciale ». On pensait aussi au nom de *vice-province*. Mais l'existence d'une seule communauté, le Bouveret, faisait trouver le terme trop fort. On parlera donc plutôt d'une *maison principale*.

Mais l'essentiel est acquis, une entité nouvelle existe. Elle sera maison principale. Il semble que l'on dira le plus souvent vice-province. « La province de France reconnaît à la nouvelle juridiction autonome les propriétés du Bois-

---

113. Arch. CSSp, *Ibid.*, Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1946.

Noir, du Bouveret et des Evouettes. » Le rapport reconnaissait comme membres de cette juridiction « tous les membres profès d'origine suisse ». Le paragraphe se termine en citant le Coutumier général, au numéro 29<sup>114</sup> : « Les dispositions concernant la *Province d'origine* seront appliquées à ses sujets. » Décidément on retrouvait partout le nom de *province*.

La nouvelle entité devait commencer à exister à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1947. Combien étaient les sujets dépendant de cette nouvelle *maison principale* ou *vice-province* ? D'après les statistiques de 1947<sup>115</sup>, il y avait 87 spiritains dans la nouvelle ciconscription, soit 55 prêtres, 25 scolastiques et 7 Frères. Dans les mois qui suivirent, on fit quelques retouches minimales à cette liste<sup>116</sup>.

Sur ces 87 spiritains, 65 exerçaient leur ministère dans les pays d'outre-mer. Trois étaient aux Œuvres d'Auteuil. Un était professeur à Chevilly. Au noviciat de Cellule, cinq novices se préparaient à prendre la relève. L'École des Missions comportait 47 élèves répartis en sept classes, de la première à la septième, selon le système français. En fait la septième était plutôt une classe préparatoire. Les élèves passaient le baccalauréat français. Le P. Antoine Clivaz, déjà supérieur de la maison du Bouveret, devint le premier supérieur de la maison principale, par décision du 4 février 1947<sup>117</sup>. Mais le Père n'était pas en bonne santé, il semble qu'il était dépressif<sup>118</sup>. Dès le 2 septembre 1947, le P. Maurice Giroud devint supérieur au Bouveret. Il resta neuf ans à ce poste.

La congrégation avait toujours deux autres maisons en Suisse. Celle de Fribourg continuait son rôle de scolasticat international. La *Villa Notre-Dame* à Montana était toujours un sanatorium pour les tuberculeux. Les malades appartenant à la congrégation n'y étaient pas aussi nombreux qu'autrefois. Mais le P. Van Rooij, un Hollandais, prit contact avec des organismes de Belgique et du Luxembourg, et put ainsi remplir la maison<sup>119</sup>. On en arrivait ainsi à avoir trois maisons spiritaines, indépendantes les unes des autres, dans le même pays.

114. *Coutumier Général de la Congrégation*. Maison-Mère, Paris, 1940.

115. *Etat du Personnel et des Œuvres de la Congrégation du Saint-Esprit*, La Chapelle-Montligeon, mai 1947.

116. On oublia le Père Spörnli. Il était né en Suisse, dans le canton de Schaffhouse, à la frontière allemande. L'état du personnel lui donne comme diocèse d'origine celui de Freiburg en Allemagne. Il reste toute sa vie de la province d'Allemagne.

117. *BG*, t. 40, p. 135.

118. Antoine Clivaz (1909-1970), après avoir été supérieur du Bouveret, exerça son ministère à la Martinique.

119. Archives de la Villa Notre-Dame.

## La vice-province prend de l'importance

En 1956, le P. Richard Aebi succéda pour neuf ans au P. Maurice Giroud, comme vice-provincial. Il eut le mérite de donner un nouvel élan à la vice-province. En 1958, les supérieurs majeurs des congrégations établies en Suisse commencèrent leurs rassemblements annuels. Le P. Aebi y assista et il se rendit compte que les spiritains étaient à peine connus en Suisse. Peu de temps avant, il s'était rendu au congrès missionnaire de Lucerne. Il pouvait écrire au supérieur général : « J'ai pu y constater que les spiritains n'existaient pas, alors que la moindre des petites associations était mentionnée<sup>120</sup>. » Il demanda donc au supérieur général la permission de pouvoir parler devant les supérieurs majeurs, non seulement au nom du Bouveret, mais aussi de Fribourg et de Montana. Il demanda cela avec tout le ménagement possible : « Loin de moi la pensée de m'immiscer dans des affaires qui ne me regardent pas ».

En ce qui concerne Montana et Fribourg, la question était ainsi posée, et désormais les changements allaient s'accélérer. Ces maisons étaient pour ainsi dire des maisons étrangères en Suisse. Elles avaient assez peu de rayonnement dans le pays<sup>121</sup>. On était bien loin de l'époque où la maison du Botzet 18, à Fribourg, entretenait des liens suivis avec le président du gouvernement fribourgeois. Elle passait pour irlandaise, car la plupart des étudiants spiritains qui y résidaient venaient de ce pays. Le P. Marmy pouvait écrire : « Personne ici ne peut comprendre et ne veut comprendre que ces maisons n'ont rien à voir avec la vice-province de Suisse<sup>122</sup>. »

La Villa Notre-Dame était devenue une maison de repos. A cause des progrès de la médecine, le nombre de malades de la tuberculose avait diminué. La façon de les soigner avait changée. Dès le 20 février 1962, sa gestion fut cédée à la vice-province de Suisse<sup>123</sup>.

L'année suivante, le 17 mai 1963, le grand scolasticat international de Fribourg fut fermé et mis à la disposition de la vice-province de Suisse par la maison générale<sup>124</sup>. Dans un rapport, le P. Aebi avait montré la nécessité pour les spiritains en Suisse d'avoir une maison centrale par rapport au pays. Fribourg présentait en outre l'avantage d'être le siège d'un certain nombre

---

120. Arch. CSSp, 506-A-I, 2 octobre 1958, lettre du P. Aebi au Supérieur général de la congrégation.

121. Arch. Province de Suisse. 2B1cX, 14 mai 1963, Rapport du P. Aebi, vice-provincial.

122. Arch. CSSp, 506-A-I, 18 juillet 1961, lettre du P. Marmy CSSp, au Supérieur général.

123. Arch. Villa Notre-Dame. Montana. Décision du Conseil général du 20 février 1962.

124. Arch. Province de Suisse. 2B1cX. Décision du Conseil général du 17 mai 1963.

d'organismes catholiques de Suisse, comme l'Université, Pax Christi, l'agence de presse KIPA et la direction nationale des Œuvres Pontificales Missionnaires<sup>125</sup>. Dès le mois d'octobre 1963<sup>126</sup>, le vice-provincial de Suisse s'installa à Fribourg.

Ainsi dès 1963, la vice-province de Suisse se composait-elle de trois maisons, au lieu d'une seule, le Bouveret. Curieusement, le bulletin général de la congrégation ne fait aucune mention de ces changements, ni sous la rubrique « supérieurs de communauté » ni sous celle « transferts de résidence ». Mais la revue des spiritains *Pentecôte sur le monde*<sup>127</sup> (édition suisse) nous signale la nomination du P. Gabriel Giroud, comme supérieur du Bouveret, dans son numéro de novembre-décembre 1963. Cette nomination prend toute une page, ce qui souligne l'importance que gardait la maison du Bouveret dans la vice-province.

L'action du P. Aebi ne se borna pas à multiplier par trois le nombre des maisons de sa vice-province. Avec deux laïcs valaisans, messieurs Guy Balet et Pierre Duc, il est considéré comme le fondateur, en 1959, du mouvement *Frères sans Frontières* qui envoie des laïcs dans les pays d'outre-mer<sup>128</sup>. Pendant les premiers années, le mouvement faisait ses camps d'été à l'École des Missions du Bouveret. La revue *Pentecôte sur le monde* (édition suisse) lui donnait une grande place dans ses pages.

Il était toujours question de s'établir en Suisse alémanique. C'était un vieux rêve qui resurgissait régulièrement chez les spiritains de Suisse. En 1963, il fut question d'acheter un ancien restaurant sans alcool à Allschwil dans la banlieue de Bâle. Mais l'affaire ne put se concrétiser<sup>129</sup>. Le moment n'était pas encore venu.

## Un nouveau collègue

L'École des Missions du Bouveret devenait trop petite vu le nombre croissant des élèves. Dès 1961, on chercha une solution à ce problème. Le conseil

125. Arch. Province de Suisse. 2B1cX. Rapport du P. Aebi, daté du 14 mai 1963.

126. *BG*, t. 50, 1966-67, p. 146. Bulletin historique : vice-province de Suisse.

127. La revue *Pentecôte sur le Monde* (Edition suisse) a succédé en Suisse à la revue *Le Papillon* en 1959. Elle est éditée par les provinces de France et de Suisse, avec des pages propres à chacun.

128. Cf. La revue du mouvement « Frères sans Frontières », *Interrogation*, dans son numéro spécial du 1<sup>er</sup> décembre 1979. Depuis le 8 juin 1997, le mouvement est devenu : « *E-Changer* ».

129. Arch. Province de Suisse. 2B4I, correspondance entre le vice-provincial de Suisse et l'évêque de Bâle.

provincial songea à l'ouverture d'une deuxième école. Il la voyait dans un lieu plus central, par exemple dans les environs immédiats de Fribourg<sup>130</sup>. On se décida finalement à construire un nouveau collège au Bouveret même. Dès 1963, le P. Gabriel Giroud, supérieur du Bouveret, présenta un avant-projet au vice-provincial<sup>131</sup>. Le début de la construction était prévu pour 1964. En fait, elle ne commença qu'au printemps de 1965. Entre temps, le P. Aebi fut remplacé par le P. Fernand Bussard. Mgr Lefebvre, supérieur général, put procéder à l'inauguration du nouveau collège, le 4 décembre 1966<sup>132</sup>. Soixante-dix-huit jeunes purent y prendre place. Ils furent quatre-vingt-dix dès l'année suivante. On pensait déjà à édifier la chapelle qui devait accompagner ce bâtiment. Sa bénédiction aura lieu à la fête de la Pentecôte 1969.

### Enfin la Province de Suisse

Le 26 juin 1968, la vice-province de Suisse était érigée en province par le dicastère romain de la Sacrée Congrégation des Religieux. Le P. Bussard en devint le provincial. La nouvelle province comportait 121 profès, dont 16 étudiants (on disait : *scolastiques*). Quatre-vingts d'entre eux exerçaient leur ministère outre-mer (on disait : *en pays de mission*). Bien de l'eau avait coulé sous les ponts depuis l'entrée dans la congrégation du premier suisse, le P. Dupraz, en 1854. Le changement de dénomination passa assez inaperçu pour les spiritains en 1968. On en parle à peine dans les écrits de l'époque. D'ailleurs, qui, parmi les spiritains d'aujourd'hui, penserait un seul instant que le P. Richard Aebi n'a jamais été officiellement supérieur *provincial* de Suisse ? Vingt ans plus tard, on fêta, avec quelques fastes, l'anniversaire d'un événement qui avait si peu marqué parce qu'il était simplement dans l'ordre des choses...

---

130. Arch. Province de Suisse. 3G2aI. Conseil provincial du 15 mai 1961.

131. Arch. Province de Suisse. 2B2VII. Projet pour le nouveau collège.

132. Arch. Province de Suisse. Circulaire n° 4 du P. Bussard. 14 février 1967.



Les sœurs spiritaines à Maevatanana.



Photos: Arch. Sœurs Spiritaines

Les Sœurs Marthe, Henriette, Jeanne d'Arc et Thérèse, devant le pic d'Andriba.

## **Les Spiritaines à Madagascar Vingt-sept ans d'apostolat dans l'île Rouge**

*Sœurs Anita Disier et Paul Girolet\**

*Pour un grand nombre de spiritaines, l'évocation de leur mission à Madagascar est porteuse de sentiments complexes. Pour celles qui ont vécu et travaillé là-bas, ce qui affleure d'abord, ce sont les souvenirs heureux d'une mission où elles ont donné le meilleur de leur jeunesse et d'un peuple attachant dont elles restent proches. Et ces souvenirs s'accompagnent du regret d'avoir dû quitter trop vite. Pour les autres, celles qui ont simplement entendu le récit de ce qui s'est vécu, Madagascar, c'est une île où les spiritaines ont des attaches, des racines (quatre sœurs reposent en terre malgache...). C'est aussi l'inconnu et le mystère : pourquoi les spiritaines sont-elles parties alors que la mission attendait du renfort et qu'une nouvelle fondation se préparait... Pourquoi ?*

*Beaucoup de spiritains revenant de Majunga, quelques sœurs malgaches, et aussi des anciennes élèves se souviennent de la présence des spiritaines et les invitent même à un retour... Une congrégation d'origine française les a remplacées, la mission s'est*

---

\* La Sœur Anita Disier a été enseignante au Cameroun de 1951 à 1960. Elle a été ensuite, pendant dix ans, responsable du noviciat de sa congrégation. En 1971, elle est partie en Centrafrique, où elle a dirigé le Foyer (inter-congrégations) des vocations et où elle a exercé la fonction de responsable (supérieure principale) des communautés centrafricaines de sœurs spiritaines, de 1977 à 1983. Depuis, elle réside en France, ayant fait partie du Conseil général jusqu'en 1995.

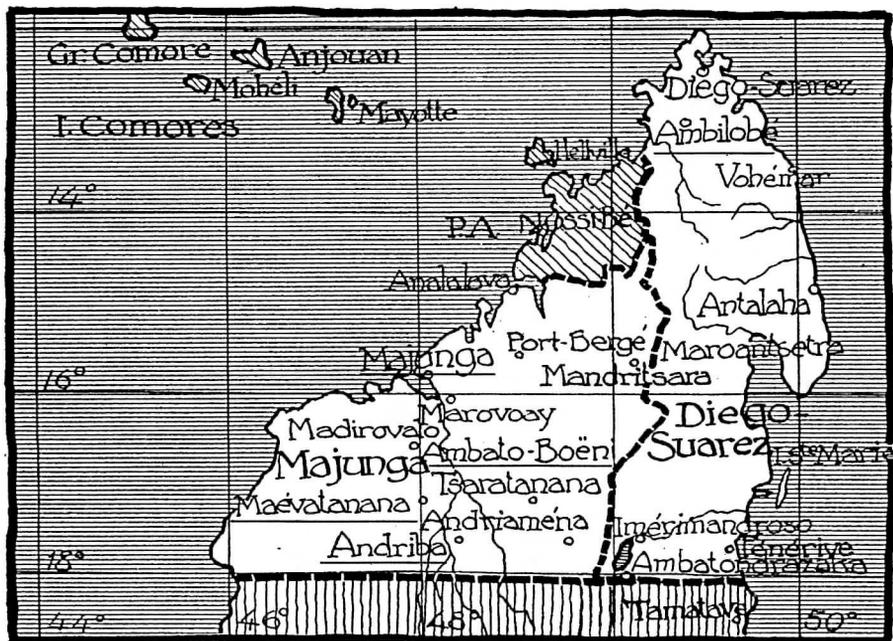
Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y fut supérieure de la Congrégation des Filles de Marie (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle a ensuite, pendant trois ans, été supérieure principale des spiritaines du Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle fut assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

développée, les religieuses malgaches prennent des responsabilités, l'Eglise grandit : c'est l'essentiel !

Avec une pointe d'audace, – il n'y a pas cinquante ans que nous avons quitté Madagascar – essayons d'esquisser l'histoire de cette époque. En évoquant ces événements, peu connus des plus jeunes, on découvrira un temps fort où des spiritaines ont vécu pleinement leur vocation de pionniers. Cela nous paraît important.

Pour ce faire, nous avons utilisé surtout les journaux de communauté, la correspondance, des articles écrits par les spiritaines dans la revue, Pentecôte (éditée à partir de 1932) et dans leur bulletin Entre Nous. Les archives générales des spiritains nous ont fourni aussi des renseignements précieux. Et bien sûr, les témoignages recueillis auprès des anciennes malgaches.

Des inconnues demeurent. Ce travail n'est qu'une ébauche. Nous le présentons, en deux parties, dans les numéros 7 et 8 (1998) de Mémoire Spiritaine.



Madagascar. Les vicariats apostoliques de Majunga et de Diego-Suarez.

## I

## Les premières fondations : 1927-1947

## Introduction

En 1927, la Congrégation des Sœurs du Saint-Esprit est bien jeune<sup>1</sup>. Les premières professions datent du 5 octobre 1924 ; huit sœurs sont alors parties au Cameroun, quatre aux Antilles ; les autres sont restées en France ou en Suisse. « En 1925, les sœurs sont au nombre de 117, y compris les aspirantes. On les demande de divers côtés. Chaque semestre voit de nouvelles consécérations de missionnaires spiritaines pas assez nombreuses, malheureusement, pour satisfaire toutes les demandes à la fois<sup>2</sup>. »

Pourquoi le choix de Madagascar ? Le premier départ répondait à un appel de l'évêque de Majunga, Mgr Pichot<sup>3</sup>. Ce dernier écrivait le 12 février 1927 au Conseil général : « Vos sœurs seront les bienvenues et dès maintenant, nos chrétiens et nous allons demander au Bon Dieu qu'elles fassent bon voyage et que la nouvelle communauté devienne un centre de conversion, de vie chrétienne et aussi de vie religieuse et apostolique pour la femme malgache<sup>4</sup>. » D'autres notes empruntées aux Archives confirment l'intention de l'évêque d'associer les spiritaines à la formation humaine et chrétienne de la femme malgache<sup>5</sup>.

1. Pour les débuts de la congrégation, se reporter aux n° 1, 2, 3 et 4 de *Mémoire Spiritaine*. Pour le contexte général de l'histoire de l'Eglise à Madagascar, voir : Bruno HUBSCH (dir.), *Madagascar et le christianisme*, Paris, Karthala, 1993, 520 p.

2. *BG*, t. 32 p.183 et 347.

3. « Mgr Pichot réclame des Sœurs du St Esprit pour fonder une œuvre de sœurs à Maevatanana. » (Arch. Srs sp., p. 247 A). Une spiritaine de la première équipe écrira plus tard : « Nous étions quatre à nous embarquer pour Majunga à la demande de l'Evêque, Mgr Pichot. » (Sœur Anselme Desamay, dans : « 1927-1954 : Des spiritaines à Madagascar », *Pentecôte sur le monde* (PSM), n° 704, mai-juin 1984, p. 22). Mgr Paul Pichot (1874-1954), originaire de la Manche, fut vicaire apostolique de Majunga de 1923 à 1941. « Le grand mérite des Spiritaines est d'avoir répondu à l'appel de Mgr Paul Pichot de venir à Madagascar et à Majunga, pour former les premières Sœurs Diocésaines de la Congrégation Notre-Dame de Majunga. Certaines de ces Sœurs malgaches sont encore vivantes. » : lettre du P. Roland Barcq (17 février 1998), spiritain, archiviste à Mahajanga.

4. *Entre Nous*, mai 1927.

5. Dans la plaquette : Roland BARQ, *Le Diocèse de Majunga. 90 ans d'histoire missionnaire 1898-1988*, Mahajanga, 1988, p. 7, on relève : « Le 22 mai 1927, arrivée des premières Sœurs du St-Esprit destinées à la mission de Maevatanana pour préparer les futures Sœurs malgaches d'une congrégation diocésaine que Mgr Paul Pichot se propose de fonder. » - Dans la brochure biographique du Père Célestin Mariédasse (1887-1965), il est écrit : « Un groupe de Sœurs missionnaires du St-Esprit vient de débarquer à Madagascar le 21 mai 1927, après un excellent voyage accompli sous la conduite du Père Roupnel. Inutile de dire avec quel bonheur elles ont été reçues. Mgr Pichot se propose de leur confier, à Maevata-

Dans cette histoire, on peut distinguer deux étapes :

1) Tout d'abord, les quatre premières fondations qui se succèdent rapidement : Maevatanana (1927) ; Ambato-Boeni (1928) ; Ambilobe (1931) ; Andriba (1937). Chacune a son histoire de plus ou moins longue durée. Dans les postes de brousse, la vie, les activités missionnaires se ressemblent. Nous les évoquerons globalement.

2) La cinquième fondation, presque dix ans après, à Majunga, sera d'un style différent. Son histoire mouvementée entraînera le départ des spiritaines de Madagascar.

La fondation de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Majunga est imbriquée dans l'histoire des spiritaines. Pour plus de clarté, elle sera développée à part.

### Première étape : les implantations en brousse

*Maevatanana (1927-1944)* – Embarquées à Marseille le 28 avril 1927, les quatre premières sœurs<sup>6</sup> arrivent à Majunga le 22 mai. Elles ont suivi pendant quinze jours des cours pratiques de la Croix-Rouge et commencé l'étude du malgache.

Après trois semaines de bateau, Mgr Pichot leur propose une halte bienfaitrice à Majunga, où elles sont hébergées quinze jours par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Puis il leur faut deux jours pour gagner Maevatanana. Le Père Gasperment<sup>7</sup>, délégué de monseigneur, les accompagne. On remonte le fleuve Betsiboka sur un petit canot à moteur. Escale d'une nuit à Ambato, puis en chaloupe particulière, le convoi gagne Mananika, à 25 km de Maevatanana. « Là, les attendait le Père de Maupéou<sup>8</sup> avec une auto. L'auto stoppe près de l'église ; une foule énorme de chrétiens trépignaient de joie et criaient à tue-tête pour souhaiter la bienvenue à leurs Mères<sup>9</sup>. »

---

nana, avec l'apostolat de la femme malgache, ses espoirs de vie religieuse dans une congrégation indigène pour celles que la Providence appellera à cette vocation. Dès le lendemain de leur arrivée, les Sœurs se sont mises à l'étude de la langue malgache. » Le Père Mariedasse (1877-1965) était né à Karikal (Indes françaises). Le Père Julien Rounel (1867-1939) était originaire de l'Orne.

6. Sœurs Marie-Geneviève Foreau, Aloyse Sutter, Françoise Anfray, Anselme Desamay.

7. Le Père Jean-Baptiste Gasperment (1879-1947), originaire de Touraine, est mort à Andriamena.

8. Le Père Félix de Maupéou d'Ableiges (1882-1954), né au Havre, a travaillé à Madagascar de 1913 à 1947 ; il est allé ensuite à la Réunion.

9. *Entre nous*, septembre 1927.

Avec étonnement et admiration, les sœurs découvrent une maison bien préparée où elles peuvent s'installer, une table servie qui les attend. Deux jours après, la fête très solennisée de la Pentecôte (la mission est dédiée au Saint-Esprit) permet aux spiritaines d'entrer en contact avec les chrétiens de Maevatanana et des environs.

Maevatanana ... La mission a été fondée en 1905<sup>10</sup>. C'est un des endroits les plus chauds et les plus durs de l'île. Pays aride, encaissé au milieu de collines pierreuses qui emmagasinent la chaleur. Dès leur arrivée, les sœurs sont sollicitées pour commencer une école de filles. En juin 1928, l'autorisation officielle étant accordée par les autorités de Tananarive, l'école est inaugurée par l'évêque. Elle se développera rapidement.

Les visites au village sont l'occasion de connaître la population, de créer des relations. Une sœur note : « Quelle sympathie on trouvait partout. Nous étions de la *fihavanana*, de la famille élargie... »

En décembre 1927, arrive Sœur Térésa Saint-Just. On parle d'une seconde fondation à 150 km au nord-ouest, à Ambato-Boeni. L'arrivée, en juin 1928 des Sœurs François-Xavier Blin et Joseph-François Gœttelman, rend possible l'ouverture de cette communauté. Joie de voir la mission se développer, de se sentir moins isolées : les relations seront fréquentes entre les deux maisons et les voyages nombreux pour repos, retraites, etc.

Les années passent; les œuvres progressent ; à l'école, les élèves se multiplient. En plus des fillettes malgaches, on accueille des enfants européens. Les visites de Mgr Pichot, parfois réduites à un simple passage, sont nombreuses et appréciées. Assez souvent, il prêche lui-même la retraite annuelle. D'autre part, il suit avec sollicitude le développement de la congrégation naissante des sœurs malgaches pour lesquelles les spiritaines ont ouvert un postulat en 1929. En juin 1930, c'est la première prise d'habit ; les premières professions auront lieu en 1937<sup>11</sup>.

Joies et peines se succèdent. En 1935 et 1937, les sœurs sont heureuses d'accueillir la Supérieure générale et son assistante<sup>12</sup>. En 1940, la maladie et le

---

10. « Mgr Corbet envoie le Père Orinel ouvrir la mission de Maevatanana après y avoir fait lui-même deux voyages de reconnaissance. Ce sont encore les chrétiens qui ont construit l'église pour obliger Monseigneur à leur donner un Père. » (*Le diocèse de Mahajanga, op. cit.*). Mgr François-Xavier Corbet (1836-1914), originaire d'Alsace, premier vicaire apostolique de Diégo-Suarez, a été remplacé par Mgr Auguste Fortineau en 1915. Le Père Félix Orinel, né dans les Côtes-du-Nord, en 1867, a fondé en 1905 la mission de Maevatanana. En 1912, il est sorti de la Congrégation du Saint-Esprit pour entrer dans le clergé de Tunisie.

11. On parlera plus loin de cette jeune congrégation.

12. Il en sera question dans l'histoire de la mission d'Ambato-Boeni.

décès du Père Pichon marquent durement la mission<sup>13</sup>. En mars 1942, autre épreuve douloureuse : Sœur Marthe Réaux, de Maevatanana, accuse une grosse fatigue ; on l'évacue sur l'hôpital de Majunga, où l'on décèle une septicémie ; elle meurt le 10 mars, à l'âge de 50 ans.

Un événement important marque l'année 1943 : la fermeture du noviciat des Sœurs malgaches. Les novices restantes quittent Maevatanana pour Andriba, où elles feront leur stage pratique. A la place du noviciat est ouvert un *kilasy mandry* (internat).

Le journal de communauté se termine le 30 novembre 1944. Les Sœurs de Notre-Dame de Majunga remplacent les spiritaines.

**Ambato-Boeni (1928-1953)** – La mission d'Ambato-Boeni date de 1913. « A la question : “ Ambato, est-ce une ville ou un village ? Etes-vous en brousse ou en pays civilisé ? ”, nous pourrions répondre sans mentir : “ Oui et non ! ” Notre agglomération située à une centaine de kilomètres à l'est de Majunga fait vraiment partie de la brousse pour les européens de Tananarive et des autres centres. Les Sakalaves de la région, au contraire, la décoorent du nom de ville, eu égard à ses toits de tôle, à ses nombreuses boutiques tenues par des Indiens, à la présence de l'Administration, enfin, en considération de l'église et de la mission<sup>14</sup>. »

C'est là que débarquent, le 7 juillet 1928, les trois fondatrices : Sœurs François-Xavier Blin, Marie-Geneviève Foreau et Térésa Saint-Just. Avec malles et paquets, amenées par la *pétrolette* qui assure le service entre Mananika et Majunga. Elles notent dans leur journal : « Tout en regardant les crocodiles nombreux, nous fouillons des yeux les rives pour découvrir le clocher de la mission. A midi, nous arrivons. Femmes, hommes et enfants, bannières en tête, sont là ; le tambour marque le pas ; les Pères arrivent... En route pour la mission ! Tout n'est pas terminé dans notre maison, mais nous sommes touchées de voir avec quel soin tout a été prévu. »

Quelques jours seulement pour l'installation, et les classes de malgache s'instaurent sous la direction du Père Mariedasse, le professeur des spiritaines de Maevatanana l'année précédente.

Comme à Maevatanana, l'école commence sans tarder : bénédiction le 3 juin 1929 et ouverture des cours le lendemain, avec une soixantaine d'élèves. Puis

13. Le Père Albert Pichon (1912-1940), d'origine bretonne, est décédé le 4 novembre 1940.

14. Sœur Elisa Blin, *Pentecôte*, n° 12, 1934, p. 5.

c'est la mise en place d'un pensionnat qui débute modestement. Les activités se multiplient. Mais les santés ne répondent pas toujours à l'ardeur et aux besoins croissants ; et ce n'est point étonnant qu'en 1932, survienne une grande épreuve pour la communauté : le 1<sup>er</sup> février, Sœur Joseph-François, arrivée deux ans plus tôt, meurt à Ambato, à l'âge de 36 ans. Sœur François-Xavier écrit à la maison mère ce même jour : « Notre Sr Joseph-François a succombé à une endocardite rhumatismale, compliquée d'hémorragie cérébrale. Elle avait reçu le Saint Viatique et l'extrême-onction le matin du 1<sup>er</sup> février. A 17 h 30, notre chère Sœur retournait à Dieu. Toute la nuit, malgaches et européens sont restés pour la veillée funèbre. Ce soir, à 4 h 30, aura lieu l'enterrement<sup>15</sup>. »

En 1935, une *visiteuse* entreprend le voyage pour connaître nos missions de la Grande Ile. Jusqu'ici les relations avec le Conseil général étaient uniquement épistolaires. La visite de Sœur Maria Viers, assistante de la Supérieure générale, sera appréciée par toutes<sup>16</sup>.

En 1937, Mère Michaël<sup>17</sup>, à son tour, vient découvrir les nouvelles fondations. Un long périple par avion la conduit d'abord de Paris à Madagascar<sup>18</sup>. Elle gagnera ensuite les pays d'Afrique où travaillent les spiritaines : Cameroun, Centrafrique, Congo. Elle prend conscience des réalités de la mission et des besoins présents et futurs. Heureuses d'entendre les nouvelles des communautés de France et d'ailleurs, les sœurs se sentent comprises, reconnues. C'est une source de réconfort et d'espérance. Madagascar devient davantage la mission de la congrégation. Mère Michaël a noté dans son journal de voyage : « J'admire l'énergie, la force d'âme de nos Sœurs. Une grande union règne ici. Combien je bénis le Bon Dieu de l'orientation qu'Il a inspiré de donner à l'Institut<sup>19</sup>. »

Quelques événements émaillent les années qui suivent : en octobre 1949, changement à la mission ; les Pères du Saint-Esprit se retirent, remplacés par deux prêtres malgaches. En août 1951, lors de la visite de Mgr Lefebvre, délégué apostolique de Dakar, Ambato est choisi pour recevoir sa visite, en raison du clergé malgache régissant la mission.

A la date du 1<sup>er</sup> février 1952, on lit dans le *Journal* : « Retraite mensuelle. Ainsi sommes-nous préparées à recevoir la bouleversante nouvelle apportée

15. *Pentecôte*, 1<sup>ère</sup> année, n° 2, 1932, p. 5.

16. Sœur Maria Viers (1886-1943).

17. Mère Michaël Dufay (1883-1964), Supérieure générale de 1927 à 1945.

18. Partie du Bourget le 12 novembre, elle arrive à Tananarive le 20, après une quinzaine d'escales (*Entre Nous*, 8 décembre 1937).

19. *Entre Nous*, 29 décembre 1937.

par une lettre de Mgr et transmise par la Sr Supérieure : “ Notre Révérende Mère et le Conseil ont décidé la suppression de Madagascar, faute de personnel. ” Fiat et confiance en nos Supérieures ! Nous prenons la résolution de continuer notre travail de notre mieux en nous confiant à Dieu<sup>20</sup>. »

Le 4 juin, visite des éventuelles remplaçantes, les Sœurs de Mormaison, qui viennent se documenter et voir la maison. Elles sont du reste bien sympathiques... La passation se prépare laborieusement. Les spiritaines sont vraiment lasses, car de multiples difficultés rendent le climat de la mission assez pesant. Elles quittent Ambato le 21 avril 1953, entourées des regrets de tous leurs amis malgaches.

**Ambilobe (1931-1936)** – En 1931, le diocèse de Diégo-Suarez, à son tour, accueille les spiritaines<sup>21</sup>. Le 1<sup>er</sup> mai 1931, quatre sœurs quittent la France pour Ambilobe : Sœurs Henriette Belveyre, Julie Courte, Simone Kleckner et Thomas d’Aquin Moysan. Elles arrivent à Madagascar au début de juin<sup>22</sup>. En 1932, deux compagnes les rejoindront : Sœurs Christine Morel et Rachel Thomas.

Les premières arrivantes reçoivent un chaleureux et encourageant accueil de la part des chrétiens de Diégo où elles débarquent pour rejoindre leur mission<sup>23</sup>. L’une d’elles témoigne : « Nous avons trouvé une belle maison à étage, une école... Ambilobe est un petit centre dans un site agréable. » Trois futures postulantes y attendaient l’arrivée des spiritaines.

« Le 21 septembre 1931, jour de l’ouverture de l’école. Mgr Fortineau<sup>24</sup> se trouvait là, providentiellement, pour présider avec le Père Vogel<sup>25</sup> à l’inscription des élèves. Il s’en présente 44. Après quelques semaines d’exercice, il y en avait 80, et il fallut en refuser<sup>26</sup>. » Les sœurs commencent aussi ouvrir et

20. Les détails concernant cette bouleversante nouvelle seront développés dans l’histoire de la communauté de Majunga.

21. Nous n’avons trouvé que très peu de documents concernant le séjour des spiritaines dans cette mission et les raisons de leur départ. Au sujet de leur implantation, on peut lire dans le *Bulletin Général de la Congrégation du Saint-Esprit* : « Mgr Fortineau vient d’appeler dans son vicariat les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Elles y sont arrivées au nombre de quatre : Sœurs Henriette Belveyre, Julie Courte, Simone Kleckner et Thomas d’Aquin Moysan. Elles ont leur résidence à Ambilobe, près du cap d’Ambre, et sont spécialement chargées de former les institutrices indigènes, sans exclusion de toutes les autres formes d’apostolat. Pour la visite aux villages, elles auront une petite automobile qu’une Sœur conduira. C’est un progrès pour le bien ! » (*BG*, t. 22, p. 326).

22. *Entre Nous*, 31 mars 1931.

23. *Pentecôte*, janvier-février-mars 1932, p. 9.

24. Mgr Auguste Fortineau (1873-1948), originaire de Loire-Atlantique, fut vicaire apostolique de Diégo-Suarez de 1915 à 1946.

25. Le Père Etienne Vogel (1889-1959), alsacien, fut le fondateur de la mission d’Ambilobe.

26. *Pentecôte*, janvier-février-mars 1932, p. 10.

couture. L'une d'entre elles s'initie à l'artisanat indigène. Toutes participent à la catéchèse dans les villages.

Malheureusement, les relations avec les communautés du diocèse de Majunga semblent inexistantes. Une simple allusion concernant l'arrivée des sœurs à Diego peut être relevée dans le journal d'Ambato. Pourquoi ce silence ? L'éloignement, les difficultés de communication en sont-elles les seules raisons ?

En 1936, après cinq ans de présence, les spiritaines quitteront Ambilobe : un communiqué laconique dans un bulletin sert tout juste de commentaire à ce départ : « Mgr Fortineau, évêque de Diégo-Suarez, tout en appréciant beaucoup les services rendus par nos sœurs a dû accepter les services bénévoles d'une congrégation plus ancienne, plus riche que la nôtre. Les Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée vont nous remplacer à Ambilobé et nos Sœurs doivent rentrer ces jours-ci en France<sup>27</sup>. ». Effectivement, leur départ ne tardera pas. Toutefois, l'une d'elles, Sœur Julie Courte, restera au Carmel de Tananarive.

**Andriba (1937-1948)** – En 1937, une autre fondation voit le jour : Andriba, au sud de Maevatanana, sur la route de Majunga à Tananarive. Voici peu de temps, Andriba dépendait encore de Maevatanana; on venait tout juste d'y installer une mission. Écoutons le Père Batiot :

« Il fut assez aisé aux Pères de Maevatanana (mission fondée en 1905) de s'étendre dans cette partie sud de leur territoire et d'établir des postes de catéchistes dans la région d'Andriba. (...) La nouvelle fondation fut décidée en 1936 et, au mois de novembre, deux Pères y arrivaient. Des amis des Pères et plusieurs bienfaiteurs de France s'y intéressèrent et, grâce à leur générosité, des constructions sortirent de terre ; une maison pour les Pères, un grand bâtiment qui sert actuellement d'église, une maison pour les Sœurs du St Esprit et une école de garçons. L'école des Sœurs est en construction et il est temps qu'elle soit bientôt terminée car les religieuses sont sur le point d'arriver. Des Sœurs malgaches, les premières du vicariat de Majunga, les accompagneront. Ces bonnes jeunes filles qui se préparaient depuis de longues années à la vie religieuse, viennent de faire leur profession le jour de la Pentecôte; elles arriveront donc ici dans toute la ferveur de leur oblation à Dieu. Elles feront beaucoup de bien sous la sage et prudente direction des Sœurs du St Esprit<sup>28</sup>. »

Le 5 mai 1937, les sœurs arrivent à Andriba. L'une d'elles écrit presque aussitôt : « Nous voici à Andriba depuis quelques jours, Sr Henriette et moi, avec

27. *Entre Nous*, 10 juillet 1936.

28. *Pentecôte*, septembre-octobre 1936, p. 10 et 11.

deux petites Sœurs indigènes. Il nous semble y être depuis longtemps déjà ! Les gens ont été heureux de notre arrivée et nous l'ont témoigné<sup>29</sup>. »

Qu'est-ce qui caractérise Andriba ? Le site ? La population ? Le Père Batiot fournit une réponse :

« Andriba est une agglomération de villages situés au milieu d'une vaste plaine, à quelque distance de la grande chaîne montagneuse qui traverse Madagascar du nord au sud. Andriba n'a pas de population autochtone. Ses habitants viennent de Fihao-nana, d'Ambohidratrimo et de toutes les localités situées à 200 km dans le sud, autour de Tananarive.... Les émigrants viennent de pays évangélisés depuis longtemps par les Pères jésuites. Si tous ne sont pas baptisés, ils connaissent, du moins la plupart, des missionnaires et la religion catholique... »<sup>30</sup>

Là encore, les sœurs bénéficient d'une maison préparée avec soin par les pères. Tout en continuant de l'aménager, elles ne tardent pas à commencer les activités apostoliques classiques. Quelques semaines après leur arrivée, Sœur Marthe Réaux écrit :

« Nous avons déjà visité une grande partie du village. Les malgaches attachent beaucoup de prix aux visites de parents et d'amis. Le bâtiment destiné à l'école ne sera pas achevé avant deux mois. D'ici là, nous réunissons les enfants matin et soir pour le catéchisme, le chant et la couture. Plusieurs femmes ont aussi manifesté le désir d'apprendre à coudre, mais je crois que la grande distance qui nous sépare du village sera un sérieux obstacle... »<sup>31</sup>.

L'école s'ouvre le 1<sup>er</sup> décembre 1937, avec une trentaine de fillettes. Les années suivantes seront perturbées par la mobilisation et la déclaration de guerre. Cependant, les spiritaines d'Andriba bénéficient du réconfort de relations fréquentes avec les communautés de Maevatanana et d'Ambato, malgré les difficultés du voyage. Le climat d'Andriba plus frais que celui des deux autres missions (altitude 700 m) est favorable au repos. Toutefois les santés sont souvent atteintes : paludisme, grippe, ou plus simplement, grande fatigue...

Au début de l'année 1941, une lourde épreuve affecte la communauté : la responsable, Sœur Aloyse Sutter, tombe malade et meurt le 18 mai, à Tananarive. Quelques années plus tard, une autre sœur d'Andriba, Sœur Térésa

---

29. *Pentecôte*, *ibid.*

30. *Pentecôte*, *ibid.*

31. *Pentecôte*, *ibid.*

Saint-Just, disparaîtra à son tour, après une intervention chirurgicale à Tananarive, le 4 février 1945. Ressentant la gravité de son état, elle avait écrit à sa mère le 23 janvier :

« Tu sais, ma chère maman, que lorsqu'on est religieux, qu'on s'est donné au Bon Dieu, notre vie ne nous appartient plus... Jésus me demande de me laisser opérer et c'est sans regret et sans appréhension que je vois venir ce jour. Mais pour toute action importante de la vie, il faut se préparer et comme personne ne sait le jour où il plaira à Dieu de l'appeler... je tiens à vous écrire cette lettre avant de me mettre entre les mains de la science... »

Fécondée par tant de sacrifices, la mission des spiritaines continue, florissante : à l'école s'ajoute un internat pour les enfants de brousse, puis une école ménagère, qui donne d'excellents résultats. L'administrateur du district a été étonné et heureux d'un essai d'artisanat indigène : les enfants cultivent le coton, le filent, le tricotent, tissent le raphia. Et les sœurs ne restent pas enfermées. « Nous allons chaque semaine en tournées apostoliques ; chaque Sœur partant avec quelques enfants vers les différents villages situés sur la vaste plaine encerclée de montagnes. »

Au fil des années, la formation donnée aux jeunes filles s'intensifie et elles-mêmes pourront bientôt devenir formatrices. En 1943, un *cours normal* est créé, ayant pour premier but de donner aux sœurs ou futures sœurs malgaches les diplômes leur permettant d'enseigner.

La guerre empêche les départs en congé, qui auraient pourtant été nécessaires ; les santés s'en ressentent. Andriba espère du renfort. Il lui faudrait du sang neuf. Deux nouvelles spiritaines sont accueillies en décembre 1947, pour remplacer celles qui ont dû partir. Mais la communauté est quand même bien réduite. Pourra-t-elle tenir ?

De fait, en mai 1948, les spiritaines quittent Andriba, remplacées par les Sœurs de Notre-Dame de Majunga. « Les enfants sont grands pour remplacer les parents. A nos petites Sœurs malgaches de continuer l'œuvre commencée ! » Ainsi se termine le journal de la communauté des spiritaines d'Andriba.

## La vie au quotidien

Après cette chronique, attardons-nous un peu sur la vie et l'apostolat des spiritaines au quotidien, dans le contexte du pays et de l'Eglise.

**Etude de la langue** – Les spiritaines débarquant dans la Grande Ile, les premières surtout, étaient jeunes. La plupart venaient de faire profession. Ce manque d'expérience ne fut pas sans conséquences pour la suite. Leur enthousiasme de fondatrices, leur dynamisme apostolique devaient suppléer à une préparation par trop sommaire. Nos missionnaires partaient avec la conviction que l'étude de la langue du pays était primordiale, et elles s'y mettaient courageusement : « Nous donnons chaque jour du temps à l'étude de la langue malgache.... Les grandes filles nous aident. » Des pères se font leurs professeurs.

Si les exigences de l'apostolat leur laissent peu de temps, la nécessité de pouvoir communiquer les stimule. « Quel enthousiasme, écrit l'une d'entre elles, à l'annonce de la tournée en brousse. Hélas ! Un mur se dresse : la langue. Nos malgaches ne se piquent pas de tournures raffinées : “ Va apprendre ton malgache ; tu reviendras après ! ” ou : “ Tu ne sais pas le malgache ! ” lancé d'un ton mi-dédaigneux, mi-moqueur... Quand après quelques années, la Sœur se trouve en possession de la langue, qu'elle connaît les coutumes, la *manière*, quelle joie le jour où elle entend cette phrase qui, pour elle, est son bâton de maréchal : “ Maintenant, tu n'es plus européenne, mais une des nôtres ! ” Alors son travail apostolique rend. »

**Ecoles, Œuvres d'éducation** – L'étude de la langue se fait aussi *sur le tas*, au contact des enfants, des jeunes filles. Dès le début d'une fondation, les religieuses sont sollicitées pour une école. Les pères, les vicaires apostoliques y voient une œuvre de première importance. C'est notamment l'avis du Père Batiot : « L'école, voilà l'objet de toute notre sollicitude. L'école, c'est l'avenir d'une chrétienté, ici comme en Europe<sup>32</sup>. » Point de vue partagé par les spiritaines ; Sœur François-Xavier déclare tout aussi bien :

« L'école est sans contredit l'œuvre la plus importante à Madagascar. Dans la plus humble mission, quand un Père s'établit à demeure, l'ouverture d'une école suit de près son arrivée. Le but que nous poursuivons ici est le même que celui visé par nos Sœurs d'A. E. F. : la formation chrétienne de l'enfant, de la jeune fille ; par suite, l'organisation de la famille chrétienne... Après avoir obtenu, sur présentation de diplômes légaux, l'autorisation administrative, un local de fortune est ouvert, les élèves affluent<sup>33</sup>. »

---

32. *Pentecôte*, septembre-octobre 1937.

33. *Pentecôte*, janvier-février 1947.

Conjointement à l'école, parfois même avant son ouverture, sont organisés des ouvroirs pour les grandes jeunes filles et les femmes : l'apprentissage de la couture et de la broderie remporte un vif succès. Les femmes y excellent !

Des internats *kilasy mandry* sont ouverts, qui assurent aux enfants, surtout ceux de brousse, une assiduité qu'il leur serait difficile d'avoir sans cette possibilité. Indépendamment d'une éducation chrétienne, les enfants y acquièrent une formation ménagère et un souci d'hygiène élémentaire.

Au delà de l'école primaire, un cours supérieur est créé en vue de former des maîtresses d'école indigènes, soit religieuses, soit laïques. Ce cours veut préparer certaines élèves aux épreuves de l'examen du brevet indigène qui comporte un programme plus difficile que celui du certificat d'études de France. Travail laborieux car la langue française est la seule employée pour cet examen. Travail qui s'impose cependant : la jeune congrégation des sœurs malgaches ne se développera que lorsque les missionnaires pourront confier leurs écoles à ces religieuses.

Cette formation scolaire, féminine, ménagère, s'accompagne évidemment du catéchisme enseigné chaque jour, parfois même à l'école officielle. Des monitrices, de grandes élèves, participent à la formation des plus jeunes. Des mouvements de jeunesse sont créés et se développent : Croisade eucharistique, Enfants de Marie ; plus tard verront le jour les Ames vaillantes, le Scoutisme, les Cercles d'études sur l'Évangile...

Les activités des sœurs ne se limitent pas à l'école. Très participantes de la vie paroissiale, elles y associent largement enfants et jeunes : entretien de l'église, de la sacristie, chorale, harmonium, préparation des fêtes liturgiques, accompagnement des *fikambanana* (associations de chrétiens engagés) nombreux et dynamiques. Les sœurs se sentent concernées par la vie de la paroisse et tout se passe, le plus souvent, en bonne et fraternelle collaboration avec les pères.

Leur champ d'apostolat s'étend aussi aux quartiers, aux villages. Les sœurs sont heureuses de rencontrer les gens chez eux, à la faveur des jours de congé hebdomadaire, des vacances, ou encore le soir après la classe ; pour enseigner le catéchisme, reconforter les malades, surtout les lépreux isolés, soutenir les familles en deuil, ou simplement visiter les amis. La plume alerte de Sœur François-Xavier fait revivre une de ces visites :

« Le matin, les membres influents du *fikambanana* viennent chez nous chercher la Mère et on part sous le clair soleil (...) Après l'invitation d'entrer, notre petit groupe pénètre dans la case plus ou moins sombre (...) L'entrée se fait silencieusement : à la

file, nous passons par l'étroite porte perchée sur un seuil qui transforme l'ouverture en fenêtre. L'habitante du lieu se précipite sur une chaise, une caisse, un banc, étend un lamba dessus et me présente ce siège ; après un instant, les salutations s'échangent, toujours les mêmes, répétées alternativement par la visitée et les visiteuses. Gravement, et à voix basse, la présidente prend la parole en ces termes : " Nous venons vous visiter avec Mamera qui est notre père et notre mère et qui ne caresse pas sa fatigue malgré la chaleur du soleil, afin de nous enquérir de votre santé et de celle de vos enfants. " A son tour, l'interpellée remercie : " Je vous remercie, Tompoko, (littéralement : mon Maître ; dans l'usage, Monsieur ou Madame) de ce que vous venez ; que Dieu vous garde ! Nous remercions vivement Mamera, qui est notre père et notre mère. Grâce à Dieu, les enfants vont bien et nous aussi. " Après ces échanges d'extrême politesse, la présidente encourage les habitants de la case à avancer dans la vie chrétienne, surtout à régulariser par le sacrement de mariage leur union souvent très libre...<sup>34</sup>. »

Sœur Théophile évoque elle aussi ses souvenirs d'Andriba :

« Chaque mardi, jour interdit au travail par la coutume, nous partions à pied, bien sûr, et nous allions visiter les gens chez eux. Les normaliennes nous accompagnaient et faisaient la catéchèse sous un manguiier. Le premier vendredi du mois, avec le Père, je rencontrais les catéchistes-instituteurs, venus la veille de plus de 70 km parfois, chacun avec un groupe d'élèves<sup>35</sup>. »

Sans être engagées dans des œuvres de santé proprement dites, les spiritaines ont un grand souci des malades, qu'ils soient à l'hôpital, à la léproserie ou dans les familles. Elles soignent, réconfortent, conseillent... A Ambato, elles organisent des consultations de nourrissons. On n'en finirait pas d'énumérer toutes les activités et les services pour lesquels les sœurs restaient disponibles : leurs communautés demeurent largement ouvertes à tous, malgaches, européens, religieuses de diverses congrégations demandant l'hospitalité et obligeant la communauté à bousculer ses horaires... et son ameublement pour faire de la place.

Quelle est la source de l'ardeur apostolique qui les habite ? Elles sont filles de Libermann, tout simplement. Libermann, dont Eugénie Caps<sup>36</sup> a adopté l'esprit et qui avait écrit : « Les missionnaires du Saint-Cœur de Marie ne

34. *Pentecôte*, janvier-février 1934, p. 10 et 11.

35. *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, art. cité, p. 23.

36. Eugénie Caps (1892-1931) est la fondatrice des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Cf. les quatre premiers numéros de *Mémoire spiritaine*.

diront jamais : c'est assez<sup>37</sup> ! » Leur force, elles la puisent dans une vie de prière intense et régulière, dans des Eucharisties et des fêtes liturgiques préparées et célébrées avec ferveur. Elles bénéficient aussi du réconfort de communautés fraternelles à l'intérieur desquelles la joie ne manque pas, malgré les inévitables frottements quotidiens.

### **De grands événements qui bouleversent et interrogent**

La période 1939-1945 est fortement marquée par la guerre et ses répercussions<sup>38</sup>. A lire les journaux de communauté, on mesure l'impact des événements mondiaux sur la vie des missionnaires et celle de la population :

« 1<sup>er</sup> septembre 1939. La nouvelle de la mobilisation générale nous parvient. On sonne le tocsin. Nos cœurs sont étreints d'une angoisse inexprimable. Si loin de la patrie et des nôtres ! Les blancs se préparent à partir, des Pères sont mobilisés, ainsi que des réservistes indigènes (...) Peu à peu, les Pères des missions reviennent à leur poste ou sont remplacés par d'autres non mobilisés.

« Tous sont à l'affût des nouvelles. Les Sœurs écoutent la radio chez les Pères ou chez d'autres européens. En 1940, la situation devient de plus en plus alarmante. L'inquiétude, l'angoisse même sont accrues par l'isolement, l'éloignement, l'absence ou la rareté du courrier. Le manque de communications se fait durement sentir (...) On ne peut écrire en France. On s'inquiète pour les familles, les frères prisonniers. Des spiritaines qui se préparaient à partir juste à la déclaration de guerre devront attendre la fin des hostilités.

« En 1940, l'armistice est signé. Les colonies françaises continuent la lutte aux côtés de l'Angleterre (...) En 1942, Madagascar s'est ralliée à Vichy. Les Anglais cherchent à prendre l'île et Diégo est bombardé. La résistance se prépare (...) Les Pères ne sont pas mobilisés; ils restent pour garder le moral du peuple qui commence à avoir peur. Le ravitaillement devient difficile.

« Septembre 1942. Les Anglais débarquent à Majunga. Des convois sont en marche vers Maevatanana. On parle de bombardements, de blessés, de fusillades. L'incendie ravage les alentours de Maevatanana, d'Andriba (...) Tananarive se rend. (...) Des pourparlers engagés s'interrompent. La résistance continue (...) Les blancs prisonniers à Majunga sont libérés (...) C'est un peu la confusion ! Dans les communautés sont accueillis les soldats, les blessés, les prisonniers des deux camps et tous ceux qui recherchent refuge à la mission. »

37. François Libermann, *Règle provisoire*, chapitre 1er, article 9 (ND, II, p. 237).

38. Entre autres, voir : Edouard RALAIMIHOATRA, *Histoire de Madagascar*, Tananarive, 1969, 2<sup>e</sup> éd., chapitre V : Madagascar de 1930 à 1945, p. 261-273.

En août 1944, on pavoise : Paris est libéré. En mai 1945, la fin de la guerre desserre l'étouffement. Courrier et voyages peuvent reprendre.

En 1947, d'autres événements, internes ceux-là, éprouvent de nouveau la population de Madagascar. Une insurrection fait de nombreuses victimes. Les journaux de communauté témoignent de la façon dont ces troubles ont atteint les missionnaires. A Andriba, le camp militaire est attaqué par les rebelles ; des mesures de prudence sont prises. Les *Vazahas* (les Blancs) prennent peur, se réfugient parfois pour la nuit à la mission... A Ambato, on prévoit le départ des sœurs pour les mettre à l'abri, sous bonne garde. Elles refusent ! Le 10 mai, on s'attend à une attaque générale. Chacune prépare son sac à emporter. Le 11 mai, le journal de communauté note : « On est encore en vie. » Après une répression assez sévère, la grande île retrouve le calme...<sup>39</sup>

### Les Sœurs de Notre-Dame de Majunga

Comme on l'a vu dans les pages précédentes, les premières spiritaines venaient à Maevatanana « pour préparer les futures Sœurs malgaches d'une congrégation diocésaine que Mgr Paul Pichot se propose de fonder ». Le journal de la communauté précise : « En remontant la Betsiboka, une jeune aspirante s'était jointe à nous. Plusieurs recrues de Majunga et de Nossi-Bé viendront plus tard se joindre à elle, nous entraînant à ouvrir postulat et noviciat. (...) Vint le jour où il fallut commencer la formation des aspirantes à la vie religieuse, et l'une de nous fut investie de cette fonction de maîtresse des postulantes et ensuite des novices. Le père de la mission lui avait dit : " Faites ce que vous pouvez. Dieu fera le reste ! " »<sup>40</sup>

En mai 1929, à Maevatanana, s'ouvre le postulat de la congrégation en fondation<sup>41</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 1930, Mgr Pichot préside la prise d'habit des neuf premières jeunes malgaches qui se destinent à devenir religieuses de la congrégation diocésaine<sup>42</sup>. Le 16 mai 1937, il reçoit les vœux de religion des

39. Une récente et brève mise au point sur ces événements, sous la plume de Charles-Robert AGERON, dans : Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Charles-Robert AGERON, *Histoire de la France coloniale*, III- Le déclin, Paris [Armand Colin, 1991], Pocket, 1996, coll. « Agora » n° 175, p. 231-237. Ainsi que : E. RALAIMIHOATRA, *op. cit.*, chapitre VI : Les événements de 1947, p. 274-287.

40. Témoignage de Sœur Anselme Desamay : *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, *art. cité*, p. 22.

41. cf. Le *Diocèse de Mahajanga*, *op. cit.*

42. *Ibid.*

premières professes. Leur noviciat a duré sept ans<sup>43</sup>. Sœurs Jeanne d'Arc et Thérèse de l'Enfant-Jésus partent pour Andriba ; Sœurs Jean-Baptiste et Jeanne, sont affectées à Ambato-Boeni ; Sœur Michaël reste à Maevatanana. Ainsi, les cinq jeunes religieuses étaient-elles réparties dans nos trois communautés, partageant notre vie d'apostolat et de prière. Un seul point avait été exigé par monseigneur : celui de ne pas les *occidentaliser*<sup>44</sup>.

Le 29 mai 1938, Sœur Benoît Clément<sup>45</sup>, supérieure des spiritaines de Madagascar est nommée Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame de Majunga. Dès le 10 juin, les cinq jeunes professes se retrouvent à Maevatanana : on peut supposer qu'au bout d'une année de vie apostolique, il leur est bon de se retrouver pour *faire le point* et approfondir leur formation. Elles y resteront huit mois.

Le 27 novembre 1938, Sœur Térésa Saint-Just devient maîtresse des novices en remplacement de Sœur Anselme rentrée en France le 25 août. Le 4 février 1939, Mgr Pichot lui-même prêche la retraite aux cinq jeunes sœurs à Maevatanana et s'entretient avec elles. Après quoi, trois d'entre elles repartent à Andriba et Ambato ; les deux autres restent à Maevatanana.

En 1941, Mgr Wolff<sup>46</sup> succède à Mgr Pichot. Il décide de donner aux sœurs une formation intellectuelle plus poussée ; elles devraient en effet pouvoir assumer la direction des écoles de mission. Écoutons à ce sujet Sœur Théophile : « En 1943, je partais à Andriba pour commencer en 1944 un *cours normal*. Nous étions quatre Sœurs : deux Spiritaines et deux Sœurs de N.D. de Majunga. En cette même année 1944, nous avions remis aux Sœurs malgaches notre maison de Maevatanana. En 1948, nous leur laissions celle d'Andriba, tout en leur assurant appui et visites. Progressivement, elles s'exerçaient à l'autonomie<sup>47</sup>. »

Mgr Batiot<sup>48</sup> succède à Mgr Wolff en 1947. Il ne désire plus le développement de la congrégation locale. Il voudrait qu'elle fusionne avec celle des spiritaines. Gros problème qui, à l'époque, ne put être résolu. Sœur Théophile,

43. *Ibid.* En réalité, il s'agissait d'un temps de probation durant lequel on s'efforçait de donner aux sœurs la formation qui leur était nécessaire humainement et spirituellement.

44. Témoignage de Sr Théophile Sommen (1909-1996) : *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, art. cité, p. 23.

45. Sœur Benoît Clément (1893-1962).

46. Mgr Jean Wolff (1905-1990), originaire de Touraine, fut vicaire apostolique de Majunga de 1941 à 1947. Il fut transféré à Diégo-Suarez en 1947, pour remplacer Mgr Fortineau.

47. *PSM*, n° 704, mai-juin 1984, art. cité, p. 23.

48. Mgr Jean Batiot (1898-1953), originaire de Chantonay en Vendée, fut vicaire apostolique de Majunga de 1947 à 1953. Il meurt à Majunga, à l'âge de 54 ans.

supérieure du district depuis 1945, présente le problème à Mgr Lefebvre, délégué apostolique de Dakar, lors de sa visite en 1951 :

« Mgr Batiot ne veut pas continuer la marche de ses prédécesseurs. Notre Maison mère ne peut autoriser pour Madagascar une solution autre que celle des autres missions d'Afrique<sup>49</sup> ; cependant elle y pense, mais elle voit que l'intégration des Sœurs indigènes demanderait la réforme de certains points de nos Constitutions qui dépasse les pouvoirs d'un conseil général. En attendant la réunion d'un chapitre général, il faudrait adopter une solution provisoire pour nos aspirantes indigènes-créoles... »

Cette solution provisoire n'étant toujours pas précisée, la réouverture du noviciat malgache, par voie de conséquence, avait été plusieurs fois différée. Après l'obtention du premier diplôme, les jeunes aspirantes connaissaient un certain découragement.

Le chapitre général des spiritaines, susceptible de dénouer la situation, eut lieu en août 1955. Il est permis de penser que l'intégration des sœurs malgaches aurait pu se faire à partir de ces assises<sup>50</sup>. Mais entre temps, Mgr Batiot avait sollicité l'aide de religieuses de sa province natale, les Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie<sup>51</sup> pour ouvrir de nouvelles communautés. Sur la demande de monseigneur, ces religieuses acceptent d'accueillir chez elles les Sœurs de Notre-Dame de Majunga. Deux possibilités sont offertes à ces dernières : entrer chez les Sœurs de Mormaison ou rejoindre la congrégation autochtone du diocèse de Diégo. Quatre d'entre elles deviennent Sœurs de Mormaison; les deux autres demandent leur admission chez les Sœurs de Diégo.

*(Suite et fin dans le prochain numéro)*

---

49. Par exemple au Cameroun où les spiritaines travaillaient à la formation de deux congrégations diocésaines en vue de les préparer à l'autonomie.

50. Sans oublier cependant les exigences de notre vocation *uniquement missionnaire*. Accepter de partir dans un autre pays est une dure réalité.

51. Institut fondé en 1818 par l'Abbé Monnereau, curé de Mormaison, pour le service des plus pauvres, en recherche constante de collaboration avec les prêtres et les laïcs ; implanté en France dans dix diocèses, présents au Canada, à Madagascar, en République Dominicaine et au Congo.

# AUTOUR DE L'ESCLAVAGE ET DE SON ABOLITION

---

*Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, p. 93 à 107.*

## **De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique**

*Paule Brasseur\**

L'exportation des Noirs dans les colonies françaises fut interdite par ordonnance royale du 7 janvier 1817 à la suite de l'abrogation de la traite le 20 novembre 1815 par le traité de Vienne et une croisière de répression sur la côte occidentale de l'Afrique établie par l'ordonnance du 24 Juin 1818. La mise en application de ces textes ne fut pas la préoccupation essentielle de la Restauration, même si l'on sait aujourd'hui qu'elle fut plus efficace qu'on l'a longtemps proclamé<sup>1</sup>. Dès 1827, à la séance du 24 janvier de la Chambre des Pairs, le duc de Broglie avait assuré que si l'on ne demandait plus d'esclaves à l'Afrique la traite s'éteindrait d'elle-même.

Avec la Révolution de Juillet les abolitionnistes arrivèrent au pouvoir. Le 4 mars 1831 fut édictée la loi de répression de la traite complétée par la loi du 24 avril 1833 dite Charte des Colonies. La lutte contre la traite ayant relative-

---

\* Docteur en histoire, vice-présidente de la Société française d'histoire d'Outre-Mer, spécialiste des relations de la France et de l'Afrique de l'Ouest (nombreuses publications dans des revues spécialisées et des colloques...), et du Mali (*Bibliographie générale du Mali*, des origines à 1960, Dakar, IFAN, 1964 : continuée jusqu'en 1970, Dakar, IFAN, 1976 ; continuation jusqu'en 1990, en préparation), Mme Paule Brasseur a vécu vingt ans en Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Sénégal). Membre du conseil de rédaction de *Mémoire Spiritaine*, elle a dirigé avec Paul Coulon la publication de : *Liebermann (1802-1852), Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Le Cerf, 1988.

1. Serge DAGET, *La répression de la traite des Noirs au XIX<sup>e</sup> siècle*. L'action des croisières françaises sur les côtes occidentales de l'Afrique (1817-1850), Paris, Karthala, 1997, 625 p.

ment échoué, le problème se déplaça vers l'abolition de l'esclavage<sup>2</sup>. Le droit de visite mutuel avec l'Angleterre fut établi par deux conventions (30 novembre 1831 et 22 mars 1833). L'abolition fut proclamée en Grande-Bretagne le 1<sup>er</sup> août 1834. Le traité répressif du 20 décembre 1841, mal accueilli par l'ensemble de l'opinion, ne fut pas ratifié, à la différence de celui du 25 mai 1845, considéré comme un compromis honorable. La constatation administrative des introductions frauduleuses aux îles, nouvelle tactique de lutte, était l'expression du glissement de la répression à l'abolition<sup>3</sup>.

En 1840 la réunion de la Commission des Affaires coloniales tourna autour des modalités d'une émancipation qui paraissait déjà inévitable à beaucoup, mais posait de nombreux problèmes politiques et économiques, comme la transformation de la propriété, la modification de la distribution des cultures et des industries, etc., nécessitant une réforme totale<sup>4</sup>. La chute de la Monarchie de Juillet accéléra le mouvement. L'abolition de l'esclavage fut enfin proclamée le 27 avril 1848. Elle devait beaucoup à l'action de Schœlcher, plus qu'à l'exemple anglais qui ne fut pas décisif, car la perception de l'expérience anglaise fut plutôt négative. Même les abolitionnistes, conscients de la perturbation apportée à l'économie des Antilles anglaises, n'ont pas cherché à accélérer le mouvement<sup>5</sup>.

L'opinion publique était tournée essentiellement, au début, vers les débats parlementaires mal relayés par une presse souvent anti-abolitionniste, notamment dans les ports, ou le plus souvent indifférente. De nombreux écrits philanthropiques, généralement d'origine britannique furent, diffusés. Leurs thèmes étaient souvent repris par le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, fondée en 1821, et à partir de 1834 par l'*Abolitionniste français*, organe de la Société pour l'abolition de l'esclavage. De nombreuses informations émanaient de la très officielle *Revue coloniale* dont chaque numéro contenait une rubrique « Traite des Noirs. Esclavage. Émancipation ».

Pendant les discussions des années 1840-1850, Schœlcher mit l'accent sur la nécessité de réhabiliter la race noire : « Les Noirs ne sont pas stupides parce

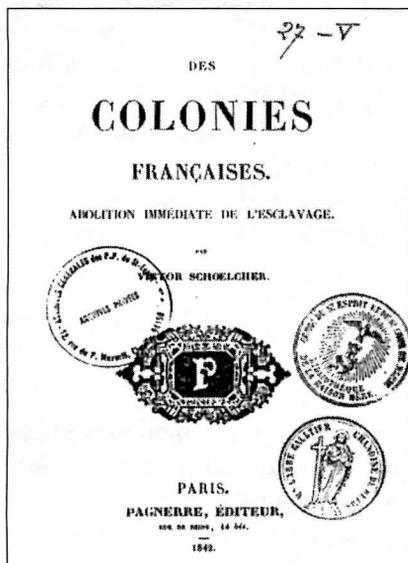
---

2. Voir par exemple Victor CHARLIER, « De la question coloniale en 1830 », *Revue des Deux Mondes (RDM)*, 3<sup>e</sup> trim. 1838, p. 491-534 qui, en rappelant la nécessité de lutter contre la traite ne s'occupe en fait que de l'esclavage.

3. Agénor de GASPARIN, *Esclavage et traite*, Paris, Joubert, 1838, p. 249.

4. V. de MARS, *RDM*, 3<sup>e</sup> trim. 1840, 23, p. 807-820.

5. Voir le travail extrêmement minutieux de Lawrence C. JENNINGS, *French Reactions to British Slave Emancipation*, Baton Rouge and London, Louisiana State University Press, 1988, 228 p.



### Victor Schœlcher (1804-1893)

« La personnalité de Schœlcher comporte de multiples facettes. Grand bourgeois, dandy, autodidacte, collectionneur averti, critique d'art, musicologue, il fut surtout un Républicain de la Montagne, abolitionniste de l'esclavage, de la peine de mort, franc-maçon, militant des droits de l'homme. (...) Observateur critique de son siècle, il fit œuvre de journaliste, de reporter et d'historien parfois. Il conféra très tôt à cette œuvre une dimension internationale, tout en menant son action politique sur le terrain français. C'est à la tête de l'administration coloniale qu'en 1848 il vécut la période d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. A la différence des abolitionnistes britanniques, il put exercer une influence déterminante sur la préparation et la promulgation du décret d'émancipation et en suivit l'application durant quatre décennies. »

NELLY SCHMIDT

*Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage*

Paris, Fayard, 1994, Conclusion, p. 261.

*Ci-dessus* : La page de titre de l'ouvrage de Victor Schœlcher, *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, 1842, comporte le sceau du P. Gaultier, spiritain, alors professeur au Séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

qu'ils sont noirs, mais parce qu'ils sont esclaves<sup>6</sup>. » Il réintroduisait ainsi l'Afrique dans le débat alors qu'elle était tenue à l'écart<sup>7</sup>, se demandant si les Africains « au lieu d'être un peuple encore dans l'enfance, ne seraient pas au contraire un peuple tombé en décadence ». Il appelait à l'aide les voyageurs, Mungo Park et sa description de Ségou, ce qu'il a dit de la charité des Noirs, Denham, Lander, Mollien, Caillié, le baron Roger, etc. Et il assurait : « Le préjugé n'est véritablement pas dans la couleur, il est dans l'idée de l'infériorité de la race noire. Que la race noire ne soit plus vouée à des exercices serviles, et elle est réhabilitée<sup>8</sup>. »

### L'esclavage africain

Un des thèmes des campagnes abolitionnistes et des nombreuses publications qu'elles suscitèrent sur le problème de la liberté était celui de la douceur de l'esclavage domestique en Afrique<sup>9</sup>. Les abolitionnistes reprenaient les faits cités par les voyageurs, mettant l'accent sur le sort des esclaves de case, bien nourris, traités avec douceur, chargés des travaux des champs. On pouvait cependant les vendre dans les temps de famine pour acheter des subsistances. Ils vivaient ainsi « dans l'esclavage, sans espérance et même sans désir d'en sortir<sup>10</sup> ». Mais Geoffroy de Villeneuve avait noté aussi qu'il était fréquent, en dehors de la traite, d'acheter des esclaves pour les revendre au sein de la société africaine, notamment des enfants, ceux que l'on nommait *rapaces* (les garçons) ou *rapacilles*<sup>11</sup>.

Ces témoignages vécus étaient en fait assez rares. Ils pouvaient être interprétés très largement par ceux qui n'étaient jamais allés en Afrique. Ainsi Malte-Brun, abolitionniste, avait assuré dans sa *Géographie universelle* : « Les deux tiers de la population nègre vivent déjà chez eux dans un esclavage héré-

6. SCHËLCHER, *Abolition de l'esclavage*. Examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des sangs mêlés, Paris, Pagnerre, 1840, p. 21.

7. Paule BRASSEUR, « Les campagnes abolitionnistes en France (1815-1848) : l'Afrique sans l'Afrique », in *De la traite à l'esclavage du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque international sur la traite des Noirs, Nantes 1985, Nantes et Paris, 1988, tome II, p. 333-341.

8. SCHËLCHER, *Abolition...*, *op. cit.*, p. 169.

9. On sait mieux aujourd'hui ce qu'il en était réellement. Voir notamment la remarquable synthèse de Claude MEILLASSOUX, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, P.U.F., 1986, 375 p.

10. GEOFFROY de VILLENEUVE, *L'Afrique ou histoire, mœurs...*, Paris 1814, tome 4, p. 54-55.

11. *Id.*, p. 53. Il n'est pas évident que ces enfants aient été couramment revendus. Rapace vient du mot portugais *rapaz*, domestique.

ditaire », jugement téméraire quant à la proportion des esclaves... Le cas particulier des *laptots*, c'est-à-dire des captifs embarqués comme marins sur les bâtiments français, réputés pour leur courage et leurs qualités professionnelles, suscita des interrogations. Lorsqu'ils débarquaient dans un port français, ils n'étaient pas automatiquement affranchis suivant la législation en vigueur. La possibilité d'affranchir préalablement les esclaves que l'on amenait en France leur fut refusée par la Cour d'appel du Sénégal « dans l'intérêt du commerce et de la navigation ». Cependant les voyageurs qui parcoururent l'Afrique de l'Ouest observèrent mieux les manifestations de cet esclavage dont on sait aujourd'hui qu'il remontait au Moyen-Age et était lié à l'acheminement d'esclaves vers le Maghreb.

Les efforts des abolitionnistes ne s'adressaient nullement à l'Afrique. Les Antilles demeuraient leur unique préoccupation. La commission d'enquête nommée au Sénégal le 23 janvier 1844 avait mis en garde contre les risques d'une émancipation générale immédiate. Le gouvernement du Sénégal en 1848 se trouva confrontée aux réalités de l'abolition de l'esclavage par la Deuxième République, qui ne provoqua pas d'incidents dans les villes. Mais l'article 7 qui étendait aux colonies le principe de l'affranchissement par le contact avec le sol, provoqua de multiples difficultés avec des sociétés traditionnellement esclavagistes<sup>12</sup>. En 1857, Faidherbe dut l'annuler pour la vallée du Sénégal et en 1862 pour Gorée et ses dépendances et le remplacer par le principe de l'affranchissement par les autorités judiciaires. Le système des rachats d'esclaves, appliqués principalement aux soldats et aux enfants, donna lieu à de nombreux abus que Faidherbe n'avait pas prévus. Par ailleurs les propriétaires d'esclaves furent ruinés<sup>13</sup>. L'administration française prit du même coup conscience du mépris dans lequel la population tenait les anciens esclaves. Faidherbe souhaita même ne plus recruter de soldats parmi eux. Par ailleurs la population était mécontente de la libération des captifs qui détruisait un équilibre ancestral. Et le trafic d'esclaves continua à s'alimenter en Mauritanie au grand dam des autorités et ne fut vraiment réprimé qu'à partir de 1905, c'est-à-dire une fois la colonisation en place.

---

12. Voir Fr. RENAULT, « L'abolition de l'esclavage au Sénégal. L'attitude de l'administration (1848-1905) », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer (RFHOM)*, 1971, p.5-80.

13. R. PASQUIER, « A propos de l'émancipation des esclaves au Sénégal », *RFHOM*, 1967, p. 188-208.

## L'introduction de la civilisation en Afrique

Le problème était posé des transformations à apporter à l'Afrique, du passage d'une économie esclavagiste à un état de liberté. D'aucuns pensèrent trouver des solutions en se penchant sur les cas particuliers de la Sierra Leone et du Libéria, d'autres évoquèrent discrètement des changements qui à la longue pourraient entraîner une révolution complète du statut de l'Afrique.

### *Sierra Leone et Libéria*

L'attention des abolitionnistes français sous la Restauration, surtout des protestants, avait en effet été attirée par les entreprises de retour d'esclaves affranchis en Sierra Leone et au Libéria.

En Sierra Leone les premiers africains libérés furent introduits à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La *Sierra Leone Company*, aux buts à la fois philanthropiques et mercantiles, fut fondée en 1791 pour mettre en valeur les terres concédées par les Temne. Le rattachement à la Couronne en 1808 accrut considérablement le nombre des captifs rapatriés, qui furent christianisés, au moins superficiellement, par l'Église anglicane et la mission méthodiste. En fait la population était extrêmement hétérogène. Aux colons venus spontanément d'Amérique s'ajoutaient des Marrons de la Jamaïque, des soldats noirs admis à pension, des Krumen ou d'autres côtiers venus de leur propre gré, enfin des captifs libérés des bateaux saisis<sup>14</sup>.

Au Libéria, sous l'impulsion de l'*American Colonization Society*, les anciens esclaves s'installèrent à partir de 1821 à l'embouchure du Mesurado, malgré l'hostilité des autochtones<sup>15</sup>. Leur établissement fut proclamé indépendant, pourvu d'une constitution de type nord-américain en 1847, et reconnu en 1848 par la plupart des grandes puissances.

Tous les intervenants dans le débat abolitionniste avaient une vision générale de l'Afrique liée à leur présupposé idéologique plus qu'à leur connaissance

---

14. J.-B. EYRIÈS, « Report of Commissioners of inquiry into the state of the Colony of Sierra Leone », *Bull. Soc. Géogr.*, 1828, 1<sup>re</sup> série, 9, p. 249-250.

15. Cette création fut retracée avec sympathie notamment par David B. WARDEN, « Notice sur la colonie américaine du Libéria établie sur la côte d'Afrique », *Bulletin de la Société Géographique*, 1829, p. 3-35.

même du pays, souvent bien mince, surtout au début du XIX<sup>e</sup> Siècle. Ainsi pour Sismondi, opposant la barbarie qui régnait sur les côtes aux progrès rapides de la civilisation dans l'intérieur, notamment dans les grandes villes, Ségou, Jenné, Tombouctou, les États haoussa, où la vie sociale s'épanouissait, comme la liberté civile et la justice<sup>16</sup>. A quoi un autre publiciste répondait, de façon aussi subjective, qu'avant la traite il n'y avait pas de villes florissantes sur la côte<sup>17</sup>.

Cette image d'une Afrique paisible et heureuse avant le début de la traite se retrouve fréquemment sous la plume des abolitionnistes idéalistes. G. de Félice, protestant, constata que l'Afrique avait été « démoralisée et abrutie » et ses habitants transformés en hordes féroces se livrant une guerre perpétuelle<sup>18</sup>. C'est dans ce souvenir qu'il jugeait, sans en savoir grand chose, ce Libéria où, assurait-il, le développement de l'agriculture serait tel que la majorité des Noirs américains pourrait y revenir vivre honorablement. Les jalons de cet avenir étaient clairement établis : continuer l'abolition de la traite, instruire puis envoyer en Afrique les nègres libérés, échanger leurs produits contre de l'outillage agricole, écrire les langues africaines et former des instituteurs, essayer d'introduire le christianisme<sup>19</sup>. Toute la vie du pays y trouverait un renouveau dans le remplacement de la traite par un commerce licite d'ivoire, de poudre d'or, d'huile de palme et de bois.

Aux esclaves amenés à Freetown pour être libérés, et peints sous un jour cruel : « décharnés, d'une malpropreté nauséabonde, l'air languissant et malade, mourants de faim, barbares... » s'opposaient les émancipés : « Il n'y a parmi eux ni indigents ni mendiants ; ils ont des habitudes de frugalité et de travail et un désir remarquable d'amasser quelque argent ». Il ne s'agissait pas de la passion de l'avare pour l'or, mais simplement de « se procurer tout ce qui peut donner l'apparence d'hommes respectables et distingués », des hommes qui travaillent, servent de courtiers pour le commerce et s'enrichissent.

Il n'est donc pas étonnant que la Société de la Morale chrétienne s'intéressât à ces nouveaux établissements. En effet, elle ne se bornait pas à condamner

16. SISMONDE de SISMONDI, *Nouvelles réflexions sur la traite*, Genève Paris, J.J. Paschoud, 1814, p. 74-82.

17. F. MAZÈRES, *Lettre à M. J.-C.-L. Sismonde de Sismondi sur les nègres, la civilisation de l'Afrique...*, Paris, Renard, 1815, p. 20-24.(1A).

18. G. de FÉLICE, « Notice sur la civilisation de l'Afrique », *Revue encyclopédique (R. enc...)*, 1831, 50, p. 242.

19. CHAUVET, « Notice sur la civilisation de l'Afrique », *R. enc...*, 1828, 37, p. 333-335.

la traite et à souhaiter une répression active. Elle envisageait aussi des actions d'un ordre différent. Il y avait, pensait-elle, deux façons d'agir sur la traite : détourner les Européens d'acheter et les Africains de vendre, « avancer la civilisation des Blancs et commencer celle des Noirs ». A l'*African Institution* revenait la mise en application de la deuxième méthode, notamment en Sierra Leone<sup>20</sup>.

Nombre d'abolitionnistes voyaient la christianisation de l'Afrique comme un but essentiel et d'abord un moyen. Les catholiques, bien que peu engagés dans le combat, n'étaient pas restés insensibles à l'exemple sierra léonais.

Les *Annales de Philosophie chrétienne* avaient noté « l'immense supériorité d'intelligence qu'ont les enfants nés de nègres affranchis à la colonie sur ceux des nègres encore esclaves » (!) et aussi l'ardeur au travail de ces nègres, liée au système d'éducation<sup>21</sup>. Derrière ce résultat se profilait l'introduction plus ou moins réussie du christianisme. D'aucuns avaient estimé que le *fétichisme* opposait un grand obstacle à la civilisation du pays. On signala un peu plus tard que le culte des idoles et les orgies nocturnes avaient disparu du sommet du Cap Mesurado. Le correspondant de la Société de Géographie assurait qu'en voyant les colons, les *naturels* comprendraient que c'est aux bienfaits de la religion et de la civilisation que l'homme doit la supériorité qu'il exerce sur ses semblables, supériorité qui pouvait aussi devenir l'apanage d'hommes de couleur<sup>22</sup>.

La création et le développement autonomes, surtout du Libéria, ont été un encouragement précieux pour le mouvement abolitionniste<sup>23</sup>. Ils ont été considérés comme des modèles, destinés à fournir une impulsion à la civilisation de l'Afrique, bien incapable d'y parvenir par ses propres moyens.

En réalité, il était plus facile à l'ensemble de l'opinion d'opposer la barbarie, repoussée dans l'intérieur, au développement intellectuel, à la mise en place de lois sages et douces. Apparemment personne ne songeait que ces hommes

20. Ch. de RÉMUSAT, « Sur la colonisation de Sierra Leone », *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, 1822, p. 211-212.

21. « Sierra Leone. Affranchissement et civilisation des Nègres », *Annales de Philosophie chrétienne*, 1830, p. 63-65.

22. WARDEN, « Renseignements sur la colonie américaine établie au Libéria », *Bulletin de la Société de Géographie*, 1828, 1<sup>e</sup> série 9, p. 165-170.

23. Voir Jean-Claude NARDIN, « Le Libéria et l'opinion française, 1821-1848 », *Cahiers d'Etudes africaines (Cahiers...)*, 1965, n° 17, p. 96-143. La vision de Schœlcher, *Abolition de l'esclavage...*, op. cit., p. 116-121. L'évolution du jeune Etat a été suivie de très près par la *Revue encyclopédique*.

refoulés dans leurs forêts étaient des Africains dépossédés de leurs terres<sup>24</sup>. Là aussi l'information passait mal. En 1869, le Libéria n'était encore évoqué par les abolitionnistes qu'au travers du Rapport annuel de la Société de colonisation. Les progrès dont il s'agissait étaient ceux des établissements côtiers et non de l'ensemble du pays. Quant aux notes discordantes qui s'élevaient çà et là sur la situation réelle – aussi bien pour la Sierra Leone –, elles étaient ignorées des abolitionnistes.

### *Le glissement insidieux vers d'autres solutions*

#### *L'Institut d'Afrique*

Un nouvel organisme apparut en 1841, l'*Institut d'Afrique*. Le premier numéro des *Annales* qu'il publia faisait figurer au premier rang de ses objectifs l'abolition de la traite et l'émancipation des esclaves. Le premier article de ses statuts précisait : « L'Institut est fondé dans le but de concourir à la civilisation et à la colonisation universelle de l'Afrique par l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les lettres et les sciences ». L'article 2 précisait : « Il a pour but également de protéger, d'éclairer et d'émanciper la race africaine ». Il semblait donc bien que l'abolitionnisme n'était qu'un moment de l'action prévue et peut-être pas une fin en soi. Il s'agissait là de l'expression française de la théorie bien connue en Angleterre des trois C : Civilisation, Commerce, Christianisation<sup>25</sup>. Serge Daget a parlé de « fraude morale », mais les collaborateurs des *Annales* ne faisaient pas l'objet d'une tromperie, puisque les statuts de la *Compagnie d'Afrique*, société commerciale au capital de deux millions de francs, avaient été publiés<sup>26</sup> et qu'ils savaient donc à quoi s'en tenir. Le secrétaire général de l'Institut d'Afrique figurait parmi les directeurs de la Compagnie, mais aussi le fondateur de la *Revue encyclopédique*, aux sympathies abolitionnistes bien affichées. Un commentaire précisait que la Compagnie souhaitait « substituer à un trafic odieux et anti-chrétien, le commerce des hommes, celui de transactions licites et honorables<sup>27</sup> ».

24. J.-Cl. NARDIN a noté qu'à partir de 1834 le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, a cessé de parler du Libéria. Il y voit un contre-coup des événements d'Algérie, déconsidérant le principe colonial.

25. *Annales de l'Institut d'Afrique (Annales...)*, 1845, p. 31 et 46-48.

26. Voir Serge DAGET, « A model of the French Abolitionist Movement and its variations » in Christine BOLT and Seymour DRESCHER eds, *Anti-Slavery, Religion, and Reform*, Essays in Memory of Roger Anstey, Folkstone, Dawson-Achon, 1980, p. 75-76.

27. *Annales...*, 1845, p. 33.



*Ci-contre, à gauche :*  
**Louis-Edouard Bouët-Willaumez**  
(1808-1871)

Entré à l'Ecole navale d'Angoulême en 1823, il participe à l'Expédition d'Alger en 1830, avant de se retrouver sur la Côte occidentale d'Afrique. Sa carrière africaine durera jusqu'en 1850. Capitaine de vaisseau en 1844, sa connaissance de l'Afrique le fait désigner pour accompagner le duc de Broglie à Londres en 1845 pour travailler à une nouvelle convention avec l'Angleterre afin de lutter contre la traite.

*Ci-contre, à droite :*  
**Louis Faidherbe**  
(1818-1889)

Le capitaine du Génie Louis Faidherbe arrive en Guadeloupe en 1848 au moment même de la Révolution. Il s'y distingue par sa campagne en faveur de Victor Schoelcher et par son zèle pour l'application effective de l'abolition de l'esclavage. En Algérie de 1849 à 1852, il est alors nommé au Sénégal dont il devient gouverneur en 1854. Général de Brigade en 1863, des raisons de santé l'obligent alors à quitter le Sénégal pour retourner en Algérie.



L'Institut d'Afrique recruta parmi les nationalités et les milieux les plus variés et les diverses confessions. Les catholiques y collaborèrent. Les *Annales* publièrent périodiquement la bulle *In Supremo* de Grégoire XVI contre l'esclavage, mais les problèmes du commerce et la mise en valeur de l'Afrique devinrent prépondérants, ce qui était très révélateur.

### *Les engagés à temps*

L'engagement se pratiqua au Sénégal à partir de 1819, essentiellement pour le recrutement de soldats noirs, et, à partir de 1823, de travailleurs pour les essais de colonisation dans la basse vallée du Sénégal, mais très tôt on souhaita les trouver hors du Sénégal plutôt que d'émanciper des captifs. L'introduction de nouveaux engagés fut expressément interdite le 1<sup>er</sup> mars 1844 à la suite de l'intervention de Bouët-Willlaumez<sup>28</sup>, et de façon systématique par la Révolution de 1848.

Toléré à nouveau sur la côte d'Afrique à partir de 1856, le rachat fut essentiellement pratiqué par le capitaine Chevalier et surtout par Victor Régis, le célèbre négociant marseillais, notamment sur la côte du golfe du Bénin et au Congo<sup>29</sup>. Des conventions étaient signées avec l'Etat, lorsqu'il y avait avance de trésorerie. Des travailleurs libres furent recrutés au Sénégal dès 1853 le long du fleuve, où un contrôle administratif pouvait s'exercer. Certains imaginèrent même d'introduire en Algérie des noirs engagés à temps, mais il semble qu'il n'y eut pas de suite. Le 1<sup>er</sup> juillet 1861 l'Empereur ordonna la suspension des rachats, effective en juillet 1862 sur la côte occidentale et en 1863 à l'embouchure du Congo. Mais l'engagement à temps put persister pour le service de l'Etat<sup>30</sup>, ce qui montre bien l'ambiguïté de celui-ci dès qu'il s'agissait de mise en valeur ou des impératifs de l'administration.

### *L'idéologie*

Un des leitmotifs des anti-abolitionnistes avait été que le sort des Noirs était plus heureux dans les colonies que dans leur pays d'origine, ce qui était

28. François ZUCARELLI, « Le régime des engagés à temps au Sénégal », *Cahiers...*, 1962, n° 7, p. 420.

29. Fr. RENAULT, *Libération d'esclaves et nouvelle servitude*, Abidjan Dakar, Les Nouvelles Editions africaines, 1976, p. 60-71 et 93-123, étudie le détail des opérations menées par les deux hommes. Voir aussi Elikia M'BOKOLO, *Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale*, Paris, Ed. de l'E.H.E.S.S., 1981, p. 157-161 et 164-167.

30. Fr. RENAULT, *op. cit.*, p. 121 : envoi de quelques dizaines de Noirs à Faidherbe pour compléter la compagnie de tirailleurs.

lié au jugement défavorable porté sur les Africains. Victor Courtet, saint-simonien et théoricien des races, considérait que les abolitionnistes avaient « une position qui relève d'un étrange aveuglement », car les noirs libérés seraient aussi malheureux que les pauvres d'Europe<sup>31</sup>. Il estimait d'ailleurs que les nègres préféreraient rester en Amérique plutôt que de se laisser exporter au Libéria. Il mettait en doute « la nécessité de l'abolition au nom de l'idée abstraite de l'égalité des races<sup>32</sup> ». Position extrême sans doute, mais Gasparin lui-même, très fortement engagé dans le combat, posait comme axiome de base : « On ne doit donner la liberté qu'aux hommes qui sont capables d'en user convenablement. » Il se demandait comment juger du degré de développement d'un peuple. Sa conclusion – à l'opposé de Courtet – visait à l'émancipation générale plutôt qu'à l'affranchissement individuel, source d'injustices et de révoltes<sup>33</sup>.

Un peu plus tard en 1843, le journaliste A. Cochut signalait que si la plupart des naturalistes considéraient comme *éternels et indélébiles* les caractères physiques des nègres, un doute pouvait cependant provenir de certains faits comme des « influences physiques, une alimentation défavorable et les inimaginables bizarreries de la vie sauvage ». Il laissait donc au lecteur toute latitude pour croire à une évolution favorable de l'Africain libre<sup>34</sup>.

Propos assez différents de ceux de Raffenel à l'issue de son premier voyage en Afrique de l'Ouest. Il y avait constaté la pérennité de l'esclavage et, condamnant la traite, avait conclu à l'échec de l'abolition: « On n'a exterminé qu'une ombre ». D'où l'idée de faire racheter des captifs par des officiers au lieu de laisser les trafiquants acheter pour revendre. Ces rachetés seraient emmenés dans des colonies dont le climat interdit le travail de la terre aux Blancs, organisés en escouades de travailleurs, soumis à des règles de discipline. Ils pourraient recevoir un enseignement religieux et, les meilleurs une éducation professionnelle<sup>35</sup>. En réalité seul l'intéressait le recrutement de la main-d'œuvre pour les Antilles. Il était indifférent à l'inhumanité de pareils procédés, comme à la tromperie vis-à-vis des engagés à temps. Au retour de son deuxième

---

31. Victor COURTET de L'ISLE, *La science politique fondée sur la science de l'homme* ou étude des races humaines sous le rapport philosophique, historique et social, Paris, Arthus Bertrand, 1838, p. 225.

32. Jean BOISSEL, *Victor Courtet (1813-1867)*, Paris, PUF, 1972, p. 87-92.

33. A. de GASPARIN, « Colonies. Des diverses tentatives d'émancipation », *RDM*, 2<sup>o</sup> trim. 1838, p. 676-696.

34. A. COCHUT, « Abolition de l'esclavage. De la société coloniale », *RDM*, 3<sup>o</sup> trim. 1843, p. 182.

35. A. RAFFENEL, *Voyage dans l'Afrique occidentale....*, Paris, Arthus Bertrand, 1846, p. 359.

voyage, il l'écrivit encore plus clairement. Il avait appris des Bambara qu'ils ne s'engageraient pas pour servir les Blancs en Amérique. Il faudrait donc les former dans des centres d'exploitation agricole où ils prendraient conscience de ce que l'on attendait d'eux et éprouveraient la loyauté des Blancs à tenir leur parole<sup>36</sup>. Il jugeait donc en 1847 que l'on ne pouvait obtenir de travailleurs africains que par l'achat et le rachat.

La vision sans espoir de l'Afrique par Raffenel l'isole un peu parmi ses contemporains. La *civilisation* du continent ne l'intéresse guère, alors que pour beaucoup elle constitue un but. Mais nombreux sont ceux qui, tel le baron Baude, jugent que toute initiative de progrès dans les sociétés noires, ne peut venir que de l'extérieur. Incapable d'inventer par lui-même, le génie d'imitation du noir doit lui permettre d'obtenir des résultats insoupçonnables<sup>37</sup>.

Ce fut un des sujets de discussion à la Société ethnologique de Paris créée en 1839 par William Edwards. Les travaux pour les années 1846-1847 portèrent en effet sur les problèmes liés à l'abolition et notamment sur la hiérarchie des races. G. d'Eichthal fit sienne la proposition de Raffenel d'étendre l'influence morale des Européens, surtout des Français, à l'Afrique, et de pratiquer le système des rachats. La séance du 26 novembre fut consacrée en partie aux engagés à temps<sup>38</sup>. Un membre assura que ce transfert ne contribuerait nullement à développer la civilisation de l'Afrique par l'influence que les immigrants exerceraient à leur retour sur leurs compatriotes. L'empreinte reçue s'effacerait rapidement au contact du sol natal. Quelques mois plus tard<sup>39</sup> un autre sociétaire, donna encore plus de force à ce raisonnement en assurant que la race noire n'était pas civilisable en Afrique, elle ne l'était que dans les colonies au contact de la race blanche, opinion partagée par d'autres membres et non des moindres.

Un projet assez vague d'une *réglementation générale*, combinant un système à la fois civil et religieux, fut publié par l'Institut d'Afrique en 1850. L'enseignement du christianisme y aurait un but social qui serait mis en application par le pouvoir civil ; le Gabon était proposé comme premier lieu d'implantation de cette tentative<sup>40</sup>, – bien entendu sans suite.

---

36. A. RAFFENEL, *Nouveau voyage dans le pays des Nègres*, suivi d'études sur la colonie du Sénégal, Paris, Napoléon Chaix et C<sup>ie</sup>, 1856, tome I, p. 445.

37. Baron BAUDE, *L'Algérie*, Paris, Arthus Bertrand, 1841, tome II, p. 317. Il avait été partisan de l'envoi en Algérie d'engagés à temps.

38. *Bulletin de la Société ethnologique*, 1846, I, p. 22-50.

39. *Id.*, 1847 (séance du 14 mai), p. 376.

40. « Note sur la civilisation de l'Afrique occidentale », *Annales...*, 1850, p. 50-52.

Ce n'est pas sans étonnement que l'on lit les rapports de la commission constituée en 1858 par le Prince Jérôme à propos des engagements à temps sur la côte de l'Afrique de l'Ouest. La commission composée d'un capitaine de vaisseau, d'un chirurgien de la Marine et d'un commissaire de Marine conclut que, s'il ne paraissait pas opportun d'envoyer aux Antilles des Asiatiques, il n'en allait pas de même des Africains. Les arracher à leur misère pour les mettre en contact avec les Européens « est un acte que les lois divines et humaines doivent couvrir de leur protection la plus réelle<sup>41</sup> ». La même idée fut reprise quatre ans plus tard dans un rapport au chef de la division navale<sup>42</sup>. Son auteur estimait illusoire l'idée que, sans traite et sans rachat, l'esclavage disparaîtrait en Afrique. A son avis les engagés à temps, à l'expiration de leur contrat, seraient tentés de rester aux Antilles plutôt que de retourner en Afrique où ils n'ont connu que misère, violences et abjection et où ils n'ont pu conserver que des souvenirs d'effroi et d'aversion. Comme le remarque Fr. Renault, ces officiers, personnellement désintéressés, décrivaient une situation qu'ils avaient pu constater à l'embouchure du Congo. Malheureusement Régis utilisait presque les mêmes termes pour décrire l'état sauvage de l'intérieur du continent et le seul espoir d'évolution qui résidait dans le retour au pays de quelques engagés en fin de contrat<sup>43</sup>. C'est l'avis du rédacteur en chef de l'*Observateur*, A. Cohen, dans une note qu'il remit en novembre 1858 à l'Empereur et publiée au début de l'année 1859 par les soins de l'Institut d'Afrique<sup>44</sup>. Celui-ci peu avant, avait fait paraître un article anonyme sur les habitants de Grand-Bassam : « Les habitants sont d'un naturel perfide, cruel et pillard ; paresseux à l'excès, ils ne possèdent ni champs, ni bananiers, ni champ d'ignames. Sauvages avec leurs ennemis, ils pratiquent aussi leur fétichisme avec fanatisme<sup>45</sup>. » La date de ce jugement sans appel dans un organe jusque là assez favorable aux Africains est tardive. Il ne s'agit plus d'esclavage, mais bien de sociétés à qui il convient d'apporter rapidement *la civilisation*.

---

41. Fr. RENAULT, *Libération d'esclaves...*, *op. cit.*, p. 97.

42. SOUZY, « L'immigration africaine aux Antilles », *Revue maritime et coloniale*, 1863, nouvelle série, 9, p. 99. L'article pour sa publication avait été soigneusement expurgé. Le rapport est donné en entier par Fr. Renault, p. 184.

43. Centre des Archives d'Outre-Mer (C.A.O.M.) (Aix-en-Provence) Gén. 135-1153, Rapport adressé à Napoléon III au sujet de la traite des Noirs (1858) par Régis.

44. *Annales...*, 1859, p. 6-9.

45. *Id.*, 1857, p. 14-15.

## Conclusion

Ainsi se dégage peu à peu, d'un demi-siècle de débats - dont il ne faut pas oublier les résultats concrets - une image relativement pessimiste de l'Afrique. Certes, Schœlcher constatait que nombre de populations noires avaient dépassé « l'état sauvage et l'état barbare » ; il appelait à la pratique d'un commerce honorable avec l'Europe : « Comment ne pas croire maintenant... qu'ils ne fussent bientôt capables de marcher de pair avec elle<sup>46</sup> ? »

Augustin Cochin, pour sa part, considérait que le pacte colonial était détruit ; sans l'esclavage, la race inférieure qui peuplait l'Afrique pouvait être améliorée. Il précisait cependant : « La liberté n'a pas la vertu de lui rendre les qualités que le Créateur lui refusa ; seule, privée comme à Saint-Domingue de l'intelligence des Blancs, elle retourne à la vie oisive et donne naissance à une société très inférieure<sup>47</sup>. » Il semble difficile de mettre sa sincérité en doute.

Mais l'on peut s'inquiéter des ravages provoqués dans l'opinion par tant de jugements, contradictoires certes, mais souvent fort durs pour les Africains. Le mot de la fin n'allait-il pas revenir à Victor Régis ? Il estimait en effet que l'esclavage en Afrique ne pourrait être aboli que si l'Europe s'emparait du continent tout entier « pour y imposer la civilisation<sup>48</sup> ». S'il jugeait cette conquête impossible et comptait sur la Providence seule pour opérer un changement... du moins avait-il énoncé l'idée plus clairement que beaucoup d'autres, empêtrés dans leurs bonnes pensées, et qui ne tarderont pas à y souscrire ... !

---

46. SCHŒLCHER, *Abolition de l'esclavage ...*, p. 76.

47. Aug. COCHIN, « Résultats de l'abolition de l'esclavage », *Annales Agricoles et coloniales*, 1861, 3, p.339. L'auteur s'était particulièrement intéressé aux problèmes du paupérisme avec Ozanam et le vicomte de Melun.

48. C.A.O.M. Gén. 135-1153, Rapport cité à la note 43.



Cette gravure, extraite de la revue *Les Missions catholiques*, représente un groupe d'enfants rachetés de l'esclavage par les missionnaires du Zanguebar. Elle a été faite d'après une photographie tirée, en 1867, lors de la visite de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (Réunion). Mgr Maupoint est placé au centre du groupe, entre deux missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit : le R.P. Baur, à sa droite, et un Frère coadjuteur, à sa gauche.

Dans le *Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit*, de novembre 1880, on donne ces précisions : « Jusqu'en 1859, toute la côte orientale d'Afrique, depuis les Gallas jusqu'au Mozambique, sur une étendue de plus de 800 lieues de long, était restée sans missionnaires. Mgr Maupoint conçut le dessein d'y faire annoncer la bonne nouvelle et l'un de ses vicaires généraux, M. l'abbé Fava, actuellement Evêque de Grenoble, se dévoua à cette œuvre. On comprit bientôt qu'il fallait, pour la continuer et la développer, une société religieuse, et le Saint Siège la confia à la Congrégation [du Saint-Esprit]. Le R.P. Horner fut alors choisi pour la diriger. Il quitta Bourbon le 28 mai 1863 ; et le 16 juin, il arrivait dans cette chère Mission, à laquelle il devait consacrer le reste de sa vie. Il était accompagné du P. Baur, des FF. Célestin et Félicien et de trois *Filles de Marie*. » (BG, t. 11, p. 799)

## **Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves**

*Daniel Moulinet\**

### **L'Œuvre apostolique**

L'Œuvre apostolique, fondée en 1838, se situe dans la droite ligne de la Propagation de la Foi. A Nemours, un missionnaire picpucien, Gaspard Dumonteil, en religion, le Père Siméon, qui vient de prêcher le Carême de 1829, rencontre la famille Du Chesne. M<sup>me</sup> Du Chesne se montre une lectrice assidue des *Annales de la Propagation de la Foi* et, regrettant de ne pouvoir partir elle-même dans les pays de mission, se propose de venir en aide aux missionnaires dans leurs besoins temporels. L'idée fait son chemin et c'est sa fille, Zoé (1802-1879), qui, avec une amie, fonde à Orléans, où elle habite désormais, ce qui sera l'Œuvre apostolique. Elles commencent par aider les picpuciens qui se trouvent aux îles Gambier.

Zoé du Chesne songe à établir, dans sa maison de campagne, « comme un petit séminaire de jeunes insulaires [...] qu'on instruirait et formerait à l'état ecclésiastique<sup>1</sup> ». En attendant, installée à Ouzouer, dans le Loiret, elle lance

---

\* Prêtre du diocèse de Moulins, Daniel Moulinet est enseignant en histoire aux facultés catholiques de Lyon et à l'Institut catholique de Paris. Spécialiste de Mgr Gaume, la version publiée de sa thèse est parue en 1995 aux éditions du Cerf dans la collection « Histoire religieuse de la France », sous le titre : *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Monseigneur Gaume (1802-1879)*, 485 p.

1. Lettre de Zoé du Chesne à Gaspard Dumonteil, (1843), citée dans : Georges GOYAU, *Cent ans d'activités de l'Œuvre apostolique*, Bourges, impr. Tardy, 1938, p. 10.

« une association de bonnes âmes, bien simples, mais qui par là même n'en sont que plus agréables à Dieu. Elles prient tout particulièrement pour vos missions. Celles qui ne savent pas lire disent le chapelet et font le chemin de la croix<sup>2</sup> ». Elles ne font pas que prier, mais s'activent aussi dans un petit ouvrage au profit des missionnaires.

Après 1848, Zoé, établie désormais à Orléans, relance son idée. La rencontre du P. Schwindenhammer, futur supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, lance véritablement l'œuvre. Il la voit comme un tiers-ordre lié à sa propre congrégation et la met en lien avec des missionnaires de diverses congrégations. En 1856, le Conseil central de l'œuvre se constitue et M<sup>elle</sup> du Chesne en devient présidente en 1859, sous la protection de Mgr Dupanloup qui invite de nombreux missionnaires à venir prêcher dans la chaire de sa cathédrale. Néanmoins, rapidement, Zoé du Chesne souffre de l'autorité hégémonique du P. Schwindenhammer et refuse que son œuvre soit liée à une seule congrégation. Elle parvient à la faire placer en 1870 sous l'autorité de la Congrégation de la Propagande. Aussi Rome, qui appuie les idées de M<sup>elle</sup> du Chesne décide de donner à l'œuvre un directeur qui ne soit pas un religieux : ce sera Mgr Jean-Joseph Gaume, protonotaire apostolique<sup>3</sup>, âgé alors de 70 ans, plus connu jusque-là par ses positions ultramontaines et intransigeantes en matière d'éducation de la jeunesse<sup>4</sup>. Le directeur et la fondatrice, tous deux septuagénaires, disparaîtront la même année, en 1879.

L'œuvre se consacre alors à aider matériellement les missionnaires des congrégations françaises, ce qui se poursuit aujourd'hui, par l'envoi d'ornements de vêtements et de valises-chapelles.

En 1878, on compte des ateliers dans 38 villes de France<sup>5</sup>. Parallèlement,

2. Cité dans : G. GOYAU, *op. cit.*, p. 11.

3. C'est le nonce qui demande, en 1870, au P. Schwindenhammer de présenter sa démission. Fuans (Doubs), fonds privé, n° 838, lettre du R. P. Schwindenhammer à Mgr Gaume (10 février 1872). Les statuts de l'œuvre ont été rédigés, en date du 20 août 1870, par une commission de cardinaux nommée par le pape Pie IX. L'œuvre est placée sous la dépendance du cardinal préfet de la Propagande ; le directeur général de l'œuvre, qui ne doit pas appartenir à une congrégation missionnaire, est élu par le conseil central de l'œuvre, même si, ensuite, le choix doit être soumis au cardinal protecteur. Le 3 février 1872, le conseil général, réuni en présence de l'archevêque de Paris, Mgr Guibert, a choisi, sur proposition de M<sup>elle</sup> du Chesne, comme directeur général, Mgr Gaume, dont la désignation a été approuvée le 11 mai 1872 : *Annales de l'Œuvre apostolique*, n°1, janvier 1873, p. 4-8.

4. Daniel MOULINET, *Les Classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr Gaume*, Paris, Le Cerf, 1994, 485p.

5. Arras, Bayonne, Bordeaux, Boulogne, Brest, Cambrai, Clermont-Ferrand, Compiègne, Coutances, Dax, Dieppe, Dijon, Dinan, Douai, Fougères, Granville, Guingamp, Le Havre, Hazeubrouck, Lamballe,

une œuvre semblable existe à Rome, créée par le cardinal vicaire en 1862, et une autre à Lyon, qui s'est séparée de l'œuvre parisienne en 1869. C'est en vain que le cardinal Alexandre Franchi, préfet de la congrégation de la Propagande et protecteur de l'œuvre, intervient auprès de l'archevêque de Lyon, Mgr Ginoulhiac, pour réaliser l'unité des deux groupes<sup>6</sup>.

Mgr Gaume, malgré son âge, se donne totalement à l'œuvre et prêche à son profit dans plusieurs églises parisiennes, avec fruit. On lit par exemple :

La quête promise à Saint-Thomas d'Aquin n'a pu avoir lieu, à cause de l'absence du prédicateur, mais heureusement l'Œuvre a été dédommée à la paroisse de la Sainte-Trinité, grâce à la parole de notre vénéré directeur, qui a été comme toujours bénie de Dieu ; aussi, bien qu'il y eut peu de monde, à cause de la saison avancée, la quête a produit 334 F plus 50 F envoyés à Mgr, avec divers dons en nature. M. le curé, très touché lui-même de ce qu'il avait entendu, accordera l'année prochaine une quête dans de meilleures conditions. Il a même bien voulu offrir son salon, pour servir à des réunions de travail<sup>7</sup>.

L'Œuvre apostolique parisienne diffuse ses objets dans le monde entier. A titre d'exemple, on trouve cités en 1877-1878, 172 diocèses et missions bénéficiaires de ses dons<sup>8</sup>. Outre la fourniture de ces objets destinés aux missionnaires, deux autres activités existent au sein de la société : l'adoption de séminaristes, de catéchistes et de novices indigènes<sup>9</sup> et le rachat des esclaves, qui est présenté ainsi : « Cette œuvre, commencée depuis peu d'années, se développe et permet aux missionnaires de l'Afrique de racheter les pauvres enfants arrachés avec leurs parents de leurs contrées natales pour être vendus

---

Lannion, Lille, Lorient, Le Mans, Morlaix, Nevers, Noyon, Orléans, Paris, Péronne, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Lô, Saint-Malo, Saint-Pol-de-Léon, Vitry.

6. Fuans, n° 801-804, lettres du cardinal Franchi à Mgr Gaume (21 juillet 1874, 31 août 1874, 28 décembre 1874, 22 juin 1875).

7. Archives de l'Œuvre apostolique, Paris, registre : procès-verbaux des séances du conseil général de l'Œuvre, séance du 12 mai 1876.

8. On trouve la Turquie, les jésuites de Syrie, le patriarcat maronite du Liban, le patriarcat latin de Jérusalem, diverses maisons religieuses de Jérusalem, les missions d'Irak et de Perse, celles des Indes, de Ceylan, d'Indochine, de Corée, du Japon, d'Égypte (y compris les coptes), de Madagascar, de Mayotte, de l'île Maurice, de la Réunion, du Cap, du Bénin, du Congo, de Sierra Leone, du Sénégal, du Soudan, celles du Canada, des États-Unis, du Mexique, de Haïti, de Panama, de l'Équateur, du Brésil, et diverses missions d'Océanie, en particulier situées en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie et en Australie. L'Europe n'est pas tout à fait oubliée, avec des missions en Angleterre, en Suède, en Suisse et en Grèce : *Annales de l'Œuvre apostolique*, tome II, n° 12, mai 1878, p. 229-320.

9. L'Œuvre donne des bourses pour leur formation et, pour les prêtres, leur fournit les objets du culte au jour de leur ordination.

comme des animaux<sup>10</sup>. » Le tableau de répartition des fonds employés à cette intention montre qu'en 1877-78, des sommes ont été envoyées à Mgr Comboni (Afrique centrale), Mgr Massaya (vicariat des Gallas), Mgr Trouvier (vicariat de l'Abyssinie), aux sœurs franciscaines du Caire et aux missions des Pères du Saint-Esprit.

### **Mgr Gaume et le R. P. Horner**

Le 28 mai 1863, arrive à la mission spiritaine de Zanzibar un alsacien, le R. P. Horner<sup>11</sup>, dont la personnalité va faire connaître au loin ses missions. En 1871, il reçoit la visite du grand explorateur Stanley ; en 1873, celle de Cameron. Peu après viendront à sa rencontre sir Bartle Frere que l'Angleterre envoie à Zanzibar pour négocier la fin de la traite. A l'hôpital et aux écoles primaires qui existaient avant son arrivée, Horner a adjoint une école professionnelle, destinée à faire des jeunes garçons des menuisiers, des charrons, des serruriers. Mais, craignant qu'une fois réimplantés dans la population musulmane et fétichiste de Zanzibar, ils ne perdent rapidement la foi, il a créé, en 1868, à un carrefour commercial de la région, une sorte de *réduction* : Bagamoyo<sup>12</sup>.

« Bagamoyo, comme Zanzibar, eut ses terres de culture et ses ateliers. Stanley, à la veille de son départ pour l'Afrique centrale, y découvrit avec étonnement des agriculteurs, des charpentiers, des maréchaux-ferrants, des constructeurs de barques, des mécaniciens en herbe, qui tous « portaient la marque d'une excellente éducation ». Et, si ses réflexions sur le concert que lui offrirent les jeunes néophytes jouant « des airs parisiens » et chantant « la valeur et la gloire de la France avec tout le sang-froid des gamins du faubourg Saint-Antoine », contenaient une bonne dose d'ironie, il n'en affirma pas moins que la mission offrait « un modèle d'exploitation agricole »<sup>13</sup>».

Horner apparaissait aux visiteurs comme un homme impressionnant :

« Une sorte de géant. Sa haute stature faisait partout impression, mais plus encore sa charité, sa pitié devant les misères humaines. Il les avait secourues à la Réunion, pen-

10. *Annales de l'Œuvre apostolique*, tome II, n° 12, mai 1878, p. 307.

11. P. Antoine Horner (1827-1880) : NB : *BG*, t. 11, p. 796 à 808.

12. Horner écrira à ce propos en 1876 : « Le village chrétien se compose à présent de cinquante familles » : Fuans, n°861, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (15 septembre 1876).

13. Bernard de VAULX, *Histoire des missions catholiques françaises*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Arthème Fayard, 1951, p. 397.

dant les trois dernières années, sous l'un des aspects les plus repoussants qu'elles puissent prendre, à la direction de l'hôpital des lépreux, avec tant de délicatesse que ses malades l'avaient vu partir avec la plus vive affliction. (...) Dans les jours qui suivirent, le P. Horner découvrit les horreurs de l'esclavage. Des petits noirs à la chaîne, sur les marchés d'esclaves, lui criaient, émouvants de spontanéité : « Blanc, achète-moi!<sup>14</sup> »

A une date que nous ignorons, peu avant 1867, Horner entre en relation avec Mgr Gaume, alors que celui-ci ne dirige pas encore l'Œuvre apostolique, mais est néanmoins assez connu comme auteur spirituel et comme étant à la tête d'une maison d'édition religieuse parisienne. Mgr Gaume lui envoie de l'argent pour racheter des enfants esclaves, dans le but, que partagent les deux hommes, de faire d'eux des chrétiens et, si possible, des prêtres<sup>15</sup>. Leurs convictions sur ce point<sup>16</sup> les rendent très proches des positions de Daniel Comboni qui, dans son *plan de régénération pour l'Afrique*, écrivait qu'il « fallait planter l'Église en Afrique avec les Africains eux-mêmes comme protagonistes et que l'évangélisation en Afrique devrait être indissolublement unie à sa promotion humaine et culturelle<sup>17</sup> ». D'ailleurs, Mgr Gaume et Mgr Comboni sont en relations épistolaires et le premier cite le second en exemple pour son séminaire du Caire qui forme des jeunes noirs pour devenir missionnaires en Afrique centrale<sup>18</sup>.

Rapidement, Mgr Gaume et le R. P. Horner tissent des liens étroits et celui-ci lui écrit : « J'ai la consolation de vous faire savoir que *votre* mission prospère, je dis *votre* mission puisque c'est réellement votre œuvre de prédilection<sup>19</sup>. » Dans cette même lettre, le spiritain lui fait part de ses espérances à la suite du bon accueil que lui a fait le roi de l'Oukami :

« Kingaron, roi de l'Oukami, nous a envoyé 4 ambassades pour nous prier d'aller le voir et de nous établir dans ses états. D'abord il nous expédia 12 de ses fils pour nous chercher. Ensuite, trouvant que nous tardions trop, il nous envoya encore 3 de

14. B. de VAULX, *op. cit.*, p. 395.

15. Fuans, n°848, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (12 janvier 1868).

16. NDLR : On peut supposer que, *sur ce point*, le P. Horner a surtout mis en application les idées que François Libermann avait déjà exposées à la Propagande, dès 1844, dans son *Projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique*. Voir : P. COULON et P. BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852, Une pensée et une mystique missionnaires*, Le Cerf, Paris, 1988, p. 211 à 220.

17. Cité dans : *Daniel Comboni, missionnaire, père et prophète*, Les Instituts comboniens, Coop. Novastampa di Verona impr., s.d., [1996], p. 16.

18. Mgr GAUME, *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner*, Paris, Gaume et Duprey, 1872, p. 18.

19. Fuans, n° 851, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (8 août 1870).

ses fils pour nous presser davantage et pour nous accompagner pendant le voyage. Plus tard, il nous envoya son gendre pour nous chercher. Enfin, avant-hier, arriva l'héritier présomptif de la couronne avec une lettre d'invitation très amicale et très pressante. Le futur successeur du roi nous promit de nous envoyer à Bagamoyo 20 enfants pour leur faire donner l'éducation que reçoivent nos orphelins. Bénissez avec nous le bon Dieu, Monseigneur, pour avoir inspiré de si bonnes dispositions à ce vieux roi et à son jeune futur successeur, qui, en dînant avec nous, nous a donné de belles espérances pour l'avenir de notre mission. Cet avenir se trouve dans l'intérieur de l'Afrique<sup>20</sup>. »

Le missionnaire n'omet pas de donner à son correspondant des nouvelles des enfants qu'il a rachetés avec les sommes que celui-ci lui a envoyées, enfants auxquels il a donné des prénoms voisins du sien :

« 28 janvier 1867 : 300 F pour trois filles et un garçon. (...) Les filles se nomment Marie Joséphine Louise, Marie Joséphine Marguerite et Marie Joséphine Henriette. La première des filles a été baptisée et est morte cette année à la mission dans de grands sentiments de piété. La pauvre enfant était devenue contrefaite et phtisique. Sa vie n'était plus qu'un martyre. Pendant sa longue maladie, elle a toujours montré les plus grands sentiments de résignation à la volonté de Dieu. Les deux autres filles sont chez les sœurs qui m'ont assuré que c'étaient d'excellentes petites filles bien pieuses et bien laborieuses. Le petit garçon se nomme Jean Joseph et fait partie des enfants de l'école primaire<sup>21</sup>. »

Parfois, il lui donne des détails sur les circonstances du rachat, qui laissent penser que les marchands tirent un certain profit de l'œuvre en faisant monter les prix. Ils semblent considérer le missionnaire à l'instar des propriétaires à qui ils vendent de la main d'œuvre et se montrer totalement indifférents à l'aspect humanitaire de l'institution.

« Aujourd'hui même j'ai acheté la petite fille pour laquelle vous avez remis 50 F au R. Père Peureux, c'est-à-dire Marie Antoinette Colette. Mais, vu des circonstances particulières, j'ai cru devoir payer 80 francs, c'est-à-dire 15 piastres du pays. Hier l'encanteur<sup>22</sup> amena cette enfant, qui pleura sa mère à laquelle elle a été violemment arrachée. Comme elle est d'un caractère doux qui donne de belles espérances, le marchand en demanda cent francs. C'était un prix exagéré. Je le fis donc congédier. Ce

---

20. *Ibid.*

21. Fuans, n° 852, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (28 janvier 1871).

22. Encanteur : celui qui vend à l'*encan*, aux enchères publiques.

matin, il revient en offrant la pauvre enfant pour la somme de 80 frs. C'était bien cher et je refusais de nouveau. Mais voici que cette infortunée esclave se met à pleurer en disant : « Achetez-moi, on m'a arrachée à ma pauvre mère qui me pleurera longtemps ; ici je retrouverai ma mère dans les Bibi (les bonnes sœurs), je ne sortirai plus d'ici. Ce langage et les larmes de l'enfant vainquirent ma résistance et je fis l'affaire malgré le prix élevé. Voici des notes sur cette petite fille qui peut avoir une dizaine d'années. Elle est née dans les campagnes de Zanzibar à Dounga. Elle s'appelle Alzaïma. Son père s'appelle Diouma. Sa mère s'appelle Zaïma. Elle est encore un peu timide et plus tard elle causera avec plus d'aisance pour donner de nouveaux détails<sup>23</sup>. »

Par ailleurs, on est frappé de la mortalité considérable parmi les enfants rachetés, pour lesquels, probablement, la transplantation est difficile, sans parler des problèmes de nourriture<sup>24</sup>. Les difficultés s'aggravent quand, le 15 avril 1872, un ouragan s'abat sur Bagamoyo : « Il faut donc avant tout reconstruire les bâtiments pour loger les enfants qui restent, car une grande mortalité en a emporté beaucoup depuis nos désastres. Cette année nous ne pourrions donc acheter que peu d'enfants, puisque nous ne pourrions ni les loger ni les nourrir<sup>25</sup>. »

Le problème de la nourriture des enfants est très prégnant. La publication de *Suéma* (cf. *infra*) a fait connaître l'Œuvre apostolique et les ressources ont afflué pour acheter des enfants. Mais il faut que les fonds destinés à les nourrir augmentent dans les mêmes proportions et Horner charge Mgr Gaume d'intervenir en ce sens auprès de l'Œuvre de la Sainte-Enfance<sup>26</sup>.

### **Suéma, la première religieuse africaine**

Parmi ces enfants esclaves rachetés par le P. Horner, l'une d'elles va acquérir une importance exceptionnelle : Suéma, dont le récit des aventures, publié par Mgr Gaume, va connaître un certain succès et sensibiliser une opinion catholique française à ce problème des enfants-esclaves.

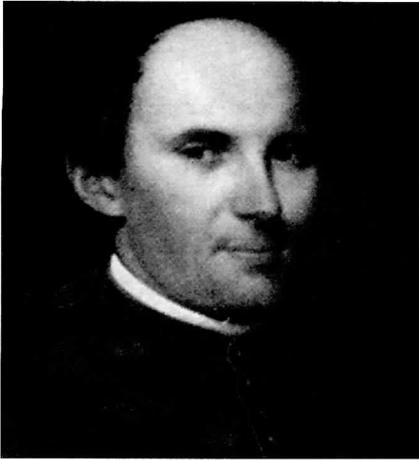
C'est Horner qui fournit des détails à l'auteur et celui-ci rédige à partir de là son livre.

23. Fuans, n° 854, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (25 juillet 1872).

24. « Le choléra nous a enlevé 27 enfants. Mais ces pertes se réparent peu à peu, car le nombre de nos garçons dépasse déjà la centaine. Les filles sont moins nombreuses. » Fuans, n° 851, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (8 août 1870).

25. Fuans, n° 854, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (25 juillet 1872).

26. Fuans, n° 853, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (9 avril 1872).



**Portrait de l'abbé J. Gaume,  
vicaire général de Nevers,  
par Schmid, 1846.**

Né à Fuans (Doubs), en 1802, décédé à Paris en 1879, Jean-Joseph Gaume, fut enseignant, catéchiste, écrivain et polémiste. Fixé à Paris dans les années 1850 auprès de ses frères éditeurs, il mène une carrière littéraire dans la ligne ultramontaine et intransigeante qui explique ses liens avec le P. Gaultier, professeur au Séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

Le Père Antoine Horner (1827-1880), spiritain alsacien, était arrivé au Zanzibar le 28 mai 1863. Un peu avant 1867, il entre en contact avec Mgr Gaume qu'il sait être à la tête d'une maison d'édition religieuse parisienne. Rapidement les deux hommes tissent des liens étroits. Mgr Gaume envoie de l'argent pour racheter des enfants esclaves. Parmi ces enfants rachetés par le P. Horner, la petite Suéma acquiert une importance exceptionnelle grâce au livre de ses aventures publié par Mgr Gaume à partir d'un récit détaillé fourni par le P. Horner. L'ouvrage rencontrera le succès : publié en 1870, il connaîtra trois éditions supplémentaires de 1876 à 1892, cette dernière étant illustrée, mais également une édition anglaise.

**SUÉMA**

ou

**LA PETITE ESCLAVE AFRICAINE**

ENTERREE VIVANTE

**HISTOIRE CONTEMPORAINE**

DÉDIÉE

Aux jeunes chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde

PAR

**M<sup>sr</sup> GAUME**

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE



Videte si est dolor sicut dolor meus.  
Voyez si est douleur comme ma douleur.  
(Théven. 1-12.)  
Faites-vous du bien.  
Parous de saint Jean de Dieu.

PARIS

**GAUME ET C<sup>ie</sup> ÉDITEURS**

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

« Madeleine fut portée à la mission en 1860. Elle pouvait avoir 9 ans. En fait de religion, elle dit n'avoir absolument rien su. Elle dit qu'elle était comme une bête qui mange, boit et dort. Elle a fait son récit à ses compagnes en 1864. Le tout fut raconté peu à peu par morceaux détachés pendant les récréations. Depuis dix ans, n'ayant parlé que le souahili, elle a presque complètement oublié sa langue maternelle, qui est le Miao.. (...) Madeleine dit qu'elle ne se rappelle pas bien la durée du voyage, mais qu'il a dû durer au moins 3 mois. Pendant ce voyage, il y avait dans la caravane beaucoup de malades qui retardaient la marche. Les vivres étaient si rares que, pressés par la faim, et pour calmer les tiraillements de l'estomac, les pauvres esclaves mangeaient de la terre et des herbes. Lorsqu'un malade mourait, on le coupait en morceaux, on le faisait cuire et on le servait à manger en disant que c'est de la viande de mouton. On était si affamé que, quand même on savait que c'était de la chair humaine, on en mangeait tout de même pour ne pas mourir de faim.

La caravane se composait de 5 à 600 esclaves. Cette caravane se composait presque exclusivement du butin de la chasse aux esclaves et ne portait qu'une petite quantité d'ivoire qu'elle trouvait à acheter sur le chemin. Cette caravane est venue de l'intérieur de l'Afrique, de contrées dont Madeleine ne connaît pas le nom. On suppose qu'elle venait des environs du lac Tanganyika. (...)

Madeleine est toujours restée à la mission. Elle doit avoir actuellement 19 ans. Elle a refusé plusieurs fois de se marier pour se faire religieuse. Elle se trouve actuellement au noviciat de la mission pour se faire sœur indigène. Elle sera probablement la première religieuse indigène. D'une grande piété et d'un grand dévouement, Madeleine promet de devenir une pierre fondamentale de cette mission. Madeleine est d'une grande taille et porte quelque chose de noble dans sa figure. Comme les gens de sa tribu, elle a la lèvre supérieure percée d'un trou fait exprès et qui reste toute la vie. Son caractère est très égal et très heureux. Cette fille est pleine de cœur et de dévouement. Pendant l'épidémie de la variole et celle du choléra, Madeleine n'a pas quitté un instant ni nuit ni jour ses compagnes malades<sup>27</sup>. »

Madeleine Suéma apprend à lire et à écrire et elle donne, à plusieurs reprises, de ses nouvelles à Mgr Gaume. Ses lettres donnent des précisions sur la formation qui lui est donnée :

« Vous savez sans doute que les noirs que les blancs cherchent à instruire deviennent pleins d'orgueil lorsqu'on n'y veille pas. D'un autre côté, l'intérieur de l'Afrique est pauvre et entièrement sauvage. Notre père supérieur qui connaît tout cela a donc pris le parti de nous donner une éducation humble et pauvre. Pour nous habituer dès l'enfance à la vie dure de missionnaires, il nous fait coucher par terre sur une simple

---

27. Fuans, n° 850, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (15 juin 1870).

natte ; nous allons toujours nu-pieds et nous irons ainsi quand même nous serons religieuses. Notre nourriture que nous devons planter nous-mêmes se compose et se composera plus tard de manioc, de patates, de haricots, de lentilles, de citrouilles, de maïs, de riz et d'autres choses que nous planterons. Nous aurons de la viande lorsqu'une circonstance providentielle nous en fournira. Mais ordinairement nous nous contenterons de légumes. (...) Nous tâcherons d'élever des poules pour pouvoir manger un morceau de viande au moins les dimanches et les jours de fêtes<sup>28</sup>. »

Horner écrit à son sujet, non sans condescendance : « Comme vous le verrez par vous-même, Monseigneur, Madeleine n'est qu'une pauvre fille assez ignorante, mais très bonne et très pieuse<sup>29</sup>. » En 1876, elle part avec trois compagnes à l'île de la Réunion pour entrer au noviciat des Filles de Marie. Dans ses lettres, elle dit sa joie d'être chrétienne :

« Oh, qu'on est malheureux de vivre comme une bête, d'avoir seulement peur des génies et du démon sans connaître Notre Seigneur et Sauveur. Je prie tous les jours pour vous et pour ceux qui m'ont fait racheter de l'esclavage. Depuis que je suis au noviciat, j'ai eu le bonheur de faire une grande retraite de 8 jours avec mes sœurs novices et j'ai assisté à une profession. Je n'avais jamais vu de pareille cérémonie, aussi j'ai été bien touchée ; j'avais le plus grand désir de prendre mon habit en voyant le bonheur de mes sœurs ; malheureusement, il y avait trop peu de temps que j'étais entrée. J'ai le bonheur de faire la sainte communion bien souvent, quelquefois 2 et 3 [fois] par semaine, ce qui soutient mon courage et ranime ma ferveur au service du bon Dieu<sup>30</sup>..»

Madeleine Suéma, qui a reçu l'habit, meurt brutalement en août 1878, sans que la correspondance conservée ne nous éclaire sur les causes de son décès<sup>31</sup>. Elle a pourtant acquis une certaine célébrité à la suite de la publication du livre que lui a consacré Mgr Gaume<sup>32</sup>, ouvrage largement diffusé par le vaste réseau de dépositaires que possède la maison d'édition<sup>33</sup>.

Le prélat s'adresse aux jeunes chrétiennes d'Europe et les invite à s'associer à l'apostolat des religieuses missionnaires françaises. Il leur suggère de se priver de quelques douceurs pour venir en aide à l'œuvre du « rachat des jeu-

28. Fuans, n° 853 bis, lettre de Madeleine Suéma à Mgr Gaume (9 avril 1872).

29. Fuans, n° 853, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (9 avril 1872).

30. Fuans, lettres de Madeleine Suéma à Mgr Gaume, n° 858 (9 février 1876) ; n° 860 (septembre 1876).

31. Fuans, n° 864, lettre du R. P. Horner à Mgr Gaume (24 août 1878).

32. Mgr GAUME, *Suéma, ou la petite esclave africaine enterrée vivante. Histoire contemporaine dédiée aux jeunes chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde*, Paris, Gaume et Duprey, 1870, 223 p.

33. La page de garde en donne la liste. Aux côtés de 31 villes de France, sont citées 19 capitales étrangères. Sur le réseau de diffuseurs de la librairie Gaume, voir : D. MOULINET, *op. cit.*, p. 89-94.

nes filles de l'Afrique orientale ». Il ne veut pas seulement les apitoyer, mais les convaincre que ce geste qu'elles feront servira aussi à leur propre profit :

« En faisant l'aumône, vous ennoblissez votre cœur ; vous mettez en sûreté ce que vous donnez ; vous attirez sur vous la rosée des bénédictions célestes ; peut-être le trait de lumière qui vous fera connaître votre vocation ; peut-être la grâce qui, un jour, vous transportera, sur les pas de tant d'autres, jusqu'aux extrémités du monde, pour sauver vos sœurs et faire de vous de nouvelles héroïnes de la charité<sup>34</sup>. »

L'auteur commence par retracer l'histoire de la traite des Noirs<sup>35</sup>, décrire le sort des esclaves dans les navires négriers et en Amérique. Il évoque les condamnations papales portées contre l'esclavage<sup>36</sup>, l'inefficacité des traités<sup>37</sup>. Une phrase laisse entrevoir la perspective de la possibilité de pressions économiques, mais l'auteur ne va pas plus loin dans ce sens :

« Si on savait, en Europe, ce que, dans bien des cas, un sac de café ou une tonne de sucre a coûté de sang et de larmes, on n'oserait pas y toucher. La traite, avec ses cruelles conséquences, est d'autant plus coupable qu'en la pratiquant, les nations de l'Europe abusent de la supériorité dont elles sont redevables au christianisme<sup>38</sup>. »

Il explique comment se passe la traite, et ses différents acteurs : les *gélabas*, les brigands qui volent les petites filles, les *traitants*, marchands arabes et parfois européens à qui ils les cèdent et qui emploient aussi certaines tribus africaines à la chasse aux esclaves<sup>39</sup>, les *caravaniers* qui les amènent à la côte<sup>40</sup>.

34. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 11-12.

35. Il termine ainsi : « Comme la traite européenne a duré plus de trois cents ans, et qu'autrefois elle était même plus active et plus générale qu'elle n'est aujourd'hui, on reste au-dessous de la réalité, en concluant que, depuis la découverte de l'Amérique, les nations de l'Europe ont réduit en esclavage, sans autre droit que celui du plus fort, plus de trente-cinq millions de créatures humaines ! Et on voudrait que Dieu les bénit ! » Mgr GAUME, *Suéma*, p. 23-24. L'auteur s'appuie sur le livre de Morenas consacré à la traite des Noirs, celui de Clarkson intitulé : *Le cri des Africains*, et sur la *Vie du Père Claver*, l'apôtre des Noirs.

36. Il cite Alexandre III, Léon III, Paul III, mais pas Grégoire XVI. Il ne nomme pas non plus l'abbé Grégoire, ni Victor Schœlcher.

37. « Des traités sont intervenus par lesquels les principales puissances de l'Europe s'obligent à renoncer au commerce des esclaves. Ces traités sont-ils fidèlement observés ? Nous laissons à d'autres le soin de répondre. Disons seulement que ces conventions ne lient que les nations chrétiennes, et que la traite continue de se faire par les peuples infidèles ». Mgr GAUME, *Suéma*, p. 38. Notons que l'auteur range parmi les *infidèles* les fidèles de l'Islam.

38. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 37-38.

39. Mgr Gaume renvoie aux récits de Livingstone qui accusent nommément les Portugais du Brésil.

40. Gaume cite le témoignage des Anglais, Livingstone et le consul britannique et le consul britannique à Zanzibar : « Des troupes armées, conduites par des agents commerciaux, appartenant à des Arabes et à des Portugais de la côte, sont expédiées dans l'intérieur de la grande terre avec des quantités considérables de mousquets, de

Il en vient ensuite à l'histoire de Suéma, brossant d'abord le tableau de la mission de Zanzibar et des enfants rachetés, les garçons sous la responsabilité des spiritains, les filles sous celle des Sœurs de Marie, venues de la Réunion. Parmi elles, Madeleine Suéma décrit son pays et ses coutumes religieuses. Elle évoque notamment le sorcier, *le Zimé*<sup>41</sup>. Elle entame ensuite le récit de ses malheurs, la mort de son père, la famine due à l'invasion des sauterelles, la ruine et la vente à une caravane de passage par l'un de leurs créanciers, la mort de sa mère trop épuisée pour suivre la caravane. A l'arrivée à Zanzibar, à cause de son mauvais état physique, le marchand arabe qui est le patron du caravanier n'en veut pas et la fait enterrer vivante. Elle est sauvée, *in extremis*, par un jeune créole de la Réunion venu faire la chasse aux chacals et qui la conduit à la mission catholique.

Le récit que fait Suéma à ses compagnes de la mission, qui est reproduit dans le livre, se termine par l'évocation de son baptême, qui n'intervient qu'après qu'elle ait été catéchisée, soit devenue croyante en Jésus sauveur et qu'elle ait accepté de pardonner au marchand arabe. La cérémonie a d'ailleurs été différée pour ce motif.

« Chaque parole de Notre-Seigneur a été pour nous une lumière nouvelle, qui nous a remplies de consolation. Orphelines, nous avons trouvé de bonnes mères qui nous ont fait connaître notre Père par excellence, le bon Dieu. Nous avons été méprisées, persécutées, maltraitées. Eh bien ! on a su nous rendre chers ces mépris, ces persécutions, ces mauvais traitements. On a fini par nous persuader que nos larmes du passé nous ont attiré les bénédictions de notre bon Jésus, qui nous comblera un jour d'une grande gloire, si nous sommes de bonnes chrétiennes<sup>42</sup>. »

Le dernier chapitre, intitulé "Héroïsme de Suéma" raconte comment elle accepte de soigner le caravanier arabe, responsable de la mort de sa mère, qu'on vient d'amener à la mission, grièvement blessé à la suite d'un combat avec les Anglais.

---

munitions, de grains de verre, et de cotonnade. Ces derniers articles servent, au début du voyage, à payer les frais de route et à faire des achats d'ivoire. Mais il n'est pas une de ces caravanes qui n'ait accompagné les indigènes dans leurs razzias et n'ait attaqué une peuplade quelconque, dans l'intention d'y faire des captifs. Nous n'avons pas un seul exemple du contraire » Cité dans : Mgr GAUME, *Suéma*, p. 77.

41. Mgr Gaume complète ce récit par l'exposé des faits rapportés par le capitaine Speke sur les pratiques religieuses, appelées ici *superstitions*, destinées à se rendre favorable les divinités.

42. Mgr GAUME, *Suéma*, p. 204.

## Le voyage du P. Horner

Moins de deux ans après *Suéma*, Mgr Gaume publie un nouveau livre : *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner*<sup>43</sup>. La visée du livre, c'est de faire connaître l'œuvre des missionnaires que J. Gaume présente comme au moins aussi méritoire que celle des explorateurs : « La même admiration est acquise d'avance au missionnaire catholique qui, seul et sans autre défense que sa croix de bois et son bâton de pèlerin, affronte les mêmes difficultés, brave les mêmes périls et expose généreusement sa santé et sa vie pour découvrir, non des rivières, des villes ou des montagnes, mais des peuples à sauver<sup>44</sup>. »

L'affirmation qui ouvre l'ouvrage est celle de la malédiction de l'Afrique, dont l'auteur trouve l'attestation dans la Genèse :

« Des cinq parties du monde, l'Afrique est sans contredit la plus malheureuse et la plus abandonnée. Peuplée après le déluge, par Cham, second fils de Noé, elle est encore sous le poids de l'anathème paternel. Par respect pour la bénédiction que Dieu avait donnée à Cham, ainsi qu'à ses frères, le saint patriarche ne voulut pas maudire Cham lui-même. Il le maudit dans la personne de son fils Chanaan, disant : “ Maudit soit Chanaan, il sera pour ses frères l'esclave des esclaves (Gn 11,25)<sup>45</sup> ”. »

Citant l'ouvrage récent d'un voyageur<sup>46</sup>, il affirme que la conscience de cette malédiction est répandue chez de nombreux peuples d'Afrique. Puis il aligne les phénomènes qui lui paraissent autant de signes de cette malédiction : « la couleur noire des descendants de Cham », la pratique de l'esclavage, celle du fétichisme<sup>47</sup>, des sacrifices humains, de la guerre continuelle entre les tribus. Même la nature atteste de cette malédiction : c'est le pays des bêtes féroces, « des reptiles et des insectes de mille espèces différentes, plus incommodes,

---

43. Mgr GAUME, *Voyage à la Côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866, par le R. P. Horner, missionnaire apostolique de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, supérieur de la mission de Zanzibar*, Paris, Gaume et Duprey, 1872, VII-267 p.

44. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. VI.

45. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 2.

46. Alfred JACOBS, *L'Afrique nouvelle*, 1863.

47. « L'Afrique est le pays du fétichisme, c'est-à-dire de la plus grossière idolâtrie. Là, des milliers de créatures humaines adorent, le front dans la poussière, le plus odieux de tous les êtres, le serpent, le serpent vivant, le serpent en chair et en os, abrité dans des temples et servi par des prêtres et des prêtresses » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 3.

plus venimeux, plus destructeurs les uns que les autres ; des vastes déserts aux sables mouvants, que des vents affreux soulèvent comme les vagues de la mer et qui, en retombant, engloutissent les caravanes, les habitants et leurs cases » ; c'est « le pays des chaleurs dévorantes et des fièvres meurtrières ».

En face de cette situation, il affirme que cette malédiction n'est pas éternelle : « Là, se voient chaque jour d'énormes agglomérations d'enfants, d'hommes faits, de femmes, de jeunes filles, qui, par l'état d'abrutissement où ils sont plongés, ressemblent à une pâte humaine, sordide, infecte, mais où vivent des milliers d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. (...) La Providence (...) semble vouloir mettre un terme aux terribles effets de la malédiction qui a frappé la race de Chanaan<sup>48</sup>. »

Dans le rapide tableau qu'il trace de l'histoire contemporaine des missions, il cite un prêtre génois, Nicolas Olivieri, mort en 1864, qui se consacra au rachat des esclaves, et dont la mission a été reprise par les trinitaires, il nomme aussi Libermann et les spiritains, Comboni, ainsi que les missions africaines de Lyon. Il montre les missionnaires comme une armée assiégeant une citadelle. Il insiste particulièrement sur le rachat des esclaves, initié par Olivieri, qui a replacé sa mission dans la ligne de saint Jean de Matha qui sauvait les chrétiens qui avaient été capturés :

« Jusqu'ici, les enfants de saint Jean de Matha ont racheté les captifs chrétiens, figurés par cet esclave blanc, sur la tête duquel l'ange étendait une de ses mains ; mais, puisque, par une disposition de la Providence, la piraterie des Turcs et l'esclavage des chrétiens ont cessé, ne serait-il pas à propos d'accomplir l'autre partie de la vision, en appliquant les membres de notre institut au rachat des nègres infidèles, représentés par le Maure sur lequel reposait l'autre main de l'ange<sup>49</sup> ? »

Dans le livre, l'auteur retrace l'histoire de la mission de Zanzibar, fondée en 1860 par l'abbé Fava, vicaire général de l'île Bourbon (Réunion), en reproduisant le récit qu'il en a fait. Le missionnaire expose comment les valeurs du peuple musulman de Zanzibar sont éloignées des valeurs chrétiennes, notant particulièrement le mépris des pauvres, des malades, des vieillards ainsi que la condition inférieure de la femme<sup>50</sup>.

48. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 3, 5.

49. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 14.

50. « Dans de tels pays, la femme n'a ni les droits de la mère, ni ceux de l'épouse, ni ceux de la compagne : elle n'est rien. On l'achète et on la vend ; et toujours la vieillesse la jette dans l'oubli, le mépris et souvent la misère » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 37. Horner rapporte l'admiration des Arabes devant

Au long de la narration qu'il fait de son voyage, le R. P. Horner souligne, dans les peuples qu'il visite, leurs croyances et, là encore, le mépris de la femme, des enfants malformés, la pratique de la polygamie et celle du divorce.

« L'enfant vient-il au monde avec le moindre défaut corporel, ou avec une constitution faible, aussitôt la mère dit : “ (...) Cet enfant est mauvais ”, et elle va le jeter dans les broussailles, pour en régaler quelque hyène ou quelque chacal. Quand on se rappelle qu'une barbarie semblable régnait légalement à Sparte, comment douter que le même esprit a toujours dominé et domine encore le monde païen<sup>51</sup> ? Chez les Vazaramo, (...) si le mari est las de sa femme, il lui présente en signe de répudiation, un morceau de tige de maïs. Dans le cas où la malheureuse créature n'a pas assez d'intelligence pour comprendre sa disgrâce, l'homme la chasse à coups de bâton et toutes les formalités légales sont accomplies. Pauvre fille d'Ève ! quand cesseras-tu d'être l'esclave de l'homme pour devenir sa compagne ? quand tu seras la fille de Marie : pas avant<sup>52</sup>. »

De même, la sorcellerie est présentée comme l'action du démon : « Partout où il règne, le grand singe de Dieu, qui est aussi le grand assassin de l'homme, Satan, a ses prêtres, ses victimes, ses devins ou sorciers et ses faiseurs de prestiges. Partout il cherche, et il n'y réussit que trop, à tourner à son profit la croyance au monde surnaturel<sup>53</sup>. »

Horner brosse un tableau saisissant de l'esclavage qui est monnaie courante à Zanzibar. D'après lui, la population de l'île renferme 365 000 esclaves sur 380 000 habitants.

« Pour trouver un fait semblable, il faut remonter aux républiques, si impudemment vantées, de l'antiquité païenne. Quel est le sort de cette multitude d'esclaves, après qu'ils ont été achetés par des maîtres plus ou moins humains ? Achetés comme un bétail, ils ont à peu près le sort du bétail. L'esclave travaille cinq jours de la semaine pour son maître, qui ne lui donne, si c'est à la campagne, ni nourriture ni vêtement. Deux jours de la semaine, le jeudi et le vendredi, il peut travailler pour lui, afin de gagner de quoi se nourrir et se vêtir. Les esclaves qui travaillent en ville, chez

---

la sollicitude des religieuses à l'égard des malades : « On ne saurait se figurer l'ébahissement des Arabes, surtout des Arabes de la classe riche, à la vue de ces faibles femmes qui lavent et pansent de leurs mains ces horribles plaies. (...) [Ils] disent en se retirant : « Leur religion leur met au cœur quelque chose que nous n'avons pas. » : Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 44-45.

51. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 96.

52. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 129.

53. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 97.

les Européens ou chez les négociants, gagnent huit sous par jour. Sur ces huit sous, le maître en prend six, et en laisse deux à l'esclave, pour sa nourriture et son vêtement.

On parle en Europe de l'exploitation de l'homme par l'homme : la voilà. Aucune loi ne protège l'esclave. Son maître a droit de vie et de mort sur lui. Aussi les exemples d'une cruauté inouïe ne sont pas rares. (...) Que dirai-je de ces pauvres vieillards qu'on porte vivants au cimetière, puisqu'ils sont incapables de travailler et qu'on ne veut rien dépenser pour les nourrir ? Tel est le sort de l'esclave qui ne peut plus rien gagner pour son maître. Ces actes de cruauté sont assez fréquents, pour que nous ayons pu trouver, le même jour, jusqu'à quatre vieillards jetés au cimetière par leurs maîtres inhumains<sup>54</sup>. »

L'une des premières visées du R. P. Horner, devenu chef de la mission de Zanzibar en 1863, c'est de former, aux côtés d'artisans de diverses professions, un clergé indigène :

« Cent soixante-dix enfants, achetés par les missionnaires sur le marché aux esclaves, fréquentent ces écoles qui donnent les plus heureux résultats. Déjà, on a fait commencer les études latines à une partie des garçons, dans le but de trouver parmi eux des vocations sacerdotales ; car on est persuadé que l'Afrique ne pourra être régénérée que par le clergé indigène, soutenu et dirigé par des missionnaires européens<sup>55</sup>. »

Il s'inscrit, en effet, en faux contre les préjugés dévalorisant les Noirs. Il reprend d'abord à son compte l'appréciation que donne le capitaine Speke : « Il est absurde de prétendre que le nègre est incapable d'éducation. Les enfants noirs, en petit nombre, élevés dans nos écoles, ont presque toujours fait preuve d'une intelligence et d'une aptitude au moins égales à celles des élèves européens<sup>56</sup>. » Se plaçant ensuite du point de vue du missionnaire, soucieux de la foi et des mœurs, il ajoute :

« Il arrive quelquefois que certains voyageurs qui subissent pour la première fois le contact de ces natures dégradées, concluent à leur inaptitude au développement moral : ils en jugent trop superficiellement. Quant au missionnaire qui les étudie sans

---

54. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 258-260.

55. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 45. On trouve là l'idée, chère à Comboni, de « régénération de l'Afrique ». NDLR : Mais surtout, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, le P. Horner est, en cela, fidèle à la pensée de François Libermann.

56. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 103.

préjugés et qui les aime, puisque ce sont des âmes à sauver, il ne conclut pas de leur corruption présente à l'éternité de leur abrutissement. Il s'attache au peu de bien qui est en elles pour le développer, et souvent il est étonné des ressources qu'il rencontre dans ces âmes, restées sans culture<sup>57</sup>. »

Il donne divers exemples de leur habileté aux métiers manuels, qui les fait apprécier même du souverain musulman de Zanzibar<sup>58</sup> mais aussi de leur enracinement dans la foi :

« En Europe il arrive trop souvent que les bonnes dispositions des enfants, au jour de leur première communion, s'évanouissent rapidement. Ici, nous avons la consolation de voir qu'elles persévèrent. Ainsi, nous avons pu déjà commencer à former un petit noyau de familles chrétiennes. Le premier septembre ont été bénis cinq mariages. Cinq de nos plus grands garçons se sont unis à cinq des plus grandes filles. Ils habitent, près de nous, dans l'emplacement que nous avons loué pour eux. Depuis le jour de leur mariage, ces enfants sont réellement des modèles de familles chrétiennes. Tous se sont fait dans leurs cases de petits oratoires ; et il est vraiment touchant de les voir et de les entendre faire leurs prières en commun, et réciter tous les jours leur chapelet devant l'image de la sainte Vierge. Ils sont très assidus à fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie, et cela sans qu'on leur en parle<sup>59</sup>. »

## Le salut pour les esclaves

Mgr Gaume voit dans le tableau des missions que lui trace le R. P. Horner l'illustration de ses convictions sur le rôle civilisateur du christianisme, qu'il exposait déjà en 1844 dans son *Histoire de la société domestique*<sup>60</sup>, montrant notamment comment le christianisme avait amélioré le statut de la femme.

La vision qui est donnée est résolument optimiste : même si le paganisme règne dans les mœurs, comme c'était le cas pour les peuples de l'Antiquité avant l'annonce de l'Évangile, même si le fétichisme et la sorcellerie apparaissent comme des manifestations diaboliques, comme des instruments dont se sert le démon dans sa lutte contre l'Esprit Saint<sup>61</sup>, il apparaît bien clair qu'il

57. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 104.

58. Celui-ci en vient même à donner 300 roupies aux Pères pour racheter des enfants.

59. Mgr GAUME, *Voyage...*, p. 112-113.

60. J. GAUME, *Histoire de la société domestique chez tous les peuples anciens et modernes ou influence du christianisme sur la famille*, Paris, Gaume, 1844, 2 vol., CCCXI-300 + 628p.

61. De cette vision quasi-dualiste du monde, J. Gaume avait donné un exposé dans le *Traité du Saint-*

y a, dans l'âme des Africains, des germes qui ne demandent qu'à être illuminés par les missionnaires. Même si le poids de la malédiction biblique pèse sur eux, les Africains ne sont pas esclaves du démon et le christianisme peut remporter chez eux un triomphe relativement aisé.

D'une certaine façon d'ailleurs, les réussites des missionnaires peuvent servir à compenser les échecs que l'Église essuie en Europe. Alors que ses livres la présentent en Europe comme une citadelle assiégée<sup>62</sup>, il la montre là comme envoyant en Afrique une armée de missionnaires qui a mis le siège tout autour d'elle et qui est sur le point de s'en emparer. Alors que J. Gaume sent que, en France, les masses échappent à l'Église et qu'il cherche, à cette époque-là, à forger une élite solidement chrétienne<sup>63</sup>, il pense que les missionnaires sont en train de fonder en Afrique une nouvelle chrétienté<sup>64</sup>.

A lire les écrits des missionnaires, on a le sentiment qu'à leurs yeux, une double libération s'opère simultanément : libération des enfants par rapport à l'esclavage de leurs maîtres – le plus souvent Arabes et musulmans –, bien sûr, mais aussi libération par rapport à une religion de peur (c'est ainsi que sont présentées les religions africaines). Le message chrétien apparaît donc ici comme christocentrique et sotériologique. Et, lisant les lettres de Suéma, J. Gaume a le sentiment que ce message est opératoire, qu'il touche les âmes et forme de vrais chrétiens. Simultanément, il regrette que les conditions de vie matérielle des jeunes catholiques françaises auxquelles il s'adresse ne leur permettent pas de faire cette expérience : le matérialisme des chrétientés de vieille date les rend insensibles à la vigueur du message chrétien.

---

*Esprit, comprenant l'histoire générale des deux esprits qui se disputent l'empire du monde et des deux cités qu'ils ont formées, avec les preuves de la divinité du Saint-Esprit*, Paris, Gaume, 1864, 2 vol., XI-597 + 691p.

62. Voir : D. MOULINET, *op. cit.*, p. 400-414.

63. Il publie, dans ces années-là, un certain nombre de petits ouvrages pour encourager les gestes de dévotion : le signe de la croix, l'usage de l'eau bénite, la prière du *Benedicite*.

64. Le village chrétien que crée Horner près de Bagamoyo en le fondant sur les familles des esclaves rachetés n'est pas bien éloigné des projets que tente de réaliser à la même époque Mgr Lavigerie près d'Alger. Voir : François RENAULT, *Le Cardinal Lavigerie (1825-1892). L'Église, l'Afrique et la France*, Paris, Fayard, 1992, p. 162.

## **Breve note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe**

*Philippe Delisle\**

Entre le 16 et le 21 décembre 1997, s'est déroulé, en Guadeloupe, sous l'égide de l'UNESCO, un colloque international intitulé : *Entre histoire et mémoire des deux rives, la route de l'esclave*. Comme le titre l'indique, l'entreprise s'inscrit dans un programme assez large, visant à faire revivre le parcours des Africains asservis et déportés, d'une côte de l'Atlantique à l'autre. Cette rencontre, au cœur de l'Amérique des plantations, succédait à une première réunion, tenue à Ouidah. La commémoration à venir de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises donnait en outre un relief particulier à l'événement.

L'un des maîtres-mots de ce colloque a certainement été *diversité*, sur le fond, comme sur la forme. Si les Antilles françaises, puissance invitante, ont

---

\* Né à Bourg-en-Bresse en 1963, Philippe Delisle est agrégé d'histoire et docteur ès Lettres. Il a vécu à la Réunion pendant cinq ans et effectué différents séjours dans les Antilles (Martinique, Porto Rico). Sa thèse, dirigée par Claude Prudhomme et soutenue à Lyon III, en 1995, s'intitule : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste : La Martinique 1815-1848*. Elle a été publiée, sous le même titre, en 1997, aux éditions Publisud (Paris), 404 p. Après avoir été à la Réunion, professeur en lycée et chargé de cours à l'université, de 1991 à 1996, il est maintenant maître de conférences à l'Université Lyon III. Il a participé comme intervenant au colloque dont il rend compte ici. Rappelons qu'il a déjà publié des articles dans *Mémoire Spiritaine* : " La Monarchie de Juillet, l'Eglise de France et l'esclavage " (n° 2, novembre 1995) et " 1848 : Un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises " (n° 5, 1<sup>er</sup> semestre 1997).

été au centre de beaucoup d'interventions, de nombreuses autres régions ont été évoquées, des Etats-Unis à la Guinée, en passant par le Canada. Jean-Clément Canguy a, par exemple, mis l'accent sur la difficile situation des descendants d'esclaves à l'île Maurice. Avec Dieudonné Gnamankou, il est apparu que, même l'Europe de l'Est était concernée par la diaspora africaine, le cas de l'ancêtre noir de Pouchkine fournissant le point de départ d'une réflexion originale.

La variété des approches a répondu à celle des objets d'étude. De nombreuses communications s'inscrivant dans une démarche strictement historique, présentant souvent de stimulantes pistes de recherche. Serge Mam Lam Fouck, se penchant sur les représentations mentales dans la société guyanaise, a mis en exergue l'*oubli* de la période esclavagiste dans le cadre de l'élan assimilationniste. Djibril Tamsir Niame a souligné que les sources orales, qui prennent un relief particulier en Afrique, permettront de rompre avec une analyse du phénomène esclavagiste basée sur les témoignages des seuls Européens. L'approche littéraire n'a pas été négligée, la présence de Maryse Condé, écrivain créole très réputé, agissant comme un catalyseur.

Mais surtout, la réunion a refusé de s'ancrer dans le passé ou l'imaginaire, pour se faire le plus concrète possible. Doudou Diène, responsable du projet UNESCO, a insisté à plusieurs reprises sur deux legs éminemment préoccupants de la période esclavagiste : le racisme et le sous-développement. Des témoignages extrêmement forts, voire déchirants, ont éclairé la misère matérielle du peuple haïtien, la triste situation des paysans noirs de Colombie, ou encore la persistance du travail forcé en Mauritanie.

Evidemment, ce foisonnement a pu générer des déceptions, les ponts entre spécialités n'étant pas aisés à jeter. Par ailleurs, l'idée de débats totalement ouverts au public, voulue par les organisateurs, dans un évident souci démocratique et pédagogique, a débouché sur des interventions cédant parfois un peu facilement à la passion. Ainsi, l'atelier consacré aux religions, sujet extrêmement sensible aux Antilles, s'est malheureusement vu quelque peu débordé. Enfin, il est à regretter qu'un certain nombre de participants annoncés n'aient finalement pu venir.

### **Jules Monchanin (1895-1957) Regards croisés d'Occident et d'Orient**

*Françoise Jacquin\**

*Dans les pages qui suivent, Françoise Jacquin, elle-même spécialiste de Monchanin\*, nous présente les deux colloques qui eurent lieu en 1995 pour le centenaire de la naissance de ce dernier. Elle renvoie aux actes de ces deux rencontres, qui viennent d'être édités sous le titre : Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient, Actes des Colloques de Lyon-Fleurie et de Shantivanam-Thannirpalli, Lyon, éd. PROFAC-CREDIC, 1997, 411 p. (Préface de Jean Dominique Durand et Jacques Gadille) [désormais cité : Actes].*

Le centenaire de la naissance de l'Abbé Monchanin a été célébré en 1995 sur les lieux mêmes où il vécut. Cela n'aurait rien de très original s'il ne s'était agi de Lyon et du Beaujolais, d'une part, et du Tamil Nadu, en Inde, d'autre part. Ces commémorations ont eu le mérite de concrétiser géographiquement

---

\* Françoise Jacquin, mère de famille et historienne, est secrétaire du Cercle Saint-Jean-Baptiste dont elle a retracé le parcours (*Histoire du Cercle Saint-Jean-Baptiste. L'enseignement du Père Daniélou*, Paris, Beauchesne, 1987). Son intérêt pour la personnalité de l'abbé Monchanin l'a amenée à publier, de ce dernier, ses *Lettres à sa mère, 1913-1957* (Paris, Cerf, 1989) et ses *Lettres au Père H. Le Saux, 1947-1957* (Paris, Le Cerf, 1995). Enfin, en 1996, elle a donné aux éditions du Cerf, la biographie *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957*, dont on trouvera une recension dans ce numéro.

un itinéraire hors du commun et – ce qui n’est pas si fréquent – de permettre à des voix de cultures différentes de transmettre, à leur façon, le message de Monchanin.

La quarantaine d’intervenants, d’Europe et d’Asie, universitaires et religieux, historiens, théologiens, philosophes, missionnaires, illustra les multiples facettes de la personnalité et de l’œuvre de Monchanin, aussi inclassables l’une que l’autre. Les différents éclairages qu’ils y apportèrent, convièrent à une lecture pluridisciplinaire et surtout pluriculturelle d’une grande richesse. La collaboration de l’Université de Lyon III avec l’Institut Catholique pour l’organisation du premier colloque témoigne de l’intérêt suscité par celui qui était célébré, au-delà de tout clivage confessionnel.

### Un homme de paradoxes

Le maître d’œuvre du colloque, le professeur émérite Jacques Gadille, donna en son exposé initial un mot qui pourrait bien être la clé de l’itinéraire à la fois heurté et unifié de Monchanin, celui de *paradoxe*. Comme on sait la grande convergence spirituelle et intellectuelle qui unit ce prêtre au Père de Lubac, le mot est fort bien venu<sup>1</sup>. Arrêtons-nous sur certains de ces paradoxes, jusqu’à son départ pour l’Inde en 1939.

Les violentes crises d’asthme, qui assaillirent Monchanin tout au long de sa vie, depuis sa petite enfance, le familiarisèrent de bonne heure à la lutte contre la maladie. Mais, ces périodes d’épuisement n’ont jamais entamé un fond d’endurance surprenant, comme le prouvera plus tard l’énumération confondantes de toutes ses activités, souvent menées dans des conditions physiques déplorable.

Cette précarité lui imposa une éducation en vase clos entre une mère et une sœur aux petits soins et le priva d’une scolarité normale. Souvent livré à lui-même et loin de se replier, l’enfant développa un goût pour l’introspection doublé d’une curiosité tous azimuts qui lui donnera une ouverture et une culture bien supérieures à celle de ses congénères.

Pendant la première guerre mondiale, les sentiments patriotiques reçus de

---

1. Henri de LUBAC publia plusieurs essais sous ce titre. Se reporter dans le volume des *Actes*, à la communication de Jacques PREVOTAT “ Henri de Lubac et Jules Monchanin ”, p. 89-106.

son milieu se mueront peu à peu en un pacifisme révolutionnaire, inquiétant pour ses proches. Cependant, la vive affection réciproque qui les unit ne faiblira jamais. Fidélité et contestation coexistent curieusement : la répulsion exprimée par Monchanin au moment de prêter le serment anti-moderniste à la veille d'une ordination sacerdotale vécue avec la plus grande piété, en juin 1922, est tout à fait typique de cette simultanéité de sentiments contradictoires.

A la fin de sa licence de théologie au Séminaire universitaire, Monchanin, brillant étudiant en qui ses maîtres mettent beaucoup d'espoir et qu'ils destinent à l'enseignement, interrompt brusquement sa thèse et demande à servir les pauvres, à l'exemple du Père Chevrier. Nommé dans une paroisse du bassin minier de Saint-Etienne, œuvrant auprès des plus marginaux, il se dit sevré de bibliothèques et de musées.

Nous pourrions relever encore de nombreux paradoxes : ardent désir de solitude et grande impatience d'échange, attachement pour les lieux et les êtres doublé d'un puissant appel pour l'exil, insatiable appétit de lecture et de correspondance accompagné d'une inhibition pour la rédaction, etc.

## Un prêtre des confins

Mgr. Gabriel Matagrin qui parla en ouverture, à la place de celui qui se réjouissait tant de ces journées, Mgr Decourtray, évoqua l'insertion de Monchanin dans le terreau spécifique du catholicisme lyonnais. Cinq orientations, selon lui, le caractérisent, incarnées en cinq grandes figures, Pauline Jaricot et l'urgence missionnaire, le Père Chevrier et le service des pauvres, Marius Gonin et la transformation sociale, le Père Couturier et l'œcuménisme, l'Abbé Rémillieux et la réforme liturgique.

Monchanin en bénéficia avec bonheur mais n'en privilégia aucune. Il reste profondément indépendant au point qu'Etienne Fouilloux le qualifia d'*atypique*. Avec la précision qui lui est coutumière, l'historien décrypta son rôle au sein de l'intelligentsia lyonnaise de l'entre-deux guerres. Tout ce qui bouge dans le domaine des idées et de l'art concerne le jeune vicaire. Par l'intermédiaire d'aînés qu'il admire et qui s'émerveillent de découvrir tant de talents chez cet ecclésiastique qui ne paie pas de mine, tels Victor Carlhian, le Dr Biot, Jacques Chevalier, les Pères Auguste et Albert Valensin, les artistes Morillon et Linossier, il pénètre dans des milieux divers. Il peut se dire *au centre* de ce

qu'il appelle *un accroissement de la vie, un excitant pour la pensée*<sup>2</sup>. Dès ses premières années de ministère, il adhère au *Groupe de travail en commun* animé par le philosophe Jacques Chevalier ; il y spécifie aussitôt son désir de réfléchir au *problème critique fondamental*, une des questions brûlantes du débat moderniste. Quelques mois plus tard (en 1926), nous le voyons *conseiller théologique* d'une nouvelle section de la *Chronique sociale* créée autour du Dr René Biot sur des sujets d'éthique, *le groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques*<sup>3</sup>. Il y donnera plusieurs communications, ainsi qu'à la *Société lyonnaise de philosophie* où il est admis en 1927. Cette Société lui vaudra, à sa grande satisfaction, de fréquenter des intellectuels en dehors de toute référence confessionnelle. Lorsque Mounier lance à Lyon, en liaison avec la revue *Esprit*, des groupes du même nom, Monchanin est encore un des rares ecclésiastiques présents<sup>4</sup>.

Cette évocation, inévitablement fragmentaire, du rayonnement personnel de Monchanin dans les milieux intellectuels devait se compléter par celle de sa participation à la paroisse Notre-Dame Saint-Alban. Nathalie Malabre rappela que l'expérience pastorale et liturgique d'avant-garde, menée par le curé, l'abbé Rémillieux, devait une grande part de son inspiration au Sillon, grâce à l'impulsion morale et au soutien matériel de Victor Carlhian<sup>5</sup>. Attaché à la paroisse voisine, Saint-Maurice de Monplaisir, depuis son rappel à Lyon en septembre 1925, Monchanin adhère pleinement à cette rénovation de la paroisse. Il profite de rencontres marquantes : le P. Lebbe, l'abbé Franz Stock, les compagnons de la paix, comme Joseph Folliet, et affine auprès d'eux sa perception de l'œcuménisme de demain, de la mission d'après la colonisation, du rapport de la foi au monde profane et du rôle du laïc. On lit Teilhard, on débat de l'évolutionnisme, des dernières découvertes de l'exégèse, etc. ; autant de sujets passionnants, trop rarement abordés pendant ses années de séminaire et qu'il approfondira en toutes occasions.

---

2. Jules MONCHANIN, *Lettres à sa mère (1913-1957)*, présentées par Françoise Jacquin, lettre de l'automne 1926, p.160.

3. Sur le groupe du Dr Biot, voir *Médecine humaine, médecine sociale. Le Dr. René Biot et ses amis (1889-1966)*, Cerf, 1992. On peut lire la participation de J. Monchanin dans de nombreux volumes publiés chez Lavandier à Lyon : *Biologie et morale sexuelle - L'espèce humaine, essai de synthèse - Rythmes humains, les rythmes de la vie de l'esprit - Formes, vie et pensée - Santé sagesse, sainteté - L'amitié et l'amour*.

4. Voir sur toute cette période les dernières pages de Jacques PETIT, *La jeunesse de Monchanin, 1895-1925*, Beauchesne 1983, p 167-186.

5. Voir J. FOLLINET, *Le Père Rémillieux, curé de Notre-Dame Saint-Alban, Le petit prêtre qui avait vaincu l'argent*, Lyon, Chronique sociale de France, 1962 et Maurice VILLAIN, *Victor Carlhian, portrait d'un précurseur*, 1965.

Incapable de garder pour lui autant d'*accroissement*, il le partage avec son entourage, notamment les plus jeunes, d'abord au sein de la petite équipe de jeunes filles vouées aux œuvres sociales de la paroisse Saint-Alban, puis à tous ceux et celles, de plus en plus nombreux, qui le requièrent comme aumônier : Ligue missionnaire des Etudiants de France, khâgneux des lycées, élèves de l'École sociale, Eclairuses de France, etc. Prodigieux éveilleur de vocations, il est à l'origine de nombreux engagements dans le domaine intellectuel, social et apostolique. A Lyon ou dans les pays lointains, ces jeunes *envoyées*, porteuses d'une conception révolutionnaire de l'évangélisation, seront les premières laïques missionnaires.

L'écrivain Claire Lucques, alors jeune professeur, se souvient avec émotion de ce temps béni. Elle dit sa reconnaissance pour cet homme qui apprenait la responsabilité vis-à-vis de la vie intellectuelle, ouvrait à sa sanctification et qui *poursuivait sans cesse ses recherches personnelles pour nous présenter en toute œuvre ce qu'il y a de meilleur*, initiant au travail de *dépossession*, prélude nécessaire à la contemplation de la beauté.

Pour tenter d'achever ce portrait, pour entrer plus avant en cette personnalité *des confins*, suivons Jacques Prévotat auprès d'un grand ami de Monchanin, Henri de Lubac.<sup>6</sup> Si le théologien, alors professeur à l'Institut catholique de Lyon, eut tant de plaisir à fréquenter ce prêtre, ce n'est pas seulement pour ses connaissances en hindouisme dont il avait besoin pour bâtir son cours d'histoire des religions, c'est qu'il pressentait en lui, au delà d'un homme *tout à tous (...)* *d'une exquise délicatesse (...)*, *une aptitude rare à pressentir les valeurs durables*, ainsi qu'*une vive préoccupation d'apporter une réponse aux requêtes intellectuelles de son temps*. Cette qualité de présence au monde jointe à une transparence au Mystère séduisirent de Lubac qui perçut aussi combien ces dons généraient de souffrance. Le récit d'une scène d'adieux en révèle la profondeur : nous sommes en avril 1939 ; les deux hommes se quittent et chacun pense qu'il ne reverra jamais l'autre :

Je lève les yeux sur lui : dans son regard qui croise le mien, passe une angoisse, et j'y lis en même temps une résolution sans faille. A cette détresse évidente, une détermination calme et douce se joint, sans réussir à l'apaiser. Ces deux extrêmes se heurtent, ils ne se mêlent pas. Contradiction vivante, dont le spectacle bouleverse. C'est une agonie : c'est une lutte, c'est une mort. Devant moi, cet homme qui me regarde,

---

6. Voir le livre qu'il lui consacra après sa mort : H. de LUBAC, *Images de l'Abbé Monchanin*, Paris, Aubier, 1967.

qui se tait, est-ce un vainqueur, est-ce un vaincu ? Un vaincu de Dieu, auquel Dieu ne laisse que le choix du consentement pur ; vaincu qui sent le poids de sa défaite, qui en savoure d'un coup toute l'amertume, mais que Dieu sur le champ rend vainqueur<sup>7</sup>.

J. Prévotat s'arrête sur le terme retenu par le jésuite, *contradiction vivante*, au cœur de la réflexion du Père de Lubac sur la mystique : « La contradiction est au cœur de la vie, elle est féconde, elle est nécessaire. Vouloir la résoudre en une synthèse apaisante, c'est sortir des exigences d'une véritable relation à Dieu et risquer le refuge dans une logique abstraite<sup>8</sup>. » Et d'ajouter, en contrepoint, l'écho que Monchanin donne lui-même de cet ultime échange : « Il [le P. de Lubac] croit que c'est en me heurtant à l'Inde que je pourrai refaire la théologie, beaucoup mieux qu'en creusant les problèmes philosophiques pour eux-mêmes<sup>9</sup>. » Voici la confrontation érigée en problématique.

### La quête de l'Un

Si l'influence de Blondel est sous-jacente aux propos précédents, Monchanin ne s'est jamais reconnu en une quelconque école de pensée. Il a toujours refusé de penser *par procuration*. Aussi se meut-il en des constructions neuves, restées hélas trop souvent au stade de *synthèses fulgurantes* que, faute de temps et d'indulgence pour lui-même, il ne parvenait pas à mettre dans une forme qui le satisfasse<sup>10</sup>.

Pourtant, et malgré l'absence d'un corpus répertorié, Jean-Yves Lacoste, après avoir sondé les auteurs contemporains que l'abbé pouvait connaître, attire notre *attention sur un fait d'histoire des concepts*, car, selon lui, *ceux de Monchanin sont en fait sans précédent*. Exposant la théorie de l'*ipséité* de ce dernier (sa philosophie de la personne), le philosophe met en valeur la liaison organique entre projet philosophique et projet théologique, noués autour de sa foi au Corps Mystique et nourris de sa méditation du mystère de la Trinité<sup>11</sup>. L'inhabitation des personnes divines, d'où Monchanin déduit une audacieuse

7. *Id.*, p. 78.

8. *Actes*, p. 97.

9. Lettre inédite à Marguerite Prost-Adiceam, du 20 avril 1939, citée par J. Gadille, *Actes*, p. 44.

10. Nous y avons néanmoins accès par des notes dactylographiées prises au cours de ses causeries par de zélées auditrices et revues par lui-même avant leur confidentielle mise en circulation.

11. J. Y. LACOSTE, " L'ipséité chez Monchanin éléments d'une problématique ", *Actes*, p. 143-157.

*ontologie trinitaire*, devient la clé de son herméneutique. Dans *Catholicisme*, paru au moment de la grande intimité, de Lubac réagit vigoureusement contre le dualisme qui oppose une philosophie de la nature et une théologie de la sur-nature. Monchanin prouve précisément combien cette alliance a une *fonction d'incitation et de catalyse d'un milieu philosophique laïc*<sup>12</sup>. Tourné vers les temps eschatologiques, il prolonge audacieusement la question du *qui suis-je ?* par celle du *qui serais-je ?* de l'eschatologie. A la fois dans et hors du temps, il ne peut aborder la relation de la créature avec son créateur que sous le mode de l'analogie et non plus uniquement sous celui, classique en Occident, de la ressemblance.

Nous voici sur la voie de l'Orient, non encore celui de l'Inde, mais celui de Platon et des Pères grecs, *pensée consubstantielle à la mienne*, avouera Monchanin<sup>13</sup>. Ysabel de Andia synthétise le parcours intellectuel et spirituel de Monchanin autour de sa réflexion sur l'Un et le multiple. Il se plaît à fréquenter les trois grandes traditions de pensée qui se sont attachées à résoudre ce problème : celle de Platon, dont *Le Parménide* est un des textes qu'il préfère, celle des premiers penseurs chrétiens qui osèrent la formulation du mystère de la Trinité, et celle des grands mystiques, happés par delà la dualité de la personne dans l'Unité de la Divinité. A ces trois voies, Monchanin en superposera une autre, plus exigeante encore parce que plus éloignée, celle des philosophies hindoues dont le monisme semble incompatible avec la foi chrétienne. Devant le choc d'un tel questionnement, l'apophatisme des Pères grecs (et donc de son premier théoricien, Denys l'aréopagite) lui apparaît être la seule attitude possible. Cette option confirme le malaise de Monchanin devant la théologie de Saint-Thomas. Il lui a toujours refusé, du reste, un statut normatif, la considérant seulement *unum inter plura*<sup>14</sup>.

La pensée missiologique de Jules Monchanin s'inscrit également dans ces constantes philosophiques et mystiques. A travers un terrain théologique mal balisé et *en lisière d'une immense forêt* (celle des religions non chrétiennes), Olivier de Berranger<sup>15</sup> traça *trois sentiers que nous commençons tout juste à emprunter* et qui gardent une valeur emblématique pour la mission aujourd'hui :

12. *Id.*, p. 154

13. Lettre inédite à Duperray.

14. Lettre du 11 août 1949, publiée in : Jules MONCHANIN, *Mystique de l'Inde, mystère chrétien. Ecrits et inédits*, Paris, Fayard, 1974, p. 193.

15. O. de Berranger était alors secrétaire du Comité Episcopal de la Coopération Missionnaire et directeur des O.P.M. en France. Il ne fut nommé évêque de Saint-Denis qu'en 1996.

celui du temps, de l'autre et de l'amour livré. Le premier s'origine dans la conception paulinienne du Corps Mystique, en croissance jusqu'à la Parousie, mystérieux processus de christogénèse qui ne cesse de convoquer les chrétiens. Le sentier de l'autre se comprend aussi par l'histoire du salut, depuis ce que Monchanin appelle le *diamant dur* initial, l'*absolue liberté de la création* jusqu'à l'achèvement du monde où Dieu sera *tout en tous*. En attendant cette plénitude, toute rencontre (celle de l'Autre et celle de l'autre) ne peut se vivre que dans l'épreuve, celle de la ressemblance et de la distinction. C'est cette expérience fondamentale de l'altérité qui est à la base du dialogue interculturel et interreligieux. Monchanin s'y est *livré*, plongeant toujours plus en une kénose dont F. Jacquin a pu nommer les trois moments, d'après des notes inédites : assumer, purifier, transfigurer<sup>16</sup>.

### Vivre le christianisme en Indien

Comme l'a souligné le doyen Pierre Gibert dans la séance inaugurale, le grand mérite de Monchanin, pour qui *rien de ce qui existe n'est étranger au Christ*, est *d'être allé voir* sur place. En effet, après des incursions en bien des domaines l'Inde est devenue son pôle, son vœu, depuis sa double pneumonie de 1932. Il intensifie alors ses études de sanskrit mais ne partira qu'en 1939, après quelques mois passés au séminaire de la Société des Auxiliaires des Missions (S.A.M.), à Louvain. Il quitte alors définitivement le diocèse de Lyon et se met inconditionnellement au service de l'évêque indigène de Trichinopolly au Tamil Nadu. Que va-t-il trouver à son arrivée ?

L'historien Claude Prudhomme brosse un tableau du catholicisme indien de l'époque : une Eglise ultra-minoritaire, (1,20% de la population totale), dont la hiérarchie, pour ainsi dire exclusivement européenne, s'inquiète des revendications d'indépendance politique car l'indianisation et l'hindouisation qui en résulteraient menaceraient son *idéal de chrétienté*. On sait que ces appréhensions furent justifiées, non pas tellement par la nouvelle Constitution de 1948, qui prônant un Etat laïc, s'était montrée plutôt favorable aux Eglises, que par les nombreuses restrictions qui suivirent, allant jusqu'à interdire en 1953 les visas à tout missionnaire étranger.

---

16. Cf. " L'itinéraire spirituel de Monchanin ou la passion de l'universel ", *Actes*, p. 73-177.

La hiérarchie de l'Eglise va se colorer rapidement, de tamouls et, surtout, de malayalis. Les clercs les plus généreux optent avec confiance pour le *Building Nation* du tolérant Nehru. La question de l'*inculturation* se trouve naturellement posée à tous les missionnaires blancs qui demeurent sur place<sup>17</sup>.

Le témoignage de Jean-Marie Julia, professeur pondichérien fut alors très précieux<sup>18</sup>, car il a enquêté sur place, auprès de familles et de prêtres tamouls, parmi lesquels vécut Monchanin. Pendant plus de dix ans, le *french father* s'est assimilé au dernier de ses confrères indiens, nommé à des tâches subalternes, car sa méconnaissance du tamoul et sa mauvaise pratique de l'anglais l'écartaient des postes de responsabilité. A ce statut imposé, si éloigné de l'apostolat intellectuel parmi les brahmanes cultivés, auquel il prétendait, s'ajoute l'épreuve d'être totalement coupé des siens pendant les quatre années de guerre. *Entrer aux Indes comme à Gethsémani*, écrit-il à une proche<sup>19</sup>.

## Vivre l'hindouisme en chrétien

Trois autres interventions ont analysé plus précisément le célèbre projet de Monchanin : *vivre le christianisme en Indien et l'hindouisme en chrétien*. Elles n'ont pas été sans soulever de nombreux problèmes. Pour le docteur Sten Rodhe, professeur à Lund (Suède), la vision théologique de Monchanin préfigurerait celle des tenants de l'*inclusivisme*<sup>20</sup>. Il y rattache le parti adopté par le prêtre de ne pas chercher à *christianiser l'hindouisme* mais seulement de « prendre à son contact une nouvelle conscience de soi-même en tant que chrétien et la présenter (au sens de rendre présente cette conscience) aux hindous, sans plus ». Si Monchanin, a beaucoup espéré de cette attitude, il savait que, pour provoquer un vis-à-vis fécond avec l'hindouisme advaitique, celui-ci de-

17. Les jésuites de Calcutta ont été de grands précurseurs en ce domaine ; Voir leur revue *The light of the East* et aussi G. DANDOY, *L'Ontologie du Vedanta* ; ainsi que : P. JOHANNES, *Vers le Christ par le Vedanta*, 1932.

18. Voir la thèse de J. M. JULIA, *L'Œuvre missionnaire de l'abbé Jules Monchanin en Inde, 1938-1957*, que l'on peut consulter à l'Institut d'histoire du christianisme de l'Université Lyon III.

19. Lettre à Marguerite Prost-Adiceam, 1<sup>er</sup> octobre 1945, *Mystique de l'Inde, Mystère chrétien*, op. cit., p. 370.

20. Sten RODHE entreprit cette étude sur les conseils de son ami, Bede Griffiths (†1993), bénédictin anglais qui reprit l'ashram du Shantivanam en 1968. On lui doit le premier ouvrage en anglais sur Monchanin : *Jules Monchanin, Pioneer in Christian-Hindu Dialogue*, I.S.P.C.K., 1993. Sur l'inclusivisme de Monchanin, nous pensons que la réalité est plus complexe, car, s'il avait totalement adhéré à cette conception, il n'aurait pas éprouvé le besoin de se lancer dans son onéreuse aventure.

vrait aussi se livrer à *une métamorphose noétique* afin de purifier, unifier, trans-essencier sa vision de la Divinité. Tant que cette double et onéreuse conversion ne sera pas pratiquée, l'incompréhension mutuelle ne sera pas levée et l'on reste dubitatif, au risque de déplaire à l'orateur, sur la réalité de l'harmonie prêchée par Bede Griffiths.

Raimon Pannikar, qui a croisé Monchanin et bien connu Le Saux<sup>21</sup>, s'interroge sur le *projet monastique* du Shantivanam : « Christianiser l'hindouisme (...), est-ce l'helléniser ? Est-ce le faire parvenir à sa plénitude, la sienne et non la nôtre ? Faut-il le déformer pour cela ou au contraire chercher un fond commun ? Mais le fond peut-il exister sans la forme ? » Nous retrouvons là toute l'ambiguïté du problème de l'inculturation. Le fait que Monchanin ait dédié cet ashram (*trop hindou pour les chrétiens et trop chrétien pour les hindous*, selon sa propre expression) à la Trinité<sup>22</sup>, manifeste une nouvelle fois son désir de le placer sous le signe de l'Un et du multiple. Mais R. Panikkar considère qu'il s'agit d'un *faux* dilemme, à dépasser, comme celui de la Réalité et de l'Apparence, problèmes récurrents pour la pensée hindoue. Se dégageant de ces paradoxes fondamentaux, il se cache pour conclure derrière un mot de Monchanin (sur le yoga) : *mes réflexions restent inachevées*.

La troisième intervention fut celle du Père Michael Amaladoss, mais celle-ci, à peu près identique dans les deux Colloques, est publiée dans la section *Regards portés de l'Inde*, présentée ci-dessous<sup>23</sup>.

## Indien parmi les Indiens

Au Shantivanam, le Colloque adopta le rythme de la vie d'ashram, c'est à dire que son horaire fut scandé par celui de ses offices au rituel spécifique, intégrant la récitation d'hymnes upanishadiques, aux mélodies typiques, accompagnées d'une gestuelle inspirée de celle des temples hindouistes. L'évêque de Trichi, Mgr Gabriel, présida la première journée. D'entrée de jeu, le successeur de Bede Griffiths, le Père Thomas Matus, américain de l'Ordre

---

21. Outre divers articles, on lui doit, avec O. Baumer (cf. note 23), l'édition du Journal de Le Saux sous le titre *La montée au fond du cœur*, O.E.I.L. 1986.

22. Monchanin s'est servi de l'expression sankarienne, *Sat, Etre, Cit, Intelligence, Ananda*. Félicité pour dire le mystère chrétien en sanskrit, Richard DE SMET reviendra sur la richesse théologique de ce choix dans : " Mes souvenirs ", *Actes*, p.373-376.

23. *Actes*, p. 283-296.

des Camaldoli, regarda l'avenir en qualifiant Monchanin de *prophète (...) pour l'Inde comme pour l'Eglise catholique tout entière*.

Odette Baumer Despeigne<sup>24</sup>, s'appuya sur de nombreuses citations pour montrer que le cheminement spirituel de Monchanin *vers des terres non encore foulées*, n'avait été viable que par la double priorité qu'il s'était imposé, la contemplation trinitaire et l'amour du prochain. Au lieu d'*attiser les divergences convenues entre les deux ermites du Saccidananda*<sup>25</sup>, elle conclut à la convergence de leur idéal, voué avec un même zèle à la quête de l'Absolu.

Mais quel est-il cet Absolu ? Est-il celui des sages hindous ou celui du Christ ? Michael Amaladoss, en relisant *le projet théologique et missionnaire de Monchanin dans le contexte de la théologie indienne d'aujourd'hui*, aborde les questions les plus brûlantes du débat théologique entre l'Occident et l'Orient. En effet, ce débat, inexistant à l'époque, auquel Monchanin n'a cessé d'appeler, concerne maintenant l'Eglise universelle. Aussi la relecture avec des yeux d'aujourd'hui de son projet d'ashram ne pouvait être indulgente, même si le qualificatif de *pionnier* reste toujours attaché à sa personne. Certes Monchanin est arrivé avec sa culture, il n'a jamais voulu la renier, mais son immense désir de s'immerger dans une autre l'a immédiatement placé au cœur d'une redoutable confrontation (plus actuelle que jamais), celle de dire sa foi en l'Absolu fait chair en Jésus-Christ, à une pensée entraînée à relativiser la manifestation par rapport à la Réalité. Devant ce problème, doublé du douloureux constat de l'indifférence des hindous pour le dialogue avec des chrétiens, le P. Amaladoss propose la solution de la perspective pluraliste qui a supplanté aujourd'hui celle des *pierres d'attente*. Selon lui, la conception traditionnelle des *semences du Verbe*, agissant au sein des religions non chrétiennes, est incapable de manifester la distinction qui s'impose aujourd'hui entre l'Eglise et le Règne de Dieu<sup>26</sup>. Et il suppose que Monchanin, en allant au bout de sa contemplation du Mystère de la Trinité serait devenu partisan du pluralisme ; ce n'est pas certain... Enfin, comme tous ses confrères qui privilégient l'interprétation symbolique, l'orateur en veut à l'*intellectualisme* occidental qui ferme la voie de bhakti. Dans le cas de Monchanin, ceci est si contraire

---

24. O. Baumer prépara, avec R. Panikkar, l'édition du journal du P. Le Saux, *La montée au fond du cœur*, 1986, et mit au point la seconde édition de *Sagesse hindoue, mystique chrétienne*, 1991.

25. *Ermîtes du Saccidanada*, volume rédigé en commun par Monchanin et Le Saux, paru en 1956, chez Castermann.

26. Nous redoutons que la radicalisation d'une telle distinction ne creuse encore le fossé entre le Mystère du Christ et sa manifestation historique en Jésus.

à l'objectivité que le Père Ceyrac, présent, a aussitôt pris la parole pour riposter<sup>27</sup>.

En son exposé, *Yoga, multiculturalisme et évangélisation*, le Père Matus a cherché à rejoindre Monchanin, qui, jusqu'à sa mort, a travaillé une note sur le yoga. Il était persuadé que se jouaient là des enjeux philosophiques décisifs pour le dialogue entre l'hindouisme et le christianisme : le yogi ne doit-il pas apprendre à se libérer de sa personne et, par voie de conséquence, de l'altérité ? Véritable défi pour la Révélation judéo-chrétienne qui ne peut se comprendre sans ces notions fondamentales. Plusieurs membres d'ashrams chrétiens tentèrent alors une mise en perspective de leur expérience personnelle avec celle de Monchanin. Sœur Iona, bénédictine de Shanti Nilayam Abbey de Bangalore, très engagée dans le dialogue religieux inter-monastique<sup>28</sup>, tira un peu trop rapidement le projet de Monchanin dans un sens bénédictin. N'est-ce pas plutôt le Père Le Saux qui l'y aurait poussé ? Leur correspondance est très révélatrice à cet égard : cette divergence (inévitabile quand on considère l'itinéraire des deux ermites) a sans doute contribué à fragiliser l'ashram du Shantivanam.

Les théologiens jésuites, Maria Jeyaraj, de l'Aikiya Alayam de Madras<sup>29</sup>, et Sébastien Painadath, responsable du Center for indian de Kaledispirituality de Kaladi, s'essayèrent alors à brosser le portrait idéal, de l'ashram chrétien, ouvert sur la contemplation et le partage de l'expérience spirituelle. Cette double fonction a l'avantage de rallier les *chercheurs de Dieu* de toutes religions. Mais son exigence de *dépossession de toute relation interpersonnelle* pour l'avènement d'une *relation transpersonnelle* ne risque-t-elle pas d'aboutir à une relativisation des symboles sociaux, éthiques et liturgiques ? Le P. Painadath considère que la tolérance est à ce prix. Il souhaite assumer, dans l'Esprit, la dialectique Orient/Occident et celle de la parole et du silence, celle du faire et de l'être et aspire à une pneumathéosophie, qui relèguerait momentanément le dire de la théologie occidentale.

Il était normal en ce lieu du Shantivanam de célébrer *la triade* (comme disent les indiens) qui l'anima. Emmanuel Vattakuzhy décerna des attributs à chacun des *trois sages venus de l'Occident*. Monchanin s'est vu taxé de *ten-*

---

27. *Actes*, p 368-369.

28. Lancé officiellement à Bangkok en 1968, notamment par Thomas Merton. Sœur Iona est actuellement coordonnateur du D.I.M. et secrétaire de la Fédération bénédictine indienne.

29. Ashram interreligieux fondé par le P. Ignatius Hirudayam, s.j., en 1980.

*dances exclusivistes*, Le Saux, de *tendances inclusivistes* et Bede Griffiths de *tendances complémentaires* ; parce que le premier était soumis à l'adoration trinitaire, le second à la recherche d'un Christ meta-historique et le troisième avait le don d'accueillir tout ce qui était unique en chaque religion. Comme pour s'excuser de ces schémas trop rapides, l'orateur rappela la grande leçon de l'Inde, où contemplation et méditation ont plus à dire à la théologie que les facultés où elle est enseignée.

## Témoignages

Il eut été vraiment contraire à l'esprit de Monchanin qu'aucun de ses amis hindous ne prisse la parole en ces jours de commémoration. Ce fut fait par le Pandhit N. R. Bhatt, de l'Institut français d'indologie de Pondichéry. Trop âgé pour se déplacer, il envoya quelques souvenirs, dont celui de sa visite au Shantivanam en 1955 : « C'était vraiment un ashram semblable à ceux des grands sages de l'hindouisme (...). Mon coeur était rempli de joie (...), je pris une hutte pour passer la nuit et faire ma prière matinale. Ce fut une des nuits les plus heureuses de ma vie. (...) C'est là que je compris que la religion est UNE ».

Plusieurs prêtres qui rencontrèrent Monchanin à leur arrivée en Inde relatent à leur tour combien leur vocation fut stimulée par ce contact d'il y a cinquante ans : Pierre Ceyrac et Richard De Smet, s.j., un jeune missionnaire canadien, Philippe Payant de Sainte-Croix, le frère Gaston Dayanand, du Prado, un des membres de la célèbre *cit  de la joie*, de Calcutta, Arul, petit fr re de J sus. Le P. Lucien Legrand, m.e.p., professeur au s minaire de Bangalore redit l'influence d cisive de Monchanin sur un de ses plus brillants  l ves, le P. D. S. Amalorpavadass<sup>30</sup>.

Enfin, et trop discr tement, se sont exprim es les s urs qui assurent actuellement l'accueil et l'organisation du Shantivanam : Melchtide qui rencontra Monchanin   la Semaine de Madras en 1956, Sarananda de qui m rit longuement sa vocation apr s avoir entendu Monchanin pr senter son projet, lors de son bref passage en 1946   l'Abbaye de Pradines o  elle  tait novice. Marie-Louisa, qui a accompagn  le P. Bede Griffiths pendant vingt ans, ne put s parer

---

30. Fondateur du *National Biblical Liturgical Catechical Center* de Bangalore et, cela doit  tre soulign , de l'*Anjali Ashram* de Mysore.

*les trois fondateurs* : elle les rassembla en une jolie métaphore : « Sans Monchanin, nous serions restés en hiver. Il a été la semence de l'hiver, Le Saux représente le printemps et Dom Bede, l'été ».

## Conclusion

Le lecteur aura mesuré combien ces colloques furent à la fois différents et complémentaires. Comme l'a bien remarqué le P. Amaladoss, présent aux deux, celui de Lyon convoquait des intellectuels à une savante rétrospective alors que celui du Shantivanam invitait des méditants à la découverte d'une prospective.

Assurément, s'il est plus simple de se pencher sur le passé que d'échafauder un avenir, il faut se souvenir que Monchanin n'a pu aller jusqu'au bout de sa recherche. Il est mort à 62 ans, au moment où l'Eglise de l'Inde et l'Eglise universelle commençaient à s'ouvrir aux valeurs des cultures non occidentales. Il a donné sa vie pour que surgissent de la rencontre de l'hindouisme avec le christianisme de nouvelles formulations du Mystère chrétien, susceptibles de féconder le message chrétien. *Repenser tout à la lumière de la théologie et celle-ci par la mystique, la libérant de tout ce qui est accessoire*, lui demandait le P. de Lubac au moment de son grand départ. Si le travail ne fait que commencer, il est frappant qu'un des spécialistes contemporains les plus compétents du dialogue interreligieux mette en avant, un demi-siècle après Monchanin, les deux points qui n'ont cessé d'habiter sa réflexion de *décantation* et dont aucun chrétien ne peut faire l'économie : la Trinité et le Saint-Esprit<sup>31</sup>.

Rappelons en terminant que les deux colloques s'achevèrent parmi les petites gens, signature identique de celui qui était célébré. A Fleurie-en-Beaujolais, village natal de Monchanin, les élus locaux et les habitants accueillirent les congressistes pour des agapes fraternelles, suivies d'émouvantes évocation de souvenirs, avant qu'une messe ne soit concélébrée dans l'église où le futur ermite du Shantivanam fut baptisé et dit sa première messe<sup>32</sup>. A Tan-nirpalli, d'anciens paroissiens du *swami tout en or* se réunirent, associant les habitants à la modeste fête donnée en son honneur.

---

31. Jacques DUPUIS, *Pour une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, Paris, Le Cerf, 1997, ("Cogitatio Fidei" n° 200).

32. Une plaque commémorative fut apposée sur le mur extérieur de l'église.

En guise de conclusion et d'envoi pour le troisième millénaire, comment ne pas emprunter à Monchanin ses dernières paroles prononcées en public : « Notre tâche est de garder toutes les portes ouvertes, d'attendre avec patience et théologique espérance l'heure de l'avènement de l'Inde dans l'Eglise, afin de réaliser la plénitude de l'Eglise et la plénitude de l'Inde. Dans cette vigile à longeur de siècles, souvenons-nous que bien souvent *amor intrat ubi intellectus stat ad ostium*<sup>33</sup>. »

Jules Monchanin (à dr) et Henri Le Saux.



En août 1947, Monchanin reçoit communication d'une « incroyable supplication ! Elle émane d'un bénédictin du monastère Sainte-Anne de Kergonan dans le Morbihan. Le moine s'offre à venir au Indes pour y mener en quelque ermitage sa vie contemplative dans l'absolu de la tradition chrétienne primitive et dans la plus grande conformité aux traditions du sannyasa de l'Inde ». Le premier étonnement passé, Monchanin saisit dans cette proposition une chance de réaliser son grand dessein... ».

FR. JACQUIN, *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957*, Paris, Cerf, 1996, p. 235-236.

33. In "The quest of Absolute", communication donnée à Madras en décembre 1956 à la "All India Catholic Study Week", in : Jules MONCHANIN, *Mystique de l'Inde, mystère chrétien...*, op. cit., p. 135 ; citation reprise par T. MATUS, *Actes*, p. 308.

### **Raconte-moi Chevilly-Larue...**

*Ghislain de Banville\**

La mode est aux monographies locales. Chacun aime retrouver ses origines à travers des études historiques, des généalogies ou des collections de cartes postales et de photos anciennes. La municipalité de Chevilly-Larue n'a pas manqué de sacrifier, si l'on peut dire, à cet engouement. En 1988 déjà, l'*Association des amis du vieux Chevilly-Larue* publiait un album de 116 pages consacrées principalement aux anciennes cartes postales de la ville. Cette année, Madame Yvette Mangeant, employée à la bibliothèque de la ville, a publié, avec la collaboration de l'archiviste municipal, un livre de près de 200 pages, intitulé *Il était une fois... Chevilly-Larue*<sup>1</sup>. Le *Séminaire des Missions*, établissement de la congrégation du Saint-Esprit fondé en 1863, y tient, bien sûr, une place prépondérante. L'auteur a utilisé abondamment les mémoires écrits par des membres de la communauté : le Frère François-Marie Voinot (1835-1923), le Père Jean Letourneur (1902-1968) et le Père Joseph Heidmann (1913-1996).

Dans cette chronique, nous n'avons pas l'intention de résumer ou de compléter l'ouvrage de Madame Mangeant mais simplement de rappeler à nos

---

\* Le Père Ghislain de Banville, spiritain, a été missionnaire en République Centrafricaine, de 1972 à 1995. Au cours de ces années, il a établi une bibliographie des ouvrages sur ce pays et a fait paraître plusieurs fascicules de textes d'archives sur des missions ou des missionnaires d'Oubangui. Il est actuellement responsable du service des archives spiritaines à Chevilly-Larue.

1. Yvette MANGEANT, *Il était une fois... Chevilly-Larue*, édité par la Mairie de Chevilly-Larue, 1997, 198 p.

lecteurs une partie du passé de la ville où est implanté le *Séminaire des Missions*. Depuis plus de 130 ans, cette maison de Chevilly a vu partir de nombreuses promotions de missionnaires, pères et frères, qui ont travaillé ou qui travaillent dans des dizaines de pays à travers le monde. Maintenant qu'un Centre d'accueil y a été ouvert, ce sont des milliers de gens qui passent dans la maison pour des week-ends, des sessions, des chapitres, des retraites, etc. Cela représente, en moyenne, près de 5 000 personnes par an.

A environ dix kilomètres au sud du centre de Paris, la commune de Chevilly-Larue<sup>2</sup> compte environ 17 000 habitants (en 1997) pour une superficie de 422 hectares. Rungis, une des communes voisines, est mondialement connue à cause de l'important *Marché d'Intérêt National* (M. I. N.) qui a succédé aux Halles de Paris. Mais il est bon de faire remarquer que 55% de la superficie de ce marché se situe sur la commune de Chevilly-Larue<sup>3</sup>.

La vaste communauté spiritaine (aujourd'hui presque 10 hectares<sup>4</sup>) est située en plein cœur de l'ancien village de Chevilly, au 12 de la rue du Père Mazurié. Cette rue doit son nom à un jeune spiritain, le Père Laurent Mazurié, âgé de presque 28 ans, qui venait de terminer ses études théologiques en juin 1944 et avait reçu comme première affectation le petit scolasticat de Langonnet (Morbihan). Dans la soirée du 24 août de cette année, au moment de la Libération de Paris, il se rendit en bicyclette à Thiais pour y assurer le salut du Saint-Sacrement chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; on ne le vit pas revenir. Le lendemain matin, on découvrit son corps criblé de balles, au carrefour de la Nationale 7 et de la départementale 60. Un petit monument y rappelle son souvenir. Le nom de *Rue du Père Mazurié* a été donné à la *Grande rue*, le 11 novembre 1944.

Sommairement, et au risque de simplifier la réalité, on peut distinguer trois principales époques dans l'histoire de Chevilly, en dehors de la longue et riche période préhistorique et de celle des temps antiques : – du VI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>, Chevilly est terre d'Eglise ; – au XVIII<sup>e</sup> siècle, Chevilly connaît une brillante période aristocratique ; – aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Chevilly est marqué par l'installation de plusieurs communautés religieuses.

2. Chevilly-Larue, qui s'appelait initialement *Chevilly* tout court, est une commune du département du Val-de-Marne. Comme une autre commune en France portait également le nom de Chevilly, le conseil municipal décida, le 6 novembre 1918, d'ajouter à son nom celui d'un de ses principaux écarts : *Larue*. Nom devenu officiel par décret du 15 septembre 1920.

3. Le M. I. N. couvre une superficie totale de 232 ha., dont 127,5 ha. sur Chevilly, soit 30,2% de la commune.

4. Une partie importante de la propriété, qui comptait à l'origine 22 ha, a été vendue au département du Val-de-Marne en 1976, pour en faire un Parc départemental de 9,3 ha et une piscine municipale.

## Chevilly, terre d'Église

Le nom de Chevilly (en latin : *Civiliacum*), village agricole célèbre pour son marché et pour la qualité de son blé, viendrait, selon les uns, de la propriété d'un colon romain nommé *Civilis* ; mais d'autres voudraient que ce nom vienne d'un gaulois nommé *Cabilius*.

En 829, l'évêque de Paris donne, entre autres biens, les terres de Chevilly aux chanoines du chapitre de sa cathédrale ; ceux-ci en deviennent les seigneurs et y installent intendance, prévôté et perception. La première église est dédiée à sainte Colombe, d'origine espagnole, martyre à Sens, alors archevêché dont dépend Paris. L'église actuelle est construite entre les X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La dédicace de l'église a lieu en 1546.

Au nord de la commune, le prieuré de la Saussaie est fondé au XII<sup>e</sup> siècle et confié à des religieuses augustines de la règle de saint Victor, avec mission d'être une *maladrerie* (i.e. léproserie) pour les dames de la cour royale atteintes de ce mal. En 1540, les religieuses suivent désormais la règle de saint Benoît : à cette époque, ce n'est plus une maladrerie depuis une trentaine d'années. Le prieuré de La Saussaie subsistera jusqu'en 1769<sup>5</sup>.

En 1259, Chevilly voit l'affranchissement des serfs par le Chapitre de la cathédrale de Paris. Le village s'agrandit, un hameau se construit sur la route de L'Hay à Fresnes, c'est La Ruelle, qui s'appellera plus tard : Larue.

## Une brillante période aristocratique au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le règne de Louis XV va apporter un éclat particulier au bourg de Chevilly situé sur la route menant de Choisy-le-Roi à Bourg-la-Reine et à Versailles.

Un terrain appartenant aux chanoines et racheté par un marquis de L'Aubépine est revendu, vers 1745, au fils d'un riche fermier général, le chevalier Barthélemy-François Thoynard de Jouy, maître des requêtes au Palais royal et membre du Conseil du Roi ; ce personnage était un cousin par alliance du mari

---

5. Une partie importante de La Saussaie est occupée aujourd'hui par le siège de l'entreprise Lancôme-L'Oréal (produits de beauté).

de la Pompadour, le comte Lenormant d'Etioles. Il aménage les terres de telle façon qu'elles méritèrent alors le titre de « plus belle ferme ornée de France », comme nous pouvons le lire dans les souvenirs de Madame de Genlis<sup>6</sup>.

En 1760, le chevalier fait construire un important pavillon de chasse. La partie centrale du *Château Pompadour*, comme on l'appellera par la suite, subsiste dans la propriété du *Séminaire des missions*, mais il comportait en plus deux ailes moins hautes dans son prolongement est-ouest. En 1760, le roi lui-même vient y présider une chasse. Mais la favorite de Louis XV n'en profitera pas longtemps. M. Thoynard, qui a vu trop grand, est mis en faillite. Il est couvert de dettes et sa famille intervient auprès du roi pour obtenir une lettre de cachet, sans doute à l'initiative de la Pompadour elle-même, pour sauver un peu de l'héritage de la fille de Thoynard, Anne-Marie, devenue comtesse d'Esparbès, qui était sa propre dame d'atours. Le cousin trop généreux sera donc *embastillé* dès 1761 au château de Pierre-Encise, au bord de la Saône, tout près de Lyon.

En attendant la liquidation et la fin du séquestre, la propriété est louée par les créanciers de Thoynard à un Grimaldi : Honoré III, prince de Monaco, duc de Valentinois, qui séjourne le plus souvent à Paris, dans son hôtel particulier, l'Hôtel Matignon, et qui, entre 1762 et 1767, vient se reposer de temps en temps à Chevilly.

Finalement, le domaine trouve un acquéreur : M. L'Echevin, premier secrétaire du comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'état de Louis XV. Le bail du prince de Monaco est donc résilié par acte du 31 juillet 1767. Il y est précisé que le château comporte 57 pièces de différentes grandeurs et que le personnel se compose de 37 personnes<sup>7</sup>.

Durant les 40 années qui suivirent, divers propriétaires se succèdent assez rapidement, jusqu'à l'achat du château, en 1808, par Jacques-François Outrequin, ancien banquier à Paris, devenu maire de Chevilly de 1813 à 1831, qui le transmettra à sa mort en 1834 à son fils, Pierre-François. Ce dernier meurt en 1854 et sa veuve met en vente la propriété en 1855.

---

6. Femme de lettres (1747-1830), éducatrice des princes d'Orléans, elle laissa des *Mémoires : Mémoires de madame de Genlis*, Paris, F. Didot, 1857, 449 p. Voir p. 34-39 sur Chevilly.

7. A savoir : 1 maître d'hôtel, 4 valets de pied, 2 pages, 1 compositeur, 3 musiciens, 1 *gentilhomme*, 1 cuisinier, 1 pâtissier, 4 cochers, 7 palefreniers, 1 écuyer, 1 concierge, 4 domestiques, et 6 autres qui n'ont pas de fonctions bien définies.



Lithographie Lambert, rue Grenelle-St-honoré (*sic*), 45, reproduite sur l'affiche de la mise en vente, « près Villejuif, route de Fontainebleau, à 10 km de Paris », du « beau château de Chevilly, avec parc, communs et dépendances », en 1855.

Monseigneur Auguste Sibour, archevêque de Paris, se porte acquéreur de la propriété, désireux d'en faire sa résidence de campagne<sup>8</sup>. Mais ce fut un fils de banquier, d'une famille protestante originaire de Bâle en Suisse, qui l'emporta, le baron Arthur Schickler. Les chroniques du Séminaire parlent « d'un colonel prussien, un espion probablement... » Certes, son père avait une banque à Berlin, mais sa vie se déroulait principalement en France et en Suisse.

Son père, Jean-Georges Schickler, né à Bordeaux en 1793, possédait tout un angle de la Place Vendôme, à Paris, occupé aujourd'hui notamment par l'hôtel Ritz et le Crédit Foncier de France. Il avait loué, de 1821 à 1827, le château de Mortefontaine, dans l'Oise, et y organisait d'importantes chasses, ce qui rendait jaloux son voisin de Chantilly, le prince de Condé... Il avait la réputation d'un homme bon et très généreux pour tous<sup>9</sup>.

8. Il devait mourir, en 1857, assassiné, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, par un prêtre qu'il venait de frapper d'interdit.

9. Arthur Schickler avait un frère Fernand, également banquier, mais aussi historien du protestantisme.

Le nouveau propriétaire du château de Chevilly ne le conservera que quelques années. Grand amateur de chevaux de courses, il projette de créer là un haras de qualité, ainsi qu'un champ de courses. Afin d'édifier de grandes écuries et un manège à chevaux, il démonte les deux ailes du château pour récupérer les pierres. Mais très vite, il doit renoncer à ses projets, car les terrains, périodiquement inondés, sont trop humides, et même marécageux dans la direction de Rungis. Il semble aussi que ses voisins ne veulent pas vendre leurs terres, ce qui lui aurait permis d'installer un grand champ de courses comme à Longchamp ou à Vincennes. D'autres affirment que sa femme ne se plaisait pas à Chevilly. Il met donc en vente la propriété avec le château Pompadour et acquiert, dans la Manche, le château de Martinvast où il crée un haras<sup>10</sup>.

En 1863, le Père Schwindenhammer, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, avec ses deux frères, le Père Jérôme et Monsieur Eugène, se rendaient acquéreurs de la propriété pour y établir le scolasticat des clercs et la formation des Frères. Le 2 janvier 1864, les spiritains occupent les locaux de la communauté qui prend le nom du *Saint-Cœur de Marie*.

Revenons un instant au XVIII<sup>e</sup> siècle pour signaler l'existence, de l'autre côté de la place de l'église, d'une imposante gentilhommière, achetée en 1758 par les Rohan, parents du « prince Louis » cardinal de Strasbourg, celui qui trempa dans *l'affaire du collier*<sup>11</sup> et qui fut envoyé en exil à La Chaise-Dieu. Veuve du prince Hercule-Mériadec de Rohan-Guéméné, la princesse douairière Louise Gabrielle Julie de Rohan-Soubise habita fréquemment Chevilly, où elle mourut le 20 août 1780. La demeure passa à un de ses fils, Ferdinand, archevêque de Bordeaux, qui la vendit en 1781. Elle fut détruite vers 1817.

## La grande époque des communautés religieuses

En 1864, nous l'avons dit, la congrégation du Saint-Esprit s'installe sur les terres du château Pompadour. Mais, de 1875 à 1901, nous voyons une autre communauté s'ouvrir à Larue : c'est l'*Orphelinat Nazareth*, fondation des

---

Il publia, en 1892, une *Histoire des Eglises du Refuge en Angleterre*. Et il fit don d'un de ses immeubles à Paris pour y fonder la bibliothèque et le siège de la *Société de l'histoire du Protestantisme français*, qu'il présida de 1865 à 1909. Il acheta et restaura en 1858 le château et les écuries de Biszy, près de Vernon dans l'Eure.

10. Il décédera à Lausanne (Suisse), en 1919, ne laissant qu'une fille.

11. Attention à ne pas se tromper ! Il y a eu au moins cinq cardinaux du nom de Rohan...

Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, créées, en 1860, par un spiritain, le Père Jean-Baptiste Delaplace (1825-1911)<sup>12</sup>. Cet orphelinat, installé d'abord à Paris, rue des Ursulines, puis rue Lhomond, arrive à Larue en 1875. L'œuvre connaît une importante expansion : jusqu'à 200 orphelins, 76 élèves dans l'école libre, jusqu'en 1900 ; et la communauté elle-même comprend alors environ 200 religieuses professes et novices<sup>13</sup>. Mais, en 1901, les lois contre les congrégations non autorisées obligent les Sœurs à s'installer en Belgique, à Havelange. L'établissement sera loué, en 1903, à l'*Association de la Femme tuberculeuse* et deviendra un sanatorium. C'est aujourd'hui le *Centre hospitalier de Pneumologie*.

Reste à évoquer l'imposant ensemble du *monastère Saint-Michel* qui fait face à la communauté des spiritains. Les religieuses de Notre-Dame de la Charité (ou du Refuge) sont fondées en 1641, à Caen, par saint Jean Eudes pour secourir les jeunes filles en danger moral<sup>14</sup>. La première communauté parisienne est composée d'une partie de celle de Guingamp (Côtes d'Armor). Etablies, d'abord, rue Lhomond (entre les numéros 38 et 54 d'aujourd'hui), proches de la maison mère de la congrégation du Saint-Esprit (30, rue Lhomond), les sœurs en furent chassées par la Révolution française. En 1799, elles se réinstallent rue Notre-Dame des Champs, puis, en 1806, elles rachètent une partie du couvent de la Visitation, rue Saint-Jacques. Elles s'y maintiennent jusqu'en 1906, date à laquelle elles sont expropriées et dédommagées par l'Etat<sup>15</sup> et viennent s'installer à Chevilly-Larue. L'actuel *monastère Saint-Michel* de Chevilly-Larue a été construit en 1906 dans la propriété de 7 ha achetée en 1902 par les sœurs, à l'emplacement de l'ancienne gentilhommière des Rohan-Soubise.

Voilà un aperçu rapide des richesses multiformes de l'histoire de Chevilly. Les sources n'ont pas été citées ; mais elles proviennent essentiellement des

---

12. Cf. R. PIACENTINI CSSp, *F.J.B. DELAPLACE, Esclave de la Divine Majesté*, Montgeron, 1952, 312 p.

13. La congrégation des Sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, qui compte plusieurs centaines de membres, possède toujours sa maison mère au 41 rue Lhomond, mais leur maison généralice est située au Canada où elles sont les plus nombreuses. Elles travaillent aussi dans des jeunes Eglises, au Cameroun entre autres.

14. Ce monastère fait partie d'une Fédération, l'*Union Latine Notre-Dame de Charité*, qui compte plus de 400 membres en France. De son côté, le monastère de Tours, avec sainte Marie-Euphrasie Pelletier, a donné naissance à la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, qui rassemble plus de 10 000 membres et plus de 500 communautés.

15. A la place du couvent de la Visitation, seront construits l'*Institut de Chimie*, l'*Institut de géographie* et l'*Institut océanographique*, ce dernier fondé par le prince Albert I<sup>er</sup> de Monaco.

Archives municipales de Chevilly-Larue, des Archives du Séminaire des Missions, des Archives départementales du Val-de-Marne et des Archives nationales. Rappelons seulement l'ouvrage d'où nous avons tiré la plupart des informations de cette chronique : Yvette MANGEANT, *Il était une fois... Chevilly-Larue*, édité par la Mairie de Chevilly-Larue, 1997, 198 p. Il faudra envisager par la suite d'écrire la riche histoire du *Séminaire des Missions* de 1864 à nos jours...



### Le parc de Chevilly, d'hier à aujourd'hui...

L'album d'Yvette Mangeant sur Chevilly-Larue porte sur sa couverture reliée la reproduction d'une peinture de P. et B. Dimier. En deux temps trois mouvements et pas mal d'humour !, celle-ci résume l'évolution de la moitié du parc du *Séminaire des Missions* vendu au département pour en faire un superbe parc public. On y voit le Saint-Esprit devenu cerf-volant tenu en laisse par un gamin, les scolastiques spiritains (en robe ! ou plutôt en soutane assez fantaisiste !) remplacés aujourd'hui dans l'allée par une jeune fille faisant du jogging...

### **Bernard David, historien des Antilles (1927-1998)**

Le 5 février dernier, les habitants du Diamant, à la Martinique, apprenaient le décès de leur curé, l'abbé Bernard David, victime d'un accident de la circulation.

Bernard David était originaire de Saint-Aubin-la-Plaine, en Vendée, où il naquit le 28 septembre 1927.

Après cinq années de formation chez les spiritains (1946-1951), il opta pour le clergé diocésain, en Martinique, et commença son ministère comme vicaire à Fort-de-France, en 1952. Depuis septembre 1970, il était curé de la paroisse du Diamant.

Historien reconnu et apprécié par ses pairs, il avait accepté de faire partie du Conseil scientifique de *Mémoire Spiritaine*.

L'abbé Bernard David possédait au plus haut point la passion de la mémoire, et il avait cherché à doter son diocèse d'archives dignes de ce nom. La démarche était peu aisée, dans la mesure où il faisait passer son ministère avant son intérêt pour l'histoire, et parce qu'il résidait relativement loin de Fort-de-France.

Parcourant les diverses paroisses de l'île, il avait retrouvé des documents de grand intérêt. Il avait notamment exhumé plusieurs registres paroissiaux fournissant de précieux renseignements, non seulement sur la population libre, mais aussi sur l'ancienne catégorie servile. Il prenait beaucoup à cœur la conservation de documents souvent altérés par le climat tropical, regrettant parfois son manque de moyen.

Cette passion a débouché sur une œuvre historique importante. Dans la lignée d'un Gabriel Debien, Bernard David s'est tout d'abord attelé à l'histoire sociale de la Martinique. Après avoir comblé un vide, avec une étude sur l'évolution de la population depuis les origines, il s'est penché en détail sur la

société dans les décennies précédant l'abolition de l'esclavage. Trois monographies paroissiales, la première publiée sous forme d'articles dans la *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, en 1973<sup>1</sup>, et les deux autres sous forme de numéros spéciaux des *Annales des Antilles*, en 1975 et 1977<sup>2</sup>, ont montré quelle connaissance extrêmement fine il avait du monde antillais. Ces trois études proposent des éléments statistiques très complets sur la position des blancs, des affranchis et des esclaves.

Sa qualité de prêtre a bien sûr conduit Bernard David à s'investir dans le domaine de l'histoire religieuse. Prenant la suite d'un Janin ou d'un Rennard, il a su renouveler le genre, pour proposer un remarquable outil de travail à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Caraïbe. Il a en effet entrepris la rédaction d'un *Dictionnaire biographique du clergé de la Martinique*, œuvre longue et exigeante. Croisant des sources locales, métropolitaines et romaines, publiques et privées, il a réussi à composer des notices très précises pour près de 1 000 ecclésiastiques. Les trois premiers volumes de son dictionnaire, couvrant la période 1635-1848, ont été publiés en 1984 par la Société d'histoire de la Martinique, et il travaillait avec ardeur à un quatrième tome consacré à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Bernard David aimait enfin à faire partager sa passion. Son entrain lui valait sans doute d'être exigeant et il était profondément déçu lorsque certains de ceux qu'il aidait manquaient de sérieux. Mais il accueillait aisément les jeunes historiens dans son bureau du Diamant, devenu un véritable centre de recherches en histoire religieuse. Il n'hésitait pas à mettre à leur disposition sa collection d'ouvrages anciens, ou encore la masse d'archives reproduites qu'il avait rassemblées. Grâce à lui, de nombreux chercheurs martiniquais ont pu consulter des documents auparavant accessibles seulement au prix d'un voyage en métropole.

*Philippe Delisle*

1. Bernard DAVID, « La population d'un quartier de la Martinique au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'après les registres paroissiaux : Rivière-Pilote, 1802-1829 », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LX (1973), n° 220, p. 330-363.

2. B. DAVID, *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902)*, numéro spécial des *Annales des Antilles*, Fort-de-France, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, année 1973, n° 3, 189 p. ; B. DAVID, *La paroisse de Case-Pilote, 1760-1848, Notes d'histoire sociale*, Fort-de-France, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, année 1975, n° 4, 114 p.

3. Bernard DAVID, *Dictionnaire biographique de la Martinique (1635-1848) : Le Clergé*, Fort-de-France, Société d'Histoire de la Martinique, 1984, tome I : 1635-1715, XVIII-234 p. ; tome II : 1716-1789, XVII-301 p. ; tome III : 1790-1848, XIV-234 p.

**FRANÇOISE JACQUIN, *Jules Monchanin, prêtre, 1895-1957, Cerf, Paris, 1996, 329 p., 185 F.***

En ce temps de dialogue interreligieux, cette biographie présente une actualité telle que le livre est souvent cité par les auteurs qui jettent des ponts entre les religions.

Rien ne prédisposait a priori Jules Monchanin à se déplacer dans le *global village* des croyances. Il était né le 10 avril 1895, au sein d'un petit hameau du Beaujolais. Sa constitution fragile mettait ses jours en danger. L'asthme, ce symptôme des abandonniens, exaspéra une sensibilité que sa mère calfeutra contre les bourrasques du monde. L'isolement du jeune Monchanin exacerbait son *anxiété de savoir qui il était*. Un recueillement assidu l'ouvre à la contemplation, avec le risque de se noyer en une sorte d'autisme. Afin de ne se couper, ni de son prochain, ni de la réalité, Jules Monchanin s'intègre dans le tiers-ordre franciscain, à la veille de la Première Guerre mondiale. A cette époque, où religiosité et patriotisme se mêlent, Monchanin, qui a été réformé et que la guerre horrifie, affirme un pacifisme proche de l'extrême-gauche.

Ordonné prêtre le 22 juin 1922, il demande au Christ et à l'Esprit de lui accorder la force de se soumettre humblement aux impératifs du magistère romain. Le sacerdoce l'aide à s'unifier et à s'identifier.

Monchanin s'échappe d'une vie inté-

rieure tourmentée, voire critique, et se tourne vers les autres, qu'il aborde en leur irréductible différence. Comme Marc Sangnier, dont son beau-frère est un disciple, il exprime ses convictions devant des libertaires et des communistes : il est applaudi. L'éclectisme de ses lectures élargit encore le champ de sa réflexion, autant que la variété de ses rencontres avec des personnalités du monde des lettres et des arts les plus représentatives de la modernité.

Françoise Jacquin excelle à tracer de son modèle un portrait psychologique, d'une plume fine. Elle voudrait déchiffrer l'énigme de l'homme, pour mieux éclairer les retombées fécondes d'un échec apparent.

Le P. de Lubac discerne en ce petit vicaire de Saint-Maurice *un mystique et un saint*, attentif aux différences et aux convergences.

Dès les années 30, Monchanin lit le sanscrit et s'intéresse au bouddhisme. Il étaye sa théologie par l'approfondissement du judaïsme, témoin premier et permanent de la révélation du Dieu Un. Louis Massignon l'aide à mettre en valeur les vertus de l'Islam : confiance absolue, adoration, louange. Le chercheur de Dieu avance sur le chemin de crête d'un *humanisme œcuménique*, où chaque communauté se situe dans la mouvance du salut universel.

Atteint d'une double pneumonie à la fin de l'hiver 1932, le P. Monchanin fait le vœu, s'il guérit, de se consacrer à l'Inde et aux Indiens. Sept années après

avoir reçu l'extrême-onction, le missionnaire s'embarque pour l'Asie. L'Europe qu'il laisse va bientôt subir les premières vagues d'assaut de la barbarie nazie.

Selon une perspective très personnelle, le P. Monchanin rêve de jeter des ponts entre le christianisme et l'hindouisme, que l'Eglise repousse encore dans les ténèbres extérieures. La dialectique de l'inculturation et de l'évangélisation l'interpelle. Comment accueillir une culture étrangère et lui transmettre la Parole, reçue en héritage, du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, hors de tout syncrétisme ? Le P. Monchanin répond en multipliant de *minuscules actes de miséricorde* envers ses frères en humanité et en allant s'enfouir dans un pauvre *ashram* dédié à la Trinité.

Souffrance et inachèvement constituent les points forts de cette existence kénotique. Sa mission se termine le 10 octobre 1957. André Chouraqui va dire le *Quadish* des Juifs devant ce juste.

*Claude-Roland Souchet*

***Les enjeux de la traduction, L'expérience des missions chrétiennes, Actes des sessions 1995 et 1996 de l'AFOM et du CREDIC, Lyon, 1997, 359 p. (Collection du CREDIC 14)***

Ce livre rassemble 24 communications présentées aux deux sessions qui associaient le CREDIC (Centre de Recherche et d'Echanges sur la Diffusion et l'Inculturation du Christianisme) et l'AFOM (Association Francophone Ecuménique de Missiologie). On y a

parlé de la traduction en langues modernes, non seulement de la Bible, mais aussi de divers textes religieux. La plupart des intervenants étaient des traducteurs qui parlaient de leurs travaux, de leurs difficultés, de leurs joies. Ce n'était pas pour échanger des recettes ; à travers ces communications on voit se développer, à partir d'exemples concrets, une réflexion approfondie sur les exigences et les enjeux de la traduction de textes religieux.

En plus des problèmes que pose toute traduction, la traduction de la Bible a plusieurs particularités :

D'abord, le fait que le texte à traduire est vieux de plus de 1 900 ans et qu'on n'en possède pas les éditions originales. Les traducteurs ont heureusement à leur disposition de nombreux travaux exégétiques qui permettent de mieux saisir le sens des mots, connaître le contexte culturel dans lequel les textes ont été rédigés, disposer d'éditions critiques pratiques et bien à jour. Mais le traducteur aura toujours à choisir entre diverses formes du texte biblique, choix qui peut dépendre des options de sa confession (par exemple entre texte massorétique et Septante).

Ensuite, la traduction de textes religieux n'est pas désintéressée ; elle a une visée évangélisatrice. Il s'agit de rendre la Parole de Dieu accessible à tout homme. Ce qui explique la multiplicité de ces traductions. Même dans le cas d'une langue de grande extension et bien étudiée, comme le français, on devra tenir compte de la diversité des niveaux culturels des destinataires. Ce que visent

les entreprises comme la traduction en français courant ou celle en français fondamental. Et puisque, malgré l'écriture et l'enseignement, les langues évoluent, les traductions sont à réviser ou à refaire périodiquement : 50 ans selon E. Nida, moins de 20 ans en pratique. Dans les régions où l'on parle une multitude de langues encore mal étudiées, on ne peut pas en privilégier une et négliger les autres ; on a rapporté les drames provoqués par des refus de traduction de la part de certains missionnaires (p. 203). Ici, le traducteur aura à fournir un travail linguistique important, débouchant aussi sur une entreprise d'alphabétisation sans laquelle il serait inutile d'imprimer les textes traduits.

Une troisième difficulté vient de ce que, dans beaucoup de pays, les traductions ont un passé. Les chrétiens sont habitués à lire ou à entendre une certaine traduction devenue une *vulgate*. Ils sont ainsi habitués à entendre des tournures devenues archaïques et dont le traducteur aura toujours du mal à se défendre s'il appartient à la communauté pour laquelle il traduit.

A quoi il faut ajouter que la traduction oblige souvent à des options théologiques bien réfléchies quand il s'agit de trouver les équivalents des mots de la foi et de la pratique chrétiennes. Problème qu'avaient déjà eu à affronter les traducteurs grecs de la Bible hébraïque ; à plus forte raison, quand la langue-cible est très différente des langues du bassin méditerranéen (pp. 256, 275).

Plusieurs communications s'intéressent aux effets sociaux des traductions

religieuses. L'effet immédiat est la valorisation de langues minoritaires, l'encouragement à l'alphabétisation, l'élévation du niveau culturel. De là on peut passer à une véritable conscientisation ; plusieurs exemples ont été cités, où les traductions ont aidé des populations à résister à des entreprises de déculturation, de la part d'un gouvernement monolithique ou d'une entreprise coloniale.

Ces deux colloques n'ont pas épuisé le sujet ; mais ils donnent un échantillon assez varié pour alimenter une réflexion pertinente. Ils témoignent aussi de la valeur du travail des missionnaires des diverses confessions, travail qui mérite d'être mieux connu.

*Pierre Buis*

**Gérard CHOLVY, *Être chrétien en France au XIX<sup>e</sup> siècle, 1790-1914, Paris, Editions du Seuil, 1997, 183 p., 120 F.***

Cet ouvrage, relativement bref, se différencie du précédent de G. Cholvy, *La religion en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, publié en 1991 chez Hachette (deuxième édition augmentée à paraître en 1998), d'abord parce qu'il couvre une période plus courte, s'arrêtant à la Première Guerre mondiale, ensuite parce qu'il est destiné à un large public cultivé et non à des étudiants. Il n'y a donc pas d'appareil critique et aucun texte pour illustrer l'exposé. Il s'inscrit dans une collection de synthèses qui visent à redonner des points de repè-

res essentiels dans le domaine de l'histoire religieuse.

Dans ce volume, après un rappel des événements de la Révolution, reliés aussi à une désaffection plus ancienne, et de la mise en place après le Concordat d'une situation nouvelle pas obligatoirement favorable avec un découpage géographique appelé à perdurer entre régions de pratique ou non, G. Cholvy étudie la France chrétienne par grandes tranches thématiques. Ainsi des femmes, avec la fondation de nombreuses congrégations, mais aussi avec des initiatives de laïques (Pauline Jaricot, Noémie Cellier ou Elise de Pressensé en milieu protestant) dans l'enseignement et la promotion féminine. De façon générale, des laïcs, jeunes notamment au sein de confréries diverses et surtout de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, se retrouvent dans la France rurale au sein des paroisses où le clergé tient une place prépondérante, en raison notamment de la reprise de l'instruction religieuse et du rétablissement des catéchismes (en dehors de l'école publique après 1882). Les patronages prolongent cette œuvre de formation en milieu urbain, surtout à partir de la laïcisation (1882) qui stimule le clergé.

Dans les campagnes, la restructuration paroissiale eut des effets bénéfiques sur la pratique, entretenus par les missions paroissiales mais contrariés par le « conformisme d'intimidation » et l'influence des notables voltairiens. Un mouvement inverse s'amorce chez eux-ci dès les années 1830 et, après la Séparation, dans les couches paysannes.

Par contre, G. Cholvy remet en question le développement systématique et linéaire de la déchristianisation dans le milieu ouvrier, dont la pratique s'effrite entre 1880 et 1910 mais qui est encore majoritairement christianisé en 1914. L'ouvrage se penche ensuite sur les caractéristiques de la spiritualité avec l'audience inégalée de *l'Imitation de Jésus-Christ* avec son insistance sur le sacrifice de celui-ci. Cette redécouverte du Christ se développe tout au long de la deuxième moitié du siècle, accompagnée par la piété mariale et l'appel à la sainteté, si efficace sur des personnalités comme Ozanam, Léon Harmel... et beaucoup d'inconnus. La vie congréganiste se réveilla lentement, surtout chez les hommes, avec la mise en œuvre d'une spiritualité du rachat, tandis que les missions lointaines (un chapitre entier leur est consacré) reprenaient vie, après 1840, dans une relation parfois ambiguë avec la colonisation à partir des années 1880.

Les élites se partagèrent quant aux réponses à apporter au libéralisme économique et à l'essor du machinisme responsables de la question sociale. Sur le plan intellectuel, ce fut Chateaubriand, avec son *Génie du christianisme*, qui proposa une alternative aux Lumières. Le rôle de Lamennais fut aussi important, mais le conflit entre la science et la foi, malgré la redécouverte de saint Thomas d'Aquin, s'éternisa et se compliqua de la crise moderniste (Loisy). La Séparation eut des effets déplorables, notamment sur l'organisation des Eglises et le recrutement des prêtres et des pasteurs. Par contre, elle favorisa le

renouveau religieux, en particulier sur le plan intellectuel, mais aussi sur le plan social, avec le Sillon de Marc Sangnier.

Ce livre, agréable à lire, a le mérite de revenir sur des points encore imparfaitement connus de l'évolution du christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle, souvent déformés pour des raisons idéologiques et que l'auteur approfondit patiemment et minutieusement.

*Paule Brasseur*

**Paul CHRISTOPHE, *L'Eglise de France dans la révolution de 1848, Paris, Cerf, 1998, 173 p., 120 F.***

L'article de Paul Christophe, publié dans le n° 6 de *Mémoire Spiritaine*, sur « le clergé à la découverte de la condition ouvrière (1830-1848) », constitue un parfait apéritif à la lecture de cet ouvrage-ci : parce qu'il s'arrête précisément là où commence ce livre et qu'il donne envie de lire la suite. Cette suite ici narrée – Février 1848, puis Juin

1848 – permettra aux spiritains de bien comprendre une des plus célèbres lettres de Libermann, celle à M. Gamon du 20 mars 1848 sur la révolution, l'Eglise, le clergé et la nécessité des changements. On verra que bien du monde en février-mars pensait la même chose que lui, mais que les choses se gâtèrent furieusement en juin. Ce petit livre (105 pages de récit, suivies de 41 documents brefs mais bien choisis) met en lumière l'enthousiasme des débuts où l'Eglise se situait clairement du côté de ceux qui revendiquaient la liberté des ouvriers, notamment de ceux que l'industrie moderne réduisait en... esclavage ! Mais l'insurrection de juin 1848 suscita le désenchantement, le reniement de la liberté dans le silence assourdissant des autorités ecclésiastiques. Occasion manquée lourde de conséquences pour la suite du XIX<sup>e</sup> siècle et de leçon pour aujourd'hui à l'heure où le libéralisme économique semble à nouveau triompher...

*Paul Coulon*

## **Congrégation du Saint-Esprit, quelques dates :**

**Les fondateurs :** Claude Poullart des Places ( 1679-1709 ).  
Sa cause a été introduite à Rome en 1989.  
François Libermann ( 1802-1852 ).  
Il a été déclaré *Vénérable* en 1910.

**Les fondations :** Le Séminaire du Saint-Esprit : 27 mai 1703.  
La Société du Saint-Cœur de Marie : 27 septembre 1841.  
Union des deux sociétés : 28 septembre 1848.

### **Les Supérieurs généraux :**

Claude Poullart des Places : 1703-1709.	Ignace Schwindenhammer : 1853-1881.
Jacques Hyacinthe Garnier : 1709-1710.	Frédéric Le Vasseur : 1881-1882.
Louis Bouic : 1710-1763.	Ambroise Emonet : 1883-1895.
François Becquet : 1763-1788.	Mgr Alexandre Le Roy : 1896-1926.
Jean-Marie Duflos : 1788-1805.	Mgr Louis Le Hunsec : 1926-1950.
Jacques Bertout : 1805-1832.	Francis Griffin : 1950-1962.
Amable Fourdinier : 1832-1845.	Mgr Marcel Lefebvre : 1962-1968.
Nicolas Warnet : 1845.	Joseph Lécuyer : 1968-1974.
Alexandre Leguay : 1845-1848.	Frans Timmermans : 1974-1986.
Alexandre Monnet : 1848.	Pierre Haas : 1986-1992.
François Libermann : 1848-1852.	Pierre Schouwer : 1992 -...

**Béatifications :** P. Jacques Laval ( 1803-1864 ), béatifié en 1979.  
P. Daniel Brottier ( 1876-1936 ), béatifié en 1984.

### **Points de repère :**

1<sup>er</sup> janvier 1732 : Le Séminaire du Saint-Esprit s'installe au 13 rue des Postes, actuel 30 rue Lhomond, **maison mère** de la Congrégation.

30 juillet 1734 : Reconnaissance légale du Séminaire du Saint-Esprit.

1<sup>er</sup> août 1901 : Le Conseil d'Etat reconnaît l'existence légale de la Congrégation.

1860-1900 : Création des Provinces en Europe et en Amérique du Nord.

1962-1965 : 45 évêques spiritains participent au Concile Vatican II.  
La Congrégation compte alors plus de 5 000 membres.

14 septembre 1966 : La Maison généralice ( le Supérieur général et son Conseil ) s'installe à Rome. La maison mère reste la résidence du Supérieur provincial de France.

1976 : Création de la première Province en Afrique.

1990 : Création de la première Province en Amérique latine.

Complément de la revue, la collection :

**Mémoire Spiritaine**  
**Etudes et documents**

Sont parus :

- 1 – René CHARRIER, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains*, 240 pages, dont 14 d'illustrations. Prix : 100 F ( Frais d'envoi : 23 F ).**

Les Frères spiritains n'ont pas toujours eu, dans leur congrégation, la place qu'ils méritaient. Dans la première partie de son livre, René Charrier parle de cette situation sans faux-fuyants. Comment mieux leur rendre justice et hommage que par les pages d'histoire et les *Fioretti* de la deuxième partie de l'ouvrage ? [ *Epuisé.* ]

- 2 – Mgr GAY, François Liberman. *Les chemins de la Paix*, 3<sup>e</sup> édition, 192 pages. Prix : 60 F ( Frais d'envoi : 23 F ).**

François Libermann, rénovateur, au siècle dernier, de la Congrégation du Saint-Esprit, invite ses disciples à rechercher Dieu sur les chemins de la paix. Il ramène toute la vie spirituelle à ce principe fondamental : se tenir paisiblement aux écoutes de l'Esprit-Saint.

- 3 – Jean ERNOULT, *Les Spiritains au Congo de 1865 à nos jours. Matériaux pour une histoire de l'Eglise au Congo*, 496 pages, nombreuses illustrations : cartes, croquis, photos. Prix : 185 F ( Frais d'envoi : 33 F ).**

De l'estuaire du Congo à l'Oubangui... de 1865 à nos jours... les missionnaires spiritains ont implanté au Congo une centaine de missions. Ce livre offre sur ces missions une somme unique d'informations précises : lieux, personnes, dates ; matériaux pour une histoire de l'Eglise qui reste à écrire.

- 4 – Christian de MARE présente : *Aux racines de l'arbre spiritain : Claude-François Poullart des Places ( 1679-1709 ). Ecrits et Etudes*, 424 pages, dont 45 illustrations, relié. Prix : 175 F ( Frais d'envoi : 33 F ).**

Sans remplacer les grandes *biographies* existantes consacrées à Poullart des Places (en français : Joseph MICHEL, Paris, Ed. Saint-Paul, 1962 ; en anglais : Séan FARRAGHER, Dublin, Paraclete Press, 1992), ce livre constitue une véritable *somme* fournissant tous les éléments possibles pour partir à la découverte de la figure forte et attachante du fondateur de la congrégation du Saint-Esprit : aussi bien sur le plan historique que sur celui de la dimension spirituelle de sa personne et de ses écrits.

## Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
<i>Ann. Prop. Foi</i>	<i>Annales de la Propagation de la Foi.</i>
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer ( Aix-en-Provence ).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly ( b. pour boîte ).
Arch. Srs. sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	<i>Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.</i>
BPF	<i>Bulletin de la Province de France</i> ( Congrégation du Saint-Esprit ).
CS	<i>Cahiers spiritains</i> , Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, <i>Commentaire de Saint-Jean</i> ( 1895 ou 1988).
DC	<i>La Documentation catholique.</i>
Ecr. ( 1959)	<i>Les Ecrits spirituels de M. Claude-Francois Poullart des Places.</i> Ed. francais-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. ( Ed. Henry J. KOREN ).
Ecr. ( 1988)	<i>Claude-Francois Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,</i> Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. ( Ed. Joseph LECUYER )
ES	<i>Ecrits spirituels du Vénérable Libermann</i> , Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	<i>Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,</i> Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	<i>Journal de communauté</i> (Nom de la communauté).
LS I, II, III	<i>Lettres spirituelles du Vénérable Libermann</i> (3 <sup>e</sup> édition, Paris, Poussiélgue, ( 1889 ), 3 volumes ).
LS IV	<i>Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de</i> <i>la congrégation</i> , Paris, maison mère, ( 1889 ).
MC	<i>Les Missions catholiques.</i>
NB	Notice biographique
ND I à XIII	<i>Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable</i> <i>Francois-Marie-Paul Libermann</i> ( éd. A. Cabon) Paris, maison mère ( 30, rue Lhomond ), 1929-1941.
ND IX App.	<i>Appendice</i> au t. IX des ND, Paris, 1939.
ND XIII App.	<i>Appendice</i> au t. XIII des ND, Paris, 1941.
ND Compl.	<i>Notes et Documents. Compléments</i> , Paris, 1956.
NDH	<i>Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation</i> <i>du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la</i> <i>B.V. Marie, 1703-1914</i> , Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

## **Dans ce numéro :**

---

### **Editorial**

1848 : Des événements et des hommes

### **Autour des fondateurs**

Le Saint-Esprit et le Saint-Cœur de Marie :  
préliminaires à une union de congrégations.

### **La mission spiritaine dans l'histoire**

De l'hospice de Bordeaux à la côte de l'Afrique,  
le premier frère missionnaire de Libermann, Grégoire Sey.

Histoire des spiritains en Suisse.

Les spiritaines à Madagascar : 27 ans d'apostolat dans l'île Rouge (1/2)

### **Autour de l'esclavage et de son abolition**

De l'abolition de l'esclavage à la colonisation de l'Afrique.

Mgr Gaume, l'Œuvre apostolique et le rachat des esclaves.

Brève note à propos d'un colloque sur l'esclavage, en Guadeloupe.

### **Chroniques et commentaires**

Jules Monchanin (1895-1957). Regards croisés d'Occident et d'Orient.

Raconte-moi Chevilly-Larue...

### **In Memoriam**

Bernard David, historien des Antilles (1927-1998).

### **Recensions**